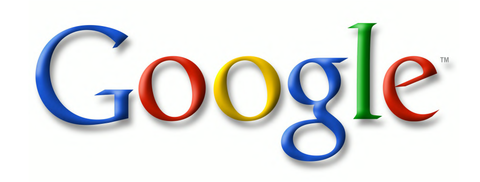
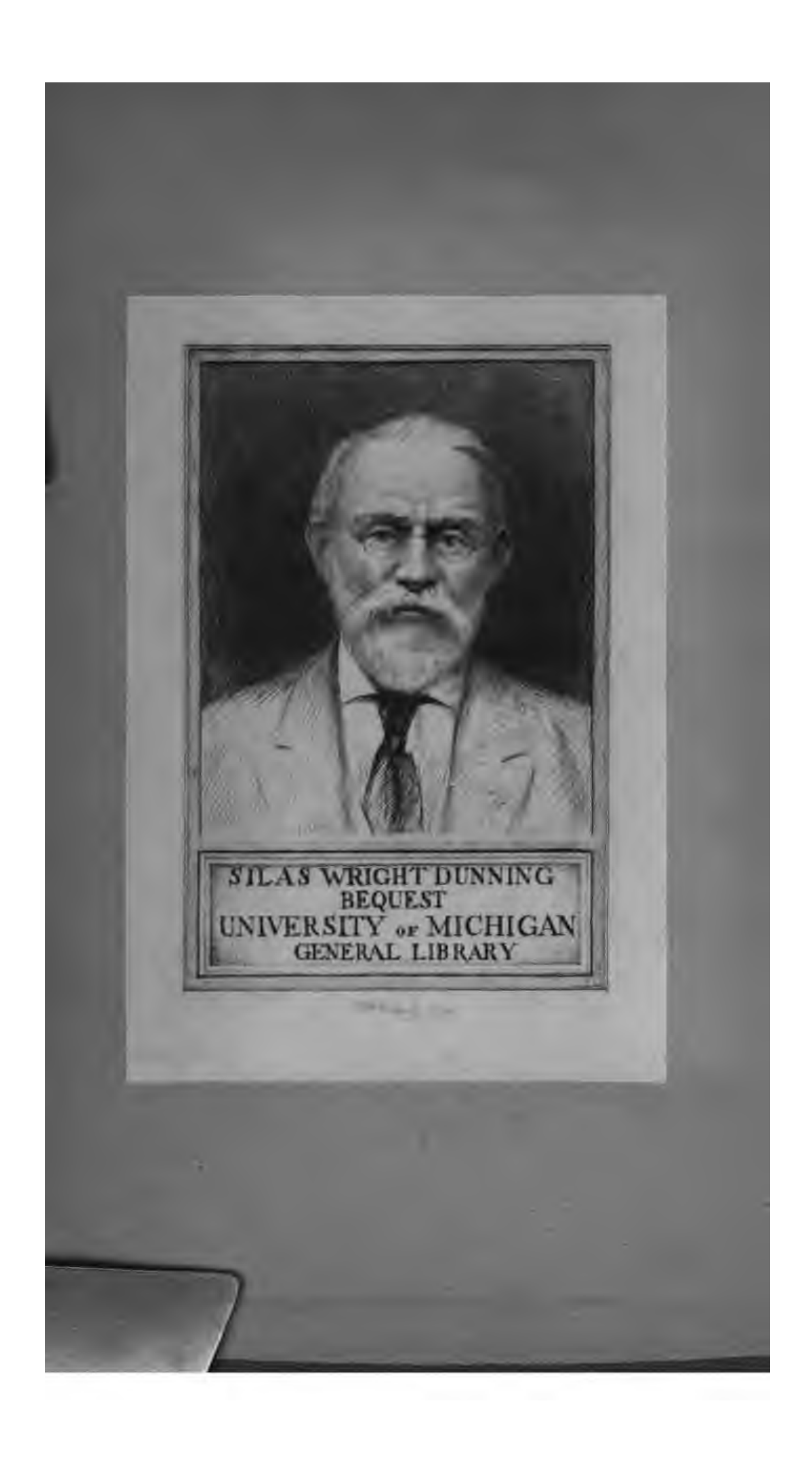



A 491627


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



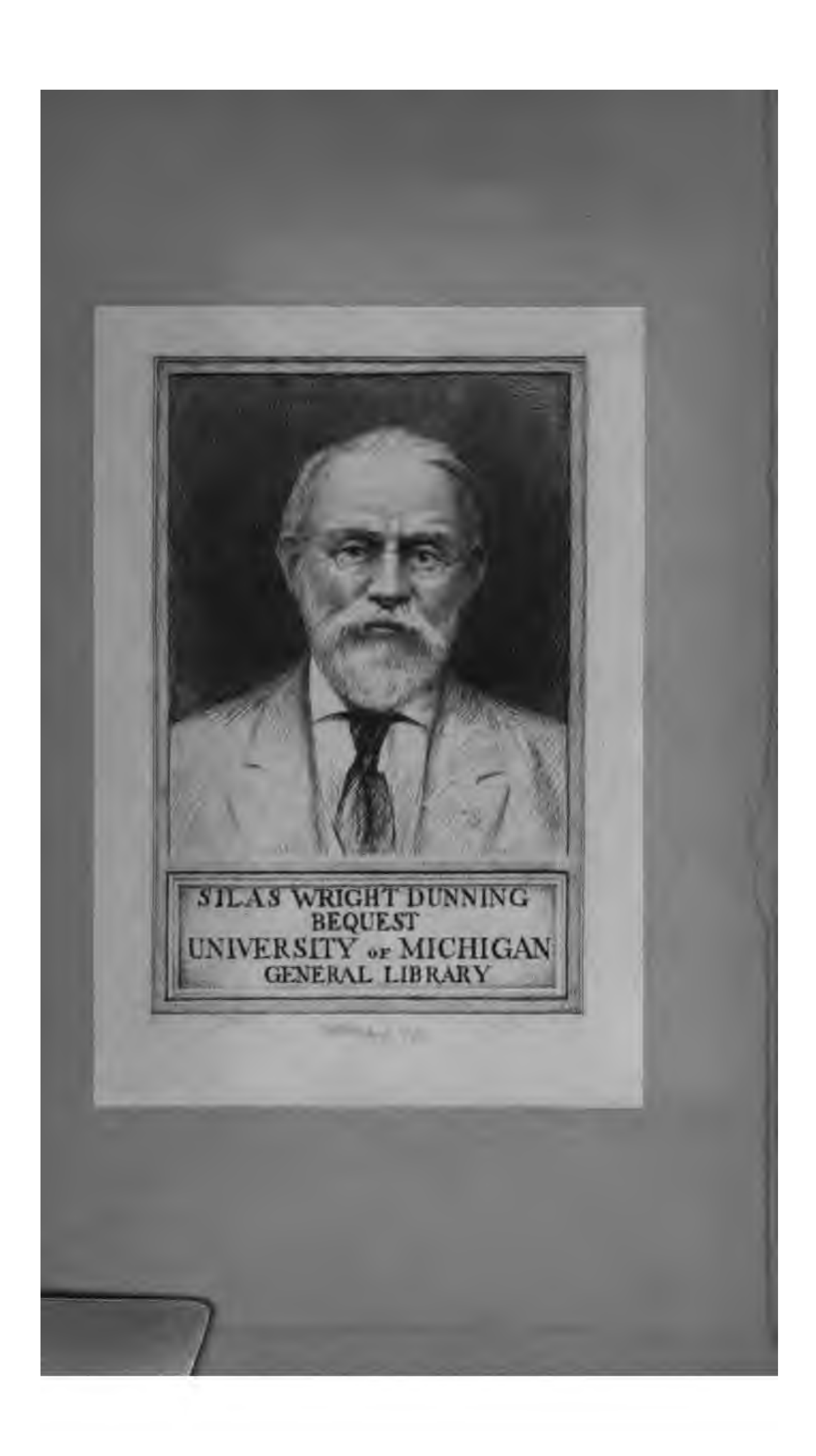




MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DE CAEN.


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE CAEN.



CAEN,
CHEZ A. HARDEL, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,
RUE FROIDE, 2.

—

1856.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La préface du dernier volume de l'Académie est du 3 avril 1855. A cette date, l'autorisation demandée pour entrer en possession des 12,000 francs, légués par M. Lair à cette Compagnie et à la Société d'agriculture et de commerce de Caen, n'était pas encore obtenue; mais elle ne se fit pas attendre. Un décret du 22 l'accorda. M. le Préfet en informa l'Académie le 3 mai; la somme léguée fut touchée le 19 juin, et déposée, le 20, chez M. le Receveur-général du Calvados, chargé d'acheter de la rente 3 °/o, au nom des deux Compagnies légataires. Cette somme, déduction faite des frais de mutation, a permis d'acquérir une rente de 499 francs, dont la jouissance annuelle est donnée alternativement à l'Académie et à la Société d'agriculture et de commerce, aux conditions imposées par le testateur.

D'après le vœu exprimé par M. Lair, l'Académie a dû la première entrer en jouissance de la rente lé-

guée, et elle a pensé qu'en général il sera convenable de réunir deux annuités pour un prix. A ce moyen, elle pourra donner à traiter des sujets plus importants et qui tenteront sans doute des concurrents plus nombreux.

Nous réimprimons, à la suite de cette Note, le programme adopté dans la séance du 27 juillet 1855.

Le Secrétaire de l'Académie,

Julien TRAVERS.

15 juillet 1856.

PRIX LAIR.

L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen met au concours, pour l'année 1858, le sujet de prix suivant :

HISTOIRE DU PARLEMENT DE NORMANDIE DEPUIS SA TRANSLATION A CAEN, AU MOIS DE JUIN 1589, JUSQU'A SON RETOUR A ROUEN, EN AVRIL 1594.

Les concurrents auront à rechercher, soit dans les greffes des Cours impériales de Caen et de Rouen, soit dans les archives des cinq départements de l'ancienne Normandie, soit dans d'autres dépôts publics ou particuliers, les documents propres à faire connaître les événements dont la Basse-Normandie fut le théâtre pendant ces cinq années, et la part importante qu'y prit le Parlement siégeant à Caen.

Le prix consiste en une médaille de la valeur de 800 fr., qui sera décernée dans une séance publique.

Les concurrents devront adresser leurs Mémoires *franco* à M. Julien Travers, secrétaire de l'Académie, avant le 1er. mai 1858.



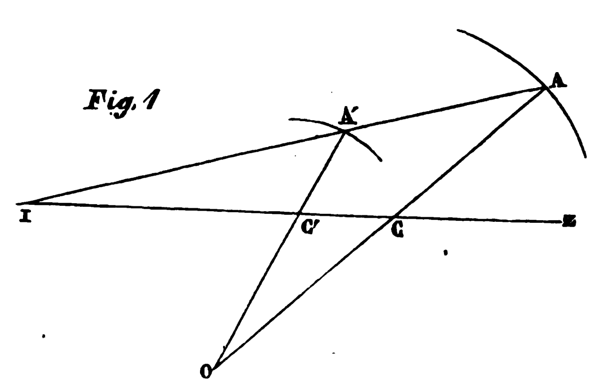
DE LA

TRANSMISSION DU MOUVEMENT CIRCULAIRE

DANS UN PLAN, AU MOYEN D'UNE BIELLE;

Par M. Ch. GIRAULT,

Membre titulaire, Professeur à la Faculté des Sciences.



Soient deux droites CA et C'A', fig. (1), situées dans un même plan et représentant deux rayons, leviers ou manivelles, mobiles dans ce plan autour des points C et C'. Soit la droite AA' figurant une bielle ou barre rigide et inextensible, articulée avec les deux rayons aux points A et A'. Si l'un de ces points tourne autour du centre qui lui correspond, l'autre se déplace et tourne autour de l'autre centre, la bielle servant ainsi

à transmettre le mouvement circulaire du premier centre au second.

Or, il peut se présenter trois cas distincts : 1°. Les extrémités A et A′ de la bielle tournent d'une manière continue autour des centres C et C′; 2°. le mouvement continu n'est possible que pour l'une des extrémités, l'autre n'étant susceptible que d'un mouvement alternatif; 3°. les deux points A et A′ ne peuvent qu'osciller autour de leurs centres respectifs.

Nous nous proposons de rechercher les conditions géométriques qui répondent à ces différents cas. Nous nous proposons également d'obtenir, pour une direction quelconque de la bielle, l'expression analytique du rapport des vitesses angulaires des deux rayons. Nous étudierons ensuite plus particulièrement, à l'aide de la géométrie et de l'analyse, les propriétés qui caractérisent les valeurs maxima ou minima de ce rapport. Nous terminerons, enfin, en donnant une méthode de calcul applicable au cas où les deux rotations sont continues, et en discutant les résultats qu'elle fournit.

Rappelons d'abord certaines propriétés connues de la bielle, et dans l'énoncé desquelles nous supposerons les rayons, la bielle et la ligne des centres prolongés au besoin.

1°. Le centre instantané de rotation de la bielle est au point de concours des rayons; et il se projette sur la bielle au point où celle-ci rencontre sa position infiniment voisine.

2°. Le rapport des vitesses angulaires des deux rayons est inverse du rapport des distances des deux centres

de rotation à la bielle, ou inverse du rapport des distances des deux centres de rotation au point de concours de la bielle avec la ligne des centres.

3°. Les rotations sont de même sens quand la bielle laisse les deux centres d'un même côté; elles sont de sens contraires quand la bielle passe entre les deux centres.

I.

DES CIRCONSTANCES PRINCIPALES QUE PRÉSENTE LE MOUVEMENT D'UNE BIELLE.

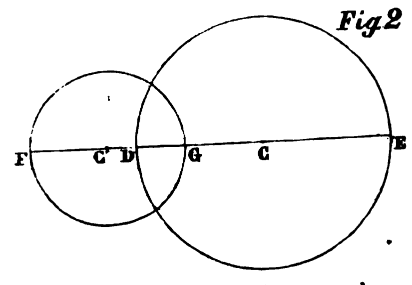
On posera, pour abréger,

$$CA = a,\ C'A' = a',\ CC' = d,\ AA' = l;$$

et l'on supposera que a' est le plus petit des deux rayons, s'ils ne sont pas égaux entr'eux.

1. *Des conditions nécessaires pour que les deux extrémités de la bielle se meuvent d'une manière continue.*

Écartant le cas, bien connu, où a est égal à a', et l égal à d, nous supposerons d'abord, fig. (2), le



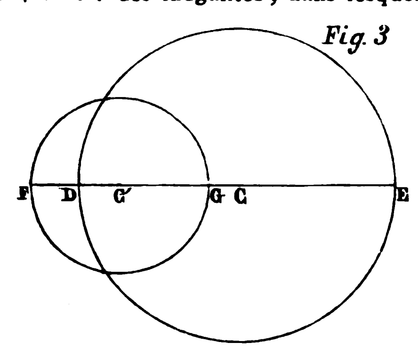
centre C′ extérieur à la circonférence de centre C et

de rayon a, et nous remarquerons que le mouvement continu de A est impossible. En effet, D et E étant les points de *circ.* a situés sur CC', et F et G les points de *circ.*a' situés sur la même droite, il faut, pour que le point A passe en D, que la longueur de la bielle soit égale ou inférieure à DF; et, pour que le point A passe en E, que la longueur de la bielle soit égale ou supérieure à EG. Or, ces deux conditions sont incompatibles, puisqu'elles reviennent à

$$l \leqq d + a' - a\,,\quad l \geqq d + a - a'\,,$$

et que l'on suppose a' moindre que a.

Considérons donc le cas, fig. (3), où C' est intérieur à *circ.*a. Il faut, pour que A passe en D, que l'on ait $l < a + a' - d$; et, pour que A passe en E, que l'on ait $l > a + d - a'$. Ces inégalités, dans lesquelles nous

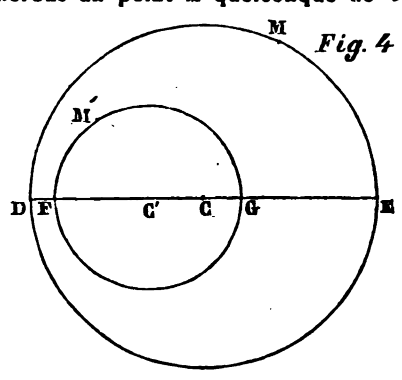


renfermons implicitement les égalités qui leur correspondent, ne sont compatibles que dans le cas de $d < a'$, c'est-à-dire lorsque le centre C est intérieur à *circ.*a'.

Or, on peut démontrer que *la rotation continue de*

chacune des extrémités de la bielle est possible toutes les fois que le centre de la grande circonférence est intérieur à la petite, et que la longueur de la bielle satisfait aux conditions $a+d-a'<l<a+a'-d$.

Supposons, en effet, *circ.* a' intérieure à *circ.* a, fig. (4), et considérons un point M quelconque de *circ.* a. La

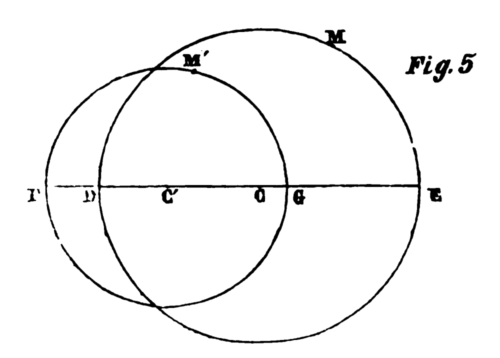


plus courte distance de M à *circ.* a' est inférieure à GE ou à $a+d-a'$; la plus grande distance de M à *circ.* a' est supérieure à DG ou à $a+a'-d$. Si donc on a $a+d-a'<l<a+a'-d$, l'une des extrémités de la bielle peut venir en M. On verra semblablement que, dans les mêmes conditions de longueur de la bielle, le point A' peut venir occuper une position quelconque M' sur *circ.* a', parce que la plus courte distance de M' à *circ.* a est inférieure à GE, et la plus grande distance supérieure à DG. Ainsi, les points A et A' peuvent occuper toutes les positions sur chacune des circonférences, et par suite tourner d'une manière continue autour des points C et C'.

On voit de plus que, dans aucune de ses positions,

la bielle ne coïncide avec la plus courte ou avec la plus grande distance d'un point de l'une des circonférences à l'autre; en sorte que la bielle, dans aucune de ses positions, ne passe par l'un ou l'autre des centres. Si l'on remarque ensuite qu'elle peut occuper une position parallèle à CC', on en conclura qu'elle laisse toujours les deux centres d'un même côté et que, par conséquent, les deux points A et A' tournent toujours à la fois dans le même sens autour de C et de C'.

L'examen du cas où *circ.a'* coupe *circ.a*, fig. (5),



conduit aux mêmes conséquences; et nous ne nous y arrêterons pas.

On voit ainsi que, le centre de la grande circonférence étant situé dans l'intérieur de la petite, la bielle pourra servir à transformer un mouvement circulaire continu en un autre mouvement circulaire continu, toutes les fois que l'on aura

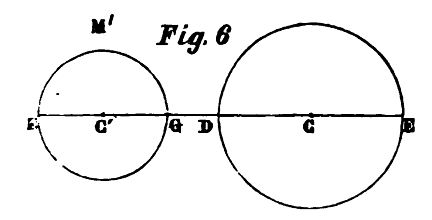
$$a+d-a'<l<a+a'-d.$$

2. *Des conditions dans lesquelles l'un des mouvements circulaires est continu, l'autre étant alternatif.*

Supposons que C soit intérieur à *circ.a'*, mais que l ne soit pas compris entre $a+d-a'$ et $a+a'-d$. On a déjà vu que le point A ne peut alors remplir les deux conditions de passer par le point D et par le point E; et l'on aperçoit de même que le point A' ne peut remplir les deux conditions de passer par le point F et par le point G. Ainsi, la bielle ne peut, dans ce cas, servir à la transformation qui nous occupe.

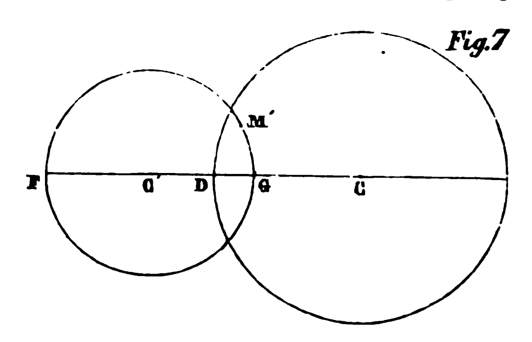
Supposons donc le centre C extérieur à *circ.a'*. On sait déjà que le mouvement continu de rotation du point A est impossible. Il reste donc à voir ce qui arrivera pour le point A'. On distinguera pour cela deux cas, selon que C' est extérieur ou intérieur à *circ.a*.

C' *extérieur* à *circ.a*. Que les circonférences soient



intérieures, fig. (6), ou sécantes, fig. (7), la plus courte distance d'un point M' quelconque de *circ.a'*

à *circ.a* est toujours inférieure à FD, et la plus grande



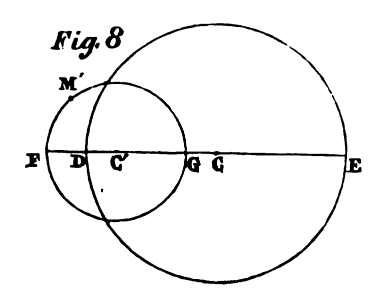
distance toujours supérieure à GE. Le point A' pourra donc venir en M', si l'on a :

$$\text{FD} < l < \text{GE},$$

ou $$d + a' - a < l < d + a - a'.$$

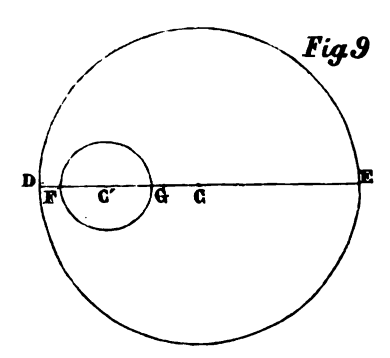
Dans ces conditions, le point A' pourra faire le tour de *circ.a'*; en-dehors de ces conditions, il ne pourrait franchir l'un des points F ou G.

C' *intérieur* à *circ.a*. Que les circonférences soient



sécantes, fig. (8), ou intérieures, fig. (9), la plus

courte distance d'un point M′ quelconque de *circ.a′* à



circ.a est toujours inférieure à GD, et la plus grande distance toujours supérieure à GE. Le point A′ pourra donc venir en M′, si l'on a

$$\text{GD} < l < \text{GE}$$

ou $$a + a' - d < l < a + d - a'.$$

Dans ces conditions de longueur de la bielle, le point A′ pourra faire le tour de *circ.a′*; en-dehors de ces conditions, il ne pourrait franchir le point G.

Dans chacun des deux cas qui précèdent, la bielle ne peut jamais passer par le centre C, puisque, pour aucune de ses positions, elle ne coïncide avec la plus petite ou avec la plus grande distance d'un point de *circ.a′* à *circ.a.* Mais elle peut passer par le centre C′; et son extrémité A s'obtient alors en déterminant l'intersection de *circ.a* avec une circonférence ayant son centre en C′ et pour rayon $l - a'$ ou $l + a'$.

D'ailleurs, les deux circonférences de centre C′ et de rayons $l - a'$ et $l + a'$ coupent toujours *circ.a*; et elles

comprennent entre elles deux, les arcs de *circ.a* que A peut parcourir d'un mouvement alternatif. Elles servent en même temps à déterminer les *points morts* de *circ.a'*. C'est lorsque A' franchit ces points morts que la rotation de A change de sens.

On voit, par ce qui précède, que *la bielle peut servir à transformer un mouvement circulaire continu en un mouvement circulaire alternatif, et réciproquement, lorsque le centre de la grande circonférence est extérieur à la petite et la longueur de la bielle, comprise entre les moyennes distances des deux circonférences*, en appelant *moyennes distances* celles qui sont comptées sur la ligne des centres et diffèrent de la plus grande et de la plus petite.

3. *Des conditions dans lesquelles les deux extrémités de la bielle ne peuvent prendre que des mouvements alternatifs.*

Quelles que soient les grandeurs des deux circonférences et leurs positions relatives, si la bielle n'a pas une longueur intermédiaire entre les *distances moyennes* des deux circonférences, elle ne peut servir ni à l'une ni à l'autre des transformations étudiées précédemment ; mais elle est apte toutefois à transmettre un mouvement circulaire alternatif.

Il est aisé de déterminer alors les arcs que les points A et A' peuvent parcourir sur leurs circonférences respectives, et d'obtenir sur chacune d'elles les points morts, que doit franchir l'une des extrémités de la bielle pour que la rotation de l'autre extrémité change de sens.

II.

EXPRESSION DU RAPPORT DES VITESSES ANGULAIRES DES DEUX RAYONS, POUR UNE DIRECTION DONNÉE DE LA BIELLE.

On représentera par α, α' et i les angles que forment avec C'C les droites CA, C'A' et A'A, en posant, fig. (1), $\alpha' = \text{ACZ}$, $\alpha = \text{A'C'Z}$, $i = \text{AIZ}$.

On aura par suite les deux relations

$$(1) \quad \begin{cases} a \sin.\alpha - a' \sin.\alpha' = l \sin.i \\ a \cos.\alpha - a' \cos.\alpha' = l \cos.i - d. \end{cases}$$

Appelant ω et ω' les vitesses angulaires des deux rayons CA et C'A', on déduit de ces deux équations, après différentiation et élimination de di,

$$(2) \quad \frac{\omega}{\omega'} = \frac{d\alpha}{d\alpha'} = \frac{a' \cos.\alpha'.\sin.i - a'.\sin.\alpha'.\cos.i}{a \cos.\alpha.\sin.i - a \sin.\alpha.\cos.i},$$

où il reste à substituer à α et α' leurs valeurs tirées des équations (1) elles-mêmes.

Si l'on pose, pour abréger,

$$(3) \quad \begin{cases} m^2 = l^2 + d^2 - 2ld \cos.i, \\ \text{R} = \sqrt{2(a^2 + a'^2)m^2 - (a^2 - a'^2)^2 - m^4}, \end{cases}$$

ces équations donnent

$$(4) \quad \begin{cases} a \sin.\alpha = \dfrac{(a^2 - a'^2 + m^2) l \sin.i \pm (l \cos.i - d) \text{R}}{2m^2}, \\ a \cos.\alpha = \dfrac{(a^2 - a'^2 + m^2)(l \cos.i - d) \mp l \sin.i.\text{R}}{2m^2}, \\ a' \sin.\alpha' = \dfrac{(a^2 - a'^2 - m^2) l \sin.i \pm (l \cos.i - d) \text{R}}{2m^2}, \\ a' \cos.\alpha' = \dfrac{(a^2 - a'^2 - m^2)(l \cos.i - d) \mp l \sin.i.\text{R}}{2m^2}. \end{cases}$$

répondant à un maximun ou à un minimum, coupe son infiniment voisine au point I. C'est donc, d'après ce qu'on a vu, au point I que le centre instantané O se projette sur AA'.

On conclut de là que *la droite menée du point de concours des rayons au point de concours de la bielle avec la ligne des centres, devient perpendiculaire sur la bielle, quand le rapport des vitesses de rotation devient maximum ou minimum.*

2. On peut exprimer analytiquement cette propriété. Que l'on abaisse, en effet, du point O sur CC' la perpendiculaire OH, le triangle OCC' donne

$$\text{OH} = \frac{d \sin.\alpha . \sin.\alpha'}{\sin.\text{O}}.$$

D'une autre part, le triangle OAA' donne

$$\text{OI} = \frac{l \sin.(\alpha - i).\sin.(\alpha' - i)}{\sin.\text{O}}.$$

Divisant membre à membre et remplaçant par cos. i le rapport de OH à OI, on obtient la relation

$$(6) \quad d \sin.\alpha.\sin.\alpha' - l \sin.(\alpha - i).\sin.(\alpha' - i).\cos.i = 0,$$

qui, rapprochée des relations (1), donne l'angle i, par l'élimination des angles α et α'.

3. On déduit des formules (4) les suivantes :

$$(7)\left\{\begin{aligned} a \sin.(\alpha - i) &= \frac{(a^2 - a'^2 + m^2) d \sin.i \pm (l - d \cos.i)\text{R}}{2m^2}, \\ a' \sin.(\alpha' - i) &= \frac{(a^2 - a'^2 - m^2) d \sin.i \pm (l - d \cos.i)\text{R}}{2m^2}. \end{aligned}\right.$$

On substitue dans (6) et l'on arrive à la relation

$$\left.\begin{array}{l} 2(a^2+a'^2)m^2\left[m^2(l\cos. i-d)+ld\sin.^2 i(l-d\cos. i)\right] \\ -(a^2-a'^2)^2\lambda\left[m^2(l\cos. i-d)+2ld\sin.^2 i(l-d\cos. i)\right] \\ -m.^4(l\cos. i-d) \\ \pm 2(a^2-a'^2)l.d.^2\sin.^2 i\times\sqrt{2(a^2+a'^2)m^4-(a^2-a'^2)^2-m^8} \end{array}\right\}=0.$$

Nous n'entreprendrons pas de résoudre cette équation qui serait du huitième degré par rapport à cos. i; mais nous indiquerons une méthode d'approximations successives, toujours applicable au cas où la bielle transmet d'un centre à l'autre un mouvement continu de rotation.

IV.

CALCUL DES LIMITES ENTRE LESQUELLES VARIE LE RAPPORT DES VITESSES ANGULAIRES DE ROTATION, DANS LA TRANSMISSION D'UN MOUVEMENT CONTINU.

1. On peut remarquer que, dans ce cas, d est toujours moindre que l. On peut alors poser

$$\frac{d}{l}=\epsilon,$$

et développer le rapport $\frac{\omega}{\omega'}$ suivant les puissances croissantes de ϵ. Si l'on se borne aux deux premiers termes de la valeur de $\frac{\omega}{\omega'}$, et si l'on prend seulement le signe supérieur de la formule (5), afin de ne considérer qu'une seule bielle, on obtient

$$(9) \qquad \frac{\omega}{\omega'}=1-\frac{2l^2\sin. i}{K^2}\epsilon,$$

où l'on a

$$K^2=\sqrt{2a^2a'^2+2a^2l^2+2a'^2l^2-a^4-a'^4-l^4},$$

expression qui représente le quadruple de la surface du triangle ayant pour côtés a, a' et l.

2. Pour avoir les valeurs de i qui répondent aux limites de la valeur de $\frac{\omega}{\omega'}$, on prendra l'équation (8) avec le signe supérieur seulement; on y remplacera d par $l\varepsilon$; on y fera

$$\cos. i=c_0+c_1\varepsilon+c_2\varepsilon^2+ \text{ etc.},$$

c_0, c_1, c_2.... étant des coefficients qu'il s'agit de déterminer; on développera par rapport aux puissances croissantes de ε; on égalera séparément à zéro les coefficients des différentes puissances de ε; on obtiendra ainsi

$$c_0=o,\ c_1=\frac{(a^2-a'^2)^2-l^4}{K^4},\ \text{etc.};$$

puis, en se bornant aux deux premiers termes,

$$(10) \qquad \cos. i=\frac{(a^2-a'^2)^2-l^4}{K^4}\varepsilon.$$

On tire de cette relation deux valeurs de i, égales et de signes contraires, différant d'autant moins d'un quadrant que ε est plus petit, et dont les sinus ont pour premiers termes $+1$ et -1; en sorte qu'on obtient, dans l'approximation,

$$(11) \qquad \frac{\omega}{\omega'}=1\mp\frac{2l^2}{K^2}\varepsilon.$$

On voit ainsi que l'on a, en représentant dans les deux cas par i_1 la valeur numérique de i,

$$\text{pour } i=+i_1,\quad \frac{\omega}{\omega'}=1-\frac{2ld}{K^2},\ \text{valeur minimum},$$

$$\text{pour } i=-i_1,\quad \frac{\omega}{\omega'}=1+\frac{2ld}{K^2},\ \text{valeur maximum}.$$

Les formules (4) donnent ensuite les valeurs correspondantes de α et de α'.

3. Supposons d assez petit devant l pour que les formules (10) et (11) puissent être regardées comme sensiblement exactes; et proposons-nous de limiter les écarts de la valeur de $\frac{\omega}{\omega'}$ au-dessus et au-dessous de l'unité. Il faut, pour cela, chercher le minimum de l'expression

$$\frac{2l^2}{K^2}\epsilon=\frac{2ld}{\sqrt{2a^2a'^2+2a^2l^2+2a'^2l^2-a^4-a'^4-l^4}},$$

laquelle peut s'écrire encore

$$\frac{2d}{\sqrt{2(a^2+a'^2)-\left[\frac{(a^2-a'^2)^2}{l^2}+l^2\right]}}.$$

On aperçoit que le minimum correspond à

$$l^2=a^2-a'^2,$$

et est égal à $\frac{d}{a'}$; en sorte que le rapport oscille entre $1-\frac{d}{a'}$ et $1+\frac{d}{a'}$, limites indépendantes de a. D'ailleurs,

dans ce cas, la formule (10) se réduit à

$$\cos. i = 0\,;$$

ce qui prouve que la valeur exacte de $\cos. i$ est de l'ordre de ε^2.

Il importe toutefois de s'assurer que la valeur $\sqrt{a^2-a'^2}$, adoptée pour l, est comprise entre les limites dans lesquelles est possible la transmission d'un mouvement continu ; c'est-à-dire qu'il importe de vérifier si l'on a

$$(a-a')+d<\sqrt{a^2-a'^2}<(a+a')-d.$$

Or, c'est ce qui arrivera nécessairement, si l'on suppose d assez petit devant a' et $a-a'$. Ce n'est donc qu'avec cette restriction que les derniers résultats auxquels nous arrivons sont admissibles.

NOTE

SUR

CERTAINES FORMULES TRIGONOMÉTRIQUES

OBTENUES

AU MOYEN DES INTÉGRALES DÉFINIES;

Par M. Ch. GIRAULT,

Membre titulaire, Professeur à la Faculté des Sciences.

On connait la formule

$$(1) \qquad \int_0^\infty \frac{z^{a-1}dz}{1+z} = \frac{\pi}{\sin . a\pi},$$

dans laquelle on suppose a compris de 0 à 1.

On peut poser :

$$(2) \qquad \int_0^\infty \frac{z^{a-1}dz}{1+z} = \int_0^1 \frac{z^{a-1}dz}{1+z} + \int_1^\infty \frac{z^{a-1}dz}{1+z}.$$

Pour z compris de 0 à 1, on a

$$\frac{z^{a-1}}{1+z} = z^{a-1} - z^a + z^{a+1} - z^{a+2} +, \text{etc.};$$

et par suite

$$\int_0^1 \frac{z^{a-1}dz}{1+z} = \frac{1}{a} - \frac{1}{a+1} + \frac{1}{a+2} - \frac{1}{a+3} + \text{etc.}$$

Pour z compris de 1 à ∞, on a

$$\frac{z^{a-1}}{1+z} = z^{a-2} - z^{a-3} + z^{a-4} - z^{a-5} + \text{etc.};$$

et par suite

$$\int_1^\infty \frac{z^{a-1}dz}{1+z} = -\frac{1}{a-1} + \frac{1}{a-2} - \frac{1}{a-3} + \frac{1}{a-4} - \text{etc.}$$

Si l'on substitue ces résultats dans la formule (2), elle donne

$$\int_0^\infty \frac{z^{a-1}dz}{1+z} = \ldots - \frac{1}{a-3} + \frac{1}{a-2} - \frac{1}{a-1} + \frac{1}{a} - \frac{1}{a+1}$$
$$+ \frac{1}{a+2} - \frac{1}{a+3} + \ldots..$$

On en conclut, en vertu de la relation (1), la formule

$$(3) \quad \frac{\pi}{\sin. a\pi} = \ldots - \frac{1}{a-3} + \frac{1}{a-2} - \frac{1}{a-1} + \frac{1}{a} - \frac{1}{a+1}$$
$$+ \frac{1}{a+2} - \frac{1}{a+3} + \ldots..$$

Cette formule, démontrée pour a compris de 0 à 1, est évidemment générale ; car, si l'on y fait

$$a = i + a',$$

i étant un nombre entier quelconque, positif ou négatif, on retombe sur la formule elle-même.

Reprenant le cas de a compris de 0 à 1, et désignant par α une quantité positive moindre que a et très-petite, on multiplie par da les deux membres de la relation (3), et l'on intègre depuis α jusqu'à a. On obtient ainsi

$$\log \frac{tg\frac{a\pi}{2}}{tg\frac{\alpha\pi}{2}} = \ldots - \log\frac{a-3}{\alpha-3} + \log\frac{a-2}{\alpha-2} - \log\frac{a-1}{\alpha-1}$$

$$+ \log\frac{a}{\alpha} - \log\frac{a+1}{\alpha+1} + \log\frac{a+2}{\alpha+2} - \log\frac{a+3}{\alpha+3} + \ldots;$$

ce qui peut s'écrire, en passant des logarithmes aux nombres,

$$tg\frac{a\pi}{2} = a \times \frac{tg\frac{\alpha\pi}{2}}{\alpha} \times \frac{\ldots\left(\frac{4-a}{4-\alpha}\right)\left(\frac{2-a}{2-\alpha}\right)\left(\frac{2+a}{2+\alpha}\right)\left(\frac{4+a}{4+\alpha}\right)\ldots}{\ldots\left(\frac{3-a}{3-\alpha}\right)\left(\frac{1-a}{1-\alpha}\right)\left(\frac{1+a}{1+\alpha}\right)\left(\frac{3+a}{3+\alpha}\right)\ldots}.$$

Si, dans cette relation, on fait converger α vers zéro, il vient, à la limite, la formule

$$(4) \qquad tg\frac{a\pi}{2} = \frac{a\pi}{2} \times \frac{\left(1-\frac{a^2}{2^2}\right)\left(1-\frac{a^2}{4^2}\right)\left(1-\frac{a^2}{6^2}\right)\cdots}{\left(1-\frac{a^2}{1^2}\right)\left(1-\frac{a^2}{3^2}\right)\left(1-\frac{a^2}{5^2}\right)\cdots}$$

d'où l'on déduit, comme cas particulier, la formule de Wallis, dans l'hypothèse de $a = \frac{1}{2}$.

et, par suite, en vertu de la relation (3),

$$\text{(6)} \qquad \frac{dx}{da} = 1 - 2\mu \cos. 2a + 2\mu \cos. 4a - 2\mu^3 \cos. 6a$$
$$+ 2\mu^4 \cos. 8a - \ldots$$

Multipliant par da les deux membres, intégrant et supposant que l'arc x que l'on considère s'annule avec a, on obtient enfin, pour la racine cherchée,

$$\text{(7)} \qquad x = a - \mu \sin. 2a + \frac{\mu^2}{2} \sin. 4a - \frac{\mu^3}{3} \sin. 6a$$
$$+ \frac{\mu^4}{4} \sin. 8a - \text{etc.}$$

présentent le plus souvent le même caractère de certitude que les principes qui les fournissent ; et, dans certains cas, il arrive que l'on peut sans inconvénient les substituer aux principes eux-mêmes, lesquels ne se présentent plus alors que comme de simples conséquences. La Géométrie nous en offre plus d'un exemple.

Toutefois, si l'on peut dire que le choix des vérités premières est indifférent, dans une certaine mesure, à ne considérer que la rigueur des déductions qui rattachent les unes aux autres toutes les vérités que la science a pour objet d'établir, il n'en est plus de même lorsqu'on recherche l'enchaînement le plus naturel et le plus simple, c'est-à-dire celui qui amène le plus sûrement l'esprit à embrasser la science dans son ensemble, en même temps qu'il en rend l'accès plus facile.

A ce point de vue, il nous a semblé qu'il pourrait y avoir quelqu'avantage à présenter sous une forme nouvelle l'un des principes fondamentaux de la mécanique rationnelle, connu sous le nom de principe des mouvements relatifs, ou de principe des vitesses simultanées, et qu'il vaut mieux peut-être désigner sous celui de principe de l'effet des forces.

Il nous serait facile de signaler dans des traités de mécanique, dont nous sommes loin de contester la valeur, l'emploi de considérations peu naturelles ou pénibles, que rendent actuellement nécessaires les premières applications de ce principe. Peut-être même pourrions-nous mentionner dans certains cas une sorte de confusion entre des résultats que

fournit l'expérience et de simples définitions. Mais, il suffira ici pour notre objet d'indiquer sous quelle forme le principe de l'effet des forces nous paraît fournir de la manière la plus facile et la plus nette les théorêmes fondamentaux de la dynamique d'un point matériel.

Énonçons d'abord ce principe en langage ordinaire. Quelques notions préalables fort simples nous paraissent suffisantes pour en rendre l'intelligence accessible à tous.

On peut distinguer dans l'espace trois dimensions que nous appellerons longueur, largeur et hauteur. Par suite, on peut, quand un point matériel se déplace, distinguer son déplacement en longueur, son déplacement en largeur et son déplacement en hauteur.

Cela posé, le principe de l'effet des forces consiste en ce que, si l'on applique une force à un point matériel déjà en mouvement, la quantité de son déplacement en longueur se trouve augmentée de la quantité du déplacement en longueur que produirait la force sur ce point matériel pris au repos; de même pour le déplacement en largeur; de même pour le déplacement en hauteur.

On aperçoit que ce principe ramène l'étude du mouvement d'un point matériel sous l'influence de plusieurs forces, à l'étude du mouvement de ce point sous l'influence de chaque force considérée isolément.

Voyons maintenant quel secours va nous prêter l'analyse pour l'exposition de ce principe et de ses premières conséquences,

I.

DES MOUVEMENTS SIMULTANÉS.

DÉFINITION.

On dit qu'un point matériel est animé de plusieurs mouvements simultanés, ou que plusieurs mouvements coexistent sur un même point matériel, lorsque chacune des coordonnées de ce point s'accroît à chaque instant de la somme algébrique des quantités dont elle s'accroîtrait dans l'hypothèse des mouvements particuliers considérés isolément.

Cette définition est indépendante du choix des axes coordonnés.

Les mouvements particuliers sont dits les *mouvements composants* du mouvement effectif qui est le *mouvement résultant.*

Si l'on prend pour origine des coordonnées la position initiale du mobile, les coordonnées qui correspondent au mouvement résultant sont les sommes algébriques des coordonnées de même nom qui correspondent aux mouvements composants.

Si tous les mouvements composants s'effectuent dans un même plan, le mouvement résultant s'effectue lui-même dans ce plan.

Si l'on considère le mouvement d'un point matériel relativement à trois axes mobiles constamment parallèles aux trois axes fixes, ses coordonnées absolues s'obtiennent en ajoutant aux coordonnées relatives les

coordonnées absolues de même nom de l'origine mobile. Il en résulte que le point matériel peut être considéré comme animé simultanément du mouvement relatif et du mouvement de l'origine mobile.

COMPOSITION DES VITESSES SIMULTANÉES.

Considérant les trois relations qui expriment les coordonnées du mouvement résultant en fonction des coordonnées des mouvements composants, on en déduit, en dérivant par rapport au temps les deux membres de chacune d'elles, que les projections de la vitesse résultante sont les sommes algébriques des projections de même nom des vitesses composantes; et l'on en conclut que, si les vitesses composantes sont représentées par des droites issues du mobile, la vitesse résultante est représentée par la résultante géométrique de ces droites.

COMPOSITION DES ACCÉLÉRATIONS TOTALES SIMULTANÉES.

Si l'on dérive par rapport au temps les trois relations qui expriment les projections de la vitesse résultante en fonction des projections des vitesses composantes, on obtient trois relations nouvelles qui expriment que les projections de l'accélération totale résultante, sont les sommes algébriques des projections de même nom des accélérations totales composantes, et l'on en conclut que, si les accélérations composantes sont représentées par des droites issues du mobile, l'accélération résultante est représentée par la résultante géométrique de ces droites.

II.

PRINCIPE DE L'EFFET DES FORCES.

Si l'on applique une force à un point matériel déjà en mouvement, ce mouvement se compose avec celui que la force communiquerait au mobile partant du repos.

Il en résulte que, si l'on connait la vitesse initiale du mobile et les forces qui le sollicitent, si l'on connait en outre quel serait l'effet de chacune de ces forces agissant seule sur le mobile partant du repos, on obtiendra le mouvement effectif en composant en un seul les mouvements dus à chacune des forces et celui qui correspond à la vitesse initiale.

C'est ce que l'on exprime encore, en disant que tous ces mouvements composants coexistent sur le point matériel; ou que chaque force y obtient son effet, comme si elle agissait seule.

III.

CONSÉQUENCES DU PRINCIPE DE L'EFFET DES FORCES.

De ce principe, combiné avec celui de l'inertie, on conclut d'abord que, si toute force vient à suspendre son action sur un point matériel, ce point se mouvra uniformément sur la tangente à la trajectoire et avec une vitesse u précisément égale à la vitesse v qu'il avait à cet instant. En effet, si les forces continuaient d'agir sur le point pendant un temps infini-

homme qui fut pour moi un ami, pour vous un bienfaiteur, l'expression sincère de nos communs regrets!

Edme Le Sauvage naquit à Caen, dans la grande rue de Vaucelles, en face le Parc-le-Roy (1), le 23 octobre 1778 (2). Son père, Jean-Jacques Le Sauvage, était employé au Bureau des Aides qui siégeait alors rue St.-Jean, dans les bâtiments qu'occupe maintenant l'Hôtel d'Angleterre; sa mère, Marie-Louise-Jeanne Coquille, parente du recteur de ce nom (3), tenait, dans sa maison, une boutique de faïence et un débit de tabac dont le revenu s'ajoutait utilement au traitement modeste que touchait son mari.

Dès que l'enfant atteignit l'âge où les premières études se commencent, on le mit en pension, par économie sans doute, dans un village voisin de Caen, à Soliers, où d'ailleurs résidait un de ses oncles, et il y apprit tellement quellement à lire, à écrire et à compter. Son père, qui le destinait au commerce, tenait à ce que son éducation ne fût pas autrement cultivée.

Après huit ou dix années perdues dans la mauvaise école où il ne se distingua que par son excessive pétulance, il fut rappelé à Caen par sa famille, et placé en apprentissage chez un épicier; il avait quatorze ou quinze ans.

A cette époque, un œil attentif aurait pu voir poindre dans l'intelligence du jeune homme les instincts scientifiques qui s'y organisaient en silence. Ses camarades lui reprochaient fréquemment alors d'oublier, dans les champs et dans les carrières qui avoi-

sinent la ville, les jeux qui les y appelaient, pour admirer une coquille ou s'extasier devant une fleur.

Vers seize ans, il passa du magasin d'épicerie de Caen où il avait dû se dégrossir, dans un établissement du même genre, mais plus considérable, de la ville de Rouen. Ce fut là, comme il se plaisait à le raconter, que ses yeux, jusque là fermés, se dessillèrent, et qu'il vit clair, pour la première fois, dans ses prédispositions intellectuelles. Un *Traité de botanique*, qu'on laissait traîner au milieu des drogues et des plantes et qu'il eut la curiosité d'ouvrir, fut pour lui ce qu'avait été pour Malebranche le *Traité de l'homme* de Descartes, et, comme Plotin, il put s'écrier, en reconnaissant ainsi sa vocation : « Voilà ce que je cherchais ! »,

A dix-sept ans il revient à Caen; c'était en 95. Des écoles centrales, où l'éducation était publique et à peu près gratuite, venaient d'y être installées comme par toute la France. Le Sauvage, honteux de son ignorance, s'inscrit pour en suivre les cours. Mais ce ne sera pas sans entendre gronder sur sa tête un formidable orage. L'ancien employé aux Aides s'obstine à fermer à son fils tout accès aux carrières libérales. Le jeune Edme se voit donc condamné, ne pouvant résister au penchant qui l'entraîne, à quitter la maison paternelle où l'étude lui est interdite, et à vivre solitaire, mais avec ses livres qu'il met au-dessus de tout, du pain qu'en secret lui tendra la sollicitude d'une mère. Ce fut alors que son père lui abandonna, pour qu'il y vécût à ses risques et périls, ce pavillon si fièrement assis au milieu de Montaigu qu'il domine et

autour duquel se déroule un immense horizon, espèce d'aire où l'aiglon sentira croître et se fortifier, en toute liberté, sa vue, ses ongles et ses ailes.

A peine assis sur les bancs, il y est remarqué par un de ses professeurs les plus distingués, l'abbé Delarivière, qui enseignait, sous le nom de *grammaire générale*, la philosophie du temps. Le digne maître conçut bientôt pour son laborieux élève une véritable affection, et prenant à tâche de réparer, dans les limites du possible, les torts irréparables d'une éducation première à peu près nulle, il lui apprit l'indispensable d'abord, c'est-à-dire les éléments des langues française et latine; il y joignit bientôt, l'imagination du jeune homme s'y prêtant de la manière la plus heureuse, des leçons de littérature et même de poésie, qui du reste n'étaient, pour ses études toutes spéciales d'histoire naturelle, qu'un accessoire indispensable ou une décoration.

N'omettons pas ici un trait qui honore à la fois et le professeur et le disciple. Le Sauvage appréciait à sa juste valeur le sacrifice que M. Delarivière voulait bien lui faire de ses rares loisirs; mais comment lui en témoigner sa vive reconnaissance? Une paire de pistolets montés en argent était le seul objet de luxe qu'il possédât et il y tenait singulièrement; il n'hésite pas à s'en dessaisir, heureux de pouvoir en offrir le prix à son maître qui le refusa (4)!

Sur ces entrefaites, son père vint à mourir. Plus libre de ses actions qu'il ne l'avait été jusqu'alors, pouvant d'ailleurs disposer d'un revenu modeste, Le Sauvage dut songer au choix d'un état. Entre les pro-

essions qui se présentaient à lui, il en était une, la médecine, dont les affinités avec ses études de prédilection ne pouvaient le laisser indifférent. Sa détermination fut promptement arrêtée, et bientôt il commence, sous le docteur Dominel auquel il s'attache, son éducation médicale (5).

Après deux années passées dans ce noviciat fécond, mais insuffisant, il se rend à Paris. Là, il rencontre les maîtres les plus habiles, Roux entr'autres et Boyer; il se lie avec une jeunesse d'élite qui réunissait toutes les célébrités futures de la médecine française, les Marjolin, les Delpech, les Lisfranc, les Blanche, les Rémusat, les Dupuytren, dont il est le digne émule. En quittant l'École, il remportait, au concours qui avait lieu entre les élèves sortants, la grande médaille d'argent, et bientôt après, sur trois ou quatre places d'internes, vacantes à l'Hôtel-Dieu et que se disputaient plus de soixante candidats, il obtenait la seconde.

Dans ce poste, où la jeunesse intelligente acquiert si rapidement, grâce aux nombreuses observations que chaque jour elle y peut faire, l'expérience de l'âge mûr, de nouveaux avantages l'attendaient encore. De 1806 à 1808, il remporte le premier prix d'anatomie à la Faculté de médecine, et le premier prix de clinique aux hôpitaux de Paris. Enfin, en 1810, il prend (je n'ai pas besoin de dire avec quel succès) son grade de docteur.

Une grande question se pose alors pour lui, dont la solution aura sur toute sa carrière l'influence la plus décisive. Où se fixera-t-il? Sur quel théâtre accom-

plira-t-il la mission qu'il s'est donnée? S'il s'établit dans la capitale dont il est déjà une des plus belles espérances, je ne crains pas de lui prédire une des destinées médicales les plus hautes de son époque. Si, au contraire, il quitte le foyer loin duquel le feu sacré qui brûle en lui doit nécessairement se refroidir; s'il se condamne à vivre dans quelque ville de province où il aura tout à créer, tout à réformer, où il lui faudra, pour être utile, descendre des hauteurs qui convenaient si bien à sa nature; s'il revient en Basse-Normandie.... Mais n'anticipons point; nous allons voir ce qu'il y pouvait faire, en voyant ce qu'il y a fait.

Il arrivait à Caen avec la réputation méritée d'un grand savoir en thérapeutique et d'une rare dextérité chirurgicale. Cette double réputation, celle surtout d'opérateur habile, s'accrut rapidement. Sous ce dernier rapport, son succès fut immense. Avant lui, à vrai dire, la chirurgie existait à peine à Caen. A l'exception de quelques hommes distingués, M. Bénard entr'autres (6), qui devançaient et préparaient avec bonheur le régime nouveau, on en était encore à peu près aux pratiques et aux praticiens de l'ancien régime (7).

La clientèle, on le suppose bien, ne se fit pas attendre. Quelques grandes familles avaient adopté le jeune médecin que leur recommandait non-seulement sa science, mais la distinction native de sa tenue et de ses manières. Le Lycée se l'était attaché, dès son arrivée, et il le conserva jusqu'à la fin sous tous les proviseurs qui s'y succédèrent. Un établissement religieux, La Charité, lui demanda ses

soins à la même époque et ne lui fut pas moins fidèle. L'enseignement public voulut aussi se l'approprier. Une École secondaire avait été fondée à Caen en 1808 ; en 1821, la chaire de thérapeutique étant devenue vacante par le décès de M. Desbordeaux qui l'occupait depuis sa création (8), le docteur Le Sauvage fut choisi pour l'y remplacer. Il avait, en 1814, préludé à cet enseignement officiel, et s'était en quelque sorte désigné au choix futur de l'Université, par un cours tout volontaire de médecine opératoire qu'il avait fait avec une verve et un talent hors ligne à l'hôpital militaire temporairement établi dans nos murs.

Cependant ses devoirs de professeur, ses occupations de praticien n'occupaient pas entièrement ses journées qu'il allongeait d'ailleurs en ne donnant au sommeil que le plus strict nécessaire (9) ; il y trouvait encore du temps pour ses études de géologie, de botanique et d'ornithologie, recueillant dans ses courses à travers le Calvados que ses malades le forçaient à parcourir en tout sens, des fossiles, des plantes, des oiseaux qu'il s'empressait de communiquer, avec ses observations et ses commentaires, à la jeunesse studieuse.

Ses connaissances en histoire naturelle étaient si bien appréciées que la Faculté des Sciences n'hésitait pas, toutes les fois que l'occasion lui en était donnée, à y recourir ; et lorsque le professeur chargé de cette branche de l'enseignement se trouvait empêché, c'était Le Sauvage qui le suppléait.

Il menait donc encore de front, à cette époque,

laissant aux pauvres marins qui passaient à sa visite les trois francs que jusque-là chacun d'eux remettait au médecin.

Mais entre ces marques de haute confiance dont il fut honoré par l'État et par ses concitoyens, il en est une surtout dont il était, et avec raison, aussi heureux que fier; en 1831, à la mort du docteur Dominel, il avait été investi des importantes fonctions de chirurgien en chef des Hospices qu'il conserva jusqu'en 1846. Ce furent assurément les quinze meilleures années de sa carrière médicale. Un champ lui était ouvert où son génie et son caractère pouvaient se produire et se produisirent, en effet, sous leur plus beau jour. Là se montrèrent, non point par saccade et accidentellement, mais avec une constance, avec une uniformité qui ne se démentirent jamais, toutes ces vertus du cœur, de l'intelligence, et, passez-moi le mot, de la main, qui se trouvent si rarement réunies. Patience et bienveillance sans bornes pour le malade, rapidité et sûreté du diagnostic, habileté mécanique tellement remarquable qu'on en était toujours surpris quoiqu'on s'y attendit toujours, voilà ce que ne se lassaient pas d'admirer en lui ceux qui furent admis à le suivre pendant ses consciencieuses visites et qui assistèrent à quelques-unes de ses nombreuses et presque toujours heureuses opérations. Cependant le patient lui rendait en affection et en reconnaissance ce qu'il en recevait en sacrifices de toute nature et en généreux procédés; de bonnes traditions s'établissaient; d'excellents exemples étaient donnés, et le chiffre de la mortalité s'abaissait d'une manière notable; nous dirions que ces

quinze années furent comme l'âge d'or de l'Hôtel-Dieu, s'il pouvait y avoir un âge d'or pour un séjour où se concentrent tant de misères, où se réunissent tant de douleurs!

Malgré tous ces travaux officiels et strictement obligatoires, ou plutôt pour répondre dignement à leurs immenses exigences, M. Le Sauvage ne passait pas un jour (c'était chez lui une habitude qu'il proposait sans cesse comme une règle et un devoir à ses élèves) sans lire et relire quelques pages de l'un des traités classiques, monuments immortels de la science. Il suivait avec un soin extrême, dans les Recueils périodiques où ils sont consignés en quelque sorte heure par heure, les progrès incessants de l'art, se tenant ainsi au courant des connaissances contemporaines, et continuant, jusque dans ses dernières années, c'est-à-dire à un âge où le repos est presqu'une nécessité et où l'on ne vit guère en général que par la mémoire, à rester sur la brèche, ou pour mieux dire, à marcher avec le temps.

Ce besoin qu'il éprouvait de prendre part au mouvement intellectuel de son siècle, le porta de bonne heure à rechercher ces Compagnies savantes où sont représentées toutes les branches des connaissances humaines; et nous savons avec quel intérêt, avec quelle activité il en suivait et en partageait les travaux.

Dès 1809, il était affilié, comme correspondant, à la Société de Médecine de Caen dont il fut à l'unanimité nommé titulaire en 1813 et à laquelle il paraît avoir été heureux d'appartenir jusqu'en 1818, où une altercation sans gravité et dans laquelle il n'eut peut-être pas tous les torts, s'étant élevée entre lui et ses

collègues, il se vit, par une de ces mesures toujours regrettables et dont le corps qui en use ne souffre pas moins que le membre qui en est frappé, obligé de quitter la place (12).

L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de la même ville se l'était attaché, comme associé résidant, vers 1813 et, comme titulaire, en 1816; il eut l'honneur de la présider pendant l'année 1840-1841; c'était, de tous les corps savants qui se l'attachèrent celui qu'il affectionnait le plus et auquel il faisait avec le plus d'empressement, et en toute circonstance, ses meilleures communications.

En 1827, deux autres Compagnies caennaises, la Société d'Agriculture et la Société Linnéenne le recevaient dans leur sein; il présidait la première en 1842-1843; la seconde, en 1841-1842 et en 1846-1847.

C'est lui qui, en 1849, fonda l'Association médicale de Caen, qu'il présida deux fois, et dont jusqu'à sa mort il resta le patron.

Il s'était encore enrôlé, sous M. de Caumont, dans l'Association Normande et dans l'Institut des Provinces, et il était « un de ceux qui prirent part à l'œuvre des Congrès scientifiques; il y siégeait à Caen, en 1853; à Tours, en 1847; et à Orléans, en 1851 (13). »

Une foule de Sociétés savantes, et des plus considérables, avaient inscrit son nom sur la liste de leurs correspondants; c'étaient, entr'autres, l'Académie de Médecine, les Sociétés Philomatique, Anatomique, de Chirurgie et d'Histoire naturelle de Paris; c'étaient encore la Société de Médecine pratique de Montpellier, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de

Rouen, ainsi que sa Société de Médecine. Un de ses opuscules nous le donne, dans son titre, comme membre de plusieurs Sociétés étrangères; mais nous n'avons sur ce point aucun renseignement.

Un honneur qui l'aurait beaucoup flatté et auquel il avait quelques droits, c'était celui de figurer parmi les correspondants de l'Institut de France; l'illustre corps l'avait du reste agréé pour la section d'anatomie, comme un de ses candidats; ce n'était donc plus qu'une question de temps.

Quoiqu'il lui fût bien difficile, sa vie étant si occupée, si remplie, de recueillir les observations que sa pratique lui fournissait journellement et les réflexions qui en jaillissaient dans sa vive intelligence, quoique d'ailleurs son éducation première et le manque complet d'exercice lui rendissent extrêmement pénible la rédaction même négligée des notes qu'il jetait sur le papier, il ne pouvait pas se résigner à laisser périr, faute d'une publicité quelconque, celles de ses conceptions qui lui paraissaient propres à faire avancer la science. L'histoire naturelle et surtout la médecine lui doivent donc un grand nombre de *Mémoires*, *Recherches*, *Considérations*, *Communications*, que, dans les derniers temps, il relisait, avant de les publier, avec un ami un peu plus versé que lui dans les choses grammaticales et littéraires. Ces opuscules dont, en les réunissant, on pourrait former deux bons volumes, sont, à l'exception de cinq ou six d'entr'eux que leur auteur a édités ou fait tirer à part, dispersés dans d'immenses recueils, où ils sont pour ainsi dire perdus. Nous en avons religieusement dressé le catalogue que

nous donnons *in extenso*, à la suite de cette Notice, avec quelques indications bibliographiques qui aideront à les trouver.

Je me contente de mentionner ici deux manuscrits dont l'Académie, à laquelle je les offre, n'hésitera pas sans doute à enrichir ses *Mémoires:* ce sont les premiers chapitres de deux livres dans lesquels le savant docteur se proposait de résumer sa philosophie médicale, et qu'il aurait intitulés, je crois, l'un, *Traité des fièvres ;* l'autre, *Théorie de la vie ;* ces pièces dans lesquelles on reconnaît l'élève progressif de Bichat et de Broussais, étaient, à ses yeux, son testament scientifique, et il regrettait vivement, à ses derniers jours, de les laisser inachevées (14).

Je n'entreprendrai pas ici, Messieurs (ce serait une longue étude, qui d'ailleurs demanderait des connaissances que je n'ai pas) de rechercher quel fruit la science a pu tirer ou tirera des ouvrages imprimés ou inédits encore de notre regretté collègue ; je me contenterai d'en indiquer le caractère le plus général.

Comme tous les hommes véritablement supérieurs, le docteur Le Sauvage ne prenait la plume que lorsqu'il avait sur une question donnée quelque vue nouvelle à émettre. Ainsi, dès son début, il démontre, par des expériences décisives, contre un préjugé médical universellement reçu, l'innocuité du verre et des substances vitriformes portées à l'intérieur des organes digestifs; à l'autre extrémité de sa carrière d'écrivain, il vient prouver que si la détermination des tumeurs que l'on rencontre dans l'économie, est encore si incertaine, c'est qu'on n'a pas songé jusqu'ici « à bien

un aliment de pénible digestion, et il n'en usait qu'avec une extrême réserve.

Ses moyens thérapeuthiques étaient d'une grande simplicité. Il n'avait recours, qu'à la dernière extrémité, aux médicaments en général et en particulier à ceux qu'on appelle *héroïques*; on connait son antipathie profonde pour le traitement mercuriel. La diète et la saignée étaient ses moyens de prédilection, parce qu'il en pouvait, à l'avance, mesurer l'effet et la portée; l'empirisme ne lui convenait pas plus en pratique qu'en théorie; en tout et partout il raisonnait son art.

Ce n'est pas seulement par son rare talent, c'est encore et surtout par son généreux caractère qu'il a honoré sa noble profession. Nul n'y a porté plus de dignité, plus de dévouement à son œuvre, plus de désintéressement. De tous côtés les témoignages affluent : c'est à qui viendra payer à sa mémoire un tribut de reconnaissance et de vénération. Ici, c'est un ancien magistrat, appauvri par des circonstances malheureuses, qui veut lui faire accepter le prix de ses soins : « N'insistez pas, lui dit-il; vous m'offenseriez; ne suis-je pas votre ami? » Là, c'est un jeune avocat, habitué à gagner ses causes, mais qui ne peut tenir devant ce mot parti du cœur : « N'étais-je pas l'ami de votre père? » Ailleurs, ce sont de pauvres infirmes qu'il ne se contente pas d'aller soigner dans leurs tristes demeures, au fond de leurs villages, mais auxquels, en les quittant, il laisse pour adieux la santé et sa bourse (27)! Que de services il a ainsi rendus qu'il cachait à tous les regards, qu'il eût voulu (tant

il avait la pudeur du bien!) se cacher en quelque sorte à lui-même! Qui jamais réalisa mieux que lui cet idéal du médecin que j'ai inscrit en tête de cette Notice? Qui justifia mieux la belle définition qu'on en a donnée : *Vir bonus, medendi peritus?*

Ces précieuses qualités, qui le faisaient estimer et aimer de ses malades, on les retrouvait, on ne pouvait pas ne pas les retrouver en lui, dans les relations journalières de la vie. Je n'en finirais pas, si je voulais raconter les traits innombrables d'obligeance dont sa longue carrière fut remplie.

D'une économie extrême pour ce qui le concernait personnellement, il portait dans ses rapports avec ses connaissances une générosité de bon ton et de bon goût, qui ne dégénérait jamais en prodigalité. Il faisait, avec une grâce et une convenance parfaites, les honneurs de sa table à ses compatriotes et aux étrangers de distinction qui venaient s'y asseoir. Il est bien peu de notabilités scientifiques qui aient traversé Caen, sans lui donner une de leurs soirées; son appartement de la rue Bernières prenait ainsi, de temps à autre, l'aspect et l'animation d'un salon de Paris (28).

Ses amis savent combien son commerce était sûr, et tout ce que, le cas échéant, il mettait à leur service de chaleur et de dévouement.

Ses sympathies étaient acquises à tout ce qui était beau et bon. Étranger à l'envie, il s'empressait de reconnaître et d'honorer le mérite partout où il le rencontrait (29).

Mais hélas! il était homme et faible. Quelques-unes de ses meilleures qualités, parce qu'il ne savait pas

en régler l'usage, devenaient, il faut le dire, de dangereux défauts. Son besoin de perfection en toute chose le rendait, pour ce qui l'approchait, d'une exigence souverainement injuste. Il était d'une impitoyable sévérité pour la lâcheté, l'ignorance, la sottise, ou ce qui lui paraissait tel. Ses jugements sur les personnes et sur les choses, trop rapides, trop absolus, pour être toujours sûrs et vrais, étaient aussitôt, quel que fût dans le moment son entourage, exprimés que conçus.

On comprend assez combien cette âpreté immodérée dut, surtout dans un pays de retenue et de réserve excessives, lui susciter d'ennemis. Peut-être ces inimitiés furent-elles une des causes qui reculèrent pour lui l'heure où le Gouvernement lui donna une distinction à laquelle il avait tant de droits; il ne comptait pas moins de soixante et six ans, lorque, le 29 avril 1844, M. Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, lui annonçait que « sur son rapport et pour récompenser ses honorables services et les succès qu'il avait obtenus dans son enseignement, Sa Majesté avait bien voulu le nommer chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur (30). »

Quelques années plus tard, en 1848, il arrachait avec douleur de sa boutonnière et ne consentait qu'à grand'peine à reprendre ce ruban dont, un moment, il avait cessé de s'estimer digne, quand après une déplorable scène sur laquelle je n'arrêterai pas vos souvenirs, il se crut obligé de quitter l'Hôtel-Dieu qu'il aimait tant, se résignant à n'en être plus que le chirurgien en chef honoraire (31).

A dater de cette époque, un changement marqué s'opéra dans son moral; ce qui avait été d'abord un affreux découragement, un désespoir profond, était devenu un chagrin sourd, une tristesse concentrée.

Joignez à cela l'effet inévitable de l'âge. Il était de ces hommes qui ne veulent pas vieillir, et il lui fallait bien cependant, quoique le temps l'eût singulièrement ménagé, en reconnaître les atteintes; sa vue faiblissait; sa main, sans trembler encore, n'avait plus cette fermeté que nous lui avions connue; son agilité corporelle s'efforçait de se démontrer par ce que je me permettrais presque d'appeler des bravades de jeunesse (32). Il se sentait décheoir et ne s'y résignait point.

C'est dans cet état d'affaissement dont souffraient à la fois en lui le corps et l'âme que, dans le courant de novembre 1850, il se rendit à Paris. Là, il voit ses amis comme de coutume; comme de coutume, il s'intéresse aux travaux des corps savants. Le jeudi, 18 novembre, il assistait à la séance tenue, sous la présidence de M. Guersant, par la Société de Chirurgie; le même jour, il communiquait à l'Académie des Sciences ses dernières *Recherches sur les polygénèses monovariennes* (33).

La veille et le jour même de son départ pour Caen, il s'était beaucoup fatigué dans des courses qu'il fit à pied, à Paris même et aux environs; il n'en voulut pas moins, tout souffrant qu'il était et quoi que put faire M. Londe pour le retenir, prendre la voiture où il devait passer une froide nuit. De retour avec une extinction de voix et une affection de poitrine assez

grave, au lieu de s'imposer le repos dont il avait tant besoin, il reprend en toute hâte ses habitudes laborieuses. Le mal s'aggrave : les docteurs Hardouin, Le Bidois, Roulland, Leclerc s'en inquiètent et le conjurent de songer sérieusement à sa santé propre au lieu de s'occuper de celle des autres; il ferme l'oreille à leurs conseils, à leurs instantes prières, et ne s'arrête que lorsqu'enfin la pneumonie en est arrivée au point où l'art ne peut plus rien contr'elle.

Cependant il consignait ses volontés suprêmes dans un codicile où s'achève et se couronne dignement sa vie d'honnête homme et de bon citoyen; on y retrouve sa tendresse pour les pauvres et pour le bel établissement où il avait eu long-temps le bonheur de leur prodiguer ses soins; son esprit d'ordre et de justice; son respect pour les lois et les institutions du pays; sa pieuse sollicitude pour sa ville natale et en particulier pour son Musée, sa Bibliothèque, son École de Médecine, son Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres! Avec quelle délicatesse il y laisse à tout ce qu'il aimait un affectueux souvenir (34)!

Ce dernier adieu dit au monde et à ce qu'il y regrettait, il s'alite, fait demander notre excellent collègue, M. l'abbé Varin, qui vient deux fois l'entretenir des vérités éternelles, reçoit quelques amis qui lui pressent la main en pleurant, et meurt dans les bras du docteur Lépée qui le soigna jusqu'à son dernier moment avec une affection toute filiale, le vendredi, 10 décembre, vers une heure du matin. Il était entré, depuis un mois et dix-huit jours, dans sa soixante-quinzième année.

Le lundi, 13, la cité tout entière, grands et petits, se pressaient à ses obsèques. Dans l'imposant cortège qui accompagna le mort à sa dernière demeure, on remarquait le général commandant la sous-division militaire, M. Châtry de Lafosse; un ancien ministre d'État, M. de Guernon-Ranville; M. Borgarelli d'Ison; M. de Caumont, et une foule d'autres personnages qui, à des titres divers, honorent le pays. Le Corps enseignant, Facultés, Lycée, professeurs, élèves, y assistait en masse.

A dix heures et demie, le convoi partit de la rue de Bernières. MM. Raisin-Mutel et Cachelou, neveux du défunt, conduisaient le deuil. Les élèves de l'École de Médecine réclamèrent l'honneur de porter le cercueil à l'église paroissiale. Les quatre coins du drap mortuaire étaient tenus par MM. le Recteur de l'Académie, le Directeur de l'École de Médecine, le Doyen de la Faculté des Lettres et le Proviseur du Lycée.

Après le service, célébré à St.-Pierre, le corps fut transporté, sur le char funèbre, à l'Hôtel-Dieu, où le reçut le clergé de l'établissement; de nouvelles prières furent adressées au ciel pour le repos du mort; ses restes furent ensuite, d'après un vœu exprimé par lui en termes pleins d'affection dans ses dispositions testamentaires, déposés au milieu des pauvres dont il avait été pendant sa vie l'ami et le père.

Là, sur la tombe encore ouverte, M. le Maire, président de la Société d'agriculture; M. Vastel, directeur de l'École; M. le docteur Le Prestre et M. Roulland rappelèrent, dans d'éloquentes paroles, les vertus et les mérites du citoyen, du professeur et du prati-

cien. Puis un détachement du 41e. de ligne rendit à la décoration que M. Le Sauvage avait si bien gagnée et si dignement portée, les honneurs militaires ; et la foule s'écoula, silencieuse, recueillie ; on sentait qu'on venait de faire une de ces pertes qui ne se réparent point !

NOTES.

—

(1) C'est la maison qui porte le n°. 88. Le *Parc-le-Roy* était, à ce qu'il paraît, une très-ancienne auberge qui a été, en 1834, remplacée par la grande maison de commerce que dirige aujourd'hui M. Lesaulnier.

(2) « Octobre 24, 1778. Baptisé par moy Jean François Monpellier, prêtre, vicaire de cette paroisse, un fils né d'hier du légitime mariage de Jean-Jacques Sauvage et de Marie-Louise-Jeanne Coquille, nommé Edme. Le parrain, Philippe-Jean Autin, secrétaire à l'intendance de Caen; la marraine, Marie-Thérèse Fergaut, veuve Beaupré ; et ont signé... » Extrait des Registres de l'Etat civil.

(3) Sur Coquille-Deslongchamps (Henri), né à Caen en 1746, mort à Paris en 1808, voyez F. Boisard, *Notices biographiques, littéraires et critiques sur les hommes du Calvados qui se sont fait remarquer par leurs actions ou par leurs ouvrages*, in-12, Caen 1848, p. 81.

(4) L'abbé Delarivière (qui méritait peut-être une mention dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques;* à qui, dans tous les cas, si Dieu me prête vie, je consacrerai quelques pages dans mon *Histoire des philosophes normands*), après avoir professé à Caen, où il était en même temps secrétaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, fut attaché, pendant quelques années, comme professeur, au collége royal de Clermont, et en-

suite, comme inspecteur, à l'Académie de Strasbourg. J'ai un moment, vers 1819 ou 1820, suivi, à la Sorbonne, où il vint terminer sa carrière universitaire, ses leçons sur la logique. On a de lui, à ma connaissance, 1°. *Éléments de grammaire française*, 1 vol. in-8°., Caen, 1799; — 2°. *Principes généraux de grammaire française et de grammaire latine*, broch. in-8°., Caen, 1800; — 3°. *Notice historique sur M. Dugua*, broch. in-8°., Caen, 1802; — 4°. *Discours prononcé à la distribution des prix de l'École centrale du Calvados, le* 15 *août* 1802, broch. in-8°., Caen, 1802; — 5°. *Projet d'un cours d'éducation*, broch. in-8°., Caen, 1804; — 6°. *Exposé sommaire des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de la ville de Caen*, broch. in-8°. de 44 pages, Caen, 1805, réimprimé, en 1811, avec les additions que nécessitait l'histoire de la Compagnie depuis 1805 et formant alors un vol. in-8°. de 360 pages avec ce titre : *Rapport général sur les travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de la ville de Caen depuis décembre* 1800 *jusqu'au* 1er. *janvier* 1811; dans ce *Rapport*, l'auteur mentionne et analyse, de la page 278 à la page 303, cinq opuscules lus par lui devant ses collègues et intitulés : a. *Observations sur le plan d'une méthode pour l'enseignement élémentaire de la lecture*; b. *Sur l'instruction de la première enfance*; c. *Quelques considérations sur le sort des indigents et sur l'extinction de la mendicité*; d. *Sur le calendrier républicain et sur le nouveau système des poids et mesures*; e. *Dissertation sur la mémoire*; — 7°. *Rapport sur les travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen pour les années* 1811, 1812, 1813, 1814 et 1815, faisant suite au Rapport général imprimé en 1811, in-8°. de 315 pages; — 8°. *Grammaire française classique*, première partie, Rudiments, in-12 de 4-180-LXVII pages, Clermont-Ferrand, 1817; ce livre est dédié à Messieurs de l'Académie des Sciences, Arts et

Belles-Lettres de Caen » ; — 9°. *Logique classique*, 1 vol. in-8°., Paris, 1819 ; — 10°. *Nouvelle logique classique*, in-8°. de 460 pages, Paris, Hachette, 1829.

(5) Pierre Chorin-Dominel, né je ne saurais dire dans quelle ville de la Manche, en 1770, mort à Hérouville, près Caen, où ses restes reposent, en 1831, était médecin du collége royal et des prisons civiles, professeur de clinique externe à l'École secondaire de Médecine, chirurgien en chef des Hospices, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, et de plusieurs autres sociétés savantes. Je ne connais de lui qu'un « Discours prononcé par le citoyen Dominel, ex-chirurgien en chef des hôpitaux militaires de la République, professeur de médecine opératoire aux Écoles de Médecine de Caen, à l'ouverture de son cours, le 2 messidor an VII » ; c'est une brochure in-8°. de 22 pages, imprimée à Avranches, et dont la Bibliothèque de Caen possède un exemplaire.

(6) Bénard (Gilles-Pierre), né à Juaye, canton de Balleroy (Calvados), vers 1745, mort à Caen, dans sa 58e. ou 59e. année, en 1803. Il y avait rempli, pendant 27 ans, avec une grande distinction, les fonctions importantes de chirurgien en chef des hôpitaux civils et militaires. M. Dominel, qui lui succéda dans ce poste élevé, MM. Trouvé, Ameline et Le Sauvage se faisaient honneur d'être ses élèves. Il comptait au nombre de ses amis le célèbre Pelletan ; le docteur Deschamps, médecin de l'hospice de la Charité, à Paris, et Sabattier, chirurgien à l'hôpital militaire des Invalides. Sa bienfaisance était égale à son talent, et il fut sincèrement regretté des pauvres pour lesquels il vécut trop peu. Malheureusement son savoir descendit tout entier avec lui dans la tombe ; il n'a rien imprimé et n'a laissé aucun manuscrit.

(7) Pendant fort long-temps, on le sait, l'état de barbier et la profession de chirurgien restèrent confondus. Les

femmes pouvaient exercer comme les hommes ; il y avait des chirurgiens et des chirurgiennes (*cirurgicus*, *cirurgica* ; Édit de Philippe-le-Bel, novembre 1311, dans les *Ordonnances du Louvre*, t. I, p. 490), des *barbiers* et *barbières* (Édit de Charles VIII, 19 mai 1438, art. 12, dans les *Ordonnances du Louvre*, t. XIII, p. 265). Les hommes de l'art non-seulement ne dédaignaient pas les modestes fonctions de barbier; ils les réclamaient comme une indispensable ressource, prétendant « qu'aux pays où l'air est bon, les chirurgiens ne subsistent que par le moyen des barbes qu'ils font » (*Arrêts du parlement d'Aix*, recueillis par Boniface, édit. de 1708, t. I, p. 488). Voyez, pour toute cette curieuse histoire, les *Recherches sur la législation et l'histoire des barbiers-chirurgiens*, par M. Berriat-Saint-Prix, dans les *Mémoires* et *Dissertations sur les Antiquités nationales et étrangères*, publiés par la Société des Antiquaires de France, nouvelle série, t. III, p. 217-251 ; cf. l'article Chirurgie, par M. Fournier de Pescay, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, t. V, p. 115 et suivantes.

(8) Desbordeaux (Pierre-François-Frédéric), né en 1763 à Caen où il mourut en 1821, après avoir fait d'excellentes études, embrassa la carrière médicale qu'il fournit avec autant de succès que de dévouement. Médecin en chef des hospices, professeur de thérapeutique à l'École secondaire, membre du jury médical, correspondant de l'École de Médecine de Paris et de la Société médicale de l'Eure, il appartenait encore à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, et à la Société d'Agriculture et de Commerce du département du Calvados. Le Conseil municipal de Caen le compta au nombre de ses membres. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés, l'un *Sur le cancer*, un autre *Sur l'orthopédie*, un troisième *Sur les fièvres qui règnent épidémiquement en Europe*. Sa famille possède, en

outre, plusieurs manuscrits qui témoignent tous de son amour pour la science ; on y remarque un *Traité sur les maladies des femmes*, et d'intéressantes notes recueillies au Bon-Sauveur *Sur l'état mental des aliénés*, auxquels l'abbé Jamet l'avait appelé à donner ses soins. Voyez les quelques lignes que M. Hébert a consacrées à sa mémoire dans son *Rapport sur les travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, pour l'année* 1821, p. 36, et sa *Notice biographique*, par M. Faucon-Duquesnay, broch. in-8°. de 18 pages; Caen, Poisson, 1822.

(9) « Levé presque constamment avant le jour, se couchant fort avant dans la nuit, notre laborieux collègue trouvait ainsi le temps de satisfaire aux exigences d'une nombreuse clientèle et à sa passion pour l'étude des sciences médicales et naturelles. » M. le docteur Vastel. *Discours prononcé sur la tombe de M. Le Sauvage.* — Un des nombreux billets qu'il m'adressa finissait par ces mots : « Je dors. Il est plus d'onze heures et demie ; et je me lève à cinq heures demain. Vale, vale. »

(10) Pour la vie et les publications de M. J.-F.-V. Lamouroux, né à Agen, en 1779, mort à Caen, en 1825, voyez la *Notice* rédigée par M. Eudes-Deslongchamps, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, année 1829, p. 357-383.

(11) « Notre savant collègue fut, en effet, autrefois le maître de la plupart d'entre nous, et tous nous sommes heureux de conserver, comme au premier jour, le souvenir de ses conseils et de son enseignement. » M. le docteur Vastel, *Discours prononcé sur la tombe de M. Le Sauvage.* — « Long-temps M. Le Sauvage fut placé comme chirurgien en chef à la tête de cet hôpital, et c'est à ce titre que moi, qui ai eu l'honneur d'être son élève et à qui la tâche difficile de lui succéder a été léguée, je crois devoir vous rappeler, au sein de ce bel établissement, les

services signalés qu'il y a rendus. » M. le docteur Le Prestre, *Discours prononcé sur la tombe de M. Le Sauvage.*

(12) Voici en quelques mots l'histoire officielle de cette exclusion : — A la séance du 17 novembre 1818, M. le Président donne lecture de deux lettres de M. Le Sauvage, qui déclare que la Faculté de Paris lui ayant, par méprise, délivré un diplôme de docteur en chirurgie, vient de réparer son erreur en lui adressant un diplôme de docteur en médecine ; il demande que dans la liste des membres de la Société, ce dernier titre, qui est véritablement le sien, soit substitué au premier qu'on y avait inscrit jusque-là. La Société, après en avoir délibéré, décide que l'ancien titre sera maintenu jusqu'à ce que le nouveau diplôme lui soit présenté. Dans la séance du 15 décembre, le Président, M. Dominel, affirme avoir vu le nouveau diplôme. La Société persiste à en demander l'exhibition ; M. Le Sauvage l'ayant refusée et s'étant plaint à l'administration, est, dans une séance extraordinaire tenue le 23 décembre, « pour sa conduite turbulente et scandaleuse, et le mépris qu'il a cherché à déverser sur la Société, éliminé par 11 sur 13 votants. » Extrait des *Procès-verbaux de la Société de Médecine.* — Du reste, l'opinion que j'émets à ce sujet, M. le docteur Leclerc l'avait consignée dans une *Notice* inédite et qu'il a bien voulu me communiquer, *sur la vie médicale de M. Le Sauvage*, où je lis : « Depuis son élimination de la Société de Médecine de Caen, élimination motivée par des torts *qui pouvaient être réciproques...* »

(13) Voyez M. de Caumont, *Annuaire de l'Institut des provinces et des Congrès scientifiques*, année 1853, p. XIII.

(14) Voyez plus bas son *Testament*, dans les dernières lignes.

(15) « Il est bien peu de leurs branches (des sciences médicales et naturelles) qui n'aient exercé son heureuse intelligence, et les unes et les autres lui doivent de nom-

breux travaux, aussi ingénieux que profonds. » M. le docteur Vastel, *Discours prononcé sur la tombe de M. Le Sauvage.*

(16) « Thamnastérie, *Thamnasteria*, *polyp.*; genre de polypiers établi par Le Sauvage, sur une espèce fossile, trouvée aux environs de Caen... Lamouroux, qui le connaissait, l'avait laissé dans le genre *Astrée.* » *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, rédigé et publié sous la direction de M. Bory de Saint-Vincent, t. XVI, p. 206. Cfr. *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris*, t. I, part. 2, p. 241, pl. XIV. — Consulté par le docteur Le Sauvage, sur la question de savoir si le genre qu'il proposait lui paraissait suffisamment fondé, M. De France lui répondait, sous la date du 14 décembre 1827 : « Bien que nous ne sachions guères, en général, ce que c'est qu'un genre, je crois bien que, d'après la manière dont on les fait, votre *Thamnasteria* doit en constituer un particulier. » Et il l'admit, en effet, comme tel.

(17) « Personne ne connaissait mieux que lui l'*habitat* des plantes dans le Calvados ; il en découvrait continuellement de nouvelles pour la flore de la Basse-Normandie. » Girardin, *Notice sur M Le Sauvage*, dans le *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, pendant l'année* 1852-1853, p 72. — « M Le Sauvage était un de ceux qui connaissaient le mieux l'*habitat* des plantes dans le Calvados. » *Annuaire de l'Institut des provinces et des Congrès scientifiques*, 1853, p. XII. — Le *Catalogue des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans le département du Calvados*, rédigé par MM. L. Hardouin, F. Renou et E. Leclerc, in-12, Caen, 1849, compte M. Le Sauvage au nombre des botanistes qui ont fourni pour sa rédaction des indications de localités (p. XIV), et son nom est répété presqu'à chaque page dans le cours du volume.

)n dit qu'v
tvements s
xistent sur
coordonn
somme alg
ts l'hypoth
lément.

Cette défi
ordonnés.
Les mouv
mposants
sultant.
Si l'on p
ɔn initia
ɔndent a
gébrique
ɔrrespon
Si tous
ans un
ıi-mêm
Si l'on
elativen
èles au
'obtien

...ve, sur ce fait, dans les papiers du docteur ...une note que je transcris littéralement :

...me Sanson (Elisabeth-Joséphine), âgée de ...ne assez forte constitution, résidait, depuis ...ps, dans la communauté de Notre-Dame-de- ... éprouvait, depuis une semaine environ, un ...ral qui se traduisit, le 7 mai, par un mal de ...les symptômes persistèrent les jours suivants. ...tiqua une saignée. Elle prit quelques boissons ...on lui plaça sur la gorge un cataplasme émol- ...déglutition était embarrassée et douloureuse. ...vis la malade, le 17, elle était affaiblie par ...ours de diète ; il y avait apyrexie complète. Les ...et le voile du palais étaient assez gonflés, mais ...colorés. Il était visible qu'à la difficulté de la ...n s'ajoutait une gêne de la respiration. On ap- ...large vésicatoire entre les épaules. Le 18, il y a ...ion dans la difficulté de respirer, qui a lieu seule- ...is le mouvement d'inspiration. Le 19 au matin, ...saisir une nuance d'amélioration dans les acci- ...mais, dans le cours de la journée, des accès ...respiratoire se renouvellent. A trois heures, la ...e colore ; la suffocation paraît imminente ; tous les ...es d'une laryngite œdémateuse portée à l'extrême ...ellement exprimés. Il y a nécessité pressante de ...er la trachéotomie.

...cou était gros, la trachée profondément située. Il ...du temps pour la mettre à nu, et, à l'instant de la ...n des quatre premiers anneaux, il survint à l'angle ...eur de la plaie une hémorragie assez grave. Le sang ...ra à l'intérieur ; il sortait à la fois par la bouche et ...la plaie ; la suffocation devint tellement menaçante, ..., plaçant ma bouche sur l'ouverture de la trachée, ...pirai une partie du sang qui l'obstruait. Puis j'appuyai

[illegible] index sur l'angle de la plaie ; le sang cessa de couler. Après quelques instants, je plaçai le tube trachéal ; je mis au-dessus un tampon de charpie ; l'hémorragie fut maîtrisée. La malade respira librement, exprima de la gaîté et dit qu'elle [illegible] se promener... »

Elle se promène, en effet, à son aise, quand elle en a le [illegible]. [illegible] excellente, ainsi que me l'affirmait [illegible] M. le docteur Leclerc, qui s'intéresse d'autant [illegible] qu'il assistait M. Le Sauvage dans l'acte [illegible]

[illegible] 1850. Depuis, en 1852, M. Le Sauvage [illegible] confrères dans un autre cas (la [illegible]), qui n'était pas moins grave, et [illegible] plus complet. C'est à ce beau succès que M. [illegible] faisait allusion, dans le discours qu'il [illegible] : « Lui qui, il y a quelques semaines, [illegible] yeux une des grandes opérations [illegible], par son habileté, [illegible] ! » Depuis long-temps, les [illegible] de la capitale l'avaient ainsi jugé : « [illegible] devenu élève de cette même Ecole de Paris, [illegible] pour maîtres les maîtres qui ne l'avaient pas [illegible], ils me parlaient de lui comme d'un praticien qui avait dû marquer ;... ils lui assignaient dans leur esprit une position hors ligne parmi ses confrères des départements. » Le docteur Leclerc, *Notice* manuscrite *sur la vie médicale de M. Le Sauvage.*

(22) Voilà, disait un jour le docteur Baratte à Broussais, qui le soignait pour une congestion cérébrale, un livre, et il lui présentait l'*Histoire des phlegmasies chroniques*, « qui durera plus que les pyramides d'Egypte. — Flatteur, comme un malade, reprit Broussais, avec ce sourire mixte qui lui était particulier, et pour cela je vous condamne, dès que votre état le permettra, à lire et à commenter, chaque

jour, dans l'intérêt de vos malades, une page de ce mauvais livre... Et tant mieux pour le monde, s'il dure autant que lui! — Je me rappellerai toujours le ton d'irrésistible puissance dont il accompagna, je ne dirai pas cet éloge de lui-même, mais ce cri de dévouement et de conscience. » L.-H. Baratte, *Essai de littérature médicale*, Paris, 1846, p. 234.

(23) « L'esprit dépend si fort du tempérament et de la disposition des organes du corps que, s'il est possible de trouver quelque moyen qui rende communément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'ici, je crois que c'est dans la médecine qu'on doit le chercher. » Descartes, *Discours de la méthode*, VIe. partie.

(24) Voyez Cabanis, *Rapport du physique et du moral de l'homme*, passim.

(25) Je me permettrais de corriger, en le complétant, le célèbre axiome : « Propter uterum *et uteri partum* (ajouterais-je) tota mulier. » La femme, disait Luther, n'est ni la fille, ni la sœur, ni l'épouse, c'est la mère. » Voyez Michelet, *Mémoires de Luther traduits et mis en ordre*, t. II, p. 77.

(26) Si ce ne sont ses paroles expresses, c'en est le sens. Voyez *Cours de phrénologie*, in-8°., 1836, passim et en particulier la XIXe. leçon.

(27) M. le colonel comte Borgarelli d'Ison, intimement lié avec le docteur Le Sauvage pendant plus de trente ans, m'écrivait sous la date du 17 septembre 1855 : « Je me bornerai à rappeler cette élévation d'âme qui lui faisait préférer le sentiment de sa dignité à ses intérêts, et ce noble désintéressement avec lequel je l'ai vu souvent, près des malades indigents, ouvrir la main, non pour recevoir une rémunération, mais pour répandre des bienfaits. »

(28) Voyez Girardin, *Notice sur M. Le Sauvage*, dans la *Revue analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, p. 74 ; et l'*Annuaire de l'Institut des provinces*, 1853, p. XIII. — « A mon grand

regret, je n'ai connu le docteur Le Sauvage que par mes rapports avec lui pendant de très-courts séjours à Caen. Ce que je puis attester, c'est que nous avons perdu en lui un homme de mérite, très-versé en toutes sortes de recherches, et que les fatigues d'une pratique étendue et laborieuse n'empêchaient jamais de saisir toutes les occasions de s'y livrer; très-hospitalier, d'ailleurs, surtout pour les amis de la science qui n'habitaient pas la même ville que lui. Pour mon compte, je l'aimais et l'estimais beaucoup... » Extrait d'une lettre que m'adressait M. A. Le Prevost, à la date du 11 avril 1855.

(29) Je n'en veux citer qu'un exemple: je l'extrais des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, pour l'année 1845, p. 15: « M. Le Sauvage a également appelé notre attention sur un *Mémoire* de M. Doyère, *relatif à la coloration des os chez les animaux soumis au régime de la garance*. Il a fait ressortir toute la valeur de cet excellent travail, et n'a pas craint d'avancer que des découvertes de ce mérite pourraient ouvrir à notre compatriote et confrère les portes de l'Académie des Sciences. »

(30) On s'étonnait, depuis long-temps, que le docteur Le Sauvage n'eût pas encore reçu la distinction qu'il avait si bien gagnée. Un jour, le docteur Chomel, en le revoyant après une assez longue absence, s'écria: « Comment, mon Maître, pas encore décoré! » Un autre jour, un des amis de M. Guizot montra au ministre la boutonnière nue du docteur: « Vous avez raison, dit M. Guizot; c'est un oubli; nous le réparerons »; et, en effet, on ne tarda pas à le réparer.

(31) Ce fut en novembre 1851, que la Commission administrative des hospices demanda pour lui à l'unanimité ce titre que M. le préfet, Morisot, s'empressa de lui accorder.

(32) Un jour, dans la belle saison, après un diner à May, nous avions été faire, avec quelques amis, une promenade sur l'Orne. M. Le Sauvage quitte la barque. Un quart d'heure

s'écoule; nous nous demandions ce qu'il était devenu, lorsque tout-à-coup, en levant la tête, nous le vîmes perché, comme une pie, sur le sommet d'un de ces grands arbres qui ombragent la rivière. Il avait alors au moins ses 70 ans.

(33) Voyez les journaux de médecine du temps, entre autres la *Gazette des hôpitaux civils et militaires*, n^{os}. du jeudi 18 novembre 1852, p. 544, col. 3, et du mardi 30 du même mois, p. 564, col. 1

(34) Nous donnons en entier cette pièce précieuse, dont M. d'Ison (dans la lettre citée à la note 27) admire la *touchante simplicité*, et où il voit *se révéler tout entière l'âme supérieure d'un homme de cœur:*

« **Mes intentions dernières sont que les dispositions suivantes soient exécutées en toute plénitude, après mon décès :**

1°. Le partage de mes biens, meubles et immeubles, aura lieu par parties égales entre mon neveu, Edmond Cachelou, et mes nièces, Blandine Le Sauvage, dame Raisin; Désirée Cachelou, veuve Quesnel; et Félicité Cachelou, dame Granval; mais après que les dispositions suivantes auront été remplies.

2°. Je désire que madame Granval recueille seule et à l'exclusion de son mari, ce qui lui reviendra dans ma succession et qu'elle en ait la libre jouissance; si ma volonté, à cet égard, rencontrait quelque difficulté, je veux au moins que le mari soit tenu de donner caution. Il sera loisible à madame Raisin de jouir du même privilége.

3°. Madame Raisin, ma nièce, sera tenue de faire à son père (mon frère) une rente annuelle de six cents

francs et de lui remettre une somme de mille francs une fois payés.

4°. Je lègue à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, une somme de douze mille francs, dont l'intérêt accumulé servira à établir, tous les deux ans, un prix. Le sujet du concours sera choisi plus particulièrement dans les sciences physiques, d'histoire naturelle et médicales.

5°. Je lègue également à l'Académie universitaire de Caen une somme de six mille francs pour la fondation d'un prix annuel dans l'École de Médecine. Le concours aura lieu entre les élèves de deuxième et troisième années. Il aura spécialement pour sujet les anatomies descriptive, générale et comparée et la physiologie. Il y aura une médaille, et si le prix n'était pas convenablement disputé, on donnerait seulement quelques livres à titre d'encouragement.

6°. Je donne à la Bibliothèque de la ville cent volumes de ma collection et dont feront nécessairement partie les Œuvres de Valzava, 2 vol. in-4°., et les Prix de l'Académie de Chirurgie, 7 vol. in-4°. J'y ajoute les Archives générales de médecine, au nombre de plus de soixante volumes reliés, ainsi que les brochures mensuelles non reliées, et ce, jusqu'au n°. de décembre de l'année de mon décès; également le Bulletin de la Société [de la Faculté] de Médecine, ouvrages en feuilles, dont il manque deux ou trois numéros.

7°. J'ajoute au paragraphe cinq que, parmi les juges du concours, siégeront un membre de la Faculté des Sciences et un membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

8°. Je donne au Cabinet d'Histoire naturelle de l'Université ma collection entière des oiseaux du pays.

9°. Je désire que les bustes d'Hippocrate, de Bichat et de Dessault, qui ornent mon cabinet, soient convenablement placés dans l'enceinte de l'École de Médecine, ainsi que les gravures encadrées de mes professeurs ou de mes amis : Cuvier, Vauquelin, Gall, Broussais, Boyer, Dubois, Dupuytren, Béclard, Breschet, Orfila, Chomel, Marjolin, Duméril, Jules Cloquet, Roux, Cayol, Rayer.

10°. Je donne à mes deux cuisinières passée et présente, Marie Pilet, de Gatteville, et Marie Perrier, de Quilly, à chacune d'elles, une rente annuelle et viagère de deux cents francs. Il est bien entendu que, pour la dernière, c'est autant qu'elle serait encore à mon service au moment de mon décès.

11°. Je désire être enterré au cimetière de l'Hôtel-Dieu, dans cet hôpital que j'ai tant aimé et regretté, et où je crois avoir fait quelque bien avec tout le zèle que ce bel établissement doit inspirer à ceux qui aiment la science. Si l'administration accueille ma demande, et je l'espère, mes héritiers déposeront la somme de mille francs, comme cela se pratiqua, je crois, pour feu mon collègue, le Dr. Trouvé.

Fait et signé à Caen, le vingt-quatre octobre mil huit cent cinquante-un.

ADDITIONS A MES DISPOSITIONS TESTAMENTAIRES.

Mes héritiers prieront madame de Logivière de vouloir bien recevoir la somme de six cents francs. Après la mort de mon frère, elle voudra bien or-

donner un service solennel pour mes parents, à commencer par ma sœur (et l'on voudra bien m'y comprendre). Après que l'Église aura été honorablement rétribuée, madame de Logivière se chargera, avec le curé, d'une distribution d'argent aux nécessiteux de la commune, et cette tâche ne lui sera pas pénible.

On donnera à mon domestique trois cents francs, indépendamment de ses gages, qui sont, pour l'année, de deux cents francs. On y ajoutera deux médiocres pantalons, gilets, et également deux paletots ou redingotes de médiocre valeur. On fera un triliage de tous mes vêtements; ceux qui seront neufs ou auront été peu portés, seront mis à part par mes héritiers. Le reste sera remis à ces Dames de l'hôpital. Il est bien entendu qu'aucun ne sera vendu à l'encan.

Si monsieur Abel Vautier le jugeait convenable, il aurait le droit de réclamer de mes héritiers la somme de cinq cents francs.

On donnera à M. le Curé de St.-Pierre quinze cents francs pour ses pauvres.

Caen, le deux décembre mil huit cent cinquante-deux, sept heures du soir.

Ce que j'éprouve en ce moment me fait craindre qu'il n'y ait rien d'anticipé dans ce que je fais.

Trois décembre.

Je lègue au docteur Périer mon herbier en entier; tout ce qui se trouve dans l'armoire de mon cabinet et de mon arrière-cabinet (cryptogames et phanérogames) et ce qui se trouve au second, dans les tiroirs, au-dessous de mes oiseaux de proie.

Je lègue au bon et savant Charma (qui n'est pas

membre de la Légion-d'Honneur!) une petite boëte placée dans le tiroir supérieur du secrétaire de ma chambre à coucher. Il y a dessus, en gros caractères : *Café*, et dedans douze petites cuillères en vermeil; également une cuillère et une fourchette en ivoire garni, enveloppées dans du papier de soie et placées sur la boëte.

La bonne, la digne, l'excellente comtesse d'Ison m'obligerait beaucoup de recevoir, comme souvenir, le petit objet d'art que m'avait envoyé son amie la princesse de la Cysterne (un presse-papier surmonté d'un cerf et d'une biche, dans mon cabinet).

J'attends de mes héritiers qu'ils s'empresseront de remplir les nouvelles obligations que je leur impose.

Caen, trois décembre mil huit cent cinquante-deux.

Je ne veux pas que mes paperasses scientifiques aillent chez l'épicier. Il en est deux que j'aurais bien voulu terminer.....

On partagera entre mon cousin Deslongchamps et mon frère mon vin de Corton, 60 bouteilles, et mon vin de Murseaux, 120 bouteilles.

E. Le Sauvage. »

Je n'ai pas besoin de dire que toutes les volontés du défunt ont été religieusement exécutées. Pour ce qui concerne l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, elle a proposé comme sujet du prix Le Sauvage, qui sera décerné en 1856, l'*Action de l'électricité sur l'organisation humaine dans l'état de santé et dans l'état de maladie;* on peut en voir le programme dans les *Mémoires de l'Académie*, année 1855, p. 3 et 4.— L'École de Médecine s'est de même conformée de tout point aux intentions du donateur. Elle a fait plus,

I.

DES MOUVEMENTS SIM

DÉFINITION

On dit qu'un point matériel
mouvements simultanés, ou qu
coexistent sur un même point m
des coordonnées de ce point s'ac
la somme algébrique des quanti
dans l'hypothèse des mouvemen
isolément.

Cette définition est indépen
coordonnés.

Les mouvements particulier
composants du mouvement eff
résultant.

Si l'on prend pour origine
tion initiale du mobile, les
pondent au mouvement r
algébriques des coordonn
correspondent aux mouvem

Si tous les mouvement
dans un même plan, le mou
lui-même dans ce plan.

Si l'on considère le mou
relativement à trois axes
lèles aux trois axes fixes.
s'obtiennent en ajoutant a

AGE.

des substances
digestifs ; bro-
eune, 1810 —
ulté de Médecine
teur. La page 34
es d'Hippocrate.
lat fut argumenté
dédié aux célèbres
s les leçons des-
e félicite « d'avoir
». La Bibliothèque
té d'Agriculture de
in exemplaire. Cette
sa popularité par
. dans son livre *Des*
59, 3e. édit., Paris.

Albinos — Je n'en con.
I. Delarivière dans ses
ie des Sciences, Ar.
1815, p. 161-166 ;
[illegible]
ir une nouvelle [illegible]

de la vision à distances variables dans l'homme et dans les animaux ». Voyez Delarivière, l. l., p. 167-171;

4°. D'un second *Rapport sur un mémoire de M. Geoffroy ayant pour titre :* « Sur les différents états des coquillages au sein de la terre ». Voy. Id., *Ibid.*, p. 171-173;

5°. D'un troisième *Rapport sur l'ouvrage de M. Balme, intitulé :* « Répertoire de médecine ». Voy. Id., *Ibid.*, p. 260-262;

6°. *Nouvelles recherches sur la circulation du sang dans les poissons* —Une analyse détaillée en a été donnée par M. Hébert, dans son *Rapport sur les travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen pour l'année* 1821, p. 6-8; j'en ai entre les mains le manuscrit qui pourrait fournir sept à huit pages d'impression, format in-8°.;

7°. *Mémoire sur le Thamnasteria*, *nouveau genre de polypier fossile*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, année 1823-24, p. 96-100, devant laquelle il avait été lu le 8 novembre 1822; et dans les *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, t. I, part. II, p. 241, pl. XIV;

8°. *Mémoire sur une nouvelle espèce du genre Ammodyte* (poissons), dans les *Annales des sciences naturelles*, année 1825 (?). — On en trouve la substance dans une *Analyse des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, lue en séance publique, le* 26 *juin* 1824; voyez les *Mémoires* de cette Compagnie pour les années 1823-24, p. 12;

9°. *Observations de rétention d'urine par les tumeurs hydatifères*, insérées dans le *Bulletin de la Faculté de Médecine de Paris*, en 1825 (?);

10°. *Mémoire sur le ver Ditrachyceros*, dans le *Bulletin de la Société philomatique*, année 1825 (?);

11°. *Nouvelles réflexions sur l'innocuité du verre pilé et*

des substances vitriformes.—Ces Réflexions ont été rédigées à l'occasion d'une discussion qui avait eu lieu, sur le même sujet, au sein de l'Académie de Médecine, en 1826; je les trouve mentionnées dans une *Analyse des travaux de l'Académie des Sciences Arts et Belles-Lettres de Caen*, qui en avait entendu la lecture (voy. les *Mémoires* de cette Compagnie pour les années 1825-26-27-28, p. 13); je ne saurais dire, d'ailleurs, où elles ont été imprimées, ni même si elles l'ont jamais été. On peut voir toutefois dans le *Journal général de médecine*, t. CII, p. 260, quelques lignes sur une Observation que le docteur Sauvage, ainsi qu'on l'appelle, présenta sur cette question à l'Académie de Médecine de Paris, qui en prit connaissance dans sa séance du 15 janvier 1826;

12°. *Mémoire sur l'Acrostome, nouveau genre de ver vésiculaire.* — Ce travail, communiqué à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen (voyez les *Mémoires* de cette Compagnie pour les années 1825-26-27-28, p. 14), parut dans les *Mémoires de la Société Linnéenne* de la même ville, première série, t. III, in-8°. Caen, 1827, p. 109-112, et dans quelques recueils scientifiques de la capitale;

13°. *Extrait d'un rapport sur un* « Mémoire de M. de Polignac, relatif à la situation et à l'administration des troupeaux de mérinos qu'il possède dans le Calvados », dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen*, t. II, Caen 1827, p. 181-92;

14°. *Aperçu sur la révolution médicale qu'ont opérée les leçons et les ouvrages de Broussais.* — Cet Aperçu est mentionné dans un *Rapport sur les travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen* (voyez les *Mémoires* de cette Compagnie, année 1847, p. 426); on les donne, en cet endroit, comme faisant partie d'un travail sur la variole (voyez ci-dessous n°. 44), dans lequel il ne figure pas;

15°. *Sur la castration des vaches* —Je n'en connais que le titre ;

16°. *Hémiplégie du sentiment sans lésion du mouvement*, Extrait d'une lettre particulière, dans les *Archives générales de médecine*, 7e. année, t. XXXI, 1829, p. 428-29;

17°. *Mémoire sur les monstruosités dites par inclusion et et sur quelques autres espèces qui sont produites dans des conditions semblables, présenté à l'Institut de France (Académie des Sciences), le 2 février 1829, et suivi du rapport fait à cette Compagnie savante par une Commission composée de MM. Magendie et Duméril, rapporteur;* broch. in-8°. de 59 pages ; Caen, Poisson 1829. — Les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen* (voy. l'année 1836, p. 15-19) en contiennent une analyse détaillée ; on en trouve un compte-rendu critique, par M. le docteur Ollivier, dans les *Archives générales de médecine*, 8e. année, t. XXIII, 1830, p. 619-620 ;

18°. *Sur les monstruosités par inclusion*, dans les *Archives générales de médecine*, 9e. année, t. XXV, 1831, p. 140-142.— Ces observations sont datées du 22 décembre 1830 ;

19°. *Observation d'une hydrocèle volumineuse compliquée d'une hydrocèle enkystée du cordon, avec déplacement considérable de l'artère spermatique et de la lésion de cette artère dans l'opération de la ponction*, dans les *Archives générales de médecine*, 10e. année, t. XXIX, 1832, p. 550-55 ;

20°. *Faits pour servir à l'histoire des maladies articulaires*, dans les *Archives générales de médecine*, 3e. série, t. II, 1837, p. 305-30 ;

21°. *Note sur les espèces Magnavilla, Stellactata et Digitata*, avec une planche, dans les *Annales d'histoire naturelle*, juillet, 1832 ;

22°. *Idées nouvelles sur la respiration*.—Dès le 13 février

1825, M. Le Sauvage avait lu à l'Académie de Caen et fait insérer, pour prendre date, au procès-verbal de la séance tenue ce jour-là, *en attendant qu'il pût leur donner les développements importants dont il les croyait susceptibles,* trois propositions contenant le sommaire des idées émises dans cet article. Voyez les *Mémoires* de cette Compagnie pour les années 1823-24, p. 14. Dans les *Archives générales de médecine*, 10e. année, t. XXIX, 1832, p. 578, je trouve une *Réclamation* de M. Le Sauvage *relative à certaines idées sur la respiration ;*

23°. *Recherches sur le développement, l'organisation et les fonctions de la membrane caduque*, dans les *Archives générales de médecine*, 2e. série, t. II, mai 1833, p. 37-51. — Ces recherches avaient été lues à l'Académie de Caen, nous ne saurions dire à quelle époque, mais avant l'impression probablement; voyez les *Mémoires* de cette Compagnie, année 1836, p. 19 ;

24°. *Sur le vomissement d'un fœtus par un jeune grec.* — Cette Note qui a sans doute été imprimée, mais j'ignore dans quel recueil, fut rédigée à l'occasion d'un *Rapport de M. Ardoin, ancien chirurgien de la marine française, sur un fœtus vomi par un jeune enfant de l'île de Syra*, inséré le 31 août 1834 dans le journal grec le *Soter*, et reproduit par tous les journaux français de l'époque, entr'autres par le *Mémorial du Calvados, de l'Orne et de la Manche*, dans son numéro du 10 octobre 1834. Cf. *Archives générales de médecine*, 2e. série, t. VII, p. 270-271 ;

25°. *Recherches sur les annexes du fœtus humain, pour faire suite au mémoire sur la membrane caduque*, broch. in-8°. de VI-44 pages ; Caen, Poisson, 1835.—Ce mémoire avait été présenté, en 1833, à l'Institut où le manuscrit s'égara, et un peu plus tard à l'Académie de Médecine ; j'ignore comment il y fut accueilli ;

26°. *Mémoire théorique et pratique sur les luxations dites*

spontanées ou consécutives, et en particulier sur celle du fémur, dans les *Archives générales de médecine*, 2e. série, t. IX, 1835, p. 257-284. — Nous en avons un tirage à part, formant une brochure in-8°. de 28 pages ;

27°. *Considérations sur le traitement des maladies syphilitiques*, dans les *Archives générales de médecine*, 3e. série, t. III, 1837, p. 313-331. — Nous en avons un tirage à part, formant une brochure in-8°. de 15 pages. Paris, Félix Locquin et Compagnie ;

28°. *Réponse de M. le docteur Le Sauvage à la Lettre insérée aux journaux* le Mémorial *et* le Pilote, *le 27 janvier dernier et signée* Le Prestre, in-4°. de 8 pages, Caen, Poisson. — Cette réponse a provoqué une *Lettre en réponse à l'écrit du docteur Le Sauvage*, par F. Le Prestre, Caen, Hardel, 1836, broch. in-8°. de 38 pages;

29°. *Sur les tumeurs formées par exhalation et dont le tissu est semblable à celui des pseudo-membranes.*—J'ignore où ce travail a été imprimé. Les opuscules inscrits sous les quatre derniers numéros ont tous été lus à l'Académie de Caen. Voyez les *Mémoires* de cette Compagnie, année 1840, p. XLIII;

30°. *Observation d'anus artificiel traité par l'entérotomie, suivie de quelques réflexions sur cette observation*, dans les *Archives générales de médecine*, 2e. série, t. XII, 1836, p. 284-290;

31°. *Note sur les frères Siamois*, dans les *Archives générales de médecine*, 3e. série, t. II, 1837, p. 71-76. — Cette Note avait été présentée à l'Institut le 4 avril 1836, et elle avait obtenu un rapport favorable d'une Commission, composée de MM. Duméril, Flourens et Breschet ;

32°. *Nouveau procédé pour l'amputation de la cuisse*, dans les *Archives générales de médecine*, 3e. et nouvelle série, t. XIII, 1842, p. 498. — Dans la description que les *Archives* donnent de ce procédé, deux erreurs se sont

glissées, que je trouve relevées à la main par M. Le Sauvage, dans son édition dont il a, en mourant, fait présent à la bibliothèque publique de Caen. Au lieu de : M. Le Sauvage propose de scier l'os obliquement de haut en bas et d'*avant en arrière* »; lisez : « et d'arrière en avant » ; plus bas, au lieu de : « les lambeaux sont réunis *obliquement* aussi au moyen de deux bandelettes agglutinatives; » il faut lire : « ... sont réunis *transversalement*... ; »

33°. *Quelques remarques sur le Traité de tératologie de M. Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire,* dans la *Gazette médicale,* 8 juillet 1837; tirage à part, in-8°. de 8 pages;

34°. *Faits pour servir à l'histoire des maladies articulaires,* dans les *Archives générales de médecine*, 3e. série, t. II, 1837, p. 305-313 ;

35°. *Catalogue méthodique des oiseaux du Calvados*, dans les *Mémoires de la Société Linnéenne*, 2e. série, in-4°. ; t. VI, p. 171-219.— Il faut y ajouter les quatre espèces qu'il reconnut et signala depuis; voyez *Ibid.*, t. VIII, p. XXVII. Si on réimprimait quelque jour ce catalogue, il faudrait tenir compte des notes que M. Le Sauvage écrivit de sa main sur un exemplaire que possède M. le docteur Lemeray.

36°. *Réflexions à l'occasion du rapport fait à l'Académie de Médecine sur mon observation de grossesse compliquée de monstruosité par inclusion*, dans la *Gazette médicale*, année 1841 (?) ;

37°. *Note sur quelques modifications apportées à l'amputation de la cuisse par la méthode circulaire*, dans la *Gazette médicale*, année 1842 (?). — Cette note avait été lue par M. Charles Londe à l'Académie de Médecine (voyez le *Bulletin* de cette Compagnie, *t.* VII, p. 567, année 1841-1842). Quelque temps auparavant, M. Le Sauvage en avait offert les prémices, dans une communication verbale, à l'Académie de Caen ; voy. les *Mémoires* de cette Compagnie, année 1845, p. 15 ;

38°. *Quelques remarques sur les tumeurs gélatino-albumineuses, fibreuses de plusieurs auteurs*, dans les *Archives générales de médecine*, 4e. série, t. IV, 1844, p 175-183 ;

39°. *Discours prononcé le* 3 *septembre* 1842, *à Villers-Bocage, devant la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, pour le concours qu'elle y tint à cette époque*, dans un volume publié par cette Compagnie sous le titre : *Concours divers de* 1835 *à* 1853 ;

40°. *Mémoire sur les phénomènes cadavériques*, présenté à l'Académie des Sciences le 25 août 1845. — La *Gazette médicale* en donne une analyse substantielle dans le t. XIII de la 2e. série, année 1845, p. 556 ;

41°. *Mémoire sur les tumeurs albumino-gélatineuses*, (*fibreuses des auteurs*), dans les *Archives générales de Médecine*, 4e. série, t. IX, 1845, p. 208-219; tirage à part, broch. in-8°. de 14 pages. — Ce travail avait été lu par le docteur Charles Londe à l'Académie de Médecine, le 15 juillet 1845, et par l'auteur, vers le même temps à l'Académie de Caen (voy. les *Mémoires* de cette Compagnie, année 1847, p. 426). La *Gazette médicale* (2e. série, t. XIII, p. 461) le résume en quelques lignes;

42°. *Lettre sur une question de priorité relative aux Recherches sur la membrane caduque*, dans le *Bulletin de l'Académie de Médecine*, t. XIII, p. 444-447, année 1847-1848;

43°. *Observation nouvelle d'accouchement d'un fœtus double monstrueux, avec quelques remarques sur le mécanisme de l'accouchement dans le cas de diplogénèse monstrueuse*, dans les *Archives générales de médecine*, 4e. série, t. XVIII, 1848, p. 444-451 :

44°. *Mémoire sur le traitement physiologique de la variole*, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, année 1849, p. 411-419. — Ce travail avait été lu par l'auteur, dans une des séances de la même Académie, quelques

années auparavant (voyez les *Mémoires* de la Compagnie, année 1847, p. 426). Il avait été présenté à l'Académie des Sciences, dans la séance du 19 avril 1847; la *Gazette médicale* (3e. série, t. II, p. 322, col. 2) en donne une courte analyse ;

45°. *Observation d'une hernie du colon descendant à gauche par l'anneau inguinal du côté droit, avec complication de sphacèle et indication du procédé opératoire, qui a été employée, dans le Bulletin de l'Académie de Médecine*, t. XVI, p. 30-36, année 1850-1851;

46°. *Observation relative à un cas de section du tendon d'Achille, pratiquée pour obvier à l'irréductibilité d'une fracture de l'astragale*, dans les *Archives générales de médecine*, 4e. série, t. XXV, 1851, p. 238-239. — On ne trouvera là qu'une analyse très-concise de la note plus développée que M. Le Sauvage avait adressée à l'Académie de Médecine, et qui a été imprimée dans le *Bulletin* de cette Compagnie, t. XVI, p. 297-300, année 1850-1851 ;

47°. *Remarques sur une observation de monstruosité par inclusion, présentée à l'Académie de médecine par le docteur Kulikowski.* — Ces Remarques ont été lues à l'Académie de Médecine par M. le docteur Londe (voyez le *Bulletin* de cette Compagnie, t. XVII, p. 288-293, année 1851-1852);

48°. *Recherches sur les générations doubles à un seul œuf ou à un seul chorion, ou des diplogénèses monochoriones.* — Je n'en connais que le manuscrit de 22 pages in-folio conservé à la bibliothèque publique de Caen. Il commence par ces mots : « L'organogénésie ou la science du développement des organes.... » et finit par ceux-ci : « peuvent devenir assez fréquentes ; »

49°. *Note intitulée : Anévrisme faux primitif, suite d'une blessure de l'artère fémorale, opéré par la méthode de Hunter*, dans le *Bulletin de l'Académie de Médecine*, t. XVIII, p. 186-190, année 1852-1853 ;

50°. *Recherches sur les polygénèses monovariennes.* — Ce mémoire, lu par M. Le Sauvage lui-même à l'Académie des Sciences, dans la séance du 15 novembre 1852 que présidait M. Piobert (voyez la *Gazette des hôpitaux civils et militaires*, 18 novembre 1852, p. 544, col. 3), a été renvoyé le même jour à l'examen d'une Commission composée de MM. Serres, Velpeau et Coste, et l'Académie en a donné la partie la plus importante dans les *Comptes rendus* de ses séances, t. XXXV, p. 730-732;

51°. *Mémoires sur les tumeurs éburnées du sein*, dans la *Revue médicale*, 15 décembre 1852; tirage à part, brochure in-8°. de 14 pages. — Ce travail, le dernier que le docteur Le Sauvage ait publié, avait été présenté à l'Institut le 15 avril 1844, et une Commission, composée de MM. Andral et Rayer, en rendit compte à l'Académie. Sur les observations des commissaires, le manuscrit fut renvoyé à l'auteur qui était prié d'y faire de larges coupures indiquées par les coups de crayon et les *deleatur* du rapporteur. M. Le Sauvage, à tort ou à raison, ne consentit point au sacrifice qui lui était demandé, et l'imprimé que nous avons pu comparer au manuscrit marqué du cachet rouge de l'Institut, reproduit à peu près dans son entier le travail primitif;

52°. *Quelques vues sur la menstruation*, dont nous avons le manuscrit, in-folio de 8 pages; nous ne saurions dire si ce travail a été publié, ni par conséquent indiquer le recueil où il aurait pu l'être. La date de ce travail nous est aussi complètement inconnue.

FRAGMENTS INÉDITS

D'OUVRAGES INACHEVÉS

DE FEU M. LE DOCTEUR LE SAUVAGE (1).

TRAITÉ DES FIÈVRES.

« Dictat ratio, si quid ego hic judico, morbum, quantumlibet ejus causæ humano corpori adversautur, nihil esse aliud quam conamen materiæ morbificæ exterminationem, in ægri salutem, omni ope molientem. »

SIDENHAM, *De morbis acutis in genere*, p. 19.

CHAPITRE I. — DES FIÈVRES INTERMITTENTES PERNICIEUSES.

Il est généralement admis que les fièvres intermittentes pernicieuses se rattachent aux intermittentes simples par de nombreux points de rapports. Elles s'en distinguent par ce fait que la concentration, au lieu d'être produite dans la région épigastrique, est déterminée vers un autre point de l'économie, et le plus souvent sur un des principaux organes. Disons de suite cependant qu'une concentration trop énergique à l'épigastre peut amener immédiatement la mort, et elle survient alors dans la période de froid ou peu de temps après.

(1) Ces Fragments ont été communiqués à l'Académie par M. Charma.

dernières; mais dans beaucoup de cas, et ainsi que nous l'avons fait observer, il y aurait de graves inconvénients à ne pas tenir compte de l'état des voies digestives dans l'administration du médicament, à le donner à des doses très-élevées, comme le prescrivent plusieurs praticiens, et l'on concevra fort bien que la cause de l'intensité de la congestion est dans l'organe congestionné, et n'indique pas toujours que le phénomène épigastrique qui constitue l'accès s'est développé avec plus d'énergie. Nous admettons qu'il est beaucoup de cas dans lesquels les saignées générales ou locales peuvent être avantageuses.

Je rapporterai quelques observations de fièvres pernicieuses. Dans tous les cas que j'ai eus sous les yeux, il existait depuis long-temps une altération épigastrique, suffisamment caractérisée par un trouble fonctionnel des voies digestives. Et quand il est bien établi que les altérations viscérales de l'épigastre réagissent facilement sur le cerveau, que la douleur sus-orbitaire les accompagne si généralement, on peut s'expliquer la grande fréquence relative des fièvres intermittentes céphalalgiques, soporeuses, délirantes, convulsives, etc.; et, nous le répétons, l'intensité de la congestion n'indique pas une action plus puissante des causes de la fièvre; car, comme l'a dit M. le professeur Andral, « il est des individus qui, en vertu « d'une disposition spéciale, ne peuvent être atteints « d'une inflammation quelconque, sans que le cer« veau ne vienne à s'affecter avec la plus grande fa« cilité » (1).

(1) *Clinique médicale*, t. III, p. 493.

1re. *observation.* — Une demoiselle de 27 ans, douée d'une constitution assez bonne en apparence, mais éprouvant depuis quelques années une irritation à l'épigastre, avec trouble fréquent dans les digestions, va dîner à la campagne à 8 kilomètres de la ville, et immédiatement en sortant de table monte en voiture pour revenir. Elle descend chez un médecin de ses parents, et elle éprouve à l'instant un accès de fièvre soporeuse dont le caractère est complètement méconnu. Lorsque j'arrivai quelque temps après, l'accès était à peu près terminé, et le médecin me fait l'histoire d'une prétendue indigestion. La malade avait le pouls normal, était un peu abattue, éprouvait de la soif. Seulement sa figure était un peu vultueuse. Elle me fait promettre que je la verrais le lendemain matin de bonne heure; mais un nouvel accès survint bientôt, et elle mourut dans la nuit. L'autopsie fit connaître une lésion chronique de l'estomac avec épaississement de la membrane muqueuse, qui, vers le grand cul-de-sac, offrait une couleur rouge vineuse, et des arborisations vasculaires très-prononcées.

2e. *observation.* — Madame C., de Bayeux, âgée de 32 ans, assez bien constituée, mais sujette à des affections catarrhales et atteinte d'altération chronique de l'estomac, arrive à Caen, et, en descendant de voiture, éprouve un frisson et divers accidents qui la forcent de prendre le lit. A mon arrivée auprès de la malade, le lendemain matin, on me rend un compte assez inexact des circonstances de la veille, pendant lesquelles il y a eu une sorte d'évanouissement, me dit-on. Je constatai seulement une douleur pleurétique

assez intense au côté gauche de la poitrine. Le pouls offrait de la fréquence. Je pratiquai de suite une saignée, et je prescrivis 15 sangsues *loco dolenti*. A ma visite du soir, je trouvai la malade dans un meilleur état : le pouls était à peine élevé, et la douleur de côté en grande partie effacée ; mais on me dit qu'après l'application des sangsues son état avait empiré, et que l'on avait cru qu'elle allait mourir. Ces accidents, que je ne puis m'expliquer, sont attribués aux malencontreuses sangsues. Par un heureux hasard, le lendemain je vais chez la malade, vers trois heures ; c'est le moment où la veille elle s'est trouvée si mal. Elle venait d'éprouver un frisson. Bientôt le pouls se concentre, et peu d'instants après les yeux se ferment, la tête tombe sur l'épaule et il y a résolution complète des membres. La garde me dit que c'est une répétition des accidents antérieurs. Alors, plus d'équivoque : c'est un troisième accès de fièvre soporeuse : je fais appliquer de suite aux pieds de larges cataplasmes sinapisés ; je fais prendre quelques cuillerées d'eau de cologne étendue, et j'attends avec anxiété la terminaison de l'accès. Au bout d'une demi-heure, les yeux se rouvrent, et la malade très-abattue reprend insensiblement son expression antérieure. Alors je donnai le quinquina à doses fortes, et répétées toutes les deux heures. L'accès qu'on pouvait craindre le lendemain manqua complètement ; mais je continuai pendant six jours l'emploi de la poudre fébrifuge, dont je diminuai graduellement les doses. C'est cette malade qui préférait mourir plutôt que de continuer le médicament, tant elle en était fatiguée. Sa convalescence fut longue ;

l'épigastre resta douloureux; l'estomac supportait à peine quelques bouillons légers. L'amélioration devint sensible après une application de sangsues; mais le rétablissement ne fut complet à peu près qu'au troisième mois. Sans aucun doute, si j'avais été au temps du sulfate de quinine, et que je l'eusse administré en lavement, j'aurais épargné à la malade la plus grande partie des accidents qui suivirent la cessation de la fièvre.

Je reviendrai sur cette observation à l'occasion de la congestion pleurétique, qui fut déterminée par le premier accès. Dans les deux cas, la fièvre est survenue à la suite d'un trouble de la digestion, occasionné par la secousse des voitures.

3°. *observation.* — Mademoiselle B....., âgée de 30 ans, avait toutes les apparences d'une bonne et forte santé. Cependant, à la suite de contrariétés dont les causes s'étaient long-temps renouvelées, elle était en proie à de vifs chagrins, et, comme conséquence, à une irritation des voies digestives tellement intense, que, quelquefois, elle était un jour entier sans prendre de nourriture. L'utérus était le siége de douleurs, qui s'exaspéraient souvent, et plus particulièrement à l'époque de la menstruation.

Sans aucune cause accidentelle appréciable, cette demoiselle éprouva dans une après-midi, et pendant près de dix minutes, un frisson assez intense, et, bientôt après, une douleur violente dans la région hypogastrique avec convulsion et torsion des membres. Cet état si pénible dura près de deux heures, et il ne

restait plus qu'un peu de céphalalgie, une soif ardente et une sorte de stupeur douloureuse dans l'hypogastre, lorsque j'arrivai près de la malade. Je crus avoir affaire à une affection nerveuse hystérique. Je fis prendre un bain de siége, qui produisit beaucoup de calme. On donna seulement quelques cuillerées d'une orangeade légère avec le sirop de gomme, et je prescrivis un demi-lavement avec la décoction de tête de pavot; mais à peine avait-on essayé de l'introduire, que les douleurs utérines se réveillèrent avec force, et il fallut renoncer à son emploi.

Le lendemain, dans la soirée, nouveau frisson; bientôt après, renouvellement des accidents de la veille, avec surcroît d'intensité. On craint que la malade ne succombe. Enfin, la durée de l'accès fut moins longue, et dans la nuit le calme se rétablit. Mandé de grand matin auprès de la malade, les caractères de la maladie me semblent évidents; mais il y a impossibilité de donner le sulfate de quinine, soit par la bouche, soit en lavement. Je prends promptement le parti d'appliquer à la partie antérieure et interne de la cuisse gauche un large et actif vésicatoire, après avoir fait échauffer fortement la peau. A midi, la vésicule est établie; à deux heures, j'applique un gramme de sulfate; quatre heures après, je le remplace par une nouvelle dose, et j'attends, non sans quelque inquiétude. L'accès ne parut pas, et la nuit fut assez tranquille. Comme la malade ressentait des douleurs à l'épigastre et que la soif continuait, j'y fis appliquer douze sangsues. On renouvela le sulfate, ce qu'on fit de nouveau le len-

demain; puis le vésicatoire fut abandonné. Après quelques jours, la convalescence parut être assurée; mais il existait encore beaucoup de sensibilité à l'estomac, et la malade arriva bien lentement au régime sévère que, depuis long-temps, elle était forcée de suivre. Cette fièvre, d'un caractère si spécial, peut être qualifiée de *fièvre intermittente pernicieuse utérine.*

Ces cas de fièvre pernicieuse, dont j'aurais pu citer d'autres exemples, établissent bien que ces affections se rattachent, ainsi que je l'ai dit, aux intermittentes simples par leurs causes, par la plupart des phénomènes qui caractérisent les dernières, comme par le mode de traitement; et il y a toujours, comme on l'a vu, préexistence des altérations viscérales épigastriques. Ces maladies apparaissent assez fréquemment dans les circonstances et dans les localités où les fièvres intermittentes sont endémiques ou épidémiques, et c'est toujours, alors, l'influence extérieure qui en est la cause déterminante; mais, comme dans les faits que j'ai rapportés, les fièvres pernicieuses plus rares, lorsqu'elles sont simplement sporadiques, paraissent provenir plus particulièrement d'une perturbation organique. Elles se distinguent toujours par cette congestion insolite qu'éprouve un organe qui, dans l'état habituel, ne reçoit aucune influence des phénomènes qui caractérisent les intermittentes ordinaires, et cette congestion résulte d'un rapport tout spécial, accidentellement établi entre l'organe et le système nerveux central. C'est en enrayant le développement des phénomènes épigastriques, et plus

particulièrement l'éveil de l'excitation nerveuse, que le sulfate de quinine fait disparaître des accidents qui menacent si immédiatement l'existence, quand la congestion a lieu sur un organe dont l'exercice est indispensable à l'entretien de la vie. Comme on a pu le voir dans la dernière observation, le mode d'emploi du médicament démontre clairement que les fortes doses ne sont pas nécessaires, et vient justifier les explications d'après lesquelles nous avons établi cette non-nécessité.

CHAPITRE II. — DES NÉVRALGIES.

Les névralgies et les fièvres intermittentes larvées forment une classe de maladies assez nombreuses, et qu'il n'est pas facile de comprendre sous des caractères généraux applicables à toutes les espèces. C'est à cause de l'intermittence qu'elles présentent assez fréquemment, qu'on les a rattachées aux fièvres spécialement caractérisées par ce phénomène ; mais elles s'en éloignent souvent, et, d'après les formes qu'elles revêtent, elles deviennent parfois rémittentes et le plus ordinairement continues. Alors, avec la forme intermittente disparait également la faculté de céder à l'emploi des antipériodiques; et le traitement antiphlogistique qui peut être avantageux, dans le premier cas, pour assurer l'action des médicaments spéciaux, devient d'une nécessité indispensable pour combattre la pyrexie qui vient les compliquer. Ensuite on a recours aux narcotiques, aux antispasmodiques, etc.

:s régulièrement inter-
névralgie avait été dé-
·n organique permanente;
des modifications diverses
du système nerveux épigas-
lans l'étude des causes et des
p de maladies, tout ce qu'on a
tions des organes abdominaux
es points de vue si divers, on ap-
nfluence de cette excitabilité sur les
omènes que nous nous proposons d'y

rrait mettre en doute que les névralgies
pent, spécialement chez des personnes
altérations viscérales épigastriques plus ou
primées, qui souvent les provoquent, et
fois en reçoivent des modifications variées.
qu'il m'a été facile d'apprécier dans les cas
nombreux de ces affections, et c'est ce que
appuyer cette assertion du docteur Ollivier : « *Il pas douteux que ces maladies peuvent être le résultat un trouble dans les fonctions des viscères abdominaux* (1). » Comme les altérations épigastriques sont plus communes, plus vives, plus durables chez les femmes, c'est aussi chez elles que s'observent beaucoup plus fréquemment les névralgies, et je pense que la proportion pourrait être de 3 à 1.

Dans quelques circonstances ces maladies sont assez

(1) Art. Névralgie. *Dict. de méd.* ou *Répert.*, etc., t. XXI, p. 19, 2me. édit.

multipliées pour faire croire à un caractère épidémique, et c'est ce que j'ai pu observer, ainsi que plusieurs de mes confrères, dans les premiers mois de cette année (1851). La température, quoiqu'assez peu élevée, avait été constamment froide et humide, et cependant les fièvres intermittentes ont été loin de se montrer dans la même proportion.

Quelques cas de névralgie récemment observés, que je rapporterai, établiront, je pense, l'accord qui existe entre ces affections et les altérations abdominales. Ils se sont développés exclusivement chez des femmes dont la santé était depuis long-temps altérée.

J'ai eu à traiter au même moment deux névralgies faciales, développées aux tempes droite et gauche, avec extension de la douleur au pourtour de l'œil et au front dans un cas, et dans l'autre, aux nerfs maxillaires et sous-orbitaire. La première est survenue chez une demoiselle âgée de 42 ans et d'une constitution très-délicate. Un premier accès apparut brusquement à neuf heures du matin, fut extrêmement douloureux, et s'éteignit à midi. Il revint à peu près au même moment le lendemain, et arracha des cris à la malade. Le troisième jour, je fis donner de très-bonne heure deux demi-lavements de sulfate de quinine à 30 centigrammes chaque. L'accès manqua à son heure accoutumée; mais après des préludes répétés, il se reproduisit vers 4 heures et fut moins pénible. Le lendemain, vers midi, on donna deux nouveaux lavements et l'accès fut à peine marqué. On continua pendant huit jours le sulfate, à dose décroissante, et la névralgie disparut complètement.

J'ai rencontré le second cas chez une religieuse, âgée de 40 ans. Elle avait éprouvé auparavant plusieurs odontalgies. L'accès se développa très-brusquement, occupa le côté gauche des deux mâchoires; il fut très-douloureux et se reproduisit le lendemain. Il y avait un peu de céphalalgie. Je fis faire au siége une application de sangsues. Le troisième jour, deux demi-lavements de sulfate de quinine arrêtèrent complètement l'accès. Le lendemain, même prescription, même résultat; mais, le cinquième jour, le médicament fut suspendu; l'accès revint et on reprit le sulfate : les accès ne reparurent plus; il en restait à peine quelques indices, lorsque le jour où s'éveilla l'excitation utérine qui précéda l'éruption menstruelle, il survint, avec plus d'intensité qu'auparavant, un nouvel accès qui ne se renouvela point le lendemain, l'éruption suivant son cours accoutumé. Une nouvelle suspension de médicaments, jointe à des fatigues trop répétées, détermina le retour des accès. Enfin, ils ont été régulièrement combattus et complètement arrêtés par l'emploi du sulfate de quinine pendant sept jours; on en a continué l'usage à dose décroissante, en laissant, en dernier lieu, quelques jours d'intervalle.

Je pourrais rapporter plusieurs cas de névralgie, dans lesquels la maladie a conservé le type continu, et fut dissipée avec beaucoup de lenteur, principalement par l'action des narcotiques, employés sous diverses formes.

Dans un seul cas, la maladie, située à la partie inférieure du mollet gauche, s'était développée chez une dame âgée, fatiguée du soin des travaux de la campagne.

A la suite d'un malaise de quelques jours, elle avait éprouvé, un vendredi soir, un fort accès de fièvre intermittente. Elle s'en crut quitte les jours suivants; mais, en arrivant à la ville le lundi suivant dans l'après-midi, elle fut prise d'un nouvel accès de fièvre, et ce fut en descendant de cabriolet qu'elle ressentit, au mollet, la douleur vive qu'elle attribuait à un faux mouvement. Le pouls conservait le lendemain quelque fréquence; il y avait de la céphalalgie. On appliqua successivement des sangsues au siége et à l'épigastre. On donna, le jeudi, deux lavements de sulfate; l'accès reparut et fut moins fort. On continua le fébrifuge deux jours après, et la fièvre d'accès cessa complètement; mais la douleur du mollet persista et devint très-vive : le tissu cellulaire du pourtour du tendon d'Achille se tuméfia, et il survenait chaque jour plusieurs exacerbations, qui étaient excessivement pénibles. Huit jours après sa cessation sous le type quarte, la fièvre reparut avec le type quotidien; elle fut de nouveau combattue au moyen du sulfate, qui n'exerça aucune influence sur la névralgie. Celle-ci fut long-temps réfractaire aux narcotiques les plus puissants. Enfin, elle céda lentement, et ce n'est qu'après deux mois que la malade a pu quitter l'appartement, et encore avec beaucoup de précautions.

Une dame de 85 ans, d'une constitution assez faible, éprouve, depuis quatre ans et plus, au gros orteil du pied gauche, une névralgie à type continu avec des exacerbations irrégulières qui aggravent une douleur habituellement très-pénible. Cette maladie a

été complètement réfractaire aux moyens très-multipliés que je lui ai opposés. La malade, qui a presque constamment gardé la chambre, est dans un grand état d'affaiblissement qu'on attribuerait autant à l'âge qu'à la maladie dont elle est torturée. En général, elle ressent moins vivement la douleur, lorsqu'elle travaille à des broderies, à faire du filet surtout, et elle s'y livre même pendant une partie des nuits. Il semble que les conditions de sa chétive existence se soient harmonisées avec son état morbide, comme semblent l'établir les particularités suivantes : Lorsque les douleurs sont très-vives, la malade en amoindrit l'intensité en comprimant avec ses deux mains l'extrémité du pied. Il y a trois mois, cette circonstance me suggéra l'idée de soumettre le pied à une compression méthodique, au moyen de bandes et d'étoupes de coton. Il en résulta une cessation à peu près complète de la douleur pendant deux jours; mais bientôt la malade éprouva du malaise, de la fièvre; elle perdit l'appétit, et l'on crut qu'elle touchait au terme de son existence. La compression fut suspendue; la douleur revint; les accidents se dissipèrent; les forces se rétablirent peu à peu, et la malade, bien convaincue que la suppression momentanée de la névralgie avait occasionné le désordre, m'a prié de ne point faire de nouveaux essais. Évidemment l'enchaînement régulier des actes qui prolongent la vie, semble lié à la diversion, à l'espèce de dérivation que produit la douleur sur cette tendance à la concentration qui, chez les vieillards, cesse d'être balancée par l'action des agents extérieurs.

J'ai déjà cité un cas dans lequel on voit une malade récupérer une santé florissante en apparence et tout artificielle par l'effet de la révulsion qu'avait produite une coxalgie sur les organes abdominaux, malades depuis long-temps (1).

Enfin, je citerai un cas de névralgie dans lequel la section du nerf, siége de la douleur (opération que j'avais pratiquée plusieurs fois sans succès), a été suivie d'une guérison complète. Un cultivateur de la commune de Cresseveulle, arrondissement de Pont-l'Évêque, âgé de 45 ans, et dont le cheval s'abattit sous lui, tomba sur un tas de pierres et se fit à la partie interne du sourcil gauche une légère blessure qui se cicatrisa promptement; mais il s'y développa bientôt une douleur vague d'abord, qui ne tarda pas à se régulariser, devint périodique et, depuis plusieurs mois, se reproduisait chaque jour, pendant près de huit heures, lorsque je fus mandé auprès du malade. Un jeune médecin avait été consulté; il crut reconnaître un abcès dans le sinus frontal, et la nécessité de la trépanation de cette cavité. La maladie était clairement dessinée; je proposai, puis j'exécutai la section du nerf sus-orbitaire, en faisant, en travers sur la cicatrice et jusqu'à l'os, une incision de 7 à 8 millimètres. Par précaution, je portai jusqu'au fond de la petite plaie un gros fil de fer rougi au feu, et, de ce moment, la névralgie ne reparut plus.

Mais ce fait, dans lequel la maladie semblait être

(1) *Quelques réflexions sur les maladies articulaires* dans les *Archives générales de médecine*, 3e. série, t. XIV, p. 38.

bien localisée, n'infirme nullement, pour la production des accès, la nécessité des rapports sympathiques avec le centre épigastrique, seul agent producteur des phénomènes périodiques, comme cela a lieu dans les fièvres qui offrent ce caractère, qu'elles soient simples ou pernicieuses, etc.

Les causes des névralgies sont, en général, assez obscures, excepté dans les circonstances où elles proviennent d'une altération organique ou d'une lésion traumatique. Tel était le cas d'un homme qui vint dernièrement me consulter. On lui a pratiqué, il y a quelques années, l'amputation de la jambe droite, et, depuis long-temps, il éprouve dans tout le moignon une douleur névralgique quelquefois intolérable, qui, d'abord, aurait existé seulement à la partie externe, et serait alors le résultat de la section et du mode de cicatrisation du nerf sciatique externe ou d'une de ses divisions. Je pense que la résection de l'extrémité du moignon pourrait mettre fin à cette cruelle maladie.

On explique par l'irritation du nerf l'existence de quelques névralgies à type à peu près continu, et cette expression est loin de traduire le phénomène organique qui produit la douleur. Mais il n'en peut être ainsi de celles qui sont régulièrement périodiques. On ne peut admettre au siége de la douleur aucune circonstance qui ait faculté d'y éveiller l'accès ; mais l'on conçoit que, si des rapports sympathiques s'établissent avec le système nerveux central, celui-ci réagira à sa manière sur le point douloureux, c'est-à-dire en y déterminant une modification intermittente,

qui en est la manifestation la plus habituelle. Mais si l'excitation névralgique est très-élevée, et qu'elle réagisse puissamment à l'épigastre, alors la douleur et la fièvre qu'elle aura déterminée seront continues. Si, dans le premier cas, l'emploi des fébrifuges a tant d'avantages, c'est qu'ils agissent en annulant le développement de l'excitation épigastrique, qui aurait sympathiquement éveillé la douleur locale, et, sous ce rapport, c'est avec les fièvres intermittentes pernicieuses que les névralgies auraient le plus d'analogie.

Cette grande analogie qui existe entre les névralgies et les fièvres intermittentes a bien été signalée par quelques auteurs, sans que, pour l'une ou l'autre affection, ils aient abordé le mécanisme de la production de l'accès. Elle devait être, sans doute, bien exprimée dans certains cas de fièvres intermittentes pleurétiques ou pleurodiniques, que le docteur Jolly a cru devoir rapporter à des névralgies intercostales (1), et Nicod a dit que ces dernières affections étaient le plus souvent compliquées de névralgie épigastrique; mais il ne voyait dans cette association qu'une coïncidence accidentelle (2).

. . . .

. . . .

. . . .

(1) *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, t. XII, p. 25.

(2) *Nouveau journal de médecine et de chirurgie*, etc., t. III, p. 247.

III.

THÉORIE DE LA VIE.

CHAPITRE I.

Toute machine complexe dans sa structure doit offrir, lorsqu'elle fonctionne, une harmonie de rapports entre ses différents rouages, dont les mouvements se coordonnent sous l'influence d'un moteur commun. La machine humaine présente une grande complexité dans son organisation, et, sans aucun doute, la vie est le produit de l'enchaînement qu'on observe entre les actions diverses des organes et les fonctions qui en résultent; mais le moteur commun de ces actions n'a pas été convenablement apprécié.

Si la conception de la vie est placée au-delà des limites de notre intelligence, si son essence est au nombre des secrets que semble s'être réservés la puissance suprême, nous pouvons du moins étudier les phénomènes qui la traduisent, et essayer d'apprécier les actions diverses dont l'harmonieux concours est indispensable à son entretien; mais, dans cette étude si difficile, on est forcé d'avancer à travers les opinions les plus contestables, parce que l'interprétation des faits sur lesquels elle s'appuie, aboutit fréquemment aux conclusions les plus opposées. La méthode expérimentale elle-même, malgré les grands per-

fectionnements qu'elle a reçus de nos jours, conduit trop souvent aux mêmes résultats, et malgré les puissants secours que l'anatomie humaine et l'anatomie comparée lui ont prêtés, la physiologie est loin d'être arrivée à une perfection désirable. La vie jette sur tous les actes par lesquels elle se révèle un voile, trop souvent impénétrable à nos moyens d'investigation.

Dès les temps anciens, la plupart des philosophes et des médecins s'accordèrent à admettre, sous les dénominations diverses de *principe vital, archée, âme*, un principe régulateur des mouvements vitaux, produisant et entretenant l'animation chez tous les êtres doués de la vie. Il était considéré comme une force unique, se modifiant sous mille formes pour fournir à chaque organe la faculté de remplir sa fonction. Tout insaisissable que dut paraître ce principe, il fut admis à titre d'induction et considéré comme une nécessité, sans laquelle on ne pouvait se rendre compte des phénomènes vitaux. Adopté surtout par la nombreuse secte des vitalistes, il s'est transmis jusqu'à nos jours à travers les siècles, sans recevoir d'atteintes sérieuses de quelques autres systèmes qui prétendaient expliquer toutes les actions vitales par l'application des lois de la physique et de la chimie, systèmes auxquels, en dernier lieu, tout l'ascendant du génie de Boerhaave ne put assurer quelque durée. Cette puissance vitale, ce feu divin, comme l'appelaient les anciens, a été complètement spiritualisé par Stahl; mais, à l'exemple de quelques philosophes et médecins de l'antiquité, il le regardait comme entièrement distinct de l'âme immatérielle. A toutes

les époques, les opinions les plus contradictoires ont été émises sur sa nature, et demander, avec Barthès, si ce principe a une existence propre, ou s'il est inhérent à la matière, c'est reproduire les termes d'une question dont la solution a toujours offert les plus grandes difficultés. De nos jours, cependant, plusieurs physiologistes, qu'on peut appeler *organistes*, semblent se contenter, pour l'intelligence des phénomènes vitaux, d'une certaine modification de la matière d'où ressortirait la faculté de leur expression; mais tel a été l'ascendant du principe admis, que souvent il se trouve reproduit dans le langage de ceux mêmes qui le repoussent. Ainsi, Bichat, qui ne veut pas que l'on remonte au-delà des propriétés qu'il a reconnues, laisse échapper cette expression... *Dès que le principe vital abandonne les fluides...* Assurément, il n'entrait point dans la pensée de l'illustre physiologiste de reconnaître dans la simple composition du sang la cause qui, pendant la vie, le soustrait à l'influence des agents chimiques. Au reste, quel que soit le système que l'on adopte, peut-on penser qu'on présente à l'esprit quelque chose de plus positif? On tourne la difficulté au lieu de la résoudre. Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, malgré toutes les subtilités, et alors même qu'on parviendrait à préciser l'influence que doivent exercer sur l'expression de la vie les fluides impondérables dont on admet volontiers toute l'importance, il restera entre la matière et son animation une lacune difficile à combler, et ce sera toujours le *Deus creavit cœlum et terram* de la physiologie.

Les physiologistes admettent volontiers que le système nerveux est le rouage premier des actes de la vie. On ne peut concevoir une organisation animale, dépourvue de cet agent régulateur des mouvements qui l'expriment et l'entretiennent, et les physiologistes s'accordent assez à concéder la même puissance à l'organe médullaire dans les végétaux. Ce système nerveux, inaperçu dans les animaux inférieurs chez lesquels semble exister une confusion de tous les tissus, arrive cependant à être suffisamment décelé, même avant son apparition, par l'existence des fonctions auxquelles il présidera plus tard, qui seront visiblement sous sa dépendance immédiate, telles que la digestion et même la locomotion (les méduses, etc.). Dans les animaux dont l'organisation est plus élevée, il apparaît sous la forme de filets blancs qui entourent la bouche (les astéries, les holothuries, etc., Tiedemann); mais, dans les animaux plus parfaits, on reconnaît facilement que ces filets, en s'unissant diversement, éprouvent une sorte d'intrication, d'où résulte la formation de petits corps nerveux appelés ganglions. Ces organes sont considérés comme des points centraux, vers lesquels convergent tous les nerfs. Les appareils qui en résultent, quoique d'une grande simplicité, peuvent suffire à la manifestation de la vie dans les classes inférieures; mais à mesure que l'organisation se complique, les nerfs se multiplient; ils pénètrent tous les organes; ils deviennent une de leurs parties constituantes. De leur côté, les ganglions subissent d'importantes modifications. Ils augmentent en nombre et en volume, se combinent diversement

en suivant la progression de la complication des fonctions, et le dernier degré de cette complication se rencontre chez l'homme et les animaux placés près de lui aux premiers degrés de l'échelle. Alors, l'ensemble du système nerveux offre deux centres bien distincts, où tous les nerfs viennent aboutir; l'un porte le nom d'axe cérébro-spinal; l'autre, celui de système ganglionnaire proprement dit, ou de grand sympathique.

Ces deux parties d'un même système offrent, dans leur position, leur structure et leur mode d'influence, des dissemblances très-marquées que l'on rencontre également entre les fonctions qui sont plus immédiatement dans la dépendance de l'une et de l'autre. Cependant elles sont liées entr'elles par des points multipliés de jonction, et il doit en résulter une solidarité réciproque entre les actions qu'elles dirigent. Plus les actes de la vie sont complexes, plus est intime la corrélation qui existe entre les deux centres nerveux, d'une part, et de l'autre, leurs différentes parties constituantes. Ainsi, dans les animaux supérieurs, toute lésion un peu importante de l'axe cérébro-spinal entraîne plus ou moins promptement la mort. Seulement ce résultat inévitable s'accomplit plus lentement, lorsque les mutilations sont produites peu de temps après la naissance, comme l'établissent les expériences de Le Gallois, de Rolando, de Flourens, etc. Mais, dans les animaux dont l'organisation est moins compliquée, on peut impunément retrancher des parties assez étendues du même organe, enlever le cerveau, produire la décapitation, etc., ainsi que le démontrent les expériences de Rédi sur les grenouilles et les tor-

tues, celles du professeur Duméril sur les tritons, et, comme l'a si bien dit Georget : « L'unité des ac-
« tions organiques devient d'autant plus indispensable
« que la machine devient plus compliquée, plus ani-
« male, si je puis m'exprimer ainsi. A mesure que les
« fonctions d'un organe s'étendent, se développent,
« s'ennoblissent, cet organe acquiert plus d'empire,
« devient plus nécessaire, plus indispensable à l'en-
« tretien, à la conservation de l'harmonie vitale (1). »

Cette remarquable liaison des deux systèmes nerveux, dont on n'a pas assez tenu compte, s'efface à mesure que l'organisation se simplifie, et l'on arrive à ce degré de réduction où les nerfs ganglionnaires animent seuls les organes, sans que, dans la gradation qui y conduit, on puisse saisir le point précis où disparaissent les nerfs qu'on rapporte à l'axe cérébro-spinal, et où agit seul le système ganglionnaire, si ce n'est par l'anéantissement complet des fonctions qui étaient sous la dépendance deś premiers. Aussi la distinction des deux vies de Bichat, l'une animale, l'autre organique, comme il les appelle, applicable seulement à l'homme et aux animaux supérieurs, n'aurait plùs de valeur dans son application aux classes inférieures, parce que, dans ces dernières, la simplification de l'action vitale est la conséquence de la réduction du système nerveux et, même dans les animaux supérieurs, l'intime liaison qui existe entre les deux parties de ce système, tend à limiter de beaucoup la justesse de cette division.

(1) *Physiologie du système nerveux*, t. I, p. 159.

Il ne peut y avoir une double vie dans un seul individu, puisque toutes les fonctions doivent être subordonnées; *Consensus unus*, a dit Hippocrate. Quelles que soient, dans la série organique, la complexité ou la simplicité de l'organisation, une seule impulsion doit diriger toutes les actions vitales. A quelque degré de simplification qu'arrive l'être vivant, animal ou végétal, il a toujours en lui toutes les conditions de la vie, et on ne peut lui refuser une unité d'action. Sous ce rapport, le polype réunit, aussi bien que l'homme, les facultés nécessaires à son existence; l'humble tremelle aussi bien que le chêne altier; mais quand la vie croît en expression, et que les organes se compliquent à l'égal des actions qui la traduisent, on ne pourrait admettre que cette complication dût rompre l'unité d'impulsion. A quelque degré qu'arrive la complexité de l'organisation, une seule puissance anime tous les mouvements. Cette loi générale de la vie n'a pas toujours été convenablement comprise.

La division des deux vies, reproduite par Bichat, devait éloigner de cette manière de voir, que les anciens avaient bien saisie. Sacrifiant tout à l'analyse et à la détermination des propriétés qu'il reconnaît, et qu'avant lui Haller avait admises, Bichat néglige de s'élever jusqu'à l'influence qui doit produire l'expression de ces propriétés, et son peu de soin à cet égard se révèle dans la définition tant critiquée qu'il a donnée de la vie. C'est la sensibilité animale qui met en jeu la contractilité de même nature, et il ne va pas plus loin.

Il établit sans doute, avec beaucoup de clarté, que le

cerveau est l'organe central de la vie animale; que c'est à lui que les impressions viennent aboutir et qu'il est le point de départ de la réaction sollicitée par ces impressions; mais il ne voit plus dans sa vie organique que les fonctions d'assimilation et de désorganisation; il voudrait, autant que possible, végétaliser l'animal. Il ne tient aucun compte des obstacles que la respiration devait lui opposer. C'est le cœur qu'il considère comme centre commun de cette vie, n'accordant aux nerfs qu'un rôle secondaire. « Le système « sanguin est un système moyen, centre de la vie or- « ganique, comme le cerveau est celui de la vie animale. « La texture organique est la seule condition néces- « saire à son exercice. » Enfin, il distribue dans les divers viscères qui avoisinent l'épigastre le siége des sensations qu'il appelle internes : « Le terme de la « sensibilité organique est dans l'organe même; elle « n'en dépasse pas les limites. » On concevra facilement que l'ascendant de cet homme illustre ait fait embrasser ces idées par un grand nombre de physiologistes; et cependant comment concilier ces assertions avec les belles considérations qu'il a déduites de ses expériences pour établir la dépendance incessante et réciproque qui existe entre le cerveau, le cœur et le poumon pour l'entretien de la vie et l'accomplissement des phénomènes qui l'expriment, espèce de triumvirat, déjà reconnu par les anciens, et que Bordeu appelait le trépied de la vie?

Le premier besoin de tout être organisé est de se nourrir, c'est-à-dire d'absorber des matières placées hors de lui et qu'il a la faculté de convertir en sa propre

substance; mais de plus, et ce qui paraîtrait lui être plus immédiatement imposé que la nutrition, il est dans la nécessité d'établir et d'entretenir certains rapports avec le fluide au milieu duquel il est plongé. Ce sont les deux conditions primaires de la vie. Ainsi la nutrition d'une part, la respiration de l'autre, composent les actes les plus indispensables de l'existence. Si des animaux les plus simples nous nous élevons à ceux qui n'ont d'organes essentiels que pour l'exécution de ces deux fonctions, nous les trouvons doués d'un système nerveux dont les rameaux, disséminés dans les organes fonctionnels, convergent d'autre part vers les renflements nerveux qu'on nomme ganglions. Ainsi en examinant l'huître, nous trouvons une respiration et une nutrition produites par des organes à structure bien déterminée, et de plus, comme fonction mixte, une circulation destinée à transmettre le produit de la digestion à l'influence de la respiration, et ensuite aux divers organes pour l'entretien de la nutrition et de l'excitation nerveuse. On trouve encore, pour fermer la coquille, un muscle qui est dans ces animaux l'agent le plus important de la locomotion, et tout cet ensemble est animé par un système nerveux dont les rameaux sont liés à quelques ganglions, qui eux-mêmes sont unis entre eux par des branches de communication d'où résulte un circuit nerveux.

Dans les végétaux, il y a une moelle centrale qui envoie des prolongements à la circonférence. Ils établissent entre le centre et la périphérie du végétal des rapports immédiats.

Nous voyons, en nous élevant dans l'échelle organique, que, quelle que soit la complexité de l'organisation, le système ganglionnaire, affecté aux fonctions primordiales de la vie, est celui qui éprouve le moins de modifications. La complication première porte sur le système locomoteur, et, à mesure qu'il s'accroît, l'appareil nerveux suit exactement sa progression. Dans l'huître, le rameau destiné au muscle qui ferme la coquille, paraît détaché des nerfs qui animent les organes de la respiration et de la digestion; mais dans les animaux dont l'organisation est plus riche, il s'établit un appareil nerveux spécial qu'on peut appeler locomoteur, et bientôt, si les organes se multiplient de plus en plus, il s'y ajoute une tige centrale d'où partent tous les nerfs attachés à cette fonction; mais cet axe central reste étroitement uni au système ganglionnaire par de nombreuses communications. Enfin, les besoins de l'organisation s'agrandissent; de même la locomotion ne peut s'étendre et mettre l'animal en rapport avec les matériaux dont la nutrition doit disposer, sans que des organes des sens, à structure plus compliquée, ne viennent étendre au dehors les relations de l'individu et diriger la mesure de ses mouvements. De là un système nouveau qui se complique des organes affectés à l'intelligence. L'axe cérébro-spinal reçoit dans sa structure des développements successifs, qui atteignent chez l'homme leur summum de perfection, et tout cet ensemble reste en intime communication avec le système ganglionnaire.

Ainsi les appareils locomoteurs, sensitifs et intellectuels, quelle que soit l'immense importance qu'ils

atteignent aux degrés supérieurs de l'échelle animale, n'en restent pas moins soumis à l'influence du système nerveux, appelé organique. Ils en sont tributaires en quelque sorte. C'est autour de lui qu'ils sont successivement disposés, à mesure que les actes de la vie croissent en expression. Nous avons vu qu'il existe seul chez les animaux inférieurs; il est le premier développé chez les animaux supérieurs; il peut même, chez ces derniers, présider seul à leur complète évolution et en l'absence de l'axe cérébro-spinal, comme chez les fœtus acéphales, privés de moelle épinière, qui naissent d'ailleurs parfaitement conformés (1). Rien n'infirme même la possibilité de prolonger, au moins pour quelque temps, leur vie extra-utérine, s'il était possible d'établir chez eux une respiration artificielle. Le fœtus dont Méry a donné la description, n'avait ni cerveau ni moelle épinière; cependant il vécut vingt-quatre heures et prit même quelque nourriture (2). Et dans le cas d'acéphalie observé par Béclard, avec le grand sympathique existaient les nerfs dépendants de l'axe cérébro-spinal, qui devaient avoir établi des communications avec le premier et pouvaient alors exercer une action d'ensemble (3).

C'est la prédominance de volume de l'axe cérébro-spinal, surtout celle du cerveau, et la grande part

(1) Morgagny, *De sedibus*, épître 48, n°. 50;—Muller, *Physiol.*, t. I, p. 189;—Isid. G. St.-Hilaire, *Tératologie*, t. II, p. 516, etc.

(2) *Hist. Acad. des Sc.*, année 1742, p. 40.

(3) *Anat. génér.*, p. 689.

qu'ils prennent à la production des actes les plus explicites de la vie, qui ont fait perdre de vue le concours puissant que doit y apporter le système ganglionnaire. Sans aucun doute, les fonctions de l'organe cérébral sont très-élevées, et leur contingent dans l'expression de la vie est d'une haute valeur; mais, avec moins de prérogatives, les autres sont également nécessaires à sa manifestation. Quelle conséquence tirer de ce grand volume des premiers organes qu'invoquent Gall et le docteur Brachet, pour établir, avec la plupart des physiologistes modernes, que le cerveau commande à toutes les autres parties du système nerveux? Les considérations déduites de l'anatomie comparée ne manqueraient pas pour infirmer cette manière de voir, née de l'habitude d'étudier exclusivement les fonctions chez l'homme et les animaux qui s'en rapprochent le plus par l'organisation. Comment établir entre le cerveau, considéré comme organe de l'intelligence, et le grand sympathique dont les fonctions sont si différentes, une comparaison dont on ne peut rien inférer? L'importance des fonctions ne se mesure pas sur le volume des organes qui les exécutent, d'autant plus que nous apprécions seulement les résultats de leur action et que le *modus faciendi* nous échappe. Comme le dit Gall lui-même : « La perfection avec laquelle des « systèmes nerveux différents de l'encéphale rem- « plissent leurs fonctions, ne dépend nullement de « la masse plus ou moins grande du cerveau, mais « bien de leur propre organisation (1). » Quand les

(1) *Fonctions du cerveau*, t. II, p. 87, in-8°.

glandes salivaires auraient le volume du foie, et que ce dernier serait réduit aux minimes proportions des premières, notre manière de voir sur leur importance dans la fonction à laquelle ils concourent en serait-elle modifiée?

La situation du système ganglionnaire, et plus particulièrement celle du plexus solaire, ne semblent-elles pas témoigner de leur haute influence? Le dernier est situé dans une région tout-à-fait centrale, où il trouve une protection assurée et d'où il peut uniformément agir sur les principaux organes, et c'est de ce point seulement qu'il pouvait convenablement exercer à la périphérie cette action énergique, mais jusqu'ici inaperçue, qui est cependant le principal ressort de la vie.

Il est vraiment étonnant qu'on ait pu restreindre l'influence de ce système aux minces proportions de son influence sur les organes nutritifs. Se nourrir est, sans aucun doute, un moyen nécessaire au maintien de l'existence; mais, pour cet entretien, il existe des éléments bien autrement précieux, et dans les animaux les plus simples, comme dans les végétaux, il y a autre chose que la nutrition. La vie résulte moins de l'action d'un nombre donné de fonctions, que de la corrélation qui existe entr'elles; mais, dans les animaux supérieurs et à mesure que l'organisation s'est compliquée, le système ganglionnaire devait tirer une plus grande importance de ses rapports immédiats, de son association plus intime avec les systèmes surajoutés; et, pour entretenir avec eux une harmonie si nécessaire, il devait également participer à ce grand

développement de l'activité vitale, qui était une conséquence de la complexité des fonctions, activité qui n'aurait pu se développer dans cet état d'isolement auquel Winslow, Reil et Bichat, en dernier lieu, ont voulu réduire les diverses fractions de ce système. Comment Bichat, qui a si bien analysé les sensations internes, affectives, a-t-il pu refuser une action d'ensemble aux nerfs de sa vie organique, et, en disséminant dans les divers viscères le siége de ces impressions, donner en quelque sorte un sens direct à ces métaphores, ainsi qu'il les appelle, *la fureur circulant dans les veines, remuant la bile; la joie faisant tressaillir les entrailles; la jalousie distillant ses poisons dans le cœur*, etc.?

Sans un concours unanime qui centralise l'action de ce système, comment concevrait-on cette réaction vers la périphérie, cet épanouissement délicieux de l'existence, que produisent les sensations agréables, et ces contractions poignantes, ces douleurs profondes, que déterminent les passions tristes et malheureuses? A tous les degrés de l'échelle animale, c'est vers ce centre qu'a lieu ce mouvement de concentration, quand quelque danger menace l'existence. On le remarque dans tous les animaux inférieurs : polypes, vers, mollusques, insectes, etc.; chez tous ceux qui, comme le dit Gall, exécutent plusieurs fonctions, et sont cependant dépourvus de cerveau. Ce resserrement de la circonférence au centre s'exprime également chez les animaux supérieurs sous l'influence de la peur, de la crainte, de la surprise, de la terreur, etc. Dans l'espèce humaine, l'intensité de cette concen-

tration est en raison de la susceptibilité épigastrique de l'individu. Vous êtes frappé par la détonation inattendue d'une arme à feu, et cependant elle vous impressionne à peine, tandis que la femme nerveuse éprouve, avec la rapidité de l'éclair, une violente secousse qui va retentir à l'épigastre, ce qu'elle indique en y portant spontanément la main. Je connais une dame, affectée d'une irritation des voies digestives, je me sers de l'expression reçue, qui ne peut entendre parler un peu haut ou avec quelque vivacité, sans recevoir, dit-elle, un coup de bâton à l'estomac, ce qui exprime l'impression pénible que reçoit chez elle, en pareil cas, le centre épigastrique. Et lorsque tant de faits physiologiques et pathologiques démontrent que c'est à l'épigastre que s'exprime l'effet des passions, comment Georget, Gall, Adelon, Brachet, etc., ont-ils pu placer dans le cerveau le siége de ces passions? Georget prétend que l'on est chagrin, parce que des sensations désagréables, des nouvelles inattendues et défavorables ont été reçues par le cerveau; qui conteste ce point? Mais alors le cerveau n'est qu'un organe de transmission: chez les animaux doués d'une grande simplicité et dépourvus de cerveau, l'impression perçue arrive immédiatement au système nerveux intérieur; chez les animaux supérieurs, la grande complexité des appareils sensitif, nerveux et cérébral ne modifie que les moyens de transmission, et c'est vers le même point central que les sensations doivent aboutir, en dernier lieu. On ne pourrait leur assigner un autre siége, sans renverser une des lois fondamentales de l'organisation. Dans l'énoncé des maladies développées sous

l'influence des affections morales pénibles, Georget et Gall citent en beaucoup plus grand nombre des altérations des viscères intérieurs. Apporter en preuve de l'importance du cerveau que ces mêmes affections y font naître également des maladies, c'est paraître avoir oublié qu'un grand nombre des maladies de ces organes ont leur point de départ dans les viscères abdominaux. C'est toujours dans le système ganglionnaire que les effets s'expriment : de là, les palpitations, les étouffements, les vomissements, la syncope, etc. ; et dans tant de morts subites, survenant par l'effet d'impressions vives, inattendues, on ne pourrait établir que c'est par le cerveau que commence la cessation de la vie. Comme l'a dit Bichat : « Le siége du mal dans « la syncope est toujours au cœur. Cet organe ne cesse « point alors d'agir, parce que le cerveau interrompt « son action; mais celui-ci meurt, parce qu'il ne re« çoit plus du premier le fluide qui l'excite habituelle« ment (1). »

Cet auteur a eu tort, sans doute, de dire que l'éducation n'avait point de prise sur les passions, puisque les actes d'une ferme volonté peuvent secondairement en atténuer, en masquer l'expression, et, conséquemment, en affaiblir les effets : c'est là un des produits de la civilisation; mais, quoique Bichat n'eût aucune raison pour isoler l'action des diverses parties du système ganglionnaire, et pour ne point reconnaître de centre épigastrique, il ne faut pas moins reconnaître la justesse des idées qu'il a émises sur le siége

(1) Bichat, *Vie et mort*, p. 234.

des passions, en tout conformes à celles des anciens et de plusieurs physiologistes. « Tout tend à prouver, dit-il, que la vie organique est le terme où aboutissent et le centre d'où partent les passions (ouvr. cité, p. 71). » Il a dit également avec raison : « L'acteur qui ferait « une équivoque à cet égard, qui, en parlant de « chagrin, rapporterait les gestes à la tête, ou les « concentrerait sur le cœur pour annoncer un effort « de génie, se couvrirait d'un ridicule que nous senti- « rions mieux que nous ne le comprendrions. »

Une circonstance qui, jusqu'à ce moment, n'a point assez éveillé l'attention et qui, au premier aperçu, pourrait paraître favorable à l'opinion que je combats, c'est que la peau, organe qui, dans les animaux supérieurs, semble soustrait à l'influence des nerfs ganglionnaires et dont les fonctions comme organe de relation seraient entièrement sous la dépendance du cerveau, la peau, dis-je, partage avec les viscères intérieurs l'influence des passions, et les expressions qu'elles y déterminent sont même devenues proverbiales. Ainsi la peur, la frayeur font venir la chair de poule; la terreur fait dresser les cheveux sur la tête, et Racine rend bien cet effet tout spécial, dans ce vers d'Hippolyte:

Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé.

Mais il nous sera facile d'exposer à quel ordre inaperçu de faits physiologiques se rapporte ce concours de la peau dans l'expression des passions.

Ainsi je pense qu'il est facile d'établir que, jusqu'à ce moment, les fonctions du système ganglionnaire

n'ont point été convenablement appréciées ; que quelques-unes sont restées tout-à-fait ignorées, et que son influence sur les organes digestifs y détermine en plus des phénomènes tout autres que ceux de la digestion. Jusqu'ici les vivisections ne nous ont que très-imparfaitement renseignés sur des actes qui sont produits dans les profondeurs de l'organisation. Tous les efforts tendent à apprécier une action nerveuse dont on ne connait point la cause efficiente, et la physique, quand elle parviendrait à préciser la nature du fluide impondérable qui présiderait à l'activité du système nerveux, n'arriverait pas à la détermination de la cause qui fait naître et entretient cette activité. Quels résultats définitifs ont été obtenus du sacrifice de cette immense quantité d'animaux sur lesquels, depuis Galien jusqu'à nos jours, on a pratiqué la section des nerfs pneumogastriques ? C'est en se fondant surtout sur les expériences de Scarpa et de Le Gallois que les physiologistes établissent que le concours de l'axe cérébrospinal est nécessaire à l'action des nerfs ganglionnaires ; mais il fallait ajouter : et réciproquement. Les deux systèmes étant liés par des rapports multipliés, comment isoler l'influence de l'un sur l'autre ? Et quand, ainsi que le suppose le Dr. Longet, on pourrait parvenir à intercepter toute communication entre les deux appareils, on n'obtiendrait qu'un résultat factice, et non la vraie appréciation de phénomènes qui ne peuvent être produits que par le concours simultané et subordonné des deux ordres de nerfs. En descendant dans l'échelle organique, on arrive aux animaux dépourvus de cerveau et d'axe spinal, dont alors les

fonctions s'exécutent sous l'influence exclusive des nerfs de la vie intérieure. Ce sont ces nerfs qui président à l'évolution des fœtus anencéphales, privés de moelle épinière. Ces faits établissent l'indépendance complète des nerfs organiques, tandis que rien ne nous autorise à supposer que la vie pourrait être entretenue par le seul fait de l'axe cérébro-spinal. Le nerf sympathique est donc le premier mobile de la vie. C'est autour de lui que se développent successivement les appareils locomoteurs, sensitifs et cérébraux à mesure que l'organisation se complique. Ils viennent multiplier les actes de la vie; mais seuls ils ne pourraient la faire naître et l'entretenir. Comme je l'ai dit plus haut, l'animal le plus simple réunit en lui, autant que l'homme, les conditions de la vie; ils ne diffèrent que par la complication des moyens qui l'entretiennent chez le dernier. La barque légère et le vaisseau de ligne voguent également à la surface des flots; mais il suffit à la première du mouvement d'un simple aviron, tandis que le second est forcé de développer un appareil de manœuvres extrêmement compliqué; cependant c'est toujours par une impulsion communiquée qu'ils tracent l'un et l'autre leur sillon sur les mers.

CHAPITRE II.

Si, dans l'économie animale, le système nerveux est, ainsi que nous l'avons établi, la partie essentiellement vivante; si c'est à son incessante action que sont dus la manifestation et l'entretien de la vie,

c'est à lui qu'il faut demander compte des phénomènes qui s'observent en santé comme en maladie, et la mort doit être la conséquence de l'anéantissement de son activité.

Nous avons admis que les deux fractions de ce système, quelle que soit la dissemblance qui existe entre les fonctions qu'elles animent, ont entre elles une telle corrélation, enchaînent leurs actions avec une telle harmonie, qu'il en résulte ce *consensus unus* d'où dépend l'expression de la vie; mais l'importance de chacune d'elles, dans cette expression, est loin d'être la même. En effet, et comme nous l'avons fait remarquer, les modifications qu'éprouve l'organisation animale dans les degrés divers que présente l'échelle organique, portent en premier lieu sur le système cérébro-spinal. L'intelligence, les perceptions, la locomotion s'amoindrissent et finissent par s'éteindre, et cette masse nerveuse, le cerveau, dont les fonctions étaient si élevées chez l'homme, arrive à être complètement anéantie; mais la vie ne reçoit aucune atteinte de cette simplification, qui enlève l'être vivant au monde extérieur et le concentre en lui-même. En cet état, ses actes sont entièrement sous la dépendance du système ganglionnaire, d'où il résulte que l'axe cérébro-spinal est un organe surajouté, un organe de luxe, en quelque sorte, dont l'action isolée ne pourrait conférer l'existence sans la participation du système ganglionnaire, tandis que seul ce dernier a la puissance de développer et d'entretenir les actions vitales. De plus, nous avons admis que, dans l'évolution des complications de l'organisme animal, ce système,

si simplifié lui-même dans les animaux inférieurs, devait recevoir successivement un surcroît d'activité qui le mît en harmonie avec le grand développement qu'acquérait l'axe cérébro-spinal, et que la prééminence qu'il obtenait chez l'homme n'avait pas été suffisamment appréciée.

Wan-Helmont, en établissant un système dont les exagérations légitimèrent tant de critiques, eut l'immense avantage, en plaçant le siége de son archée au centre épigastrique, de révéler dans cette région l'existence de phénomènes déjà entrevus par les anciens, mais qui, depuis, n'ont pas été suffisamment compris; et cet homme étonnant qui, par la hauteur de ses idées, compensa souvent ce qu'elles présentaient de bizarre, dut agir puissamment sur la doctrine de Stahl, qui, admettant une âme agissante, qu'il distinguait toutefois de l'âme immatérielle, en plaça également le siége au centre épigastrique. Mais Wan-Helmont, en assignant plus particulièrement le cardia pour demeure à son archée, semblait conférer à l'estomac une importance, admise volontiers par les solidistes comme par les humoristes; on s'accoutuma à mettre sur le compte des lésions de ce viscère toutes les impressions morbides qui avaient leur retentissement dans la région épigastrique, et l'on sait que l'auteur de la *Médecine physiologique* n'a pu échapper à cette manière de voir, dans laquelle devaient le fortifier les idées de Bichat, qu'il se glorifiait, et avec raison, d'avoir adoptées, mais qui, sur ce point, devaient subir d'importantes modifications.

Les rapports si intimes du système nerveux intérieur

avec les organes digestifs durent avoir une grande influence sur cette méprise, et cette association se trouve étroitement établie à tous les degrés de l'échelle animale. Dans les vertébrés, le plexus, nommé *solaire* par Willis parce qu'il rayonne sur les organes qui l'environnent, et qu'ainsi que Reil il considérait avec raison comme un second centre nerveux, est toujours associé à l'estomac. Les mêmes rapports s'observent dans les invertébrés, dont, selon Burdach, le système nerveux, placé au centre du corps, a *sa portion centrale attachée au système digestif* (1). Cette corrélation est, sans doute, une preuve évidente de la haute action qu'exercent les nerfs ganglionnaires sur les phénomènes digestifs; mais, en dehors de cette action, il doit y avoir une raison puissante de cet accord parfait qui n'a point été comprise. Il est certain que la digestion joue un des premiers rôles dans les actes de la vie. C'est sur ses produits immédiats qu'agissent la nutrition et la respiration, deux fonctions qu'on peut également appeler primaires, puisque l'existence est plus particulièrement liée à leur activité. L'on a peine à concevoir qu'une fonction, dont l'importance est si élevée, n'ait le plus souvent, pour organe principal qu'un sac membraneux, dans lequel s'opère cette inexplicable conversion de la matière alimentaire en une substance capable de fournir à tous les besoins de l'économie, et qui lui confère un degré d'animalisation à l'aide duquel elle se met en rapport avec le solide vivant; malgré toute la perfection des

(1) *Physiologie*, t. VII, p. 281.

analyses chimiques et l'espèce de facilité avec laquelle on croit pouvoir expliquer la réaction que doivent exercer les uns sur les autres les produits des matières ingérées pour arriver à la formation du chyme, la science sera toujours inhabile à donner le dernier mot de l'étonnante métamorphose que subit la matière alimentaire.

Le grande intimité de cette association des systèmes ganglionnaire et digestif se trouve établie, dans un degré plus élevé peut-être, par une série d'actes intérieurs qui jouent un grand rôle dans l'économie, d'où dépendent souvent l'évolution, le caractère et la marche de plusieurs maladies, et dont l'appréciation est de la plus grande importance. Si les vaisseaux absorbants, et même les veines, ont la faculté de reprendre à l'intérieur de l'organisme les matériaux de l'assimilation mal élaborés, ou ceux qui ont perdu leurs droits à faire partie du solide vivant, èt de les verser directement dans le torrent circulatoire; si c'est par cette voie qu'arrivent à produire une action délétère sur l'économie beaucoup de poisons, comme le démontrent tant d'expériences, entr'autres celles des professeurs Magendie et Delille sur les poisons fournis par les végétaux du genre *Strichnos* (1), on admettra aisément qu'un grand nombre de substances délétères ou morbides peuvent être introduites dans l'économie par l'absorption des surfaces muqueuses, cutanées ou autres, sans suivre régulièrement les voies ordinaires des circulations lymphatiques et sanguines, et sont

(1) *Journal de Physiologie*, t. I, p. 24.

portées à l'intérieur des voies digestives par l'effet d'une convergence dont nous pouvons ne pas apprécier le mécanisme, mais que des faits multipliés mettent hors de doute; et quand leur exposition aura suffisamment établi ce mode tout spécial de congestion, il faudra bien qu'on admette la haute influence que le système nerveux exerce sur cet appel, sur ce transport vers la surface intérieure, et surtout sur la faculté qu'a cette surface de faire subir aux substances qui y sont versées en quelque sorte, des modifications d'où résultent—tantôt la destruction de leurs qualités vénéneuses et leur assimilation (c'est ce qui arrive au poison américain nommé *curare* (1) et au venin de la vipère, qui peuvent être impunément avalés (2)); — tantôt, leur expulsion au dehors par les voies supérieures ou inférieures que détermine l'irritation qu'elles ont produites; — souvent, enfin, la production de plusieurs maladies, quand ces deux procédés de l'intestin sont impuissants.

Lorsque Bichat, placé hors de son amphithéâtre, en respirait l'air à l'aide d'un tube, les gaz qu'il rendait décelaient bientôt l'odeur cadavéreuse. Ce mode de transmission si rapide des odeurs respirées dans les mêmes lieux, il y a peu d'élèves en médecine qui n'aient pu l'apprécier. Quelques-uns sont exposés à des diarrhées qui se renouvellent fréquemment et dont ils ne peuvent guérir qu'en suspendant les dissections. J'ai connu particulièrement un jeune homme dont les

(1) *Archives générales de médecine*, t. XXIV, p. 300.

(2) Fontana, *Traité des poisons*, t. I, p. 47, in-4°.

vents décelaient, à ne point s'y méprendre et assez immédiatement, l'odeur très-exprimée et particulière à certaines femmes, dans les cas où l'absorption avait été instantanément exercée par la muqueuse balano-préputiale.

L'absorption peut avoir lieu par la peau, les surfaces dénudées, etc. J'ai vu périr à l'hôpital Beaujon, et avec tous les indices d'un empoisonnement à l'intérieur, tels que douleurs à l'épigastre, coliques, vomissements, etc., la jeune fille dont M. le professeur Roux a consigné l'histoire dans un de ses écrits (1). Il lui avait fait une application de pâte arsénicale à une ulcération assez peu étendue qui persistait sur une cicatrice résultant de l'ablation du sein gauche. Elle mourut deux jours après, et à l'autopsie nous trouvâmes, à la surface interne de l'estomac et de l'intestin, des désordres que n'aurait pu produire la minime quantité d'arsenic départie à ces organes, si la distribution eût été uniforme, et faite à toute l'économie par la voie régulière de la circulation. Quelques auteurs, entr'autres Fabrice de Hildau (2), ont rapporté des faits semblables, et cette action sur les organes digestifs de l'arsenic appliqué aux surfaces dénudées a été confirmée par les expériences de Hunter, Brodie, Chaussier et autres.

Quand le camphre et l'assa fœtida arrivent à l'estomac peu de moments après leur administration dans un lavement, ce n'est pas assurément par la circulation

(1) *Nouveaux éléments de médecine opératoire*, t. I, p. 63.
(2) *Opérations*, in-folio.

déterminer sur les organes digestifs une impression fâcheuse. Ne sait-on pas qu'une odeur peut provoquer le vomissement; qu'une surprise, que la vue d'un objet hideux, d'un crapaud, etc.; que leur souvenir même, produisent quelquefois le même résultat? Et, dans ces cas, l'intervention du système nerveux peut-elle être mise en doute?

Disons, avec Fontana : « Il y a, dans les corps vivants, des voies ignorées, des forces inconnues. On « voit la nécessité de les admettre, mais on en ignore « la nature et le mécanisme (1). »

Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet, et de fournir un nouvel ordre de faits tout aussi concluants, lorsque nous nous occuperons de l'analyse des phénomènes qui apparaissent dans le développement et la marche de plusieurs maladies.

Demandons aux faits pathologiques les enseignements convenables, pour arriver à bien déterminer la haute part que prend le système ganglionnaire à l'entretien de la vie, et commençons d'abord par les fièvres.

La fièvre étant la maladie qui affecte le plus souvent l'espèce humaine, et presque toujours avec le plus de gravité, dut, à toutes les époques, être un objet d'études sérieuses. Aussi, son histoire remonte à l'origine même de la médecine. Depuis Hippocrate, les médecins de tous les siècles se sont beaucoup étendus sur cette matière. Il serait trop long d'esquisser seulement les points les plus saillants de

(1) Ouvrage cité, t. II, p. 174.

toutes les hypothèses qui ont été émises à son sujet. Mais si la médecine moderne a fait justice de toutes ces théories; si elle a rejeté les influences attribuées à la bile, à l'atrabile, à la pituite, etc., elle n'a pas été plus heureuse dans l'appréciation de sa nature et des phénomènes qui la constituent ; et les définitions qu'en ont données un grand nombre de pathologistes, n'ont eu pour résultat que de témoigner de toute la difficulté du sujet.

Ainsi, malgré tant de travaux successivement accumulés, il reste encore à déterminer les caractères essentiels des fièvres. On a reconnu que les histoires de ces affections, recueillies à toutes les époques et dans tous les climats, offraient toujours des symptômes identiques. Ces remarques, reproduites par Stoll, n'ont pu conduire à déterminer quels systèmes d'organes en devaient être constamment le siége, et de quel point devait partir l'impulsion communiquée à toute l'économie. Les auteurs qui ont abordé ce sujet en ont placé la cause tantôt dans les fluides, tantôt dans les solides, mais sans aucune appréciation des actions dynamiques qui en constituent l'essence.

Ainsi, pour Frédéric Hoffmann, la fièvre n'est qu'une affection spasmodique des systèmes nerveux et vasculaire, jointe à une lésion des fonctions.

Stahl voit dans la fièvre une action directe de l'âme prévoyante, qui se propose d'atténuer un sang devenu trop épais.

Boerhaave y reconnait une impulsion plus accélérée des liquides, une agitation plus intime de ceux qui

veau aussi spontanément? Une telle théorie était loin de justifier le titre de physiologique que lui avait imposé son auteur; mais, quoique vivement attaquée, on doit reconnaître que les armes de ses antagonistes furent souvent assez mal trempées.

Ce fut pour en finir avec tant de discussions, auxquelles les passions imprimaient souvent une grande irritation, qu'on admit, comme terme de transition, une fusion de toutes les fièvres essentielles de Pinel en une fièvre unique, la fièvre typhoïde, dont le nom indique assez que sa détermination est loin d'être définitive; mais ce mot de fièvre dut satisfaire les partisans de l'essentialité, et, depuis la mort de l'illustre novateur, la désignation a été légitimée par un assentiment presque universel.

Comme on le voit par ce rapide exposé, jusqu'ici la fièvre n'a pu être embrassée par une définition capable de bien faire comprendre l'action vitale qui la détermine. Cependant, comme elle apparaît dans la plupart des désordres morbides; qu'elle présente toujours les mêmes phénomènes, variés seulement d'après le degré d'énergie de la cause déterminante et de la susceptibilité naturelle ou acquise de ceux qui l'éprouvent, elle doit être considérée comme une conséquence de l'organisation. Elle se produit quand l'organisme, dans l'exécution des fonctions, est emporté au-delà de certaines limites qui ne peuvent être impunément franchies. La fièvre est donc une exagération des actions physiologiques de l'organisme.

Essayons enfin d'apprécier les phénomènes désignés

sous le nom de fièvres, et commençons par les fièvres intermittentes.

La fièvre intermittente, dans son état de simplicité, se présentait à l'observateur dégagée des complications qu'offrent dans leurs symptômes si variés les fièvres continues. Et si, entre les intermittentes simples et les intermittentes pernicieuses, anomales ou larvées, on rencontre une foule de nuances, de phénomènes assez distincts pour établir entr'elles plusieurs genres bien caractérisés, elles se touchent cependant par des liens communs, dont l'appréciation aurait pu conduire à la détermination de leur nature. On ne s'est point assez attaché à l'analyse de chacun des stades qui constituent la maladie. C'est la fièvre, considérée dans son ensemble, que l'on a eue en vue. De là, ces explications si diverses sur son essence, sur sa périodicité, sur son siége surtout, que l'on a successivement placé dans le cœur, dans le système artériel, dans les viscères abdominaux, dans la moelle épinière, dans la rate, etc., etc.

Toute fièvre intermittente offre le plus ordinairement trois stades ou périodes distinctes : 1°. une période de concentration ; 2°. une période d'expansion, de réaction, d'excitation fébrile ; 3°. enfin, une période æstueuse ou de sueur.

La première période s'exprime par un refroidissement général, s'étendant dés extrémités vers le tronc, et arrive souvent jusqu'au frisson et au tremblement. Il s'accompagne de soif, quelquefois de vomissemen et d'un ensemble de symptômes qui annoncent évidemment que c'est vers l'épigastre que les forces se sont

concentrées. Après une durée plus ou moins longue de ce trouble intérieur, un ordre de phénomènes s'établit, qui paraît agir en sens inverse du premier. Les forces, concentrées d'abord, sont réfléchies à la circonférence. Le pouls, de concentré qu'il était, s'élargit, s'élève et bientôt dépasse le type normal. La chaleur se répand par tout le corps, gagne la peau qui de froide devient chaude, haliteuse et bientôt se couvre de sueur; ce qui constitue la troisième période. C'est à ce moment que la fréquence du pouls et la chaleur commencent à s'abaisser; elles reprennent insensiblement leur type habituel, et tout cet ensemble de phénomènes s'est graduellement effacé. Telle est la marche de cette exagération fonctionnelle, qui se produit le plus ordinairement dans un accès de fièvre intermittente.

Établissons d'abord que ces mouvements spontanément développés, périodiques, de concentration et d'expansion, qui impriment aux fièvres d'accès leur principal caractère, sont également produits, avec des nuances diverses, dans l'exécution de plusieurs phénomènes vitaux.

La digestion et la génération commencent par des actes qui sont soumis à l'intermittence, et on ne peut dire, avec Bichat, que cette intermittence soit exclusivement réservée aux fonctions de la vie de relation.

La faim, comme la menstruation, sont l'une et l'autre le premier acte des fonctions si complexes, qui doivent assurer la vie de l'individu et celle de l'espèce. Elles apparaissent nécessairement par le fait d'une excitation spontanément développée dans les principaux organes fonctionnels, et, sans doute, en

vertu d'une loi établie comme condition de l'existence, et sans qu'il nous soit donné de pouvoir remonter à sa cause. Il survient à la suite un temps de repos pour chacune d'elles, et ensuite elles sont de nouveau reproduites avec les mêmes conditions.

Pour la menstruation, les périodes de renouvellement ont lieu à de longs intervalles, et le plus souvent avec une constante régularité (1).

C'est l'excitation qui détermine dans les organes le sentiment périodique de la faim, et préside au renouvellement des actes digestifs, toujours accompagnés d'une concentration plus ou moins exprimée, et qui, après un temps variable, est remplacée par un mouvement expansif à la circonférence. Chez l'homme jeune et bien constitué, dont les organes digestifs sont en intégrité parfaite, qui entretient sa santé par le régime et un exercice convenable, ces phénomènes sont à peine perçus; cependant la circulation est accélérée; les sécrétions et les exhalations des viscères abdominaux sont augmentées; la perspiration diminue, etc. Mais la scène change chez celui qui est

(1) Naguère encore, on définissait cet acte préliminaire de la génération par l'énoncé d'une circonstance bien secondaire; mais si les recherches des physiologistes modernes ont jeté une vive lumière sur les modifications importantes qui s'accomplissent à ce premier moment de la fonction, leur explication est fautive, parce qu'elle laisse tout-à-fait en dehors l'excitation nerveuse, qui décide l'apparition du phénomène qu'alors on a regardé comme primaire, tandis qu'il n'est qu'une conséquence, et que, seul, il ne pourrait donner raison de la constante périodicité avec laquelle il se reproduit le plus ordinairement.

mier stade sont la conséquence de cette excitation. *Ubi stimulus, ibi affluxus.*

On m'objectera, je dois le prévoir, que si l'excitation épigastrique peut rendre compte du phénomène de concentration, elle ne peut expliquer le mouvement d'expansion produit en sens inverse, et que nécessairement ce dernier, pour sa production, doit réclamer l'influence d'une action se portant de la circonférence au centre. Abandonnons pour le moment ce point délicat de la question, sur lequel nous nous proposons de revenir plus tard, et, nous l'espérons, avec quelque chance de succès.

Une foule d'hypothèses ont été émises sur les causes de la périodicité des fièvres intermittentes, et aucune d'elles n'a pu être sanctionnée par l'épreuve d'une analyse sévère. On a cru découvrir ces causes, tantôt dans une action intermittente de quelques agents extérieurs sur l'homme; d'autres fois, dans l'influence de quelques fonctions dont l'activité n'est pas continue, etc.; enfin, on a essayé de l'établir sur les modifications que détermineraient dans l'organisme les positions verticales et horizontales qui se succèdent alternativement le jour et la nuit, en se fondant sur ce que les animaux, dont la position est constamment horizontale, n'éprouvent point de fièvre d'accès, ce qui est complètement controuvé pour les grands animaux domestiques. Cette périodicité doit être considérée comme une loi de l'organisme qui se produit également dans l'exécution de plusieurs fonctions, ainsi que nous l'avons déjà établi. Elle ne peut pas plus se prêter à nos explications que le retour périodique de la

faim, du sommeil, de la menstruation, etc. Ce qu'on doit espérer de recueillir dans le champ de l'observation et avec le secours de l'anatomie pathologique, c'est la connaissance des altérations viscérales qui font varier cette périodicité.

On a beaucoup insisté sur la cause des fièvres intermittentes. Développées le plus souvent sous l'influence d'agents extérieurs, qui impriment à l'économie une altération plus ou moins profonde, il a été cependant reconnu qu'elles peuvent apparaître dans le cours d'une maladie, à la suite d'une lésion accidentelle, etc.; mais, dans ces cas, l'altération provocatrice existait antérieurement, et les maladies accidentelles doivent être considérées comme immédiatement efficientes.

Parmi les agents extérieurs capables de produire les fièvres, se trouvent, au premier rang, les émanations marécageuses; c'est, sans contredit, l'intoxication des effluves palustres qui concourt le plus fréquemment à leur production. Elles sont endémiques dans les pays couverts de marais, et cependant cette vérité de tous les temps et de tous les lieux a été, comme tant d'autres, controversée. On a prétendu qu'un excès de chaleur, de froid, était plus favorable à leur développement. Les grandes évaporations aqueuses qui ont lieu dans les pays couverts d'eaux stagnantes, peuvent, par leur continuité, donner naissance aux fièvres périodiques, comme cela s'observe dans les pays argileux où l'eau est retenue à la surface du sol, et où une végétation puissante augmente et entretient l'humidité. J'ai vu surgir, il y a quelques années, une

assez grande quantité de fièvres dans la plaine de Caen, qui est assez aride et assise sur un terrain calcaire très-poreux, sous la seule influence d'un été excessivement pluvieux ; mais ce fut particulièrement chez les femmes qu'elles apparurent, et il faut tenir compte, comme circonstance prédisposante, ainsi que je l'établirai, des altérations digestives que fait naître fréquemment chez ces femmes la fabrication de la dentelle, qui les tient constamment assises, le corps incliné en avant.

Mais c'est plus particulièrement dans les pays de marais que les eaux stagnantes servent de véhicule à des gaz délétères et à d'autres principes insaisissables, provenant de la décomposition des matières animales et végétales, que favorise singulièrement une température élevée, et qui souvent agissent à de grandes distances dans la direction que les vents leur impriment. Cependant c'est moins dans l'été qu'à l'automne qu'apparaissent les maladies. Dans la première saison, la grande diffusion des miasmes, sous l'action d'une forte chaleur, rend leurs effets moins puissants; mais dans l'automne, aux intempéries variées s'ajoute le refroidissement qui a lieu après le coucher du soleil, et qui précipite à la surface du sol les effluves tenues en suspension pendant le jour. Aussi est-ce plus particulièrement la nuit que leur influence est à craindre. Cette influence, nous ne l'attribuerons pas, avec Rasori, aux myriades d'atomes vivants (monades), que contiennent les brouillards des marais (1).

(1) *Thérapeutique médicale*, p. 350, col. 2.

Mais les fièvres intermittentes sont loin de reconnaître pour cause exclusive l'action des effluves palustres, et l'expression *intoxication de marais*, par laquelle on a proposé de remplacer leur dénomination consacrée, me paraît encore moins rigoureusement déterminative que la dernière.

Disons d'abord qu'il est bien constant que tous les individus soumis à l'influence palustre ne sont pas atteints de fièvres périodiques. Faites camper, pendant quelques jours, un régiment dans le voisinage d'un marais; un quart, un tiers des militaires contractera la fièvre; quelques autres éprouveront des affections diverses : des diarrhées, des fièvres continues, etc.; le plus grand nombre échappera aux altérations délétères. Cependant tous auront respiré, absorbé au même degré l'effluve pernicieuse. On a cru résoudre le problème en admettant ce qu'on appelle une *idiosyncrasie*, mot vide de sens le plus souvent, quand il n'exprime pas une altération préalable, spécialement caractérisée par un trouble dans les fonctions des organes digestifs. Cette altération se trouve empreinte dans toute l'habitude des populations occupant les pays marécageux. Les individus sont pâles, peu musclés, n'ayant qu'une médiocre énergie. Ils ont le ventre ballonné; ils rendent assez constamment des borborygmes et des vents après leur repas, indices certains d'une affection chronique des voies digestives, occasionnée et entretenue par l'action persistante des causes dont l'exagération, dans un temps donné, reproduira la maladie.

Deux causes concourent donc au développement des

fièvres intermittentes : d'une part, l'action de certains agents qui portent à l'intérieur de l'économie une influence délétère ; de l'autre, l'état morbide de quelques viscères qui sont en intimité de rapports avec le système nerveux central. La maladie apparaît quand les organes qu'on peut appeler élaborateurs, n'ont plus la faculté de faire subir aux principes morbifères les modifications qui le plus souvent neutralisent leur action chez les personnes bien constituées. Ainsi que je l'ai établi plus haut, c'est la surface interne des voies digestives sur laquelle s'opère cette fonction élaboratrice, et, sous ce rapport, ce que nous avons dit des effluves palustres se reproduira à l'occasion de plusieurs maladies.

Cette altération des organes digestifs, dont on tenait peu compte avant la naissance du système physiologique, et qu'est venu révéler avec tant de succès l'immortel *Traité des phlegmasies chroniques*, a été depuis, et par une sorte de revirement, trop peu prise en considération, et nous ferons remonter à cette cause la méprise et les insuccès qui se remarquent parfois dans le traitement des fièvres périodiques.

Enfin, on comprendra facilement que les deux causes des fièvres intermittentes peuvent agir à des degrés divers, avec une prédominance plus ou moins marquée de l'une d'elles; que c'est l'intoxication qui agira plus énergiquement dans les pays de marais et pourra rendre la maladie endémique, tandis qu'elle conservera le caractère périodique lorsque la cause, trop rarement soupçonnée, résultera principalement d'une altération viscérale. Mais on doit admettre

que de grandes fatigues et une mauvaise alimentation peuvent développer dans les armées toutes les circonstances prédisposantes des fièvres périodiques, en l'absence des influences palustres, assez énergiques seules pour les produire; et ces circonstances toutes spéciales ont donné naissance aux opinions si diverses qui ont été émises sur leurs causes, parce qu'on ne voulait le plus souvent tenir compte que de l'influence extérieure.

Broussais ne voyait dans les altérations épigastriques qu'une irritation de la muqueuse digestive, et il ne comprit pas que c'est l'irritation nerveuse qui les détermine; — non qu'elle réside exclusivement, ainsi qu'on a voulu l'établir sans aucune preuve, dans les nerfs de l'estomac; mais bien dans le centre nerveux épigastrique, puisqu'il est le point de départ des actions dynamiques qui expriment la fièvre, toujours caractérisée par le trouble des fonctions digestives, circulatoires, du système urinaire, etc., qui sont sous sa dépendance immédiate.

L'auteur d'un traité moderne *Sur les fièvres intermittentes*, qui a combattu, avec une grande facilité d'élocution, la théorie du vitalisme appliquée à la détermination du *siége* et de la *nature* des maladies périodiques, rejette bien loin toute explication basée sur les altérations pathologiques diverses, auxquelles on a successivement attribué les fièvres, et ne fait pas grâce surtout au grand sympathique, mis en scène par quelques médecins, qui n'ont rien précisé à son égard, et se sont retranchés, c'est l'expression de leur antagoniste, *dans les ténèbres du grand sympathique.*

Eh bien ! notre auteur oppose purement et simplement à toutes les explications l'*intoxication du fluide sanguin*, comme produisant immédiatement les fièvres. Et quoiqu'il admette cependant, mais à titre de *coïncidence possible*, les altérations viscérales, elles ne sont pour lui *qu'un effet éventuel de la réaction organique* (expression bien vitaliste) contre l'intoxication. Mais ce médecin aurait dû nous dire ce que c'est que sa réaction organique, et surtout donner la théorie de la disparition complète de son intoxication, sous l'action de *deux centièmes de grain d'arseniate de soude*, si, comme on le dit dans un rapport, *c'est à la nature même de la maladie* que s'adresse le médicament (1).

Avant l'introduction du quinquina dans la thérapeutique des fièvres intermittentes, le traitement de ces maladies dut être livré à l'arbitraire. Déjà, au temps d'Hippocrate, on leur opposait les purgatifs et les amers. Le vulgaire s'est servi quelquefois de pratiques superstitieuses, dont l'heureux résultat provenait de leur influence sur l'imagination des crédules, et surtout si le temps pendant lequel on les prescrivait suffisait à la solution spontanée des accès. Les propriétés de la précieuse écorce parurent dépasser toutes les espérances. C'est à la périodicité que toujours la médication sembla s'adresser plus immédiatement; mais à cet égard il a toujours existé beaucoup de confusion. A une époque peu éloignée, on employait encore le quinquina dans les fièvres continues les plus graves. Bien plus, au moment actuel. plusieurs praticiens

(1) *Traité des fièvres intermittentes*, in-8°., Boudin, p. 334 et 336.

affirment que son emploi réussit dans les pyrexies continues, dans celles qui succèdent aux fièvres d'accès, dans le typhus nosocomial, et, ce qui doit plus étonner encore, même dans les affections viscérales qui succèdent aux fièvres périodiques : l'engorgement de la rate, les hydropisies, etc. (1).

Les réflexions auxquelles nous nous livrerons sur ces divers états pathologiques, pourront établir tout ce que cette pratique a d'irréfléchi et partant de dangereux, au moins dans beaucoup de cas.

La découverte et l'extraction du principe fébrifuge contenu dans les quinquinas ont dispensé d'employer, comme on le faisait et toujours à des doses élevées, la poudre de cette écorce : souvent de cet emploi il résultait de graves inconvénients, entre autres, une grande fatigue et une répugnance extrême. J'ai vu, dans un cas de fièvre pernicieuse, une dame tout-à-fait décidée, si je n'eusse fait intervenir l'autorité de son confesseur, à se laisser mourir plutôt que de continuer le traitement. D'ailleurs, il produisait souvent des vomissements, des diarrhées, dont le moindre effet était d'annuler l'action du médicament, et la substitution du sulfate de quinine, à une époque où l'irritabilité de l'estomac commençait à être prise en sérieuse considération, était nécessairement la plus heureuse des innovations.

Deux choses sont encore restées indécises : l'une est de savoir quel est le moment le plus avantageux pour l'administration du fébrifuge; l'autre, quelle est

(1) *Dict. de médecine*, ou *Répert.*, in-8°., t. XXVI, p. 580.

la quantité nécessaire pour arriver à la solution complète de la maladie.

Il a été reconnu que, pour agir, le sulfate de quinine et ses succédanés devaient avoir été absorbés. Conséquemment c'est à tort que quelques médecins les avaient prescrits immédiatement avant l'accès, ou peu de temps après, et les inconvénients de cette pratique ont été suffisamment signalés. Je l'emploie toujours en deux doses (en lavement) à trois heures d'intervalle, et de manière que la dernière dose soit donnée d'une à deux heures avant le retour de l'accès.

Il existe des opinions bien diverses sur la quantité de sulfate de quinine, nécessaire au traitement des fièvres périodiques. Certains praticiens le prescrivent aux doses élevées de 2 à 6 et même 8 grammes dans l'intervalle des accès, et la plupart des médecins militaires qui ont pratiqué dans nos possessions d'outre-mer, semblent partager ce sentiment. M. le professeur Magendie a l'un des premiers établi l'inutilité des fortes doses du médicament, et ce savant praticien pense que, dans les cas ordinaires, le fébrifuge produit ses effets à la dose de 10 à 20 centigrammes dans les vingt-quatre heures. On admettra, sans aucun doute, qu'entre ces deux extrêmes, il doit exister des cas exceptionnels; mais les résultats de la méthode endermique viennent justifier le dernier mode de médication, puisque de faibles quantités de sulfate ont suffi pour arrêter définitivement les accès. Le Dr. Pointe, de Lyon, l'a employé en frictions à l'intérieur de la bouche, seulement à la dose de 20 à 40 centigrammes, et souvent l'effet a été obtenu à la première

médication (1). Le Dr. Speranza, dans des cas nombreux de fièvre, s'est servi avec avantage d'un vésicatoire au bras, sur lequel il n'employait que 40 à 50 centigrammes de sulfate, et quelquefois l'accès disparaissait après la première dose. J'ai employé une seule fois la méthode endermique, dans un cas de fièvre pernicieuse, que je rapporterai plus bas, et dans l'espace de trois jours, je n'ai dépensé que 4 grammes du fébrifuge; et quand on doit reconnaître combien est minime la quantité de la substance médicamenteuse qui est absorbée dans ces cas, on doit rester bien convaincu de l'abus des hautes doses. Enfin, le Dr. Boudin, qui a réveillé l'attention par l'emploi de l'arsenic (arseniate de soude), comme succédané du sulfate de quinine, en lui accordant un brevet d'innocuité, aurait, dans beaucoup de cas, obtenu des résultats définitifs avec deux centièmes de graine du médicament.

Il resterait encore à préciser exactement quelle est la durée de l'action des diverses substances employées comme fébrifuges. Certains praticiens les prescrivent pendant toute la durée de l'intermittence dans les fièvres tierces ou quartes. Comme dans les fièvres quotidiennes, je ne les administre jamais que quelques heures avant le retour des accès, et je me suis toujours bien trouvé de ce moyen. Au reste, le degré de puissance des fébrifuges, leur manière d'agir, le mode de leur emploi, resteront plus ou moins dans le domaine de l'arbitraire, tant qu'on n'aura pas bien saisi ce que c'est qu'un accès de fièvre intermittente.

(1) *Arch. génér. de méd.*, t. XII, p. 133.

qui reçoit des fièvres continues la plus énergique influence.

On peut de suite avancer, ce que nous établirons plus tard, que, dans tout accès intermittent, la concentration est le moyen, l'expansion à la circonférence le but, la sueur la conséquence ; que cet effort de l'organisme n'est point la maladie, et qu'il a pour office de remédier à un trouble fonctionnel, résultat d'une altération viscérale, dont la continuité ou l'intensité pourraient seules déterminer le mouvement, qui, cependant, est plus souvent produit par une intoxication à titre de cause directe.

Ainsi, il y a deux choses à considérer : la cause morbide et le mouvement physiologique ou physiologico-pathologique qu'elle détermine. Si maintenant nous considérons le mode d'action des médicaments antifébriles, nous reconnaîtrons qu'ils s'adressent à l'effet et nullement à la cause. La médication ne peut avoir de prise sur ce qu'on appelle la périodicité; c'est à l'acte physiologique qu'elle s'adresse, et c'est improprement qu'on a donné le nom d'antipériodique au quinquina et à ses succédanés. Ce qu'on peut avancer, c'est que toutes les théories viendront aboutir à cet énoncé : les médicaments antifébriles ont la faculté d'enrayer, d'anéantir, dans le système nerveux viscéral, les phénomènes physiologiques dont la succession constitue ce qu'on nomme un accès de fièvre intermittente.

On n'admettra pas, sans doute, que ce phénomène physiologique vient produire dans les fonctions une perturbation momentanée, sans y être sollicité par une altération fonctionnelle ou organique, et ce serait

dans ce sens que quelques médecins auraient admis des fièvres intermittentes essentielles, et alors la médication qui s'adresse exclusivement à l'accès n'est nullement rationnelle. Ce qui établira ce que j'avance sous ce rapport, c'est qu'il est reconnu qu'un traitement antiphlogistique a fait disparaître sans retour plusieurs fièvres d'accès. J'ai obtenu ce résultat par une simple saignée, par des sangsues à l'anus, plus fréquemment par leur application à l'épigastre; mais, si le plus souvent ces moyens, employés seuls, sont insuffisants, ils présentent de grands avantages; car, s'ils n'enlèvent pas complètement l'altération viscérale, souvent provocatrice et toujours complice de l'accès, ils la modifient de telle sorte que les mouvements fébriles disparaissent sans retour avec de faibles doses de fébrifuges.

Pour les médecins qui ne voient que l'accès dans la fièvre intermittente et qui le combattent par des doses élevées et long-temps continuées de sulfate de quinine, le régime est regardé comme peu de chose. Quelques praticiens conseillent même, après la cessation de la fièvre, les toniques, un régime analeptique, etc., probablement pour remédier à la viciation, à l'intoxication du sang, sans tenir aucun compte de l'état des voies digestives; on demande seulement que *la digestion soit terminée avant le retour de l'accès suivant* (1). C'est, sans doute, en s'appuyant sur un autre ordre d'idées, que le docteur Rayer prescrit la diète à ses malades atteints de fièvres intermittentes,

(1) *Dict. de méd.* ou *Rép.*, etc., t. XVI, p. 600.

et la pratique de ce savant médecin doit justifier sa théorie.

Comment concevoir l'avantage des purgatifs répétés, dont l'usage est vanté par un médecin qui a pratiqué en Algérie, pour combattre ce qu'on appelle si vaguement *la forme bilieuse*, lorsque la physiologie et la pathologie établissent la grande excitabilité qu'acquiert, dans les pays chauds, la surface interne de l'intestin? Et, quand on ne voit qu'une intoxication du sang par les effluves palustres, chez des militaires exposés aux plus grandes fatigues, aux influences atmosphériques les plus variées, aux alternatives des privations et d'une abondance souvent pernicieuse, et je ne parle que des influences physiques, alors je conçois la persistance de l'effet des effluves, qu'on ait ou qu'on n'ait point fait disparaître les accès; et quand, dans ce cas, on préconise le sulfate de quinine à haute dose et les purgatifs, je m'explique les dyssenteries, les entérites interminables, les engorgements abdominaux, les hydropisies, etc., qui produisent une effrayante mortalité en Algérie, comme ailleurs, si les mêmes circonstances se rencontrent.

Ainsi, il est tout-à-fait rationnel de ne voir que l'accès dans une fièvre intermittente, et de lui adresser la médication, sans tenir aucun compte des altérations viscérales qui l'ont souvent provoqué. Les saignées générales, mais surtout les saignées locales, sont de puissants auxiliaires dans le traitement de ces maladies, lorsque les constitutions ne sont pas détériorées, et elles réclament surtout un régime sévère et continué pendant une convalescence dont la durée doit se

mesurer sur le degré d'altération des organes intérieurs. C'est avec ces conditions que, dans les hôpitaux comme dans ma pratique particulière, j'ai toujours donné le sulfate de quinine en lavement, à la dose de 25 à 30 centigrammes (deux seulement avant chaque accès), et mes guérisons ont été le plus souvent promptes et définitives (1).

. . . .

. . . .

Des ouvriers travaillant au canal de Caen, et dans les endroits où existaient en grande abondance tous les éléments producteurs du gaz hydrogène sulfureux carboné, etc., ont eu des bijoux en or, montre, etc., colorés par l'action du gaz, et, sans aucun doute, il provenait de leur exhalation cutanée, puisque les mêmes objets, exposés dans les mêmes lieux à l'air libre, n'ont point été atteints par le gaz. Le mercure pris à l'intérieur est exhalé, et produit les mêmes phénomènes.

. . . .

Dans l'éruption toute spéciale produite par l'indigestion des moules, l'action délétère a agi immédiatement sur l'estomac, et la réaction a été produite à la suite. La variole, l'érysipèle, la rougeole, le zona, etc.

. . . .

(1) Les cinq paragraphes qui suivent, écrits sur de petits carrés de papier, devaient ou se fondre avec le texte, ou se rejeter au bas de certaines pages sous forme de notes; mais aucune indication précise ne leur assignant nettement leur place, je les ai rejetés à la fin du chapitre, laissant au lecteur compétent à retrouver les passages auxquels chacun d'eux correspond.

A. Charma.

La volonté est une puissance active dont nous n'avons pas conscience. Je veux, j'exécute, l'intermédiaire ne peut s'apprécier, s'analyser. Voyez l'enfant qui court et dont tous les mouvements sont équilibrés. M. Loriot, paraplégique de sentiment, sentait bien qu'il ne pouvait porter le membre malade en avant, quand, placé derrière lui, je portais la main sur sa cuisse; mais il n'avait pas conscience de l'obstacle (*Arch. génér. de méd.*).

. . . .

Dans l'état normal, les fatigues du jour alternent avec le repos de la nuit. Ce dernier devient une nécessité établie par la nature. Dans les maladies, l'exacerbation du foie n'est-elle point l'expression d'un besoin que les accidents empêchent de satisfaire, et le malaise plus grand de la nuit ne serait-il point une continuité de l'expression du besoin non satisfait? et enfin, le matin, la grande fatigue des organes amènerait péniblement ce court sommeil qui n'a pas été réparateur et laisse subsister une grande fatigue.

. . . .

C'est dans ce sens que j'admettrai volontiers l'assertion de M. Littré, qui dit que, dans les pays de marais où les fièvres sont endémiques, *la cause miasmatique a une telle puissance que toutes les autres y sont subordonnées* (1), ce qui n'exclut nullement l'influence des altérations viscérales comme cause prédisposante. Si l'intoxication palustre, le choléra, les maladies épidémiques, en général, pouvaient atteindre un individu

(1) *Dict. de méd.* ou *Répert.*, etc., t. XVI, p. 593, 2e. édit.

en pleine et parfaite santé, il n'y aurait aucune raison pour qu'une population ne disparût pas en quelques jours. Il n'y a jamais qu'un nombre plus ou moins grand de personnes atteintes. Ce sont toujours les faibles, ceux qui ont une santé fragile, qui disparaissent; et voilà pourquoi les épidémies les plus graves n'altèrent point les populations.

. . . .
. . . .

PROJECTION

DES

PRINCIPAUX PHÉNOMÈNES DE L'OPTIQUE;

Par M. Th. DU MONCEL,

Membre associé.

PROJECTION PAR LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE.

Jusqu'à présent, les expériences qui se rapportent à la lumière ont été d'une telle difficulté à reproduire dans les cours publics, que, la plupart du temps, les professeurs renoncent à les faire et se contentent de les expliquer au tableau. Or, il est facile de comprendre combien une pareille méthode est regrettable; car, outre que les expériences donnent à un cours une plus grande animation et un charme tout particulier, elles sont beaucoup mieux comprises et surtout beaucoup mieux retenues quand les yeux ont été frappés.

Les difficultés que présentaient les expériences de la lumière tenaient à deux choses : d'abord, aux caprices de la lumière solaire, qui, le plus souvent, manquait précisément aux moments où il en était besoin, et, en second lieu, à la difficulté de faire passer tout un auditoire devant l'oculaire d'une lunette, pour le rendre

témoin du phénomène que l'on démontrait. M. Jules Dubosc, gendre et successeur de M. Soleil, est parvenu à suppléer à ces deux inconvénients, en se servant d'abord de la lumière électrique pour remplacer le soleil, et en projetant sur un grand écran, visible pour tous les spectateurs, les divers phénomènes de l'optique.

Voici la liste des principaux phénomènes que l'on peut projeter avec les appareils de M. Dubosc, appareils qui peuvent d'ailleurs être disposés pour la lumière solaire :

I. — EXPÉRIENCES POUR LES COURS ÉLÉMENTAIRES.

1. Projection des charbons de la lumière électrique.
2. Renvoi de cette projection au plancher par un miroir, afin de démontrer les effets de la réflexion.
3. Déviation des rayons lumineux par l'effet de la réfraction.
4. Décomposition de la lumière.
5. Recomposition de la lumière décomposée : 1°. avec une lentille cylindrique ; 2°. avec sept miroirs, etc.
6. Coloration produite sur le champ de lumière recomposée, par l'arrêt de l'une ou de l'autre des couleurs du spectre.
7. Renvoi des couleurs complémentaires, à l'aide d'un petit prisme employé pour arrêter les couleurs dans l'expérience précédente.
8. Phosphorescence de certaines substances, telles que le sulfate de quinine dans la lumière vio-

lette du spectre ou toute autre lumière violette artificielle.

9. Polyprisme.
10. Prisme achromatique.
11. Rais du spectre solaire.
12. Rais du spectre, résultant de la fusion des métaux.

II. — EXPÉRIENCES AMUSANTES.

13. Polyorama. — Projection d'images daguerriennes; — de la nuit et du jour. — Tableaux astronomiques. — Disque de Newton. — Chromatrope.
14. Microscope photo-électrique ou solaire. — Projection des images amplifiées. — Cristallisations s'opérant à vue. — Arbre de Saturne. — Monstres dans le vinaigre. — Circulation du sang dans la queue d'un têtard. — Circulation de la sève dans la chara.

III. — EXPÉRIENCES POUR LES COURS DE PHYSIQUE TRANSCENDANTE.

15. Expérience de Malus sur la polarisation de la lumière. — Coloration différente de la lumière polarisée.
16. Expérience du docteur Guérard, id., id.
17. Polarisation par réfraction avec les tourmalines.
18. Polarisation par la double réfraction.
19. Expérience d'Arago.
20. Croix de la double réfraction : — 1°. Avec un cristal à un axe; — 2°. Avec un cristal à deux axes. — 3°. Spirales d'Airy.

21. Hyperboles mobiles.
22. Parallélipipèdes de Fresnel.
23. Polarisation des lames de chaux taillées avec des épaisseurs différentes.
24. Polarisation du verre trempé;—du verre comprimé; — du verre courbé; —du verre chauffé.
25. Variations subites des couleurs obtenues par les moyens précédents, en plaçant sur le trajet du rayon polarisé un quartz à faces non parallèles.
26. Interférences dans le spectre (expérience de M. Biot).
27. Anneaux de Newton.
28. Id., avec deux systèmes d'interférences.
29. Id., dus à l'insufflation sur un miroir concave.
30. Réseaux par réfraction.
31. Id. par réflexion.
32. Microscope polarisant.
33. Fontaine de Colladon.

Les appareils destinés à projeter la lumière pour ces expériences se composent : 1°. d'un régulateur de lumière électrique dont les deux charbons, en s'usant, ne déplacent pas le point lumineux ; 2°. d'une lanterne hermétiquement fermée, dans laquelle on place le régulateur ; 3°. d'une lentille, plan convexe, destinée à rendre parallèles les rayons convergents issus du point lumineux. Cette lentille est fixée dans un tube ou lunette qu'on enfonce plus ou moins dans la lanterne.

Les appareils de projection comprennent :

1°. Deux lentilles, l'une A, de 33 centimètres de

foyer; l'autre B, beaucoup plus convexe, toutes deux montées sur pied;

2°. Un miroir concave, monté sur pied;

3°. Un prisme à réflecteur, id.;

4°. Un polyprisme, id.;

5°. Un prisme achromatique, id.;

6°. Une lentille cylindrique, id.;

7°. Un obturateur-prisme, id.;

8°. Un écran portatif, en carton, id.;

9°. Un double système lenticulaire de lanterne magique, pouvant s'adapter à la lanterne du régulateur;

10°. Un disque de Newton transparent, pouvant être introduit dans le polyorama;

11°. Tableaux astronomiques à mouvements mécaniques, id.;

12°. Chromatropes à verres transparents, id.;

13°. Une grande lentille éclairante, fixée dans un tube de lunette et pouvant s'adapter devant la lentille plan convexe de la lanterne;

14°. Un microscope composé avec ses fiches pour examiner les animaux dans les liquides, sa cuve pour l'arbre de Saturne, son appareil pour le têtard, etc.;

15°. Deux prismes bi-réfringents montés;

16°. Deux prismes de Nicol, également montés;

17°. Un support mobile pour porter des pièces assez grandes, entr'autres les prismes bi-réfringents;

18°. Les deux miroirs de Malus, avec leur écran;

19°. L'appareil du Dr. Guérard, monté sur pied;

20°. Cinq couvercles, s'adaptant au tube de la lanterne: 1°. un premier portant une flèche découpée; 2°. un autre garni d'un verre teint en violet; 3°. un autre

avec une fente pouvant s'agrandir à volonté; 4°. un autre avec un diaphragme mobile percé de trous; 5°. un autre avec du papier blanc collé sur toute sa surface plane, et percé d'un trou au milieu; 6°. un autre avec deux tourmalines collées sur du verre blanc transparent;

21°. Un cylindre d'ajustement, pouvant s'adapter au tube de la lanterne et recevoir un des prismes biréfringents;

22°. Trois obturateurs de diverses dimensions;

23°. Deux quartz taillés perpendiculairement à l'axe;

24°. Deux baguettes de verre;

25°. Un appareil portant un système de pinces mobiles sur un guide, avec un écran obturateur;

26°. Une petite lentille, plan convexe, s'adaptant à ce dernier appareil;

27°. Une pince à comprimer; un appareil à courber; un appareil à chauffer;

28°. Lames de chaux ouvragées et verres trempés, de différentes formes;

29°. Deux appareils lenticulaires s'adaptant au support n°. 17;

30°. Hyperboles mobiles;

31°. Parallélipipèdes de Fresnel, s'ajustant sur l'appareil à pinces n°. 25;

32°. Une lentille prismatique pour achromatiser un des rayons de la double réfraction;

33°. Un quartz prismatique;

34°. Une fente s'adaptant au cylindre n°. 21 pour l'expérience de M. Biot;

35°. Appareil pour les anneaux de Newton, monté sur pied;

36°. Appareil pour les anneaux coupés, id.;

37°. Appareil pour les réseaux par réfraction, id.;

38°. Bouton de Barton;

39°. Cuve à alun pour absorber la chaleur, dans les expériences microscopiques.

L'ensemble de tous ces appareils coûte environ 2,500 fr.

MANIÈRE DE FAIRE LES EXPÉRIENCES.

Régulateur de lumière électrique. — Dans le régulateur de M. Dubosc, le charbon inférieur est sollicité à monter, sous l'influence d'une chaîne incessamment tirée par un ressort à barillet; tandis que l'autre charbon est sollicité à descendre par son propre poids. Le courant n'arrive aux charbons qu'après avoir traversé un électro-aimant creux, caché dans la colonne de l'instrument, et à travers lequel passe le porte-charbon inférieur. Quand le courant passe, c'est-à-dire quand les deux charbons sont à une distance suffisante pour que le courant ne soit pas interrompu, l'électro-aimant est actif et attire une palette de fer; cette palette, par l'intermédiaire d'un levier articulé, enraye une roue à rochet, horizontale, montée sur le même axe qu'une vis sans fin, dont le mouvement commande un système d'engrenage, muni d'ailettes, destiné à modérer le mouvement de rencontre des deux porte-charbons, lorsqu'ils se trouvent abandonnés aux deux forces qui les sollicitent. Quand, au contraire, le courant, par suite du trop grand écartement des charbons, ne passe pas, la roue à

rochet est dégagée, et le rapprochement des charbons s'opère doucement et sans secousses.

On sait que, dans la combustion des charbons par la lumière électrique, le charbon négatif brûle plus vite que le charbon positif; il en résulterait, si ce défaut n'était pas corrigé, un déplacement continuel du point lumineux. Or, pour les expériences d'optique, il est important que ce point soit fixe. Voici comment M. Dubosc a résolu le problème :

Les poulies sur lesquelles s'enroulent les chaînes des porte-charbons et qui correspondent à deux boutons, au lieu d'être du même diamètre, sont de diamètres inégaux. De plus, l'une a un diamètre constant, et l'autre un diamètre variable, que l'on peut faire croître à volonté, en tournant, à l'aide d'un petit levier, cette poulie qui est garnie à cet effet de trous, sur l'un de ses bords. Pour obtenir cet accroissement et ce rétrécissement de diamètre de la poulie variable, force a été d'enrouler la chaîne du charbon inférieur, non plus sur une gorge de poulie ordinaire, mais sur une lame de ressort, enroulée elle-même sur un treuil formé par l'ensemble de six goupilles, disposées circulairement sur des leviers mobiles. Ces leviers étant articulés séparément par l'une de leurs extrémités sur une même rondelle, et se trouvant engagés dans des entailles qui leur servent de guides, peuvent être redressés ou couchés, suivant qu'on tourne à droite ou à gauche le côté de la poulie sur lequel ils sont ajustés; et, par là même, le diamètre du cercle, ou plutôt du polygone formé par les goupilles, peut se trouver agrandi ou rétréci à volonté.

Dans chaque expérience, et même plusieurs fois dans la même expérience, il faut régler l'appareil, c'est-à-dire écarter plus ou moins l'armature de l'électro-aimant, suivant la force de la pile, et donner aux poulies le diamètre relatif voulu pour que le rapprochement des charbons soit le plus régulier possible. Cette dernière opération ne se fait en général qu'une fois; elle est beaucoup moins importante que l'autre. Pour mettre les charbons à hauteur convenable, on commence d'abord par désembrayer la roue à rochet, si elle est déjà engagée; puis on fait arriver le charbon supérieur au plus haut point de sa course, en tournant l'un des deux boutons; le ressort du barillet enlève alors le charbon inférieur, et, quand il est à la hauteur voulue, on enraye la roue à rochet à l'aide d'un petit levier particulier qui se trouve disposé en conséquence. On abaisse ensuite le charbon, soit au moyen du bouton, soit, si cela n'est pas suffisant, en faisant glisser dans son étui le porte-charbon. Celui-ci pouvant être plus ou moins incliné dans cet étui, il est facile de le placer exactement au-dessus de l'autre. En général, il faut que le charbon supérieur soit placé un peu en arrière du charbon inférieur.

Comme les charbons ne doivent pas se déplacer, il est important qu'on ait toujours le pôle négatif au charbon inférieur; par conséquent, le choix des pôles est forcé dans cette circonstance. Du reste, le nom des pôles est gravé sur les boutons d'attache de l'appareil.

Lanterne. — La lanterne se compose d'une espèce de boîte en cuivre bronzé, qui enveloppe la partie supé-

rieure du régulateur. Pour prendre moins d'espace, la colonne du régulateur est enfermée dans une espèce de cheminée qui termine la boîte, et le pied se trouve au-dessous, entre les quatre colonnes qui supportent la lanterne. Pour que cette boîte ferme hermétiquement, de petits volets, mus par des crémaillères, viennent fermer le dessus et le dessous de la boîte en même temps qu'on en ferme la porte, de sorte que les coupures faites à l'instrument, pour qu'on puisse y introduire le régulateur, se trouvent bouchées. L'intérieur de cette lanterne est muni d'un miroir réflecteur et de deux tiges plongeantes sur lesquelles peuvent s'adapter deux miroirs, pour renvoyer la lumière dans les lentilles du polyorama. Enfin, sur le côté de la lanterne se trouve un petit œil-de-bœuf muni d'un verre violet, par lequel on examine la marche de la lumière électrique. Afin de régler la position du point lumineux dans le sens horizontal, une vis sans fin a été adaptée dans la planche qui sert de support à l'appareil et en la tournant d'un côté ou de l'autre, on avance ou on recule le socle sur lequel est déposé le régulateur. Les expériences de projection peuvent être faites à toutes distances; seulement elles perdent de leur netteté et de leur éclat, quand les distances sont trop grandes : 5 mètres représentent ordinairement la distance la plus convenable pour la lumière d'une pile de 50 éléments de Bunsen.

1. *Projection des charbons.* — On adapte à la lunette de la lanterne le couvercle à diaphragme percé, désigné sous le n°. 20, 4°.; on choisit une ouverture

assez petite, et on met la lentille, plan convexe, au point en l'avançant ou en la reculant jusqu'à ce que l'image des charbons soit très-nette. On les voit alors illuminés, et se rapprocher successivement l'un vers l'autre à mesure qu'ils s'usent. C'est une très-belle expérience.

2. *Renvoi de cette projection au plancher.* — On reçoit le faisceau de lumière sur le miroir concave, désigné sous le n°. 2, en l'inclinant à 45° et réglant la distance focale de la lentille, plan convexe, de la lanterne convenablement; on aperçoit l'image précédente au plancher, et l'on suit parfaitement la brisure du cône lumineux.

3. *Déviation des rayons lumineux par l'effet de la réfraction.* — On adapte à la lunette de la lanterne le couvercle désigné sous le n°. 20, 1°., on place au-devant une des lentilles convexes (n°. 1), et après l'avoir mise au point, c'est-à-dire l'avoir avancée et reculée jusqu'à ce que l'image de la flèche soit parfaitement nette, on place en travers du couvercle une baguette de verre (n°. 24); aucune déviation n'est alors produite, parce que les rayons tombent perpendiculairement sur la surface réfringente; mais si on incline la baguette en l'introduisant de côté dans le tube de la lunette, la flèche paraît brisée.

4. *Décomposition de la lumière.* — Pour obtenir un beau spectre, bien étendu, on prend un prisme de sulfure de carbone, c'est-à-dire un flacon prismatique dans lequel on a versé du sulfure de carbone. On

munit la lunette de la lanterne du couvercle à fente mobile, désignée sous le n°. 20, 3°., on place en avant la lentille convexe A (de 33 centimètres), et quand l'image de la fente est bien nette sur l'écran ou le rideau, on reçoit le faisceau de lumière sur le prisme qu'on a soin de rapprocher assez près de la lentille pour avoir une plus grande quantité de lumière; on le tourne de manière que les rayons émergents soient reçus par le prisme de réflexion qui est à côté, et on tourne celui-ci jusqu'à ce que le spectre vienne s'étaler sur le rideau. On s'assure que ce spectre est au minimum de déviation, quand une seconde image grise de la fente, mobile avec le spectre, se trouve du côté du rouge.

5. *Recomposition de la lumière décomposée avec une lentille cylindrique.* — L'expérience étant disposée comme précédemment, on place très-près du prisme de réflexion, sur le trajet des rayons réfléchis, la lentille cylindrique, et on l'incline plus ou moins par rapport au faisceau lumineux, jusqu'à ce que le spectre ne donne plus qu'une image blanche et amplifiée de la fente.

6. *Coloration produite sur le champ de lumière recomposée par l'arrêt de l'une ou de l'autre des couleurs du spectre.* — On prend un corps opaque quelconque, une lame métallique ou une petite bandelette de carton, on l'approche du faisceau émergent de la lentille cylindrique, dans l'expérience précédente, et on l'avance jusqu'à ce que la couleur bleue soit entièrement

arrêtée; l'image blanche de la fente se teint alors en jaune-orangé qui est la couleur complémentaire du bleu. En plaçant l'obturateur du côté opposé jusqu'à ce que le rouge soit arrêté, on voit l'image de la fente se teindre en bleu ou en vert, suivant que l'orangé a été, ou non, compris dans l'arrêt que l'on a fait de la partie droite du spectre.

7. *Renvoi des couleurs complémentaires, à l'aide d'un petit prisme employé pour arrêter les couleurs dans l'expérience précédente.* — Ce petit prisme est fixé sur le bord d'un petit écran métallique bronzé. En l'interposant sur le trajet des rayons bleus, par exemple, à leur sortie de la lentille cylindrique, on les dévie, et ils forment, à côté de l'image colorée en orangé, une image semblable colorée en bleu. De même, en interposant ce prisme sur le trajet des rayons rouges, on obtient une image rouge à côté d'une image verte.

8. *Phosphorescence de certaines substances, telles que le sulfate de quinine dans la lumière violette du spectre ou toute autre lumière artificielle de cette couleur.* — On peint par la moitié une feuille de papier blanc avec une solution de sulfate de quinine et d'acide tartrique. En projetant le spectre de manière qu'il s'étende à peu près également sur les deux moitiés de la feuille, on voit qu'il se prolonge beaucoup plus (du côté du violet) sur le sulfate de quinine que sur le papier blanc.

Autre expérience. — On peint sur du papier blanc avec la solution précédente un bouquet de fleurs. A la lumière blanche, ce bouquet ne s'aperçoit pas; mais

si on adapte à la lanterne le couvercle n°. 20, 2°., qui éclaire le papier en violet, on voit immédiatement le dessin apparaître avec une couleur phosphorescente gris-lavande.

9. *Polyprisme.* — Substitution du polyprisme au prisme de flint ou de sulfure de carbone dans l'expérience n°. 4 : on voit alors plusieurs spectres, au lieu d'un.

10. *Prisme achromatique.*—Même substitution.—En développant le polyprisme, on démontre d'abord que, pour un prisme, son image est fortement irisée. En second lieu, on démontre qu'en ajoutant à ce prisme un second prisme, l'image est encore irisée, mais en sens contraire de la première. Enfin, on prouve qu'en superposant un troisième prisme, on rend l'image à peu près blanche.

11. *Raies du spectre résultant de la fusion des métaux.* — On remplace le charbon inférieur du régulateur par une capsule de charbon, dans laquelle on introduit un petit morceau du métal qu'on veut brûler. On place cette capsule au point convenable, et on en approche le charbon supérieur. Si l'expérience a été disposée comme il a été dit (n°. 4) et que la fente soit assez rapetissée, on voit le spectre sillonné de raies brillantes, qui varient suivant la nature des métaux, et qui se combinent ensemble, quand deux métaux différents brûlent en même temps.

12. *Polyorama*, etc. — On commence par démonter

le côté de la lanterne qui porte la lentille, plan convexe, et cela en dévissant simplement deux écrous. On remplace ce côté par l'appareil polyoramique (n°. 9), qui est combiné de manière à remplir toute cette partie de la lanterne. On change de place le régulateur, afin que le point lumineux soit tourné du côté des réflecteurs. Ces réflecteurs, ou glaces légèrement concaves, s'adaptent aux tiges de la lanterne, et celles-ci peuvent les maintenir à la hauteur et dans la direction convenables pour envoyer le plus de lumière possible à travers les lentilles de l'appareil polyoramique. Pour régler celui-ci, on commence par superposer les deux projections lumineuses fournies par les deux lunettes, ce qui est facile, car ces deux lunettes sont placées chacune sur un battant articulé qui se trouve poussé de dedans en dehors par des ressorts boudin. En serrant ou en desserrant les vis de rappel qui sont adaptées à ces battants, on incline plus ou moins l'un vers l'autre les axes de ces deux lunettes, et on finit par les faire coïncider sur le tableau. Quand cette opération est faite, on place devant les lunettes l'obturateur changeant, destiné à boucher l'une d'elles pendant qu'on ouvre l'autre, et on met les projections au point en avançant ou en reculant suffisamment l'objectif de ces deux lunettes. L'appareil ainsi disposé est prêt à fonctionner, et il ne s'agit plus que de mettre dans des cadres faits *ad hoc* les photographies sur verre (transparent), et de les introduire successivement dans les deux lunettes, pour les projeter d'une manière continue, sans que l'œil ait à se reposer un seul instant.

Quand on veut représenter des effets de jour et de nuit, on place l'effet de jour dans une des lunettes, l'effet de nuit dans l'autre, et, comme les deux images sont superposées, il arrive qu'au moment où l'on fait fonctionner l'obturateur, ces deux effets se substituent insensiblement l'un à l'autre.

Les effets du polyorama, qui ne sont d'ailleurs autres que ceux de la lanterne magique, sont très-intéressants en ce qu'ils représentent les objets dans des dimensions considérables. Les photographies de monuments, d'effets de neige, d'objets microscopiques, et l'image de la lune photographiée par elle-même, etc., attirent généralement l'attention.

M. Dubosc a voulu tirer parti de la lanterne magique pour l'étude des phénomènes astronomiques. En conséquence, il a construit plusieurs petits appareils dans lesquels ces phénomènes sont reproduits mécaniquement. En les introduisant dans le polyorama et en les mettant en mouvement, on les suit parfaitement, dans leurs différentes phases, sur le rideau où ils sont peints. Les plus curieux de ces tableaux astronomiques représentent :

1°. Le système planétaire, avec le mouvement relatif des planètes entr'elles ;

2°. Le mouvement de rotation de la terre autour du soleil et celui de la lune autour de la terre ;

3°. La succession des saisons;

4°. Les éclipses de lune et de soleil;

5°. Les marées de vive-eau et de morte-eau ;

6°. Le mouvement rétrograde de Vénus.

En disposant le disque de Newton de manière à

pouvoir entrer dans le polyorama, on démontre que les sept couleurs du spectre, représentées par plusieurs séries de verres colorés rangés dans l'ordre naturel, forment du blanc, en se superposant par l'effet de la persistance de la vision, quand on tourne le disque suffisamment vite.

Le chromatrope, instrument également fondé sur la persistance de la vision, et qui fait voir des bandes continues et mobiles là où il n'y a que des points lumineux diversement colorés, peut être également introduit dans le polyorama et produire de très-beaux effets.

13. *Microscope photo-électrique.* — Le microscope photo-électrique ou solaire n'est pas disposé comme les autres microscopes; il s'emmanche sur le tube d'une grosse lentille éclairante (n°. 13) placée dans la lunette de la lanterne, par l'intermédiaire d'un tube de cuivre au fond duquel se trouve le *focus.* Une vis de rappel permet de rapprocher plus ou moins ce focus du porte-objet placé en avant, afin de concentrer le plus de lumière possible sur l'objet à examiner. Le porte-objet lui-même forme comme les deux mâchoires d'un étau, et ces mâchoires sont sans cesse serrées l'une contre l'autre par un fort ressort boudin. Enfin, devant le porte-objet, et mobiles sur une règle à crémaillère, se trouvent les trois ou quatre lentilles, servant d'objectif, qui opèrent le grossissement. Ce système est mis en mouvement par une vis de rappel, et c'est à l'aide de cette vis qu'on place l'image de l'objet au point. Derrière ces lentilles se

trouve un écran percé, qui limite le champ de lumière, et que l'on peut pousser plus ou moins sur la règle servant de support à l'objectif, afin d'augmenter ou de rétrécir le champ lumineux.

En outre de la vis de rappel, qui fait avancer ou reculer les objectifs, M. Dubosc a établi, sur le support même de ces objectifs, une autre vis destinée à les faire avancer d'une manière excessivement lente; mais cette vis ne sert guère que pour les recherches microscopiques très-précises.

Enfin, derrière les objectifs peut s'emmancher, dans un bout de tube, une autre lentille d'un diamètre plus grand, qui sert à amplifier encore les images fournies par les objectifs. Elle ne peut guère être employée qu'avec la lumière solaire; mais le tube dans lequel on l'introduit sert pour recevoir le prisme analyseur dans l'expérience du microscope polarisant, comme nous le verrons plus tard.

Ordinairement on achète, chez M. Bourgogne, les objets microscopiques tout préparés; ils fournissent des effets on ne peut plus curieux. Mais il est d'autres expériences que l'on doit préparer soi-même, et pour lesquelles de petits appareils ont été construits. De ce nombre sont les cristallisations s'opérant à vue, la formation de l'arbre de Saturne, la circulation du sang dans la queue d'un têtard, la circulation de la sève dans la chara, et l'exhibition des monstres du vinaigre.

Pour la première de ces expériences, celle des cristallisations, à vue, on prend une fiche de verre montée sur une fiche de cuivre, découpée sur une grande partie

de sa longueur et de sa largeur ; on nettoie bien la lame de verre, et on laisse tomber une goutte d'une dissolution de sel ammoniac ou de chromate de potasse sur celle des surfaces du verre qui se trouve encadrée par la fiche de cuivre ; on place le tout entre les pinces du microscope, et la chaleur qui se trouve concentrée par le focus provoque la cristallisation ; on voit alors les ramifications de ces cristallisations naître et s'étendre comme par enchantement et avec une vitesse extraordinaire. C'est pour empêcher le contact de la dissolution avec les pinces, que la fiche de verre est garnie de cuivre.

Pour faire l'expérience de l'arbre de Saturne, on a une petite cuve en verre, dans laquelle aboutissent deux électrodes de fil de platine très-fin ; ces deux électrodes, soudées sur des tiges qui servent de boutons d'attache aux pôles d'une pile, ne sont éloignées l'une de l'autre que de deux millimètres tout au plus. Quand on a rempli cette cuve, ainsi disposée, d'une dissolution d'acétate de plomb, on la place entre les pinces du microscope, et on attache aux deux boutons des électrodes les rhéophores d'une pile de deux éléments de Bunsen, en ayant soin d'interposer dans le courant un commutateur à renversement de pôles. Sous l'influence du courant, l'acétate étant décomposé, le plomb se précipite en se cristallisant à l'électrode négative, et l'oxygène de l'acide se dégage au pôle positif. Le microscope, en amplifiant cette cristallisation, donne au plomb déposé l'apparence d'une fougère plus ou moins touffue, qui se trouve détruite aussitôt qu'on renverse le courant, pour aller se refor-

mer à l'autre électrode. Dans ces permutations de sens du courant, il y a des effets mécaniques opérés entre les deux cristallisations, qui sont des plus intéressants à suivre. Il faut faire, par exemple, attention à ce que les fils des électrodes ne soient pas trop distants du bord de la cuve correspondant aux objectifs.

L'expérience de la circulation du sang, dans la queue d'un têtard, est on ne peut plus curieuse. Pour la faire, il faut avoir une fiche de verre articulée sur une fiche de cuivre et terminée par une espèce de moule en forme de cuillère, dans lequel on emprisonne le têtard. Quand le moule est refermé sur le têtard, la queue, qui est transparente, ressort seule et apparaît au milieu de l'ouverture pratiquée dans la fiche de cuivre; on plonge l'appareil ainsi disposé dans une cuve très-étroite, qui est remplie d'eau, et on place le tout entre les pinces du microscope. On voit alors non-seulement le sang descendre par les artères et remonter par les veines, de manière à opérer un trajet circulaire, mais encore on distingue les globules du sang et la manière dont il pénètre le parenchyme. C'est dans le mois de juillet que cette expérience est la plus facile à faire.

Pour observer la circulation de la sève, on prend une certaine herbe qui croît ordinairement dans les mares et qu'on appelle la chara. On en aplatit un peu les filaments, afin qu'ils soient plus transparents, et on la met dans la cuve qui a servi à l'expérience précédente; on voit, en plaçant cette cuve entre les pinces du microscope, le liquide faire son ascen-

sion à travers les trachées de la plante, comme si c'était la sève elle-même.

Les monstres, dans le vinaigre, dans la colle de farine ou dans l'eau croupie, ne se voient que quand les substances sont très-vieilles et mal conservées. Pour les observer, on a des fiches dans lesquelles se trouve réservé, entre deux lames de verre, un espace vide d'environ deux millimètres d'épaisseur. C'est dans cet espace vide qu'on verse la substance liquide que l'on veut soumettre à l'expérimentation.

Quand le vinaigre est dans de bonnes conditions, on voit tout le liquide agité par des myriades de monstres qui ont, pour la plupart, la forme d'anguilles. Ces animaux sont bien vite rôtis par la chaleur développée dans le microscope, et l'on doit, quand on veut expérimenter d'une manière consciencieuse, munir le microscope d'un appareil absorbant. Cet appareil consiste dans une cuve circulaire avec des côtés plats et transparents, que l'on remplit d'une dissolution d'alun filtrée, et que l'on adapte à l'intérieur de la lanterne, devant la lentille plan convexe. La lumière n'est pas, par ce moyen, trop affaiblie et se trouve dépouillée d'une partie de sa chaleur.

14. *Expérience de Malus sur la polarisation de la lumière.* — Pour faire cette expérience, il suffit d'adapter à la lunette de la lanterne une glace noire inclinée à 35°, par rapport aux rayons qui sortent de l'appareil, et de placer au-devant d'elle l'une des lentilles convergentes (n°. 1), afin de diriger les rayons réfléchis par cette glace sur une autre glace noire éga-

lement inclinée à 35°, que l'on monte sur le support n°. 17, et sur laquelle est fixée, à l'extrémité d'une tige articulée, un disque de papier blanc.

Quand le plan de réflexion du rayon lumineux sur la première glace est horizontal, et que le plan de réflexion de ce rayon, réfléchi sur le deuxième miroir, est vertical, l'image lumineuse sur le disque est à peu près éteinte; mais si ce dernier plan de réflexion devient horizontal, ce qui lui arrive quand on a tourné tout le système d'un angle de 90°, l'image lumineuse devient excessivement brillante.

Il résulte donc bien de cette expérience : que la lumière tombant sous un angle de 35° sur une glace noire, éprouve, après sa réflexion, une modification telle qu'elle se trouve éteinte après une deuxième réflexion pour une certaine position de la seconde glace, et ravivée pour une autre position de cette même glace, quoique le cône de lumière soit toujours tombé de la même manière sur les deux miroirs. On démontre donc ainsi : que la première glace a *polarisé* la lumière, et que la seconde, en *analysant* cette lumière réfléchie, a mis au jour ses caractères de lumière polarisée.

Pour rendre ces caractères plus distincts, M. Dubosc a ajouté au support de la premiere glace (le polariseur), un petit étui dans lequel on place un quartz taillé perpendiculairement à l'axe. Il en résulte que, dans la rotation du miroir *analyseur*, on colore l'image lumineuse d'une manière différente pour les deux positions rectangulaires de ce miroir. Ainsi cette image paraît rouge sur le disque de papier, quand

le plan de réflexion du rayon polarisé, tombé sur la deuxième glace, est vertical; au contraire, cette image paraît verte, quand ce plan est horizontal.

15. *Expérience du docteur Guérard.* — Pour que l'on puisse percevoir d'un seul coup-d'œil les caractères différents de la lumière polarisée, suivant la position du plan de polarisation, M. Guérard a imaginé un petit appareil bien simple, qui consiste dans un double système conique et pyramidal de verre noir, placé au centre d'un disque de papier blanc.

D'un côté de ce disque se trouve la pyramide quadrangulaire, de l'autre côté le cône; mais ces deux solides sont taillés de manière qu'un rayon de lumière horizontal projeté sur leur surface fasse un angle de 35° avec elle, et se trouve réfléchi sur le champ du disque de papier. Si dans l'expérience précédente on substitue au miroir analyseur cet appareil, et si on dirige, par le moyen de la lentille convergente, le rayon polarisé sur le sommet du cône ou de la pyramide, il arrive que ce rayon éprouve une réflexion multiple: quadruple avec la pyramide quadrangulaire, et circulaire avec le cône. Or, cette réflexion étant opérée par une surface de verre noir, faisant avec le rayon incident polarisé un angle de 35°, elle représente l'analyse de ce rayon dans toutes les positions possibles du plan de polarisation. Alors, pour peu qu'on l'examine attentivement, on reconnaît: 1°. que, dans les réflexions de la pyramide quadrangulaire, deux des images sont éteintes, tandis que les deux autres sont brillantes; 2°. que, dans la couronne de lu-

mière réfléchie par le cône, deux arcs d'environ 90°, placés aux deux extrémités d'un même diamètre, présentent une illumination croissante jusqu'en leur point milieu, tandis que les deux autres arcs présentent une obscurité successivement croissante également jusqu'en leur point milieu. Or, ces positions où les images lumineuses sont les plus brillantes et les plus obscures, correspondent précisément aux deux positions rectangulaires du plan de polarisation.

En plaçant le quartz sur le trajet du rayon polarisé, on trouve deux images rouges et deux images vertes avec la pyramide quadrangulaire, et, avec le cône, deux nuances vertes et deux nuances rouges qui tendent à se mêler successivement, à mesure qu'elles s'approchent l'une de l'autre.

Ces expériences démontrent facilement la polarisation par réflexion.

16. *Polarisation par réfraction.* — On adapte à la lunette de la lanterne un couvercle en verre (n°. 6, n°. 20) sur lequel est collé un morceau de tourmaline, taillé parallèlement à l'axe. Au-dessus de ce premier couvercle s'en trouve un second, également en verre, sur lequel se trouve collée de la même manière une seconde tourmaline. On place devant ces couvercles la lentille convergente de 33 centimètres, et on met les tourmalines au point. Quand ces tourmalines sont placées l'une au-dessus de l'autre, la lumière qui les traverse est naturellement affaiblie, parce que ces cristaux sont colorés et qu'ils présentent une épaisseur double, mais elle n'est pas complètement ab-

sorbée. Quand, au contraire, on les tourne de manière qu'elles se croisent, le point d'intersection est complètement obscur. Pour le démontrer, on prend une lame de mica que l'on introduit entre les deux tourmalines ; au moment où le mica entre dans la partie obscure, il l'éclaire et semble repousser le noir, comme si c'était un corps opaque.

On démontre donc bien par là que la lumière, en traversant certains cristaux, tels que la tourmaline, se trouve polarisée, et que les axes de ces cristaux jouent en quelque sorte le rôle des plans de réflexion dans les expériences de la polarisation par réflexion, puisque quand les axes de ces cristaux polariseurs sont perpendiculaires, il y a extinction, et, au contraire, libre passage de la lumière, quand ces axes sont parallèles.

L'action du mica dans cette expérience est de faire tourner le plan de polarisation, et, par conséquent, d'opérer physiquement ce que l'on fait mécaniquement en tournant à la main l'un des deux couvercles.

Cette expérience pourrait être répétée avec des piles de verres disposées sous des angles de 35° par rapport aux rayons incidents. Mais ce moyen de polarisation étant trop dispendieux et trop encombrant, on préfère ordinairement polariser d'une autre manière que nous allons indiquer.

17. *Polarisation par double réfraction.* — Certains cristaux transparents, tels que le spath d'Islande, par exemple, jouissent de la singulière propriété de diviser le rayon de lumière qui les pénètre, et de transmettre

deux où plusieurs images de l'objet qu'on regarde au travers. Dans tous ces cristaux, qui sont dits pour cela bi-réfringents, il est cependant une ou deux directions, suivant lesquelles la double réfraction ne s'effectue pas, c'est-à-dire suivant lesquelles on ne voit qu'un seul objet, au lieu de deux. Ces directions sont précisément celles qui correspondent aux axes cristallographiques du cristal. Mais, pour nous, elles constitueront ce que nous appellerons leurs *axes optiques*. Les cristaux à un axe seront donc ceux qui n'ont qu'un axe optique, et les cristaux à deux axes seront ceux qui en ont deux.

Une propriété particulière de ces cristaux, c'est que les rayons lumineux qui les traversent se trouvent polarisés. Ceux qui fournissent l'image ordinaire de la simple réfraction sont polarisés dans un plan, tandis que ceux qui fournissent l'image extraordinaire se trouvent polarisés dans le plan perpendiculaire. Il résulte de cette propriété qu'en faisant traverser un cristal bi-réfringent par un rayon de lumière, et n'utilisant que ceux des rayons réfractés qui correspondent à un même faisceau, on obtient de la lumière polarisée qui a le grand avantage, sur celle fournie par les tourmalines, d'être parfaitement blanche. C'est ce moyen de polarisation qu'on emploie généralement dans les expériences de projection dont nous allons parler, mais pour éviter les effets de l'irisation, on accole au prisme de spath d'Islande un second prisme de verre d'un angle tel qu'en réfractant la lumière en sens contraire il puisse détruire à peu près complètement l'effet de la dispersion. Ainsi disposés, ces

prismes s'appellent *prismes bi-réfringents.* On démontre la polarisation différente des deux images fournies par ces polariseurs de la manière suivante :

On place dans la lunette de la lanterne le cylindre d'ajustement désigné n°. 21. Dans ce cylindre, on introduit un prisme bi-réfringent, puis au-dessus de ce prisme un diaphragme percé d'un trou. On place en avant la lentille convexe de 33 centimètres de foyer, et quand les images du trou du diaphragme sont réduites à une seule, par suite de la convergence des rayons opérée par la lentille, on place sur le trajet de ceux-ci le support n°. 17, dans lequel on a introduit un second prisme bi-réfringent muni d'un obturateur. On s'arrange de manière qu'un seul des deux rayons fournis par le premier prisme pénètre à travers le second. Alors deux images blanches se voient immédiatement sur le rideau, pour une position convenable des prismes, et si l'on tourne successivement le second prisme bi-réfringent, que nous appellerons analyseur, on constate les phénomènes suivants :

1°. Quand les sections principales (1) des deux prismes bi-réfringents sont parallèles, l'image extraordinaire est éteinte et l'image ordinaire seule subsiste.

2°. Quand les sections principales sont à 45° l'une sur l'autre, les deux images apparaissent avec la même intensité lumineuse.

(1) On appelle section principale d'un prisme bi-réfringent la section selon laquelle il serait coupé par un plan qui, en passant par l'axe du cristal, en joindrait les deux angles obtus.

3°. Quand les sections principales sont perpendiculaires, l'image ordinaire disparait.

Comme les sections principales des prismes bi-réfringents correspondent à la direction des plans de polarisation, on voit que les deux rayons d'un prisme bi-réfringent sont polarisés dans deux plans rectangulaires.

18. *Expérience d'Arago.* — Puisque les deux images fournies par un prisme bi-réfringent sont polarisées à angle droit, il en résulte qu'un quartz interposé sur le rayon polarisé, qui colorera l'une des images en rouge, devra colorer l'autre en vert, et comme les diverses positions du prisme bi-réfringent dans le mouvement de rotation qu'on lui communique, en se combinant avec la rotation naturelle du plan de polarisation produite par le quartz, donnent lieu à des couleurs différentes, il arrive que les deux images, pour chaque moitié de la révolution du prisme, passent alternativement par toutes les couleurs du spectre; mais ces couleurs sont toujours complémentaires l'une de l'autre. Ainsi, si l'image extraordinaire est rouge dans la position horizontale, l'image ordinaire sera verte; tandis que, dans la position verticale, cette dernière sera rouge et la première verte. Entre ces deux positions, l'image extraordinaire se teindra successivement en orangé et en jaune, et l'image ordinaire deviendra bleue et violette. Enfin, l'image extraordinaire devenant bleue et violette, l'image ordinaire sera orangée et jaune.

Il est facile de s'assurer que ces couleurs sont

complémentaires l'une de l'autre dans les deux images. Il suffit, pour cela, de substituer à la lentille de 33 centimètres la lentille la plus convexe; alors les deux images se coupent, et leur partie commune, qui est constituée par de la lumière naturelle, reste toujours blanche, quelque couleur que prennent d'ailleurs les images.

19. *Croix de la double réfraction.* — Pour projeter ces phénomènes dont il serait beaucoup trop long d'expliquer ici la théorie, on adapte sur le cylindre d'ajustement (n°. 21), au lieu et place du diaphragme percé et de son quartz, l'appareil à pinces (n°. 25) qui se compose d'une lentille convergente, d'une pince mobile dans toutes les directions et d'un écran percé, comme celui du microscope, pour limiter le champ de lumière. On place les cristaux à un ou à deux axes entre les pinces; on adapte le prisme de Nicol analyseur (1) dans le trou de l'écran; on rapproche ou on éloigne les cristaux de la lentille, et on les incline jusqu'à ce que les images paraissent

(1) On appelle prisme de Nicol, un rhomboëdre de spath d'Islande, divisé en deux suivant sa section principale, et recomposé par la juxta-position de ces deux moitiés collées avec du baume de Canada. L'indice de réfraction du baume de Canada étant plus petit que l'indice ordinaire du spath d'Islande, mais plus grand que son indice extraordinaire, il en résulte qu'un rayon lumineux pénétrant dans le prisme, le rayon ordinaire éprouve sur la surface de la section la réflexion totale, tandis que le rayon extraordinaire passe seul. On a donc ainsi un polariseur fort commode, qui est surtout de la plus grande utilité pour analyser un rayon polarisé.

nettes et caractérisées sur le tableau; après quoi on tourne le prisme de Nicol sur lui-même, et on voit successivement des croix noires et blanches, qui coupent plusieurs couches superposées d'anneaux colorés, circulaires avec les cristaux à un axe, ellipsoïdiques avec les cristaux à deux axes. Dans ces derniers, la croix se divise et forme deux branches circulaires noires ou blanches, dont la position varie suivant celle du cristal.

En superposant l'un sur l'autre deux spaths et les interposant dans les pinces de l'appareil, les branches noires de la croix se recourbent, et forment ce que l'on appelle les spirales d'Airy.

20. *Hyperboles mobiles.* — Sans rien changer à l'installation précédente, on peut, par l'interposition d'un petit appareil composé de deux quartz à axes croisés et superposés, obtenir le phénomène curieux des hyperboles mobiles. Il suffit pour cela de faire glisser successivement un des quartz dont l'épaisseur est variable, ce que l'on obtient facilement à l'aide d'une vis de rappel engrenant avec une cremaillère dont est muni le quartz en question. Il est essentiel que ces quartz soient inclinés à 45° par rapport à la section principale du prisme polariseur.

On voit alors sur le tableau de belles franges colorées ayant la forme d'hyperboles, qui se pénètrent successivement et qui sont d'un très-bel effet.

21. *Parallélipipèdes de Fresnel.* — Pour cette expérience, il ne s'agit que de substituer l'appareil ren-

fermant ces parallélipipèdes à celui des hyperboles mobiles. Quand les deux parallélipipèdes sont situés dans un même plan vertical et que le prisme de Nicol, par sa position, doit éteindre la lumière polarisée, on est tout étonné qu'après avoir subi deux réflexions totales à l'intérieur de ces parallélipipèdes de verre, cette lumière se trouve avoir acquis des propriétés assez particulières pour neutraliser cet effet. Si on cherche à se rendre compte de ce phénomène en interposant un spath d'Islande entre les deux parallélipipèdes, on trouve que, quand le plan de ceux-ci est incliné à 45° par rapport à la verticale, les croix de la double réfraction n'existent plus et sont changées en une bande circulaire noire, qui prouve que la lumière a dû se propager circulairement dans ce cas.

22. *Polarisation des lames de chaux taillées avec des épaisseurs différentes.* — Le plus ou moins grand degré de déviation que les cristaux à rotation font prendre au plan de polarisation, dépend de leur épaisseur. On comprend donc qu'en composant un dessin avec des lames cristallines (de carbonate de chaux) de différentes épaisseurs, on puisse le colorer par polarisation. C'est, en effet, ce à quoi l'on est parvenu, et, pour projeter ces dessins, voici comment on dispose les appareils. On laisse l'appareil à pinces dans sa monture; mais on renverse les pinces en arrière, et on substitue au prisme de Nicol analyseur un obturateur disposé à cet effet. On retire du support (n°. 17) le prisme bi-réfringent, et on adapte dans ce support : 1°. un système de lentilles éclairantes (n°. 29) destinées

à donner un beau champ de lumière; 2°. un autre système lenticulaire que l'on introduit du côté opposé, et que l'on munit du prisme de Nicol analyseur ; 3°. un cadre circulaire pour recevoir les verres travaillés que l'on place en avant de la lentille éclairante.

On approche ce système assez près de l'écran de l'appareil à pinces, pour que toute la surface des verres travaillés soit bien illuminée, et on introduit dans le cadre circulaire les différents verres sur lesquels sont appliquées les lames de chaux qui forment le dessin. Alors, en tournant le prisme de Nicol analyseur, on fait apparaître sur le tableau le dessin, qui semble peint avec les plus vives couleurs, et ces couleurs changent dans les deux positions rectangulaires du plan de polarisation. Les dessins qui réussissent le mieux sont des papillons, des fleurs, des reproductions de vitraux, des ornements, etc., etc.

23. *Polarisation des verres trempés; du verre comprimé, du verre courbé, du verre chauffé.* — Rien n'est changé à la disposition précédente des appareils, seulement on substitue aux verres travaillés avec les lames de chaux, des verres de différentes formes qui ont été trempés étant chauds; on voit alors des dessins colorés naturels qui varient, non-seulement suivant la forme des verres et la position du plan de polarisation, mais encore suivant la position du verre dans le champ de lumière. En comprimant un morceau de verre dans une presse faite dans ce but, et l'exposant devant la lentille éclairante du support n°. 17, on voit le phénomène de la polarisation du verre se développer suc-

cessivement. Ainsi, un morceau de verre qui paraît uniformément blanc sur le tableau, se trouve bientôt sillonné par des franges colorées, à mesure qu'on le comprime, et ces franges disparaissent aussitôt qu'on desserre la pince. Mêmes effets quand on courbe une baguette de verre; seulement le dessin consiste uniquement dans trois bandes parallèles légèrement colorées. Il en est de même quand, après avoir chauffé à la lampe à esprit de vin un cube de verre, on l'expose devant l'appareil. Les dessins en sont même très-réguliers.

24. *Variations subites des couleurs obtenues par les moyens de polarisation précédents, en plaçant sur le trajet des rayons polarisés un quartz à faces non parallèles.* — Pour faire cette expérience, il suffit d'interposer un quartz, à faces non parallèles et taillé parallèlement à l'axe, au point de croisement des rayons polarisés au sortir de la lentille de l'appareil à pinces. En inclinant légèrement à 45° ce quartz et en le faisant avancer successivement, on fait passer les objets, déjà colorés par la polarisation, par toutes les nuances possibles. C'est un spectacle réellement éblouissant et fantastique.

On peut aussi, en maintenant fixe ce quartz quand il donne au champ lumineux une teinte rosée, démontrer la différence d'action polarisante exercée des deux côtés d'une baguette de verre recourbée. D'un côté, en effet, la couleur de la baguette est verte, tandis que de l'autre elle est rouge.

25. *Interférences dans le spectre* (expérience de

M. Biot). — Long-temps avant la découverte des phénomènes de la polarisation de la lumière, on avait constaté que cet agent physique, passant à travers des surfaces très-finement rayées, se décomposait, et on avait donné à ce phénomène le nom de diffraction. En étudiant de plus près ce phénomène, on est arrivé à conclure que quand deux rayons de lumière se rencontraient sous un très-petit angle, de manière à présenter une différence dans le chemin parcouru, ils *interféraient*, c'est-à-dire qu'ils se détruisaient. Ce phénomène a été mis en évidence de bien des manières différentes; mais aucune n'est plus frappante que celle que nous allons décrire :

On adapte au cylindre d'ajustement n°. 21, toujours muni de son polariseur, une petite fente très-étroite. On renvoie l'image de cette fente sur le rideau, à l'aide de la lentille de 33 centimètres, et on reçoit le faisceau de lumière polarisée sur un prisme de flinth. Le spectre étant projeté sur le tableau de la manière qui a été déjà indiquée et ayant atteint son minimum de déviation, on le reçoit à travers un prisme bi-réfringent qu'on a replacé dans le support n°. 17. Ce prisme fournit deux images de ce spectre, que l'on peut disposer l'une au-dessus de l'autre, comme les disques colorés dans l'expérience d'Arago. L'expérience étant ainsi disposée, on place devant la fente un quartz à faces parallèles, qu'on incline plus ou moins dans tous les sens; on voit alors les deux spectres sillonnés par des bandes noires plus ou moins larges, plus ou moins multipliées, suivant l'inclinaison du quartz, et qui sont alternées dans les deux spectres.

Ces raies noires sont précisément les interférences qui résultent des déviations produites par le quartz, dans la rotation qu'il fait éprouver au plan de polarisation, des différents rayons colorés appartenant aux deux spectres.

26. *Anneaux de Newton.* — Les anneaux de Newton sont, comme on le sait, produits par les interférences résultant de l'inégal chemin parcouru par des rayons lumineux qui, après avoir traversé un verre légèrement plan convexe, se sont trouvés réfléchis par un verre noir à surface plane sur lequel le verre convexe a été appuyé. En changeant le point de tangence des deux surfaces, on déplace les anneaux, et en serrant plus ou moins les verres l'un contre l'autre au moyen de vis adaptées à la garniture, on les élargit considérablement. Pour projeter ces anneaux dans des dimensions convenables, on commence par enlever tous les appareils qui se trouvent placés sur la lunette de la lanterne, et l'on place l'appareil qui est monté sur un pied, de manière à plonger au milieu du cylindre de rayons parallèles envoyés par la lentille plan convexe de la lanterne. On incline légèrement l'appareil, afin que ces rayons puissent être renvoyés de côté par leur réflexion sur la glace noire, et on interpose, sur le trajet des rayons réfléchis, la grosse lentille convergente. En plaçant dans la direction de ces rayons l'écran portatif, on obtient la projection des anneaux, et cette projection peut encore être amplifiée par l'interposition de la seconde lentille convergente, qu'on place tout à côté de la première.

27. *Anneaux de Newton avec coupure.* — Cette expérience, destinée à montrer la non-coïncidence des interférences, quand, par une circonstance quelconque, les rayons interférents sont en retard d'une demi-ondulation les uns par rapport aux autres, exige un appareil particulier, qui se compose d'un verre plan convexe, coupé en deux parties disposées d'une manière particulière, et d'un verre prismatique, légèrement bombé sur celle de ses faces qui doit être appliquée sur le verre plan. Pour faire l'expérience, on verse une goutte d'essence de girofle sur le verre plan, et on y applique ensuite le verre prismatique, que l'on serre à l'aide de deux vis adaptées à la monture. La goutte liquide s'étale, et les anneaux se montrent au milieu du liquide, mais bien différents des anneaux précédents; ils paraissent coupés par la moitié, et se trouvent alternés, comme les interférences dans l'expérience de M. Biot. Ainsi, la partie foncée de l'anneau appartenant à la moitié inférieure correspondra à la partie blanche de l'anneau correspondant appartenant à la moitié supérieure. Pour projeter cette expérience, qui est d'ailleurs assez délicate à reproduire, il faut incliner l'appareil de manière que le verre plan, fortement éclairé par les rayons parallèles issus de la lanterne, renvoie de côté l'image des anneaux. L'amplitude de cette inclinaison n'est pas indifférente, car si elle est trop petite, les anneaux ne se distinguent pas, et si elle est trop grande, les anneaux se confondent. C'est, du reste, une question de tâtonnement. Quand on croit avoir disposé l'appareil sous l'angle voulu, on place, comme dans l'expérience précédente,

la lentille convexe sur le trajet des rayons réfléchis, et on reçoit l'image projetée sur l'écran mobile, que l'on dispose de la manière la plus favorable pour la netteté de l'image.

28. *Anneaux dus à l'insufflation sur un miroir concave.* — Cette expérience, très-curieuse, est facile à reproduire. On adapte à la lunette de la lanterne le couvercle percé et recouvert de papier blanc, que nous avons désigné sous le n°. 20, 5°. On place à la hauteur du trou le petit miroir concave (n°. 2), et on le recule jusqu'à ce que l'image du trou du couvercle, réfléchie par lui, se trouve à peu près de la grandeur du trou lui-même. En inclinant plus ou moins le miroir, on fait coïncider cette image avec le trou, et on souffle sur la glace. Aussitôt le couvercle qui paraissait sombre s'illumine, et des anneaux magnifiques se développent tout autour du trou du couvercle sur le papier blanc dont il est recouvert. Ces anneaux sont encore un effet d'interférences.

29. *Réseaux par réfraction.* — La lumière, comme nous l'avons déjà dit, peut se trouver décomposée en frisant les bords de fentes très-étroites. Un verre rayé très-finement et qui présente, par cela même, des intervalles transparents à côté d'intervalles opaques, se trouve donc dans le cas de décomposer la lumière qui le traversera. C'est, en effet, ce qui a lieu, et, chose curieuse, tout en décomposant la lumière, ces raies multiplient l'image de la projection lumineuse. C'est ce phénomène qui est connu sous le nom de phénomène

des réseaux. Pour le projeter d'une manière intéressante, on prend un petit appareil (n°. 37) composé de deux verres rayés montés sur des encadrements en cuivre, et mobiles dans un étui horizontal. On place sur la lunette de la lanterne le couvercle à diaphragme troué, et on choisit l'une des plus petites ouvertures. On interpose sur le trajet du rayon lumineux l'une des deux lentilles convexes, et, quand l'image de l'ouverture par laquelle ce rayon est introduit est suffisamment nette sur le rideau, on interpose l'appareil aux réseaux. On aperçoit immédiatement, sur ce rideau, deux raies composées d'une série de disques lumineux irisés qui vont en diminuant de diamètre depuis leur partie moyenne et que l'on met en mouvement de rotation en tournant les verres rayés sur eux-mêmes.

30. *Réseaux par réflexion.* — On comprend facilement que le phénomène précédent doit se répéter, si derrière des réseaux produits d'une manière quelconque se trouve une surface réfléchissante. Par conséquent, toute surface métallique rayée très-fin, comme les boutons des marquis d'autrefois, doit donner lieu au phénomène des réseaux. C'est en effet ce qui a lieu, et, pour projeter ce phénomène, il suffit d'exposer sous un angle convenable un de ces boutons (que l'on vend chez les opticiens sous le nom de boutons de Barton) au rayon lumineux, projeté comme dans l'expérience précédente; aussitôt une belle étoile de couleurs irisées apparait au plancher. Cette étoile provient des nombreuses facettes rayées qui sont

pratiquées sur ces sortes de boutons, et qui donnent lieu à un grand nombre de réflexions différentes.

31. *Microscope polarisant.* — C'est, sans contredit, la plus curieuse des expériences de l'optique. Pour la faire, il ne s'agit que d'introduire dans le microscope ordinaire, derrière le focus, un prisme de Nicol monté tout exprès pour cela. On enlève ensuite l'objectif amplifiant du microscope, et, dans le tube qui lui sert de support, on place le prisme de Nicol analyseur, qui a servi déjà cinq fois dans les expériences précédentes. Quand l'appareil est ainsi monté, il faut parfaitement centrer le point lumineux, car toute la réussite de cette expérience dépend de cette condition. Pour cela, on place le prisme de Nicol analyseur dans la position contraire à celle qui donne l'extinction de lumière, et on règle le régulateur jusqu'à ce que le champ de lumière, sur le tableau, soit le plus brillant possible. Quoi qu'on fasse, cependant, ce champ est toujours beaucoup moins brillant que celui du microscope ordinaire. Quand l'appareil est ainsi réglé, on place devant l'objectif les différentes fiches sur lesquelles on a mis à cristalliser quelques gouttes de dissolutions salines, et l'on est tout étonné, quand l'appareil est mis au point, de voir surgir, comme par enchantement, des dessins merveilleux animés des couleurs les plus vives, que l'on peut faire varier à volonté en tournant le prisme de Nicol analyseur. Pourtant rien ne se voit sur les fiches de verre. Les cristallisations ou autres substances qui produisent les effets les plus curieux sont :

1°. La salicine;
2°. Le sulfate de cadmium;
3°. Le soufre anhydre cristallisé;
4°. Le borax;
5°. L'acide gallique;
6°. Le chlorate de potasse;
7°. Les cheveux;
8°. L'acide oxalique, etc., etc.

32. *Fontaine de Colladon.*—Cette expérience, fondée sur les effets de la réflexion totale de rayons lumineux au sein d'un liquide, est une de celles qui produit le plus d'effet sur le public. Elle n'exige, pour être faite, qu'une fontaine cylindrique en zinc d'environ 2 mètres, percée à sa partie inférieure d'un trou de 2 centimètres de diamètre par lequel doit s'écouler l'eau, et d'une ouverture circulaire, munie d'un verre, par laquelle doit être projetée la lumière. — Celle-ci sort de la lanterne par la lunette, qui reste toujours munie de sa lentille plan convexe. Pour que les rayons lumineux soient projetés plus facilement, on interpose sur leur trajet la lentille de 33 centimètres et on la place de manière que les rayons projetés à travers l'ajutage rencontrent la surface interne de la veine liquide sous un angle assez petit pour qu'ils n'émergent pas. Alors, on laisse écouler l'eau, et la veine paraît illuminée dans toute son étendue, parce que la lumière, ne pouvant émerger, subit un nombre indéfini de réflexions à l'intérieur de la veine et se trouve ainsi, en quelque sorte, emprisonnée par elle. On dirait, en voyant cette expérience, que c'est un jet de lave qui coule.

En faisant circuler derrière la fenêtre de la fontaine un cadre muni de verres de couleurs différentes, on change la couleur lumineuse de la veine liquide.

—

PROJECTIONS PAR LA LUMIÈRE SOLAIRE.

Pour obtenir la projection des phénomènes précédents par la lumière solaire, on substitue au régulateur de lumière électrique et à sa lanterne, un porte-lumière ou un héliostat, que l'on fixe sur un volet fermant hermétiquement la fenêtre d'une chambre exposée au midi. Les porte-lumière que M. J. Dubosc construit, ont une lunette précisément de même calibre que celle de la lanterne du régulateur de lumière électrique; de sorte que toutes les pièces qui s'adaptent sur celle-ci pour les expériences précédentes, peuvent parfaitement se monter sur le porte-lumière.

Pour obtenir la projection du point lumineux sur le rideau, il ne s'agit que d'incliner plus ou moins le miroir du porte-lumière dans deux sens différents, ce que l'on fait au moyen de deux grandes vis de rappel qui se trouvent à l'intérieur de la chambre, et qui, par des engrenages, réalisent ce double effet. De cette manière, c'est l'image du soleil qui est substituée au point de lumière électrique.

Toutes les expériences de la première série que nous avons indiquées page 167 et suivantes, sauf les

raies résultant de la fusion des métaux et la projection des charbons de la lumière électrique, peuvent se reproduire avec la lumière solaire et se disposent comme nous l'avons déjà expliqué. Les expériences du microscope ordinaire et du microscope polarisant sont dans le même cas; mais les expériences de la polarisation et du polyorama peuvent être organisées d'une manière plus simple, parce qu'on peut polariser directement la lumière solaire au moyen de la glace noire du porte-lumière et que les lentilles convergentes peuvent, jusqu'à un certain point, être substituées à l'appareil polyoramique.

Nous allons donc expliquer la manière de disposer ces diverses expériences dans le cas qui nous occupe.

Expérience de Malus sur la polarisation de la lumière. — Cette expérience s'organise comme celle que nous avons décrite p. 178, sauf que le miroir polarisant est supprimé et remplacé par celui du porte-lumière.

Expériences du docteur Guérard. — Même changement que précédemment.

Polarisation par réfraction avec tourmalines. — Même disposition que celle décrite p. 180, il faut seulement avoir soin de changer le miroir du porte-lumière, afin que la lumière ne soit pas polarisée deux fois.

Polarisation par double réfraction. — On peut disposer cette expérience comme nous l'avons dit p. 182, mais il est plus simple de se servir de la glace noire du

porte-lumière pour polariser le rayon qui est reçu par le prisme bi-réfringent analyseur. On place alors sur la lunette du porte-lumière le couvercle à diaphragme troué, n°. 20, 4°., on choisit un trou de moyenne grandeur et on projette l'image de ce trou sur le rideau, au moyen de l'une ou de l'autre des deux lentilles convexes; on dispose sur le trajet des rayons lumineux le prisme bi-réfringent analyseur, placé dans le support n°. 17, et on obtient les deux images polarisées. On place le quartz devant le trou du porte-lumière, et on colore ces images, comme il a été dit p. 184.

Croix de la double réfraction. — On démonte la lentille de l'appareil à pinces n°. 25 pour lui substituer un bout de tube disposé à cet effet, et on adapte le tout sur le tube qui fait partie de la lentille éclairante du microscope n°. 13. On place les cristaux dans les pinces, et l'expérience se fait d'ailleurs comme il a été dit p. 185.

Hyperboles mobiles. — Même disposition que la précédente, seulement substitution de l'appareil aux hyperboles à la pince à cristaux.

Parallélipipèdes de Fresnel. — Même disposition, avec substitution des parallélipipèdes à l'appareil aux hyperboles.

Polarisation des lames de chaux. — Cette expérience se dispose un peu différemment de celle que nous avons décrite p. 187. D'abord, on dispose les appareils

comme pour projeter les croix de la double réfraction, puis on introduit successivement dans un petit cadre à engrenages les différents verres travaillés que l'on veut projeter. On place ensuite le prisme de Nicol analyseur de manière à ce qu'il donne le champ de lumière le plus brillant possible, et on tourne, par l'intermédiaire de l'engrenage du cadre, les verres travaillés jusqu'à ce qu'ils aient fourni les couleurs les plus vives. On recule ou on avance l'écran qui porte le prisme de Nicol jusqu'à ce que les images projetées paraissent très-nettes, et il ne s'agit plus que de tourner le prisme analyseur pour faire varier les couleurs.

Polarisation des verres trempés, comprimés, courbés, chauffés, etc. — Même disposition que la précédente.

Variations subites des couleurs, obtenues par les moyens précédents, en plaçant sur le trajet du rayon polarisé un quartz à faces non parallèles. — Comme dans les expériences précédentes, le prisme de Nicol analyseur doit être poussé contre le tube qui sert de support à l'appareil à pinces; pour que les images soient très-nettes, cette dernière expérience est difficile à bien exécuter. Il faut donc prendre son parti d'avoir l'image moins nette, et de reculer le prisme jusqu'à ce que le point de croisement des rayons projetés par la lentille éclairante soit en dehors du prisme analyseur. On interpose alors en ce point le quartz à faces non parallèles, et l'on fait varier les couleurs, comme dans l'expérience décrite page 189.

Interférences dans le spectre. — Au lieu de placer la fente sur le cylindre d'ajustement n°. 21, comme dans l'expérience avec la lumière électrique, on polarise avec la glace noire, et on place devant la lunette du porte-lumière le couvercle à fente n°. 20, 3°. C'est devant cette fente, qui ne doit pas être très-large, que l'on place le quartz qui doit fournir les interférences. — D'ailleurs, même disposition des appareils que pour l'expérience décrite page 190.

Toutes les autres expériences qui se rapportent aux interférences et à la diffraction, se projettent avec la lumière solaire, exactement de la même manière qu'avec la lumière électrique.

Projection des raies du spectre solaire. — Les raies du spectre solaire, connues sous le nom de raies de Fraunhofer, ne se distinguent pas en général sur les spectres qu'on projette, parce que l'on cherche ordinairement à obtenir un spectre très-lumineux. Mais en prenant certaines précautions, on parvient à les projeter très-distinctement. Ces précautions consistent à rétrécir considérablement la fente par laquelle pénètre la lumière et à chercher avec l'écran de carton le point où le spectre présente ces raies. Ce point, en effet, varie non-seulement avec l'intensité de la lumière et le degré de dispersion du prisme, mais encore avec l'obscurité plus ou moins grande de la chambre. Avec des prismes de flinth, une distance de 2 mètres 1/2 entre l'écran et le prisme est la plus convenable; mais il faut que la lumière soit projetée sur le prisme par l'intermédiaire de la lentille de 33 cen-

timètres, et que le spectre soit bien au minimum de déviation.

Un phénomène assez curieux que j'ai pu constater dans la projection de ces raies, c'est la persistance de leur apparition après que, par une circonstance quelconque, telle que le passage d'un nuage devant le soleil, les couleurs viennent à être éteintes.

SUR LA LOI

D'ACCROISSEMENT ET DE DÉCROISSEMENT

DE LA POPULATION ;

PAR M. GEORGE BESNARD,

Membre titulaire.

L'économie politique, à peine née au XVIII[e]. siècle entre les mains de Quesnay et de Turgot, se trouva en présence d'un problème qui, sous une forme plus ou moins scientifique, a préoccupé les penseurs de toutes les époques, je veux dire la loi d'accroissement de la population. Un homme a attaché son nom d'une manière impérissable à cette question qu'il a hardiment tranchée ; les théories de l'anglais Malthus sont aujourd'hui acceptées dans la science officielle, comme dans les écoles socialistes que nous avons vues se produire sous le dernier règne ; on en a tiré seulement des conséquences opposées, mais on n'en a pas contesté sérieusement la vérité. On sait en quoi consiste la loi formulée par Malthus, et poussée jusqu'à ses plus inflexibles résultats par quelques-uns de ses élèves. D'une part, la population, si aucun obstacle ne s'y opposait, se développerait incessamment suivant une progression géométrique, et sans limites assi-

gnables. D'un autre côté, les moyens de subsistance ne peuvent jamais s'accroître que suivant une progression arithmétique. Il en résulte que, d'après la tendance inhérente à l'espèce humaine, d'après l'instinct même déposé au sein de l'humanité, nous marchons vers un but qui n'est autre que la faim, la misère et la mort, puisque fatalement la population est poussée à dépasser les moyens de subsistance. Toutefois, Malthus était obligé de reconnaître que jusqu'ici les hommes ont vécu, et ne se sont pas encore dévorés entr'eux. Aussi admettait-il que des obstacles, *checks*, de diverse nature s'opposaient au développement régulier de la funeste progression géométrique, et tendaient à rétablir l'équilibre entre la population et la production.

Ces obstacles sont de deux espèces, les uns extérieurs ou *répressifs*, les autres intérieurs ou *préventifs ;* les obstacles répressifs ne sont autre chose que les plus affreux fléaux appelés pour la première fois au secours de l'économie politique; c'est la guerre, la famine, la peste, le choléra, la misère, les maladies qu'entraînent les privations; tout cela est nécessaire pour maintenir le niveau de l'humanité; ce sont des remèdes prévus et approuvés par Dieu lui-même, des moyens de retouche pour faire marcher sans dérangement l'œuvre éternelle de la création. Les obstacles préventifs sont d'une nature moins affligeante au premier abord; ils consistent dans la fameuse contrainte morale, *moral restraint*, qu'on a tant reprochée à Malthus au nom de la morale elle-même. Et cependant l'économiste anglais était logique et conséquent avec lui-même. Après avoir prononcé un arrêt pénible contre

l'homme qui est de trop sur la terre, il devait essayer d'empêcher l'arrivée de ce convive voué à la faim et à la mort. Aussi Malthus conseillait-il l'abstinence et le célibat aux pauvres, et les mariages tardifs. Il s'élevait avec force contre l'aumône qui engendre l'insouciance et permet au malheureux de s'abuser momentanément sur sa position. A ses yeux, la charité n'était qu'une vertu meurtrière, et peu s'en faut que le bienfaiteur dont les largesses encouragent l'imprudent mariage du pauvre, ne se rende coupable par avance du meurtre des enfants, que la nature se chargera d'exécuter.

Il n'entre pas dans mon plan de développer les raisons que Malthus donne à l'appui de son système. Qu'il me suffise de dire que la loi de Malthus a été accueillie aussi bien par Rossi que par M. Louis Blanc; le premier seulement en tirait la conclusion qu'il fallait prêcher au peuple la contrainte morale; le second, qu'il serait possible de rapprocher l'accroissement des subsistances de celui de la population en changeant l'état social, et en faisant une nouvelle distribution des richesses; mais aucun d'eux ne doutait de la fameuse progression géométrique qui pousse l'espèce humaine à se multiplier comme les sables de la mer. Cependant la religion et la morale avaient beau s'insurger contre un système qui justifiait ce que l'antiquité païenne avait elle-même regardé comme un crime (1), et qui jetait l'anathème sur des vertus contemporaines du monde; on leur répondait que, jusque-là, on avait

(1) Numerum liberorum finire, aut quemquam ex agnatis necare, flagitium habetur... (Tacite, *De moribus Germaniæ*, cap. 19).

ignoré les véritables lois de l'économie politique; qu'il fallait que la religion et la morale s'inclinassent devant la science, reine du monde moderne, et au besoin qu'elles eussent à réformer leurs doctrines vieillies. La religion ne s'était-elle pas trompée autrefois sur le système du monde!

Il faut convenir que jamais prétention novatrice ne fut plus révolutionnaire que celle-là, dans le mauvais sens du mot. Nous, hommes des temps modernes, nous voulons bien contribuer à refaire — sagement et avec mesure — le moule des vieilles sociétés; nous voulons bien réformer les institutions, adapter les choses anciennes à de nouveaux besoins, à de nouvelles idées; — mais brûler ce qu'on avait jusque-là adoré; croire que ce monde est une œuvre de colère, et ne subsiste que par le malheur physique ou l'angoisse morale des créatures, quand Dieu, après chaque jour de la création, a vu les choses faites et a déclaré qu'elles étaient bonnes; penser que la vertu et le sens moral, au lieu de s'élargir, peuvent aller en se restreignant, c'est là une tentative qui a profondément révolté tous ceux qui ne considèrent pas l'humanité comme une matière à expériences scientifiques. Toutefois, il faut en convenir, les protestations contre la loi de Malthus et ses désolantes doctrines sont plutôt, en France, parties du cœur que de la raison; on s'est appuyé plutôt sur un instinct secret que sur l'observation des faits, sur la foi que sur la science; et certains écrivains, plus égarés peut-être encore que coupables, ont continué à flétrir du nom de *Malthusiens* et d'ennemis des classes pauvres, les repré-

sentants de la société, qui voulait continuer à vivre sans se laisser bouleverser par forme d'essai.

Cette justification de la Providence, ce superbe *absolvitque Deos*, dont parle Claudien, un écrivain peu connu l'a tenté en Angleterre, il n'y a pas bien long-temps, et c'est de son livre, consolant du moins, s'il n'est pas rigoureusement exact, que je veux aujourd'hui vous entretenir. Il était juste que la réhabilitation vint du même lieu d'où était parti l'anathème. *La vraie loi de la population* de M. Th. Doubleday n'a trouvé dans Rossi qu'un dédaigneux et muet adversaire; son système, toutefois, mérite d'être exposé, car c'est celui d'un ingénieux penseur et d'un économiste homme de bien (1).

La loi générale qui règle l'accroissement ou le décroissement de la vie pour tous les êtres animés repose, selon M. Doubleday, sur le principe suivant; nous ne pouvons mieux faire que de traduire ses propres expressions:

« Toutes les fois qu'un *genre* ou qu'une *espèce* est « en danger de périr, la nature fait invariablement « un effort correspondant pour leur conservation par « un accroissement de fertilité ou de fécondité. Cette « loi agit particulièrement quand le danger provient « d'une diminution dans la nourriture ou l'alimen- « tation de chaque espèce, en sorte que l'état de fai- « blesse, que nous appellerons état de déplétion, est « favorable à la fertilité, tandis que l'état de vigueur

(1) The true law of population shewn to be connected with the food of the people;—2. edit—by Thomas Doubleday; London, 1846.

« ou de réplétion lui est défavorable, en raison di-« recte de l'intensité de chacun de ces états. Cette loi « a un caractère d'universalité qui la rend com-« mune aux végétaux et aux animaux. Appliquée à « l'espèce humaine, elle produit les conséquences « suivantes :

« Dans toute société, un accroissement constant a « lieu pour la partie de la population qui est la plus « mal nourrie, — c'est-à-dire pour les pauvres.

« La partie de la société qui est soutenue par une « alimentation vigoureuse et surabondante, subit au « contraire un décroissement marqué.

« Parmi ceux qui composent les classes moyennes, « entre ces deux extrêmes, c'est-à-dire qui ont une « nourriture suffisante et qui sont également à l'abri « des fatigues excessives et de l'oisiveté, la population « reste stationnaire. — L'accroissement ou le décrois-« sement général de la population sont donc *propor-« tionnels* au rapport qui existe entre ces trois classes « dans une société.

« Une nation où la production est suffisante pour « contrebalancer par le décroissement des riches l'ac-« croissement des pauvres, reste stationnaire.

« Dans le pays, au contraire, où le luxe et la ri-« chesse surabondent, la population va diminuant « progressivement. Enfin, quand les subsistances sont « insuffisantes, la population augmente en raison di-« recte de la misère et de la mauvaise alimentation « du plus grand nombre des individus.

« Telle est la progression ascendante ou descen-« dante que suit partout le genre humain. »

Comment l'auteur essaie-t-il de vérifier la loi curieuse qu'il a trouvée? Il fait passer successivement devant lui les plantes et les animaux, les nations et les familles, l'histoire et la statistique, et il y trouve la démonstration d'un principe auquel *à priori* on voudrait croire, puisque l'accroissement de la population cesse d'avoir lieu en vertu d'une loi menaçante, fatale, et comme promulguée par un Dieu ennemi de l'humanité, et que la diminution de la misère, qui est possible et qui sera l'effort béni de notre âge, nous rassure sur les craintes qu'inspirait inévitablement le système de Malthus.

Il y a une chose qui, dans l'horticulture, frappe les observateurs les moins habiles, c'est que, pour produire des fruits en abondance, les arbres ont besoin d'un engrais modéré. Trop de richesse dans le sol, naturelle ou factice, éteint la fécondité des plantes. Est-il besoin de rappeler les fleurs qui, cultivées avec trop de soin et enlevées à la condition sauvage, se doublent et deviennent stériles? La taille des arbres, en diminuant leurs force vitale, en leur faisant courir un danger, assure la production des fruits. On a remarqué qu'après de fortes gelées, qui ont failli les faire périr, les vignes et les prairies se développent avec plus d'énergie. — Le même phénomène se présente avec plus d'évidence chez les animaux. Tout le monde sait que l'état de maigreur des mâles et surtout des femelles est une condition indispensable de la fécondité des espèces, et que l'engraissement des individus les rend impropres à la reproduction. Ainsi dans la nature animée, partout

l'excès de nourriture, l'état pléthorique, comme dit notre auteur, produisent le même effet : une stériiité plus ou moins complète. Il serait difficiie que la race humaine, où l'âme, après tout, gouverne le corps sans l'anéantir ni en étouffer les instincts, fût soumise à des lois différentes d'accroissement et de décroissement.

On n'a qu'à jeter les yeux sur les diverses nations qui couvrent le globe et à comparer leur diète ou régime alimentaire avec leur population, et on se convaincra bien vite que plus la nourriture est abondante et énergique, moins la population est dense; et qu'elle atteint, au contraire, des proportions presqu'incroyables dans les pays où l'alimentation est insuffisante ou complètement végétale.

La Chine, l'Inde et le Japon connaissent à peine l'usage de la viande. Le bétail à cornes n'existe point au Japon ; le Chinois vit de riz auquel il mêle à peine quelques volailles ; l'Hindou est condamné par sa religion à une diète végétale. Or, de tout temps, la population de ces deux pays a été exubérante. Malgré les efforts d'une savante agriculture, la Chine ne peut nourrir ses habitants, et elle a mis l'infanticide et l'exposition des enfants au nombre des lois. Dans certaines contrées de l'Indoustan, les présidences du Bengale et de Madras, il y a plus de 2,000 habitants par lieue anglaise carrée. Mais c'est surtout l'Irlande qui semble vérifier la loi d'accroissement proposée. En 1695, l'Irlande, *sister Ireland*, comme disent les Anglais si peu fraternels, n'avait que 1,034,000 habitants; en 1785, elle en avait près de 3,000,000. Au commencement

de ce siècle, sa population s'était doublée et atteignait 5,395,000 âmes, et d'après le recensement du Parlement, entrepris en 1831, elle s'élevait au chiffre monstrueux de près de 8,000,000 d'habitants (1).

Si on compare maintenant l'étendue de l'Irlande à sa population, on trouve qu'elle nourrit — ou plutôt ne nourrit pas — 2,672 personnes par lieue carrée. Tel est le résultat de la misère et des pommes de terre, auxquelles les propriétaires anglais de la verte Irlande condamnent, depuis plus d'un siècle, le pauvre et déshérité *Patrick !*

Tournons maintenant nos regards vers des pays où la race humaine, plus vigoureuse, se nourrit presque exclusivement de viande, suite de ses habitudes pastorales. Dans l'immense empire de Russie, la richesse consiste surtout dans les troupeaux, et à St.-Pétersbourg, avant la guerre, une livre d'excellent bœuf se vendait un penny. Ce n'est que dans les gouvernements de l'ancienne Pologne que le peuple est agriculteur et que le pays produit abondamment du blé. Eh bien ! en Russie, non-seulement la population ne paraît pas sensiblement s'être accrue depuis un temps immémorial; mais dans les districts essentiellement pastoraux, dans les gouvernements de Kasan, de Perm et de Viatka, la population atteint à peine 250 habitants par lieue carrée; dans la fertile Crimée, dans le gouvernement de Kherson, elle varie entre 100 et 200, et parmi les Cosaques du Don, race énergique qui méprise le pain et ne vit que de viande, elle ne dépasse pas 50 habitants.

(1) 7,734,365. (*Parliamentary census.*)



Au contraire, dans l'ancienne Pologne, le nombre des habitants varie de 500 à 800 environ (1). On voit ici l'influence du pain sur la population.

En France, la population moyenne est d'environ 1570 habitants par lieue anglaise carrée, ce qui s'éloigne à la fois et de l'excès de l'Inde et de la rareté de la Russie. Il est toutefois bien remarquable que les départements les moins peuplés sont ceux où le sol est le plus riche, et le climat le plus fertile, où le vin ranime les forces des travailleurs; le Languedoc présente une population d'environ 1,000 habitants par lieue carrée; et les départements de la pauvre Bretagne dépassent beaucoup la population moyenne de la France, qui est de 67 habitants par kilomètre carré.

Tous les historiens ont constaté avec quelle facilité, après des pestes ou des guerres meurtrières, les vides se comblaient dans la population. Il semble qu'une nation épuisée et prête à périr fasse un effort pour reprendre son ancien niveau. Je trouve cet aveu dans Rossi, l'interprète éloquent de Malthus :

« Vous verrez des populations décimées par le malheur, et dont cependant tous les vides, *après quelques* « *années d'abondance*, se trouvent comblés, comblés « d'enfants il est vrai, mais enfin numériquement « comblés. »

Ceci est vrai, sauf les quelques *années d'abondance* qui sont inutiles pour l'observation de ce phénomène, ainsi que nous allons le voir.

Au XIVe. siècle, où l'Europe fut dévastée par la

(1) M. Tegoborski.

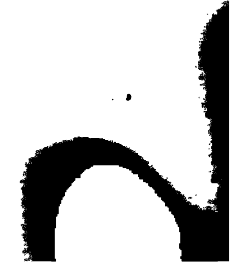
grande peste noire, les républiques italiennes si cruellement frappées, reprirent bien vite leur ancienne splendeur, et les récits de Boccace sont là pour nous attester que l'énergie morale, après tant de fléaux, ne faisait pas plus défaut aux Italiens que l'énergie physique.

Si maintenant des nations nous passons aux individus, aux familles, aux races, la démonstration de la loi de M. Doubleday sera plus frappante et plus curieuse.

Sir Thomas Brown a dit, et c'est l'épigraphe du livre de M. Doubleday, *les vieilles familles ne vivent pas la vie de trois chênes* (1), et l'histoire de toutes les aristocraties confirme cette vérité. Il semblerait que la pairie anglaise, si puissante, si glorieuse, investie de tant d'avantages sociaux et politiques, dût remonter au moins jusqu'à la Conquête normande; eh bien ! sur 394 pairs, 272 sont de la création de George III, et datent de 1760. J'ouvre le premier *Peerage* anglais venu. Parmi les ducs, je trouve le duc de Norfolk, qui remonte à Richard III, en 1483; le duc de Suffolk, qui s'arrête à 1546, et j'arrive au troisième duc anglais, le duc de Richmond, contemporain de la Révolution et qui ne date que de 1675. Le plus ancien marquis est le marquis de Winchester, élevé à la pairie en 1551 ; le second, le marquis de Landsdowne, qui est de 1784.

Parmi les *earls*, ou comtes, le comte de Shrewsbury

(1) Old families last not three oaks.



remonte seul à 1442; on arrive, après deux ou trois noms (et il y a 108 comtes au Parlement), au comte de Suffolk, qui est des premières années du XVIIe. siècle.

C'est parmi les simples lords ou barons que se trouvent les plus anciennes familles; lord Fitzgerald de Ros a été créé pair en 1264; mais enfin sur 185 barons, il n'y en a que 15 d'antérieurs au XVIIe. siècle, et 153 datent du règne de George III.

La classe des baronnets, qui est de l'invention de Jacques Ier., s'est encore moins perpétuée que celle des lords. Depuis 1611 jusqu'à nos jours, 753 titres de baronnets, *baronetcies*, se sont éteints faute d'héritiers mâles.

Aucun patriciat européen n'a pu se perpétuer par la naissance, et sans avoir recours à l'adoption ou à la création de nouveaux nobles. Si les *Montmorency* s'étaient multipliés selon la loi de Malthus, ils formeraient aujourd'hui une multitude que l'Europe ne saurait contenir; et au lieu de cela, je ne sais s'il existe un seul descendant direct du premier baron chrétien. Rossi voit dans ce fait la preuve que les grandes familles pratiquaient, au moyen-âge, la contrainte morale prêchée par Malthus, tant l'esprit de système peut égarer les plus fermes et les plus lumineux esprits !

A Venise, où tous les fils de noble étaient patriciens et égaux, sans droit d'aînesse comme en Angleterre, notre ambassadeur, Amelot de La Houssaye, remarquait déjà, vers la fin du XVIIe. siècle, que le Livre d'or allait s'épuisant tous les jours. Il constatait que 2,500 nobles avaient seuls voix au grand Conseil.

Moins d'un siècle plus tard, Addison nous atteste que ce nombre de patriciens souverains est descendu à 1,500.

De l'an 1583 à l'an 1654, le Conseil souverain de la république de Berne admit dans la bourgeoisie 487 familles. De ce nombre, 379 se sont éteintes en 200 ans; il n'en restait que 108 à l'époque où écrivait Malthus, en 1783, car c'est lui-même qui fait cette remarque. Il faut lire les plaintes de Saint-Simon sur la nouveauté des ducs et pairs de la cour de Louis XIV; je me trompe fort, ou bien peu, selon lui, remontent au-delà du XVI°. siècle. Au contraire, les familles de gentilshommes qui se sont conservées à travers les siècles sont celles que leur condition plus modeste et leur vie plus occupée rapprochait des classes populaires. Il y a long-temps qu'il n'y a plus en France de Montmorency ; il y a toujours des Tournebu en Normandie.

Cette loi providentielle, qui frappe les patriciats et éteint l'orgueil des vieux noms en les forçant à se retremper incessamment dans le peuple, avait été entrevue par Tacite. Écoutons ce qu'il dit dans ses Annales : « Iisdem diebus in numerum patriciorum « adscivit Cæsar Claudius vetustissimum quemque e « senatu, aut quibus clari parentes fuerant : paucis jam « reliquis familiarum quas Romulus majorum et Lucius « Brutus minorum gentium appellaverant; exhaustis « etiam quas dictator Cæsar lege Cassia, et princeps « Augustus lege Sænia, sublegere (1). »

Enfin le même fait se produit, de nos jours, en Amé-

(1) Lib. XI, c. 25.



rique. La population des nègres libres diminue ; celle des nègres esclaves augmente dans les États du Sud d'une manière effrayante. Or, il n'est pas besoin d'avoir lu les romans de mistress Harriet Beecher Stowe, pour être convaincu que les esclaves en Amérique ne doivent pas leur accroissement au bonheur trop complet de leur position.

M. Doubleday cite l'exemple curieux d'une colonie de matelots révoltés qui s'établirent dans l'île Pitcairn, non loin d'Otaïti, en 1790, au nombre de 6 hommes et de 10 femmes. Leur nourriture était pauvre et se composait principalement d'ignames et de poissons. Au bout de quarante ans, la population de la colonie était décuplée, sans l'addition d'aucun élément étranger.

On se rappelle que Malthus nous a parlé des *années* d'abondance qui favorisaient l'accroissement de la population, et qu'il conseille les mariages tardifs comme le meilleur exemple de la contrainte morale ou obstacle préventif. Voyons ce qu'il faut croire de ces deux idées. M. Doubleday a dressé plusieurs tableaux comparatifs des années de cherté et des années d'abondance relatives ; il a mis en regard le nombre de mariages célébrés en Angleterre pendant ces années et celui des conceptions se rapportant à ces années ; et voici les curieux résultats auxquels il est arrivé :

En 1796, le blé valait 3 liv. 17 s. 1 d. le quarter (1).
Il y a eu 73,107 mariages.
Ils ont produit 268,088 conceptions.

(1) 2 hect. 90 lit.

En 1798, le froment ne valait que 2 liv. 10 s. 3 d.
Il y a eu 79,477 mariages.
Et seulement 266,769 conceptions.

Différence des mariages en moins, dans l'année de cherté, 6,370.

Différence des naissances en plus, 1,319.

En 1799. Prix du blé : 3 liv. 7 s. 6 d.
Mariages, 77,557.
Conceptions, 254,870.

En 1801. Prix du blé : 5 liv. 18 s. 3 d.
Mariages, 67,228.
Conceptions, 273,837.

Différence en moins des mariages, dans l'année de cherté, 10,329.

Différence en plus des conceptions, 18,967.

Ces tableaux sont plus éloquents que le plus long raisonnement. Des chiffres nous montrent également l'effet des mariages tardifs, mais dans un sens contraire à celui que suppose Malthus. Je traduis la conclusion de l'auteur anglais lui-même :

« Quand les femmes se marient avant 20 ans ou à « 20 ans, le rapport de leurs enfants est à peine d'un « en deux ans ;

« De 20 à 32 ans, le mariage des femmes produit « un peu plus d'un enfant en deux ans ;

« De 33 à 36, deux enfants en trois ans ;

« De 37 à 39, un enfant par chaque période de onze mois. »

Ces chiffres ont été relevés par le docteur Granville

médecin du *Westminster Dispensary*, d'après 876 observations faites, à peu près dans les mêmes conditions de fortune et d'habitude.

L'histoire vient à son tour justifier cette loi mise en lumière par notre auteur, que le *bien-être* diminue la population ou du moins en emporte l'excès.

J'en trouve un exemple frappant dans Montesquieu. Après la conquête de la Grèce et de l'Italie par les Romains, les troubles, les guerres particulières cessèrent, et l'empire fut, surtout pour les provinces, une ère de repos, de richesse et de bonheur.

Cependant l'Italie et la Grèce se dépeuplèrent, malgré les lois d'Auguste pour favoriser les mariages et la procréation des enfants, et il faut autre chose, pour expliquer ce fait, que les *latifundia* ou les mauvais empereurs.

« On me demandera, dit Tite-Live, cité par Montesquieu, où les Volsques ont pu trouver assez de soldats pour faire la guerre, après avoir été si souvent vaincus. Il fallait qu'il y eût un peuple infini dans ces contrées, qui ne seraient aujourd'hui qu'un désert, sans quelques soldats et quelques esclaves romains.

« Les oracles ont cessé, dit Plutarque, parce que les lieux où ils parlaient sont détruits ; à peine trouverait-on aujourd'hui dans la Grèce 3,000 hommes de guerre.

« Je ne décrirai point, dit Strabon, l'Épire et les lieux circonvoisins, parce que ces pays sont entièrement dépeuplés. Cette dépopulation, qui a commencé depuis long-temps, continue tous les jours ; de sorte

que les soldats romains ont leur camp dans les maisons abandonnées. »

Montesquieu ajoute : « Strabon trouve la cause de ceci dans Polybe, qui dit que Paul-Émile, après sa victoire, détruisit soixante-dix villes d'Épire et en emmena 150,000 esclaves. »

Plutarque a tort, lui aussi, d'attribuer la dépopulation de la Grèce aux années de guerres, puisque 256 années s'étaient écoulées jusqu'alors dans la paix la plus profonde depuis la prise de Corinthe par Mummius.

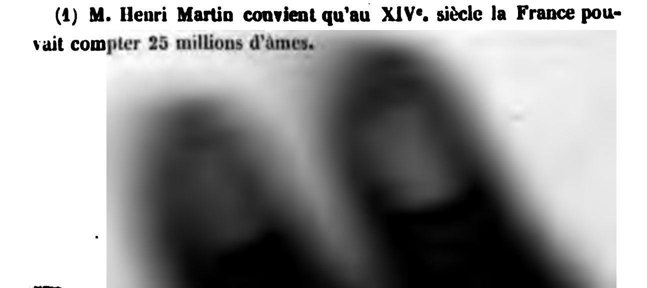
J'abrège les réflexions que me suggère l'histoire. Il ne faut pas croire que, pendant le moyen-âge, l'Europe troublée par tant de guerres et ravagée par tant de fléaux, n'était que médiocrement peuplée. On sait quels flots de Barbares vomit sur l'empire romain ce Nord que le goth Jornandès appelait *officina generis humani*.

A la bataille d'Hastings, il y eut près de 70,000 Anglo-Saxons tués, tandis qu'à celle d'Eylau, l'une des plus meurtrières de ce siècle, la perte des deux armées ne dépassa pas 40,000 hommes.

L'Espagne était beaucoup plus peuplée autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui, et il n'est pas certain que, dans notre Normandie, la population ait augmenté avec le progrès du bien-être et de la richesse.

M. Dureau de La Malle prétend qu'au XIVe. siècle, à l'époque des guerres anglaises et des pestes jubilaires, il y avait autant d'habitants en France qu'il y en a de nos jours (1).

(1) M. Henri Martin convient qu'au XIVe. siècle la France pouvait compter 25 millions d'âmes.



Une observation a frappé notre savant confrère, M. Léopold Delisle; c'est que les églises bâties au moyen-âge sont presque toujours en rapport avec la population moderne, et il en est de même des cimetières.

La conclusion de ces bien incomplètes réflexions, c'est que l'humanité, par une loi inhérente à sa nature, n'a pas été condamnée à la misère et à la mort. Les progrès de la science et de l'industrie soumettront à l'homme la matière, et augmenteront progressivement la quantité des subsistances. La misère sera diminuée, le bien-être sera accessible à un plus grand nombre; c'est là une espérance qui n'est pas chimérique. Dès-lors, les populations, exubérantes dans certaines classes, rentreront dans les limites normales, et, en attendant, ni la charité, ni le mariage, ni l'amour de la famille, ne doivent être regardés comme des vices et des dangers qu'il faille combattre à tout prix.

D'un autre côté, l'observateur peut tirer de ces faits une conséquence parfaitement en harmonie avec les irrésistibles envahissements de la démocratie moderne. Il y voit la condamnation providentielle de toutes les dominations aristocratiques, frappées dans leur germe d'infécondité et de mort; et le dogme chrétien de l'égalité entre les hommes se dégage nettement, comme étant la loi scientifique de nos âges.

SERMONS OU PRONES

DE

MAURICE DE SULLY,

PRÉCÉDÉS DE QUELQUES CONSIDÉRATIONS;

Par M. HIPPEAU,

Membre titulaire.

Un manuscrit du XIIIe. siècle, appartenant à M. Renault, employé dans les postes et membre distingué de la Société des Antiquaires de Normandie, manuscrit provenant, dit-on, de l'abbaye de Jumièges, a paru au secrétaire de l'Académie qui me l'a communiqué, assez intéressant pour mériter de ma part un examen sérieux. Je me suis chargé, bien volontiers, Messieurs, d'en faire connaître le contenu. C'est un petit in-4°., dont manquent le commencement et la fin : il renferme des sermons ou plutôt des prônes en langue française, composés pour chacun des dimanches de l'année.

Les nombreux sermons écrits en langue latine par nos grands docteurs du XIIe. et du XIIIe. siècles, généralement empreints d'un mysticisme exagéré, ou remplis de subtilités, dues à la prédominance de la philosophie scolastique, s'adressaient principalement



aux lettrés et aux clercs. Ils ont pour nous beaucoup moins d'importance que ceux qui étaient prononcés devant la foule. De là l'intérêt qui s'attache à la recherche de toutes les compositions en vers et en prose, qui, destinées au peuple, revêtaient nécessairement une forme populaire; telles étaient les traductions ou les paraphrases des Livres sacrés, expressément recommandés, dès l'année 813, par l'Église; tels étaient aussi les sermons ou les prônes semblables à ceux que renferme notre manuscrit. Il n'a été publié jusqu'ici que peu de ces instructions faites au peuple par les prédicateurs; il est impossible cependant que les manuscrits de nos bibliothèques n'en renferment pas un grand nombre, dont les textes, imprimés avec soin, offriraient des renseignements précieux pour l'étude de l'histoire de la langue française. La recherche et la publication des textes français les plus anciens seraient d'un grand secours pour les savants voués à cette étude; et l'on sait combien de services a rendus la publication faite par M. Le Roux de Lincy des quatre *Livres des Rois*, et des sermons français de saint Bernard.

En comparant les sermons que contient le manuscrit de M. Renault avec les deux qui ont été imprimés dans le XVIIe. vol. des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, par l'abbé Le Beuf, j'avais été assez disposé à les considérer comme étant du même auteur, c'est-à-dire de l'illustre évêque de Paris, Maurice de Sully, mort en 1195. Un manuscrit bien plus complet, que j'ai trouvé dans la bibliothèque d'Oxford (le nôtre ne contient que le tiers tout au

plus des sermons que renferme celui-ci) m'a confirmé dans cette opinion. Les sermons latins ou français prononcés par Maurice de Sully s'étaient promptement répandus; ils se trouvent aujourd'hui en assez grand nombre dans les bibliothèques publiques. Les plus précieux sont ceux qui, écrits avant l'an 1200, reproduisent, par conséquent, la langue même que parlait Maurice de Sully. Malheureusement le nôtre a dû être écrit un peu plus tard, et le copiste, selon l'usage, a fait subir à la rédaction primitive les changements produits par les progrès de la langue. Le manuscrit d'Oxford, au contraire, était écrit avant l'année 1197. On trouve, en effet, sur une feuille de garde la note suivante, dont l'écriture est postérieure à celle du manuscrit : « A l'an de l'Incarnation Nostre Seignor, le jor de la Tiphaine (Épiphanie) MCXCVII, furent sor la fierte St. Cuthbert C et VI besanz et XLV areals. »

La lecture des sermons de Maurice de Sully ne m'a fait partager nullement le dédain avec lequel en parle l'abbé Le Beuf. Il est impossible de n'être pas frappé de la touchante simplicité de son style, de la pureté de sa morale, des traits naïfs dont abondent ses touchantes homélies.

La méthode constamment suivie par le prédicateur consiste à choisir un texte dans l'évangile du jour. La divine parole, qui a pour but principal l'amour de Dieu et l'amour du prochain, offre toujours un sens assez clair pour frapper de l'éclat de sa vérité les intelligences les moins élevées. Maurice de Sully commente cette parole, l'explique, la développe, et prend de là occasion d'engager ses auditeurs à faire

un retour sur eux-mêmes. Les saintes et touchantes maximes de l'évangile du jour, les observent-ils avec exactitude? en comprennent-ils bien l'importance? ont-ils bien suffisamment songé aux inconvénients qui résultent de leur oubli et de leur abandon? Il n'est nullement question ici de considérations dogmatiques ou de distinctions subtiles. L'orateur s'adresse à un auditoire étranger aux études littéraires; et c'est par les images les plus familières qu'il cherche à l'intéresser et à l'émouvoir. Un des moyens dont il se sert le plus habituellement consiste à trouver dans le texte sacré, indépendamment du sens littéral qu'il présente, ces significations plus ou moins ingénieuses auxquelles se prête, par une inclination naturelle, l'imagination populaire. Ces sortes de comparaisons ou de rapprochements devaient nécessairement produire sur les auditeurs des effets que n'amènent pas toujours des prédications plus sévères ou plus savantes. A force d'entendre répéter que tout ce qui est du domaine de la foi religieuse renferme un sens direct et un sens caché qu'il faut s'efforcer de trouver, le peuple s'habituait à voir dans tous les objets que les églises offraient à ses regards des symboles, dont l'explication devenait pour lui une source d'enseignements pleins d'intérêt. Dans le sermon du deuxième dimanche après Pâques, sur le texte : *Ego sum pastor bonus; bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis*, le prédicateur est tout naturellement amené à comparer le *loup* au Diable, les *brebis* sauvées aux élus, et les *chèvres* aux âmes des damnés. Dans celui du cinquième dimanche après la Pentecôte, sur la pêche miraculeuse, qui s'étonnera de voir la

M. Renault, le texte même de quelques-uns des sermons qu'il contient.

I.

PRÔNE OU SERMON POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Quia vidisti, Thoma, credidisti: beati qui crediderunt et non viderunt.

« Segnor et Dames, passés est quaresmes et passée est la pasque. Les gens sont confes et acumenlie, et li plusor ont guerpi le Dyable et ses oevres et sont torné al service Dieu. Ore puet avis estre à chascun de vous qu'il ne vous soit mie mestier de sermoner et de la gent ammonester qu'il se gargent del Dyable et de ses engiens. Or saciés quel est graindre mestier que on parolt de Dieu que en autre tans, et que on chastoie et homes et femes; car li Dyables a moult perdu; si est moult dolans de son damage; si vait chascun agaitant pour sa perte restorer, et pour faire tresbuchier les homes et les femes en pecié; si voit le temps escaufer et les jors enbelir, et les viandes amender, les pluisors biau vestir, et les fols entent-il as beles femes suire, et mener les caroles et les bacelers deduire, si li samble que totes ces choses li sont covenables à son damage restorer, por ce que li Dyables est angoisseus de la gent engignier et de desevrer de Dieu. Por ce devés vos estre eschivs de ses malvais engiens que vos vos en puissiés garder, et que vos soviegne de ce que vos avés pramis N. S. D., et

que vos faites vos penitances, et tels que por côi vos soiés saufs.

« Li sains Evangiles d'ui nos raconte que quant N. S. D. fu resuscités de mort à vie, si s'aparut à ses aposteles, en une maison u il estoient assamblé; si s'estut en mi, et si les salua, et si lor dist *Pax vobis!* Ce est à dire : *Pais soit à vous!* Recevés le S. Esperit, et li pecié que vos relasquerés soient relasqué; et qui pecié vos retenrés soient retenu. Quant il ot ce dit, si s'en ala. Mais mes sire St. Thomas ni estoit mie avoec els, quant N. S. D. lor aparut; et quant il vint, si li disent qu'il avoient veu N. S. D., et il lor respondi et lor dist : « Je ne le croi mie, ni ja ne le crerai, se je ne voi les cloficures de ses piés et de ses mains, et se je ne meth mon doi en son costé, où il fu feru de la lance. Jou ne croi pas qu'il soit resuscités de la mort! » et al chief de VIII i furent rassamblé li apostele, et mes sire St. Thomas fu avoec els; et com li huis estoient clos, si vint N. S. D. à St. Thomas et li dist : « Thomas, met ten doi en liu de mes clofichures et en mon costé, et ne soies mie mescreans, mais seurs. » Dont s'escria St. Thomas et li dist : « *Dominus meus et Deus meus!* Tu es, dist St. Thomas, li miens Diex et li miens sires. » Et N. S. D. li redist : *Quia vidisti me, Thoma, credidisti;* Thomas, tu m'as veu, si m'as creu. Beneoit soient cil qui ne me verront et qui me kerront!

Premièrement devons nos regarder en ceste Evangile d'ui, que plus de bien nos fist mes sires St. Thomas, ki longement douta de la resurrection N. S. D., que ne fist Marie Magdaleine qui tost crei

Car por ce qu'il douta, si est ostée toute doutance de nos corages, et tote mescreance. Après, si devons nos regarder que nos serons boneuré, se nos volons, nos qui onques ne veismes corporelement N. S. D., et en lui creons. Moult est grant chose la creance a cels qui onques ne le virent et en lui croient; si en est moult grant li loiers devant Dieu, que nos en aurons, qui en lui creons, se nos avoec la creance le servons, car se nos creons Dieu et servons au Diable, si n'ara nostre creance se mal non. Car l'Escripture dist que li Dyables croit bien que Diex est; mais por ce ne fait il se mal non. Autresi est il del malvais home qui bien croit et mal fait; d'autel loier, d'autel soudées, com li Dyables a de la creance, autretel loier aura li malvais crestiiens de la soie creance.

Ore, Segnor et Dames, gardés en vos meismes quele est la creance que S^te. Eglise croit et conoist Dieu. Car se vos crée que ce soit voirs quanque sainte Eglise croit de Dieu, gardés que avoec la creance amiés Dieu et faciés ce que il requiert; ce est que vos amés Dieu sor totes choses, et vostre proisme autresi que vos meisme et ensi que la S. Escripture le commande, et que vos ne faciés autrui ce que vos voldriés c'on fesist à vos. Cil qui ensi vit en la creance Dieu, si en ara le loier el chiel, et aura bon eurée que N. S. D. pramet en l'Evangile d'ui à tous chas et à toutes celes qui onques ne le virent et en lui kerront. Q. vob. P. D. J. X.

II.

SERMON POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Ego sum pastor bonus. Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.

« Nostre sire Diex nos mostre en l'Evangile d'ui que il souffri grande chose por nos; car il dona la soie vie por la nostre, et nos mostre qu'il estoit bons paistres, car il morut por ses oelles. Et si dist Diex en le S. Evangile d'ui : « Je sui, dist-il, bons paistres. Li bons paistres done s'arme por ses berbis. » Si vos dis que li lovis paistres à qui les berbis ne sont mie propres, quant il voit venir le leu, si s'en fuit; et li leus mangue les berbis et espeile. Mais ie sui paistres bons, car ie ne doute m'arme por mes berbis, et eles me connoissent et obeissent à ma vois, et iou les connois et lor done la vie par durable.

« Segnor et Dames, ce est la parole de l'Evangile d'ui; et par ceste parole poons nos savoir et connoistre que Diex nos ama, et que li fist grant chose por nos raembrer des paines d'ynfer et por nos delivrer de la goule au leu; ce est de la goule al Dyable, u nos estiemes jeté par li pecié de no premerain pepere (sic) Adam, et por nous mener en la compagnie des angeles. Ore esgardons donques à cest pastor, et que nous devons à Dieu. *Et quid retribuemus Domino pro omnibus que retribuit nobis?* Que deuromes nous à Dieu de totes les choses qu'il nous a données? Moult nos a doné et petit nos demande; et se nous cel petit volons faire, si aurons sa gloire. Il nous demande que

nos le servons et que nos obeissons à sa vois, ne mie al ullement del leu, ce est al amonestement del Dyables. Diex est li paistres; li leus est li Dyables; les berbis sont li crestiien. Diex, qui est paistre, apele les oelles, quant il amoneste le crestiien, que il lait le mal et face le bien. Li leus est de l'autre part, qui amoneste le crestiien à faire le mal et à laissier le bien. Diex li amoneste que il tiegne humilité et pais et chastée, mesure de boire et de mangier et d'estre en charité. Li Dyables li amoneste orgoil, ire, envie, ivroigne, glotonie, lecherie. Li fole oelle obeist au leu, et la bonne oelle obeist au pasteur. Li sages hom s'atorne al bien et li fols al mal; et li Dyables prent le crestiien, quant il se tient à lui et par la voie del pecié le maine à la mort pardurable.

« Segnor et Dames, gardés vos del leu, c'est del Dyable. Gardés vos de ses amonestemens; gardés que par dolçor de pecié ne vos dechoive; car li peciés est moult dols, quant on le fait, si est molt amers quand on le venge. Ore obeissons donques à nostre pastor, ce est à Dieu, qui la vie dona por nos, et qui por la voie de santé nos velt mener à sa glore.

« Por ce voloie que vous ovrés si en ceste mortel vie, que quant venra au grant jor de juise, qu'il nous meche mie à sa senestre, entre les chièvres, mais à destre entre les berbis; et kil ensemble od ses berbis nos apiaut à sa glore, quant il dira à ses amis : « *Venite, benedicti Patris*, etc. » Venez bon-euré de mon Pere, recevés le regne qui vos est apareilliés dès le commencement del monde, car vos avés tos jors fait mon service. Q. N. P.

III.

SERMON POUR LE JOUR DE L'ASCENSION.

Vado ad eum qui misit me, et nemo ex vobis interrogat me : quo vadis? Sed cum hec locutus sum vobis, tristicia impletur cor vestrum.

« Nostre sires Diex sermona à ses aposteles le jor absolut, le soir devant sa passion. Des sermons qu'il lor fist adonques sont tot li sermon et tot li Evangile qui sont dit en sainte Eglise, de Pasque dusqu'à la Pentecoste. Et issi nous raconte li S. Evangilles d'ui qu'il lor dist en cestui evangille, qu'il les déguerpiroit corporelment et qu'il iroit à son pere qui l'avoit envoié en terre. Mais por ce, dist il, ce que je vous ai si dit, si sont vostre cuer empli de tristece. Ore saciés dist il certainement que mestiers vous est que je m'en aille. Car si je n'i vois, je ne vous envoierai mie le S. Esperit, ki qui sera ensamble od vos, et qui vous reconfortera tous les jors de vostre vie.

« Li Fiex Diex, qui avait pris char et sanc en Nostre Dame sainte Marie por nous, parla à ses aposteles, selon la nature d'om qu'il avoit ajoste à sa deité, et si lor dist qu'il les deguerpiroit, et qu'il s'eslongeroit d'aus, et qu'il monteroit al chiel, et quant li apostele oirent ce, qu'il les deguerpiroit et qu'il s'eslongeroit d'aus, et qu'il devoient perdre lor maistre et lor S., et lor conforteor, car moult avoient esté ensamble, si furent moult dolant. Car ce est le costume, quant on aime un home durement, et on s'eslonge de lui, que

on en est dolant. Et quant N. S. D. vit lors cuers dolans de ce qu'il lor avoit dit, por ce, si les reconforta par la pramesse del S. Esperit. Car il lor avoit dit qu'il lor envoieroit del ciel.

« Segnor et Dames, ces coses ont esté dites pour vous. Cet choses doivent estre example et amonestement de laissier le mal et de faire le bien. Nos devons estre dolant de ce que N. S. D., nos maistres, nos conforterres est si eslongies de nous.

. . . .

Super egros manus imponent et bonum habebunt : « Il meteront les mains sor les malades et si averont santé! » Et quant N. S. D. ot ce dit, si monta el ciel et siet a la destre son pere. *Illo autem profecto predicaverunt ubique Domino cooperante et sermonem confirmante sequentibus signis.* Li apostele alerent et prechierent por tot le monde; et Diex ovroit ensamble o els, et affermoit lor predications par signes et par vertu et par miracles.

« Premierement, devons garder, selonc ce que nous poons esmer, es paroles del S. Evangille d'ui, le grant amor que N. S. D. ot à nos, quant il ajosta nostre nature et nostre mortalité à sa glorieuse deïté; et en ce qu'il soffrit mort pour nous; et en ce qu'il essaucha, si com el jor d'ui, nostre humanité sor les angeles et sor tots Esperits del ciel, où il siet à la destre son Pere et regne en sa giore.

Quid retribuemus Domino pro omnibus que retribuit nobis?

« Que donrons nous à Dieu, pour totes les choses qu'il nous a données? et que ferons nous por lui por

totes les choses qu'il a fait por nous? Or vous dirai que vous devez faire après l'esgard de la grant amor et de la grant honor qu'il nous a faite si devons esgarder que nous soions itel que nous puissions monter apres lui. Et qui sont cil qui monteront al ciel? Sont-ce li peceor? sont-ce li adultere? Sont-ce li usurier, li larrons, li robeor, li escumuniie? Sont-ce cil qui font les choses que Dieu desplaisent, et plaisent al Dyable? Non. Cil n'i enterront mie, s'il ne s'amendent, car li pecié qui sont pesant les traient aval. Car si comme l'amour de Dieu ne des bones oevres qu'il ont presentement et corporelment ne les poons veir, ne tenir, si comme li apostele fisent, nos devons faire si com il fisent; nos devons despire les malvais confors, les fausses joies, les fols delits, et geuner et sospirer de ce que nos somes tant eslongie de lui et il de nos, dusques icelle eure que il meismes nos confort, u par la grace del S. Esperit, en ceste vie, et par la joie de sa glore en l'autre siecle.

Dicitur ad turturem, postquam amittit parem, sedem deinceps non amittit. On dist de la torterelle que, après ce qu'elle a perdu son premerain per, que ele ne s'ajostera plus à nul autre. Aussi est-il de la prode feme; quant ses sires est alés en pelerinage, ele se tient et garde d'autre home, car ele n'a cure d'autre que de son segnor. Autresi est-il de la bone arme ki est espouse Dieu. Ele n'a cure de malvais apel al Dyable. Mais elle s'otroie à N. S. D.

« Segnor et Dames, faisons issi, despisons la vie de cel siecle; gardons à cestui Dieu vraiment nos armes. Car issi aurons nos de lui la compaignie de ciel et la vie pardurable. Q. N. P. D.

PREMIER APPENDICE.

SAINT ALEXIS, POÈME DU XIII[e]. SIÈCLE.

J'aurais voulu profiter de l'occasion qui m'est offerte, pour publier, à la suite de ces trois prônes de Maurice de Sully, un sermon en vers dont j'ai pris le texte dans un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Rouen. Mais, comparée aux nombreux écrits du même genre que contiennent nos bibliothèques publiques, cette pièce de vers m'a paru trop médiocre pour mériter les honneurs de l'impression. On en jugera par les vers du commencement :

Reson m'enseinge et m'apense
Que de ma pensée despense,
Ne gast ne fast en cest trespas,
E plus tost passe que le pas,
Où len trespasse en mespassant,
Et len mespense en trespassant.
Donc len doit apenséement
Penser à bon apensement,
Et si s'apenser en penser,
Qu'en ne mespast par mespenser :
Qui trespassant mespensera,
Ou mespensant trespassera,

Sanz s'apenser de ses despens,
En ce trespas et ces mespens,
Repris sera, quant trespassés,
Iert, et de cest pais passés (1).

C'est par un tout autre mérite et par un intérêt bien plus grand que se recommande, au contraire, entre toutes les vies de saints, mises en vers au XIIIe. siècle, la *Vie de saint Alexis*, que j'ai tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale. Cette légende, telle que l'a remaniée le Trouvère normand du XIIIe. siècle, se distingue, comme la plupart des compositions de cette époque, par une grâce et une facilité qui font le charme de la poésie narrative au moyen-âge.

L'histoire de saint Alexis a été de très-bonne heure, en France, un des sujets les plus populaires (2). C'est, avec le *Cantique de sainte Eulalie*, la première légende que nos trouvères ont traduite du latin. Ils se bornèrent d'abord, comme pour celle de sainte Eulalie, à

(1) Le quatrain suivant, gravé autrefois sur la porte du cimetière St.-Séverin, à Paris, est écrit dans le même goût. Mais le jeu de mots a le mérite d'être beaucoup plus court.

Passant, penses-tu point passer par ce passage
Où pensant j'ai passé ?
Si tu n'y penses pas, passant, tu n'es pas sage ;
Car, en n'y pensant point, tu t'y verras passé.

(2) On la trouve dans le xve. ch. du *Gesta Romanorum*, dans la *Légende dorée*, et dans le liv. XVIII du *Speculum historiale*, de Vincent de Beauvais.

une simple reproduction du texte (1). A mesure que se dénoua la langue romane, l'imagination prit de nouveaux développements, et ce qui n'avait fait dans le principe que la matière d'un récit de deux ou trois pages, devint un poème de 958 vers.

L'immense succès de la légende de saint Alexis et de toutes celles qui pouvaient offrir, comme elle, des exemples à l'appui de la grande réaction opérée au XIIe. siècle en faveur du célibat, explique suffisamment l'étendue donnée au récit, et le soin avec lequel l'auteur a cherché à le revêtir des formes les plus séduisantes. C'est le style des poèmes de chevalerie; c'est la même abondance, c'est la même richesse de détails. Malgré les efforts du poète, cependant, l'histoire de saint Alexis, quittant la belle et jeune épouse que ses parents lui ont donnée, le soir même de la célébration de son mariage, pour aller courir audevant des misères et des épreuves de tout genre, auxquelles il se soumet avec une humilité toute chrétienne, est moins touchante que celle de sainte Scholastique. Tombée aussi dans ce que Pascal appellera la *plus basse condition du chrétien*, c'est-à-dire le mariage, elle demeure fidèle à son vœu de chasteté, à cette vertu plus préconisée que pratiquée au moyen-âge. Elle obtient, par ses douces prières, que son mari consente à n'être pour elle que le plus tendre des frères; et elle lui offre en retour un amour dégagé de

(1) M. E. Duméril a donné le texte français du *Cantique de sainte Eulalie*, dans son *Essai sur la poésie scandinave*. Il avait été tiré d'un manuscrit du Xe. siècle, conservé à Valenciennes.

tout ce qu'il pourrait avoir de terrestre et d'humain.

La *Vie de saint Alexis*, dont je donne le texte, est tirée du manuscrit 273, F.-N., de la Bibliothèque impériale. Je me suis servi, pour la publication, du *Bestiaire divin* de Guillaume, clerc de Normandie; c'est le même dialecte et la même orthographe (1). On peut, je crois, l'attribuer avec beaucoup de vraisemblance à un poète normand.

LA VIE SAINT ALEXI.

Ci commence le prologue en la vie saint Alexi.

Bone parole boen leu tient;
Et cil qui l'ot et la retient
Et met à ovre, fet que sage;
Et cil ne fet pas son demage.
Qui la dit, enceis fet son preu,
Vers Deu qui en tens et en leu
Li merira, ge n'en dout rien;
Kar il guerredone tot bien.
Por ce m'est pris talent de dire
Un conte de bone matire,
Por crestiens edifier,
Et por ce qu'il m'est mestier
Que bone parole me tienge
Boen leu vers Deu, qui me meintienge
En son service, et tel me face,
Que je le veie face à face.

Or commence la vie saint Alexi.

Jadis avint, ce dit l'Estoire,
Que dui frere, ARCHADE et HONOIRE,

(1) *Mémoires des Antiquaires de Normandie*, année 1852.



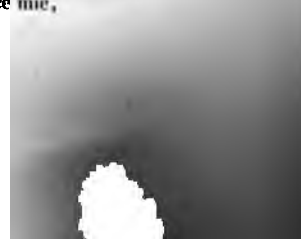
Furent emperere de Rome.
Ensemble, en lor tens, out un home,
En la cité, boen crestien,
Ki aveit non Eufemien.
Riches hom ert, de grant noblèce.
De grant poer, de grant hautèce,
C'ert le plus haut, por verité,
De la cort et de la cité.
Mes por ce ne lessot-il mie
Ke il ne fust de bone vie,
K'il aimeit Deu et saint Eglise
Et quanqu'apent à son servise.
Il ert home de boen afere,
Doux et créable et debonere,
Et aumoniers et charitables.
Treis feiz le jour, èrent les tables
Aparrelées richement,
En son ostel à povre gent.
Aus vueves et aus orfelins,
Aus trespassans, aus pelerins,
A ceus qui mestier en aveient,
Et qui por Deu le requereient.
Et quant c'ert que mengier voleit
A None, si comme il soleit,
Menjout; mes son mengier n'ert pas
Farsi de chufles, ne de gas,
De bordes, ne de lecheries,
De guersez, ne de gloutonnies;
Einz aveit en sa conpaignie
Prodesomes de sainte vie
Qui de chufleis n'aveient cure,
Enceiz parloient d'Escriture,
De Deu et d'édificacion,
De sens et de religion,
Del preu et del salu de l'ame.
Tel ert li sires; et la dame,

Ki Aglaés aveit à non,
Ne valeit pas meins un semons
Que li sires en sun endreit;
Ker ele amoit Deu et crémoit,
Et se peneit de lui servir
A sun gré et à sun plesir.
El ne fu fole, ne jangleresse,
Ne baulande, ne beverresse,
Ne felonnesse, ne orguellose;
Einz ert sainte et religiose
Et debenere et aumosniere
Et vaillant en tote maniere,
Sans vilanie et sanz meffet.
Mes mult erent en grant dehet
Andui qu'il n'aveient nul heir,
Qui fust sire de lor aveir;
Si erent en afflictions,
En jeunes et en oreisons,
Vers nostre seignor Jhesu Crist,
Qu'il lor donast; et il si fist.
Un fiz orent, k'il apelèrent
Alexi; Deu en mercièrent
Qui lor preière aveit oïe;
Et pramistrent que chaste vie,
Tendreient d'ilec en avant,
A toz les jors de lor vivant.

Li enfès crut et amenda
Tant, que ses peres kemanda
Et voult qu'il fust à letres mis;
Et il s'est d'aprendre entremis
Comme soutil et de boen sens;
Si bien qu'il fu en poi de tens
De plusors arz preuz et vallanz,
Et sages et bien responnanz.
Mes en la divine Escriture



« Dame, fet il, ore est issi
« Dex, qui tot a fet et crié,
« Nos a ensemble marié.
« Por ce, si est dreit, ce me semble,
« Ke nos aïun amor ensemble,
« Et porton leauté et fei
« Et je à vos et vos à mei;
« Et nostre amor seit si planière
« Que el seit et veraie et entière. »
— « Sire, ce respont la pucele,
« Vos dites reson bone et bele
« . . . .
« Vostre amor et vostre bon gré
« Voudreie je mult deservir;
« Et j'ai talent de vos servir,
« Et amer et porter ennor,
« Comme à ami et à segnor.
« Et mult me plest itel manière
« D'amor qui seit veire et entière;
« Si com j'entent vostre devise
« Et j'en verité sanz feintise
« Vos aim issi entierement,
« Bien le sachiez certeinement;
« Kar ja home n'i partira
« Tote m'aura cil qui m'aura.
« Dex me gart de tel vilainie
« Ke je face à nului partie
« Ne de mon cors ne de mon cuer. »
« — Vos dites mult bien, bele suer,
« Fet il, c'est droite amor charnel
« De mariage; mes por el
« Je dis que vos n'entendez mie;
« Qui bien vuelt à une partie
« De mon cors issi metre mal,
« Est ce amor entiere ne val,
« Ne amor veraie n'est ce mie,



« S'ele veut mal ne vilanie ;
« Ne el n'est ne veraie ne sage,
« S'el veut por bien mal et demage.
« Tel est amor luxuriose,
« Donc la fin est mult dolerose.
« Et je vos dis tot ensement,
« Se vos m'amez entierement,
« Amez m'ame et mon cors ensemble.
« Isi devez vos, ce me semble,
« Mieuz amor m'ame, qui mieuz vaut,
« Que j'aim mult mieux, se Dex me saut,
« En moi et en vos un de ceuz
« Que je ne faz un des orteuz.
« Amon nos donc, ma douce amie,
« Sanz pechié et sanz vilanie :
« Quer autre amor n'est fors haigne.
« — Comment dist, sire, la meschine,
« Est donkes pechié mariage ?
« — Nenil, fit il, mes cil est sage
« Qui let cel bien por un greignor.
« Virginité est mout meillor,
« Et à mout haute gloire vient
« Qui bien la prent et bien la tient.
« En sorquetot mout doit douter
« Home qui tent à sei sauver
« Le grant péril et le fort laz,
« Qui si est près de cel solaz.
« Com il convient à mari fere
« Et si il veut al monde plere,
« Il encort mout d'autres pechiez,
« Dont touz li monz est entechiez.
« Si fet que sage li peisson
« Qui fuit le verm por l'ameçon,
« Ker trop i a chiere golée,
« Povre et petite et tost alée.
« N'est p[illegible]ges marcheanz,

« Ainceis est fol et mescheanz,
« Qui si chier achate tel chose,
« Donc si tost vient à la parclose.
« Qui voudreit à Deu barkennier,
« Qui nullui ne vent enginnier,
« Mult porreit grant ennor conquerre :
« Il done le ciel por la terre,
« Il done le grein por la paille;
« Est il marchié qui cestui vaille?
« Or puet len bien dire à dreiture
« Que cest marchié est trovéure.
« Or esgardez de chief en chief :
« Hom nest, vit, et tret a fin,
« Tot comme nue de matin.
« Il est concéuz en ordure,
« Et nest a grant malaventure;
« Et vit en peinne et en labor,
« Et muert d'angoisse et de dolor.
« Toz devun tréu à la mort
« Et ariveron à son port,
« Et passeron parmi sa porte.
« Ni a si fort qui li estorte,
« Que le plus fort et le plus sain
« A-ele tost mis en son sain.
« Nus n'a por or, ne por argent
« D'ele treves, ne tensement.
« La mort tret de l'arc qui ne faut,
« El n'espargne ne bas ne haut;
« Einz met tote gent en un conte,
« Et povre et riche et rei e conte,
« Et fol et sage et mal et boen,
« Et le chalenge tot por soen.
« Que vaut donc beauté et richèce,
« Force, puissance, gentillèce,
« Beaus solaz, et joie et deduit,
« Quant mort tot abat et destruit?

« Quan que l'en a toz jorz bracié
« Et laboré et porchacié,
« Et escréu et essaucié,
« D'ele a un cop crabacié,
« Et fet revenir à neent
« Et esvanouir comme vent,
« Et defere cume fumée;
« Por ce a non li mont *fol i bée.*
« Et santé d'ome *fol si fie*
« Et sa joie *chace folie.*
« Mez dahez ait fruit qui ne meure,
« Et folie qui toz jors dure! »
Issi à sa fame parla.
Mes ne dist pas quan qu'il pensa;
Et quant asez out sermoné,
Un anel d'or li a doné
Comme à sa douce chere amie,
Et li encharche, et dit, et prie,
Que por l'amor de lui le gart.
Atant de lui par nuit s'en part,
Si coiément c'onques ne sout
Home ne fame où il alout.
Et a pris ove sei du soen
Tant com li plout et sembla boen,
Et s'en est issu, por Deu querre,
De son païs et de sa terre.
A la mer vint, outre passa
En une nef qu'il i trova.
Lores a sa veie aquellie
Parmi la terre de Sulie;
Et erra tant par ses jornées
Par monteignes et par valées,
Que il ne fini, ne ne cesse,
Devant que il vint à *Edesse*,
Une cité bien renomée,
Qui ore est *Rohés* apelée.



« Ainceis est fol et mescheanz,
« Qui si chier achate tel chose,
« Donc si tost vient à la parclose.
« Qui voudreit à Deu barkennier,
« Qui nullui ne veut enginnier,
« Mult porreit grant ennor conquerre :
« Il done le ciel por la terre,
« Il done le grein por la paille;
« Est il marchié qui cestui vaille?
« Or puet len bien dire à dreiture
« Que cest marchié est trovéure.
« Or esgardez de chief en chief :
« Hom nest, vit, et tret a fin,
« Tot comme nue de matin.
« Il est concéuz en ordure,
« Et nest a grant malaventure;
« Et vit en peinne et en labor,
« Et muert d'angoisse et de dolor.
« Toz devun tréu à la mort
« Et ariveron à son port,
« Et passeron parmi sa porte.
« Ni a si fort qui li estorte,
« Que le plus fort et le plus sain
« A-ele tost mis en son sain.
« Nus n'a por or, ne por argent
« D'ele treves, ne tensement.
« La mort tret de l'arc qui ne faut,
« El n'espargne ne bas ne haut;
« Einz met tote gent en un conte,
« Et povre et riche et rei e conte,
« Et fol et sage et mal et boen,
« Et le chalenge tot por soen.
« Que vaut donc beauté et richèce,
« Force, puissance, gentillèce,
« Beaus solaz, et joie et deduit,
« Quant mort tot abat et destruit?

Ilec a sa robe changée,
Por une viez et depecée,
Et a doné à povre gent
Ce qu'il aveit d'or et d'argent,
Et departi si quan qu'il out
C'onques riens retenir n'en vout.
Ainz s'en fist por Deu si delivre,
Qu'il le convint d'aumones vivre.
 Mult furent dolent au matin
Tuit le parent et li veisin,
Quant il fu séu qu'Alexi
Les aveit deguerpiz issi.
Les baesses et les serjanz
En firent duel et plaintes granz,
Mes sor toz le pere et la mere ;
Mult fu lor contenance amere
Triste et pleintive et gameitose.
« Lasse ! cheitive ! dolorose !
« Fet la mere, que devendré ?
« Où est mon fiz, et où le querré ?
« Je morreie or endreit, mon vuel,
« Que james jor n'istrai de duel,
« D'angoisse et de tribulacion,
« Devant que je sache novele
« De mon bel fiz » ! Et la pucele
Qu'il aveit nouvel esposée,
Est durement adolosée,
Et plaint et plore et dit et jure,
Que james por nulle aventure
Autre seignor de lui n'aura,
Que qu'il demort, et l'atendra.
Eufemien fet duel grant,
Comme pere de tel enfant ;
Et enveia por son fiz querre
De ses serjanz par mi la terre,
Et ca et la et loinz et près,

Li uns passerent par Rohès,
Mes Alexi pas ne troverent.
Sil' virent-il, et li donerent
De lor aumones qu'il requist,
Tot porpenséement, et prit
D'eus, por ce qu'il les quenut bien ;
Mes il nel' quenurent de rien ;
Por ce qu'il ert mal atorné.
Si s'en sont sanz lui retorné.
Quant Alexi a ce véu
Qu'il ne l'ont pas apercéu,
Ne requeneu, ne avisé,
Por ce qu'il ert si desguisé,
Megres et pales et despit,
En povre estat, en mal abit;
N'est mie qu'il n'éust pitié
De ce qu'il ert issi changié,
De sa terre et de son païs
De sa fame et de ses amis;
Mes liez en fu d'autre partie;
Si en aore Deu et mercie,
Por cui amor muez esteit
Si que nus nel' requenoisseit.
Alexi à grant mesestance
Del cors, feseit sa penitance,
En jéunes, en oreisons,
En veilles, en afflictions,
Et de tant poi comme il aveit
De aumosnes que len li doneit,
Mult volentiers et doucement
En reparteit à povre gent.
Por orer et por le servise
Deu oïr, hantot mult l'eglise
Nostre Dame sainte Marie;
Tant que Dex, qui n'oblie mie
Ses boens amis et ses serjanz,

En la fin de dis et set anz
Demonstra queus homes il esteit.
A l'uis del mostier où séeit,
Un jor tel esteit son usage,
Lores plout à Deu que l'image
Nostre Dame parla et dist
Au segreistein , que il quéist
L'ome Deu et l'apelast enz.
Le segreistain ne fet pas lenz;
Einz issi hors, si haata;
Mes nel quenut ne nel trova;
Lors retorna et prela Deu
Qu'il li enseignast en quel leu,
Et queus il ert, qu'il n'i fausist.
Lors reparla l'image, et dist :
« Li povres hom qui a l'uis siet
« Cest cil qui à Deu plest et siet ;
« Cest cil qui a Deu atalente,
« Kar il le sert à boene entente. »
Atant li segrestein s'esmut
Et vint à lui et le quenut,
Si li chaï à piez et dist :
« Sire, merci par Jhesu Crist,
« Le fiz Deu, vos pri et requier
« Ke vos entreiz en al moltier.
« Et fetes à vostre devise
« Quanque vos plera en l'Iglise
« Ker il plest à Deu et à nos. »
Cil qui fu simples et hontos
En out la face auques vermelle,
Et li peuples en out mervelle,
Qui ce ont oï et véu ;
Por ce l'ont puis bien quenéu,
Et l'énorerent et chiérirent
Tuit issi que parler oïrent
Cil qui le monde entierement

Out por plere à Deu solement
Adossé. Quant il vit l'ennor
Qu'en li feseit, out grant poor
Ke vaine gloire et vanité
Ne li tousist humilité,
Sanz qui tot est ypocrisie,
Quanqu'apartient a seinte vie.
Por si grant peril eschiver
Por ce que fort est l'estriver,
Qu'il est soutil et soudoiant,
Par nuit s'en est torné fuiant
Dreit à la mer, e dist qu'il ireit
A Tarse se Dex le voleit;
C'est la vile donc saint Pol fu ;
Et quant il sereit là venu
Il i sejorreit tot adès
Com il aveit feit à Robès.
En l'iglise saint Pol de Tarse,
Qui n'est ne povre ne escharse,
Por la aler sus mer monta ;
Mes un vent la nef desvoia
Et chaça tant qu'à la parsomme
Est arrivée au port de Rome.
Quant Alexi véit le pais
Et quenoist, donc il est nais,
Ce peise lui ; mes plus n'en puet,
Quer fort cose fere l'estuet.
Lors se porpense en sei, et dit :
« Quant il plest au saint Esperit
« Ke je en la terre où je sui nez
« Sui en tel maniere arivez,
« Contre mon cuer g'irai à Rome ;
« Deja ne requerré nul home
« D'ostel, fors solement mon pere ;
« Quer je ne cuit pas que je apere
« N'à ma color n'à mon semblant

« Que je onkes fusse son effant. »
Issi le dist, lors s'entorna,
A Rome vint; et encontra,
Si come Dex le vout, son pere,
Qui de la cort à l'Emperere
A son ostel s'en retorneit,
Et grant plenté o sei meneit
De compaignons et de serjanz,
Comme haut home et bien puissanz.
Alexi s'avance vers lui :
« Sire, fet il, por Deu je sui
« Un povres hom qui ai mestier
« Ke len me doigne à mengier;
« Si vos requier par charité,
« Por Deu qui maint en Trinité,
« Qui de mal vos gart et deffende,
« Et vostre fiz encor vos rende,
« Vif et sain et sauf et hetié,
« Que vos aiez de mei pitié
« Et me doingniez ma garison
« De vos aumones en meson »
Eufemien bien l'escouta,
De Alexi son fiz li membra;
Donc grant tendror au cuer li prist.
Un serjant apela et dist :
« Meinne cest home à mon ostel;
« Garde quil n'ait ne dan, ne del,
« Besoig, soufrete, ne mesèse,
« Ne nule rien qui li desplèse,
« Ne moleste, ne nule rien;
« Ce te commant je mult tres bien.
« Ainz fai vers lui quanqu'il voudra
« Et quanque mestier li sera. »
— « Sire, respont cil, je l'otrci. » —
Lors le mainne a l'ostel, o sei;
Si li enseigne et leu et place

Ou il gise et menjust, et face
Sa volenté et tot son boen
Ausi comme se tot fust soen.
Tant comme Alexi fu novel
Fu il ostelez bien et bel ;
Mes quant len s'ennuia de lui
Mult trova qui li fist ennui
Garchonnalle, male mesnie
Mult mal duite et mal enseignie,
Donc ces riches osteus sunt plains,
Qui sunt enrieures et vilains,
Et pervers et de mal afere,
Et qui plus est vers eux soufrables,
Et eus plus fous et excréables;
Qui ne se claime e ne deffent,
Cel folent il séurement.
S'eus trovent home simple et moi,
Il en geuent au chapifol,
Et li funt honte et vilanie,
Que li seignor ne sevent mie
Toz les meffez de lor ostel,
Por ce qu'il entendent à el
C'avient sovent; et tot issi
Aveneit il à Alexi.
Mult deboté fu et ledìz,
Et ramponez et escherniz,
Tant que neis les lavéures
Des poz et chureaus et ordures
Sor son chief li meteient il,
Mult le teneient cort et vil,
Et feseient mal à foison.
Mes il beveit tot por poison :
Quer poison esteit ce saux dote
Quause com len garist de gote,
Ou d'autre mal par poison beivre :
Tot autresi qui veut receivre
Aversité en penitance;

Humblement et en pacience,
Il garist s'ame de pechié.
Si en a Deu merci et pitié.
Mult se dist veir saint Pol, qui dist :
Qui cunques selon Jhesu Crist
Veut vivre à boene intenciun
Il aura persecuciun ;
Ker qui plus est religios,
Et plus li est contralios
Cil qui deceut par une pome
Eve et Adam, le primier home,
Et qui toz veut à male fin
Treire por force et por engin.
Por ce assaut en meinte guise ;
Ker meinte feiz par coveitise
Des deliz charnaux les commuet
Et quant il veit que il nel puet
Veintre par coveitise de èses,
Si li fit dolor et mesèses,
Ou par lui ou par ses serjanz ;
Donc mult est cest demage granz.
Il véient qu'Alexi esteit
Ches son pere et lez lui aveit
Biens terreins à grant plenté,
Donc il feist sa volenté,
Se il vousist changier sa vie ;
Donc il aveit duel et envie
Que il ne poeit pas tant fère
Quil le péust a ce atrère ;
Si s'enticout encontre lui
Et li feseit asez ennui,
Que par angoise ou par destrèce
S'en reparast à sa richèce
Et sa sainte vie chanchast,
Ou seneaus non, qu'il sen vengast.
Isin est quant aucuns estrive

Boter de sor lor de la rive,
Une autre en l'erre s'il ne puet,
Si s'en aire et escommuet,
Et le fiert de pié ou de poig
Quit salle en l'eve par besoig :
Ou seneaus qu'il s'en seit vengié
Tant qu'il sen tienge a bien paié.
Alexi qui ce bien saveit,
Comme cil qui grant sens aveit,
Soufreit mult deboneremeut,
Comme aigniel simple et innocent
La vilennie et le despit,
Sanz meffet et sanz contredit
Sanz contençon, et sans clamor,
Fere n'a dame n'a seignor;
Plus esteit de ceus corouciez
Que deable aveit si soz piez,
Qu'il en feseit son estrument,
Qu'il n'ert de son avilement,
De son mal, ne de son hontage.
Quer c'est son preu et lor demage,
Et en atendeit grant corone
De Deu qui les biens guerredone.
  Autres XVII anz vesqui
Enz la meson son pere issi;
Et, quant il senti près sa fin,
Il a demandé parchemin,
Et enque, à cil qui le gardout.
Si li a aporté. Quant il l'out,
Il i escrit tote sa vie
Si comme vos l'avez oïe;
Et escrit tot de chief en chief
Et les maus donc il out adès,
Et chez son pere et à Robès.
Devant ce qu'il dut trespasser
Vout Dex son tresor encuser;

Et dist une voiz en l'iglise
Au pueple qui ert au servise :
« Alez, si querez le saint home
« Qu'il prit por la cité de Rome,
« Ker il est si pres de sa fin
« Quil trespassera le matin. »
De cele voiz qui fu oïe
Fu tote la gent esbahie,
Et la novele tost séue
Par la cité et espandue.
Meis ne saveient en quel terre
Il déussent tel home querre.
Quistrent le, mes pas ne troverent.
Por ce, par matin asemblerent
Le vendredi communement
A l'iglise ; pape Innocent
I fu et li dui emperere
Archade et Honoire, son frere ;
Et mult grant plenté d'autre gent
Et preierent devotement
Deu qu'il lor enseignast où esteit
Cil qui querre lor kemandeit.
Par la volenté Jhesu Crist,
Revint une voiz et lor dist :
« En la meson Eufemien
« Troverez le saint crestiien. »
De la voiz qu'il orent oïe
Mervellosement esjoïe
Furent tuit et grant et petit.
Lores ont à Eufemien dit :
« Sire, font il, qu'avez vos fet ?
« Certes mult nos avez meffet,
« Qui tel tresor avez celé. »
— « Non ai, fet il, por verité,
« Le sachiez, ainzceis vos di bien
« Que uncore n'en sai je rien. »

Lors apele et met a reson
Le seneschal de sa meson.
« Sez tu, fet il, tel home itel
« Cum tu oz, ci en mon ostel ? »
— « Certes, sire, fet il, je, non. »
— « Alon i donc, et si sachon »
Fet pape Innocent volentiers.
Lores i va tot primiers
Eufemien, por atorner
L'ostel, qu'il n'i ait qu'amender
A receveir si haute gent.
Atent esvos isnelement
Le vallet qui en garde aveit
Alexi tant comme il viveit :
« Sire, dist-il, prenez vos garde,
« Se ce fust cil que j'ai en garde ;
« Ker je sai bien, je n'en dot mie,
« Qu'il esteit mult de sainte vie,
« Et aveit mult por vérité
« Pacience et humilité,
« Et mult feseit grant penitance
« De jéunes et d'austinance :
« Et mult esteit en oreison
« Et à l'iglise et en meson. »
Eufemien cele part vet,
Mort le treuve, vers lui se tret,
Si le descouve et veit sa face
Qui semblout clerc comme glace,
Se com Dex l'out enluminée
Quant sa vie fu terminée.
Tant l'esgarde, qu'il aperceit
Le parchemin que il teneit.
Il s'abessa, prendre le vout ;
Mes unkes aveir ne le peut.
Lors veint ariere isnelement
Et a dit à pope Innocent



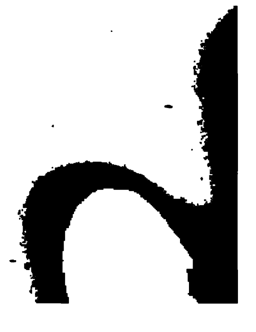
Et as autres : « Trové avun
« L'home Deu que nos queriun. »
Lores lor conte de sa vie
Comme il l'out del vallet oïe,
Et del parchemin qu'il teneit
Qu'il vout prendre, mes ne poeit.
Parlant les a issi menez
Au cors, ilec sont asemblez
Et font o grant devociun
Devant lui lor estaciun.
Son cors et sa face et sa chiere
Esgardent en meinte maniere,
Et le parchemin que il tint.
Pape Innocent pres de lui vint;
Et a pris l'escrit en sa main,
Et le baille à son chapelein.
Cil lut l'escrit en audience,
Et li autre tendrent silence.
Quant Eufemien l'entendi,
Par poi le cuer ne li fendi
D'angoisse et de duel qu'il ot ;
Ne peut unkes parler un mot;
Le cuer li tremble et refreidist.
Il pert la color et palist,
Pasmé s'est et esvanoïz ;
Ker le sanc est au cuer foïz.
Quant il revint de pasmeison
En son sens et en sa reison,
Il cort à son fiz, si l'enbrace,
Bese li la bouche et la face,
Les eux, le front, sans dire mot;
Et quant ce fu que parler pot,
Il se commence à doloser
Et à plaindre et à regretter.
« Alas! fet il, alas, cheitif!
« C'est grant dolor que je tant vif ;

« Ker la meie vie ne dure
« Fors por aveir mal aventure,
— « Et dolor desore en avant
« A toz les jors de mon vivant! »
« Alexi! beu fiz Alexi!
« Por quoi m'avez vos si trahi,
« Que vos tanz tant maus avez eu,
« Si près de mei sanz mon séu!
« Et si lonc tens unkes nel soi,
« Ne requenoistre ne vos poi.
« Souffert avez tantes injures
« Tanz hontages, tantes leidures,
« De nos garçons demeinement!
« Si ne vos failleit solement
« Fors parler et vos socorir,
« A aveir tot vostre plesir.
« Je cuidai, quant vos fustes né,
« Beau fiz, que Dex m'éut doné
« Force et aide en ma flebèce,
« Et sostenance en ma viellèce,
« Et baillif et seignor et eir
« De mon or et dè mon aveir:
« Mes Dex m'a si desespéré
« Desconfit et debareté;
« La mort, vers qui nus n'a deffense,
« Mult remaint de ce qui fol pense. »
« Beau fiz, si vos fussiez ocis,
« En batalle, ce m'est avis,
« Por ce que ce aveint corsaument,
« J'en fusse plus legierement
« Et confortez et apaiez.
« Mes i esgart vos estiez,
« En mon ostel et en ma garde,
« Si estes mort par ma mesgarde.
« Vers i est quenois que je en sui,
« Que ne fis pas ce que dui,



« Mult copable de vostre mort ;
« Et vos veir de mon desconfort
« Fustes copable sanz dotance,
« Qui saviez la grant pesance,
« Et saviez le grant torment
« Que je aveie por vos souvent ;
« Et veïez la leide chere
« Et de mei et de vostre mere !
« N'onques ne vos en prist pitié :
« Vos féistes veir grant pechié :
« Ker mult tost, se vos vousissiez,
« En grant joie nos meissiez.
« Bel douz fiz, je vos ai fet querre
« Et cercher par mer et par terre ;
« N'onques noveles n'en oï ;
« Or vos ai trové mort ici.
« Je ment ; trové ne ai-je mie,
« Que j'ai trové le cors sanz vie ;
« Trover mort n'est pas trovéure,
« Mes perte dolorose et dure.
« Jai donc perdu, non pas trové
« Mon fiz que je avei adiré.
« Alexi ! beu fiz Alexi !
« Vos ai je donc perdu issi !
« Oïl veir, je ne m'en puis tere,
« Seneaus quant je n'en puis plus fere,
« Alexi, bel fiz, je atendeie
« De vos toz jors aucune joie,
« Et à oïr d'aucune part
« Bone novele ou tost ou tart
« De vos en aucune maniere :
« Mes or n'i atent, fors la biere.
« Quer n'ai retor de vostre mort,
« Ne rien à qui je m'en confort.
« Quer vos n'avez frere ne suer !
« Et por ce n'istra de mon cuer

« James ceste amertume hors,
« Tant cum j'aie la vie el cors. »
Que que cil feseit come pere,
Atant evos venir la mere
Marmitouse et eschevelée,
Breant comme beste effrée,
Qui por ses foons est engresse,
A grant peine derompt la presse
Quant el vint là et le cors vit,
Le cors li faut et l'esperit;
Sor lui se pame plusors feiz,
Quer mult esteit si cuers destreiz.
Quant el revint de pameison,
En son sens et en sa reson,
El cort à son fiz si l'enbrace
Bese li la bouche, et la face,
Les euz, le front, sans dire mot;
Et quant ce fu que parler pot,
El se commence à doloser
Et à plaindre et à regreter;
En sun cuer a si grant hachiée
Qu'el se contient comme esragiée.
El tuert ses poinz, ses chevans tire,
Ele s'esgratine et descire,
El bat et son piz et sa teste,
Et fet tel noise et tel tempeste,
Et bret, et crie, et haut et bas,
Que je ne cuidereie pas,
Qu'ele criast si haut d'assez,
Quant Alexi son fiz fu nez!
Si ert merve[i]lle quel[e] ne se lasse
De crier lasse! lasse! lasse!
« Lasse, fet ele, mon effant,
« Lasse! ja l'amoie je tant!
« Trente et .IIII. anz l'ai atendu :
« Or l'ai trové, or l'ai perdu.



« Or pui je certeinement dire
« Que j'ai trové dolor et ire,
« Et que j'ai perdu tote joie,
« Quer j'ai perdu quanque j'amoie.
« Douz Dez, por que ne me gardastes
« Mon fiz, quant vos le me donastes ?
« Ou por quei le me doniez
« Quant tolir le me voliez ?
« Ce fu por mei plus corocier :
« Kar l'ai perdu sanz recovrier.
« Ce peise mei, quer plus est pire
« Le retolir que l'escondire !
« Beau fiz, donc vint tel durèce
« Que vos seneaus en ma viellèce
« Ne me féistes nul confort !
« Au meins, einz que vos fussiez mort,
« Que si je eusse un sol petit
« A vos parlé, mon esperit
« En fust mes toz jorz plus à èse ;
« Mes je dei bien estre à mesèse,
« Mes euz, or del plorer avez
« Tant que vos seiez toz lassez,
« Et tant que vos aiez perdue
« Et la clarté et la véue.
« C'est dreiz, quer se vos éusiez
« Si bien comme vos déussiez
« Alexi mon fiz avisé,
« Il ne fust jà si desguisé,
« Que ne le éusiez quenu,
« Qui asez l'aviez véu,
« A mes mains lever et chouchier
« A mes mameles aletier.
« Or ne faz mes fors enpirier.
« C'est cil qui torna en mes flans
« Por qui jai soffert tant ahans
« Jadis au nestre et au norrir :

« Mais li plus grief est au morir!
« Quer cils alcieit esperance;
« Or nos grieve desesperance.
« Alexi! beaus fiz, beaus amis!
« En tel deul avez mon cuer mis,
« Que james nul jor que je vive
« Ne serai fors lasse et chaitive.
« Nen istrai de dolor amere.
« Vos qui savez le cuer de mere,
« Aiez pitié en vostre cuer
« De ma dolor, quer, à nul fuer,
« Ne porrait prou pitié avoir
« Cel qui mon cuer ne puet savoir! »
Iloques revint l'esposée
Triste, mate, deschevelée;
Qui le regrete durement,
Quer ele l'amoit veraiement :
— « Lasse! chaitive! fet ele, lasse!
« Onques n'oi de rien que je amasse
« Joie, solaz, ne compaignie :
« Si ai usé tote ma vie
« Et despendue ma jovente
« En esperance et en atente.
« Et or ai je del tot perdu,
« Ce que j'ai toz jorz atendu!
« Ceste perte est sor totes pertes :
« Kar or sui je vueve adecertes!
« Ainceis que mi sire morust,
« Aveie je, quel part qu'il fust,
« Grant hennor de ennor de mari,
« Qu'em m'apelat feme Alexi :
« Mes or sui vueve sanz seignor;
« Sanz cest non, et sanz cest ennor.
« Or n'ai je mes point de garant
« Fors Deu, à qui je me commant.
« Certes je sui molt corociée

« Qu'il m'a issi de tot lessiée !
« Qui il out m'amor premeraine,
« Si aura il la desreaine.
« Je ne sai nul autre confort
« Que je puise aveir de sa mort
« Fors que james autre n'aurai.
« Virge sui et virge morrai !
Mult en est triste et corocée ;
Et regretent la mesaée,
Et doutement se repenteient
Tost cil qui meffet li aveient.
Touz le plorent communement
Ker au suens grant pitié en prent ;
Et li autre en sunt mult irié,
Que de couroux et de pitié
N'i a cil qui n'en seit marriz ;
Pleine meson de ploreïz
Péust l'en véer à cel hore ;
Chascun le pleint, chascun le plore.
Lors kemanda pape Innocent
Que li cors fust mout richement
Conréez et en biere mis ;
Plusors s'en sunt si entremis,
Que il l'ont mult bien atorné.
Atant s'en sunt d'ilec torné,
Et enportent dreit à l'iglise
Le cors por fere le servise.
Mes ainzceis que il fussent là,
Mult grant pueple i asembla.
Chascun se peine d'aprochier
A la biere et à le touchier,
Por reverence et por santé.
Et tant en i vint grent plenté,
Que il i furent mult grant presse.
L'un se drece, l'autre s'abesse,
L'un enpeint et hurte et bote
De teste ou de espaule ou de cote ;

L'un chiet adenz et l'autre envers,
L'un vet avant et l'autre arriere,
Por passer par dessouz la biere;
Mult ont les portoors lassez.
Mes miracles i out asez;
Comme de contrez redrecier,
De malades essanicier,
De rendre oïe et véue,
A ceus qui l'aveient perdue.
Quant li dui emperere veient
Les miracles qui aveneient,
Sor lor cous ont la biere mise,
Si l'enportent dreit à leglise
Saint Boniface, por la presse
De partir qui mult les copresse,
Font semer denier ça et la;
Mes gueres ne lor profita.
Car li peuple plus volentiers
Cort à la biere qu'au deniers.
Au mostier vienent à grant peine;
Le cors gardent une semeine,
Et ont fet fere de novel
Un sarcoil mult riche et mult bel,
Et bien ovré d'or et d'argent
Et entallié bien soutilment,
A flors, à pierres precioses,
Bien cleres et bien vertuoses.
  Ileques ont le saint cors mis
Issi fet Dex de ses amis.
  Or priun Deu devotement
Tuit et totes communement,
Que il nos doint par sa pitié
Si espurger nos de pechié,
Et d'ore en avant vivre issi
Que nos, ovec saint Alexi,
Puisson estre par sa prière
En vie et en joie planière. Amen.

DEUXIÈME APPENDICE.

Aux deux pièces qui précèdent, j'ajouterai quelques fragments écrits à une époque antérieure. Je les tire d'une traduction du Psautier, que j'ai trouvée dans un manuscrit du XIIe. siècle, conservé à la bibliothèque du Musée britannique de Londres (1). On ne sera pas fâché de trouver un spécimen de la langue anglo-normande, plus d'un siècle avant celui où ont été composés les deux autres morceaux. On sera frappé du progrès rapide qu'a fait le langage en si peu de temps. Le français des Psaumes serre de si près le texte latin, qu'il en reproduit les tournures, les inversions et les formes elliptiques. Un grand nombre de mots, d'origine latine, tombés depuis en désuétude, ont été remplacés par d'autres, empruntés soit à un latin plus vulgaire, soit à un idiome moderne. Mais ce qui rend intéressante l'étude des textes de cet âge et de ceux qui remontent à un siècle plus haut, c'est qu'ils conservent les formes intermédiaires, qui montrent par quelles transitions certains mots français sont arrivés à revêtir une forme dont il ne serait pas toujours facile, sans cela, de démêler les éléments étymologiques.

(1) Bibliothèque Cottonienne, Nero. C IV.

PSAUME XIII.

Dixit insipiens in corde suo : non est Deus.

Dist li fols en son coer : nen est Deus.

Corrupti sunt et abominabiles facti sunt in studiis suis ; non est qui faciat bonum ; non est usque ad unum.

Corrunput sunt e abominables fait sont en leur estudies ; nen est chi facet bien ; nen est desque à un.

Dominus de cœlo prospexit super filios hominum ; ut videat si est intelligens aut requirens Deum.

Li sire del ciel esguardet sur les fils des humes ; que il veiet si est attendanz u requeranz Deu.

Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt ; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.

Tuit declinerent ensembléément ; inuteles sunt fait ; nen est chi facet bien, nen est desque à un.

Sepulchrum patens est guttur eorum ; linguis suis dolose agebant ; venenum aspidum sub labris eorum.

Sepulchre aovranz est li guitrun d'els ; par lor langues tricherusement faiseient ; venim de serpenz de suz les levres d'els.

Quorum os maledictione et amaritudine plenum est ; veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem.

La boche des quels de maleicun e de amertume est pleine ; ignels sunt li piet d'els a espandre sanc.

Contritio et infelicitas in viis eorum ; et viam pacis non cognoverunt ; non est timor Dei ante oculos eorum.

Contriciun et maleurtet es veies d'els ; e la veie de pais ne cuneurent ; nen est la crieme de Deu devant lor oilz.

Nonne cognoverunt omnes qui operantur iniquitatem, qui devorant plebem meam sicut escam panis?

Dum ne cunuistrent tuit ki ovrent felunie; chi devorent mun pople si cume viande de pain?

Dominum non invocaverunt; illic trepidaverunt timore ubi non erat timor.

Ne seigur ne envocherent; iluec tremblerent de crieme, o nen ert crieme.

Quoniam Dominus in generatione justa est; consilium inopis confudisti; quoniam Dominus spes ejus est.

Kar li seignur en juste generaciun est; le conseil del suffraitus confundistes; kar li sire est esperance de lui.

Qui dabit ex Sion salutare Israel? Cum averterit Dominus captivitatem plebis suæ, exultabit Jacob et exultabit Israel.

Chi dunrat de Syon salvable a Israhel? Quant desturnerat li sire la caitivetet de sun poeple, s'esjoirat Jacob e esleecerat Israhel.

PSAUME XIV.

Domine quis habitabit in tabernaculo tuo? aut qui requiescet in monte sacro tuo?

Sire, chi abiterat el tuen tabernacle? e chi reposerat el tuen saint munt?

Qui ingreditur sine macula, et operatur justitiam.

Chi entre senz tache et ovret justise.

Qui loquitur veritatem in corde suo; qui non egit dolum in lingua sua.

Chi parolet veritet en son cuer; chi ne fist tricherie en sa langue.

Non fecit proximo suo malum ; et opprobrium non accepit adversus proximos suos.

Ne ne fist à sun presme mal ; e obprobre ne receut envers ses priesmes.

Ad nihilum deductus est in conspectu ejus malignus ; timentes autem Dominum glorificat.

A nient est demenet en l'esguardement de lui li malignes ; les cremanz acertes le Seignur glorifie.

Qui jurat proximo suo et non decipit ; qui pecuniam suam non dedit ad usuram, et pecuniam super innocentem non accepit.

Chi jure a sun priesme e nel deceit ; chi de sa pecunie ne dunat a usure, e luers sur innocent ne recut.

Qui facit hoc non commovebitur in æternum.

Ki fait icestes coses, ne serat mout en parmanabletet.

PSAUME XV.

Conserva me, Domine. quoniam bonorum meorum non eges.

Guarde mei, Sire, ker des miens biens n'en as besoign.

Sanctis qui sunt in terra ejus ; mirificavit omnes voluntates in eis.

As sainz ki sunt en sa terre, ad fait merveilluses tutes mes voluntez en els.

Multiplicatæ sunt iniquitates eorum, postea acceleraverunt.

Multipliées sunt les enfermetez d'els ; en pres iceo sei hasterent.

Non aggregabo conventicula eorum de sanguinibus; nec memor ero nominum eorum per labia mea.

Jeo ne asemblerai les convenz d'els de sancs; ne ne serai remembrere des nums de cels par mes lèvres.

Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei; tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.

Li sire est parties de la mei hereditet e del mien calice; tu es chi restabliras la meie hereditet a mei.

Funes ceciderunt mihi in præclaris; etenim hæreditas mea præclara est mihi.

Funels chaierent à mei en mult cleres coses; kar la meie hereditet est mult clere a mei.

Benedicam Dominum qui tribuit mihi intellectum; insuper et usque ad noctem increpuerunt me renes mei.

Je beneistrai le Seignur qui dunat a mei entendement; ensurquetut e desque a la nuit cruiserent a mei mes reins.

Providebam Dominum in conspectu meo semper; quoniam a dextris est mihi; ne commovear.

Je purveei le Seignur el mien esguardement tutes ures; kar devers les destres est à mei; que jeo ne seie commout.

Propter hoc lætatum est cor meum, et exultavit lingua mea; insuper et caro mea requiescet in spe.

Pur ico esléécat li miens cuers, e esjoït la meie langue; ensurquetut e la meie carn reposerat en esperance.

Quoniam non derelinques animam meam in inferno; insuper nec dabis sanctum videre corruptionem.

Kar tu ne deguerpiras la mei aneme en enfern, ne tu ne dunras le tuen saint veeir corruptiun.

Notas mihi fecisti vias vitæ ; adimplebis me lætitia cum vultu tuo ; delectationes in dextera tua usque in finem.

Cuneues a mei tu fesis les veies de vie; tu me ampliras de léëce od tun vult ; delectaciuns en la destre desque en fin.

PSAUME XVI.

Exaudi, Domine, justitiam meam, intende deprecationem meam.

Oie, Sire, la meie justise entent la meie preiere.

Auribus percipe orationem meam ; non labiis dolosis.

Ot tes oreilles receif la meie oreisun, neient en tricheresses lèvres.

De vultu tuo judicium meum producat ; oculi tui ut videant æquitates.

De tun vult le mien jugement eissit ; li tuen oil veient oeltez.

Probasti cor meum et visitasti nocte, igne me examinasti ; et non est inventa in me iniquitas.

Tu espruvas li mien cuer e le visitas par nuit, par fou mei esmeras ; e nen est trovée en mei iniquite.

Ut non loquatur os meum opera hominum ; propter verba labiorum tuorum ego custodivi vias duras.

Que ne parolt la meie boche ovres de humes ; pur les paroles de tes levres, je quardai dures veies.

Perfice gressus meos in semitis tuis ; ut non moveantur vestigia mea.

Parfai les miens pas es tues sentes, que ne seient moues les meies traces.

Ego clamavi quoniam exaudisti me Deus ; inclina aurem tuam mihi et exaudi verba mea.

Jeo criai, kar tu me ois, Deus; encline la tue oreille a mei et exoies mes paroles.

Mirifica misericordias tuas, qui salvos facis sperantes in te.

Fai merveilluses les tues misericordes chi salfs fais les espéranz en tei.

A resistentibus dexteræ tuæ custodi me ut pupillam oculi.

Des contrestanz à la tue destre guarde mei si cume la purnèle de oil.

Sub umbra alarum tuarum protege me; a facie impiorum qui me afflixerunt.

De suz l'umbre de tes eles coevre mei, de la face des feluns ki mei afflistrent.

Inimici mei animam meam circumdederunt, ad opem suam concluserunt; os eorum locutum est superbiam.

Li mien enemi la meie aneme avirunerent; lor greisse enclostrent; la buche d'els parlat orguil.

Projicientes me nunc circumdederunt me; oculos suos statuerunt declinare in terram.

Degetant mei ore avirunerent mei; lur oilz establirent decliner en terre.

Susceperunt me sicut leo paratus ad prædam; sicut catulus leonis habitans in abditis.

Receurent mei si cume liuns aprestet a preie; et si cume cael de leon habitanz en repostailles.

Exsurge, Domine, præveni eum et supplanta eum; eripe animam meam ab impio, frameam tuam ab inimicis manus tuæ.

Esdrece tei, sire, devancis lui e supplante lui; delivre la meie aneme del felun; la tue espée des enemis de la tue main.

Domine, a paucis de terra divide eos in vita eorum ; de absconditis tuis adimpletus est venter eorum.

Sire des pois de terre devise les en la veie d'els, des tues repostailles aempliz est le ventre d'els.

Saturati sunt filiis ; et dimiserunt reliquias suas parvulis suis.

Saulez sunt des filz ; et laiserent lor remasilles a lur enfanz.

Ego autem in justitia apparebo conspectui tuo ; satiabor, cum apparuerit gloria tua.

Jeo acertes en justise aparistai al tuen esguardement, je serai saulet cum aparistrat la tue glorie.

PSAUME XVIII.

Cœli enarrant gloriam Dei ; et opera manuum ejus annuntiat firmamentum.

Li ciel recuncte la glorie Deu e les ovres de ses mains annuncet le firmament.

Dies diei eructat verbum ; et nox nocti indicat scientiam.

Li jurs del jurn forsmet parole, e nuit a nuit demustret science.

Non sunt loquelæ neque sermones quorum non audientur voces eorum.

Ne sunt paroles, ne sermuns de quels ne selent oies les voiz d'els.

In omnem terram exivit sonus eorum ; et in fines orbis terræ verba eorum.

En tute terre eissit le sun d'els ; e es fins del cercle de la terre les paroles d'els.

In sole posuit tabernaculum suum, et ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo.

El soleil posat sun tabernacle, e il ensement cum espus eissanz de sa chambre.

Exultavit ut gigas ad currendam viam ; a summo cœlo egressio ejus.

Il s'esléécat si cum gaianz a curre sa veie; del sovrain ciel ses eissemenz.

Et occursus ejus usque ad summum ejus; nec est qui se abscondat a calore ejus.

E son contrecurs desque a la suverainetet de lui; e n'est chi se repunge de sa chalur.

Lex Domini immaculata convertens animas, testimonium Domini fidele ; sapientiam præstans parvulis.

La lei del Seignur nette convertanz anemes, le testimonie del Seignur fedel ; sapience durat as petiz.

Justitiæ Domini rectæ, lætificantes corda præceptum Domini lucidum illuminans oculos.

Les justises del Seignur dreituriers esleccant les cuers, li commandemenz del Seignur luisable, enluminanz oilz.

Timor Domini sanctus, permanens in seculum seculi; judicia Domini vera justificata in semetipsa.

La crieme del Seignur sainte, parmaint en siecle de siecle; les jugemenz del Seignur veir, justefiez en sei meisme.

Desiderabilia super aurum et lapidem pretiosum multum; et dulciora super mel et favum.

Desiderables sur or e pierre mult pretiuse; e plus dulz sur mel e rée.

Etenim servus tuus custodit ea; in custodiendis illis retributio multa.

Kar li tuens sers guardet icels; esguarde d'els multe retributiun.

Delicta quis intelligit? ab oculis meis munda me et ab alienis parce servo tuo.

Les forfaiz chi ertent? de mes occultes choses veie mei, e de estranges esparne a tun serf.

Si mei non fuerint dominati ; tunc immaculatus ero, et emundabor a delicto maximo.

Si il sur mei ne segnurerunt ; dunc serai nez, et serai mundez de tres grand forfait.

Et erunt ut complaceant eloquia oris mei; et meditatio cordis mei in conspectu tuo semper.

E ierent que plaisent li parlement de la mei buche; et le purpensement de mun cuer el tuen esguardement tutes ures.

Domine, adjutor meus, et redemptor meus.

Sire, li miens ajuere, e li miens rachaterre.

ADDITION

A LA VIE ET AUX ŒUVRES

DE

NICOLAS VAUQUELIN DES YVETEAUX;

PAR M. J. TRAVERS,

Secrétaire de l'Académie.

La mode est présentement aux notices, aux éditions et aux commentaires. On réimprime force vieilleries qui valent bien peut-être les nouveautés du jour; et quelques auteurs, dont les opuscules étaient épars dans les recueils du XVIIe. siècle, sont édités avec un soin qui fait honneur à nos scrupuleux bibliophiles. Le président de leur Société (car il y a une *Société des bibliophiles français*), M. Jérôme Pichon avait publié, en 1846, chez M. Techener, des *Notices biographiques et littéraires sur la vie et les ouvrages de Jean Vauquelin de la Fresnaye et Nicolas Vauquelin des Yveteaux, gentilshommes et poètes normands*, 1536-1649, in-8°. de 68 pages. Ces Notices, fort bien faites, avaient appelé de nouveau l'attention des amateurs sur les deux Vauquelin, qui furent tous deux lieutenants-généraux au bailliage de Caen, et tous deux poètes de renom.

Jean, père de Nicolas, fit imprimer ses propres œuvres, qui sont aujourd'hui d'une excessive rareté. Nicolas, devenu indolent et licencieux à la cour, laissa éditer son *Institution du Prince* (1604), poème composé pour le duc de Vendôme, encore enfant, et ne s'occupa de la publication d'aucune de ses fugitives. Que dans un factum, on donnât un sonnet qui sentît le libre penseur et l'épicurien, il n'en niait pas le moins du monde la paternité; mais il semblait peu soucieux que la postérité en fût instruite, et son amour-propre n'alla pas jusqu'à réunir ses pièces en un volume.

M. Prosper Blanchemain, bibliothécaire-adjoint au Ministère de l'intérieur, ami de M. Pichon, et partageant sa prédilection pour nos vieux auteurs, s'est épris d'une belle passion pour Des Yveteaux, et mis en tête de recueillir ses œuvres éparses, imprimées ou manuscrites, puis de les éditer en un beau volume grand in-8°. (1). Il les a tirées, bien entendu, à petit nombre

(1) On ne peut nier le soin avec lequel a été faite cette édition. Peut-être même ce soin a-t-il égaré l'éditeur. Voici le titre tel qu'il l'a imprimé :

Lès oeuures poetiqves de Vavqvelin des Yveteavx, revnies povr la premiere fois, annotees et publiees par Prosper Blanchemain, Bibliothecaire-adioint au Ministere de l'Interieur. A Paris, par Avgvste Avbry, libraire, rve Davphine. M. DCCC. LIIII.

Ce titre donne un spécimen de la vieille orthographe appliquée à une partie qui ne devait pas en être atteinte. Qu'il nous soit permis de copier l'appréciation que nous en avons faite dans le *Bulletin monumental* publié par M. de Caumont, pages 487 et 488 du 20°. volume:

« Nous admettrions, à la rigueur : *Les oevvres poetiqves de*

d'exemplaires, car c'est un point capital dans la petite église des bibliophiles, que les œuvres qu'ils impriment ou qu'ils réimpriment soient rares, ou ne tombent que par accident au pouvoir des profanes. Des acheteurs vulgaires s'accommodent de la Bibliothèque nouvelle ou de la Collection Lévy, à 1 fr. le volume : les vrais amateurs paient au poids de l'or des bluettes échappées à la justice du temps, ou réimprimées splendidement à 25 exemplaires.

Notre but n'est point ici de blâmer un travers fort

« *Vavqvelin*, titre considéré volontiers comme une étiquette ancienne de cette réunion de pièces, antérieures au siècle de Louis XIV, et éditées comme reproduction des recueils du temps ; mais « *revnies povr la premiere fois*, etc., ne peut être rapporté au « commencement du XVIIe. siècle ; c'est bien M. Blanchemain du « XIXe., M. Blanchemain, bibliothécaire-adjoint au ministère de « l'Intérieur, M. Blanchemain le bibliophile, qui publie, en 1854, les « œuvres poétiques de Vauquelin des Yveteaux : nous ne croyons pas « qu'il soit tenu de travestir ce qu'il écrit de nos jours en cette ortho- « graphe d'il y a 220 à 240 ans. Nous dirons de plus qu'il nous semble « étrange que la vie du poëte, rédigée tout récemment par l'éditeur, « soit déguisée de la même façon. Nous n'admettrions ces formes « surannées que pour un pastiche. Autrement, supposez cette idée « reçue, que toute biographie d'un écrivain des temps passés sera « soumise à l'orthographe de l'époque où cet écrivain a vécu, et « imaginez le bariolage orthographique d'une *Biographie* des six « derniers siècles de notre littérature !

« La critique que nous faisons n'a point pour objet d'attaquer « l'édition proprement dite des poésies de Vauquelin des Yveteaux ; « notre intention est de rendre hommage à ce travail très-conscien- « cieux et très-bien exécuté, mais en même temps de mettre en « garde et M. Blanchemain et les éditeurs futurs contre cette manie « de scrupule qui a le tort de dépasser le but. »

innocent, dont la censure, d'ailleurs, ne laisserait pas de tomber sur nous-même. Nous désirons seulement donner, à l'occasion des œuvres de Vauquelin des Yveteaux, un conseil important aux éditeurs futurs, surtout aux éditeurs d'œuvres complètes.

M. Prosper Blanchemain, au beau moment de sa ferveur, trouve dans les recueils du XVIIe. siècle et dans les bibliothèques de la capitale divers morceaux de Nicolas Vauquelin, qui, joints au poème de l'*Institution du Prince*, feront à peu près un volume. Il a, dit-il, « recueilli les débris d'un naufrage ». Et il ajoute : « Il est même possible que, malgré nos recherches et quoique nous ayons compulsé la plupart des recueils du temps, quelques pièces inédites nous aient échappé. Quant aux vers manuscrits, nous n'avons pu nous en procurer aucun. »

C'est que M. Blanchemain ne s'est adressé qu'à ses amis parisiens, et qu'il a oublié, comme l'oublient tant d'autres éditeurs, qu'il faut recourir aux familles, qu'il faut faire enquête dans la province et aux lieux mêmes où un auteur est né. Des Yveteaux vit le jour à La Fresnaye-au-Sauvage, arrondissement de Falaise, en 1567 ; il était fils de Jean Vauquelin, qui avait épousé la fille de notre vieil historien, Charles de Bourgueville, sieur de Bras ; il vécut à Caen, au bailliage duquel il fut lieutenant-général pendant plusieurs années ; il eut long-temps des intérêts à démêler en Normandie ; il y entretint des relations quand il fut sur un autre théâtre : comment ne soupçonne-t-on point que, dans une ville où l'on a le culte des gloires locales, il doit, il peut du moins se trouver quelques

reliques d'un poète à qui fut confiée par Henri IV l'éducation de Louis XIII ?

L'éditeur de Des Yveteaux a trop dédaigné la province : tout cependant n'est pas à Paris.

Que si M. Blanchemain avait pris à Caen des informations, il aurait su qu'il existe un manuscrit de Miscellanées dans la famille Vauquelin, manuscrit dont nous devons, pour notre part, la connaissance à M. H. Sauvage, jeune avocat, plein de zèle, qui en a fait un petit extrait pour l'Académie de Caen, dont il est membre associé ; il aurait appris que ces Miscellanées renferment des vers inédits de Nicolas Vauquelin ; et de plus il connaîtrait un petit volume qui a échappé jusqu'ici aux biographes d'un poète trop précipitamment édité (1). Assurément, s'il se fût abouché avec quelques littérateurs caennais, il n'aurait point affirmé qu'un sonnet chrétien par lequel, au dire de

(1) A propos de pièces échappées aux bibliophiles qui se sont occupés des Vauquelin, nous croyons devoir signaler à M. Pichon l'ouvrage suivant dont il n'a point parlé dans sa *Biographie de Jean Vauquelin de la Fresnaye* :

« Oraison, de ne croire legerement à la calomnie, digne d'estre « en ce temps tousiours deuant les yeux des Rois, des Princes, et « des Grans. A Monseigneur le Vicomte de Cheuerny, Messire « Philippes Hurault, Cheualier, Chancelier de France, et des « deux ordres du Roy, Gouuerneur et Lieutenant general pour sa « Majesté ès prouinces d'Orleans, pays Chartrain, Estampes, « Blaisois, Dunois, Amboise, et Loudun. » Caen, Jacques Le Bas, 1587, in-4° de IV et 78 pages.

L'épître dédicatoire à Mgr. de Cheverny est datée de Caen « ce premier ianuier 1587, » et signée « I. Vauquelin, de la Fresnaye. » L'*Oraison* est remarquable à plus d'un titre, et mériterait les

Daniel Huet, Des Yveteaux « ne pouvait mieux effacer ses déréglements et couronner sa longue vie, » est perdu, et que cette perte est d'autant plus regrettable que l'auteur, par ce sonnet, « avait réparé le scandale de celui qui lui a été si souvent reproché. »

Huet dans ses *Origines* (2ᵉ. édit. 1706) parle avec les plus grands éloges de ce sonnet pénitent. Est-ce à dire qu'il est *perdu*, parce que M. Blanchemain l'affirme, et qu'il est inconnu de M. Pichon? L'abbé De La Rue l'avait dans la collection de ses manuscrits; il m'était venu, à moi, d'une autre source, et il se lit avec deux variantes dans le manuscrit de la famille Vauquelin. D'autres copies doivent s'en trouver dans le Calvados, et si, depuis plus de deux siècles que son auteur est mort, le pieux sonnet est encore inédit, il n'y avait aucune raison pour qu'il n'entrât point dans l'édition de Nicolas, faite en 1854; nous l'aurions offert de grand cœur à M. Blanchemain.

honneurs de la réimpression dans l'édition que projette M. Janet pour sa précieuse *Collection Elzévirienne*.

On pourrait y joindre l' « Oraison funèbre sur le trespas du sieur de Bretheuille Rouxel, prononcée le 7 d'octobre, 1586, par M. Jaq. de Cahaignes, docteur et professeur du Roy en Medecine à l'Uniuersité de Caen. » Elle se trouve à la suite de cette Oraison [illegible], telle qu'elle fut prononcée en latin, ledit jour par J. de Cahaignes; Caen, Le Bas, 1586, in-4°. Vauquelin nous apprend lui-même, dans un sonnet qui ne fait point partie de son recueil [illegible], qu'il est l'auteur de cette traduction. A la suite vient *Le* [illegible] *de Monsieur Rouxel*, composé de pièces diverses [illegible] Cahaignes. Parmi ces pièces se trouvent [illegible] pastorale de 332 vers, qui manquent dans [illegible] au futur éditeur de Vauquelin de la [illegible].

On en conviendra sans doute après la lecture, ce qui fait la fortune de ce sonnet, même auprès de ceux qui ne le connaissent pas, c'est le contraste qu'ont signalé les contemporains entre les sentiments de cette pièce et ceux d'un autre sonnet, qui fut invoqué dans le scandaleux procès de famille qu'eut à soutenir l'indolent Des Yveteaux, Des Yveteaux le viveur. Nous admettons que son caractère s'y peint, que son sensualisme épicurien s'y déploie avec trop de franchise; est-ce donc une pièce de conviction dont les juges dussent tenir compte, en présence de parents injustes et rapaces? Voici cette pièce qui retentit beaucoup trop dans la cause, et qui se réimprime aujourd'hui sans scandale (1) : on nous a façonnés à des jeux d'esprit plus crûs.

Avoir peu de parens, moins de train que de rente,
Et cercher en tout temps l'honneste volupté,
Contenter ses desirs, maintenir sa santé,
Et l'ame de procez et de vices exempte;

A rien d'ambitieux ne mettre son attente,
Voir ceux de sa maison en quelque authorité,
Mais sans besoin d'appuy garder sa liberté,
De peur de s'engager à rien qui mescontente;

Les iardins, les tableaux, la musique, les vers,

(1) Nous nous conformons au texte de Sercy (1655) qu'a suivi M. Blanchemain. Toutefois le sonnet a d'heureuses variantes dans l'édition donnée à la suite de la *Lettre de Monsieur le President de la Fresnaye à Monsieur des Yveteaux son frere, pour seruir de response à vn Libelle diffamatoire distribué sous son nom et sous le titre d'vn Factum*; in-4°. de 39 pages. Cette édition doit avoir plus d'autorité que le recueil de Sercy.

Une table fort libre et de peu de couuerts,
Auoir bien plus d'amour pour soy que pour sa dame,

Estre estimé du Prince et le voir rarement,
Beaucoup d'honneur sans peine et peu d'enfans sans femme
Font attendre à Paris la mort fort doucement.

Huet dit que ce sonnet « ne se peut excuser que par la liberté que donne la poésie. » Encore cette justification lui paraît-elle insuffisante. Le savant prélat savait pourtant que la muse entraîne souvent l'esprit à des licences que n'admet point la morale, et ses vers de galanterie devaient l'incliner à l'indulgence.

Quoi qu'il en soit, voici ce qu'il ajoute : « Mais il (Des Yveteaux) répara bien le scandale de ce sonnet lorsqu'approchant de la fin de sa vie, touché d'une sincère pénitence, il en fit un autre plein de sentiments véritablement chrétiens, et partant d'un cœur humilié et contrit. Ce sonnet à mon gré est son chef-d'œuvre. »

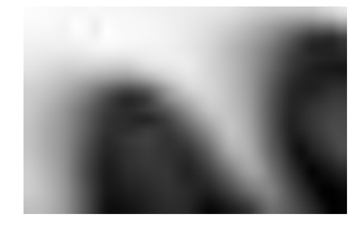
On en jugera désormais, car il n'est pas perdu, et M. Blanchemain pourra le joindre au volume qu'il a édité avec luxe, il y a deux ans.

DES YVETEAUX REPENTANT.

Sonnet.

Enfin je ne suis plus des habitans du monde!
Mon ame est eschappée et ne tient plus de lieu;
Elle a quitté mes sens : le seul amour de Dieu
Me fait tout voir en ange et sans cause seconde.

Que je suis au-dessus de la terre et de l'onde!
Que j'en suis separé par un heureux adieu!



Que mes travaux sont doux, quand je suis au milieu!
Plus je suis agité, plus ma paix est profonde!

Quoy pensez-vous que j'aime, ô mortels, que les cieux?
Qui m'inspire en mourant ces pensers glorieux,
Plus clairs que le soleil et plus nets que l'aurore?

C'est le bruslant amour du Maistre que je sers,
Qui m'a paru si vif aux maux que j'ay soufferts,
Qu'au lieu d'en estre las, je veux souffrir encore.

M. Sauvage a copié dans le manuscrit des Vauquelin deux autres sonnets, qui ont avec celui qui précède un grand air de parenté. On nous saura gré peut-être de ne pas les séparer, bien qu'ils ne soient pas inconnus, et que nous ne prétendions point les attribuer à Des Yveteaux.

I.

Grands chesnes, beaux sapins qui couvrez ma maison,
Sous vos ombrages verts je veux passer ma vie :
Les ans qui m'ont changé m'ont fait perdre l'envie
De ce que j'estimois en ma jeune saison.

Paris, le jeu, l'amour sont de foibles appas
A qui n'a pour object que le ciel et la tombe.
Solitaire, je plains le mondain qui succombe
Et borne mes desirs à l'heure du trespas.

Mes amis cependant veulent que je retourne
Au pays des flatteurs, où le hasard sejourne;
Mais je suis trop heureux de vivre sans employ.

Je surmonte en ce lieu la crainte et l'esperance,
Et, quand je deviendrois necessaire à la France,
En me donnant à Dieu, je ne suis plus à moy.

II.

Se leve qui voudra par force et par adresse
Jusqu'au sommet glissant des grandeurs de la cour ;
Moy, je veux, sans quitter mon aimable sejour,
Loin du monde et du bruit rechercher la sagesse.

Là, sans crainte des grands, sans faste et sans tristesse,
Mes yeux après la nuit verront naistre le jour;
Je verrai les saisons se suivre tour à tour,
Et dans un doux repos j'atteindrai la vieillesse.

Ainsi, lorsque ma mort viendra rompre le cours
Des bienheureux momens qui composent mes jours,
Je mourrai chargé d'ans, inconnu, solitaire.

Qu'un homme est miserable, à l'heure du trespas,
Lorsqu'ayant negligé le seul point necessaire,
Il meurt connu de tous et ne se connoist pas (1)!

La Fontaine, probablement sans l'avoir vue, a rencontré la belle antithèse de ce dernier vers, lorsqu'il a dit en parlant du philosophe Démocrite (fable XXVI[e]. du huitième livre) :

Il connait l'univers et ne se connait pas!

Dans le manuscrit qui renferme ces pièces, M. Sauvage a copié le quatrain suivant, qui peut bien être d'un rejeton des Vauquelin, mais que nous ne saurions attribuer à Des Yveteaux :

(1) Ce second sonnet, attribué par M. Fellens au président Hénault, ne peut être revendiqué que par le poète Jean Hesnault, mort en 1682, et connu par le sonnet de l'*Avorton*. Il n'est pas dans le recueil qu'il fit imprimer à Paris, en 1670; mais il est mis sous son nom par Gouget (*Bibl. fr.*, t. 18).

Une femme est toujours aimable
Tant qu'on n'est pas uni par le sacré lien,
L'usufruit en est agréable,
La propriété n'en vaut rien.

Une œuvre moins contestable ou plutôt qu'on ne peut contester à notre poète, c'est un petit volume in-18, qui semble avoir échappé aux recherches de tous les bibliographes. Il a pour titre: *Trois harangues de N. Vavqvelin lievtenant general av bailliage de Caen.* A Caen, de l'imprimerie de la veufue de Iaques Le Bas, imprimeur du Roy. M. D. XCV. Quand on n'aurait pas d'autre preuve que Nicolas Vauquelin Des Yveteaux succéda à son père Jean Vauquelin, la publication de ces trois harangues suffirait pour réfuter une note de Villenave dans le XI[e]. volume de la *Biographie universelle.* « Tous les biographes, écrit ce collaborateur de Michaud, se copiant les uns les autres, disent qu'avant de partir pour la cour, il avait remplacé son père dans la charge de lieutenant-général. Ils le confondent avec son frère Jean Vauquelin, qui eut en effet cette magistrature, et fut dans la suite maître des requêtes. » Villenave, qui croit redresser ici ses prédécesseurs, ne fait qu'ajouter une erreur à celles qu'avaient pu commettre les biographes de Des Yveteaux. Celui-ci exerça ses fonctions plusieurs années, et les céda, moyennant une assez forte somme, non à Jean, mais à Guillaume (1).

(1) Jean-Jacques était le quatrième fils de Vauquelin, auteur de l'*Art poétique:* Guillaume, le troisième; Charles, le deuxième; et Nicolas Des Yveteaux, l'aîné.

C'est dans les premiers temps qu'il l'exerçait, à l'âge de vingt-huit ans, aux heures de zèle que lui inspirait la gravité de sa charge, qu'il crut devoir livrer au public les trois harangues dont il nous reste à parler. Le jeune magistrat, qui, à son grand regret (il l'exprime quelque part), avait rompu avec les Muses, tenait à ce qu'on sût qu'il connaissait l'importance de ses devoirs, et qu'il comptait les remplir avec toute la fermeté dont il était capable. Ce fut cette fermeté même qui le perdit. Un sieur de Cambray, qu'il fit mettre en prison, trouva des appuis dans le parlement de Rouen. MM. de la Cour mandèrent à leur barre Des Yveteaux, qui, dégoûté des affaires publiques, et d'ailleurs peu fait pour la lutte, vendit son office, suivit à la cour le frère de Gabrielle d'Estrées, fut présenté à Henri IV par Desportes, et, grâce à Du Perron, nommé précepteur de M. de Vendôme.

Nous ne le suivrons pas dans le reste de sa vie, dont les faits principaux ont été retracés par M. Pichon. Nous allons plutôt revenir en arrière, à cette année 1595, où il publia les trois harangues dont nous n'avons jamais vu qu'un exemplaire, tout-à-fait inconnu des bibliophiles parisiens, puisque ni M. Pichon ni M. Blanchemain n'en ont parlé.

Le petit volume dont il s'agit a soixante pages. Il est sans préface et sans privilége pour l'impression. Après le titre vient la page 3 en tête de laquelle on lit, en italiques, sauf le premier mot : I. HARANGUE *prononcée en son Examen : et dépuis faite Françoise par luy.*

On voit, dès le début, que son intention était de



vivre avec les livres et « dans le sein des Muses », loin des soucis et des affaires. « Je trouuoy que c'estoit auoir assez de commandement, que de n'estre sujet à personne, et ne me répondant point de ma suffisance en la partie où l'on me vouloit employer, ie sentoy qu'il n'estoit rien si accommodé à ma complexion qu'vne vie douce et retirée. » Des amis le conseillèrent, son père le détermina, et il fit le sacrifice de ses goûts paisibles. Toutefois, il aime à se reporter vers la vie calme à laquelle il a momentanément renoncé; il n'est pas sans inquiétude sur l'impuissance d'un poète à la tête des affaires publiques dans les temps difficiles, soit que ce fût un aperçu judicieux de sa raison, soit qu'il eût un pressentiment des difficultés qu'il éprouverait, peu d'années après, dans l'exercice de sa charge. « Aussi m'estoit-il auis qu'il estoit mal aisé à vn homme norry dans la solitude des Muses, de gouuerner la chose publique au fort d'vne si orageuse tempeste, estant extraordinaire d'apprendre dans les tenebres à se rendre digne de la clarté, et que c'estoit plus sagement fait de regarder en terre ferme, sans passion et sans interest, vn vaisseau où je n'auoy rien abandonné à la discrétion des ondes; et au millieu d'vne crainte vniverselle estre quasi tout seul asseuré, comme on dit qu'est ce poisson dans la mer, qui dort plus profondement quand l'orage est plus grand. »

Il est, du reste, parfaitement résigné, rien ne lui paraissant supérieur à l'administration de la justice. « Car que peut on adiouter à la gloire de ceux de qui la vigilance fait dormir tout le monde, de qui le

travail établit le repos d'vn chacun, et de qui les esprits se sont dérobbez à eux-mesmes pour se donner aux autres, ne leur estant permis d'interrompre leur peine, non plus qu'au Ciel d'interrompre son cours? »

La seconde harangue a pour titre : II. HARANGUE *prononcée en prenant possession de son estat.* C'est une œuvre caennaise, qui donne une idée de l'éloquence de la fin du XVIe. siècle. L'abus des citations s'y remarque; mais les pensées en sont nobles, ingénieuses, et le style, quoique suranné, n'est ni sans fermeté ni sans grâce. Je cède à la tentation de citer ce discours tout entier :

« Messievrs, on a tenu que les grands Orateurs et les hommes bien disans ont les desirs et les cœurs de ceux qui les écoutent en leur pouuoir, et qu'ils les peuuent rendre ployables à toutes leurs intentions: à cette heure ie tiens, au contraire, que tout homme qui dit en public tombe en la seruitude de celuy qui l'écoute, et que le iugement de la suffisance des harangueurs est enfermé dans les termes de la capacité des écoutans. I'ay lu quelque part d'vn Pollio Asinius, qui estoit d'vn bon siecle, *qui nunquam admissa multitudine declamare voluit*, non pas que l'ambition luy défaillist en cette partie, ne qu'il ne desirast infiniment entrer en crédit et acquerir de la réputation en ce métier où il se connoissoit bien, *sed quod in populi iudicio non tantum tribuerit fiduciæ, ut ei sua vellet committere.* Les grands peintres, afin de n'engager pas leurs ouurages aux mains de tout le monde, et se tirer hors de la censure populaire, dédaignent de peindre

après le naturel, et ne s'amusent qu'aux inuentions éloignées de la connoissance des peuples : car tout ainsi que ceux qui sont savans en l'art, s'apperçoiuent des traits particuliers qui s'échappent et se dérobent de notre œil, et que *multa pictores vident in umbris, et eminentia, quæ nos non videmus ipsi;* tout de même peut estre remarquerions nous pour defaut ce que les maîtres tiennent pour vne des graces principales du tableau. Et comme en la pluspart des choses du monde, *infortunio potius quam merito, opinione magis quam veritate condemnamur*, en cecy on est agreable ou desagreable selon la diuersité des jugemens et des passions particulieres :

Scinditur incertum studia in contraria vulgus.

« On m'a beaucoup de fois dit, dans les Colléges, que iamais les paroles des Lacedemoniens ne plurent à ceux d'Athènes pour béles qu'elles fussent, ny celles des Athéniens à ceux de Lacedemone. *Magna est eloquentiæ vis quæ inter obstantia erumpit, maxima quæ invitis placet.* Mais comme chacun doit estre plein de cette consideration de ne se produire point en la connoissance publique, ny d'oser comparoistre dauant tant de gens de mérite, qu'il ne se sente appuyé de quelque suffisance, ou pour le moins, comme je fay, d'vne intention dont la fin ne peut estre des-approuuée de personne, aussi ceux qui l'écoutent doivent, en se ramenteuant la foiblesse de notre condition, excuser les defaus de celuy qui se met en ce lieu, qui est si difficile à tenir dignement, qu'il n'y a rien en quoy on se doiue monstrer plus consçientieux et plus tem-

perant qu'à reprendre celuy qui y est. C'estoient les Athéniens, ce me semble, qui auoient une loy qui commandoit à chasque particulier de entretenir vn nauire d'an en an, pour aider à fournir à l'appareil nécessaire aux entreprises de la guerre, ce qui luy estoit permis de refuser, mais seulement en permettant à vn autre qui entreprendroit de le faire, d'entrer en la possession de son bien; de mesme s'il y auoit vne loy qui permist de reprendre ceux qui disent en public, mais seulement à ceux qui se soumettroient d'entrer en leur place pour dire mieux, on verroit que cette grand' licence se changeroit bientost en crainte, qui nous obligeroit à nous taire, de peur de nous obliger à parler : *varia res est eloquentia, nec adhuc ulli sic indulsit ut tota contingat, et rarus qui facundus simul et litteratus est.* Quand ie songe que l'on a dit que, s'il prenoit humeur à Iupiter de desçendre icy bas, et qu'il se voulust rendre adorable aux hommes par sa parole, comme à l'heure il estoit par leur creance, il faudroit qu'il prist le langage de Platon, et puis que ie voy qu'vn grand personage et des plus iudicieux de son aage a escrit que *Platonis oratio nec patrono nec reo digna est*, ie commence à auouër que *multum laudandus in quo minimum vitii.* Ce fut quasi la responce que fist Severus Cassius au pere de Senéque, qui luy demandoit pourquoy il estoit si dissemblable à luy mesme, et qu'il perdoit en beaucoup de choses ce qu'il gaignoit de reputation par les autres, estant du tout en public abandonné de cet esprit qui l'accompagnoit en priué. Ce sont, ce dit il les loix de nostre condition qui sont inégales, ce n'est pas moy par lesquelles *non parum*

est aliquid vel minimum assequi, veu que *magna ingenia semper in uno plus quam in alio eminuerunt*. C'est beaucoup de bonne fortune, Messieurs, de tomber en vn siécle poly où les forces et les graces de la langue sont capables de soutenir les conceptions d'vn bel esprit qui l'auroit; mais c'est quand et quand aussi tomber en plus de peine d'auoir des hommes à satisfaire et à traitter, *qui non solum glandem, sed lautiores epulas fastidiunt*, l'ignorance et la barbarie des aages ayant beaucoup servy à faire honorer ceux *quorum velocitas solum æstimabatur claudorum comparatione*, comme les vices des princes qui précéderent Traian ne donnerent pas moins d'eclat et de lustre à ses vertus que ses vertus luy en donnerent à luy mesme. Ceux qui ont esté exemplaires et admirables entre les François par le passé, ne seroyent peut estre pas remarqués bien disans aujourd'huy que la richesse de nostre langue nous a fait passer iusque à vne si grande pureté que la lime et la polissure bien souuent affoiblit ou destruit la force de la besongne en la pluspart, comme le trop de façon cache la beauté de la matière des habits; nous allons à l'émoulure premier qu'à l'acier, aus frises et aux enioliueures premier qu'aus materiaus du bastiement, comme si, davant que de mettre peine d'estre sains, nous mettions peine d'estre parfumés. Pline dit, en se plaignant de la vaine sumptuosité de son temps, qu'il a veu que l'on faisoit les plus beaux vases d'or et qu'il suffisoit d'en enrichir les ances de pierres et de perles, mais qu'il voyoyt qu'on en faisoit le corps de pierre et les ances d'or. Ainsi en va t il des ouurages d'à cette heure où il est mal aisé de remarquer l'ornement par

ce que c'est tout ornement. Cette fertilité de beaus espris, Messieurs, de quoy nostre siécle est riche, me fait craindre de ne vous contenter pas en ce que ie prononce, qui n'est pas vne harangue, mais vne excuse d'en faire, et, encor que toute ma vie i'aye esté norri aus delices de la langue, si me presentay-ie à vous auecque soumission d'y estre instruit, comme ie fay en la connoissance des affaires, *quæ annis solum et ipsa rerum tractatione acquiri potest.* C'est, ie pense en Arcadie que, dit Pausanias, il y a de bons nageurs, par ce que *sunt quidam lacus qui aliquo temporis spatio nandi imperitos ferunt.* Aussi faut-il supporter au commencement du peu d'experience de ceux qui sont defectueus en vne partie pour iouir à la fin de ce qu'ils auront de bon, tout ainsi comme *iis qui primo musicen discunt, citharas aliquot obterere et perdere licet.* Au moins ie porte ce contentement en mon ame, d'entrer en ce lieu seulement en intention d'y apporter ce que ie pourray d'ornement et de reuerence, estant à ceux qui y tiennent les premiers rangs de recourir à eus et de se regarder, affin que les yeux du peuple ne voient rien de blasmable en leurs actions quand les leurs y auront passé :

Sic natura jubet : velocius ac citius nos
Corrumpunt vitiorum exempla domestica magnis
Cum subeunt animos authoribus.

« Comme ie sçay bien qu'il n'y a personne d'entr'eus qui aye autre but que la conseruation de la gloire et de la majesté du lieu, pour petite qu'elle soit, dont l'establissement est enchainé au respect du deuoir de

ceux qui sont instrumens de la iustice, chascun en leurs charges différemment ; de quoy ie reserueray à parler à vne autre occasion : car il ne me sçaroit bien seir, arriuant icy docile, et non pas docte, d'enseigner, et auoir tant besoin d'instruction. Mais comme on ne peut garder vn fruict depuis que l'on en a osté l'écorce, aussi est il impossible d'euiter le dechet d'vn ordre quand la cerimonie s'en perd. C'est pourquoy ie diray seulement ce mot aus auocats, par ce qu'ils peuuent le plus à ce mainténement, qu'ils accroistroient leur honneur sans diminuer leur profit, s'ils veulent plaider, non pas crier, et qu'ils empeschent qu'on ne leur puisse dire iustement ce que l'on disoit à ceus du temps de Senéque : *Litigantibus magis similes estis quam agentibus, et in altercatione potius vires laterum quam in oratione vires ingenii cognosci vultis.* C'est aiouter les rauines aus torrens que d'acroistre encor le tumulte des palais ; et puis sont les bonnes raisons et les belles paroles qui touchent nos affections et qui les remuent, et non pas la contention de l'esprit, ny l'éléuation de la voix ; comme on dit que le Nil coule plus doucement et auecque moins de bruit de tous les fleuues, cependant que tousiours il emeut la cholere de tous les gouffres qui sont auprés de luy. »

Telle fut la harangue d'installation du lieutenant-général Des Yveteaux, ingénieuse, peu étendue, mais animée de l'amour du bien public.

La troisième fut prononcée *le second iour d'octobre, à l'ouuerture du Palais.* 1595. Elle roule sur la justice, qu'il dit « estre le premier lien de la societé humaine,

le principal fondement de nostre liberté, la fonténe perpétuelle de nostre bonheur : *illius idcirco servi sumus, ut liberi esse possimus.* » Il s'adresse aux avocats : « Pensez que vous estes icy pour monstrer le chemin de la iustice et non pas des procez... Ne soyez pas induits à receuoir indifferemment des causes iustes et iniustes... Obligez vous plus que vous ne faites à ce qui est de l'ordre, laissant ces voix aspres et enrouées à ceux qui font la chasse dans les bois, en retenant que l'auocat doit estre *instructus voce, actione et lepore,* comme dit Ciceron. Vous deuez bien épouser les causes des parties, mais non pas les passions, et ne deuez pas tant contester qu'il semble que vous taschiez de faire reuoquer tous les iugements qui ne vous sont point favorables. » Il s'adresse ensuite aux procureurs qu'il dit être « seulement instrumens de la chiquanerie. » Il leur reproche de faire « autant de bruit que le peuple, parlant si licentieusement que, pour deux parolles necessaires, ils troublent le cours des bonnes affaires par un murmure perpetuel. » Enfin il recommande aux greffiers la fidélité, la discrétion, la surveillance de leurs commis, et l'exactitude « aux heures arrestées pour rendre leurs expeditions. » Il termine en rappelant la sainteté du serment. « Si nous gardons la foi entiere et inuiolable aux ennemis, aux estrangers, aux tyrans et aux pirates, combien il est dangereux de la rompre et de la violer à l'endroit de Dieu. »

Nous avons cité les recommandations du lieutenant-général aux avocats de 1595, uniquement pour établir le contraste entre la décence des plaidoiries

actuelles et les habitudes d'une époque moins polie. Le progrès n'est pas moins sensible dans les agents de la procédure : les procureurs ont changé même de nom.

Il est probable que ces inférieurs, si vivement admonestés, en tinrent rancune au magistrat sévère, et qu'ils se joignirent au sieur de Cambray, pour dégoûter de sa charge le futur précepteur du duc de Vendôme et du roi Louis XIII. Nous ne le suivrons ni à la cour ni dans sa retraite. Notre but est rempli, si nous avons appris quelque chose à des bibliophiles, érudits sans doute, mais qui n'ont pas fait assez de recherches alors qu'ils tenaient à tout savoir sur Des Yveteaux.

VERS FESCENNINS.

CHANTS DES MOISSONNEURS
ET DES VENDANGEURS.

CHANSONS NUPTIALES, ÉPITHALAMES ;

PAR M. DE GOURNAY,

Membre correspondant.

Les Romains qui durent aux Étrusques la plupart de leurs institutions : les aruspices, les combats de gladiateurs, les bacchanales, les faisceaux consulaires, la chaise curule, la pompe triomphale, leur emprunterent aussi de bonne heure le goût de la musique avec l'esprit libre et railleur (1).

Les Étrusques étaient, en effet, réputés le peuple le plus gai comme le plus éclairé de l'Italie. Ils cultivaient avec aptitude les arts d'agrément. La musique, un des plus puissants éléments de civilisation, leur était recommandée par leurs lois et s'appliquait à leurs mœurs. On a même dit, en souriant peut-être, que c'était au son des flûtes qu'ils pétrissaient leur pain, châtiaient leurs esclaves et s'exerçaient à la lutte (2). Quoi qu'il en soit de ces particularités cu-

(1) Varro, L. L. IV, 32.
(2) Aristot., ap. Polluc., IV, 56 ; Alcim., ap. Ath. XII, 14.

rieuses, dont je n'oserais garantir la vérité autrement qu'en citant les auteurs où elles sont puisées, les habitants de Fescennia, entre tous les indigènes de l'Étrurie, passaient pour avoir l'humeur la plus vive et la plus joviale.

D'un autre côté, l'Italie a toujours été renommée pour ses improvisateurs. Donc, aux fêtes de la moisson et de la vendange, les Fescenniens spécialement s'agaçaient par des saillies, des impromptus, des chansons dialoguées. Leurs improvisations bachiques, leurs railleries innocentes étaient mêlées à des chœurs de danse. Elles eurent vraisemblablement quelque mérite, puisqu'elles excitèrent les Romains à les imiter. Voilà du moins l'étymologie plausible que Servius donne aux vers fescennins; et, sans contredit, elle a plus de vraisemblance que celle imaginée par Festus, qui fait dériver la poésie fescennine du mot *fascinus*, comme si elle avait été inventée contre les enchantements et les sortiléges.

Horace en raconte nettement l'origine, mais sans entrer en des détails d'antiquaire. Ce poète n'était pas philologue ou savant, comme Ennius ou Varron. Aussi, dans son épître à Auguste et dans sa lettre aux Pisons, laisse-t-il des lacunes à combler sur l'histoire de la poésie et du théâtre de Rome. Voici ce qu'il dit seulement de la poésie fescennine :

« Les anciens laboureurs du Latium, gens forts et
« contents de peu, voulant, après la moisson et en un
« jour de fête, reposer leur corps ainsi que leur esprit,
« qui supportaient de durs travaux dans l'espoir d'en
« trouver le terme, venaient, avec leurs compagnons,

« leurs enfants et leurs épouses fidèles, offrir en « sacrifice un porc à la Terre, du lait à Sylvain, des « fleurs et du vin à Genius qui rappelle la brièveté de « la vie. Au milieu de ces pratiques religieuses, fut « inventée la poésie fescennine, sorte de dialogue « rustique, semé de traits libres et mordants. Cette « liberté lyrique, renouvelée tous les ans, eut un « aimable enjouement, jusqu'à ce que le divertissement « devint cruel et dégénérât ouvertement en une espèce « de rage satirique, attaquant impunément et pour« suivant de ses menaces des maisons honorables. »

Ainsi, d'abord le chant fescennin fut un épanouissement du cœur, un jeu innocent de l'esprit, parmi des peuples réjouis des fruits de leur labeur, sous un ciel bleu et pur, sous une température chaude et douce.

Et comment, en effet, au temps des vendanges, les vignerons, noyés des vapeurs du vin et surexcités par son arôme, n'auraient-ils pas chanté quelque air bachique, et trépigné de plaisir au son des simples chalumeaux ? Mais ce bouquet des vins, tant de fois et si long-temps respiré, finit par trop embaumer les têtes et irriter les sens. Aussi n'est-on pas surpris de ce que raconte Ambroise Léon (1) des vendangeurs napolitains, dans leurs chansons populaires:

« Ils se moquent à la fois, en leurs chants rusti« ques, du maître et des passants; ils n'épargnent « même pas dans leurs railleries, les magistrats, les « prêtres, les religieux, les hommes les plus consi-

(1) De la ville de Nole.

« dérés ; et, si quelqu'un s'avise de les reprendre, « ils le poursuivent de leurs risées. »

Cette licence grossière, au rapport d'Horace, pénétra bientôt dans les chants fescennins, qui se transformèrent en satires diffamatoires. Ce ne fut plus la gaîté honnête du laboureur chantant les bénédictions du ciel et les merveilles de la nature ; ce fut enfin la licence jalouse et calomniatrice jetant son venin de bas en haut, et prodiguant le fiel avec une hardiesse sauvage. La loi des XII Tables vint remédier à cet abus.

Les chanteurs de vers fescennins, menacés de la peine du bâton, devinrent plus réservés, car ce genre de poésie ne fut pas abandonné. On remarque, au contraire, qu'il était encore en pleine floraison, au temps de Catulle. Dans les réjouissances nuptiales, la chanson fescennine était toujours chantée. Ce poète, en son *Épithalame de Julie et de Manlius*, dit, après quelques strophes de prologue :

« Et que ne se taise pas long-temps la libre et agaçante « expression fescennine ; »

Nec diu taceat procax
Fescennina locutio.

Si le vers fescennin n'avait plus sa cruauté satirique, il prenait cette liberté qu'on appelle du cynisme. Catulle n'était pas homme à le qualifier de *procax* sans motif, et les jeux hasardés de sa muse prouvent qu'il avait plutôt adouci l'épithète.

En effet, au milieu des cérémonies nuptiales, et, pendant qu'on faisait semblant d'arracher ou d'enlever la jeune mariée du domicile paternel, pour la conduire

en la demeure conjugale, de petits garçons auxquels on distribuait des noix, une troupe d'adolescents chantaient des couplets ou refrains malins et grivois, aux risques de blesser les oreilles de la jeune épouse qui, heureusement pour sa pudeur, avait la tête couverte d'un voile rose ou de couleur de flamme (1). Le mari et sa compagne étaient tour à tour l'objet des plaisanteries de la foule effervescente. Ces scènes de grosse joie et de licence populaire devaient, pour le bruit, ressembler à des charivaris, et, pour la poésie, aux chansons des parades foraines.

La liberté républicaine allait si loin, à Rome, qu'au milieu même de la solennité du grand triomphe, le général vainqueur essuyait parfois de grossiers quolibets lancés par le soldat, et des chansons fescennines répétées par la plèbe (2).

Ce qui, dans les mœurs païennes, semble plus inconvenant et plus odieux, c'est que les jeunes Romaines elles-mêmes chantaient, en certains jours, de ces vers licencieux. Ovide dans ses *Fastes*, indique l'origine de ces chants :

(1) Terent. Varron a dit dans ses *Fragments* :

Pueri obscœnis verbis novæ nuptæ aures reducrant.

« Les enfants assourdissent la nouvelle mariée par des mots obscènes. »

(2) Denys d'Halicarnasse, *Antiq. rom.*, liv. VII, parag. 40, dit : « Ceux qui accompagnent la superbe cérémonie du triomphe ont tous la permission de lancer des lardons et des brocards aux personnes illustres, sans épargner même les généraux d'armée. » Voir trois exemples de ces chansons insultantes dans les *Poésies populaires latines antérieures au XII*e. *siècle*, par M. Édélestand Duméril, p. 106.

« Il me reste maintenant, dit-il, à vous apprendre
« pourquoi les jeunes filles se réunissent et redisent
« certaines chansons obscènes et diffamatoires. »

Nunc mihi, cur cantent, superest, obscœna puellæ,
Dicere, nam coeunt, certaque proba canunt.

Et quand on pense qu'un peuple sérieux, positif, sensé dans la plupart de ses actes, mêlait à des rites sacrés tant de bouffonneries et de saletés, on demeure confondu, et l'on n'est que plus disposé à bénir la religion qui a banni toutes les turpitudes des cérémonies païennes.

Remarquez l'influence de la poésie fescennine, qui fut long-temps l'œuvre unique de l'imagination chez les Romains. Lucain exprime son étonnement de ce que, aux noces de Caton et de Marcia, elle ne fut pas employée, et que le mari n'en reçut pas les traits piquants :

Non soliti lusere sales, neque, more sabino,
Excepit tristis convicia festa maritus.

Catulle aussi, malgré toute l'élégance de son esprit, se croit forcé par la coutume de descendre au genre fescennin; et, s'il lui donne une forme gracieuse, il n'en fait pas moins rougir tout ce qui a de la pudeur.

Il raille l'esclave complaisant du jeune marié. Il lui dit, en s'amusant à ses dépens, de donner des noix aux enfants; il avertit la jeune femme de n'être point d'une humeur difficile, de peur que l'amour de son bien-aimé ne s'envoie ailleurs; enfin, il exhorte le jeune époux à s'abstenir de ce qui ne convient plus à

sa nouvelle situation, et de ce que les lois Scantinia et Julia n'avaient pas encore prescrit. Voilà le fond des quelques strophes fescennines, qui, moralement parlant, apparaissent comme des taches dans son *Chant nuptial;* car ses ménagements et précautions de style ne couvrent pas l'effronterie de la pensée.

Cette poésie sans pudeur fut pourtant bien accueillie (tant l'habitude a de force!) à la noce de Manlius Torquatus et de Julie Aurunculeïa, personnages de la plus haute distinction. Dès-lors, on peut s'imaginer quelle était l'impudence de la muse vulgaire, au sein des noces du prolétaire. La licence devait y être à son comble.

Mais l'obscénité n'en déplaisait pas à certains lettrés, haut placés dans la République. César-Octavien, pour se distraire de ses proscriptions, s'amusait un jour à écrire des vers fescennins contre Pollion, et aucun latiniste n'ignore qu'il fut parfois un très-licencieux écrivain.

La chanson fescennine, où éclatait une verve maligne et grivoise, dura sous les empereurs.

Du temps de Virgile, elle n'avait pas disparu. Loin de là, le *Novimus et qui te.....*, mis sur les lèvres du berger Damète, et le vers :

Quid domini facient, audent cum talia fures!

sont ou semblent être au moins des exemples de la grossièreté du dialogue fescennin, lorsqu'il vint à s'aigrir et à se dépouiller de sa candeur et de sa retenue primitives.

Dans sa tragédie de Médée, Sénèque dit :

« Que le vers fescennin répande ses mots piquants « aux fêtes nuptiales. »

Festa dicax fundat convicia Fescenninus.

Bien plus tard, Claudien dit aussi, à l'occasion des noces d'Honorius et de Marie :

« Que de vigilantes flûtes accompagnent les chansons, « et qu'une troupe libre et affranchie de sombres « règles, bondisse de joie en prodiguant des railleries « permises ; »

Ducant pervigiles carmina tibiæ,
Permissisque jocis turba licentior
Exultet, tetricis libera legibus.

On craignait de franchir la limite de la loi ; quant à celle de la règle morale, on sautait volontiers encore par-dessus.

Il serait possible de suivre la trace de la poésie fescennine dans les chansons populaires des paysans de l'Italie méridionale. Du reste, on sait quelle vogue eut l'Académie des vignerons en Italie, au XVI[e]. siècle : « Ces poètes fort gais ne songeaient, dans leurs « séances, qu'à réciter des vers plaisants ou satiriques, « et à se faire entre eux des défis poétiques, qui se « terminaient, le verre en main, par d'autres défis (1). »

C'était là, ce semble, ramener le vers fescennin à son enjouement originel, honnête et acceptable. Et ne dirait-on pas que, nous autres Normands, nous eussions

(1) Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, t. VII, p. 354-55.

conservé quelque souvenir de cette poésie remontant si haut? La chanson des *Oreillers*, qu'on répète communément aux noces de nos campagnes, est un chant amébée ou alternatif, comme le chant fescennin dans sa première sève : « La rime n'est pas riche et le « style en est vieux » ; mais les couplets du dialogue sont naïfs et doux. De jeunes villageois, au dehors, demandent à entrer dans la maison de la mariée. Ceux qui sont dans l'intérieur répondent pour elle.

« . . . . Suis en mon lit couchée,
« Auprès de mon mari la première nuitée,
« Attendez à demain la fraîche matinée...

Et ceux du dehors reprennent qu'ils ne peuvent attendre :

« . . . . J'ai la barbe gelée,
« La barbe et le menton, la main qui tient l'épée ;
« Et mes petits oiseaux sont morts sur la rosée,
« Et mes petits pigeons ont pris tous leur volée,
« Ont pris leur vol si haut, la mer ils ont passée,
« Sur le château du roi ont fait la reposée,
« Dans le château du roi ont fait la déjeûnée,
« Dans le jardin du roi ont fait la promenée,
« Pour cueillir un bouquet de rose et giroflée,
« Aussi de romarin, lavande cotonnée,
« Pour en faire un présent à la belle épousée. »

Et la mariée fait répondre qu'elle donne l'entrée de la maison conjugale. Ici se peint la nature patriarcale en toute sa fraîcheur et son ingénuité, et c'était probablement ainsi que, dans les commencements, s'exprimait la poésie fescennine parmi les campagnards

romains, lorsqu'elle se borna à un aimable divertissement : *lusit amabiliter.*

Il n'est pas possible d'en indiquer le rhythme et la mesure, à cette époque lointaine. Il semble pourtant que le vers fescennin dut ressembler au vers saturnin, qui fut heptasyllabique, comme le vers d'Anacréon, comme celui qui termine la strophe fescennine, dans l'*Épithalame de Manlius et de Julie.*

Mais si le vers, pour être chanté, dut être rhythmique, il est vraisemblable que les règles étroites de la mesure ne l'atteignirent pas. Il n'y eut guère de prosodie dans l'enfance de l'art.

ÉTUDE

SUR

JEAN-LOUIS GUEZ DE BALZAC;

Par M. C. HIPPEAU,

Membre titulaire.

Jean-Louis Guez de Balzac n'a point encore été l'objet d'un de ces minutieux examens, dans lesquels se complaît l'exactitude scrupuleuse de la critique contemporaine. Celle-ci va chercher tout d'abord ses matériaux, soit dans les aveux échappés à l'auteur lui-même, soit dans les renseignements puisés, à grands frais d'érudition, dans les ouvrages de ses contemporains, soit dans l'étude approfondie de l'époque dont il a subi l'influence ou à laquelle il a fait sentir la sienne ; puis elle se place résolument dans le milieu même où a vécu l'écrivain, pour le voir agir, pour l'entendre parler, pour surprendre le secret de ses sentiments les plus intimes, et saisir, pour ainsi dire, sur le fait les premiers jets de sa pensée, les premiers mouvements de son cœur. Balzac à échappé jusqu'ici, je ne sais pourquoi, à la microscopique analyse qui nous a valu tant d'intéressantes monographies. Sa grande et imposante figure n'eût pas été

déplacée cependant, ce me semble, au milieu de la galerie de portraits, qu'un savant et ingénieux critique a tracés de main de maître.

Les éléments d'une biographie complète de Balzac se trouveraient d'abord dans ses œuvres, réunies en deux volumes in-folio, en 1665, par l'abbé Cassagne, littérateur estimable, mais prédicateur plus que médiocre, dans lequel Boileau n'a malheureusement considéré que cette dernière qualité, qui lui permettait de placer son nom tout juste à côté de celui de l'abbé Cottin. La notice écrite par le consciencieux éditeur, en tête du premier volume, et l'article que Bayle a consacré à Balzac dans son *Dictionnaire*, ont été plus ou moins servilement reproduits, comme c'est l'usage, par les biographes venus à la suite. Ce serait là comme une première assise, sur laquelle reposerait l'édifice biographique ; on l'achèverait à l'aide des renseignements disséminés dans les œuvres des nombreux écrivains qui ont, avec lui, entretenu un commerce littéraire suivi.

Je n'ai nullement l'intention d'accomplir ici une œuvre aussi importante. Mes prétentions se bornent à présenter quelques considérations sur le talent du grand *épistolier*, que ses contemporains ont, pendant trente ans, considéré *non-seulement comme l'homme le plus éloquent de son siècle, mais comme le seul éloquent* (1).

Chappelain, Scudéry, Voiture, Costar, Racan, Segrais, Vaugelas, Godeau, Lamothe-le-Vayer, Ménage, Conrart, Gombault, Colletet, Gomberville,

(1) Pélisson, *Histoire de l'Académie.*

Faret, Bois-Robert, Théophile, Viau, Arnauld, Saumaise, Heinsius, Montausier, Descartes, Malherbe, Richelieu, Corneille enfin, personnages célèbres à tant de titres et à des degrés si divers, n'ont eu qu'une voix pour honorer celui que Bayle appelle « la plus belle plume de France (1). » Toute la littérature de cette première époque du grand siècle, que l'on commence à considérer à part, à ne plus confondre avec celle qui la suit et qui doit être exclusivement désignée sous le nom de siècle de Louis XIV, est pleine de Balzac. Il n'est aucun nom, de 1624 à 1655, qui brille à l'égal du sien. C'est le cardinal de Richelieu, qui lui écrit :

« Les conceptions de vos lettres sont fortes, et aussi éloignées des imaginations ordinaires, qu'elles sont conformes au sens commun de tous ceux qui ont le jugement relevé. »

C'est Bois-Robert, qui lui adresse cet éloge que personne ne trouve exagéré :

Balzac, tes discours relevés,
Par ces caractères gravés,
Étonnent comme les miracles;
Et je croirois assurément
Que ce seroient autant d'oracles,
Si tu parlois moins clairement.

Le poëte Racan n'est que l'interprète du sentiment public, lorsqu'il caractérise ainsi son style :

Les choses les plus ordinaires
Sont rares, quand il les écrit;

(1) Bayle, art. BALZAC.

Et la clarté de son esprit
Rend les mystères populaires.
La douceur et la majesté
Y disputent à la beauté ;
Son éloquence est la première
Qui joint l'éloquence au savoir,
Et qui n'a pas d'yeux pour les voir
N'en a point pour voir la lumière.

Si l'on recueillait les compliments en vers ou en prose qui lui sont adressés de toutes parts, on pourrait en former une *guirlande* dix fois plus riche que celle qui fut offerte, par les beaux esprits du temps, à la belle et célèbre Julie d'Angennes.

Il fallait certes tout le rigorisme de cette piété austère, aux yeux de laquelle l'éloquence et la poésie sont choses viles et de nul prix, pour que le célèbre fondateur du jansénisme pût écrire cette phrase dédaigneuse : « J'ai reçu une longue lettre de M. de Balzac; je la lirai dans trois jours! »

Ce n'est là qu'une voix perdue au milieu du concert d'admiration qui accueille les productions de Balzac.

Cette gloire à peine contestée pendant trente ans, cette immense réputation dont il s'enivre, cette admiration universelle, n'est après tout qu'une justice; car pendant ce long intervalle, double de celui que Tacite regarde comme considérable dans la vie humaine, *grande mortalis ævi spatium*, ses contemporains ont répété avec le poëte Maynard :

Il n'est point de mortel qui parle comme lui.

Mais Balzac meurt, et toute sa renommée descend

avec lui dans la tombe. Dirons-nous, avec La Harpe, que cet oubli n'est encore que de la justice? Je voudrais que le résultat de ce travail fût de montrer combien est inique un pareil jugement, porté sur l'éloquent écrivain par le critique qui lui a consacré à peine une page, dans son *Cours de littérature.*

Né en 1594, deux ans après la mort de Michel Montaigne et deux ans avant la naissance de Descartes, Jean-Louis Guez était fils d'un gentilhomme du Languedoc, Guillaume de Guez, retiré, après avoir parcouru une longue et honorable carrière, dans sa terre de Balzac qu'il avait achetée près d'Angoulême, sur les bords de la Charente. Le nom du domaine devint, selon l'usage, celui de son propriétaire. Jean-Louis le rendit célèbre de bonne heure. Il avait dix-sept ans à peine, en 1612, lorsque, venu en Hollande, sous les auspices du duc d'Épernon, auquel son père avait été attaché, il écrivait, dans ce beau style qui devait pendant si longtemps être l'objet de l'admiration générale, un *Discours politique sur l'état des provinces-unies des Pays-Bas.* Il flattait, dans cet écrit, les instincts généreux d'un peuple fier de sa liberté. On le lut avec enthousiasme, et son âme s'ouvrit aux premières émotions de la gloire. Mais, en même temps, il subissait les premières atteintes de ces coups que l'envie ne tarde jamais de porter au mérite, pour lui faire expier la joie que la célébrité procure.

L'écrivain qui embrassait avec une si vive ardeur la cause de la Hollande, appelait *évidemment* sur lui, dit-on, les faveurs d'un gouvernement auquel il se vendait au prix d'une double abjuration. Le jeune homme de

dix-sept ans n'avait fait le premier essai de sa plume que pour annoncer qu'il était prêt à sacrifier sa religion et sa patrie aux besoins de son ambition. Cette accusation tomba bientôt sans doute ; mais elle devait être relevée plus tard pour lui être jetée à la face, lorsque Théophile et Heinsius, ses amis alors, seraient devenus ses irréconciliables ennemis.

Les renseignements nous manquent pour apprécier les circonstances de ce séjour en Hollande, et les travaux par lesquels il s'était préparé à prendre, dès son début, une place si élevée parmi les écrivains de son temps. Nous sommes un peu plus heureux pour ce qui concerne le voyage qu'il fit en Italie, avec le cardinal de La Valette, et son séjour de dix-huit mois à Rome, pendant les années 1621 et 1622.

Laissons-le exposer lui-même le genre d'influence qu'exercèrent sur son esprit, et par suite sur ses doctrines littéraires et sa manière d'écrire, les hommes célèbres avec lesquels le mit en rapport sa position auprès de son illustre protecteur.

« J'avois appris, en ce pays-là (1), que, pour écrire « convenablement, il falloit se proposer les bons exem- « ples, et que les bons exemples étoient enfermés dans « un certain cercle d'années, hors duquel il n'y avoit « rien qui ne fût ou dans l'imperfection de ce qui « commence, ou dans la corruption de ce qui vieillit.

« Avec ce principe, je m'étois trouvé à la harangue « funèbre du cardinal Bellarmin, et j'avois considéré « ce grand et admirable jésuite qui, avec la dignité

(1) *Les passages défendus* : 3ᵉ. défense, p. 485.

« de ses gestes, les grâces de sa prononciation, et « l'éloquence de tout son corps qui accompagnoit celle « de sa bouche, me transporta en esprit dans l'an- « cienne république.

« Peu de temps après, un académicien de Rome, « confident intime, et, comme il parloit, *intrinsèque* « du redoutable Scioppius, sachant l'amitié qui étoit « entre M. Barclay et moi, et l'amour que j'avois pour « son *Argenis*, afin de modérer, disoit-il, la violence « de ma passion, s'offrit à me montrer, dans cette « nouvelle histoire, que nous avions écrite à la main, « quinze cents impropriétés, de compte fait, et je ne « sais combien de péchés originels et de locutions « étrangères.

« Mais ce n'est rien que cela au prix de ce que je « vais vous dire. Passant par Florence, j'avois ren- « contré un commentaire sur un livre de Victorius, « dans lequel ce commentateur chagrin accuse Virgile « (quelle entreprise, bon Dieu! et quel attentat!) de « prendre des mots les uns pour les autres, et d'être « moins pur et moins latin que Lucrèce !....

« Je savois de plus que, sous le pontificat de Léon X, « un gentilhomme vénitien, estimé extraordinairement « par Fra-Castor, et du nom duquel il a nommé son « *Dialogue de la poétique* avoit de coutume, le jour de « la fête de sa naissance, de brûler solennellement les « œuvres de Martial et d'en faire un sacrifice annuel « aux mânes et à la mémoire de Catulle. Et je n'ignorois « pas qu'un autre délicat du même temps soutenoit « que la corruption de la langue avoit commencé en « la personne d'Ovide, dont il traduisit tout exprès

« les *Métamorphoses* pour l'usage de son fils, afin
« qu'il pût apprendre la fable sans danger de la locu-
« tion; et qu'en cherchant les richesses de la poésie,
« il ne hasardât pas la noblesse du style dans une
« lecture contagieuse.

« Il y a bien là, ajoute Balzac, de la bizarrerie et
« du caprice; il y a bien du scrupule et de la super-
« stition : j'en demeure convaincu avec vous, et je ne
« loue pas l'excès où le désir de perfection jetoit ces
« Messieurs..... elle est cause néanmoins que je pre-
« nois garde de plus près que je n'eusse fait au vice
« qui lui est contraire, et qu'encore que je ne portasse
« pas tout-à-fait à la superstition d'Italie, je ne laissois
« pas de voir que, pour arriver où j'allois, il falloit
« un peu s'éloigner de la licence françoise. Les scrupules
« d'autrui m'avoient pour le moins rendu religieux;
« ils m'avoient subtilisé le goût de telle façon, et
« m'avoient mis devant les yeux une telle idée de
« pureté, que les moindres souillures les offensoient et
« que je ne trouvois pas supportable ce que j'avois
« autrefois trouvé excellent (1). »

Mettons encore parmi les causes de cette excessive délicatesse, qui de bonne heure fit contracter à Balzac l'habitude d'écrire avec la scrupuleuse attention que Boileau recommanda plus tard aux poëtes, l'influence de Malherbe, cet infatigable défenseur de la méthode de faire difficilement des vers faciles.

« En françois tout m'étoit suspect de gasconisme :
« sur chaque mot d'un écrivain de province, je con-

(1) *Les passages défendus*; 3ᵉ. défeuse.

« suitois l'oreille d'un écrivain de Paris, et peu s'en
« faut que je n'appelasse Rouergue, la Touraine,
« proche du Poitou. Cet homme, qui ne pardonneroit
« pas une incongruité à son propre père, m'avoit mis
« en cette humeur, et m'avoit fait jurer sur ses
« dogmes et sur ses maximes. Vous entendez bien par
« là notre Monsieur de Malherbe, et savez bien qu'en
« cette qualité de premier grammairien de France, il
« prétend que tout ce qui parle soit de sa juridiction,
« comme il est cause, en effet, qu'on parle plus régu-
« lièrement qu'on ne faisoit, et moins au hasard,
« et à l'aventure (1). »

Une fois engagé dans cette voie, Balzac y fut bientôt poussé malgré lui, et peut-être plus loin qu'il ne l'aurait voulu, par l'éclat de sa renommée. Ses premières lettres, lues par Coëffeteau, avaient été montrées au cardinal Du Perron; et celui-ci, étonné, comme l'avait été Desportes aux premiers vers qu'il lut de Malherbe, s'était écrié : « que, si les progrès « de son style répondaient à de si grands commen- « cements, il deviendrait bientôt le maître des maîtres. »

Il lui fallut par des efforts surhumains se rendre, à tout prix, digne d'une admiration si prématurément manifestée. Ce fut un honneur, même pour les personnages les plus éminents, de pouvoir montrer des épîtres à eux adressées et signées de ce grand nom. Alors s'établit entre Balzac et les beaux esprits de son temps, cette correspondance étrange, que ne devaient alimenter ni les besoins du cœur, ni les épanchements des

(1) *Les passages défendus*; 18e défense.

confidences littéraires; alors se succédèrent rapidement ces lettres travaillées comme des discours académiques; ces thèses sans objet et sans but; ces amplifications outrées, dont le thème le plus ordinaire était un échange intéressé de compliments de plus en plus hyperboliques et pompeux. Proclamé vainqueur dans cette lutte de plume, Balzac, victime de son propre triomphe, dut en subir les plus fâcheuses conséquences. Sa réputation ayant éclipsé celle de ses nombreux correspondants, surtout lorsque, en 1624, eut lieu l'impression de ses premières lettres, chacun se mit sur le pied de lui écrire, uniquement pour recevoir une réponse, ou plutôt pour obtenir quelque éloge de l'écrivain, devenu le dispensateur de la gloire littéraire. Bien entendu que l'*élogiste général*, comme l'appelait Richelieu, ne fut dupe ni de ses propres hyperboles, ni des pompeuses adulations qui vinrent le poursuivre jusqu'au sein de la retraite, où, après une courte apparition à la cour, il alla, jeune encore, chercher la solitude et le repos.

Il souffrit beaucoup plus, il faut le dire, des inconvénients de la grandeur, qu'il n'eut à jouir des priviléges attachés à la royauté littéraire, qui répandait sur son ermitage cet éclat dont fut illuminé plus tard la demeure du glorieux vieillard de Ferney.

Le mauvais état de sa santé ne lui permettait guère de tirer profit, pour lui-même, de sa haute renommée. Pour se ménager la protection des grands, pour obtenir les faveurs du pouvoir, il lui eût été nécessaire, ou d'habiter Paris, ou du moins d'y faire de fréquents voyages. Le style brillant de ses lettres continuait bien à attirer

sur l'écrivain l'attention publique, mais les gratifications et les pensions que les grands seigneurs payaient alors aux gens de lettres qui ne rougissaient pas de se mettre littéralement à leurs gages, ne pouvaient être obtenues que moyennant des visites et des demandes réitérées. Dès 1626, Balzac s'était déterminé à vivre au sein de la retraite « renonçant bien volontiers à la réputation « que donne le monde pour jouir du calme que le « monde trouble ». Ne pouvant ni voyager, ni visiter les personnages importants dont l'amitié eût pu lui être utile, il écrit; et c'est pour lui une occupation et une consolation à la fois. Ses lettres abondent en passages dans lesquels il se plaint de l'obligation que lui impose sa santé, de ne point quitter sa terre de Balzac.

« Mon repos étant devenu une impuissance de me « mouvoir », écrit-il au duc de La Rochefoucauld, dont le château de Verteuil n'est pas éloigné d'Angoulême, « il m'est force, Monseigneur, de vous rendre mes « devoirs en esprit, et d'être de la cour de Verteuil, « comme je suis de l'Académie de Paris, c'est-à-dire « sans partir d'ici. Mon indisposition me sème des épines « partout : elle trouve des précipices dans les plus beaux « chemins; et les infirmités m'accablent de telle sorte « que, pour peu qu'elles s'augmentent, je n'oserois sortir « de ma chambre qu'après avoir fait mon testament. » (Lettre à M. de La Rochefoucauld, le 25 octobre 1639.)

Passant mal toutes les nuits, il s'en prend à tout le monde. Tous les matins, il peste contre la nature universelle. Souvent il est si retiré dans lui-même, qu'il n'en sortirait pas pour aller au-devant d'un

légat *à latere*, et si la bonne fortune venait en personne le visiter, elle pourrait arriver tel jour de la semaine que la porte lui serait fermée, quand bien même elle aurait dit son nom pour entrer. (Lettre à M. le comte de Fénelon, 22 avril 1638.)

A trente ans, il disait : qu'il était plus vieux que son père, et qu'il était aussi usé qu'un vaisseau qui aurait fait trois fois le voyage des Indes. A cinquante ans, il écrivait à Chappelain : que, si l'on pouvait séparer de sa vie tous les jours que la douleur et la tristesse en avaient retranchés, il se trouverait que, « depuis qu'il est au monde, il n'a pas vécu un an entier. »

Si nous pouvions nous en rapporter à ses propres aveux à ce sujet, nous indiquerions, d'une manière précise, la seule époque de cette existence si attristée par la maladie, pendant laquelle Balzac ait joui de quelque bonheur. « Quelques amis ont dit que j'ai « valu quelque chose; mais il faut dire maintenant « que cela fut jadis, et me mettre au nombre des « choses passées. Il faut demander de mes nouvelles « à l'année 1623 et 1624. »

Qu'il ait été déterminé à chercher la retraite par des motifs si légitimes, c'est ce dont il n'est pas permis de douter. Mais ajoutons que d'autres raisons ont dû le décider à prendre ce parti. Il n'avait pas tardé à s'apercevoir qu'il y avait, dans les protestations d'estime et même d'admiration que lui prodiguaient les dispensateurs des faveurs et des grâces, plus d'ostentation que d'affection sincère.

« Ce Monsieur de Luçon », écrivait-il long-temps après avoir fixé son séjour dans son désert, où ne

venait que trop souvent encore l'importuner le bruit du monde, « ce Monsieur de Luçon avoit vu je ne « sais quoi de votre voisin, qui lui avoit, disoit-il, « chatouillé l'esprit, et qui l'obligea de rechercher son « amitié. Ayant apporté d'Avignon un désir passionné « de le connaître, il lui fit une infinité de caresses à « son arrivée à Angoulême. Il le traita *d'illustre*, « *d'homme rare, de personne extraordinaire*, et l'ayant « un jour prié à dîner, il dit à force gens de qualité « qui étoient à table avec lui : Voilà un homme (cet « homme n'avoit alors que vingt-deux ans) à qui il « faudra faire du bien, quand nous le pourrons; et il « faudra commencer par une abbaye de dix mille « livres de rente.

« N'est-il pas vrai qu'on ne sauroit guère voir de plus « beaux commencements? A Rome, on lui eût là-dessus « prêté de l'argent; on eût fait des gageures sur ces « avances de la fortune. Toutefois les choses en sont « demeurées là. Monsieur le cardinal de Richelieu ne « s'est point souvenu de ce qu'avoit dit M. l'Évêque « de Luçon; et votre voisin (ajoute Balzac, et cela est « vrai) ne s'est pas beaucoup mis en peine de l'en « faire souvenir. »

Personne n'a mieux senti et mieux exprimé que Balzac et les mécomptes de l'ambition, et la vanité de la gloire. La sienne lui coûtait d'ailleurs assez cher.

« Que ce bruit et cette réputation qui les suit, sont « incommodes à un homme qui cherche le calme et le « repos! Il est *la butte* de tous les mauvais compli- « ments de la chrétienté, pour ne rien dire des bons « qui lui donnent encore plus de peine. Il est per-

« sécuté, il est assassiné de civilités qui lui viennent des
« quatre parties du monde. Et il y avoit hier soir sur
« la table de sa chambre, cinquante lettres qui lui
« demandoient des réponses, mais des réponses élo-
« quentes à être montrées, à être copiées, à être
« imprimées.

« Pour l'achever, il vient aussi des importuns en
« personne, quelquefois de plus de cent lieues, et
« tout exprès, si on veut les croire, qui lui donnent
« le dernier coup de la mort, lui disant, pour leur
« premier compliment, que sa haute réputation et la
« célébrité qu'il a donnée aux lieux où il est, les
« ont obligés de venir voir cette personne si connue,
« et ce village si renommé... Un de ces curieux lui
« commença, il y a quelque jours, sa harangue par
« le respect et les vénérations qu'il avoit toujours eus
« pour lui et pour *Messieurs ses livres.* »

Messieurs ses livres! quel écrivain aurait pu tenir son âme assez bien fermée aux séductions de la flatterie, pour qu'elle fût insensible à l'expression d'une admiration si respectueusement naïve? Balzac se plaint sans cesse de cette espèce de persécution dont il est l'objet; mais il s'en plaint si souvent et avec des détails si complaisamment recherchés, qu'il est permis de croire que ses regrets ne sont pas toujours sincères.

« Quoique ce petit coin du monde soit ignoré de
« l'ancienne et de la nouvelle géographie, et que
« Mercator n'en parle pas plus que Ptolémée, mon
« malheur a voulu qu'il ait été mis en réputation de-
« puis que j'y suis et qu'on l'ait tiré de cette douce
« tranquillité où reposent les choses inconnues. Toute

« la prose et tous les vers de la chrétienté en ont « appris le chemin. » (Lettre au duc d'Épernon.)

« Mon silence est troublé tous les jours par l'élo- « quence d'autrui, et il faut, pour mes péchés, que « je sois le tenant contre tous les compliments de « France. Ne saurois-je me défaire de ce malheureux « métier de faiseur de lettres, qui attire d'une infinité « de lieux la persécution sur moi? N'y auroit-il pas « moyen de le résigner à quelqu'un de nos confrères « de l'Académie, qui aimât plus l'emploi et les nouvelles « connaissances que je fais. C'est une moquerie de « n'avoir point d'affaires et d'écrire autant que douze « banquiers, d'être un oisif toujours occupé et un « paresseux à qui on ne permet pas même de chômer « les fêtes. » (Lettre à Bois-Robert.)

« Il n'y a plus moyen d'y fournir; on veut trop « souvent que j'écrive des lettres dorées; et je viens « d'être accablé d'une si grande foule de compliments « en diverses langues que, plutôt que de me résoudre à « payer mes dettes, j'aime mieux faire banqueroute, « et renoncer solennellement au grec, au latin et au « françois; j'aime mieux me faire naturaliser en Basse- « Bretagne et acheter un état d'élu en la ville de « Quimper-Corentin. Il y a plus de quatre nuits que « je n'ai fermé l'œil. »

Hélas! combien plus vives encore eussent été ces plaintes, affectées ou sincères, si Balzac avait eu la conscience des fâcheux inconvénients que devait entraîner, pour l'avenir même de cette renommée, à laquelle il faisait de si pénibles sacrifices, l'obligation qu'il s'était imposée d'être toujours éloquent! Une fois

élevé sur le piédestal où l'avaient fait monter les acclamations de ses contemporains, il lui était devenu impossible d'en descendre un seul instant. La simplicité, le naturel, l'aisance, la grâce même n'étaient point des qualités étrangères à son génie. Son âme, naturellement sensible, aurait pu faire entendre des accents touchants et vrais. Sa charge de grand-épistolier, devenue en quelque sorte une fonction publique, le condamnait à perpétuité à l'éloquence guindée, majestueuse et fausse. Ses correspondants du moins, dont les lettres ne seront lues que de lui, pourront quelquefois écrire d'une manière simple et naturelle; et lui-même, pour les mettre à leur aise, sans doute, leur écrira : « Je ne vous demande votre style des « bonnes fêtes; je me contente de celui de tous les « jours. » Mais son style, à lui, devra toujours être endimanché.

Pouvait-il en être autrement? Balzac sait d'avance qu'il n'est pas de lettre émanée de lui, qui ne doive, tôt ou tard, être mise sous les yeux du public. Si intimes que puissent être les confidences qu'il dépose sur le papier, si minimes que soient les détails dans lesquels les nécessités de sa vie privée le condamnent à entrer, il sait qu'entre lui et la personne à laquelle il s'adresse, il y a un tiers qui écoute pour admirer et pour applaudir; et ce tiers n'est rien moins que la France, qui ne lui permettra pas de dire *Bonsoir* ou *Je vous salue*, comme le dit tout le monde. Que voulez-vous? La gloire aussi doit avoir ses petites misères.

Cette espèce de gageure, que Balzac semble avoir faite, de traiter noblement les sujets les plus vulgaires

n'est pas toujours chose facile, on peut le croire. Il reçoit, par exemple, de M. de Morin, conseiller du roi en la chambre de l'Edit de Guyenne, un présent qui lui fait un grand plaisir. Vite une lettre de remerciment! Mais comment apprendre *à l'univers*, sans déroger à sa dignité, et sans compromettre sa réputation d'écrivain éloquent, que ce présent consiste en une pièce de vin muscat? Le cas est embarrassant.

« Je ne voudrois point, dit-il, passer pour un ingrat; « mais je ne voudrois point moi-même me déclarer un « homme de débauche. Que faut-il donc que je fasse « en cette occasion? Je n'ose nommer en public (en « public remarquez-le bien) le présent que j'ai reçu « de vous..... Pour sortir de cet embarras, il faut « chercher quelque expédient de rhétorique, et « déguiser la chose oratoirement, ou poétiquement, « comme il vous plaira, sans employer le terme scan- « daleux de muscat. Je dirai, si vous le trouvez bon, « que c'est un présent digne d'être offert au duc de « Saxe; que c'est le souverain remède de la tristesse « et des mauvaises pensées; que c'est le véritable « népenthe chanté par Homère; que c'est un fard et « une peintnre admirable »; et l'amplification continue ainsi pendant six pages.

Mme. Dubourdet lui envoie des sachets parfumés : « Qu'on cherche » (lui écrit-il pour la payer, en beaux termes, de ses délicates attentions) « qu'on « cherche tant qu'on voudra, il ne se trouvera point « de douceur qui approche de celle que vous inspirez « dans vos sachets. Les plus fines essences de Rome « sont de la lie et sentent la terre en comparaison; les

« parfums d'Espagne sont épicés et blessent plutôt
« qu'ils ne chatouillent. Ceux-ci, tout purs et tout
« innocents, pénètrent sans violence jusqu'à la plus
« haute partie de l'homme; ils vont réjouir l'esprit
« après avoir flatté le cerveau et fortifié le cœur.
« On pourroit les nommer un chef-d'œuvre de délica-
« tesse et de médecine tout ensemble. Je pourrois
« dire que, de votre grâce, il ne reste rien à décou-
« vrir dans l'honnête et savante volupté. Je pourrois
« dire encore, Madame, que si vous étiez reine de
« l'Arabie-Heureuse ou des Iles Fortunées, vous n'auriez
« pas pu me faire un présent qui fût plus digne de
« ces deux beaux royaumes. Je pourrois dire....... »

Nous concevons sans peine tout ce que pourrait dire l'auteur, et ce qu'il dit réellement, en demandant à sa vive et féconde imagination les détails que développe une rhétorique qui n'a jamais mieux mérité d'être définie : « l'art d'agrandir les plus petites choses ».

Mme. de Villesains, Mme. de Rambouillet, son ami Costar recevront, avec une infinité de variantes, des remercîments analogues pour les présents du même genre qu'on lui fait avec bien du plaisir, car on sait que l'on obtiendra, en flattant ainsi son innocente passion pour les odeurs fines et recherchées, une de ces belles lettres à montrer et à imprimer, qu'il écrit si bien. Je doute, pour ajouter un autre exemple à ceux que j'ai donnés et qui abondent dans sa correspondance, qu'un de nos contemporains, si passionné qu'il fût pour le beau style, écrivît au maire de son village une lettre comme celle que Balzac

adresse au sien, pour obtenir la réparation d'un chemin vicinal.

« A l'entrée du faubourg Loumeau, il y a un chemin « dont on ne peut se plaindre en termes vulgaires « (Balzac s'en garderait bien!), il est plus difficile et « plus dangereux qu'un labyrinthe. Il apprendroit à « jurer à un homme qui ne sauroit dire que *certes!* Il « changeroit en bile toute la douceur d'un Père de « l'Oratoire, etc. »

Il demande à M. de Priézac sa protection pour une demoiselle, engagée dans un procès fâcheux. Voici comment il cherchera à prévenir l'esprit du magistrat contre la partie adverse :

« Elle est tourmentée par le plus fameux chicaneur « de notre province, et je ne pense pas que la Nor- « mandie en ait jamais porté un si redoutable; son « seul nom fait trembler les veuves et met en fuite les « orphelins. Il n'y a pièce de pré ni de vigne à trois « lieues de lui, qui soit assurée à celui qui la possède. « Il pense faire grâce aux enfants, quand il se con- « tente de vouloir partager avec eux la succession de « leur père. Il habite les parquets et les autres lieux « destinés à la justice de la discorde. C'est Attila en « petit, c'est le fléau de Dieu dans le voisinage; et la « plus cruelle persécution qu'ait soufferte le monde, « et que raconte l'histoire, est venue peut-être d'un « moindre principe de tyrannie. »

Balzac a raison de dire à Mme. de Rambouillet : « En vérité, je n'ai jamais eu tant besoin de cette « officieuse figure qui aide les bonnes intentions, « qui acquitte les dettes de pauvres, qui, non-seu-

« lement égale les choses aux paroles, mais qui sait « les agrandir jusqu'à l'infini. Vous la connaissez, « Madame, sous le nom d'*hyperbole*. »

Mais quelle triste chose qu'une pareille escrime! que de soins inutiles! que de travail perdu! quel malheureux usage des plus rares facultés de l'esprit et des ressources brillantes d'une érudition vaste et étendue! Balzac a adressé à Chappelain une dissertation dont le sujet est : « Qu'il est bien difficile d'écrire beaucoup et de bien écrire. » C'était cependant à remplir cette tâche difficile qu'il s'était condamné. Il avoue qu'une petite lettre lui coûtait plus qu'un gros volume, à Saumaise, qu'il appelait un dévoreur de livres. « Oh! bienheureux écrivains, s'écrie-t-il quelque « part, M. de Saumaise en latin, et M. de Scudéry en « français! j'admire votre facilité et j'admire votre « abondance! vous pouvez écrire plus de Calepins que « moi d'almanachs! »

On croit entendre Boileau, employant précisément le même tour de phrase pour exprimer son ironique admiration pour le bienheureux Scudéry et sa fertile veine!

Rien ne peut mieux caractériser l'importance qu'il attache à ces lettres, et qu'il apporte à leur composition, que ce passage d'une lettre à Costar (1644) :

« Je n'entreprends pas de vous remercier à la hâte « des beaux présents que vous m'avez faits. Il faut que « je me prépare pour cela un mois tout entier. Je veux « consulter toutes mes muses; je veux visiter tous mes « lieux communs. J'ai envie même de me purger tout « exprès et de me faire tirer du sang, afin d'avoir

« l'esprit plus net et les fonctions plus libres et plus
« aisées. »

On ne peut remplir plus consciencieusement sa tâche. Aussi rien n'est plus plaisant quelquefois que cette préoccupation de l'auteur pour l'effet qu'il doit produire, même dans les circonstances où l'on pourrait supposer que l'écrivain devrait s'oublier.

Il vient, par exemple, d'énumérer d'un ton tout-à-fait mélancolique les ennuis et les incommodités dont l'accable sa chétive santé. Tout à coup il s'interrompt pour dire à son ami : « Que vous semble, Monsieur,
« des bons intervalles de ce malade ? Trouvez-vous
« qu'il y ait du déchet en sa manière d'écrire, après
« tant d'esprits échappés, tant de chaleur consumée,
« tant de feu éteint par la perte d'une si grande quan-
« tité de sang ? »

Dans une autre occasion, il écrit une lettre de condoléance, où il emploie toutes les ressources de sa sensibilité pour consoler un père de la mort de son fils. Est-il parvenu à sécher quelques larmes, à raffermir le cœur de l'ami dont il entreprend de soulager la douleur ? Ce n'est pas ce qui le préoccupe le plus, vraiment ! le résultat le plus important pour lui de cette épître consolatoire, c'est « qu'on a goûté à Paris
« sa nouvelle façon de consoler et la méthode dont il
« se sert pour traiter les malades illustres, et consoler
« la douleur en la chatouillant. Bien que la pièce ait
« eu le succès que je pouvois désirer, ajoute-t-il, et
« qu'elle passe pour originale après tant de consolations
« qui ont été faites dans le monde, depuis que l'on
« meurt et que l'on est affligé, vous en jugerez, s'il
« vous plait. »

On le voit : tout est pour Balzac affaire de style et de forme. Il n'écrit pas pour consoler, mais il console pour avoir l'occasion d'écrire ; et comme l'essentiel est qu'il soutienne sa réputation de grand écrivain, il prend son temps : ni soin, ni travail ne lui coûtent. Il est prosateur précisément aux mêmes conditions qui font de Malherbe un grand poëte, qui emploie trois ans à composer une ode au président de Verdun, pour le consoler de la mort de sa femme. L'ode est excellente sans doute, et fait honneur au talent poétique du consolateur ; mais lorsqu'elle arrive à son adresse, le président a eu le temps de faire son deuil de sa première femme et d'en épouser une seconde.

Les Lettres de Balzac devaient, après tout, éprouver le même sort que celles de Voiture, dont on prétend qu'il fut jaloux et avec lequel il a été si souvent comparé. Tous deux étaient arrivés par des voies différentes à surprendre l'admiration de leurs contemporains, celui-ci en cherchant avec soin ce qui, dans les sujets les plus graves, pouvait offrir le mot pour rire ; celui-là en s'étudiant à revêtir de formes majestueuses les sujets les moins relevés. Voiture voulait être toujours plaisant ; Balzac toujours sublime. Le bon goût conseille de n'être l'un et l'autre qu'à propos. Mais combien Balzac me semble supérieur à Voiture ! Défaut pour défaut, l'emphase vaut encore mieux que la trivialité.

On connaît le genre d'esprit de Voiture et la nature de ses plaisanteries. « Il court de mauvais bruits sur le soleil », dit-il après une certaine découverte astronomique. « Je crois que vous prendriez la lune avec « les dents » écrit-il au prince de Condé, après la prise de Dunkerque. Il fait suer à grosses gouttes les

baleines de la mer du Nord, à l'approche du grand capitaine; il écrit trois pages de quolibets sur le mot *car*. Il adopte sans scrupule les plus vulgaires et les plus mauvais jeux de mots. On ne pourrait peut-être trouver qu'un seul exemple de ce genre d'esprit, si esprit il y a, dans la volumineuse correspondance de Balzac ; et encore, comme dirait Mme. de Sévigné, cet exemple n'est-il pas juste, puisque Balzac met sur le compte d'un ami, et même d'un ami de Poitou, je crois, la plaisanterie dont il n'a que le tort de se faire l'éditeur responsable (1).

D'ailleurs, j'ai hâte de le dire, les Lettres de Balzac, d'après lesquelles les hommes de son temps l'ont jugé, et sur lesquelles aussi il a été depuis apprécié avec une rigoureuse sévérité, ne constituent qu'une partie de ses œuvres. Elles ne donneraient qu'une idée fort imparfaite de son style et de ses doctrines littéraires. Ce n'est pas là qu'il faut chercher l'écrivain et le critique. Serait-il juste d'apprécier la pureté de son goût d'après les compliments qu'il adresse aux auteurs qui lui envoient leurs ouvrages? Il paie en fausse monnaie les lettres de change que la vanité de ses correspondants, Scudéry, Costar, Godeau, Gomberville (j'en passe et de plus mauvais) tirent sur lui, en flattant son amour-propre. Mais voici ce qu'il pense lui-même des personnages qui prennent ses éloges pour de l'argent comptant :

« Il y a des gens qui prennent les civilités pour des

(1) C'est un passage, dans lequel il se moque de la *pas-latinité* d'un gentilhomme ignorant, en vertu de laquelle celui-ci pourrait faire valoir ses droits sur le Palatinat!

« actes passés devant notaire, et qui prétendent qu'on « leur garantisse jusqu'aux souhaits qu'on fait pour « eux. »

« C'est rendre justice aux compliments de ne pas « les lire quant on les reçoit, puisqu'on n'y songe « pas quand on les écrit. »

« A quoi bon, » écrit-il à M. de La Nauve, « des « compliments si étudiés et une si grande profusion de « belles paroles? Il ne vous en faudroit pas davantage « pour tromper une maîtresse défiante, ou un ennemi « crédule. Il paroît bien que vous avez respiré l'air « de Florence; que vous vous êtes coloré au soleil de « Rome; que vous venez nouvellement du pays natal « de la rhétorique. »

Nous voilà bien avertis: les compliments que Balzac adresse aux auteurs, aussi bien que ceux qui lui sont adressés, ne sont qu'un commerce d'amplifications de rhétorique, dont la forme a beaucoup plus d'importance que le fond. Les éloges qu'il prodigue, trouveront leur correctif dans leur exagération même, et plus d'une fois l'habile rhéteur trouvera le moyen de cacher, sous une perpétuelle admiration, une perpétuelle ironie.

Gombault lui a communiqué des dialogues, composés par je ne sais quel écrivain parfaitement oublié aujourd'hui. « De semblables dialogues, lui répond « Balzac, me dégoûteroient de ceux de Platon. Ce « petit livre, puisque vous en voulez savoir mon avis, « est une bibliothèque en abrégé; c'est un magasin « dans un paquet; c'est une boutique de Dédale, où « tous les outils se remuent d'eux-mêmes et où toutes « les matières sont animées. »

M. Maury, docteur en théologie, est un infatigable traducteur, soit en vers, soit en prose poétique. Voici en quels termes Balzac le complimente sur sa facilité plus qu'Ovidienne :

« Je crois qu'il ne tiendra qu'à vous que vous ne « rimiez généralement tout ce qui est écrit dans le « monde ; que vous ne mettiez en musique toutes les « sciences ; qu'on ne chante à l'avenir, de votre façon, « la philosophie et la théologie, la jurisprudence et « la médecine. Il n'est point d'auteur si ferme et si « opiniâtre en sa posture, qui ne change entre vos « mains ; si sérieux et si triste que vous ne fassiez dan- « ser autant de fois que vous le voudrez. Il n'est point « de mortel imprimé, à qui vous n'appreniez tout d'un « coup la langue des Dieux par une subite paraphrase. »

Godeau, en lui envoyant quelques-unes de ses productions poétiques, le prie de lui dire franchement son avis sur la valeur de ses ouvrages. Balzac, qui sait son monde, et qui n'ignore point que les poëtes sont rarement sincères, quand ils demandent des critiques, répond en ces termes à Monseigneur l'Évêque de Grasse :

« Cherchez un autre que moi qui fasse ce que vous « lui ordonnez. Vous me demandez une chose qui n'est « pas en ma puissance, et vos ouvrages étant mes « amours, comment voulez-vous que je les regarde « avec des yeux d'ennemi ? Il faudrait, pour cela, être « aussi barbare que les anciens Goths, qui faisaient « la guerre à toutes les belles choses ; ou d'aussi mau- « vaise humeur que ce moderne Italien qui n'a com- « menté Aristote que pour le reprendre. Je ne suis ni

et dont ne manquera pas de sourire le public, qui ne se méprendra nullement sur l'intention secrète du célèbre épistolier. « Votre *Arminius*, écrit-il à « Scudéri, n'est pas seulement votre chef-d'œuvre, « mais il est aussi le chef-d'œuvre de l'art; il fera « honneur à vos Muses, et donnera de la jalousie à « leurs voisines. J'ajoute encore que c'est un enfant « qui marque le lieu d'où il est venu, et se sent du « *courage de son père.* »

Soyons bien certains que Balzac ne croit pas plus à la sublimité du génie de l'auteur d'*Arminius* qu'à la grandeur de courage, *dont il fait profession.*

Ironiques ou sincères, les éloges pompeux dont l'infatigable panégyriste comble ses correspondants, ont pour résultat nécessaire, par suite de la réciprocité qu'ils appellent, la satisfaction de l'excessive vanité du grand écrivain. Pour apprécier la haute idée qu'il se fait de son importance, nous n'avons besoin ni des médisances de Tallemant des Réaux, ni des plaisanteries de Beautru, ni des récriminations amères du poëte Théophile. Il est évident que Balzac serait beaucoup moins prodigue de compliments, s'il n'en était avide pour lui-même. Il n'ignore pas que l'on critique assez aigrement ce profond respect qu'il semble professer pour sa personne; mais il songe trop souvent à s'en justifier, pour qu'on puisse croire qu'il n'ait pas besoin de justification; et c'est précisément au milieu des formules étudiées, par lesquelles sa feinte humilité cherche à atténuer la valeur et la portée de son talent, que nous pouvons saisir et prendre, pour ainsi dire, sur le fait toute l'anxiété qu'il éprouve,

lorsqu'il craint de ne le pas voir estimé tout-à-fait ce qu'il vaut. A quoi se réduit, si l'on en croit sa modestie, ce mérite qui lui a suscité tant d'ennemis, et valu ces critiques passionnées, qu'il rappellerait avec moins de complaisance, s'il n'en était au fond plus fier qu'il ne veut en paraître irrité? « Il se réduit à savoir un certain « petit art d'arranger des mots ensemble, et de les « mettre en leur juste place; à connaître l'usage des « particules, dont parle si souvent le cher Monsieur de « Vaugelas; à ne pas user du prétérit quand il faut se « servir du participe, et ainsi de suite... Ce sont « bagatelles et jeux que tout cela. *Il a trouvé ce que « d'autres cherchoient*, et il a osé le dire! Mais quoi! « un homme ne peut-il pas dire sans orgueil : je sais « jouer au piquet, au trictrac; je donne de l'avantage « aux échecs à celui-là; j'ai gagné celui-ci à la « paume? Il me semble que de parler de la sorte n'est « pas une grande vanité. »

Oh! non sans doute; et nous accorderons volontiers à Balzac qu'il y a loin de ce ton simple et modeste à l'intrépidité de bonne opinion qu'ont professée quelques-uns des hommes dont il oppose les orgueilleuses prétentions à la réserve de son langage.

Il n'élève pas des perroquets instruits à dire : *Psaphon est un Dieu!* A l'exemple de Ménécrate-Jupiter, il ne prend pas le nom de Balzac-Cicéron; il n'a pas, comme le poëte Névius, composé son épitaphe en termes magnifiques; il ne se prodigue pas les éloges que s'adresse Jules César Scaliger; enfin son amour-propre n'a pas l'insolence de celui qu'étale maître Charles Dumoulin, écrivant en tête de ses consultations,

« Moi qui ne cède à personne, et à qui personne ne « peut rien apprendre. » *Ego qui nemini cedo et qui a nemine doceri possum.* Mais qu'importent les formules? Personne n'ignore que, tout en se faisant si petit et si modeste, Balzac serait au désespoir qu'on le prît au mot; et la preuve, qu'il attache plus de prix qu'il ne veut bien le dire ici à cet art, qu'il exalte ailleurs, en termes si magnifiques et si splendides, c'est la petite malice qui termine le passage même où il semble en faire si bon marché ; « s'il fasche à « quelques-uns qu'il ait dit *qu'il a trouvé ce que quel-* « *ques-uns cherchoient*, il consent de bon cœur que ce « malheureux mot soit effacé de son livre et qu'on « mette en sa place, *qu'il cherche ce qu'ils ont trouvé.* »

On n'est jamais insensible aux éloges lorsque l'on est si vivement impressionné par les critiques; et Balzac, dans sa jeunesse surtout, et dans le premier enivrement de sa gloire, n'avait-il pas donné des preuves de son extrême irritabilité sur ce point?

Il avait essayé plus tard de justifier la vivacité de son mécontentement par la violence des attaques dont il avait été l'objet. Et franchement nous le trouvons jusqu'à un certain point excusable.

Il a osé écrire que les moines (ou plutôt *quelques moines*, car on le calomniait pour le mieux combattre, en donnant à sa pensée une extension qu'elle n'avait pas) que quelques moines sont dans le cloître ce que les rats étaient dans l'Arche. Là-dessus grande rumeur. Un jeune Feuillant, nommé Dom André, de St.-Denis, publie contre lui un petit écrit, dans lequel il cherche à démontrer que toute son érudition n'est

qu'empruntée, et qu'il ne doit l'éclat de ses compositions qu'aux grands écrivains anciens et modernes qu'il a indignement copiés (1).

Cette première attaque est bientôt suivie d'une autre plus redoutable. Deux gros volumes sont publiés, contre lui, par le Général même de l'ordre des Feuillants, le R. P. Goulu (quel nom pour un critique! et quelle bonne fortune pour Voltaire, s'il en eût rencontré un pareil, sur son chemin, lui qui admirait si bien comment un inquisiteur avait pu s'appeler Grillandus). Ce fougueux adversaire, qui cache à demi son nom sous celui de Phyllarque (prince des Feuilles), soutient que Balzac n'est rien moins qu'un plagiaire, un ignorant, un épicurien, un profane, un infâme, un Néron, un Sardanapale et un athée!

Voilà de bien gros mots pour une petite phrase bien innocente!

Les amis de Balzac prennent sa défense: la guerre est au camp des savants. Le Prieur Ogier publie, contre André de St.-Denis, une *Apologie*, dans laquelle il décerne à Balzac les plus emphatiques éloges. Balzac en est si content qu'il la publierait volontiers sous son propre nom, si Ogier voulait y consentir. Dans l'entraînement de la lutte, il frappe d'un coup de houssine un avocat d'Angoulême, qui a parlé avec irrévérence de sa personne; il est même accusé, à tort sans doute, d'avoir voulu faire bâtonner, par un gentilhomme de ses amis, Moulin Robert, un autre avocat

(1) Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du temps présent.

de Saintes, nommé Javerzac, qui, se jetant entre les deux combattants, avait eu l'audace de se prononcer à la fois contre Balzac et contre le P. Goulu (1). Tout se réunit pour élever cette querelle littéraire à des proportions propres à donner à Balzac une idée exagérée de son importance. Elle partage les esprits; elle retentit jusque dans les cours du Nord. Le roi de Danemarck se fait présenter les pièces du procès et, toutes les parties entendues, se déclare en faveur de Balzac.

Le temps et la réflexion tempérèrent cette première ardeur. La polémique ne convenait ni à ses goûts, ni à la nature de son esprit. Il comprit que, dans l'intérêt de sa gloire et de son repos, il valait mieux désarmer l'envie par la dignité du silence, que de lui fournir de nouvelles armes par la ridicule indiscrétion des apologies.

J'ai fait connaître les raisons qui l'engagèrent, de bonne heure, à se dérober au tumulte, aux fatigues et aux déceptions du monde, pour chercher la paix et le bonheur dans sa terre de Balzac. Faut-il expliquer autrement cette retraite volontaire, et en trouver la cause réelle dans les mécomptes de l'ambition et de l'orgueil humilié? Si l'on voulait s'en rapporter à des écrivains peu favorables à Balzac, son amour prétendu pour le calme de la vie des champs ne serait qu'une longue comédie, qu'il a jouée habilement jusqu'à sa mort, pour continuer à attirer sur lui, par la singularité du fait, l'attention de ses contemporains. Il avait ainsi caché son impuissance sous

(1) Voir Goujet, t. XVII, p. 23.

le masque de la sagesse, après avoir échoué dans les actives démarches qu'il avait faites dans le but d'obtenir un évêché, ou pour le moins, quelque riche pension, il se serait hypocritement enveloppé du manteau de la philosophie, afin de paraître dédaigner stoïquement les faveurs et les distinctions qu'il n'aurait pu obtenir malgré l'insistance de ses lâches flatteries.

Nous avons relevé, dans ses lettres, les traits propres à faire ressortir quelques-uns de ses défauts; pourquoi ne continuerions-nous pas à chercher encore dans ses œuvres, plutôt que dans les assertions de ses ennemis, les témoignages propres à mettre en relief quelques-unes de ses bonnes qualités?

Or, ses correspondances et tous les écrits qu'il a composés dans sa retraite, ont un accent de sincérité et de franchise qu'il est impossible de méconnaître sans injustice. Le calme d'une vie solitaire, partagée entre des études sérieuses et des actes de bienfaisance, n'offre-t-il pas un attrait assez réel, pour que l'on puisse s'y plaire? Et ne suffit-il pas qu'on se soit un jour approché de cette sphère tumultueuse, où s'agitent les intrigues de l'ambition et de l'intérêt personnel, pour qu'on lui préfère le bonheur de la vie des champs?

Balzac en décrit avec amour et en rappelle, avec une sensibilité qui ne peut être affectée, les avantages et les charmes. Le riant aspect de la campagne en un jour de printemps, la beauté mystérieuse des nuits, la touchante splendeur d'un soleil d'automne, sont pour lui l'objet d'une admiration profonde; et les riches couleurs de sa palette lui permettent d'en donner plus d'une séduisante peinture.

« Je ne manquois jamais, dit-il, dans l'Avant-propos « de son livre *du Prince*, d'aller chaque soir au milieu « de la prairie. J'avois le plaisir de regarder au fond « de l'eau les choses qui se passoient dans l'air, et de « voir nager tout ce qui voloit. J'attendois le coucher « du soleil, et je considérois à mon aise cette riche « effusion de couleurs qu'il verse en se retirant, et « dans laquelle il semble qu'il tempère ses rayons « pour les rendre supportables, et qu'il adoucit sa « lumière pour épargner notre vue. »

« N'ayant à jouir, dit-il plus loin, que fort peu de « temps du contentement que je recevois à aller « l'admirer tous les soirs, et à regarder les précieuses « traces qu'il laisse dans le ciel quand il se couche, « et les diverses couleurs qui se forment de la dissolution « de ses rayons, il n'y avoit pas moyen de me ramener « au logis que la nuit ne fût venue et n'eût mis fin « à la magnificence du spectacle qui me retenoit « dehors. Parce qu'une saison si heureuse ne pouvoit « être longue, j'en voulois posséder tous les instants, « et j'étois si bon ménager des moindres parties de « sa durée, que j'aimois mieux prendre le serein que « de perdre les restes du jour : et ne plus ne moins « que nous redoublons nos caresses aux personnes « que nous aimons quand nous nous en devons bientôt « séparer, et que les vieillards désirent plus ardem- « ment la vie à laquelle ils n'ont quasi plus de part ; « ainsi j'avois de violentes passions pour un bien qui « s'enfuyoit de moi, et que le voisinage de l'hiver me- « naçoit à toute heure de me ravir. »

On ne décrit pas ainsi ce qu'on n'aime pas réelle-

ment ; mais ce qu'il exprime surtout avec une éloquence qui prend sa source dans le cœur, c'est la satisfaction intérieure, c'est la sérénité pure et inaltérable que ressent l'homme assez sage pour ne chercher son bonheur qu'en lui-même, et assez dégagé des liens de l'ambition pour ne demander à la fortune d'autre faveur que celle de pouvoir « se promener au soleil quand il fait froid et à l'ombre quand il fait chaud. » Il trouve de nobles paroles pour refuser les nombreuses offres de service que lui font ses amis placés aux avenues de la faveur, et pour désavouer les démarches faites en son nom pour mendier je ne sais quelles gratifications dont il repousse avec indignation l'injure.

« Ce n'est, dit-il, ni humilité chrétienne, ni orgueil « philosophique. C'est une mauvaise honte, une pa- « resse d'écolier, une infirmité de malade. » Il est si accoutumé à la chambre qu'il n'y a point de mitre pour laquelle il voulût changer son bonnet de nuit, qui est aussi le plus souvent son bonnet de jour. Il s'accommode bien mieux avec sa tranquille pauvreté qu'il ne ferait avec des richesses inquiètes.

Qu'il conserve loin du monde quelques restes de cet enivrement que dut lui donner l'éclat de sa renommée ; que ce malade, forcé si souvent de garder la chambre, soulève de temps en temps avec satisfaction sa tête de dessus son oreiller, pour écouter les bruits flatteurs qui se font encore autour de son nom, qui pourrait s'en étonner? qui pourrait songer à lui en faire un crime?

Ce qu'il y a de certain, c'est que les ouvrages nom-

breux qu'il compose ainsi, dans le calme de la solitude, ne présentent plus la moindre trace de cette irritabilité et de cette intolérance, qu'il avait manifestées pendant les premières ardeurs de sa pétulante polémique. Ce n'est qu'après un intervalle de 17 années, qu'il rappelle, soit à son ami Maynard, soit à M. de Montausier, soit à Chapelain, les grandes querelles qui ont signalé son entrée dans la carrière des lettres. Il revient sur ces souvenirs de jeunesse avec un esprit dégagé de toute espèce de préoccupation d'amour-propre; il s'exprime sur le compte de ses adversaires, qu'il ne nomme même pas, avec un ton plein de réserve et de modération; il prouve ainsi que, si son âme n'est pas tout-à-fait dégagée de la faiblesse que l'on considère avec raison comme la dernière passion du sage, elle est du moins sans fiel et sans aigreur.

Il avait précédemment écrit au président Séguier qui voulait interdire la publication d'un ouvrage composé contre lui :

« Tant qu'il ne se présentera au sceau que de ces « gladiateurs de plume, ne soyez point avare des « grâces du prince, et relâchez un peu de votre « sévérité. Si la chose étoit nouvelle, il se peut que « je ne serois pas fâché de la suppression du premier « libelle qui me diroit des injures; mais, à cette heure, « qu'il y en a pour le moins une médiocre bibliothèque, « je suis bien aise qu'elle se grossisse, et prends plaisir « à faire un montjoie des pierres que l'envie m'a jetées « sans me faire de mal. »

Enfin ce qui, mieux que toutes les paroles, prouve que Balzac parvint de bonne heure à fermer son âme

à toutes les animosités qu'avaient pu produire en lui les offenses faites à son amour-propre d'auteur, c'est l'empressement qu'il mit à se reconcilier avec les ennemis qui l'avaient le plus maltraité, et contre lesquels il s'était montré lui-même un peu trop irascible. D. André devint son ami; et l'on ne peut lire sans une vive émotion les détails de sa réconciliation avec ce même Javerzac, dont il avait voulu se faire justice par moyens fort peu littéraires.

Accusé d'insensibilité et de sécheresse de cœur, Balzac peut offrir pour réponse une multitude d'actions bienfaisantes. Ce n'est pas seulement dans le moment suprême où les sacrifices les plus grands ne coûtent rien à qui va tout perdre, qu'il donne les preuves de la bonté de son cœur, c'est par la pratique de celles des vertus qu'a le plus recommandées à l'humanité le divin fondateur du christianisme, la charité, que Balzac a surtout sanctifié sa vie. Vertu de parade! dit-on. Il ne pouvait être sensible, celui qui écrit froidement à un ami : « Depuis ma dernière lettre, j'ai perdu mon bonhomme de père. » On oublie, en le condamnant ainsi sur un mot, que sa correspondance renferme un grand nombre de lettres où Balzac parle avec une vive affection de ce digne vieillard qui, lui aussi, après avoir vécu quelques temps parmi les grands seigneurs, avait senti de bonne heure le néant de l'ambition, et avait appris à son fils, par son exemple, tout ce que l'on gagne à vivre heureux et caché. Qu'on relise les lettres adressées par Balzac à sa nièce (Mme. de Campagnole), et les sages préceptes qu'il lui donne avec une onction qui plus d'une fois

rappelle la grâce touchante de l'auteur du *Traité de l'éducation des filles*, et l'on verra si l'âme de Balzac était aussi étrangère qu'on l'a prétendu aux sentiments tendres et affectueux.

Il y a, je l'avouerai, contre le célèbre écrivain un témoignage accablant : c'est la lettre fameuse du poëte Théophile qui, accusé, proscrit et jeté dans les fers, se plaint avec une indignation éloquente, à Balzac lui-même, de la lâcheté qu'il montra en unissant sa voix à celle de ses persécuteurs. Lorsque, à l'époque où les deux amis voyageaient en Hollande, Théophile, ainsi qu'il le rappelle avec une juste amertume, tirait l'épée pour défendre le compagnon de ses joyeuses orgies, menacé du bâton, pouvait-il prévoir qu'un jour il ne recevrait, pour prix de ce service, que des témoignages de la plus noire ingratitude?

Certes je partagerai toute l'indignation que Théophile exprime avec tant d'énergie, et je donnerai raison aux critiques qui ont flétri cette bassesse d'âme qui flatte le pouvoir et courbe la tête devant la force, au lieu d'élever courageusement la voix en faveur d'un ami frappé de disgrâce. Je voudrais que cet épisode fût effacé de la vie de Balzac. Ses invectives contre Théophile sur le point d'être brûlé en effigie, c'est *la Guerre de Genève* lancée par Voltaire contre Rousseau malheureux et banni. Mais je rappellerai que Balzac n'avait que dix-huit ans au moment où il fit, en compagnie de Théophile, ce fameux voyage de Hollande, dont celui-ci n'a gardé qu'un trop fidèle souvenir, et dans lequel Balzac n'avait pas joué le plus beau rôle : les lecteurs impartiaux remarqueront de plus que les

lettres dont se plaint Théophile ont été écrites lorsque Balzac était encore emporté dans le tourbillon du monde, et antérieurement à l'époque où la raison et l'expérience firent de lui un tout autre homme. Puisque nous avons distingué deux parties bien différentes dans sa vie, n'est-il pas juste que nous le fassions jouir du bénéfice de cette distinction?

Sa retraite, en retrempant son âme et en l'arrachant aux misérables petites inquiétudes de la vanité, avait aussi épuré et fortifié son talent d'écrivain. Ses premiers écrits, travaillés avec plus d'art, avaient excité un enthousiasme que ne produisirent plus d'autres œuvres, fruit de la méditation et de la maturité, bien qu'elles attestassent un goût plus sûr, et qu'elles fussent empreintes d'une éloquence plus persuasive parce qu'elle était plus naturelle (1).

Nous ne retrouvons ni dans les Dissertations, ni dans les Entretiens dont la critique littéraire est l'objet, l'auteur de tant d'épîtres fastueuses dans lesquelles les écrivains les plus médiocres, les versificateurs les plus méprisables étaient comparés aux

(1) Ces œuvres sont, indépendamment de ses lettres, distribuées en vingt-sept livres et ne remplissant pas moins d'un volume in-folio, comme je l'ai dit plus haut, *le Prince*, partagé en 32 chapitres; *Aristippe, ou de la Cour*, *le Socrate chrétien*, formant douze discours; vingt-cinq *Dissertations chrétiennes et morales;* quatorze *politiques;* vingt-huit *de critique littéraire*, dont plusieurs sont fort remarquables; un grand nombre de lettres latines; quatre livres de vers latins, composés par l'auteur exprès sans doute pour fermer la bouche aux ennemis qui l'accusaient de n'être pas savant, et justement vantés pour leur élégance et leur harmonie.

plus grands hommes de l'antiquité et des temps modernes, « depuis le règne d'Orphée jusqu'à celui de M. de Grasse. »

Balzac ne s'y épargne pas lui-même. Il fait son propre procès en caractérisant, avec un grand bonheur d'expression, la pompe vide de l'éloquence asiatique. « Rien, dit-il, n'est si voisin du haut style, que le galimatias. » Il semble qu'il ait en vue quelques-unes de ses lettres lorsqu'il dit : « Périclès n'étoit pas « toujours orateur : il ne tounoit pas devant le peuple « quand il n'étoit question que de nettoyer les rues de la « ville, ou de relever un pan de murailles qui étoit « tombé, ou de taxer la viande de boucherie. » Avait-il lui-même suivi le précepte qu'il donne ici, de proportionner son langage au sujet qu'on a à traiter? Il apprécie avec une justesse parfaite Cicéron et Demosthènes. Il préfère hautement la noble simplicité de Virgile à l'abondance d'Ovide et à l'emphase de Lucain, « qui font, dit-il, trop de bruit pour un malade. »

Il ne juge pas moins sainement les œuvres des écrivains modernes. On peut souscrire au jugement qu'il porte sur Montaigne et sur Ronsard. Seulement, s'il caractérise exactement la manière d'écrire du premier, marchant à l'aventure, ne sachant presque jamais, lorsqu'il commence un chapitre, par quelle série d'évolutions il le conduira jusqu'à la fin, il est bien loin d'avoir caractérisé suffisamment la riche et féconde imagination et la verve spirituelle de l'auteur des *Essais*. Il ne fait guère plus d'estime de l'emphase espagnole et de l'éloquence fardée du Père Narni, que des *concetti* du cavalier Marino.

Ses idées sur l'éloquence de la chaire et sur le style que doivent employer les ministres de l'Évangile, sont précisément celles qu'exposera, avec plus de précision sans doute, mais avec moins d'éclat, l'auteur des *Dialogues sur l'éloquence.* Il ne veut pas qu'un prédicateur compare les arguments dont il se sert, « *aux gonds sur lesquels roulent les globes des cieux, aux pilotis sur lesquels Dieu a bâti le monde.* » Il condamne sévèrement les faux ornements dont les paraphrastes surchargent la sublime simplicité des livres saints. « Ces ornements les déshonorent; ces faveurs les désobligent. Vous pensez les parer pour la cour et pour les jours de cérémonie, et vous les cachez, comme des mariées de village, sous vos affiquets et vos bijoux. Vous les accablez de vos richesses fausses ou véritables, et vous leur ôtez le cœur. »

Ses réflexions sur les œuvres appartenant à d'autres genres de littérature, se distinguent par le même esprit de sagesse et la même sagacité. Il veut que la comédie soit la représentation de la vie réelle; et il indique avec justesse le vice radical des pièces de son temps : « Nos comédies ne montrent, dit-il, que des hommes artificiels, des passions empruntées, des actions contraintes et un monde qui n'est pas le nôtre. » « Il faut, dit-il ailleurs avec la même raison, que l'instruction se fasse sentir dans la comédie ; mais il ne faut pas qu'on la voie. Qu'elle soit dans toutes les parties du poëme, mais qu'elle ne s'y montre pas; qu'elle ne dise pas elle-même : j'y suis. »

Une de ses meilleures dissertations est celle où il

soumet à une analyse minutieuse la tragédie d'Heinsius, *Herodes infanticida*, qui lui attira, pour prix de sa bienveillante modération, de la part du poëte hollandais, une épître injurieuse dont il eut la bonhomie de s'étonner.

Dans la fameuse querelle suscitée par le succès du *Cid*, il prend hautement parti contre la cabale des écrivains à gages, qui flattent par leurs invectives la basse jalousie d'un grand ministre. Il écrit ingénieusement à ce fougueux Scudéri, qui ne pardonne pas à Corneille un triomphe obtenu en dépit des règles d'Aristote : « Quand vos arguments seroient invincibles, « quand même votre adversaire y acquiesceroit, il auroit « de quoi se consoler glorieusement de la perte de son « procès, et vous pourroit dire que d'avoir satisfait « tout un royaume est quelque chose de plus grand « et de meilleur que d'avoir fait une pièce régulière. « S'il est vrai, ajoute-t-il, que la satisfaction des « spectateurs soit la fin que se proposent les spec- « tacles, ne seroit-il pas vrai de dire que l'auteur est « arrivé à son but, encore que ce ne soit pas par le « chemin d'Aristote ni par les adresses de la poétique ? « Mais vous dites qu'il a ébloui les yeux du monde, « et vous l'accusez de charme et d'enchantement. Je « connois beaucoup de gens qui feroient vanité d'une « telle accusation ; et vous me confesserez vous-même « que la magie seroit une chose excellente, si c'étoit « une chose permise. L'auteur du *Cid*, en vous avouant « qu'il a violé les règles de l'art, vous oblige de lui « avouer, à votre tour, qu'il a un secret qui a mieux « réussi que l'art lui-même ; et, ne vous niant pas qu'il

« a trompé toute la cour et tout le peuple, il ne vous « laisse rien à conclure de là, sinon qu'il est plus fin « que toute la cour et que tout le peuple, et que la « tromperie qui s'étend à un si grand nombre de per- « sonnes est moins une fraude qu'une conquête. »

Il n'est pas moins explicite sur le mérite de Malherbe, auquel en plusieurs rencontres il rend un éclatant hommage, et dont il se fait gloire d'être le disciple; ce qui ne l'empêche pas de reconnaître ce qu'il y eut d'un peu excessif dans le travail de minutieuse épuration que notre grand lyrique fit subir à la langue qu'il devait à la fois *dégasconner*, et débarrasser du *faste pédantesque* dont l'avaient surchargée les disciples de Ronsard. Ne faisons pas un trop grand crime à Balzac d'avoir, dans un des discours du *Socrate chrétien*, raillé celui qui s'appelait lui-même, lorsqu'il était en belle humeur, le grammairien en lunettes et en cheveux gris, de l'avoir blâmé de faire de si grandes différences entre *pas* et *point*, et d'avoir traité l'affaire des gérondifs et des participes comme si c'était celle de deux peuples voisins l'un de l'autre et jaloux de leurs frontières. « La mort l'attrapa, dit Balzac, sur « l'arrondissement d'une période; et l'an climatérique « l'avoit surpris délibérant si l'erreur et le doute « étoient masculins ou féminins. »

Bien que les œuvres de Balzac brillent plus spécialement par le style, et qu'elles se recommandent beaucoup moins à l'attention des lecteurs modernes par la hardiesse et l'originalité des pensées, nous enleverions à cette étude une grande partie de son intérêt, si nous refusions de l'interroger sur ses tendances po-

litiques et sur ses principes moraux et religieux. Après avoir admiré la beauté extérieure, la forme élégante et majestueuse d'une médaille, il est bon d'en examiner le poids, le titre et la valeur réelle.

Reconnaissons d'abord que le meilleur moyen de connaître avec quelque profondeur les secrets ressorts de la politique, l'esprit des cours, les menées de l'ambition, les intrigues des partis, n'est pas d'aller s'enfermer dans un château pour méditer paisiblement sur ces graves sujets. Quelques pages de La Bruyère, si bien placé pour tout voir et tout entendre, nous en apprennent plus sur les grands et sur la cour, que tout ce que renferment les sept discours d'Aristippe. Et l'on se tromperait étrangement si l'on s'attendait à trouver beaucoup de science pratique dans les trente-deux chapitres *du Prince*, qui n'a de commun que le titre, avec le célèbre ouvrage de Machiavel.

L'ouvrage, en effet, qui a pour titre *le Prince*, n'est qu'un long et fastueux panégyrique de Louis XIII. Il appartient à cette époque de la vie de Balzac, où il cherchait beaucoup moins, dans la composition d'un livre, l'occasion de développer des idées et d'établir une doctrine, que d'ouvrir à son magnifique talent d'écrivain une large carrière. Ce n'est d'un bout à l'autre qu'une brillante amplification de rhétorique. Ce n'est pas une œuvre sérieuse.

Dans une introduction que l'on prendrait volontiers pour la préface d'un roman, Balzac raconte comme quoi, se promenant sur les rives de la Charente, avec son Virgile à la main, il aperçut tout à coup quelque chose de jaune et de bleu qui se montrait parmi les

peupliers et faisait remuer les roseaux. Ce fantôme, qui surgit à ses yeux au moment même où il est encore tout plein du récit que le poëte vient de faire de l'apparition du Tibre à Enée, lui semble tout d'abord ne pouvoir être que le Dieu de la Charente. Mais en y regardant de plus près, il parvient à distinguer un homme blond, qui lui présente un bonnet de pluche bleue. C'est un mendiant qui passe par Angoulême, en revenant d'Alger où il a été long-temps prisonnier.

Balzac, comme on peut le croire, ne lui épargne pas les questions sur le Turc et sur le Maure, et il apprend... que, sur les dix mille prisonniers que gardent les pirates, il n'est question... que du récit des hauts-faits du Roi et de ce fameux siége de La Rochelle dont la prise récente a jeté un si vif éclat. Là-dessus Balzac s'écrie : « Puisque les esclaves d'Alger « deviennent soldats de Louis-le-Juste, et que ceux « qui ne participent point à ses prospérités prennent « part néanmoins à sa gloire, quelle apparence y a-« t-il que, vivant en une province dont il est plus par-« ticulièrement le libérateur que du reste de la France, « je regarde d'un esprit indifférent tant de biens qu'il « nous a faits, et que je jouisse en secret et sans rien « dire d'une lâche et stupide félicité ! »

En vertu d'un raisonnement aussi péremptoire, Balzac ne peut se dispenser d'obéir à l'impulsion de son cœur, et d'entreprendre de célébrer les vertus et les talents d'un si grand prince. Il n'a point, il est vrai, ainsi qu'il en fait modestement l'aveu, beaucoup de pratique des choses du monde. On ne lui a

point donné de mémoires, ni d'instructions pour suppléer à la connaissance qu'il n'a pas. « Tous les avan-
« tages qu'un autre pourroit avoir me manquent,
« dit-il ; j'avoue que je suis fort mal pourvu des qua-
« lités nécessaires pour soutenir la dignité du dessein
« que j'ai entrepris. Néanmoins, je me sens comme
« forcé de me produire en cette occasion. Je ne
« saurois m'empêcher de parler du Roi et de sa
« vertu ; de crier à tous les princes que c'est l'exem-
« ple qu'ils doivent suivre ; de demander à tous les
« peuples, à tous les âges, s'ils ont jamais rien vu
« de semblable. Un ermite veut dire son avis de ce
« qu'il y a de plus magnifique et de plus pompeux
« en la vie active. Je veux me jeter avec mon simple
« sens commun dans les plus grandes affaires de la
« chrétienté. Je veux traverser la mer avec une
« claie ! »

Balzac a certainement plus qu'aucun de ses lecteurs la conscience de la stérilité de son sujet, et de l'obligation où il se trouve d'avoir recours à toutes les ressources que peut lui fournir ce talent qui n'a jamais mieux mérité que dans cette occasion d'être défini : *L'art d'agrandir les petites choses.* Aussi faut-il prendre précisément le contre-pied de toutes les assertions qu'il met hardiment en avant, dans ce passage que je cite comme un remarquable exemple de tout le mal qu'il se donne lorsqu'il a besoin de se mentir à lui-même et de faire illusion à ses lecteurs :

« Je ne suis point en peine d'amplifier mon sujet :
« il est si diffus et si vaste que je n'en saurois tant
« employer qu'il n'en demeurera. J'en laisse beau-

« coup plus que je n'en prends, et je trouve beau-
« coup moins de paroles que de choses. Cette ren-
« contre me fait voir tout à la fois la stérilité de mon
« esprit, la pauvreté de notre langue et la foiblesse
« de la rhétorique. C'est une science qui m'a trompé
« et de qui j'eusse attendu de plus grands services.
« Ses plus vives couleurs sont trop sombres pour re-
« présenter une vie si éclatante que celle du Roi. Ses
« plus violentes figures ne peuvent suivre que len-
« tement et de loin les progrès d'un courage si actif.
« Tous les termes sont inférieurs à ses actions; et
« partant reconnaissons l'avantage qu'a notre ma-
« tière tant sur notre intelligence que sur notre art.
« On donne des enrichissements aux autres; mais il
« nous les faut prendre de celle-ci, et tâcher seu-
« lement de ne pas gâter ce qu'il n'est pas possible
« d'embellir. »

On pourrait détacher de cette œuvre déclamatoire quelques morceaux d'une assez grande étendue et qui gagneraient à être lus séparément: au deuxième chapitre, une éloquente énumération des conséquences de la prise de La Rochelle; au troisième, une peinture énergique des misères d'un chef de parti, et qui pourrait être appliquée à bien d'autres qu'au duc de Rohan; tout le septième, dans lequel il oppose la vraie et solide piété à la fausse dévotion, et où il peint à grands traits les funestes effets de la superstition ignorante et grossière. Il n'est pas moins hardi et moins éloquent dans le IXe, où il stigmatise la dévotion intéressée, et cette théologie facile et complaisante à laquelle Pascal fera plus tard une si rude guerre.

ARISTIPPE est un gentilhomme, catholique de religion, français de naissance et originaire d'Allemagne. En 1618, le landgrave de Hesse, se trouvant à Metz chez le duc d'Épernon, fut subitement atteint d'une accès de goutte. Aristippe fut chargé d'adoucir les douleurs qui retenaient le prince dans son lit, par le charme de sa conversation. Il fit, pendant sept jours de suite, des discours dont Balzac, qui les entendit, a reproduit la substance. « J'écrivois, dit-il, « les discours que j'avois ouïs l'après-dînée, et je me « déchargeois, sur le papier, d'un fardeau de perles « et de diamants, comme les appeloit le bon monsieur « de Coëffeteau, à qui je les communiquois tous les « matins. »

Balzac, pour donner plus de vraisemblance à sa petite histoire, nous apprend que, l'année même où eurent lieu ces conversations d'Aristippe, il put, par un effort de mémoire qui rappelle celui qui nous a procuré l'exorde du prédicateur Bridaine, retenir et écrire un sermon en deux heures.

Quel est le sujet principal des entretiens d'Aristippe, dont l'éditeur a fait hommage à la reine Christine dans un style digne des dédicaces des poëtes de l'Orient? C'est de faire connaître les qualités dont un ministre dirigeant doit être pourvu.

Un magnifique préambule, dans lequel Balzac expose que Dieu seul peut opérer sans instruments comme il agit sans travail, tandis que les hommes ne peuvent vivre ni bien vivre, ni être heureux les uns sans les autres, amène cette conclusion prévue : savoir que tout prince a besoin d'être secondé par un prin-

cipal ministre. Ce premier point établi, Balzac fait remarquer que si un homme était tout seul dans le ciel, et qu'il ne fût pas en son pouvoir d'en faire part à un autre, il s'ennuierait de sa propre félicité. Donc après le besoin de choisir son premier ministre, celui que doit le plus vivement ressentir un prince, c'est de rencontrer un favori. Cette double nécessité admise (et ce ne seront ni M. le cardinal de Richelieu, ni M. de Cinq-Mars qui en nieront la légitimité), restent à établir les conditions que devront remplir, les qualités dont devront être pourvus et le prince et les deux associés qu'il se donne. Or, Balzac, entrant résolument dans son sujet, cache sous d'adroites flatteries d'excellents conseils et des critiques judicieuses, rendues plus piquantes par une foule d'allusions dont il n'est pas difficile de faire l'application aux événements et aux hommes de son temps, et, qu'avec un peu de malice, nous pourrions, à notre tour, appliquer à plus d'une circonstance de l'histoire contemporaine.

« Le prince ne devra pas pousser incontinent dans « le conseil ceux qui lui auront été agréables dans la « conversation. Il fera différence entre les personnes « qui plaisent et celles qui sont utiles, entre les « récréations de son esprit et les nécessités de son « état. Il se voit en effet plus d'une fois des idoles, « même en pays de chrétienté. Il y a toujours eu « d'indignes heureux. Ce sont là les caprices de la « Fortune. » Balzac signale les maladresses fatales ou les dangereux caprices de ces favoris ignorants, qui courent risque, imprudents Phaétons, de brûler une partie du monde et de laisser geler l'autre; mais il

développe, en traits bien plus intéressants et avec une verve plus piquante, les inconvénients qui résultent du choix d'un mauvais ministre.

Il y en a qui pèchent par ignorance; il y en a qui pèchent par trop d'habileté. Il y a les spéculatifs dont les pensées ne passent jamais à l'acte; il y a les aventureux qui ne connaissent rien d'impossible; il y a les timides qui aiment mieux subir le changement que le faire, l'attendre que le prévenir; il y a les ministres affables qui promettent toujours avec la ferme intention de ne jamais tenir; il y a les ministres farouches dont la rudesse inflexible ne sait jamais se plier à aucune des exigences du monde. Cette énumération fournit à Balzac l'occasion de tracer, avec autant d'éclat que de finesse, des portraits dont il n'est pas difficile de trouver les originaux.

N'y a-t-il pas une grande vérité, dans le tableau que fait l'auteur, des perplexités où se trouve engagé l'homme qui, après avoir considéré comme chose facile le gouvernement de son pays, est forcé d'abandonner la sphère des théories pour descendre sur le terrain de la pratique?

« Il faut enfin quitter ces lieux enchantés et sortir « de ces espaces vagues, pour entrer dans le véritable « monde. Il faut mettre la main à l'œuvre, et agir après « avoir médité. C'est alors que les choses prennent « une nouvelle face, et qu'elles ne sont plus ni si « belles, ni si aisées. C'est alors que l'âme est dans « le travail et dans les tranchées de l'enfantement. « Ce n'est plus le marchand au port, qui trafique sur « sa carte, et se propose des gains sans danger et une

« navigation sans orage ; c'est un faiseur de vœux au « milieu de la tempête, qui se repent d'être parti du « logis, qui jette sa marchandise à la mer, qui « cherche une planche pour sauver sa vie ! »

N'est-il pas aussi tracé de main de maître ce portrait des ministres ignorants et brouillons, dont toutes les actions sont des contre-temps : « Au lieu de s'arrêter « à ce point de l'occasion, si recherché par les sages « et si nécessaire pour la perfection des affaires, ils « vont toujours devant ou après ; ou ils le passent, ou « ils n'y arrivent pas. Aujourd'hui ils déclarent la « guerre par colère ; demain ils demandent la paix « par lâcheté ; ils flattent les ennemis naturels de la « patrie, et offensent les anciens alliés de la couronne. « En Espagne, ils voudroient donner la liberté de con- « science ; en France, ils voudroient introduire l'in- « quisition. La frontière est nue et désarmée ; ils « fortifient le cœur de l'État ; il leur prend envie de « raser la citadelle d'Amiens et d'en bâtir une à Or- « léans. »

Je ne puis résister encore au plaisir de citer deux passages, qui nous introduisent dans un monde trop bien connu de ceux que leur mauvaise fortune a pu condamner à se morfondre, tristes solliciteurs, dans les antichambres des hauts fonctionnaires, préposés à la distribution des faveurs royales. Les uns promettent toujours. « Ils s'entretiennent avec « tout le monde par des réponses générales, et n'obli- « gent pas précisément. On ne part jamais mal satisfait « d'auprès d'eux. Ils ne bravent ni ne rebutent jamais « personne ; ils ne donnent que de belles paroles et de

« bonnes espérances à celui qui leur demande justice.
« Ils font des civilités et des compliments; ils présentent
« des roses et des violettes à qui a besoin de pain.
« Après vous avoir tenu un an en langueur, vous pro-
« mettant de jour à autre de vous donner contentement,
« à la fin quand vous les pressez de la conclusion,
« ils vous prient de leur dire ce que c'est; et vous font
« voir que, toutes les fois que vous leur avez parlé,
« ils n'ont pas eu dessein de vous écouter. »

D'autres ne font jamais meilleur visage, qu'à ceux qu'ils se proposent de frapper dans l'ombre.

« Il me souvient d'un des principaux ministres de la
« première cour de la chrétienté, qui étoit passé-
« maître en cette science. De si loin qu'il voyoit un
« homme à qui il venoit de rendre un mauvais office,
« il lui crioit à haute voix : *L'ho servita, signor*; et
« avec ces maximes de piperie, il a gouverné fort
« long-temps le monde. Il est parvenu à une extrême
« vieillesse, en ne refusant, en n'accordant rien; en ne
« disant ni oui ni non; en recevant les deux partis
« avec la même sérénité de visage. Qu'il meure donc,
« quand il lui plaira, ce Romain si peu digne de la vieille
« Rome, si éloigné de la candeur et de la sincérité
« de l'ancien Fabrice! On pourrait mettre sur son
« tombeau, avec vérité, qu'il a menti 70 ans, et
« que c'est la comédie qu'il a jouée toute sa vie. »
Tout l'ouvrage est rempli de traits d'une semblable énergie.

Maintenant si nous voulons savoir quelles sont au fond les doctrines politiques autour desquelles viennent se grouper toutes les considérations et tous les déve-

loppements dont se compose l'ouvrage, elles se réduiront à ceci : c'est que l'autorité des princes, reposant tout entière sur le droit divin, exige de la part des peuples une soumission absolue. Secondés par de grands ministres, ils ne relèvent que de Dieu, et les peuples qu'ils gouvernent ne doivent avoir d'autre souci que d'adresser à Dieu, comme le fait Balzac, de ferventes prières « pour qu'il accorde aux souverains cet esprit de commandement et de conduite qui leur est nécessaire pour gouverner, et qu'il leur donne assez d'intelligence pour se bien conseiller eux-mêmes ou pour bien choisir leurs conseillers. »

Cette entière soumission à l'autorité du prince, que rend plus profond le souvenir encore récent des discordes civiles et des agitations produites par les dernières convulsions de la féodalité expirante, résume donc la politique de Balzac, comme son humble obéissance aux décisions de l'Eglise, en tout ce qui touche la foi, résume ses opinions religieuses. Ce n'est pas dans les époques qui voient un pouvoir fort et tutélaire faire succéder le calme à la tempête, et les douceurs de la paix à la turbulence des luttes de partis, que l'on ressent le plus vivement l'amour de la liberté et le besoin de l'indépendance. Nous ne trouvons dans les nombreux ouvrages de Balzac aucune trace de cette hardiesse philosophique et de cette indépendance raisonneuse, qui caractérisent la plupart des écrivains du XVIe. siècle, et dont le retour ne deviendra possible que dans le siècle qui suivra le sien. Mais ils nous présenteront du moins des considérations morales de l'ordre le plus élevé, où se manifestent, de

la manière la plus éclatante, un profond respect pour la justice et un amour sincère de l'humanité.

La piété de Balzac est vive et profonde ; elle est en même temps élevée et intelligente. S'il considère comme un besoin autant que comme un devoir cette humilité chrétienne qui impose énergiquement silence au doute, exclut toute discussion et condamne toute interprétation arbitraire, il déploie dans ses dissertations théologiques une sagesse, une raison, une mesure qui n'ont certainement pas été assez remarquées.

Le *Socrate chrétien* porte en germe les deux chefs-d'œuvre de Bossuet : l'*Histoire universelle* et l'*Histoire des Variations*. Ce n'est pas une petite gloire. Ici, Balzac est plus à son aise. Il s'agit de ces grands et universels principes auxquels peuvent s'élever la méditation et le travail intérieur de la pensée. Il n'est plus question de cette science politique, dont les matériaux doivent être puisés dans l'étude des faits et dans la pratique des hommes. S'il est difficile à un solitaire de deviner les innombrables éléments qui entrent dans les conceptions d'un Richelieu ou d'un Mazarin, il lui est plus aisé de remonter par le raisonnement ou par le cœur jusqu'aux sources de la morale, jusqu'aux inspirations du sentiment religieux ; les grands mystères du christianisme soutiennent naturellement la pensée de l'écrivain, et se prêtent merveilleusement à la pompe et à la majesté de son langage. Combien de fois ne se prend-on pas à regretter, en parcourant les pages éloquentes de ce beau livre, que Balzac ait été si souvent obligé de suppléer ailleurs par l'emphase de

ses discours à la stérilité de son sujet, et de dissimuler le vide de la pensée sous l'ampleur de la période !

L'éloquence de la chaire, qui occupe dans la littérature du grand siècle une si brillante place, a-t-elle parlé plus dignement du Dieu fait homme ?

« Ne soyons pas honteux de notre culte : nous « adorons un enfant; mais cet enfant est plus ancien « que le temps. Il se trouva à la naissance des choses, « il eut part à la structure de l'univers. Cet enfant fit « taire les oracles avant qu'il commençât à parler; il « ferma la bouche aux démons, étant encore entre les « bras de sa mère ; son berceau a été fatal aux temples « et aux autels, a ébranlé les fondements de l'idolâtrie, « a renversé le trône du prince du monde. Cet homme « promis à la nature, demandé par les prophètes, « attendu des nations, cet homme enfin descendu du « ciel, a chassé, a exterminé les dieux de la terre. »

La lecture des Pères de l'Église a-t-elle inspiré aux apologistes de la religion chrétienne des considérations plus éloquentes que les suivantes sur le miracle de son établissement ?

« Il ne paroît rien ici de l'homme, rien qui porte sa « marque, et qui soit de sa façon. Je ne vois rien qui « ne me semble plus que naturel, dans la naissance et « dans le progrès de cette doctrine. Les ignorants l'ont « persuadée aux philosophes. De pauvres pêcheurs ont « été érigés en docteurs des rois et des nations, en « professeurs de la science du ciel. Ils ont pris dans « leurs filets les orateurs et les poëtes, les jurisconsultes et les mathématiciens.

« Cette république naissante s'est multipliée par la

« chasteté et par la mort; bien que ce soient deux choses
« stériles et contraires au dessein de multiplier. Ce
« peuple choisi s'est accru par les pertes et par les
« défaites; il a combattu, il a vaincu étant désarmé.
« Le monde en apparence avoit ruiné l'Église; mais
« elle l'a accablé sous ses ruines. La force des tyrans
« s'est rendue au courage des condamnés. La patience
« de nos pères a lassé toutes les mains, toutes les
« inventions de la cruauté. »

Est-ce Bossuet, est-ce Pascal qui ont caractérisé, avec une majesté si noble et si fière dans leur éloquente familiarité, le néant des projets de l'homme et l'action irrésistible de la Providence dans le gouvernement du monde et les révolutions des empires?

« Il n'y a rien que de divin dans les maladies qui
« travaillent les états. Ces dispositions et ces humeurs,
« cette fièvre chaude de rébellion, cette léthargie de
« servitude, viennent de plus haut qu'on ne s'imagine.
« Dieu est le poëte, et les hommes ne sont que les
« acteurs : ces grandes pièces qui se jouent sur la
« terre ont été composées dans le ciel, et c'est souvent
« un faquin qui doit en être l'Atrée ou l'Agamemnon.
« Quand la Providence a quelque dessein, il ne lui
« importe guère de quels instruments et de quels
« moyens elle se serve. Entre ses mains tout est foudre,
« tout est tempête, tout est déluge, tout est Alexandre,
« tout est César : elle peut faire par un enfant, par
« un nain, par un eunuque, ce qu'elle fait par les
« géants et par les héros, par les hommes extraor-
« dinaires.

« Dieu dit lui-même de ces gens-là qu'il les envoie

« en sa colère, et qu'ils sont les verges de sa fureur.
« Mais ne prenez pas ici l'un pour l'autre. Les verges
« ne piquent, ni ne mordent d'elles-mêmes; ne frappent,
« ni ne blessent toutes seules. C'est l'envoi, c'est la
« colère, c'est la fureur qui rendent les verges ter-
« ribles et redoutables. Cette main invisible, ce bras
« qui ne paroît pas, donnent les coups que le monde
« sent. Il y a bien je ne sais quelle hardiesse qui
« menace de la part de l'homme, mais la force qui
« accable est toute de Dieu. »

Puisée aux sources vivifiantes de cette foi sublime, la morale de Balzac ne peut être que noble et pure. Elle est répandue dans ses écrits en traits brillants et ingénieux, dont la réunion formerait un volume; et la lecture en serait certainement aussi utile qu'attrayante. Nous aurions ainsi un recueil de maximes qui, au mérite de la justesse, uniraient celui de l'expression la plus propre à les graver dans la mémoire. Nous ne craignons pas de soutenir que Balzac eût enlevé à Larochefoucauld la gloire d'avoir, selon l'expression de Voltaire, le premier, en Europe, depuis la renaissance des lettres, renfermé ses pensées dans un tour vif, précis et délicat, s'il eût eu l'idée de resserrer en un petit nombre de pages, et de produire, sous la forme d'aphorismes, les résultats de ses réflexions sur la société et de ses études du cœur humain. Plus intéressant et plus varié que l'auteur des *Maximes*, qui a cru trouver dans le vil égoïsme de quelques-uns de ses amis de la Fronde le trait essentiel et caractéristique de la nature humaine; plus orné et plus brillant que Vauvenargues, s'il n'eût égalé ni l'énergique pro-

fondeur de Pascal, ni l'ingénieuse subtilité de La Bruyère, il aurait peut-être ajouté un chef-d'œuvre au petit nombre des livres classiques, destinés à faire toujours partie de la bibliothèque de tout homme de goût. Vous en jugerez, Messieurs, par l'essai dont je crois devoir faire suivre les considérations que je viens d'avoir l'honneur de vous soumettre.

— Le peuple n'appelle bienfaits que ceux qu'il manie et qui tombent sous les sens. Il ne les mesure que par les succès qui sont en la puissance de la fortune. Les penseurs remontent plus haut : ils vont prendre les grâces dans l'intention, comme des actes purs et séparés de la matière, et ne remettent pas leur gratitude à l'événement, parce qu'ils la remettroient au hasard.

— Il y a une force supérieure contre laquelle nous sommes trop faibles, et des maux inévitables que nous rencontrons en les fuyant.

— Il y a certaines choses à qui le temps ne fait pas de mal; et ce qui doit être éternel est toujours nouveau.

— Le temps est le larron de ses propres biens : il ôte tout ce qu'il donne; il gâte les choses après les avoir mûries.

— Il n'y a point de faute plus dangereuse que quand on se sert de la raison même pour faillir.

— Quoi qu'on dise, il est certain que la constance des hommes n'est qu'un jeu et une leçon : c'est une constance de comédie et de livre, qui se présente et qui se lit, mais qui n'a rien de vrai ni de naturel.

— La douleur mène tous les jours en triomphe la

philosophie : les philosophes sont eux-mêmes des exemples mémorables de l'inutilité de leurs paroles.

— La fortune et la puissance, la grandeur et la science se trouvent également impuissantes contre la mort.

— C'est un sujet de consolation pour notre pauvre humanité de voir qu'il y a eu de l'homme dans les héros.

— On a aimé l'honneur lorsqu'on aimoit les choses honnêtes.

— C'est une des propriétés de la science, d'enfler ceux qu'elle remplit.

— Le sage est un magistrat perpétuel : le sage ne sauroit être jamais personne privée.

— La bonté d'une chose doit lui être essentielle et résider en elle-même. Un homme vaillant ne devient pas poltron quand on le désarme.

— On s'est imaginé autrefois que c'étoient les intérêts des maîtres qui mettoient en feu toute la terre; et c'étoient les passions des valets.

— Si les rois avoient assez de prudence, ils n'auroient que faire de la justice.

— Nous voyons avec effroi le dégât et les ruines de plusieurs visages, par où la maladie a passé, et nous ne saurions voir ailleurs de plus déplorables marques de l'inconstance des choses humaines.

— Il n'y a personne qui soit tenu d'être habile ; mais il n'y en a pas qui ne soit obligé d'être bon.

— Il y a une force retenue et dissimulée : la vertu est quelquefois en repos; la grandeur est quelquefois à l'étroit; la pompe n'accompagne pas toujours la puissance.

— La providence de Dieu se joue des pensées des hommes; et les événements sont bien éloignés des intentions, quand la terre a un dessein et le ciel un autre.

— Plus nous sommes vides de nous-mêmes, plus nous avons de dispositions à être remplis de Dieu.

— Estimons la vertu pour l'amour d'elle-même, et la gloire pour l'amour de la vertu.

— Il n'y a que la première mort, non plus que la première nuit, qui ait mérité de l'étonnement et de la tristesse.

— Les bons princes protestent eux-mêmes qu'ils sont à autrui, et qu'ils se doivent à la république.

— Ceux qui ne se donnent pas de peine à faire leurs livres, en donnent souvent à ceux qui les lisent.

— C'est trop peu estimer le public que de ne pas prendre la peine de se préparer, quand on traite avec lui.

— Par le moyen de l'histoire toute la sagesse d'autrui est nôtre : les sages n'ont vécu que pour nous. Les Perses, les Grecs et les Romains n'ont fait de grandes actions que pour nous laisser de grands exemples.

— C'est la bienséance qui place les choses, et qui donne rang au bien même, qui peut être mis en mauvais lieu.

— L'art se cache en certaines occasions sous l'apparence de son contraire. Il imite le désordre et l'aventure. Il contrefait les choses soudaines et fortuites, et c'est alors que véritablement il est art.

— La solitude est certainement une belle chose;

mais il y a plaisir d'avoir quelqu'un à qui l'on puisse dire de temps en temps que c'est une belle chose.

Ces extraits, joints aux nombreux fragments que j'ai empruntés aux divers ouvrages de Balzac, peuvent faire apprécier et la nature de son génie et l'importance de son œuvre. L'harmonie, la proportion, l'élégance continue, la richesse, le choix et la justesse des expressions, sont devenus, grâce à lui, autant de conquêtes et d'acquisitions durables pour cette belle langue française, appelée à produire tant d'excellents chefs-d'œuvre. L'instrument est trouvé. Des génies plus étendus, plus profonds, plus gracieux, ou plus énergiques, vont maintenant l'appliquer à des œuvres qui, mieux que celles de Balzac, se conserveront dans la mémoire des hommes. Mais Balzac leur aura épargné ce magnifique travail préparatoire, sans lequel tout perfectionnement ultérieur eût été impossible. Aussi le souvenir auquel se rattache plus particulièrement aujourd'hui son nom est-il celui du prix de l'éloquence qu'il a fondé à l'Académie française, mettant ainsi sous la sauve-garde de l'illustre Compagnie la conservation de ces belles formes de style, dont ses ouvrages nous ont fourni plus d'un brillant modèle, et dont nous ne craignons pas de recommander l'étude à ceux qui n'ignorent pas combien l'art de bien dire communique de puissance au sentiment et de relief à la pensée.

VENISE ET FLORENCE

EXPLIQUANT LE GÉNIE DE LEURS PEINTRES ;

Par M. Jules CAUVET,

Membre titulaire de l'Académie.

Quand on contemple cette foule de tableaux merveilleux que l'Italie vit naître, au commencement de l'ère moderne, il est facile de remarquer la différence profonde qui sépare chacune des grandes écoles qui brillèrent successivement sur cette terre favorisée des arts. Quels contrastes, notamment, dans les productions des peintres vénitiens, et celles des artistes de Florence! Ce qui caractérise les premiers, c'est la richesse du coloris, la fougue de la composition, la sève éclatante et grandiose. Chez les seconds, on admire surtout l'inspiration intime, l'idéal élevé, la sobriété des moyens employés pour produire des effets puissants. On dirait que Titien, Tintoret, Giorgione, Paul Veronèse ont emprunté au ciel chaud de l'Orient la splendeur qui illumine leurs conceptions. Dans les œuvres des peintres de Florence, d'Angélico de Fiesole, de Masaccio, de Ghirlandaio, d'André del Sarto, de Fra Bartholomeo, du grand Michel-Ange,

enfin, on aperçoit, ce semble, l'influence d'une nature plus sévère. Au milieu des larges horizons du pays de Virgile, on croit sentir le souffle du vent du Nord, que l'Apennin a transmis jusqu'aux bords de l'Arno; on croit retrouver la beauté chaste et chrétienne de nos cathédrales gothiques, après avoir quitté les dômes de Constantinople et les propylées d'Athènes.

Des voix plus autorisées que la mienne pourraient, sans doute, signaler bien d'autres causes qui expliqueraient les nuances délicates, et pourtant certaines, qui viennent distinguer ces deux écoles de peinture. Mais il en est une, plus aisée à reproduire que les autres, sur laquelle j'appellerai votre attention. Cette source d'inspirations différentes est celle qui a dû, naturellement, résulter de la diversité des lieux dans lesquels les peintres de Venise et de Florence ont vécu. Oui, je n'en doute pas; l'aspect extérieur de ces deux nobles cités, Venise et Florence, a influé puisamment sur la direction du génie des artistes produits par elles; il a contribué à imprimer à leurs œuvres le cachet distinctif qui leur appartient. J'essaierai de reproduire à vos yeux quelques traits de ces aspects si divers, mais toujours également pleins d'intérêt et de grandeur. Heureux si votre indulgente bienveillance consent, pour un instant, à suivre mes pas sur ce sol sacré de l'Italie, terre poétique entre toutes les autres, qu'il m'a été donné de fouler durant quelques jours qui comptent parmi les meilleurs de ma vie!

Lorsqu'on entre dans Venise, en venant de la terre ferme, le spectacle de cette cité fameuse ne frappe pas très-fortement, dès les premiers pas qu'on fait dans



son enceinte. Les anciens Vénitiens, en bâtissant leur ville, avaient réservé les colonnades de marbre, les églises splendides, les campaniles légers, pour le côté de la pleine mer, par où leur arrivaient les galères sans nombre, les convois multipliés des richesses orientales. Mais, au retour d'une promenade à l'une de ces îles qui séparent Venise de l'Adriatique, la vue dont on jouit, en approchant du rivage, a quelque chose de féerique, alors surtout que le soleil, à son déclin, teint les objets d'une vapeur diaphane et rosée, inconnue dans nos climats voisins du Nord. En apercevant surgir du sein des ondes la foule des clochers, des églises, des palais, que précède le palais des Doges dont les ogives orientales se mirent dans les flots, on songe, involontairement, à quelques passages des prophètes. C'est ainsi, ce semble, qu'ils ont conçu la Jérusalem céleste, parée comme une fiancée pour son époux, et revêtue par le Très-Haut d'une beauté toute divine.

La *Piazzetta*, où l'on aborde, est une sorte de rue, plus large que longue, et qui forme la prolongement de la fameuse place St.-Marc. A son extrémité, près de l'espèce de petit port où stationnent les gondoles, flottait, autrefois, le pavillon de la République vénitienne, arboré sur de grands mâts, aux couleurs éclatantes, encore subsistants de nos jours. Ici, l'on se trouve au milieu des merveilles de Venise, que les tableaux de Canaletti et de ses imitateurs ont reproduites tant de fois. On peut contempler, en même temps, les deux façades du palais des Doges, bâti à l'angle de la *Piazzetta* et du quai *des Esclavons*.

L'intérieur de ce palais célèbre répond entièrement à l'aspect pittoresque qui le distingue au-dehors. L'on trouve, d'abord, une vaste cour carrée, au fond de laquelle se développe majestueusement l'escalier *des Géants*. C'est une large montée extérieure en marbre blanc, un peu lourde peut-être, qui a fourni, parmi nous, le modèle du grand escalier de Fontainebleau, et dont le nom est venu de deux statues colossales placées sur son sommet. Un grand souvenir de l'histoire de Venise s'attache, on le sait, à l'escalier des Géants. Il servit d'échafaud, au XIVe. siècle, pour le supplice du doge Marino Faliero, dont les vers de Byron et de Casimir Delavigne ont immortalisé, dans ces derniers temps, l'injure et le malheur.

C'est par l'escalier des Géants qu'on accède aux appartements, où siégeait autrefois le gouvernement de Venise. Restaurées avec le plus grand soin, ces vastes salles brillent d'une splendeur éclatante. Les maîtres actuels de Venise ayant eu l'esprit de convenance de n'affecter cette portion du palais à aucun service public, nulle impression du présent ne vient altérer celle que produit, avec une force extrême, la mémoire du passé. Voici la pièce de médiocre étendue, où se réunissait le Conseil des Dix, et la bouche de marbre toujours ouverte aux dénonciations sollicitées par une inquisition soupçonneuse. Tout à côté, se trouvent les salles des délibérations du Sénat. La principale d'entre elles a conservé ses siéges et ses fauteuils, tels qu'ils étaient disposés aux derniers moments de la République, quand l'aristocratie vénitienne n'avait pas encore perdu sa puissance, liée intimement, hélas, à l'indépendance nationale.



Partout, sur les murailles de ce palais, Titien, Tintoret, Paul Veronèse, et plusieurs autres, ont employé leurs plus riches couleurs, leurs plus suaves pinceaux, pour retracer, à l'envi, la gloire de la patrie vénitienne. De tous côtés, apparaissent les exploits de ses grands hommes de mer. Catherine Cornaro, cette fille de Venise devenue reine de Chypre, reçoit, dans St.-Marc, des mains du Doge, la couronne dont s'enorgueillissent ses concitoyens. Plus tard, veuve et maîtresse de cette grande île par le testament de son époux, on la voit revenir dans sa patrie. Parée de tous les insignes de la royauté, elle descend, en grande pompe, de la galère qui l'a apportée, et donne solennellement ses états à la République, sa mère. Des inscriptions patriotiques, scrupuleusement maintenues, où se lisent les grands noms des Mocenigo, des Contarini, des Barbarigo, des Morosini, ajoutent encore aux sensations d'émotion mélancolique, dont il est impossible de se défendre, en présence de tant de grandeurs actuellement évanouies.

Du palais des Doges on passe naturellement à l'église St.-Marc, qui en est, en quelque sorte, une dépendance. L'intérêt redouble alors. Pour celui-là, surtout, qui n'a pas vu les dômes abaissés, les ogives trapues des mosquées du Caire et de Damas, le grand portail de St.-Marc, construit sur leur modèle, au commencement du XIIe. siècle, possède une originalité tout-à-fait saisissante. Que l'on ajoute à cette architecture à part, les mosaïques étincelantes partout prodiguées sur le marbre des murailles; le lion ailé de St.-Marc, souvenir de gloire et de liberté, visible

de tous côtés ; ces chevaux de bronze venus de Corinthe, surmontant la porte principale, et que la victoire un instant apporta parmi nous ; les flots bleus de l'Adriatique, enfin, qui bornent et reposent les regards ; et l'on se rendra compte aisément de l'attrait extrême qu'éprouve le voyageur intelligent pour un emplacement consacré par tant de grandes choses.

En face l'église St.-Marc, s'étend la place du même nom, vaste carré long que bordent des palais uniformes, assez semblables aux arcades célèbres du Palais-Royal de Paris. Une foule bruyante, sans cesse renouvelée, couvre constamment cette place, rendez-vous général des habitants de Venise. A l'une de ses extrémités, on aperçoit, non sans étonnement, un campanille très-haut, d'une forme assez étrange, s'élevant isolément, sans aucunes constructions qui l'entourent. Comme les beffrois des villes communales du nord de la France, ce clocher, à ce qu'il paraît, était, pour les Vénitiens des anciens temps, un symbole révéré de souveraineté nationale, alors que le peuple, encore indépendant de la noblesse, se réunissait fréquemment sur la place St.-Marc.

Quant à l'intérieur de l'église, comment rendre sa physionomie tout orientale, entièrement différente de celle des autres temples chrétiens de la France et de l'Italie ? C'est une suite de coupoles peu élevées, d'arceaux bizarrement découpés. De quelque côté qu'il se tourne, l'œil est ébloui par la richesse des mosaïques, par l'éclat des marbres précieux aux vives couleurs, incrustés dans le marbre blanc doré par les années,



qui fait le fonds de l'édifice. L'église est bâtie en forme de croix ; mais les bras de celle-ci, beaucoup plus évasés qu'ils ne le sont parmi les Latins, attestent une construction empruntée au style d'architecture particulier à l'église grecque.

Après ce coup-d'œil rapide, jeté à la hâte sur le spectacle merveilleux que présente Venise dans sa partie la plus poétique et la plus célèbre, je craindrais d'abuser de vos moments, si, parcourant la Lagune, j'essayais de décrire, même en courant, les autres curiosités qu'elle renferme. Les canaux sans nombre de Venise, avec leurs ponts aux arcades hardies, ses palais de marbre aux ogives mauresques, ses églises magnifiques, ses musées, ses tombeaux, enfin les îles charmantes qui l'entourent du côté de la pleine-mer, comme des sentinelles avancées qui veillent autour d'un camp ; tout cela forme un ensemble ravissant, dont le voyageur a peine à se détacher, quand l'heure du départ a sonné pour lui. Mais, hélas ! embarqués sur le fleuve de la vie, chacun de nous le descend sans retour ; c'est en vain qu'il voudrait s'arrêter sur des rivages gracieux, dont les ombrages et la verdure ont, en passant, charmé son cœur !

Je m'estimerais heureux, si, par cette esquisse légère, j'avais pu rendre sensible aux yeux de tous, comme, moi-même, je le vois par la pensée, quelle harmonie intime existe entre le caractère distinctif des peintres vénitiens, et cette beauté romantique et moelleuse de la ville où s'écoula leur existence. L'examen attentif de leurs œuvres prouve aussi combien fut féconde et salutaire l'influence du christianisme sur la peinture moderne.

Les peintres de Venise excellent, on le sait, dans la reproduction des grandes lignes de l'architecture; et ces détails pompeux, ils les introduisent habituellement dans les scènes du Nouveau-Testament, si simples, si ingénues, dans l'original divin qu'ils sont appelés à traduire. A ces bâtisses magnifiques, ils ajoutent en outre les costumes éclatants et tout l'appareil du luxe oriental des riches Vénitiens de leur temps. A bien des égards, assurément, cette irruption du *naturalisme*, de la pensée profane dans l'art chrétien, peut être considérée comme une décadence. Que sont devenues en effet, sous leurs pinceaux, les suaves et naïves attitudes, les aspirations mystiques des peintres primitifs qui relèvent plus directement de l'inspiration évangélique? Et pourtant, qui consentirait à retrancher du nombre des productions artistiques qu'a dictées le christianisme les Noces de Cana de Veronèse, de notre grand salon du Louvre; la Présentation et l'Assomption de Titien, qui figurent au musée de Venise? Les récits de l'Évangile, sous leur touche puissante, n'apparaissent aucunement travestis, comme ils le sont malheureusement dans quelques tableaux de nos jours. Ils ont revêtu plutôt une pompe nouvelle pour eux, qui, sans nous émouvoir aussi délicieusement peut-être que les compositions plus idéales des autres écoles italiennes, élève pourtant notre pensée et ravit notre intelligence. C'est que les grands peintres de Venise, tout en introduisant, dans l'appareil extérieur de notre religion sainte, le luxe et l'éclat d'une civilisation florissante, ont conservé les traits essentiels et divins qui la distinguent. Semblables aux premiers chrétiens

que l'on voyait parfois transformer en églises les temples des faux dieux, ils pillent, en quelque sorte, les trésors du monde de la matière, pour les transporter dans celui des idées.

Si de là nous passons à Florence, un autre spectacle va s'offrir à nos yeux. Le nom de cette ville fameuse, tiré des lis sauvages qui croissent, assure-t-on, en foule dans la vallée de l'Arno, où elle se trouve bâtie, rappelle, à lui seul, les enchantements de la nature et les merveilles des arts. Assurément un séjour de quelque temps dans ses murailles atteste combien est mérité ce nom de grâce et de beauté. Ses environs montueux, ses jardins publics, ses églises, ses musées, ses palais, tout, jusqu'à ces masses de fleurs qu'elle étale partout dans les rues, sur les pas des passants, laissent à ceux qui l'ont visitée un souvenir charmant. La première impression qu'elle produit cependant est celle de la surprise, je dirai presque du désenchantement.

Plus qu'ailleurs en Italie, le moyen-âge a laissé sur cette ville son empreinte austère et sombre. On sait les longues guerres intestines qui, dans Florence républicaine, mirent si souvent ses citoyens en armes les uns contre les autres. Quand les *blancs* et les *noirs*, les Guelphes et les Gibelins, faisaient retentir de leurs cris de guerre ses rues tendues de chaînes, la demeure de chaque famille puissante était devenue une forteresse véritable, capable de soutenir un siége. Plusieurs des palais de Florence les plus remarquables datent de cette époque de liberté tumultueuse, que vint remplacer la domination des Médicis, d'abord

simples négociants. Tels sont, notamment, le palais Strozzi et celui du Podestat. Le premier, construit en pierres énormes taillées en bosse, et percé de fenêtres étroites, semble avoir été destiné à braver les échelles et les machines d'un assaut; le second, plus féodal encore, renferme, dans sa cour intérieure, une enceinte crénelée, dans laquelle ses habitants pouvaient se réfugier, après une première défaite ou une surprise imprévue.

C'est au moyen-âge, aussi, qu'appartient le palais de la seigneurie florentine, appelé, aujourd'hui, *Palazzo Vecchio*, et construit, à la fin du XIII°. siècle, sur l'emplacement de la maison d'un proscrit détruite par la colère populaire. Rien de plus pittoresque que l'aspect de cette antique bâtisse, avec ses créneaux élevés et son campanille bizarre, que je comparerais, volontiers, au clocher de St.-Nicolas de Caen. Sur les murailles du vieux palais, se voit, partout, la fleur de lis unique et colossale, emblème de la ville de Florence. Cet ancien insigne de la République abolie éclipse ici les sept balles de marchandises formant l'écusson des Médicis, en souvenir de leur profession première, et passées, avec leurs états, aux princes autrichiens leurs successeurs.

Les grands-ducs de Toscane habitent, depuis longtemps, le palais Pitti, situé dans un faubourg, sur la rive gauche de l'Arno, loin du quartier qui fut autrefois le théâtre orageux de la liberté florentine. Élevée par un citoyen opulent, rival des Médicis, dans une époque relativement moderne, cette somptueuse demeure a conservé, elle aussi, dans son architec-

ture, quelque chose de la rudesse des constructions antérieures. Ses murailles à bossages, formées de larges pierres volcaniques de couleur noire, jointes à l'absence presque complète d'ornements extérieurs, rappellent encore à la pensée les guerres civiles et le besoin de la défense.

Derrière le palais Pitti, s'étend un vaste jardin qui forme l'une des promenades les plus agréables qui se puissent rencontrer. Grâce à des accidents multipliés de terrain, ce jardin, bien qu'orné avec richesse, n'a pas la monotonie de nos parcs royaux, peuplés de statues mythologiques, dans leurs allées d'une symétrie inflexible. Du milieu des chênes verts et des lauriers au feuillage brillant, on aperçoit, à ses pieds, Florence presqu'entière se déployant sur les deux rives de l'Arno, tandis qu'au-dessus de la ville s'étagent les découpures hardies des montagnes de Fiésole. Un soir, je me le rappelle, au moment où je contemplais cette vue, un effet de lumière, fréquent dans les climats chauds, en augmentait le charme. Le ciel était rempli de vapeurs rosées qui tempéraient, sans l'obscurcir, l'éclat du soleil encore sur l'horizon. Les dômes et les clochers des églises, les aspérités des collines, les cimes des arbres enfin, apparaissaient revêtus d'un brouillard diaphane, comme d'un vêtement transparent et lumineux.

Les anciens remparts de Florence, conservés jusqu'à ce jour, se développent en avant de la cité, à travers les aspérités d'un terrain montueux. C'est un coup-d'œil singulier, de voir cette vieille enceinte crénelée grimper et descendre au milieu des collines

et des vallées. On se rappelle, en la contemplant, ces charmantes miniatures du XVe. siècle, où les villes et les villages même se montrent constamment entourés d'une ceinture de tours féodales aux couronnements légers. De tous les côtés, du reste, les environs de Florence présentent un carré marqué de grâce et de poésie. Partout, sur les versants de l'Apennin, dont les derniers sommets sont encore visibles, on aperçoit des forêts ombreuses, des villas élégantes, des couvents pittoresques. Souvent, le clocher d'une église apparaît au milieu d'une plantation de cyprès, dont les tiges élancées et le feuillage sombre tranchent vivement sur l'azur du ciel. Les vignes, selon la coutume antique consacrée par Virgile, marient leurs sarments aux branches des ormeaux, et, dans la saison des vendanges, le voyageur s'arrête pour contempler les longues grappes veloutées qui pendent au-dessus de sa tête, et qui forment d'un arbre à l'autre des guirlandes délicieuses.

Cet aspect extérieur, à la fois sévère et gracieux, que présentent alternativement Florence et sa banlieue, se retrouve dans les tableaux si multipliés des peintres florentins. Chez eux, ce qui saisit vivement et ravit la pensée, ce n'est pas, le plus souvent, la fougue et la puissance de la composition, ou bien encore la magie d'un coloris éclatant. Leur style est plus simple que celui des Vénitiens, leurs inventions moins compliquées. Mais ils s'attachent plus fortement à parler à l'âme, à l'aide de la représentation plastique, et la poésie de leurs œuvres, pour être moins apparente, n'en est que plus saisissante et plus intime.

Cette différence dans la manière de concevoir le but de leur art, entre les peintres de Venise et ceux de Florence, a déterminé fréquemment le choix respectif de leurs sujets. Les premiers affectionnent surtout les scènes dramatiques tirées de nos livres saints. Ils se sentent à l'aise dans l'expression de la vie extérieure, qui leur donne carrière pour retracer cet appareil de luxe et de fête qu'ils aiment tant à reproduire. C'est ainsi que Titien introduira des pages aux splendides vêtements, une table opulente, de riche vaisselle ciselée, dans ce festin si simple des pélerins d'Emmaüs, où le Sauveur, après sa résurrection, se fait connaître à deux disciples, dans la fraction du pain.

Les peintres de Florence, au contraire, montrèrent toujours une prédilection marquée pour les sujets purement mystiques. Le couronnement de la Sainte Vierge, entourée d'anges qui exécutent un concert céleste; la Madone assise sur un trône, auprès duquel se tiennent debout des saints chers à l'artiste; l'Enfant-Jésus, passant au doigt de sainte Catherine l'anneau des fiancées; telles sont les idées traditionnelles et naïves, qui, mille fois, ont fourni aux maîtres florentins leurs inspirations les plus suaves. Grâce à quelques détails accidentels, légers en apparence, ces représentations consacrées, revenant toujours les mêmes, n'en sont pas moins singulièrement diversifiées. Elles offrent un thème, constamment heureux, pour l'expression poétique et profonde de la pensée du peintre, au moyen d'un dessin à la fois inspiré et savant.

Lorsque les peintres de Florence veulent, en quelque sorte, hausser leur style, et faire entrer dans leurs tableaux le spectacle du monde sensible, ils s'attachent, de préférence, à reproduire ces montagnes vivement accentuées, cette fraîche et riante nature qui fait le charme de leurs campagnes natales. Il est à remarquer, en effet, qu'ils abordent très-rarement les riches bâtisses d'architecture classique, toujours si goûtées des peintres Vénitiens. Mais bien souvent, dans leurs compositions, derrière les saints et les patriarches groupés sur le devant du tableau dans une attitude mélancolique et pieuse, l'œil contemple, avec ravissement, les lointains vaporeux d'un horizon étendu, des collines doucement arrondies, les eaux limpides et bleuâtres d'un fleuve au cours sinueux.

Florence, du reste, on peut l'affirmer, est, par excellence, la patrie de la peinture italienne. Une année entière suffirait à peine, pour connaître avec une exactitude entière la multitude des fresques et des tableaux, qui remplissent ses musées, qui couvrent les murailles de ses églises et de ses couvents. A côté des œuvres si nombreuses de l'école Florentine proprement dite, elle possède, en foule, des tableaux magnifiques des écoles rivales ou voisines de la sienne propre. Un grand nombre des artistes italiens fameux, qu'on ne saurait classer dans celle-ci, ont fait à Florence de longs séjours, et laissé dans cette ville d'inimitables chefs-d'œuvre. Tels furent le Pérugin et Raphaël, à moitié florentins, bien qu'ils appartiennent véritablement à l'école d'Ombrie. Le dernier composa à Florence quelques-unes de ses plus belles Madones, et,

parmi celles-ci, la Vierge si pure et si suave que le musée du Louvre possède, appelée la *Belle Jardinière,* dans le langage usuel.

Il est facile, on le voit, de se rendre compte de l'attrait souverain que présente Florence, pour ceux qui viennent en Italie, dans le but de faire une étude approfondie et sérieuse de l'art de la peinture. Sous ce point de vue, nous ne craignons pas de le dire, Florence l'emporte sur Rome elle-même. A Rome, en effet, malgré l'incomparable beauté de quelques pages sublimes de l'art moderne, parmi lesquelles les fresques du Vatican occupent le premier rang, les majestueux débris de l'antiquité qu'on y rencontre en foule, font presque oublier tout ce qui ne remonte pas aux Romains d'autrefois. A Florence, au contraire, tout ramène la méditation et l'effort de l'intelligence vers la contemplation enthousiaste de la grandeur des artistes italiens de la fin du moyen-âge. L'aspect extérieur de la cité doit contribuer, nous le pensons, à maintenir les esprits dans cette voie. Il semble qu'à l'ombre des murailles de ses palais, noircies par les ans, l'on va voir apparaître quelques-uns de ces citoyens de Florence, à la longue robe flottante, à la pièce d'étoffe nouée autour de la tête, que les vieux maîtres florentins introduisent si souvent dans leurs compositions empruntées à l'histoire sainte.

Comme toutes les villes importantes de l'Italie, Florence, plusieurs siècles durant, a déployé un patriotique orgueil à construire et à décorer des églises magnifiques. On retrouve le plus souvent, dans ces temples, le caractère à la fois mystique et poétique

que nous signalions tout à l'heure dans les tableaux des peintres florentins. Tel est notamment l'aspect que présente la cathédrale de Florence, *Santa Maria del fiore*, avec les monuments accessoires qui s'y rattachent : le baptistère et le campanille. Le second de ces édifices est une haute tour carrée, entièrement revêtue de marbres aux couleurs éclatantes, et dont Giotto, à la fois architecte et peintre, a donné les dessins. Quant au baptistère, il forme une immense rotonde, du style ogival le plus pur, et dont l'effet général m'a paru des plus saisissants. C'est au baptistère de Florence que se trouvent ces portes de bronze de Ghiberti, dignes, selon Michel-Ange, de fermer le paradis, tant les bas-reliefs qui les couvrent lui semblaient atteindre le sublime de l'art. Raphaël, lui-même, n'a pas dédaigné plus d'une fois de puiser des inspirations dans ces bronzes célèbres, dont notre ville possède aujourd'hui une belle copie en plâtre.

Pourtant, il faut le dire, les monuments religieux de Florence, quelle que soit leur beauté, n'ont rien que l'on puisse comparer à ceux que l'on rencontre à Pise, cette antique cité, jadis rivale de Florence, et bâtie comme elle sur les bords de l'Arno. Le dôme ou cathédrale de Pise, le *Campo santo* ou cimetière, la tour penchée, le baptistère enfin, voisins les uns des autres, forment un tout admirable, dont le spectacle imposant et grandiose laisse après lui un long souvenir.

Mieux qu'aucune autre église, en Italie, et je ne saurais excepter St.-Pierre de Rome lui-même, la cathédrale de Pise m'a semblé traduire éloquemment,



au moyen de la pierre et du marbre, le sentiment sublime de l'espérance chrétienne. Dans ce temple, en effet, la double destinée de l'humanité, régénérée par le christianisme, apparaît distinctement, à mes yeux, figurée par un symbolisme puissant. Rien de plus riche, il est vrai, que les colonnes de porphyre et de marbre antiques qui supportent la voûte du dôme, que les caissons d'or qui percent sous les galeries, que les mosaïques et les fresques précieuses qui couvrent les murailles. Mais, à côté de ces magnificences, symbole de la béatitude des récompenses célestes, le style grave et sévère de l'architecture romane, la lumière économiquement distribuée par les fenêtres étroites, les pierres de marbre noir qui alternent, à l'intérieur, avec le marbre blanc, rappellent à la pensée le sérieux de la vie présente, assombrie, hélas! par tant de dangers et de malheurs.

C'est un des charmes indicibles de la belle Italie, que l'individualité puissante que possède chacune de ses villes, célèbre à quelque titre. La vie communale, si fortement enracinée dans ces cités au moyen-âge, alors qu'elles formaient des républiques municipales à peu près indépendantes, a laissé son empreinte sur tous leurs monuments civils et religieux. Ici encore nous retrouvons, dans l'aspect extérieur de la contrée, comme un souvenir et un emblème de la diversité qui caractérise les écoles différentes, entre lesquelles viennent se partager les peintres italiens.

Outre celles de Venise et de Florence dont nous avons essayé d'esquisser les principaux traits, combien d'autres écoles, en effet, n'ont-elles pas fleuri, pen-

dant trois siècles, sur cette terre favorisée des arts? Perouse, Rome, Bologne, Milan, Naples, Sienne, Parme, et beaucoup d'autres villes, ont compté, elles aussi, leurs glorieuses phalanges d'artistes qu'unissait un lien commun de traditions et d'idées. Dire quelle fut la fécondité de ces écoles rivales dépasserait les proportions de notre léger travail. Lorsque l'on parcourt l'Italie, la pensée s'étonne, en quelque sorte, de la multitude des peintures admirables que l'on rencontre sur ses pas; et pourtant, bien certainement, des tableaux italiens, en nombre pour le moins égal, se trouvent dispersés, aujourd'hui, sur la surface entière de l'Europe. Quel que fût le génie des peintres de l'Italie, durant la belle époque de son histoire, l'ardente sympathie de leurs contemporains nous paraît nécessaire, à l'effet d'expliquer la sève exubérante qui les distingue. Il leur fallut rencontrer de toute part, autour d'eux, le sentiment très-vif de la beauté et de la poésie, pour que leur pensée s'élevât, en s'exaltant, et pour qu'ils pussent suffire à la tâche multipliée qu'ils avaient entreprise.

BIOGRAPHIE

DE

M. JEAN SIMON,

ANCIEN GÉOMÈTRE EN CHEF DU CADASTRE DANS LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS;

Par M. Julien TRAVERS,

Secrétaire de l'Académie.

Jean Simon, né à Verteuil (Charente), le 29 juin 1779, est un exemple de ce que peut le travail opiniâtre sans le puissant secours des fortes études. Ses parents, sans fortune, étaient dans l'impossibilité de l'envoyer au collége; à peine reçut-il les premières notions d'un maître élémentaire; mais ce peu lui suffit. La lecture, l'écriture et le calcul furent la base d'un édifice qui grandit plus que la plupart de ceux que de riches familles, dans le même temps, voulurent élever sur de larges assises. Une excessive ardeur pour tous les genres d'instruction explique ce développement d'intelligence et d'aptitude, qui fit appeler le jeune Simon dans la Corse, dès l'an XII, pour des recherches scientifiques, payées par des négociants spéculateurs.

Son goût prononcé pour les mathématiques l'attira de bonne heure vers une de leurs applications les plus considérables, le cadastre de la France. Il était employé à lever des plans de masse dans les Deux-

Sèvres, lorsque le préfet de ce département, « vu « l'attestation de capacité délivrée par l'ingénieur-« vérificateur du cadastre, en date du 5 juin 1808, au « sieur Simon, pour une place de géomètre de 1re. « classe; vu le rapport du directeur des contributions « en date du 6 dudit mois; vu enfin l'art. 6 de l'in-« struction de S. Exc. le Ministre des finances, du 1er. « décembre 1807, relative aux arpentements parcel-« laires, » le nomma géomètre de 1re. classe pour le cadastre. Cette première nomination est datée de Niort, 10 juin 1808.

Quatre ans après, le baron Dupin, préfet des Deux-Sèvres, délivrait à Jean Simon le certificat le plus honorable, en vue de son avancement. Outre qu'il attestait que le jeune géomètre était le plus habile, le plus actif de son département, et le plus digne de la confiance du ministre, il le peignait comme un modèle de dévouement filial, comme un fils, comme un frère excellent, qui avait près de lui sa mère et sa sœur, avec lesquelles il partageait toutes ses ressources.

Le 13 avril suivant, il était nommé ingénieur-vérificateur du cadastre dans le département de l'Ems-Oriental. Mais les opérations sur le terrain furent bientôt interrompues par les armées étrangères qui fondaient sur notre patrie : il fallut fuir à la hâte, et venir à Paris demander aux Bourbons de l'emploi sur le sol français. Jean Simon fut nommé ingénieur-vérificateur du cadastre dans le Morbihan, le 22 octobre 1814, et, le 18 juin 1816, il passa en cette qualité dans le Calvados, où il reçut le titre de géomètre en chef, vers 1821.

C'est dans le chef-lieu de ce département qu'il a déployé les qualités honorables d'un esprit non moins solide qu'étendu. Infatigable au travail, il était occupé de ses fonctions, et préoccupé des services qu'il pouvait rendre à ses concitoyens. L'achèvement du cadastre et l'ouverture d'une foule de voies de communication importaient au pays. Il s'y consacra avant tout; puis de ces objets d'utilité publique il passa à beaucoup d'autres, et finit par prendre un très-vif intérêt et une part très-active à des projets d'amélioration, de réforme ou de création, que l'on pouvait croire étrangers aux froids calculs d'un géomètre.

Ainsi l'a-t-on vu fréquemment, depuis 1840, prendre la plume dans nos trois journaux, surtout dans l'*Intérêt public*, pour signaler aux chefs de la cité des mesures désirables, des améliorations d'une haute importance. Tel arrêté municipal qui fait honneur au courage de l'administration, fut long-temps conseillé par lui, et adopté sur ses instances. Nous avons sous les yeux nombre de ses articles, et, en les relisant, il nous est impossible de ne pas rendre hommage à son zèle, à ses lumières, à son désintéressement. Il n'a d'autre guide que le bien général, d'autre but que l'embellissement de sa ville d'adoption; et si parfois il se trompe, ou conçoit des plans trop gigantesques (comme le jour où, pour établir à St.-Gilles la gare du chemin de fer, il jetait sur l'Orne au-dessus des prairies de Courtonne un immense viaduc qui eût été la huitième des merveilles du monde), on n'accuse que l'enthousiasme du calculateur honnête homme; on s'associe du reste à ses désirs, et l'on voudrait,

en y renonçant, lui laisser tout le charme de ses chimériques illusions.

L'intérêt du moment lui dicta de nombreuses brochures dont les suivantes sont entre nos mains :

Extrait d'un vaste projet ayant pour titre : Considérations sur la division territoriale de la France et sur les améliorations dont elle est susceptible, tant dans l'intérêt des populations, de la justice civile, administrative et religieuse, que dans celui de la conservation de la propriété foncière ; — suivies 1°. d'observations sur le cadastre actuel ; 2°. d'un projet de cadastre général perpétuel et quotidien pour les changements de toute nature, se vérifiant par lui-même, établi sur la plus large base, sans charges nouvelles pour le trésor public, ou plutôt avec une économie considérable. Caen, 1835, in-8°.

Du cadastre perpétuel, dans ses rapports avec le régime hypothécaire, et du cadastre général perpétuel, comme puissant moyen de crédit foncier. Caen, 1839, in-8°.

Projet de réforme de la taxe des lettres en France et moyen d'améliorer la répartition de cet impôt, de simplifier, d'accélérer encore le service des postes, sans rien changer à l'organisation actuelle, sans nuire aux intérêts du trésor. Petit in-folio, autographié (sans date, mais de la fin de 1841).

Topographie du Calvados. Vallée de Livarot. Caen, in-8°. (sans date).

Détournement de la route départementale n°. 7, par le val de la Folie, la place Blot, etc. Deux brochures : l'une du 21 juillet, l'autre du 22 août 1845, in-8°.

Chemin de moyenne vicinalité d'Argences à Évreux, par Bourguébus et St.-André-de-Fontenay. Caen, 1848, in-8°.

Projet de colonisation d'une partie des landes de Gascogne et de Bordeaux. Extrait d'un vaste projet ayant pour titre : Considérations sur la division territoriale de la France et sur les améliorations dont elle est susceptible, tant dans l'intérêt des populations, de la justice civile, administrative et religieuse, que pour faciliter la conservation des plans cadastraux. Caen, 1852, in-8°.

Observations concernant le rapport fait au Conseil municipal de Caen sur l'amélioration de la navigation de l'Orne entre Caen et la mer. 28 février 1853. Caen, in-8°.

Nouvelle variante du chemin de fer aux abords de la ville de Caen. 7 février 1854. Caen, in-8°.

Réponse à la brochure que M. Pont a publiée sous ce titre : Choix d'un emplacement pour la station des chemins de fer de Caen. 28 mars 1854. Caen, in-8°.

Du chemin de fer aux abords de Caen, de l'emplacement de sa station et de son embranchement. 14 juin 1854. Caen, in-8°. - Id. 19 juin 1854.

Réponse 1°. à la Pétition présentée à M. le Préfet et à MM. les Membres du Conseil d'arrondissement et du Conseil général, par 421 chefs de famille et propriétaires du faubourg de Vaucelles; 2°. à l'Addition de dix pages faite à cette Pétition, sans la participation des signataires; 3°. au Mémoire adressé, le 18 mars 1854, au nom de ces 421 signataires, à MM. les Chefs du Parquet et de la Cour impériale de Caen, à M. le Préfet du département du Calvados, à MM. les Membres du Conseil général et du Conseil d'arrondissement, et à M. le Maire et à MM. les Membres du Conseil municipal de la ville de Caen; 4°. à quelques Lettres. Caen, 1854, in-4°.

Réponse au Mémoire de M. le colonel comte Borgarelli-d'Ison, membre du Conseil général, et relatif 1°. à la suppression du canton de Bourguébus; 2°. à la formation des deux nouveaux cantons d'Argences et de Vaucelles. Août 1854. Caen, in-8°.

Tels sont les titres des brochures de Jean Simon, qui sont venues à notre connaissance. On voit par ces titres quelles étaient ses préoccupations en dehors des fonctions publiques qu'il remplissait avec un zèle digne de tous nos éloges. Les circonstances ont fait naître ces écrits dont pas un ne doit leur survivre (1).

(1) Une exception est à faire pour le *Projet de colonisation d'une partie des landes de Gascogne et de Bordeaux.* L'auteur y propose la formation d'un département du *Leyre*, aux dépens de parties incultes de la *Gironde* et des *Landes.* Pour former le nouveau département, la Gironde perdrait les terrains compris entre : 1°. l'Océan à l'ouest; 2°. la Gironde au nord et à l'est, depuis la pointe de Grave jusqu'au-dessus du Bec-d'Ambès, à la limite sud du canton de Castelnaud-de-Médoc; 3°. au midi, cette même limite, depuis la Gironde jusqu'à la chaîne de collines qui circonscrit, à l'ouest, le bassin de la Garonne; 4°. ensuite cette même chaîne, à l'est, jusqu'aux limites du département des Landes; 5°. enfin, encore au midi, le département actuel des Landes. Ce dernier département perdrait en faveur de celui du Leyre, les terrains de toute nature compris entre : 1°. l'Océan à l'ouest; 2°. le département actuel de la Gironde au nord; 3°. à l'est, la ligne de partage des bassins de la Midouze, du Leyre supérieur et de ses affluents de la rive gauche; 4°. enfin, au midi, la ligne de partage du bassin de la Palue et de ses affluents de la rive droite, et du bassin du Coutis et de ses affluents de la rive gauche.

Ce qui doit distinguer ce plan de tant d'autres, fabriqués avec une inépuisable complaisance par les faiseurs de projets, ce sont les motifs mis en avant pour provoquer cette création, et surtout

Mais l'œuvre capitale de Jean Simon, celle qui lui assure un nom parmi les géomètres et les géographes, c'est son *Atlas du département du Calvados*. Les 37 cantons y sont gravés sur pierre en 34 cartes, à l'échelle de 1 à 30,000, ou de 1 décimètre pour 3,000 mètres. Les deux cantons de Caen, qui sont dans la même carte, ont été publiés deux fois : la première en 1836, la seconde en 1842. La carte de 1836 était sans doute un essai, un spécimen; on y lit à droite et à gauche des détails de statistique. On conçoit que l'auteur y ait renoncé. La statistique, incertaine et mobile, semble décréditer à la longue la représentation géographique qu'elle entoure : l'Atlas d'un département cadastré se recommande de lui-même par son exactitude, et celui du Calvados ne laisse rien à désirer sous ce rapport. La seule chose regrettable, c'est qu'il ne soit pas, comme celui de la Manche, gravé sur des cuivres qui permettent de le retoucher et d'en tirer de nouveaux exemplaires dans l'avenir. Les planches de l'Atlas-Bitouzé appartiennent au département de la Manche; les pierres de l'Atlas-Simon, louées provisoirement pour cette œuvre spéciale, ont depuis long-temps reçu d'autres gravures, et avant un siècle les cartes du Calvados, usées ou égarées dans les mairies, seront d'une excessive rareté. Il est vrai que, pour la gravure sur cuivre, le Conseil gé-

les moyens indiqués pour l'exécuter. Ces moyens pratiques sont d'un homme instruit, habile, réfléchi, et peut-être un jour les vues de notre géomètre seront-elles prises en considération. Toujours est-il qu'elles lui ont acquis l'estime des juges les plus compétents.

néral de la Manche a dépensé des sommes très-considérables.

Les cartes cantonales ne sont pas les seules qu'ait faites le laborieux Simon. Sans parler d'une carte du département, lithographiée vers 1840, d'une autre beaucoup meilleure, publiée en 1848, d'une carte de France, d'une foule de cartes spéciales et de plans plus ou moins compliqués, soit pour l'administration, soit pour les particuliers, il a composé, avec un soin extrême, les cartes des six arrondissements et celle de tout le département, comme complément de son Atlas du Calvados. Ces sept cartes sont assurément ce qu'il a fait de mieux, et il est mort avec le regret de ne les avoir pas mises au jour.

Près de mourir cependant, il a espéré qu'elles ne périraient pas; il s'est flatté que des amis pieux recueilleraient cet héritage; que, membre de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, il pouvait léguer à ses confrères les sept feuilles qui lui coûtèrent tant d'années et qui sont le résumé de tant de travaux. Aussi, quelques jours avant sa mort, il dictait cette clause au notaire qui écrivait son testament :

« Je lègue à l'Académie des sciences, arts et belles-
« lettres de Caen, dont j'ai l'honneur d'être membre,
« la propriété des six cartes manuscrites des six ar-
« rondissements du Calvados, et la propriété de la
« carte du département, toutes composées par moi.

« Je désire que l'Académie veuille bien faire graver
« ces cartes sur pierre, dans les quinze mois qui
« suivront mon décès : à cet effet, et pour contribuer

leur frère, en 1825 et 1826, comme études d'un canal de dérivation qu'une compagnie d'actionnaires, en tête desquels était M. Stéphane Flachat, voulait ouvrir sur la rive gauche de la Seine, espérant amener du Havre à Paris les navires de commerce de 800 tonneaux. Ces plans de grande dimension méritent d'être conservés, et l'Académie n'a point de local propre à cette conservation. M. le Préfet a bien voulu leur donner asile dans les archives du Calvados, et les héritiers ont ajouté aux études du canal projeté et abandonné d'autres plans et divers manuscrits qui, tôt ou tard seront utiles à l'administration. Ainsi, grâce au bon vouloir des héritiers de Jean Simon, il y aura un *fonds Simon* (1) dans les archives du Calvados. Nous croyons devoir le consigner ici, dans l'intérêt des personnes qui auraient besoin d'y recourir.

(1) Nous donnons dans un APPENDICE une NOTE sur ce *fonds*, due à l'obligeance de l'archiviste, M. Chatel.

APPENDICE.

Inventaire sommaire des papiers, plans et autres manuscrits laissés par M. Simon aîné, géomètre en chef du cadastre du Calvados, et donnés aux archives de la Préfecture par les héritiers de l'auteur.

Rouleaux de plans intitulés : Canal maritime de la Seine. Plans topographiques du cours de la Seine, levés par ordre de la Compagnie maritime, en novembre et décembre 1825 et janvier 1826. (Chaque rouleau se divise en un certain nombre de feuilles).

Contre-rouleaux composés de 76 feuillets particuliers relatifs au même canal.

Feuilles détachées servant de complément à celles ci-dessus indiquées.

Rouleau de calques d'une partie des plans et feuilles dudit canal.

Cadastre. Tarifs relatifs aux traitements du géomètre en chef et des géomètres ordinaires, 1822.

Du cadastre général perpétuel, comme puissant moyen de crédit foncier; brochure imprimée chez Pagny, 1839, sur les marges de laquelle se trouvent des notes manuscrites.

Cadastre général perpétuel, de 1840 à 1845.

Tableau ou mouvement général des mutations, de 1840 à 1845.

Livre des déclarations de mutations ouvert le 1er. janvier 1840.

Liste alphabétique des propriétaires.

Tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance et de leurs revenus. Section A, dite du nord.

Administration des contributions directes. Section A, triage du Fouquet, commune d'Épron.

Liste par ordre alphabétique des propriétaires du triage du Fouquet.

Cadastre parcellaire indiquant le numéro de la parcelle, de la section et de la commune où divers cours d'eau prennent naissance.

Décisions administratives. — Ancienne correspondance du Ministre, du Commissaire royal et de M. le Préfet, juin 1816-1821, relative à la dette arriérée du cadastre.

Instruction et note du vérificateur-général, 1823.

Instruction générale de l'Enregistrement et des Domaines, des 12 juin et 21 octobre 1829.

Correspondance ministérielle relative à la réunion de plusieurs communes, de 1828 à 1839.

Dépenses auxquelles donnera lieu, pour 1843, l'entretien des écoles primaires communales; état dressé par arrondissement.

Inventaire fait entre le géomètre en chef et le directeur des contributions directes, des archives de la partie de l'art, le 7 juin 1843.

Nomenclature des hameaux, fermes, châteaux du département du Calvados, divisés par arrondissements, par cantons et par communes.

Nomenclature des communes supprimées et réunies par suite des opérations cadastrales, par arrondissement, par canton et par ordre alphabétique dans chaque canton, en 1836.

Liste par ordre alphabétique des 796 communes du département du Calvados avec la population, d'après le recensement de 1841, dressée en 1843.

Relevé par arrondissement des communes qui ont un bureau de bienfaisance ou un hospice, 1850.

Tableaux indicatifs, minutes des noms, prénoms et qualités des propriétaires, avec l'indication du revenu cadastral des six arrondissements du Calvados et l'indication du nombre des communes.

Bases géodésiques mesurées en 1827.

Bassin hydrographique de la *Touque* avec ses affluents, par ordre alphabétique, et leur gisement, par rive.

Extrait du tableau synoptique des bassins hydrographiques du département de l'Orne, du 5 octobre 1839.

Relevé des cours d'eau du Calvados, dont le cours développé excède dix mille mètres de la source à l'embouchure ou au confluent.

Topographie : circonscription cantonale résultant des tableaux d'assemblage des plans cadastraux comparés avec Cassini, 1833.

Développement des grandes routes du Calvados.

Plan de la route royale n°. 82, traverse de Bourg-Argental.

Développement et relevé des côtes, ponts et bacs situés sur l'Orne.

Relevé des cotes de hauteurs portées sur les cartes cantonales.

Calculs pour le projet : 1,500,000 de capital annuel à placer de six mois en six mois, à raison de 5 pour °/o par an, de 1840 inclusivement jusques et compris 1869 (30 années).

5,000,000 de capital annuel à placer de six mois en six mois à 4 pour °/o, de 1840 à 1869 (30 années), ce qui fera soixante demi-capitaux et cinquante-neuf termes d'intérêts comparés.

Extraits des carnets portatifs des établissements industriels existant, en 1845, dans le Calvados.

Notes sur la question du travail agricole et industriel, 1849.

Notes de statistique.

Correspondance. — Projets divers, tels que : Chemin de moyenne vicinalité d'Argences à Évrecy par Bourguébus et St.-André ; — Bornes-fontaines et conduites d'eau dans Caen.

Projet de colonisation des landes de *Gascogne* et de *Bordeaux*, 1851.

Projet d'établir un tribunal de famille dans chaque commune, 1850.

Notes sur l'Algérie.

Plan (colorié) de la ville de Caen.

Plan des jardins de l'hospice de Caen, situés le long du cours Caffarelli.

Plan du passage commun de Bagatelle (maison de M. Simon).

Plan calqué du canal St.-Pierre de Caen et des quartiers St.-Pierre et St.-Jean.

Canevas trigonométrique de la ville et des deux cantons de Caen, dressé en 1835.

Plan géométrique réduit sur les plans cadastraux du chemin de Caen aux ponts de Jort, par Cormelles, etc., dressé le 20 septembre 1836.

Plan-projet de détournement par le val de la Folie (2 exemplaires et un calque).

Plan de triangulation pour les clochers de Caen et de divers cantons (voir la note sur le plan et la liasse de calculs jointe à l'intérieur du rouleau).

Plan géométrique de la terre et château de Maltot, appartenant à M. et Mme. de Montpinçon.

Plan géométrique du bois de Bavent, appartenant à M. le marquis de Boisgelin.

Plan de Courseulles au 1250e.

Plan de l'Ile-de-Plaisance, partie de Courseulles et parcs à huîtres.

Plan géométrique de la ville de Bayeux.

Plan-canevas trigonométrique de l'arrondissement de Bayeux (calque).

Plans ou tableaux d'assemblage pour la commune de Longueville et communes environnantes.

Plans ou carte spéciale du bassin hydrographique de l'Aure, dressée en 1842. 1re. partie cotée A et 2e. cotée B.

Feuilles ou plans de la vallée d'Aure.

Plan de Lisieux.

Plan-canevas trigonométrique de Lisieux. 1re. et 2e. sections.

Plan faisant suite au plan de la vallée de la Basse-Vire et de la baie des Veys, y compris l'embouchure de la Douve (le plan est accompagné d'un calque).

Extrait du plan parcellaire de la commune de Danestal, délivré par M. Buchard.

Plans de la vallée de Dives au 5000e.

Feuilles de calque de l'Atlas du Calvados pour divers cantons.

Plan de triangulation du Calvados à l'échelle de $\frac{1}{100000}$ (calque).

Tableau indiquant la contenance et la distinction des propriétés imposables dans le Calvados.

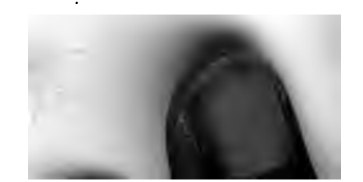


Plan des lieux dits le bas des Brosses, n°. 1 ; Vevey, n°. 2, construit à l'échelle de 1 à 2000.

Calque et calculs faits sur la carte de l'Atlas national, pour déterminer la contenance, par arrondissements, du département du Calvados.

Divers manuscrits de projets, d'études, etc.

POÉSIES.



Plan des lieux dits le bas des Brosses, n°. 1 ; Vevey, n°. 2, construit à l'échelle de 1 à 2000.

Calque et calculs faits sur la carte de l'Atlas national, pour déterminer la contenance, par arrondissements, du département du Calvados.

Divers manuscrits de projets, d'études, etc.

POÉSIES.

A MALHERBE ;

Par M. GUIARD,

Membre corrrespondant (1).

Ah ! que ton noble esprit connut bien sa puissance,
Malherbe, ô vieux poëte, ô maître respecté,
Quand, sûr de l'avenir, tu souriais d'avance
A l'immortalité !

Que tu présumais bien de la raison française,
Quand, du temps ennemi défiant la rigueur,
Sur ta massue, ainsi que l'Hercule Farnèse,
Tu t'appuyais vainqueur !

Sous les coups foudroyants de ta main aguerrie
Les monstres terrassés palpitèrent d'effroi :
L'Ignorance à tes pieds tomba : la Barbarie
Recula devant toi.

En vain le Faux Esprit, dressant ses mille têtes,
S'épuisa dans la lutte en efforts impuissants ;
Ta raison courageuse arrêta ses conquêtes
Et vengea le Bon Sens.

(1) M. Th. Guiard professeur de seconde au lycée Charlemagne, et traducteur de Sophocle en vers français, venait d'être nommé membre correspondant de l'Académie de Caen, lorsqu'il mourut au commencement de l'année dernière. La personne qui nous a transmis cette pièce, nous affirme qu'il la retouchait pour notre Compagnie, au mois de septembre 1854.

Le Goût régna par toi : par toi régénérée,
La langue, qui te doit son tour ferme et nerveux,
Telle que tu la fis, demeurera sacrée
A nos derniers neveux.

D'insensés novateurs, risibles Encelades,
Peut-être, dans l'orgueil de leur rebellion,
Entasseront encor pour d'autres escalades
Ossa sur Pélion.

Laisse-les espérer, laisse-les entreprendre !
Eh ! qu'importe l'excès de leur témérité ?
La gloire viagère a-t-elle un compte à rendre
A la postérité ?

Que chez eux la raison, sous le joug de la rime,
Ou boite à chaque pas, ou rampe tristement ;
Qu'en leurs drames le vers sur le vers qu'il opprime
Enjambe insolemment ;

De leurs termes hardis que la folle cohue
Scandalise l'oreille et révolte le goût ;
Que leur muse s'inspire aux hymnes de la rue,
Aux parfums de l'égout ;

Qu'importe ? laisse-les ! laisse le temps agile
Briser le fol orgueil de leurs rêves déçus.
Nous ne reviendrons point des perles de Virgile
Au fumier d'Ennius.

Nous, rendre à de faux dieux un hommage adultère !
Nous, transfuges du beau ! nous, lâches apostats !
Non... le Faux peut germer sur notre noble terre,
Mais il n'y fleurit pas.

Nous sommes un pays de raison, de droiture,
Un pays de bon sens comme de bonne foi :

Notre France un instant put admirer Voiture,
Mais Malherbe a fait loi.

Où donc avais-tu pris, ô maître du bien-dire,
Ce style juste et fort, armure sans défaut ?
Qui donc entre tes mains accorda cette lyre
Qui résonne si haut ?

Dans un âge entêté d'erreur et de folie
Age d'ardeur brutale et de subtil jargon,
Qui te fit démêler le faux goût d'Italie
Sous le vernis gascon ?

Se peut-il qu'en ton sein, comme dans un asile,
La muse ait déposé tous les secrets de l'art ?
Eh quoi ! l'homme qui, jeune, enchérit sur Tansille,
Vieux, detrôna Ronsard !

Des maîtres vénérés de la Grèce et de Rome
Tu n'étudias point le trait et la couleur,
Et de l'antiquité dans tes vers, ô grand homme,
On respire la fleur.

Quelle était la vigueur de ton mâle génie,
Toi qui, sans autre appui que le bon sens gaulois,
D'une langue précise, à la souple harmonie,
Vins promulguer les lois !

Comment de ta science expliquer la merveille ?
De quel nom appeler l'instinct mystérieux,
L'instinct divinateur qui forma ton oreille
Au langage des dieux ?

Poëte, ta grandeur me confond et m'accable :
Devant ta majesté je fléchis les genoux.
Sans toi, sans le labeur dont seul tu fus capable,
Où donc en serions-nous ?

Vers quel gouffre honteux de sottise grossière
Etions-nous emportés presque fatalement!
Toi seul à nos excès vins mettre une barrière,
Toi seul, ô vieux Normand.

Tu parus appuyé sur ta lyre sonore,
Tu parus radieux aux regards éblouis ;
La France tressaillit et salua l'aurore
Du siècle de Louis.

Elle vit, s'empressant dans la route tracée,
Tous ces nobles esprits qu'admire l'univers
S'attachant, dans l'accord d'une même pensée,
A des genres divers,

Corneille, Bossuet, Pascal, Boileau, Racine,
Tous, sages écrivains, tous, marqués de ton sceau,
Chœur sacré qui puisa dans ta pure doctrine
Le saint amour du beau.

L'auteur charmant, celui qui pour former sa gerbe
Dans nos vieux fabliaux glana plus d'un épi,
Ne s'écria-t-il point, tout plein de son Malherbe :
« Je suis poëte aussi! »

Rien ne manque à ta gloire, illustre et sage maître ;
Les rois de l'avenir t'ont reconnu pour roi :
Poëte, tu fus grand, et ta muse a fait naître
Des fils grands comme toi.

SOUVENIR DE THOMAS MOORE,

SONNETS;

Par M. Alphonse LE FLAGUAIS,

Membre titulaire.

I.

Il est déjà bien loin ce jour qu'en ma mémoire
Je conserve présent, et qui me charme encor.
Il a laissé sur moi comme un reflet de gloire,
Il a doté mon cœur d'un suave trésor.

Le barde qui chanta sur sa harpe d'ivoire
Des hymnes si touchants dans leur sublime essor,
Le poëte irlandais qui hâta la victoire
De cette liberté qui tient la palme d'or,

L'émule de Byron, dont la muse applaudie
A mis un souvenir dans chaque mélodie,
Avait porté ses pas sur notre sol normand;

Il vint à moi, surpris, heureux de sa venue:
J'entendis sa parole!... et je l'ai retenue
Comme un de ses accords, et l'un des plus charmants.

II.

Il venait recueillir pour une œuvre nouvelle
De doctes éléments demeurés parmi nous.
Dans ses nobles travaux, à son pays fidèle,
A son culte, à sa gloire il les consacrait tous.

C'était son beau passé, son histoire immortelle
Qu'il préparait alors avec un soin jaloux.
Le pieux écrivain prenait sous sa tutelle
Sa mère qu'il berçait d'un avenir plus doux.

Il s'était souvenu que les chants de son âme
Avaient mis dans la mienne un rayon de sa flamme,
Et fait naître un écho d'ivresse et de bonheur.

Il semblait acquitter sa dette légitime
Pour quelques pauvres vers à l'indigente rime ;
Mais j'étais un vassal payé par son seigneur.

III.

Il visita l'asile où, calme et reposée,
L'étude a pour l'esprit de paisibles remparts ;
Puis je guidai ses pas dans le vaste musée
Où Pérugin préside au conclave des arts.

Et nous marchions tous deux, comme dans l'Élysée
Les jeunes auditeurs près des sages vieillards,
Quand, non loin d'une reine au grand jour exposée,
Un poëte, dans l'ombre, arrêta ses regards.

Il l'avait reconnu, par cette sympathie,
Pour un frère, un ami tout à coup ressentie,
Et sa voix murmura les vers à Duperrier.

Il aimait ces beaux vers qu'en tout pays on aime!
Ces vers, que dans son âme il eût trouvés lui-même,
N'ont-ils pas un parfum de rose et de laurier?

IV.

Il partit, confiant à l'Athènes normande
Son fils, nourri de miel dans le sacré vallon ;

Il honorait la ville où Malherbe commande,
Où Minerve est assise à côté d'Apollon.

Aux soins d'un gardien sûr, et la charge était grande!
L'aigle, en quittant nos bords, remettait son aiglon.
Le bel adolescent eut bientôt sa légende;
Chacun la racontait du boudoir au salon.

Il gardait quelques fleurs de la riche couronne
D'un père qui semblait revivre en sa personne
Pour un noble destin digne de son pays.

Mais, bientôt réveillés dans leur songe prospère,
La tombe, hélas! s'ouvrit pour le fils et le père;
Le génie et l'espoir furent tous deux trahis!...

V.

Ainsi toujours mon cœur a des vœux et des larmes
Pour l'avenir qui trompe et le passé cruel.
Mon âme, en ses regrets, se souvient avec charmes
D'un poétique jour, d'un instant solennel.

Les malheurs du génie ont toutes mes alarmes;
L'homme illustre, pourtant, n'est aussi qu'un mortel.
Plus je vois contre lui le sort tourner ses armes,
Plus j'augmente l'encens qu'on doit à son autel.

Barde consolateur de la fidèle Irlande,
Toi que la France aimait, reçois mon humble offrande;
Les chants pieux sont doux à ton divin tombeau.

En repassant ta vie et si noble et si belle,
On admire ta gloire, on souhaite, on appelle
Une aussi belle vie, un génie aussi beau!

L'ANNIVERSAIRE;

Par Mme Lucie COUEFFIN,

Membre correspondant.

S'abaissant lentement vers la terre fleurie,
L'avant-dernier soleil du doux mois de Marie
Dans un brûlant rayon tout imprégné d'espoir
Comme un baiser d'amour jette l'adieu du soir,
Et l'étoile craintive, aperçue à grand'peine,
S'éveille à l'autre bout de la voûte sereine.
Du chemin des tilleuls cherchant la profondeur,
Laissez-moi sans témoins, répéter dans mon cœur
Le chant de l'univers, plein de reconnaissance.....
Ce beau jour qui s'éteint, c'est mon jour de naissance.

O mon anniversaire, autrefois appelé
Par des vœux si confus dans mon âge envolé;
Quand, fière de jeunesse et m'enchantant de vivre,
J'oubliais l'an fini pour l'an qui devait suivre;
Que de fois t'ai-je dit, dans un cri plein d'ardeur :
Est-ce toi qui me dois apporter le bonheur?
Que de fois devant toi j'ai versé de mon âme
Les larmes du désir et les rêves de flamme!
Que de fois!... Mais pourquoi retracer le passé?
Mes yeux ne lisent plus dans son livre effacé.
Quand d'un doigt paternel Dieu désigna ma voie,
Auprès de mes chagrins il a mis trop de joie
Pour que je puisse, ingrate à ce doux souvenir,
Dans le fond de mon cœur ne pas croire et bénir.

O mon Dieu ! sans rêver des choses insensées,
Sur moi, sur moi plutôt ramenons mes pensées.
Cet an qui va s'enfuir par le temps emporté,
Pour le bien ou le mal me sera-t-il compté ?
Docile à mon devoir, avec un soin extrême
Ai-je assez bien veillé sur les êtres que j'aime ?
Ai-je montré toujours auprès de mon époux
Dans mon obéissance un esprit assez doux ?
N'ai-je permis jamais aux songes poétiques
D'entraver dans leur vol les travaux domestiques ?
Mes enfants, chers trésors à mes soins confiés,
Les ai-je assez souvent amenés à vos pieds ?
Ont-ils assez souvent, dans leur foi printanière,
Partagé près de moi le pain de la prière ?
Ma mère a-t-elle vu mon filial amour
Comme un tendre soutien l'entourer chaque jour ?
Mon Dieu ! vous le savez, vous, juge des empires,
Vous êtes juge aussi des soupirs, des sourires.
Mon Dieu, soyez clément, car voici que mon cœur
Se trouble devant vous et se fond de terreur;
Et mon beau soir natal, dont j'admirais les charmes,
S'est voilé d'un nuage et s'est couvert de larmes.

30 mai 1850.

A MADAME DESBORDES-VALMORE;

Par la Même.

Quand, jeune et le cœur plein d'illusions aimées,
J'abandonnais ma voile aux brises parfumées;
Quand mon vœu poétique au fond de l'avenir
Entrevoyait des fleurs près de s'épanouir;
Je connus, je chéris vos vers pleins de tendresse,
Où tant de pleurs amers rachètent tant d'ivresse;
Et leur douce harmonie, où je lisais mon sort,
Dans mon cœur enchanté les grava sans effort.

Ne craignez pas de moi de louange vulgaire,
Ce n'en était pas une, ô Muse aimable et chère,
Que mon ravissement et mes félicités
Inspirés par vos chants, lus, relus, médités!
Dans ces jours printaniers, si voisins de l'enfance,
Tout poëte à mes yeux était une puissance,
Un ange; mais parmi leurs chœurs mélodieux,
Si l'on m'eût demandé lequel j'aimais le mieux,
Qui, de plus de soupirs, remplissait ma poitrine?
Sans hésiter, ma bouche eût crié: Marceline!
Oui, vous fûtes ma sœur de choix, et mes enfants
Ont vingt fois épelé dans vos contes charmants;
Et vous avez toujours au foyer de famille
Votre place où déjà vient vous chercher ma fille.
Vainement le temps marche, emportant dans son cours,
Comme des épis mûrs, bien des anciens amours;
C'est vous, c'est vous encor que l'on aime à relire,
Quand un doux souvenir nous berce et nous inspire.
Vous écrivez si bien pour les femmes, mon Dieu!
Que lorsque l'on vous tient on ne peut dire, adieu.

Et voilà maintenant qu'une lettre indulgente
M'apprend que vous avez d'une main bienveillante,
Vous, dont j'aime la voix en vos moindres chansons,
Bercé sur vos genoux mes pâles nourrissons,
Mes pauvres vers éclos sans talent, morts sans gloire.
Merci pour cette fleur jetée à leur mémoire!
C'est le maître qui vient, tendre comme un ami,
Retirer du cercueil le disciple endormi.

Eh bien! recevez-les tous, tous ceux qu'une mère
Choisit dans son passé d'une main peu sévère.
Qu'ils aillent vous chercher, vous qui savez encor
D'une larme du cœur épancher le trésor;
Vous dont le temps jaloux n'a point desséché l'âme,
O quatre fois heureuse, ou plutôt sainte femme!

5 juillet 1850.



OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

M.

BELLIN (Gaspard). Notice sur l'édification du Grand-Théâtre et du Palais-de-Justice, à Lyon. — Divers articles dans le Moniteur judiciaire de Lyon.

BERGER DE XIVREY. Rapport à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la Commission des antiquités de la France.

BERVILLE. Conjectures sur les commencements de Virgile, sur la date et sur l'ordre de composition de ses Bucoliques. — Éloge de M. Aug. Machart.

BESNOU. De l'action des pâtes phosphoriques sur l'organisme, et recherches pour arriver à constater l'intoxication. — Recherches médico-légales sur une intoxication phosphorique.

BORDES. Sous la tente, orientales.

BOUCHER DE PERTHES. Voyage à Constantinople par l'Italie, la Sicile et la Grèce; retour par la mer Noire, la Roumélie, la Bulgarie, la Bessarabie russe, les Provinces danubiennes, la Hongrie, l'Autriche et la Prusse, en mai, juin, juillet et août 1853.

BOULATIGNIER. Discours prononcé, comme directeur de la Société des antiquaires de Normandie, dans la séance publique du 26 novembre 1855.

BOURDON (Is.). Recherches sur le mécanisme de la respiration et sur la circulation du sang. — De l'influence de la pesanteur sur quelques phénomènes de la vie. — Preuves de la non-contagion du choléra. — De l'éthérisme, ou de l'éther et du chloroforme employés contre la douleur. — Mémoire sur la peste, la vérité sur les quarantaines. — Les Quinze-Vingts, notice historique et statistique. — Principes de physiologie comparée, ou histoire des phénomènes de la vie dans tous les êtres qui en sont doués, depuis les plantes jusqu'aux animaux les plus complexes. — Illustres médecins et naturalistes des temps modernes. — Lettres à Camille sur la physiologie.

CHARMA. Biographie du docteur Le Sauvage.

CHAUVET. Des théories de l'entendement humain dans l'antiquité. — Cous Hippocrates qualis fuerit inter philosophos. — Mémoire sur la philosophie d'Hippocrate.

CHÉRUEL (A.). Histoire de l'administration monarchique en France, depuis l'avènement de Philippe-Auguste jusqu'à la mort de Louis XIV.

CHEVALIER, DUCHESNE et REYNAL. Mémoire sur l'if et sur ses propriétés toxiques.

COCHET (L'abbé). Notice biographique sur M. Nell de Bréauté.

COMMARMOND. Description du musée lapidaire de la ville de Lyon. Épigraphie antique du département du Rhône.

COOKE (Josiah P.). On two new crystalline compounds of zinc and antimony, and on the cause of the variation of composition observed in their crystals.

CORBLET. Projet d'une Hagiographie diocésaine.

CORNAZ. Recherches statistiques sur la fréquence comparative des couleurs de l'iris. — Énumération des lichens jurassiques et plus spécialement de ceux du canton de Neufchâtel. — De l'albinisme.

DE CAUMONT. Congrès scientifique de France, 19e., 22e. et 23e. sessions. — Annuaire de l'Institut des provinces et des Congrès scientifiques, 1856.

DECORDE (L'abbé). Tombeaux de la vallée d'Eaulne. — Lettres à M. Leleux, directeur de la Revue archéologique, et à M. le Directeur du Journal de Neufchâtel. — Les roses.

DE CORNEILLAN (Mme.). Esquisses, poésies. — Notice biographique sur le chevalier Philippe de Girard.

DELISLE (Léopold). De l'instruction littéraire de la

noblesse française au moyen-âge, à propos d'un autographe du sire de Joinville. — Recueil des historiens des Gaules et de la France, t. XXIe. (article extrait du Correspondant). — Notes sur la Sainte-Chapelle de Bourges.

De La Ferrière-Percy (Hector). Histoire de Flers, ses seigneurs, son industrie. — Journal de la comtesse de Sanzay (Marguerite de la Motte Fouqué); intérieur d'un château normand au XVIe. siècle.

Doyère (L.). Mémoire sur l'ensilage rationnel, système nouveau pour conserver les grains d'après les données positives de la science et de la pratique, sans déchet, sans perte de qualité, sans travail et à moindres frais que dans tout autre système, présenté à l'Académie des sciences, le 31 décembre 1855.

Du Moncel (Th.). Coup-d'œil sur l'état des applications mécaniques et physiques de l'électricité.

Du Peyrat. Essai sur l'esprit de l'art architectonique appliqué à la construction des monuments religieux; 1re. partie.

Du Puget (Mlle. Rosalie). La vie de famille dans le Nouveau-Monde; lettres écrites pendant un séjour de deux années dans l'Amérique du Nord et à Cuba, par Mlle. Frédérika Bremer; traduit du suédois, avec approbation de l'auteur.

EGGER. De l'étude de la langue latine chez les Grecs.

ENDRÈS. Manuel du conducteur des ponts et chaussées. — Sur les raccordements à tangentes inégales par deux arcs de cercle, comprenant comme cas particulier le tracé de l'avant-bec d'un pont biais.

EUDES-DESLONGCHAMPS. Notice sur des empreintes ou traces d'animaux, existant à la surface d'une roche de grès, au lieu dit les Vaux-d'Aubin, près Argentan, et connues sous le nom de *pas de bœufs*.

FALLUE (Léon). Classement de la médaille gauloise Senodon Caledv, et recherches sur l'ancienne cité des Calètes.

GIRARDIN (J.). Rapport fait à la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie sur les viandes salées d'Amérique. — Discours à l'occasion de la distribution des prix des Écoles municipales supérieures, le 8 août 1855.

FORMIGNY DE LA LONDE (A.-R. R.). Documents inédits pour servir à l'histoire de l'ancienne Académie royale des belles-lettres de Caen, publiés avec un grand nombre de notes.

GUÉRIN DE LITTEAU (Hippolyte-Louis). Mélodies.

HUE DE CALIGNY. Note sur une machine hydraulique à tube oscillant, sans autre pièce mobile.

JARDIN (Édelestan). Notice sur l'archipel de Mendana ou des îles Marquises, 1853-1854. — Note sur l'éclipse partielle de soleil observée à Taï-o-Haé, île de Nouka-Hiva, archipel des îles Marquises, le 30 novembre 1853. — Note sur les oiseaux des îles Marquises, et particulièrement sur le genre nouveau *Serresius*, par S. A. Mgr. le prince Bonaparte.

LAFFETAY (L'abbé). Histoire du diocèse de Bayeux (XVIIe. et XVIIIe. siècles), t. Ier.

LAISNÉ. Notice biographique sur Alexandre de Villedieu.

LARTIGUE. Exposition du système des vents, ou traité du mouvement de l'air à la surface du globe et dans les régions élevées de l'atmosphère. — Observations sur les orages dans les montagnesdes Pyrénées. — Observations sur les divers changements de temps et de vents occasionnés par les courants des marées.

LAURENT (L'abbé Eugène). Notice historique sur la chapelle de N.-D. de la Délivrande.

LEBRETON (Th.). Une plaie sociale. — Le culte des souvenirs.

LECADRE. Notice biographique sur Frissard. — Essai sur la névralgie intercostale.

LE CERF. La femme catholique selon le R. P. Ventura.

MICHAUX (Clovis). Poésies.

MORIÈRE. De l'abus des cultures épuisantes. Origine et progrès du colza dans la plaine de Caen. Comptes de culture comparés du colza, du blé et de la betterave. — Rapport sur l'exposition d'instruments aratoires et de produits agricoles et industriels qui a eu lieu à Caen en juillet 1855. — Rapport sur l'exploitation agricole dirigée par M. Tiphaigne, à Beuzeville-les-Veys. — Résumé des conférences agricoles sur la préparation et la conservation du cidre.

MORRIS MOORE. The national Gallery. The debate of april 7 th, Mr Stirling, m. p., and Raphael's Apollo and Marsyas'. A reply by Morris Moore.

MOULIN (H.). Promenade aux îles de Jersey et de Guernesey.

PATU-DE-SAINT-VINCENT (C.-J.). Réplique à la simple réponse de M. Jules Bonhomme au R. P. Lambillotte. — Quelques observations sur le chant grégorien.

PIERRE (Isidore). Rapport sur les avantages ou les inconvénients qui pourraient résulter, pour l'agriculture, de la modification des droits d'importation des tourteaux de graines oléagineuses. — Compte-rendu des travaux de la Société d'agriculture et de commerce de Caen, pendant l'année 1854. — Recherches sur la

ROUSSEL (Napoléon). Les nations catholiques et les nations protestantes, comparées sous le triple rapport du bien-être, des lumières et de la moralité.

SAISSET (E.). Introduction à la *Cité de Dieu*, de saint Augustin.

SALLENAVE. Traité théorique et pratique sur l'épuisement pur et simple de l'économie humaine et sur les maladies chroniques les plus répandues, qui ont cette origine.

SAUVAGE (H.). Notre-Dame-du-Touchet.—Étrennes Mortainaises, 1856. — St.-Hilaire (du Harcouët). — St.-Pois.

THÉRY (A.). Modèles de discours et d'allocutions pour les distributions de prix dans les pensionnats de demoiselles.

TRAVERS (Julien). Annuaire du département de la Manche; 27e. année, 1855, 28e., 1856. — Addition à la vie et aux œuvres de Nicolas Vauquelin des Yveteaux. — Biographie de M. Jean Simon.

TREBUTIEN (E.). Cours élémentaire de droit criminel.

VIEILLARD (P.-A.). Lenora, ballade-cantate. — La messagère de consolation, vœux d'une jeune fille. — Souvenirs du théâtre de la fin du XVIIIe. siècle jusqu'en 1830. Théâtre de l'Opéra-Comique. Mme. Scio. — Chants sacrés pour la Semaine-Sainte, le jour des

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES,

QUI ADRESSENT LEURS PUBLICATIONS A L'ACADÉMIE DE CAEN.

Académie française.

Académie des sciences morales et politiques.

Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale, et de la Société française de statistique universelle, à Paris.

Athénée des arts, à Paris.

Société philotechnique, à Paris.

Société de géographie, à Paris.

Société des antiquaires de France, à Paris.

Société de l'histoire de France, à Paris.

Société impériale d'émulation d'Abbeville.

Société impériale d'émulation et d'agriculture de l'Ain, à Bourg.

Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.

Société industrielle d'Angers.

Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.

Société d'Arras pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Société Éduenne, à Autun.

Société des sciences, d'agriculture et arts du Bas-Rhin, à Strasbourg.

Société des sciences, lettres et arts des Basses-Pyrénées, à Pau.

Athénée du Beauvaisis, à Beauvais.

Société archéologique de Béziers.

Société des sciences et belles-lettres de Blois.

Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Société médicale de Dijon.

Société impériale et centrale d'agriculture, sciences et arts de Douai.

Société impériale des sciences, lettres et arts du Doubs, à Besançon.

Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, à Évreux.

Société académique, agricole, industrielle et d'instruction de l'arrondissement de Falaise.

Académie impériale du Gard, à Nîmes.

Commission des monuments historiques de la Gironde, à Bordeaux.

Société Havraise d'études diverses, au Havre.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, à Tours.

Société d'émulation du département du Jura, à Lons-le-Saulnier.

Société académique de Laon.

Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille.

Société d'agriculture, sciences et arts de Limoges.

Société d'émulation de Lisieux.

Société académique de la Loire-Inférieure, à Nantes.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

Société impériale d'agriculture, etc., à Lyon.

Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Mâcon.

Comice horticole de Maine-et-Loire, à Angers.

Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, à St.-Lo.

Société d'agriculture, sciences et arts du Mans.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, à Châlons.

Académie impériale de Marseille.

Société de statistique de Marseille.

Académie impériale de Metz.

Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, à Metz.

Société industrielle de Mulhouse.

Société impériale des sciences, lettres et arts de Nancy.

Société académique de Nantes.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, à Orléans.

Société d'agriculture, sciences et arts de Poitiers.

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de la Haute-Loire, au Puy.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand.

Académie de Reims.

Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Rochefort.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Société libre des pharmaciens de Rouen.

Société des sciences naturelles et des arts de St.-Etienne (Loire).

Société impériale d'agriculture, sciences et belles-lettres de Saône-et-Loire, à Mâcon.

Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de la Sarthe, au Mans.

Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.

Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts du département de la Somme.

Académie des Jeux-Floraux, à Toulouse.

Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, à Toulon.

Société d'émulation du département des Vosges, à Épinal.

Société d'archéologie de Belgique, à Anvers.

Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand.

Académie de Milan.

Historic Society of Lancashire and Cheshire.

Société d'archéologie et de numismatique de St.-Pétersbourg.

Institution Smithsonienne, à Washington.

Société d'agriculture de l'état de Wisconsin (Amérique).

Académie américaine des arts et sciences de Boston.

Société littéraire et philosophique de Manchester.

Académie royale des sciences, à Amsterdam.

RÉGLEMENT

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

ARTS ET BELLES-LETTRES

DE CAEN.

ART. Ier. — L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen se compose de membres honoraires, de membres titulaires, et d'associés résidants ou correspondants.

ART. II. — Le nombre des membres honoraires n'est pas limité. Ils ont rang immédiatement après le bureau, et jouissent des mêmes droits que les membres titulaires.

ART. III. — Le nombre des membres titulaires est de trente-six.

ART. IV. — Celui des associés résidants ou correspondants est illimité. Ils prennent place parmi les membres titulaires, dans les séances publiques ou particulières, mais sans avoir voix délibérative.

ART. V. — Toute nomination de membre honoraire

est précédée d'une présentation faite par écrit, signée par un membre honoraire ou titulaire, et remise cachetée au président ou au secrétaire. Tout membre titulaire qui en fait la demande devient de droit membre honoraire.

Les membres titulaires ne peuvent être pris que parmi les associés résidants.

Toute nomination d'associé résidant ou correspondant est précédée d'une présentation dans les mêmes formes que lorsqu'il s'agit d'un membre honoraire : elle doit être, en outre, accompagnée d'un ouvrage imprimé ou manuscrit, composé par le candidat.

La présentation et les pièces à l'appui sont renvoyées à l'examen de la Commission d'impression, qui fait, à la séance suivante, un rapport sur les titres du candidat. Dans le cas où la Commission conclut au rejet du candidat, elle doit en informer le membre qui a présenté. Celui-ci peut retirer sa présentation.

Les lettres de convocation annoncent s'il doit y avoir des élections ou des nominations.

ART. VI. — L'Académie, après avoir entendu le rapport de la Commission, procède immédiatement aux nominations, ou les renvoie à une autre séance qu'elle détermine.

ART. VII. — Lorsqu'il s'agit d'un membre titulaire, l'élection a lieu au scrutin et par bulletins nominatifs. — S'il s'agit de la nomination d'un membre honoraire, d'un associé résidant ou correspondant, il est voté par *oui* ou par *non* sur chaque candidat proposé.

Pour être élu ou nommé, il faut avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et le tiers au moins des voix des membres titulaires composant l'Académie.

Si des membres honoraires prennent part au scrutin, il faut, pour être élu ou nommé, obtenir, en sus du nombre de suffrages qui vient d'être exprimé, un nombre de voix égal à la moitié au moins de celui des membres honoraires ayant pris part au scrutin.

En cas d'élection d'un membre titulaire, si le premier tour de scrutin ne donne pas de résultat, immédiatement l'Académie procède à de nouveaux scrutins, ou renvoie à une séance ultérieure qu'elle détermine.

En cas de nomination d'un membre honoraire, d'un associé-résidant ou correspondant, il faut, pour qu'il y ait lieu à un second tour de scrutin, que le candidat ait obtenu la majorité des suffrages exprimés.

ART. VIII. — Les officiers de l'Académie sont : un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Vice-Secrétaire et un Trésorier.

Ces dignitaires sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du Président, qui ne peut être réélu qu'après un an d'intervalle ; il devient de droit Vice-Président.

ART. IX. — Il sera créé une Commission d'impression composée de six membres titulaires nommés à cet effet, auxquels seront adjoints le Président et le Secrétaire de l'Académie.

La Commission ainsi composée choisit dans son sein

un Président et un Secrétaire; elle se réunit sur la convocation de son Président. En cas de partage, son Président a voix prépondérante.

Ses fonctions sont d'examiner et de faire connaître, par des rapports ou par des lectures, les titres des candidats, les travaux offerts à l'Académie, les manuscrits que renferment les archives; d'établir avec les Sociétés savantes de la France et de l'Étranger les relations qu'elle croira utiles aux sciences, aux arts et aux lettres; de prononcer sur les travaux qui pourront être lus en séance publique, ou imprimés dans les Mémoires de l'Académie.

Tous les membres sont invités à déposer, dans la bibliothèque de la Compagnie, un exemplaire de chaque ouvrage qu'ils ont publié ou qu'ils publieront. Aucun rapport ne sera fait, dans les séances, sur les travaux imprimés ou manuscrits, offerts par les membres titulaires et par les membres associés résidants.

ART. X. — De nouveaux membres pourront être temporairement adjoints à la Commission d'impression, et des Commissions spéciales être créées toutes les fois que l'Académie le jugera convenable.

ART. XI. — Les membres du Bureau sont renouvelés chaque année dans la séance de novembre, à la majorité absolue des suffrages des membres présents. Si la majorité n'est pas acquise aux deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les deux membres qui ont obtenu le plus de voix au second tour. En cas de partage égal des voix, le plus âgé obtient la préférence.

Les six membres de la Commission d'impression sont nommés pour deux ans, au scrutin, par bulletins de liste, à la majorité absolue des suffrages des membres présents; et, dans le cas de non-élection au premier tour de scrutin, la pluralité des suffrages décide au second. Ils sont renouvelés par moitié tous les ans, à la première séance de novembre. Les membres sortant ne sont rééligibles qu'après un an d'intervalle.

Art. XII. — Toutes les nominations se font au scrutin; les autres délibérations se prennent de la même manière, à moins que le Président ne propose d'y procéder à haute voix sans qu'il y ait réclamation.

Art. XIII. — L'Académie tient ses séances le quatrième vendredi de chaque mois, à sept heures précises du soir; le jour et l'heure des séances peuvent être changés. Elle prend vacances pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

Art. XIV. —L'Académie tient, en outre, des séances publiques. Le jour, l'heure, le lieu et l'objet de ces séances sont fixés par une délibération.

Art. XV. — Les fonds dont dispose l'Académie proviennent des cotisations qu'elle s'impose, des subventions qui peuvent lui être accordées par le Gouvernement, le Conseil général ou tout autre corps administratif, et des dons et legs faits par des particuliers.

Ces fonds sont consacrés aux fonds de service de la Compagnie, à l'impression de ses Mémoires, aux prix qu'elle décerne, et à toutes dépenses imprévues.

Le trésorier est chargé des recettes et des dépenses. Il acquitte les mandats à payer sur les signatures du Président et du Secrétaire. Chaque année, il rend un compte détaillé de sa gestion à une Commission spéciale de trois membres, nommée dans la séance de rentrée, et qui fait son rapport sur l'état de la caisse dans la séance suivante.

ART. XVI. — Une cotisation annuelle est imposée aux membres titulaires et aux membres associés résidants. Elle est de dix francs pour les premiers, de cinq francs pour les seconds, et se paie dans le mois de janvier.

A quelque époque de l'année qu'un membre soit élu ou nommé, il doit immédiatement la cotisation imposée à son titre, et la paie en recevant son diplôme.

ART. XVII. — Tous les membres titulaires sont tenus d'assister au moins à cinq séances dans l'année.

Il est distribué des jetons de présence, dont l'Académie détermine la forme et la valeur. Le prix en est perçu, indépendamment de la cotisation fixée par l'article XVI.

ART. XVIII. — Les membres titulaires qui auraient laissé passer une année sans paraître à aucune séance, ou deux années sans présenter aucun travail, et ceux qui auraient cessé de résider à Caen, deviennent de droit membres associés. Il sera pourvu sans retard à leur remplacement.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES, TITULAIRES, ASSOCIÉS RÉSIDANTS ET ASSOCIÉS CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE CAEN, AU 15 JUILLET 1856.

Bureau

POUR L'ANNÉE 1855-1856.

MM.

RABOU, *président;*
SOUEF, *vice-président;*
TRAVERS, *secrétaire;*
ROGER, *vice-secrétaire;*
CHAUVIN, *trésorier-bibliothécaire.*

Commission d'impression.

MM.

RABOU, TRAVERS,	membres de droit.
GERVAIS, ROGER, CHARMA, FRANÇOIS, CAUVET, G. BESNARD.	membres élus.

Membres honoraires :

MM.

MÉRITTE-LONGCHAMP, membre de la Société des Antiquaires de Normandie.
ROBERGE, de la Société Linnéenne de Normandie.
DAN DE LA VAUTERIE, de la Société de Médecine.
BLANCHARD, ancien ingénieur.
BONNAIRE, professeur honoraire de la Faculté des sciences.

Membres titulaires :

MM.

1. EUDES-DESLONGCHAMPS, doyen de la Faculté des sciences.
2. ROGER, professeur honoraire d'histoire à la Faculté des lettres.
3. LE CERF, professeur honoraire de Droit civil.
4. DE CAUMONT, correspondant de l'Institut.
5. BERTRAND, doyen de la Faculté des lettres.
6. LE FLAGUAIS (Alphonse), homme de lettres.
7. TRAVERS, professeur honoraire de littérature latine à la Faculté des lettres.
8. DES ESSARS, conseiller à la Cour impériale.
9. VASTEL, directeur de l'École de médecine.
10. DE FORMEVILLE, conseiller à la Cour impériale.
11. CHARMA, professeur de philosophie à la Faculté des lettres.

12. MANCEL, bibliothécaire de la ville de Caen.
13. GUY, architecte.
14. PUISEUX, professeur d'histoire au Lycée.
15. CHAUVIN, professeur à la Faculté des sciences.
16. GERVAIS, de la Société des Antiquaires.
17. TROLLEY, professeur à l'École de droit.
18. PIERRE, professeur de chimie à la Faculté des sciences.
19. HIPPEAU, professeur de littérature française à la Faculté des lettres.
20. DESBORDEAUX, de la Société d'Agriculture et de Commerce.
21. LATROUETTE, docteur ès-lettres.
22. LEBOUCHER, professeur de physique à la Faculté des sciences.
23. MORIÈRE, secrétaire de l'Association normande.
24. SOUEF, premier président de la Cour impériale.
25. THOMINE, ancien professeur à la Faculté de droit.
26. RABOU, procureur-général.
27. BERTAULD, professeur à l'École de droit.
28. DE GUERNON-RANVILLE, ancien ministre.
29. GIRAULT, professeur à la Faculté des sciences.
30. TONNET, préfet du Calvados.
31. BESNARD, professeur à l'École de droit.
32. FRANÇOIS, recteur de l'Académie.
33. DEMIAU DE CROUZILHAC, conseiller à la Cour.
34. CAUVET, professeur à l'École de droit.
35. JOLY, professeur de rhétorique au Lycée.
36. DU MONCEL, membre de plusieurs Sociétés savantes.

JACQUELIN-DUBUISSON, médecin, à Paris.
DE MAIMIEUX, homme de lettres, à Paris.
GUITTARD, docteur en médecine, à Bordeaux.
DE LA RUE, ancien juge de paix, à Breteuil.
VIEILLARD (P.-A.), bibliothécaire du Sénat.
LE TERTRE, bibliothécaire, à Coutances.
DE SURVILLE, ingénieur.
DE HAMMER, à Vienne (Autriche).
BOURDON, de l'Académie de médecine, à Paris.
LONDE, id. id.
BOYELDIEU, avocat, id.
POLINIÈRE, médecin des hospices, à Lyon.
ARTUR, professeur de mathématiques, à Paris.
DE BEAUREPAIRE, à Louvagny, près Falaise.
JOLIMONT, peintre, à Paris.
DIEN, graveur, id.
SERRURIER, docteur en médecine, id.
DE VENDEUVRE, ancien préfet, à Vendeuvre.
ÉLIE DE BEAUMONT, ingénieur des mines, à Paris.
GIBON, maître de confér. à l'École normale, id.
LAMBERT, conservateur de la Bibliothèque, à Bayeux.
DUPIN (Charles), sénateur, à Paris.
DE MONTLIVAULT, ancien officier de marine, à Blois.
DESNOYERS (Jules), naturaliste, à Paris.
COUEFFIN, ancien ingénieur-géographe, à Bayeux.
PETITOT, statuaire, à Paris.
CHESNON, ancien principal de collége, à Évreux.
GREY JAKSON, à St.-Servan.
HERBERT SMITH (Édouard), membre de l'Académie de Cambridge (Angleterre).
Mme. COUEFFIN (Lucie), à Bayeux.

GIRARDIN, professeur de chimie, à Rouen.
GATTEAUX, graveur et sculpteur, à Paris.
DE LA MARE, évêque de Luçon.
WOLF (Ferdinand), à Vienne.
TOLLEMER (l'abbé), à Valognes.
REY, homme de lettres, à Paris.
LE NOBLE, id. id.
MARTIN, doyen de la Faculté des lettres, à Rennes.
MASSON, agrégé près la Faculté des sciences de Paris.
PILLET, professeur de rhétorique, à Bayeux.
LE BRETON (Théodore), bibliothécaire, à Rouen.
GUILLAUME, juge au tribunal de Besançon.
A. BOULLÉE, ancien magistrat, à Paris.
BOUCHER DE PERTHES, président de la Société d'émulation d'Abbeville.
SANTAREM (le vicomte de), à Paris.
MOLCHNEHT (Dominique), sculpteur, id.
ROCQUANCOURT, ancien directeur de l'École militaire de St.-Cyr.
SIMON-SUISSE, ancien professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris.
BATTEMAN, jurisconsulte anglais.
DE BRÉBISSON, naturaliste, à Falaise.
LA FRESNAYE, id. id.
BOULATIGNIER, membre du Conseil d'État, à Paris.
DE TOCQUEVILLE, membre de l'Ac. Française, id.
LE PREVOST, correspondant de l'Institut, à Bernay.
VÉRUSMOR, homme de lettres, à Cherbourg.
LAMARTINE, membre de l'Ac. Française, à Paris.
DOYÈRE, prof. d'hist. nat. au lycée Henri IV, id.
BEUZEVILLE, homme de lettres, à Rouen.

RAVAISSON, membre de l'Institut, à Paris.
DE LA SICOTIÈRE, avocat, à Alençon.
HOUEL (Ephrem), inspecteur des haras, à St.-Lo.
MUNARET, docteur en médecine, à Lyon.
BAILHACHE, professeur de 2e. au lycée du Mans.
D'HOMBRE-FIRMAS, naturaliste, à Alais.
HUREL, professeur de 2e. au collége de Falaise.
VINGTRINIER, docteur en médecine, à Rouen.
LAISNÉ, ancien principal du collége d'Avranches.
DUMÉRIL (Édelestand), homme de lettres, à Paris.
PEZET, président du tribunal civil de Bayeux.
BELLIN, avocat, à Lyon.
ANTONY-DUVIVIER, homme de lettres, à Nevers.
SAISSET, professeur au Collége de France.
BERGER, prof. de rhétorique au lycée Charlemagne.
VIOLLET, ingénieur, à Paris.
SCHMITH, inspecteur d'Académie, à Marseille.
DESAINS, prof. de physique au lycée Bonaparte.
SANDRAS, ancien recteur de l'Académie de Rennes.
LE FILLEUL DES GUERROTS, homme de lettres, au château des Guerrots (Seine-Inférieure).
RICHARD, préfet du Finistère.
PORCHAT, ancien recteur, à Lausanne.
QUATREFAGES, naturaliste, à Paris.
LALOUEL, ancien professeur de langue anglaise.
MAIGNIEN, doyen de la Fac. des lettres de Grenoble.
ROSSET, homme de lettres, à Lyon.
DE ROOSMALEN, prof. d'action oratoire, à Paris.
CAP, directeur du Journal de pharmacie, id.
CASTEL, agent-voyer chef, à St.-Lo.
JAMIN, professeur au lycée Louis-le-Grand.

FAURE, professeur à l'École normale de Gap.
DELACHAPELLE, secrét. de la Soc. acad. de Cherbourg.
DANJOU, organiste de la métropole, à Paris.
AMIOT, professeur au lycée St.-Louis.
DE LIGNEROLLES, docteur en médecine, à Planquery.
DUMONT, avocat, à St.-Mihiel.
A. DELALANDE, avocat, à Valognes.
MAGU, à Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne).
STIÉVENART, doyen de la Faculté des lettres, à Dijon.
DÉZOBRY (Ch.), homme de lettres, à Paris.
DE BANNEVILLE, diplomate.
TURQUETY (Édouard), homme de lettres, à Rennes.
CHARPENTIER, directeur de l'Éc. normale d'Alençon.
RENAULT, vice-président du tribunal, à Coutances.
JAMES (Constantin), docteur en médecine, à Paris.
LE HÉRICHER, prof. de rhétorique, à Avranches.
SALVANDY, ancien ministre, à Paris.
LE VERRIER, sénateur, directeur de l'Observatoire.
HUE DE CALIGNY, lauréat de l'Ac. des Sc., à Versailles.
EGGER, membre de l'Institut, à Paris.
DELAVIGNE, prof. à la Fac. des lettres, à Toulouse.
MAILLET-LACOSTE, professeur honoraire de la Faculté des lettres de Caen, à Paris.
BOCHER, ancien préfet du Calvados, à Paris.
GASTAMBIDE, procureur-général, à Toulouse.
EDOM, ancien recteur de l'Académie de la Sarthe.
SORBIER, 1er. président de la Cour impériale d'Agen.
CAMARET, ancien recteur de l'Ac. de Caen, à Douai.
RIOBÉ, substitut, au Mans.
BOUILLET, inspecteur de l'Académie de Paris.
BORDES, conservateur des hypothèques, à Pont-l'Évêque.

ENDRÈS, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, au Mans.
LE CHANTEUR DE PONTAUMONT, trésorier-archiviste de la Société académique de Cherbourg.
LEPEYTRE, ancien procureur-général à Caen.
Mme. QUILLET, à Pont-l'Évêque.
Mlle. Rosalie DU PUGET, à Paris.
MOREL, lauréat de l'Académie de Caen, id.
DE KERCKHOVE, à Anvers.
MÉNANT, juge au Tribunal de Lisieux.
HOCDÉ, officier d'Académie, à Paris.
COCHET, membre de plusieurs Sociétés savantes.
BLANCHET, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.
HOLLAND, homme de lettres, à Tubingen.
DELISLE (Léopold), antiquaire, à Paris.
CHASSAY (l'abbé), prof. à la Fac. de théol., id.
CHÉRUEL, maître de conférences à l'École normale.
POTTIER (André), bibliothécaire, à Rouen.
BOUILLIER, doyen de la Fac. des lettres, à Lyon.
DE BUSSCHER, secrétaire de la Soc. royale de Gand.
HALLIWELL (James-Orchard), antiquaire, à Londres.
ROACH SMITH (Charles), id id.
Mme. EUGÈNE D'HAUTEFEUILLE, à Luc.
Mme. DE MONTARAN, à Paris.
DUVAL-JOUVE, inspect. de l'inst. pub., à Strasbourg.
GURNEY (Daniel), à North-Runcton (Norfolk).
LE BIDARD DE THUMAIDE, procureur du roi, à Liége.
LE GRAIN, peintre, à Vire.
DE GIRARDOT, antiquaire, à Bourges.
CLOGENSON, conseiller à la Cour imp. de Rouen.
DANIEL, évêque de Coutances et d'Avranches.

DEVALROGER, professeur à l'École de droit de Paris.
WALRAS, insp. de l'instruct. publique, à Pau.
MERGET, professeur au lycée de Bordeaux.
QUENAULT-DESRIVIÈRES, proviseur, à Nîmes.
LEROUX (Eugène), dessinateur-lithographe, à Paris.
DE CHENNEVIÈRES, inspecteur des musées, id.
CHOISY, bibliothécaire de la ville de Falaise.
DECORDE, curé de Bures (Seine-Inférieure).
SIRAUDIN, à Bayeux.
TARDIF (Adolphe), de l'École des chartes, à Paris.
TARDIF (Jules), id. id.
LUNEL (Benestor), homme de lettres, id.
DE SOUZA BANDEIRA (Herculano), professeur de philosophie à l'Académie des arts, à Fernambouc.
VALLET DE VIRIVILLE, prof. à l'École des chartes.
LOUANDRE (Charles), homme de lettres, à Paris.
DE SOULTRAIT, antiquaire, à Mâcon.
HAURÉAU, homme de lettres, à Paris.
MORISOT, ancien préfet du Calvados, id.
BOSQUET (Mlle. Amélie), à Rouen.
LE NORMANT (René), naturaliste, à Vire.
LAMBERT, inspecteur des écoles, à Nogent-sur-Seine.
DE BEAUREPAIRE (Eug.), substitut, à Avranches.
DES ROZIÈRES, professeur à l'École des chartes.
BORDEAUX (Raymond), avocat, à Évreux.
MICHAUX (Clovis), juge d'instruction, à Paris.
DAVID (Jules-A.), orientaliste, à Joigny.
HÉBERT-DUPERRON, prof. de logique, à Lille.
LOTTIN DE LAVAL, homme de lettres, près Bernay.
WRIGTH (Thomas), corr. de l'Institut, à Londres.
PETTIGREW, antiquaire, à Londres.

AKERMAN, sec. de la Soc. roy. des antiq. de Londres.
MAURY, bibliothécaire de l'Institut, à Paris.
Mme. PIGAULT, peintre, id.
ÉNAULT (Louis), homme de lettres, id.
DESROZIERS, inspecteur près la Fac. des sciences, id.
LANDOIS, inspecteur de l'Académie de Paris.
RAYNAL, avocat général à la Cour de cassation.
JALLON, conseiller à la Cour de cassation.
CAUSSIN DE PERCEVAL, 1er. présid., à Montpellier.
SUEUR-MERLIN, de plusieurs Soc. sav., à Abbeville.
LE PELLETIER, substitut, à Lourdes (Hautes-Pyr.).
BOVET, bibliothécaire, à Neuchatel (Suisse).
GARNIER, sec. de la Soc. des antiq. de Picardie.
DUPONT, procureur impérial, à Mortagne.
LEBRUN (Isid.), homme de lettres, à Paris.
SAUVAGE, avocat, à Mortain.
THÉRY, recteur de l'Académie de Clermont.
MITTERMAIER, à Heidelberg (duché de Bade).
DE GENS, secr. de la Soc. d'archéologie de Belgique.
DE PONTGIBAUD (César), à Fontenay.
LIAIS (Emmanuel), à Cherbourg.
LE JOLIS (Auguste), id.
LE SIEUR, chef de la 1re. division au ministère de l'instruction publique.
LECADRE, docteur en médecine, au Havre.
DU BREUIL DE MARSAN, à La Brousse-Briantais, près Matignon (Côtes-du-Nord).
PETIT (J.-L.), antiquaire, à Londres.
POGODINE (Michel), à Moscou.
ENGELSTOFT, évêque de Fionie.
SICK, à Odensée.

DARU, ancien vice-président de l'Assemblée législative, à Chiffrevast.

LAFFETAY, chanoine, à Bayeux.

CUSSON, secrétaire de la mairie de Rouen.

GISTEL, professeur, à Munich.

ALLEAUME, archiviste départemental, à Rodez.

DIGARD DE LOUSTA, à Cherbourg.

BERVILLE, président de chambre à la Cour impériale de Paris.

REINVILLIER, docteur en médecine, à Paris.

LAURENT, curé de St.-Martin, près de Condé-sur-Noireau.

SCHWEIGHÆUSER, archiviste départemental, à Colmar.

MARCHAND, pharmacien, à Fécamp.

DE GOURNAY, insp. de l'instr. pub., à St.-Lo.

TOSTAIN, insp. génér. des ponts-et-chaussées, à Paris.

LARTIGUE, capitaine de vaisseau.

LAVAVASSEUR, homme de lettres, à Argentan.

BESNOU, pharmacien de la marine, à Cherbourg.

RENÉE (Amédée), homme de lettres, à Paris.

RICHOMME (Florent), à Château-du-Loir (Sarthe).

DE LA FERRIÈRE-PERCY, de la Société des antiquaires de Normandie.

COMMARMOND, conserv. du musée arch. de Lyon.

MAYER, de la Soc. des ant. de Londres, à Liverpool.

FABRICIUS (Adam), professeur d'hist., à Copenhague.

NICOT, secrétaire de l'Académie du Gard, à Nîmes.

ROELANDT, président de la Société royale des beaux-arts de Gand.

GUÉRIN DE LITTEAU, homme de lettres, à Paris.

TABLE DES MATIÈRES.

CORRECTIONS POUR LA BIOGRAPHIE DE M JEAN SIMON.

FAUTES D'IMPRESSION.

Page 387, avant-dernière ligne. *Évreux*, lisez : *Évrecy*.
392, ligne 25. *M. Tiphaine*, lisez : *M. Tiphaigne*.

ADDITIONS.

Page 387. Ajouter à la suite de la dernière ligne :

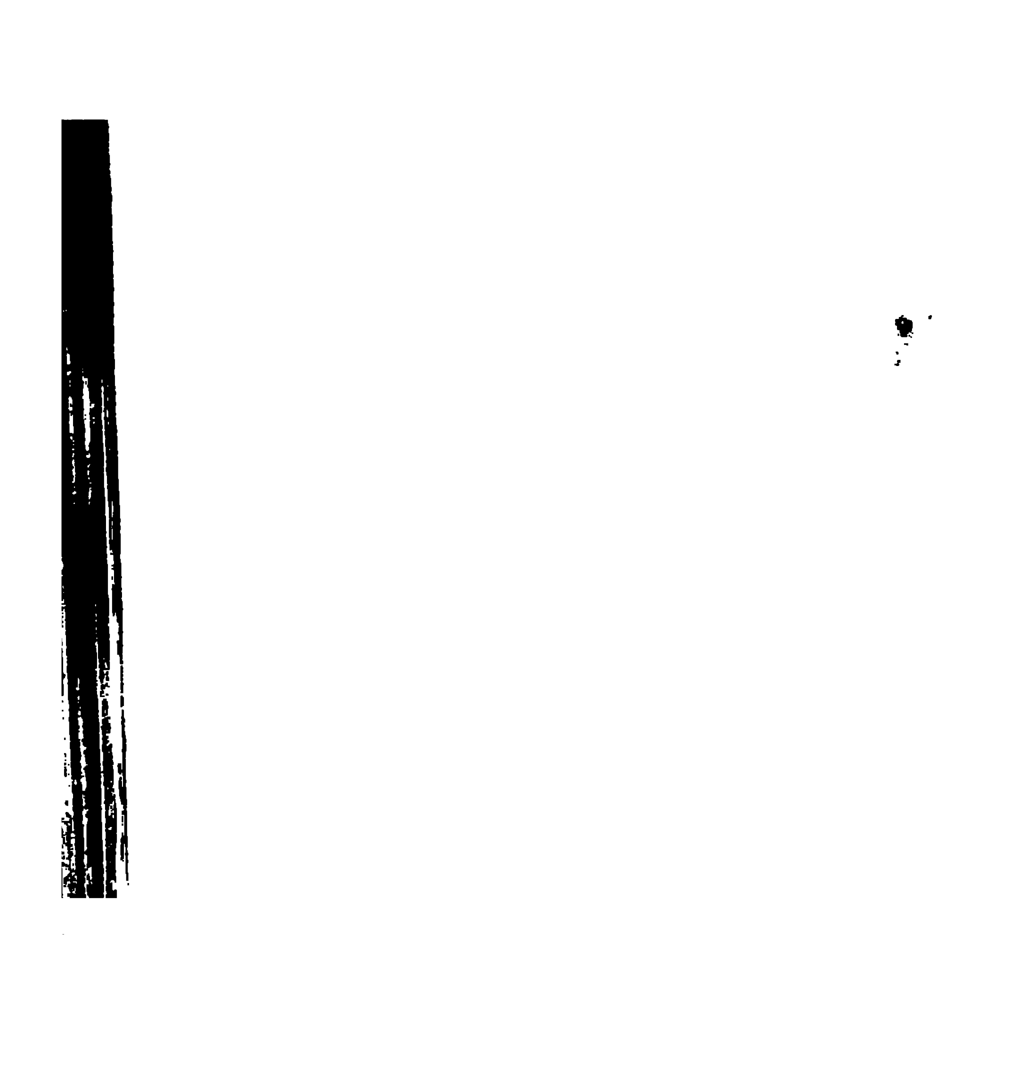
Chemin de grande communication d'Évrecy à la route royale n°. 13, par le Bac-du-Coudray. Caen, in-8°. (sans date).

Page 389. Ajouter entre la 5°. et la 6°. ligne :

Réponse à M. le colonel, comte, Borgarelli-d'Ison, membre du Conseil général. Caen, 1854, in-8°.

Ce dernier opuscule porte la date du 24 août. Nous ne serions pas surpris qu'il nous eût échappé encore, malgré nos recherches, quelque travail imprimé de notre confrère. C'est le sort des brochures de circonstance, de mourir avec la circonstance qui les a fait naître. J. T.

Caen, imp. de A. Hardel.



MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DE CAEN.



MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE CAEN.





CHEZ A. HARDEL, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,
RUE FROIDE, 2.

—

1858.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Depuis la publication du dernier volume de ses *Mémoires* (août 1856), l'Académie de Caen a vu fermer deux de ses concours bisannuels, et elle vient d'en ouvrir un troisième. Le premier concours pour le *prix Le Sauvage* a produit deux mémoires : le n°. 1 n'a paru à la Commission d'examen qu'une œuvre d'imagination, où la science positive est remplacée par des hypothèses sans fondement; le n°. 2, très-estimable résumé des travaux entrepris sur la matière, objet du concours, a mérité à son auteur une mention honorable. La première somme disponible, et les intérêts échus depuis l'époque du placement des fonds du donateur, ont permis de porter à 2,000 fr. la valeur d'un nouveau prix dont le programme suit cette Note préliminaire.

Le concours pour le *prix Lair*, fermé le 30 avril 1858, a produit deux mémoires, ou, si l'on veut, (c'était le sujet) deux Histoires du Parlement de

PRIX LE SAUVAGE (1).

L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen met au concours la question suivante :

DE LA CHALEUR ANIMALE.

Après avoir fait connaître les principaux phénomènes de la chaleur animale, les concurrents devront en rechercher les causes, les sources ;

Exposer les diverses théories qui ont eu cours dans la science sur cet important sujet, et porter sur chacune d'elles un jugement motivé.

Ils feront connaître les diverses circonstances qui influent sur la chaleur animale, spécialement chez l'homme :

A. *Circonstances extérieures.*

B. *Circonstances qui tiennent à l'organisme lui-même :* 1°. *physiologiques ;* 2°. *morbides.*

(1) M. le docteur Le Sauvage, décédé le 10 décembre 1852, a légué à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, une somme de 12,000 francs, « dont l'intérêt accumulé, dit le testateur, « servira à établir tous les deux ans un prix : le sujet du concours « sera choisi plus particulièrement dans les sciences physiques, d'his- « toire naturelle et médicales. »

Enfin, ils devront rechercher l'influence du système nerveux sur la chaleur animale.

L'Académie ne demande pas seulement une revue historique et critique ; elle désire avant tout une œuvre originale.

Le prix est de DEUX MILLE francs.

Les concurrents devront adresser leurs mémoires *franco* à M. Julien Travers, secrétaire de l'Académie, avant le 1er. mai 1860.

Les membres titulaires de l'Académie sont exclus du concours.

MÉMOIRES.

CALCUL

DU

MOUVEMENT DES ONDES RECTILIGNES

ET

DES ONDES CIRCULAIRES

FORMÉES A LA SURFACE DE L'EAU;

Par M. Ch. GIRAULT,

Membre titulaire, Professeur à la Faculté des Sciences.

Lagrange a déduit des formules générales de l'hydrodynamique, l'équation pour le mouvement des ondes liquides, en observant qu'elle a même forme que celle qui détermine les petites agitations de l'air dans un plan horizontal.

Or, on peut, dans le cas où les ondes liquides sont rectilignes ou circulaires, obtenir directement l'équation de leur mouvement par une méthode beaucoup plus simple, que nous nous proposons de présenter ici, en apportant d'ailleurs au problème les mêmes restrictions que l'auteur de la Mécanique Analytique.

En même temps, nous intégrerons l'équation du mouvement dans le cas des ondes circulaires, et nous examinerons comment décroissent la hauteur de l'onde et la vitesse d'ébranlement de ses molécules, à mesure que le rayon de l'onde augmente.

Soit donc considéré le cas d'une couche liquide d'une faible épaisseur, renfermée dans un vase dont le fond est horizontal et indéfini. On suppose les vitesses toujours très-petites, ainsi que les variations de hauteur des différents points de la surface au-dessus et au-dessous du niveau primitif. On admet enfin le principe de l'égalité des pressions dans tous les sens.

Ondes rectilignes. — Tous les déplacements étant parallèles à un même plan vertical, il suffit d'examiner ce qui se passe dans ce plan. Pour cela, on y prend, fig. 1, deux axes rectangulaires, dont l'un OX

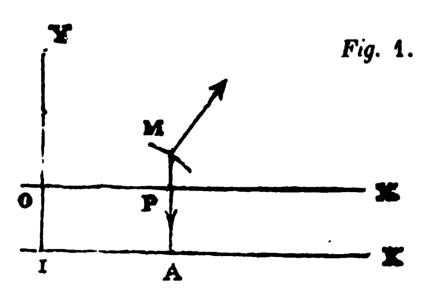


Fig. 1.

coïncide avec la ligne du niveau primitif et est située à une hauteur h au-dessus du fond IK du vase. Soit M une molécule de la surface du liquide ; x et y, ses coordonnées; v_x et v_y, les composantes de sa vitesse, lesquelles, ainsi que y, peuvent être considérées comme fonctions de x et du temps t. La molécule M, de masse m, est soumise à l'action de la pesanteur et aux réactions des molécules voisines. Ces

réactions se composent en une force unique N, normale à la surface, et dont les composantes peuvent être représentées par N cos. i et N sin. i, quand on désigne par i l'inclinaison de la normale sur l'axe OX. On a donc, pour le mouvement du point M, les formules

$$m\frac{dv_x}{dt} = \text{N} \cos. i,$$

$$m\frac{dv_y}{dt} = \text{N} \sin. i - mg,$$

où g représente la gravité.

Dans la seconde de ces formules, $\frac{dv_y}{dt}$ peut être négligé devant g; en sorte qu'elle donne approximativement

$$\text{N} = \frac{mg}{\sin. i}.$$

Substituant ce résultat dans la première et remplaçant l'angle i par sa valeur, on obtient

$$(1) \qquad \frac{dv_x}{dt} = -g\frac{dy}{dx}.$$

Cette relation exprime que

$$v_x dx - gydt$$

est la différentielle exacte d'une fonction F de x et de t; en sorte que, cette fonction F une fois connue,

on en déduirait y et v_x, par les formules

$$(2) \qquad y=-\frac{1}{g}\frac{d\text{F}}{dt}, \quad v_x=\frac{d\text{F}}{dx}.$$

Cela posé, soit considéré, fig. 2, l'élément de surface MM', de projection PP' égale à Dx. Au bout du

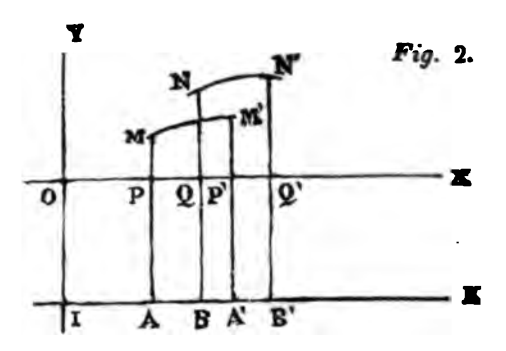


Fig. 2.

temps dt, ils se transforme dans l'élément NN', qui a sa projection QQ' égale à Dx+dDx. Si l'on admet que les vitesses horizontales varient de quantités très-petites avec la profondeur, on pourra considérer le liquide qui occupait d'abord l'espace MM'A'A, comme occupant ensuite un espace peu différent de NN'B'B; en sorte qu'on aura sensiblement, vu l'incompressibilité du liquide, la relation

$$\text{MA.PP'}=\text{NB.QQ'},$$

ou

$$(h+y)\text{D}x=(h+y+dy)(\text{D}x+d\text{D}x);$$

ce qui revient à

$$o=dy.\text{D}x+(h+y)d\text{D}x,$$

ou à

$$o=\frac{dy}{dt}+(h+y)\frac{D\frac{dx}{dt}}{Dx},$$

et peut s'écrire approximativement

$$(3)\qquad o=\frac{dy}{dt}+h\frac{dv_x}{dx},$$

en négligeant y devant h.

Cette relation, transformée au moyen des formules (2), donne l'équation connue

$$(4)\qquad \frac{d^2F}{dt^2}=a^2\frac{d^2F}{dx^2},$$

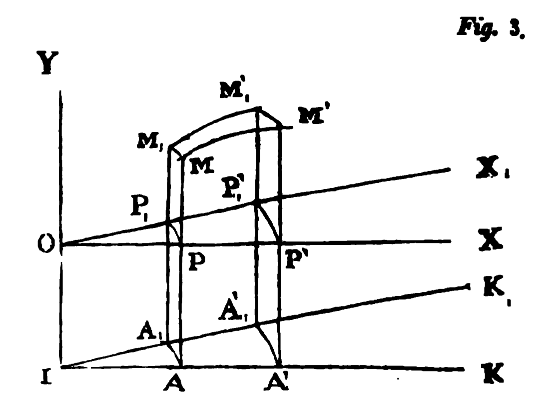
où l'on a posé $gh=a^2$.

Ondes circulaires. — Si, par le centre des ondes, on mène une verticale, et, suivant cette verticale, une infinité de plans, on peut admettre que tous les déplacements s'effectuent dans ces plans et d'une manière identique pour chacun d'eux. Soit pris pour axe des y l'axe de symétrie des ondes, et pour axe des x la trace d'un plan méridien sur la surface du niveau primitif. Pour une molécule quelconque située dans ce méridien et appartenant à la surface, on établira, comme dans le cas précédent, les formules (1) et (2).

Puis, considérant, fig. 3, la portion de liquide com-

prise entre deux plans méridiens consécutifs YIK et YIK$_1$,

Fig. 3.



qui forment entre eux l'angle infiniment petit ω, et comprise en outre entre les surfaces des deux cylindres circulaires droits d'axe OY et de rayons x et $x+\text{D}x$, on remarquera que son volume a pour expression $\omega x(h+y)\text{D}x$. Au bout du temps dt cet élément prismatique s'est déformé; mais, comme les vitesses horizontales varient peu avec la profondeur, on peut prendre

$$\omega(x+dx)(h+y+dy)(\text{D}x+d\text{D}x)$$

pour nouvelle expression de son volume; en sorte que, ce volume n'ayant pas changé, on doit avoir

$$x.\text{D}x.dy+(h+y)(\text{D}x.dx+x.d\text{D}x)=o\,,$$

ou, en divisant par $x.\text{D}x.dt$,

$$\frac{dy}{dt}+(h+y)\left[\frac{1}{x}\cdot\frac{dx}{dt}+\frac{\text{D}\frac{dx}{dt}}{\text{D}x}\right]=o\,,$$

ou, en négligeant y devant h,

$$(5) \qquad \frac{dy}{dt}+h\left[\frac{1}{x}v_x+\frac{dv_x}{dx}\right]=o.$$

Ce résultat peut s'écrire, en vertu des formules (2), et en posant $gh=a^2$,

$$(6) \qquad \frac{d^2\text{F}}{dt^2}=a^2\left[\frac{1}{x}\frac{d\text{F}}{dx}+\frac{d^2\text{F}}{dx^2}\right].$$

On va voir comment on peut intégrer cette équation, lorsqu'on suppose x assez grand.

On prend pour cela deux nouvelles variables indépendantes α et β, déterminées par les relations

$$\alpha=x+at,\ \beta=x-at;$$

et l'équation (6) se transforme dans la suivante

$$(7) \qquad \frac{d^2\text{F}}{d\alpha d\beta}+\frac{1}{2(\alpha+\beta)}\left\{\frac{d\text{F}}{d\alpha}+\frac{d\text{F}}{d\beta}\right\}=o,$$

dont l'intégrale générale est de la forme

$$(8) \quad \text{F}=\frac{\varphi(\alpha)+\psi(\beta)}{(\alpha+\beta)^{\frac{1}{2}}}+n_1\frac{\varphi_1(\alpha)+\psi_1(\beta)}{(\alpha+\beta)^{\frac{3}{2}}}+n_2\frac{\varphi_2(\alpha)+\psi_2(\beta)}{(\alpha+\beta)^{\frac{5}{2}}}+\text{etc.},$$

où φ et ψ sont des fonctions arbitraires; où les fonctions φ_i et ψ_i sont déterminées par la condition d'avoir φ et ψ pour dérivées de l'ordre i; où n_1, n_2, etc., sont des coefficients numériques qui peuvent être calculés en substituant la valeur générale de F dans le premier membre de l'équation (7), et en exprimant que le

résultat de la substitution est identiquement nul, ce qui donne

$$n_1=\frac{1}{4},\ n_2=\frac{9}{32},\ \text{etc.}$$

Remplaçant, dans la formule (8), α et β par $x+at$ et $x-at$, et changeant φ_i et ψ_i en $\varphi_i\sqrt{2}$ et $\psi_i\sqrt{2}$, ce qui est sans inconvénient, on obtiendra enfin

$$(9)\left\{\begin{aligned}\text{F}=&\frac{1}{\sqrt{x}}\left\{\varphi(x+at)+\frac{1}{8x}\varphi_1(x+at)+\frac{9}{128x^2}\varphi_2(x+at)+\text{ etc.}\right\}\\ &+\frac{1}{\sqrt{x}}\left\{\psi(x-at)+\frac{1}{8x}\psi_1(x-at)+\frac{9}{128x^2}\psi_2(x-at)+\text{ etc.}\right\},\end{aligned}\right.$$

et l'on en déduira, par les formules (2), à une époque quelconque, l'ordonnée et la vitesse horizontale d'un point quelconque de la surface du liquide.

La valeur générale de F est développée suivant les puissances croissantes de $\frac{1}{x}$; ce qui suppose x suffisamment grand. Elle ne peut servir alors à déterminer les fonctions arbitraires φ et ψ par les conditions initiales, puisqu'à l'époque initiale x est nul ou très-petit, l'ébranlement partant du centre des ondes. Mais, si l'on remarque, d'une part, que la valeur générale de F fournit comme solution du problème deux ondes, l'une directe, l'autre rétrograde; d'autre part, que l'expérience prouve l'existence d'une seule onde, laquelle est directe, c'est-à-dire s'éloigne indéfiniment du centre de l'ébranlement; on en conclura que la valeur de F, qui répond au cas de l'ex-

périence, est de la forme

0) $$F=\frac{1}{\sqrt{x}}\left[\psi(x-at)+\frac{1}{8x}\psi_1(x-at)+\frac{9}{128x^2}\psi_2(x-at)+\text{ etc.}\right];$$

en sorte qu'on a

1) $$y=\frac{a}{g\sqrt{x}}\left[\psi'(x-at)+\frac{1}{8x}\psi(x-at)+\frac{9}{128x^2}\psi_1(x-at)+\text{ etc.}\right],$$

2) $$v_x=\frac{1}{\sqrt{x}}\left[\psi'(x-at)-\frac{3}{8x}\psi(x-at)+\frac{1}{128x^2}\psi_1(x-at)+\text{ etc.}\right];$$

ce qui, dans le cas de x très-grand, entraîne la relation approchée

(13) $$v_x=\frac{gy}{a},$$

qui lie la vitesse aux variations de la hauteur.

Si la fonction $\psi(z)$, quel que soit son indice, n'a de valeurs finies que de $z=o$ à $z=l$, toutes les autres valeurs étant nulles, on en peut conclure que, à une époque t quelconque, la surface du liquide n'est agitée que de $x=at$ à $x=at+l$. La longueur de l'onde est donc constante et égale à l; et elle se propage avec une vitesse constante a.

Si, quel que soit t, on substitue pour x, dans les formules (11) et (12), la valeur $at+\lambda$, λ étant compris de o à l, on obtient, en effectuant seulement la substitution sous le signe fonctionnel,

$$y=\frac{a}{g\sqrt{x}}\left[\psi'(\lambda)+\frac{1}{8x}\psi(\lambda)+\frac{9}{128x^2}\psi_1(\lambda)+\text{ etc.}\right],$$

$$v_x=\frac{1}{\sqrt{x}}\left[\psi'(\lambda)-\frac{3}{8x}\psi(\lambda)+\frac{1}{128x^2}\psi_1(\lambda)+\text{ etc.}\right];$$

ce qui montre que, si x est assez grand, les valeurs de y et de v_x relatives à un même point de l'onde, décroissent sensiblement comme $\frac{1}{\sqrt{x}}$, c'est-à-dire en raison inverse de la racine carrée de la distance au centre de l'ébranlement.

RECHERCHES EXPÉRIMENTALES

SUR LES

VARIATIONS DE LA VITESSE

PENDANT LA MARCHE ;

Par M. Ch. GIRAULT,

Membre titulaire de l'Académie.

Lorsqu'un homme est en marche sur un terrain horizontal, la vitesse du centre de gravité de son corps n'est pas constante; mais elle croît et décroît alternativement, présentant, pour chaque pas, un maximum et un minimum dont il peut être intéressant de connaître les valeurs, puisqu'elles dépendent, d'une manière plus ou moins complexe, de l'effort musculaire développé par l'homme, et des résistances opposées par le sol.

Nous nous proposons de présenter ici le résultat de quelques expériences relatives aux variations de cette vitesse pendant toute la durée d'un pas.

Essayons d'abord d'analyser dans toutes ses circonstances cette période du mouvement qui constitue le pas.

Nous prendrons pour origine du pas l'instant où l'un des deux pieds, le pied droit par exemple, vient rencontrer le sol. A cet instant, le pied gauche, en arrière du pied droit, ne repose plus à terre que par la pointe;

raise
centr

fois détermine l'ascension et accélère le mouvement. C'est donc à la fin du pas que la vitesse est maximum.

Nous distinguerons deux phases dans le pas, la première s'étendant d'un maximum de vitesse au minimum qui le suit; et la seconde, de ce minimum au maximum suivant. On conçoit, et l'expérience va nous le démon-er, que ces deux phases s'accomplissent dans des mps inégaux, et correspondent à des chemins inégaux rcourus.

Voyons comment on peut expérimentalement déterner les maxima et les minima de la vitesse du centre gravité du corps, ou du moins les maxima et les nima de la composante horizontale, composante tou-rs sensiblement égale à la vitesse elle-même.

l est facile d'approprier aux recherches qui nous upent l'appareil à cylindre tournant et à indications inues, au moyen duquel M. Morin vérifie les lois de santeur. Il suffit pour cela d'attacher au poids ou ur qui glisse entre les deux tringles, une ficelle e et forte, assujettie à passer dans un anneau fixé ces tringles à la partie supérieure de l'appareil, gageant ensuite dans un autre anneau disposé sur e à parcourir et à la hauteur du centre de gravité ps.

oute à parcourir est indiquée par une ligne droite sur le sol et divisée en segments de 0^m 67 chacun, yen de transversales. Le cylindre étant en mou-t, le curseur immobile et au point le plus bas, eau imbibé d'encre, l'homme se place à l'origine première division du chemin, les mains unies le dos à la hauteur des reins, tenant solide-xtrémité du cordon dont la longueur a été cal-

culée de manière qu'il commence à être tendu après les trois ou quatre premiers pas et à peu près à l'instant où la vitesse est minimum, c'est-à-dire à la fin de la première phase ou au commencement de la seconde. Ces conditions remplies, l'homme se met en marche après que le poids moteur du cylindre a dépassé la moitié de sa course, parce que la rotation peut être alors considérée comme uniforme; il règle la longueur de son pas sur les transversales du chemin; il en règle la durée sur les battements d'un pendule placé devant lui. Le cordon se tend, le curseur s'élève entre ses guides, et le pinceau trace sur la surface convexe du cylindre une courbe continue qui, développée sur un plan, fait connaître la loi des espaces parcourus par le curseur, et conséquemment les vitesses horizontales du centre de gravité du corps.

Il faut toutefois pour cela que l'on connaisse la vitesse de rotation du cylindre pendant la seconde moitié de la course du poids moteur. Cette vitesse peut s'obtenir en approchant à la main, contre la surface même du cylindre en mouvement, la pointe d'un pinceau que l'on déplace parallèlement à l'axe, de manière à tracer une sorte d'hélice dont le nombre de tours de spire dans un temps donné fait connaître le nombre de tours effectués par le cylindre.

Appliquant ainsi le pinceau pendant six secondes, on a trouvé, dans sept expériences consécutives, les nombres de tours suivants :

10 3/4, 10 1/2, 10 1/2, 11, 10 1/4, 10 1/3, 10 1/4.

Ces nombres diffèrent peu les uns des autres, et leurs différences proviennent moins sans doute des inégalités de la vitesse du cylindre que de l'absence de précision

de la main qui s'avance ou se retire trop tôt ou trop tard. On peut prendre 10 1/2 pour leur moyenne, et dire que le cylindre effectue 10,5 tours en 6 secondes, ou un vingtième de tour en un trente-cinquième de seconde.

En conséquence, on a tracé, sur la surface convexe du cylindre, vingt génératrices équidistantes, et pris, pour unité de temps, le trente-cinquième de seconde ; de telle sorte que la différence de hauteur des points de recoupement d'une même trajectoire, avec deux génératrices consécutives, représentât le chemin parcouru par le curseur pendant l'unité de temps, chemin que nous prendrons pour représenter la vitesse.

Le tableau ci-joint renferme les résultats de dix expériences désignées par les dix premières lettres de l'alphabet. Ces dix expériences ont fourni dix trajectoires faisant chacune un peu plus de deux tours sur le cylindre, et dont on a pu mesurer ainsi 40 ordonnées au moins, après développement, sur un plan, de la feuille de papier enroulée sur le cylindre. La première colonne verticale renferme les numéros d'ordre des unités de temps successives. Les colonnes suivantes indiquent, pour chacune de ces unités, les chemins en millimètres, parcourus par le curseur. On conçoit que, ces chemins ayant été déterminés au moyen d'un nombre fixe d'ordonnées équidistantes, lesquelles, pour chaque trajectoire, sont placées arbitrairement par rapport à l'origine du mouvement, les nombres de la première ligne horizontale ne désignent pas les espaces parcourus depuis cette origine; ce premier espace, qui n'est autre que la première ordonnée, étant omis dans le tableau.

TABLEAU des chemins, en millimètres, parcourus par l curseur dans chaque trente-cinquième de seconde.

		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	—	12	25	23	11	11	16	15	29	7	21
2	—	33	34	34	22	31	32	32	34	31	35
3	—	[53]	[50]	[54]	33	44	46	[48]	[48]	36	[49
4	—	53	46	50	[51]	[53]	[47]	41	43	[48]	45
5	—	44	43	42	44	45	41	37	37	47	38
6	—	38	34	32	45	35	37	32	34	40	33
7	—	32	30	31	36	31	(31)	(27)	32	32	32
8	—	(28)	(28)	(30)	32	(29)	31	30	(31)	(29)	(3
9	—	30	31	34	(30)	33	33	32	36	30	34
10	—	34	33	39	32	38	36	36	42	34	38
11	—	40	38	43	36	44	41	[39]	45	43	[44
12	—	[49]	[44]	[45]	39	[46]	[42]	39	[46]	42	43
13	—	44	42	45	[42]	43	42	38	42	[44]	39
14	—	42	40	41	41	40	39	35	36	40	35
15	—	41	39	37	35	38	36	36	33	36	34
16	—	41	37	37	32	37	32	35	33	32	32
17	—	40	36	36	(29)	(34)	31	33	34	29	(30)
18	—	37	33	37	30	35	(30)	(31)	33	(28)	32
19	—	35	(30)	35	32	37	31	33	33	29	30
20	—	(33)	31	34	33	34	31	33	33	31	33
21	—	34	32	(33)	34	35	31	32	(31)	32	32
22	—	35	32	33	32	35	30	31	34	33	33
23	—	34	32	36	31	34	33	32	35	36	34

Suite du tableau des chemins, en millimètres, parcourus par le curseur dans chaque trente-cinquième de seconde.

		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
24	—	33	35	36	31	37	31	31	35	36	36
25	—	35	35	36	32	37	33	33	34	37	35
26	—	36	34	36	34	39	32	35	36	36	36
27	—	36	34	40	34	38	34	36	37	34	36
28	—	36	34	39	35	[40]	36	40	37	34	39
29	—	37	33	37	38	40	37	40	36	35	39
30	—	37	[38]	39	39	40	[39]	[41]	[38]	[38]	[41]
31	—	42	38	[41]	[40]	40	37	39	37	38	37
32	—	41	37	38	37	34	36	37	35	38	38
33	—	[43]	33	33	36	34	31	35	33	36	33
34	—	37	32	31	32	31	31	31	30	32	31
35	—	33	32	(29)	30	(29)	27	29	25	32	(27)
36	—	31	29	30	29	29	(26)	(27)	24	30	29
37	—	26	(27)	29	(26)	30	26	31	(22)	28	27
38	—	25	27	30	26	30	27	31	23	(27)	31
39	—	(23)	28	31	28	31	28	31	23	28	29
40	—	25	29	31	29	30	30	31	26	28	32
41	—	26	31	—	30	30	29	29	29	30	32
42	—	—	31	—	29	—	27	29	33	28	32
43	—	—	27	—	30	—	28	31	30	28	29
44	—	—	—	—	28	—	25	32	—	29	
45	—	—	—	—	29						

Il s'en faut bien, sans doute, que les dix trajectoires, dont ce tableau renferme les accroissements d'ordonnées par trente-cinquième de seconde, présentent des résultats concordants. Il est difficile de reproduire, dans des conditions identiques, les mouvements dûs aux contractions musculaires, surtout quand il s'agit d'un petit nombre de pas effectués. Malgré les précautions que l'on a pu prendre, la longueur du pas n'est point constante, non plus que sa durée; et cette constance n'eût été obtenue d'ailleurs qu'aux dépens de l'allure naturelle. En outre, des variations accidentelles peuvent déplacer les maxima ou les minima de la vitesse, de manière à fournir, sur la longueur et sur la durée du pas, des indications notablement erronées.

Quoi qu'il en soit, si on laisse de côté, pour le moment, les dix premières lignes horizontales; si on prend pour expression de la vitesse, le chemin parcouru dans un trente-cinquième de seconde, et si on considère seulement les inégalités principales de la vitesse; on peut, à l'inspection de ce tableau, faire pour chacune des trajectoires les remarques suivantes : Il existe deux maxima et deux minima de la vitesse. — Ces maxima, compris entre crochets [ ], et ces minima, renfermés entre parenthèses ( ), se présentent à peu près aux mêmes époques et ont à peu près les mêmes valeurs. — L'intervalle de temps écoulé entre les deux maxima ou entre les deux minima, varie autour de la valeur moyenne 18/35 de seconde. — Le chemin parcouru par le curseur entre les deux maxima ou entre les deux minima, diffère de 0 m. 67 c., tantôt en plus, tantôt en moins, mais plus souvent en moins. — Il

s'écoule moins de temps entre un maximum et le minimum qui le suit, qu'entre ce minimum et le maximum qui vient après. — Le chemin parcouru par le curseur est moindre aussi dans le premier cas que dans le second.

Le tableau suivant met plus nettement en évidence quelques-uns de ces résultats.

	CHEMINS PARCOURUS, en millimètres,		TEMPS ÉCOULÉS, en trente-cinquièmes de seconde,	
	Entre les deux maxima.	Entre les deux minima.	Entre les deux maxima.	Entre les deux minima.
A	792	654	21	19
B	665	598	19	18
C	708	504	19	14
D	612	665	18	20
E	593	649	16	18
F	608	586	18	18
G	664	615	19	18
H	630	528	18	16
I	576	672	17	20
J	669	622	19	18

Il est encore une remarque que l'on ne peut manquer de faire à l'inspection du premier tableau, c'est que, à une seule exception près, le second maximum est, aussi bien que le second minimum, inférieur au premier. C'est là une circonstance que nous avions remarquée déjà dans d'autres expériences analogues, et

à laquelle nous n'avons pu nous soustraire. Mentionnons ici un autre fait : Pour régler la durée du pas, comme pour mesurer la vitesse de rotation du cylindre, nous nous sommes servi d'un pendule exécutant cent oscillations par minute ; ce qui, pour un pas de 0 m. 67 c. effectué pendant une oscillation, devait donner une vitesse moyenne de 32 millimètres par 35eme. de seconde. Or, comme on peut s'en convaincre, en consultant le tableau que nous donnons plus loin, la vitesse moyenne du pas, dans chacune des expériences, a toujours dépassé 32 millimètres. Ainsi, d'une part, la vitesse moyenne s'est trouvée constamment supérieure à celle que devait imposer le pendule régulateur ; de l'autre, cette vitesse tendait à décroître dans le cours d'une même expérience.

On peut, du reste, avec une approximation suffisante, ramener les résultats que fournit l'expérience, à ceux que fournirait un pas soutenu, en considérant, pour chaque trajectoire, le pas compris entre les deux maxima, calculant la vitesse moyenne sur le chemin parcouru entre les deux maxima, prenant pour vitesse maximum la moyenne des deux maxima, et pour vitesse minimum le minimum intermédiaire. Ou bien, si l'on veut considérer le pas compris entre les deux minima, on calculera la vitesse moyenne sur le chemin parcouru entre les deux minima, on prendra pour vitesse minimum la moyenne des deux minima, et pour vitesse maximum le maximum intermédiaire.

Le tableau suivant renferme les résultats numériques

auxquels on est conduit dans chacun de ces deux cas.

	PAS COMPRIS ENTRE LES DEUX MAXIMA.			PAS COMPRIS ENTRE LES DEUX MINIMA.		
	Vitesse minimum.	Vitesse moyenne.	Vitesse maximum.	Vitesse minimum.	Vitesse moyenne.	Vitesse maximum.
A	33	38	46	28	34	43
B	30	35	41	28 1/2	33	38
C	33	37	43	31	36	41
D	29	34	41	27 1/2	33	40
E	34	37	43	31 1/2	36	40
F	30	34	40 1/2	28	33	39
G	31	35	40	29	34	41
H	31	35	42	26 1/2	33	38
I	28	34	41	27 1/2	34	38
J	30	35	42 1/2	28 1/2	35	41

On voit que, pour chaque pas, la vitesse minimum et la vitesse maximum s'écartent à peu près également de la vitesse moyenne, celle-ci, toutefois, étant généralement un peu moindre que leur moyenne arithmétique.

Si l'on veut comparer à la vitesse moyenne la différence des vitesses extrêmes, on substituera au pas obtenu dans chacune des dix expériences, un pas fictif moyen dont les éléments seront les suivants :

	PAS MOYEN compris entre les deux maxima.	PAS MOYEN compris entre les deux minima.
Vitesse maximum par trente-cinquième de seconde. . .	$0^{m},0420$	$0^{m},0399$
Vitesse minimum par trente-cinquième de seconde.. .	$0^{m},0309$	$0^{m},0286$
Vitesse moyenne par trente-cinquième de seconde. . .	$0^{m},0354$	$0^{m},0341$
Excès du maximum sur le minimum.	$0^{m},0111$	$0^{m},0113$
Rapport de l'excès à la vitesse moyenne.	0, 31	0, 33
Vitesse moyenne par seconde.	$1^{m},24$	$1^{m},19$

Nous n'avons jusqu'à présent considéré le mouvement du curseur qu'au-delà des dix premiers 35mes. de seconde. Si nous consultons maintenant le tableau de la page 16, pour savoir ce qui se passe dans ces premiers instants, nous reconnaîtrons, pour chacune des dix expériences, l'existence d'un maximum suivi d'un minimum. Il est aisé de se rendre compte de l'un et de l'autre. En effet, pour que l'on puisse, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, considérer le fil qui conduit le curseur comme inextensible, il faut qu'il n'y survienne point de changements brusques de vitesse. Or, cette condition n'est pas remplie au départ du curseur, puisqu'il passe brusquement alors d'une

vitesse nulle à la vitesse du pas. Aussi, le mouvement du curseur commence-t-il, en réalité, un peu après l'instant où la corde commence à se tendre. Dans l'intervalle, elle s'allonge jusqu'à ce que sa tension devienne capable de vaincre les résistances initiales. A partir de cet instant, le curseur s'élève; les résistances diminuent brusquement; l'excès de tension du fil accélère le mouvement, et la vitesse acquiert un certain maximum supérieur à la vitesse du pas et au-delà duquel le fil ne tarde pas à se distendre. Le curseur alors s'élève par sa seule vitesse acquise ; le mouvement se retarde ; la vitesse devient moindre que celle du pas ; le fil se tend de nouveau, et le mouvement s'accélère, après avoir passé par un certain minimum de vitesse. Si, au moment de la tension du fil, la vitesse du curseur diffère peu de celle du pas, le mouvement continue comme si le fil devenait inextensible. C'est ce qui arrive pour chacune des expériences déjà citées, comme l'indique le tableau de la page 16, où nous avons, au moyen d'un trait horizontal, isolé les premiers espaces parcourus.

NOTE

SUR

LE TRAVAIL DYNAMIQUE

DES CONTRACTIONS MUSCULAIRES ;

Par M. Ch. GIRAULT,

Membre titulaire.

Lorsque l'on veut évaluer en kilogrammètres le travail dynamique des moteurs animés employés dans l'industrie, on se borne généralement à considérer le cas où le moteur exerce sur le corps qu'il déplace une action constante ; et l'on prend alors, pour mesure du travail, le produit de la force par le chemin projeté sur la direction de la force. Mais, il importe de ne pas confondre ce travail avec celui des contractions musculaires développées par l'homme ou par l'animal employés à produire l'effet mécanique. Le premier travail, en effet, est généralement inférieur au second, et il peut même être nul dans certains cas, comme lorsqu'il s'agit du transport horizontal d'un fardeau, lequel exige pourtant un développement de travail musculaire souvent considérable.

Pour chercher quelle liaison existe entre ces deux travaux, considérons le corps humain, accomplissant un acte mécanique quelconque, comme un système de points matériels soumis à des forces tant extérieures

musculaire développé, la roue à chevilles fournisse le maximum du travail utilisable, travail facile à calculer d'ailleurs, puisqu'en supposant la rotation uniforme, et le centre de gravité du corps de l'homme immobile, on a $T_u = \Pi DAt$, où Π est le poids du corps, D la distance du centre de la roue à la verticale du centre de gravité, A la vitesse angulaire de rotation, t la durée du travail. On sait que, dans les conditions ordinaires, l'expérience donne, pour expression du travail journalier développé, 250 à 260 mille kilogrammètres.

Dans le cas de la marche sur un terrain horizontal, l'homme n'ayant à transporter d'autre fardeau que son corps, T_u est nul, et l'on a $T_m = T_r$; ce qui ramène la détermination de T_m à celle de T_r. Mais, T_r étant inconnu aussi bien que T_m, nous essaierons d'évaluer d'une autre manière le travail musculaire développé pendant la marche, en appliquant l'équation du travail à chacune des phases dans lesquelles, comme nous l'avons établi précédemment, le pas peut être décomposé.

Pour simplifier, nous estimerons la force vive comme si toute la masse du corps était concentrée en son centre de gravité, et nous ferons abstraction du travail des actions moléculaires. Appelant alors $-T_1$ le travail des réactions du sol pendant la première phase $-T_2$ le travail de ces réactions pendant la seconde phase, T_m le travail musculaire pendant un pas, Π le poids du corps, H la quantité très-minime dont s'élève son centre de gravité dans la première phase, V' et V'' la plus petite vitesse et la plus grande; réduisant l'action musculaire à celle qu'exerce, dans la seconde

partie de la seconde phase, la jambe qui sert de pivot, l'autre jambe oscillant en vertu de son propre poids; on aura, pour la première phase,

$$\frac{\Pi}{2g}(v'^2-v''^2)=-\Pi H-T_1,$$

et, pour la seconde,

$$\frac{\Pi}{2g}(v''^2-v'^2)=\Pi H-T_2+T_m.$$

Cette dernière, à elle seule, montre que l'on a

$$T_m>\frac{\Pi}{2g}(v''^2-v'^2)-\Pi H,$$

et fournit ainsi une limite inférieure de T_m.

Si l'on veut faire l'hypothèse $T_1=T_2$, on déduit des deux relations qui précèdent,

$$T_m=2\Pi\left(\frac{v''^2-v'^2}{2g}-H\right).$$

Désignant par v la vitesse moyenne, nous admettrons, comme assez conformes à l'expérience, les formules

$$\frac{v''+v'}{2}=v,\quad v''-v'=0,3v,$$

qui donnent

$$\frac{v''^2-v'^2}{2}=0,3v^2,$$

et, par suite,

$$T_m=2\Pi\left(0,3\frac{v^2}{g}-H\right).$$

Nous remarquerons, ensuite, que H est une assez petite fraction de $o,3.\frac{v^2}{g}$; et nous simplifierons en conséquence la formule précédente, en posant

$$T_{m}=o,6\Pi\frac{v^2}{g}.$$

Y faisant $\Pi=65$ kilog.; $v=1^m,2$; $g=9^m,8$; on obtient

$T_{m}=5,73$ kilogrammètres;

d'où $T=286500$ kilogrammètres,

pour le travail musculaire développé en 50,000 pas, considérés comme constituant le travail d'une journée, et répondant à une route de 33500 mètres parcourus en 7 heures 45 minutes.

Ce résultat, que nous ne présentons d'ailleurs que sous toutes réserves, ne diffère pas beaucoup de celui auquel on arrive en considérant l'action d'un manœuvre qui fait mouvoir une roue à chevilles.

RECHERCHES ANALYTIQUES

SUR

LA VALEUR COMPARÉE

DE PLUSIEURS DES PRINCIPALES VARIÉTÉS DE BETTERAVES

ET

SUR LA DISTRIBUTION DES MATIÈRES AZOTÉES DANS LES DIVERSES PARTIES DE CETTE PLANTE;

Par M. Isidore PIERRE,

Membre titulaire.

De toutes les plantes cultivées dans nos régions tempérées, la betterave est assurément celle qui, depuis un demi-siècle, et surtout dans ces derniers temps, a le plus vivement attiré l'attention publique, à raison de l'importance des produits qu'en ont su tirer la science et l'industrie.

Cependant la culture de la betterave, comme matière première pour l'extraction du sucre et pour la fabrication de l'alcool, est encore extrêmement circonscrite relativement à l'importance de ces deux industries; tandis que, depuis une vingtaine d'années, la culture de la betterave, comme plante destinée à l'alimentation des animaux, gagne chaque jour du terrain.

C'est qu'en effet, comme l'a fait observer M. de Gasparin (1), la betterave fournit, par ses feuilles, depuis le milieu d'août jusqu'à la fin d'octobre et même

(1) *Cours d'agriculture*, t. IV, p. 87.

au-delà, un précieux et abondant contingent de fourrage vert pour la race bovine, précisément à l'époque où, dans les pays secs, les regains des prairies artificielles commencent à faire défaut. La betterave elle-même, un peu plus tard, vient clore le cercle des combinaisons de nourriture verte qui recommence avec la pousse des herbes. L'on peut dire, en un mot, que le précieux concours de la betterave permet de ne pas interrompre un seul jour, dans la ferme, la nourriture au vert, au grand avantage des produits et de la santé des animaux.

Si la valeur de la betterave, comme aliment du bétail, n'est contestée par personne, la même unanimité ne se retrouve plus, chez les agronomes, pour ce qui concerne les feuilles de cette racine. Mathieu de Dombasle en avait condamné l'emploi sans l'avoir expérimenté (1). Schwertz (2) leur attribuait une vertu purgative, qui ne laissait pas d'action à l'estomac sur les principes réellement nutritifs. Des expériences de M. Dumas, de Nîmes, le conduisirent à reconnaître que les feuilles de betteraves ne conviennent pas aux porcs, tandis que les génisses s'en accommodent avec succès (3).

M. de Gasparin est également arrivé, de son côté, à des résultats satisfaisants, tandis que M. Boussingault a complètement renoncé à l'emploi, comme fourrage, des feuilles de betterave, et qu'il préfère les laisser

(1) *Annales de Roville*, t. V, p. 498.

(2) Fourrages, p. 24.

(3) De Gasparin, *Cours d'agriculture*, t. V, p. 91.

comme engrais pourrir sur le sol qui les a produites.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, depuis vingt ans, la culture fourragère de la betterave a constamment gagné du terrain, et que l'emploi de ses feuilles pour la nourriture des vaches laitières est à peu près général. Cet emploi, d'ailleurs, n'est pas de date récente, puisqu'autrefois on y attachait une si grande importance qu'il fut un temps où l'on cultivait la betterave presqu'uniquement pour en avoir la feuille (1).

Pour que l'usage de la feuille de betterave, comme fourrage, se soit maintenu et généralisé, malgré la condamnation portée contre lui par des agronomes aussi éminents que Mathieu de Dombasle et M. Boussingault, il faut bien que la pratique en ait fait reconnaître les avantages réels. C'est que la majorité des cultivateurs, loin de trouver que la feuille de betterave diminue la qualité du beurre, comme on l'avait annoncé, probablement sous l'influence de circonstances étrangères accidentelles, s'accordent, au contraire, pour reconnaître que, lorsqu'on fait entrer ces feuilles pour une certaine proportion dans la nourriture des vaches laitières, il y a plutôt amélioration dans la qualité et dans la quantité des produits.

Plusieurs chimistes se sont occupés avant moi de l'analyse des betteraves, et ont indiqué la teneur en azote de la feuille et de la racine. Dans les *Annales de Chimie et de Physique* (2), M. Boussingault a publié les résultats d'une analyse de betteraves champêtres (di-

(1) *Mémoires* de la Société d'agriculture de Paris; 1789, p. 126.

(2) T. Ier., p. 308, 3e. série.

sette) mais sans donner le poids moyen des racines. L'échantillon soumis à l'analyse provenait d'une récolte plus que médiocre, puisqu'elle ne dépassait guère une demi-récolte moyenne. Cette dernière circonstance peut avoir exercé, sur les résultats de l'analyse, une influence dont il serait difficile de préciser l'importance; d'ailleurs, l'habile chimiste ne s'est nullement préoccupé des différences qui pouvaient exister entre la composition des diverses parties de la betterave, parce que cette recherche n'avait aucun rapport bien direct avec le but qu'il se proposait, l'étude des assolements. Dans son beau mémoire sur les assolements, publié peu de temps après (1), le même savant donne aussi les résultats d'une analyse de feuilles de betteraves; mais il ajoute que cette analyse a été effectuée sur des feuilles séparées de leurs racines seulement deux jours après l'arrachage; et s'il était indifférent, pour des recherches dans lesquelles on n'avait besoin de tenir compte que de la matière sèche, de se servir de feuilles plus ou moins fanées, il ne saurait en être tout-à-fait de même lorsqu'il s'agit de leur emploi comme fourrage vert, et de leur plus ou moins grande richesse en principes nutritifs.

M. Boussingault avait trouvé, pour la disette :

	Feuilles.	Racines.
Matière sèche.	11, 14 p. °/₀	12, 2 p. °/₀
Eau.	88, 86	87, 8
Azote p. °/₀ de mat. sèche	4, 5	4, 65
Azote à l'état frais. . . .	0, 5	0, 20

(1) *Annales de Chimie et de Physique*, t. II, 3ᵉ. série.

MM. Payen et Richard, dans leur *Traité d'agriculture* (1), ont également rapporté les résultats de l'analyse de la betterave blanche de Silésie et de la betterave rouge à sucre ; l'on y trouve les nombres suivants :

	B. blanche de Silésie.	B. rouge à sucre.
Matière sèche.	16, 0 p. °/₀	18, 0 p. °/₀
Eau.	84, 0	82, 0
Azote p. °/₀ de mat. sèche	1, 56	2, 50
Azote p. °/₀ de mat. fraiche	0, 25	0, 45

Enfin, parmi les études chimiques dont la betterave a été l'objet, nous pourrions encore citer le travail intéressant dans lequel M. Péligot a montré que, pendant tout le temps qui précède la maturité, le développement des principes constituants divers de la betterave est simultané, de sorte que, sous le même poids, la même racine contient, pendant tout ce temps, les mêmes proportions relatives d'eau, de sucre, de ligneux, etc. ; tandis que la proportion d'eau diminue au moment de la maturité.

Le travail auquel je me suis livré n'avait nullement pour objet de contrôler les résultats obtenus par mes savants prédécesseurs ; leurs recherches avaient été faites dans un tout autre but que celui que je me proposais.

Les fabricants de sucre et d'alcool ont, jusqu'à présent, donné la préférence aux variétés de betteraves dont la racine est presque complètement enterrée, tandis que les agriculteurs qui ne cultivent la betterave que pour la nourriture de leurs bestiaux,

(1) T. II, p. 29.

préfèrent les variétés volumineuses qui s'élèvent en partie au-dessus de terre, principalement à cause de leur plus facile arrachage et de la meilleure qualité des feuilles qui sont moins exposées à être détériorées par leur contact avec le sol.

Cette préférence m'a conduit à chercher s'il existe une différence appréciable, dans une même racine, entre la partie enterrée et celle qui s'élève au-dessus du sol, et si cette différence se manifeste dans toutes les variétés généralement cultivées ; si l'effeuillaison exerce, sous ce rapport, une influence sensible, et dans quel sens; enfin, si la valeur nutritive probable dépend du volume ou du poids des betteraves, lorsqu'il s'agit, bien entendu, de racines appartenant à une même variété, ayant végété, autant que possible, dans des conditions identiques.

Mes études ont porté sur les cinq variétés suivantes :

1°. Betterave de Silésie, blanche à collet vert;
2°. Betterave jaune longue;
3°. — globe jaune;
4°. — — rouge;
5°. — — blanc ou plate d'Allemagne.

Toutes ces betteraves ont été récoltées dans le même champ, dans des conditions identiques de soins et de cultures antérieures; les unes n'avaient jamais été effeuillées avant l'époque de leur arrachage, les autres l'avaient été une ou plusieurs fois, plus ou moins complètement. M. Manoury, mon collègue à la Société d'agriculture de Caen, l'un des cultivateurs les plus consciencieux et les plus éclairés de notre plaine, a bien voulu mettre à ma disposition, avec un zèle et un

dévouement dont je ne saurais trop le remercier, tous les échantillons dont j'ai eu besoin pour ce travail.

J'ai constamment suivi, pour le dosage de l'azote, le procédé de M. Péligot, tel que l'a modifié M. Boussingault. Ce procédé, d'ailleurs si commode, avait encore ici l'avantage de ne donner que ce que je cherchais, c'est-à-dire l'azote qui n'était pas engagé en combinaison à l'état d'acide azotique; c'était un point important, puisqu'on sait que la betterave contient souvent des proportions d'azotates assez importantes qui sont plutôt nuisibles qu'utiles, lorsqu'on emploie cette plante pour l'alimentation des animaux. Toutes les analyses ont été répétées deux fois, sur des quantités différentes de matière, *préalablement réduite en poudre* au moyen d'une petite égrugette à sarrsain de Potigny. Cette opération n'est pas toujours facile, surtout lorsqu'on opère sur les variétés riches en sucre et sur la partie enterrée.

1re. SÉRIE D'EXPÉRIENCES.

—

§ 1. FEUILLES.

Ces feuilles provenaient de la variété dite betterave champêtre ou *disette*. On en avait fait une première cueillette, le 5 septembre 1855; une seconde le 7 novembre. A chacune de ces deux époques on cueillit sur les mêmes pieds, en assez grand nombre :

1°. Les feuilles les plus basses, tombantes, presque

fanées, deux ou trois feuilles entières par pied de betterave;

2°. Des feuilles de la région moyenne intermédiaire entre les basses feuilles et les feuilles culminantes, trois feuilles par pied;

3°. Des feuilles de la région supérieure, quatre feuilles sur chaque pied.

Après avoir bien mélangé chacune de ces trois sortes de feuilles, on en a prélevé un kilogramme destiné aux expériences. Ces feuilles ont été desséchées à l'étuve, puis moulues, et l'on a soumis à une dessiccation complémentaire les parties de poudre destinées aux analyses.

FEUILLES DU 5 SEPTEMBRE.

1°. Feuilles basses.

Eau.	92, 4	p. °/₀
Matière sèche.	7, 6	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1er. dosage.	1, 93	
2e. dosage.	1, 96	
Moyenne. . . .	1, 95	
Azote p. °/₀ de feuilles fraîches.		0, 15

2°. Feuilles de la région moyenne.

Eau.	90, 3	p. °/₀
Matière sèche.	9, 7	

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	3, 37
2e. dosage.	3, 45
Moyenne. . . .	3, 41

Azote p. °/₀ de feuilles fraîches. 0, 33

3°. Feuilles de la région supérieure.

Eau.	89, 1 p. °/₀
Matière sèche.	10, 9

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	3, 68
2e. dosage.	3, 67
Moyenne. . . .	3, 67

Azote p. °/₀ de feuilles fraîches. 0, 40

FEUILLES DU 7 NOVEMBRE.

1°. Feuilles inférieures.

Eau.	90 p. °/₀
Matière sèche.	10

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	2, 84
2e. dosage.	2, 84
Moyenne. . . .	2, 84

Azote p. °/₀ de matière fraîche. 0, 28

2°. Feuilles de la région moyenne.

Eau.	89, 6 p. °/₀
Matière sèche.	10, 4

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	4, 16
2e. dosage.	4, 11
Moyenne.	4, 13

Azote p. °/₀ de feuilles fraîches. 0, 43

3°. Feuilles de la région supérieure.

Eau.	89, 3	p. °/₀
Matière.	10, 7	

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	4, 97
2e. dosage.	5, 01
Moyenne. . . .	4, 99

Azote p. °/₀ de feuilles fraîches. 0, 53

Il semble résulter de l'ensemble de ces analyses plusieurs conséquences assez importantes :

La première, à laquelle on ne devait guère s'attendre, c'est que, dans la betterave, du moins dans la variété disette, les feuilles de la région supérieure, les plus jeunes, les plus tendres, ne sont pas les plus aqueuses; ce sont, au contraire, les feuilles les plus anciennes, les plus voisines de leur complète maturité, celles de la région inférieure qui, à poids égal, renferment la plus grande proportion d'eau. Un examen plus attentif de ces feuilles permettrait cependant de pressentir ou du moins d'expliquer ce singulier résultat : dans les feuilles dont le développement est avancé, la nervure médiane et le pétiole, c'est-à-dire la partie la plus aqueuse de la feuille, forment une

fraction beaucoup plus considérable du poids total que dans les jeunes feuilles de la betterave.

La seconde conséquence à tirer de ces analyses, c'est qu'au moment de l'arrachage, la valeur alimentaire des feuilles de betteraves est au moins égale, si ce n'est supérieure, poids pour poids, à ce qu'elle était deux mois auparavant.

Enfin la troisième conséquence, facile à prévoir d'après les belles recherches de M. Payen sur la végétation, c'est que les feuilles de betteraves sont d'autant plus riches en matières azotées, d'autant meilleures comme fourrage, qu'elles sont plus jeunes et moins complètement développées.

Nous pouvons ajouter encore que c'est surtout au moment de l'arrachage, alors qu'on dépouille la racine de toutes ses feuilles, que celles-ci doivent constituer le fourrage le plus avantageux, puisque, dans l'effeuillaison partielle ordinaire, on n'enlève que les feuilles les plus aqueuses et les moins riches en principes azotés, tandis que les plus avantageuses restent sur la plante.

Pendant le temps qui s'écoule entre la consommation et l'effeuillaison, surtout lorsque cette dernière a lieu de bonne heure, la feuille de betterave perd assez vite une forte proportion d'eau, dont la moyenne est le plus ordinairement comprise entre 10 et 15 p. °/₀, soit 12,5 ; cette circonstance enrichit d'autant la feuille, en augmentant la quantité de matière sèche qu'elle contient sous le même poids, dans ce nouvel état. C'est cette circonstance qu'il est bon de ne pas perdre de vue, lorsqu'on veut utiliser, dans la pratique, les données fournies par la science.

2e. SÉRIE D'EXPÉRIENCES.

—

RACINES.

Toutes les variétés soumises à l'analyse ont été coupées en trois parties distinctes :

1°. La partie enterrée ;

2°. La partie comprise entre la surface du sol et le collet ;

3° Le bourgeon, dépouillé de ses feuilles, coupé à la hauteur du collet.

Ce partage a eu lieu presqu'immédiatement après l'arrachage, et chaque partie a été pesée à part.

Après quelques jours d'exposition dans un lieu sec et bien aéré, chacune de ces parties était coupée en rondelles de 4 à 5 millimètres d'épaisseur et soumise à un commencement de dessiccation à une douce température, puis chaque rondelle était subdivisée en petits cubes, et la dessiccation se complétait à une température d'environ 100°. Cette division avait pour but, en favorisant la dessiccation, de maintenir, dans les différentes parties d'un même lot, la plus grande homogénéité possible. Enfin, la matière était moulue (1) et bien mélangée, puis on soumettait à une dessiccation

(1) Dans la betterave blanche de Silésie, et dans la plate d'Allemagne, la mouture de la partie enterrée ne se fait pas sans difficulté ; il faut surtout éviter de moudre la matière pendant qu'elle est chaude, parce qu'elle empâte le moulin.

complémentaire, à 110°, les parties de matières destinées à l'analyse.

Le nombre de betteraves employées dans chaque essai a varié de 2 à 5 ou 6, suivant leur grosseur. Cependant, le plus souvent, on opérait sur deux betteraves, choisies de manière à représenter en volume la moyenne de celles qu'on voulait étudier.

BETTERAVES BLANCHES DE SILÉSIE.

(Sous-variété à collet vert.)

N'ayant jamais été effeuillées avant l'arrachage.

Poids moyen d'une betterave, 1538 grammes.

Bourgeons.	12, 84	p. °/₀ du poids total.
Partie hors de terre.	22, 14	
Partie enterrée.. . .	65, 02	
Total.	100, 00	

1°. Bourgeons.

Eau.	86, 7	p. °/₀
Matière sèche.	13, 3	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1er. dosage.	2, 52	
2e. dosage.	2, 40	
Moyenne. . . .	2, 46	
Azote p. °/₀ de matière fraîche.		0, 33



2°. Partie hors de terre.

Eau.	86, 9 p. °/₀
Matière sèche.	13, 1
Azote p. °/₀ de matière sèche :	
1er. dosage.	1, 61
2e. dosage.	1, 62
Moyenne. . . .	1, 62
Azote p. °/₀ de matière fraîche.	0, 21

3°. Partie enterrée.

Eau.	86, 9 p. °/₀
Matière sèche.	13, 1
Azote p. °/₀ de matière sèche :	
1er. dosage.	1, 64
2e. dosage.	1, 60
Moyenne. . . .	1, 62
Azote p. °/₀ de matière fraîche.	0, 21

Calculant, au moyen de ces données, la teneur de la betterave entière, soit à l'état vert, soit à l'état sec, on trouve :

	A l'état frais.	A l'état sec.
Bourgeons. . . .	12,84 × 0,33 = 0,042	13,54 × 2,46 = 0,333
Partie hors de terre.	22,14 × 0,21 = 0,046	21,98 × 1,62 = 0,356
Partie enterrée. . .	65,02 × 0,21 = 0,137	64,48 × 1,62 = 1,045
Azote p. °/₀ de betteraves entières. .	0,225	1,734

MÊME SOUS-VARIÉTÉ.

Effeuillées deux fois, dont une au moment de l'arrachage.

Poids moyen d'une betterave, 1739 grammes.

Bourgeons......	9, 33	p. °/₀ du poids total.
Partie hors de terre.	46, 22	
Partie enterrée....	44, 45	
Total.....	100, 00	

1°. **Bourgeons.**

Eau.............	86, 2	p. °/₀
Matière sèche.........	13, 8	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1er. dosage.......	2, 64	
2e. dosage.......	2, 66	
Moyenne....	2, 65	
Azote p. °/₀ de matière fraîche.....	0, 37	

2°. **Partie hors de terre.**

Eau.............	90, 4	p. °/₀
Matière sèche.........	9, 6	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1er. dosage.......	1, 61	
2e. dosage.......	1, 57	
Moyenne....	1, 59	
Azote p. °/₀ de matière fraîche.....	0, 15	

3°. Partie enterrée.

Eau.	89, 1	p. °/₀
Matière sèche.	10, 9	

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	1, 66
2e. dosage.	1, 64
Moyenne. . . .	1, 65

Azote p. °/₀ de matière fraîche. 0, 18

Calculant, au moyen des données qui précèdent, la teneur de la betterave entière, on trouve :

	A l'état frais.	A l'état sec.
Bourgeons. . . .	9,33 × 0,37 = 0,035	12,21 × 2,65 = 0,324
Partie hors de terre.	46,22 × 0,15 = 0,069	41,98 × 1,59 = 0,667
Partie enterrée. . .	44,45 × 0,18 = 0,080	45,81 × 1,65 = 0,756
Azote p. °/₀ de betteraves entières. .	0,184	1,747

MÊME SOUS-VARIÉTÉ.

Effeuillées trois ou quatre fois très-énergiquement.

Poids moyen d'une betterave, 2941 grammes.

Bourgeons.	15, 53	p. °/₀ du poids total.
Partie hors de terre.	43, 51	
Partie enterrée. . . .	40, 96	
Total. . . .	100, 00	

1°. Bourgeons.

Eau.	89, 8	p. °/₀
Matière sèche.	10, 2	

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	2, 14
2e. dosage.	2, 22
Moyenne. . . .	2, 18

Azote p. °/₀ de matière normale. 0, 22

2°. Partie hors de terre.

Eau.	90, 6	p. °/₀
Matière sèche.	9, 4	

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	1, 72
2e. dosage.	1, 72
Moyenne. . . .	1, 72

Azote p. °/₀ de matière normale. 0, 16

3°. Partie enterrée.

Eau.	90, 1	p. °/₀
Matière sèche.	9, 9	

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	1, 55
2e. dosage.	1, 55
Moyenne. . . .	1, 55

Azote p. °/₀ de matière fraîche. 0, 15

Calcul de la teneur en azote de la betterave entière, au moyen des données précédentes :

	A l'état frais.	A l'état sec.
Bourgeons. . . .	15,53 × 0,22 = 0,034	16,28 × 2,18 = 0,355
Partie hors de terre.	43,51 × 0,16 = 0,070	42,02 × 1,72 = 0,723
Partie enterrée. . .	40,96 × 0,15 = 0,061	41,70 × 1,55 = 0,646
Azote p. °/₀ de betteraves entières. .	0,165	1,724

MÊME SOUS-VARIÉTÉ.

Betteraves effeuillées au moins quatre fois très-fortement.

Bourgeons.	9, 6	p. °/₀ du poids total.
Partie hors terre. . . .	38, 0	
Partie enterrée. . . .	53, 4	
Total.	100, 00	

Poids moyen d'une betterave, 1572 grammes.

1°. Bourgeons.

Eau.	88, 5	p. °/₀
Matière sèche.	11, 5	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1ᵉʳ. dosage.	2, 58	
2ᵉ. dosage.	2, 58	
Moyenne. . . .	2, 58	
Azote p. °/₀ de matière normale.		0, 30

2°. Partie hors de terre.

Eau.	89, 3	p. °/₀
Matière sèche.	10, 7	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1ᵉʳ. dosage.	2, 28	
2ᵉ. dosage.	2, 25	
Moyenne. . . .	2, 26	
Azote p. °/₀ de matière normale.		0, 23

BETTERAVES JAUNES-LONGUES.

N'ayant jamais été effeuillées avant l'arrachage.

Poids moyen d'une betterave, 1538 gr.

Bourgeons.	6, 70	p. °/₀ du poids total.
Partie hors de terre.	25, 04	
Partie enterrée.. . .	68, 26	
Total.	100, 00	

1°. Bourgeons.

Eau.	86, 6	p. °/₀
Matière sèche.	13, 4	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1er. dosage.	3, 21	
2e. dosage.	3, 33	
Moyenne. . . .	3, 27	
Azote p. °/₀ de matière normale.		0, 44

2°. Partie hors de terre.

Eau.	86, 6	p. °/₀
Matière sèche.	13, 4	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1er. dosage.	1, 80	
2e. dosage.	1, 79	
Moyenne. . . .	1, 79	
Azote p. °/₀ de matière normale. . . .		0, 24

3°. Partie enterrée.

Eau.	86, 6 p. °/₀
Matière sèche.	13, 4
Azote p. °/₀ de matière sèche:	
1er. dosage.	1, 95
2e. dosage.	1, 95
Moyenne. . . .	1, 95
Azote p. °/₀ de matière normale.. . . .	0, 26

Calcul de la teneur de la betterave entière :

	A l'état normal.	Matière sèche.
Bourgeons. . . .	6,70 × 0,44 = 0,029	6,70 × 3,27 = 0,219
Partie hors de terre.	25,04 × 0,24 = 0,060	25,04 × 1,79 = 0,448
Partie enterrée. . .	68,26 × 0,26 = 0 177	68,26 × 1,95 = 1,331
Betteraves entières. . .	0,266	1,998

MÊME VARIÉTÉ.

Effeuillées deux fois avant l'arrachage.

Poids moyen d'une betterave, 1127 grammes.

Bourgeons.	8, 7 p. °/₀ du poids total.
Partie hors de terre. .	29, 5
Partie enterrée. . . .	61, 8
Total. . . .	100, »

1°. Bourgeons.

Eau.	85, 3 p. °/₀
Matière sèche.	14, 7

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	3, 06
2e. dosage.	2, 96
Moyenne. . . .	3, 01

Azote p. °/₀ de matière normale. 0, 44

2e. Partie hors de terre.

Eau.	85, 5 p. °/₀
Matière sèche.	14, 5

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	1, 84
2e. dosage.	1, 78
Moyenne. . . .	1, 81

Azote p. °/₀ de matière normale. 0, 26

3e. Partie enterrée.

Eau.	86, 2 p. °/₀
Matière sèche.	13, 8

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	1, 86
2e. dosage.	1, 88
Moyenne. . . .	1, 87

Azote p. °/₀ de matière normale. 0, 26

Calcul de la teneur en azote de la betterave entière :

	Matière normale.	Matière sèche.
Bourgeons.	8,7×0,44=0,038	9,1×3,01=0,274
Partie hors de terre. .	29,5×0,26=0,076	30,4×1,81=0,550
Partie enterrée. . . .	61,8×0,26=0,161	60,5×1,87=1,131
Betteraves entières. . .	0,275	1,955

MÊME VARIÉTÉ.

Betteraves entières, très-petites, n'ayant jamais été effeuillées.

Poids moyen d'une betterave, 72gr,4.

Eau.	81, 4 p. °/°	
Matière sèche.	18, 6	
Azote p. °/° de matière sèche :		
1er. dosage.	2, 37	
2e. dosage.	2, 38	
Moyenne. . . .	2, 38	
Azote p. °/° de matière normale.		0, 44

MÊME VARIÉTÉ.

Betteraves effeuillées très-fortement au moins quatre fois.

Poids moyen d'une betterave, 1771gr,5.

Bourgeons.	11, 3 p. °/°
Partie hors de terre.	24, 7
Partie enterrée.. . .	64, 0
Total..	100

1°. Bourgeons.

Eau.	87 p. °/°	
Matière sèche.	13	
Azote p. °/° de matière sèche :		
1er. dosage.	2, 21	
2e. dosage.	2, 20	
Moyenne. . . .	2, 21	
Azote p. °/° de matière normale.		0, 29

2°. Partie hors de terre.

Eau.	87, 1	p. °/₀
Matière sèche.	12, 9	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1ᵉʳ. dosage.	1, 42	
2ᵉ. dosage.	1, 48	
Moyenne. . . .	1, 45	
Azote p. °/₀ de matière normale. . . .		0, 19

3°. Partie enterrée.

Eau.	87, 7	p. °/₀
Matière sèche.	12, 3	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1ᵉʳ. dosage.	1, 52	
2ᵉ. dosage.	1, 50	
Moyenne. . . .	1, 51	
Azote p. °/₀ de matière normale. . . .		0, 19

Calcul de la teneur de la betterave entière :

	Betterave normale.	Matière sèche.
Bourgeons. . . .	11,3 × 0,29 = 0,033	11,6 × 2,21 = 0,355
Partie hors de terre.	24,7 × 0,19 = 0,047	25,5 × 1,45 = 0,370
Partie enterrée. . .	64,0 × 0,19 = 0,122	62,9 × 1,51 = 0,950
Azote p. °/₀ de betteraves entières. .	0,202	1,676

BETTERAVES GLOBE-JAUNE.

N'ayant jamais été effeuillées avant l'arrachage.

Poids moyen d'une betterave, 2012 grammes.

Bourgeons.	6, 36	p. °/₀ du poids total.
Partie hors de terre.	36, 71	
Partie enterrée.. . .	56, 91	
Total. . . .	100, 00	

1°. Bourgeons.

Eau.	88, 1	p. °/₀
Matière sèche.	11, 9	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1er. dosage.	2, 26	
2e. dosage.	2, 26	
Moyenne. . . .	2, 26	
Azote p. °/₀ de matière normale.. . . .		0, 27

2°. Partie hors de terre.

Eau.	90, 4	p. °/₀
Matière sèche.	9, 6	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1er. dosage.	1, 84	
2e. dosage.	1, 82	
Moyenne. . . .	1, 83	
Azote p. °/₀ de matière normale.. . . .		0, 18

3°. Partie enterrée.

Eau.	90, 2	p. °/₀
Matière sèche.	9, 8	

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	1, 79
2e. dosage.	1, 75
Moyenne. . . .	1, 77

Azote p. °/₀ de matière à l'état normal. . 0, 17

Calcul de la teneur de la betterave entière :

Bourgeons. . . .	6,36 × 0,27 = 0,017	7,68 × 2,26 = 0,174
Partie hors de terre.	36,73 × 0,18 = 0,066	35,76 × 1,83 0,654
Partie enterrée. . .	56,91 × 0,17 = 0,097	56,56 × 1,77 = 1,001
Azote p. °/₀ de betteraves entières. .	0,18	1,829

MÊME VARIÉTÉ.

Fortement effeuillée plusieurs fois.

Poids moyen d'une betterave, 1293gr,5.

Bourgeons.	10, 36 p. °/₀ du poids total.
Partie hors de terre.	33, 17
Partie enterrée. . .	56, 47
Total.	100, 00

1°. Bourgeons.

Eau.	86, 2 p. °/₀
Matière sèche.	13, 8

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	2, 64
2e. dosage.	2, 66
Moyenne. . . .	2, 65

Azote p. °/₀ de matière normale. 0, 37

2°. Partie hors de terre.

Eau.	88, 3 p. °/₀	
Matière sèche.	11, 7	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1er. dosage.	2, 20	
2e. dosage.	2, 23	
Moyenne. . . .	2, 21	
Azote p. °/₀ de matière normale.		0, 26

3°. Partie enterrée.

Eau.	87, 5 p. °/₀	
Matière sèche.	12, 5	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1er. dosage.	1, 86	
2e. dosage.	1, 89	
Moyenne. . . .	1, 87	
Azote p. °/₀ de matière normale. . . .		0, 23

Calcul de la teneur de la betterave entière :

	A l'état normal.	Matière sèche.
Bourgeons. . . .	10,36 × 0,37 = 0,038	12,04 × 2,65 = 0,319
Partie hors de terre.	33,17 × 0,27 = 0,086	28,48 × 2,21 = 0,629
Partie enterrée. . .	56,47 × 0,23 = 0,130	59,48 × 1,87 = 0,112
Azote p. °/₀ de betteraves entières. .	0,254	2,06

MÊME VARIÉTÉ.

Betteraves entières, très-petites, n'ayant jamais été effeuillées.

Poids moyen d'une betterave, 31 grammes



Eau.	75, 9	p. °/₀
Matière sèche.	24, 1	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1ᵉʳ. dosage.	1, 83	
2ᵉ. dosage.	2, 09	
Moyenne. . . .	1, 96	
Azote p. °/₀ de matière normale.		0, 47

BETTERAVES GLOBE-ROUGE.

Souvent et fortement effeuillées.

Poids moyen d'une betterave, 1023 grammes.

Bourgeons.	11, 95	p. °/₀ du poids total.
Partie hors de terre.	33, 55	
Partie enterrée. . . .	54, 50	
Total.	100, 00	

1°. Bourgeons.

Eau.	86, 2	p. °/₀
Matière sèche.	13, 8	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1ᵉʳ. dosage.	2, 31	
2ᵉ. dosage.	2, 35	
Moyenne. . . .	2, 33	
Azote p. °/₀ de matière normale. . . .		0, 32

2°. Partie hors de terre.

Eau.	87, 2	p. °/₀
Matière sèche.	12, 8	

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	1, 89
2e. dosage.	1, 88
Moyenne. . . .	1, 89

Azote p. °/₀ de matière à l'état normal. . 0, 24

3°. Partie enterrée.

Eau.	87, 2	p. °/₀
Matière sèche.	12, 8	

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	1, 91
2e. dosage.	1, 93
Moyenne. . . .	1, 92

Azote p. °/₀ de matière à l'état normal. . 0, 24

Calcul de la teneur de la betterave entière :

	A l'état normal.	Et desséchée.
Bourgeons. . . .	11,95 × 0,32 = 0,038	13,4 × 2,33 = 0,312
Partie hors de terre.	33,55 × 0,24 = 0,081	33,9 × 1,89 = 0,641
Partie enterrée. . .	54,50 × 0,24 = 0,131	52,7 × 1,92 = 1,012
Azote p. °/₀ de betteraves entières. .	0.25	1,965

BETTERAVES GLOBE-BLANC, OU PLATES D'ALLEMAGNE.

Fortement effeuillées plusieurs fois.

Poids moyen d'une betterave, 2055gr,5.



Bourgeons.	8, 87	p. °/₀ du poids total.
Partie hors terre. . . .	35, 81	
Partie enterrée. . . .	55, 32	
Total.	100, 00	

1°. Bourgeons.

Eau.	88, 1 p. °/₀
Matière sèche.	11, 9
Azote p. °/₀ de matière sèche :	
1er. dosage.	2, 91
2e. dosage.	3, 00
Moyenne. . . .	2, 96
Azote p. °/₀ de matière normale.	0, 35

2°. Partie hors de terre.

Eau.	90 p. °/₀
Matière sèche.	10
Azote p. °/₀ de matière sèche :	
1er. dosage.	2, 11
2e. dosage.	2, 06
Moyenne. . . .	2, 08
Azote p. °/₀ de matière normale.	0, 21

3°. Partie enterrée.

Eau.	89, 3 p. °/₀
Matière sèche.	10, 7

Azote p. °/₀ de matière sèche :

1er. dosage.	1, 73
2e. dosage.	1, 69
Moyenne. . . .	1, 71

Azote p. °/₀ de matière normale. 0, 18

Calcul de la teneur des betteraves entières :

	A l'état normal.	Complètement desséchés.
Bourgeons. . . .	8,87 × 0,35 = 0,031	10,00 × 2,96 = 0,296
Partie hors terre. .	35,81 × 0,21 = 0,075	33,94 × 2,08 = 0,706
Partie enterrée. . .	55,32 × 0,18 = 0,100	56,06 × 1,71 = 0,959
Azote p. °/₀ de betteraves entières.	0,206	1,961

MÊME VARIÉTÉ.

Betteraves entières, très-petites, n'ayant jamais été effeuillées.

Poids moyen d'une betterave, 54gr,8.

Eau.	83, 3 p. °/₀
Matière sèche.	16, 7
Azote p. °/₀ de matière sèche. . .	1, 73
Azote p. °/₀ de matière normale. . .	0, 32

Pour faciliter la discussion de ces divers résultats, nous allons les réunir dans un tableau d'ensemble qui résumera toutes les données précédentes.

BETTERAVES	*effeuillées quatre fois*	»	889	111	20,5	2,28
—	bourgeons	1571,5	885	115	25,8	3,0
—	partie hors de terre.	»	893	107	22,6	2,3
—	partie enterrée.	»	884	116	18,1	2,1
—	*très-petites, n'ayant jamais été effeuillées*	92,7	807	193	13,8	2,7
—	*jaunes longues*, non effeuillées	1538	866	134	19,98	2.66
—	bourgeons	»	866	134	32,7	4,4
—	partie hors de terre	»	866	134	17,9	2,4
—	partie enterrée	»	866	134	19,5	2,6
—	*effeuillées deux fois*	1127	859	141	19,55	2,75
—	bourgeons	»	853	147	30,1	4,4
—	partie hors de terre	»	855	145	18,1	2,6
—	partie enterrée	»	862	138	18,7	2,6
—	*très-petites, n'ayant jamais été effeuillées*	72,4	814	186	23,8	4,4
—	*effeuillées au moins quatre fois*	1771,5	879	121	16,76	2,02
—	bourgeons	»	870	130	22,1	2,9
—	partie hors de terre	»	871	129	14,5	1,9
—	partie enterrée	»	877	123	15,1	1,9
BETTERAVES	*globe-jaune, non effeuillées*	2012	900	100	18,29	1,8
—	bourgeons	»	881	119	22,6	2,7
—	partie hors de terre	»	904	96	18,3	1,8
—	partie enterrée	»	902	98	17,7	1,7

DÉSIGNATION.	POIDS MOYEN.	EAU par kilogramme.	MATIÈRE SÈCHE par kilogramme.	AZOTE par kilogr. de matière sèche.	AZOTE par kilogr. de betterave normale.
	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.
BETTERAVES *globe-jaune*, *effeuillées plusieurs fois.*	1293,5	877	123	20,6	2,54
— bourgeons.	»	862	138	26,5	3,7
— partie hors de terre.	»	883	117	22,1	2,6
— partie enterrée.	»	875	125	18,7	2,33
Même variété. Betteraves très-petites, *n'ayant jamais été effeuillées.*	31	759	241	19,6	4,7
BETTERAVES *globe-rouge*, *souvent effeuillées*	1023	873	127	19,65	2,5
— bourgeons.	»	862	138	23,3	3,2
— partie hors de terre.	»	872	128	18,9	2,4
— partie enterrée.	»	872	128	19,2	2,4
BETTERAVES *globe-blanc*, *plusieurs fois effeuillées.*	2055,7	895	105	19,61	2,06
— bourgeons.	»	881	119	29,6	3,5
— partie hors de terre.	»	900	100	20,8	2,08
— partie enterrée.	»	893	107	17,1	1,83
Même variété. Betteraves très-petites, *n'ayant jamais été effeuillées.*	54,8	833	167	17,3	3,2

Considérées à l'état normal, entières et effeuillées, au moment de l'arrachage, ces diverses variétés de betteraves pourraient être classées dans l'ordre suivant, d'après la proportion des matières azotées qu'elles contiennent :

Betterave jaune longue,
— globe-jaune,
— globe-rouge,
— blanche de Silésie à collet vert,
— plate d'Allemagne (globe-blanc).

D'après M. de Gasparin (1), la betterave jaune longue est la plus estimée des nourrisseurs, à poids égal de matière, et la globe-jaune est supérieure, comme aliment pour le bétail, à la plupart des autres variétés; c'est-à-dire que la pratique a déjà classé ces deux variétés, par rapport aux autres, comme nous sommes conduit à les classer nous-même d'après leur teneur en matière azotée.

Si, au lieu de considérer ces betteraves à l'état normal, nous les comparons à l'état de complète dessiccation, leur différence en principes organiques azotés tend à s'effacer; cependant la blanche de Silésie devrait peut-être se placer, sous ce rapport, au dernier rang de celles que nous avons examinées, suivant toutefois les autres de très-près.

Dans toutes ces variétés, la partie supérieure au collet, le bourgeon, s'est toujours montré plus riche en azote que les autres parties de la betterave, et la différence, à l'état normal, s'élève souvent *du simple*

(1) *Journal d'agriculture pratique*, t. IV, p. 290, 2e. série.

au double ; à l'état sec, cette différence monte habituellement à environ 50 p. °/₀.

La partie comprise entre le collet et la surface du sol est *ordinairement* un peu plus riche que la partie enterrée ; mais la différence, à l'état normal du moins, est le plus souvent assez faible pour qu'on n'ait pas beaucoup à s'en préoccuper.

En comparant, aux betteraves qui ont acquis leur développement normal, les très-petites que des circonstances diverses ont arrêtées ou contrariées dans leur accroissement, on trouve qu'à l'état frais, ces dernières sont plus riches que les grosses en matières azotées ; mais, qu'à l'état de complète dessiccation, la différence est beaucoup moindre, quelquefois nulle ou même en sens inverse. La conséquence à tirer de là, si le fait se généralisait, c'est que les très-petites sont beaucoup moins aqueuses que les grosses; au point de vue pratique, cette dernière conséquence mériterait une attention sérieuse.

En comparant, dans toutes les variétés, dans tous les échantillons d'une même variété, le poids des betteraves et les proportions d'eau qu'elles renferment, on arrive toujours à ce résultat, que *les plus grosses sont constamment les plus aqueuses, sans exception.*

Mais cette comparaison, faite sur des betteraves qui, à la rigueur, pouvaient ne pas avoir été soumises aux mêmes influences, pouvait laisser quelques doutes, que nous avons cherché à lever en profitant de ces accidents assez fréquents, par suite desquels deux betteraves végètent dans le même trou, par conséquent dans des conditions aussi semblables que possible

d'engrais, de sol, etc. Lorsque deux betteraves se trouvent dans de pareilles conditions, tantôt elles acquièrent à peu près le même volume, tantôt l'une acquiert un poids bien supérieur à celui de l'autre ; c'est ce dernier cas qui nous intéressait plus particulièrement. En conséquence nous avons choisi, dans les betteraves blanches de Silésie à collet vert, au hasard, quatre de ces couples de betteraves qui n'avaient jamais été effeuillées avant l'arrachage. Le poids moyen d'une des grosses s'élevait à 2 kil. 54 gr. ; celui des petites, à 420 gr. seulement. On a partagé chacun des deux lots en trois parties, bourgeons, partie hors de terre et partie enterrée ; puis on a examiné séparément chacune de ces parties.

EXAMEN DES PLUS GROSSES.

Bourgeons.	9, 7	p. °/₀ du poids total.
Partie hors de terre. .	33, 3	
Partie enterrée. . . .	57, 0	
Total.	100 »	

1°. Bourgeons.

Eau.	87, 3	p. °/₀
Matière sèche.	12, 7	
Azote p. °/₀ de matière sèche :		
1ᵉʳ. dosage.	2, 33	
2ᵉ. dosage.	2, 35	
Moyenne. . . .	2, 34	
Azote p. °/₀ de matière normale.	0, 30	

2°. Partie hors de terre.

Eau.	88, 7 p. °/₀
Matière sèche.	11, 3
Azote p. °/₀ de matière sèche :	
1er. dosage.	1, 42
2e. dosage.	1, 38
Moyenne. . . .	1, 40
Azote p. °/₀ de matière normale.	0, 16

3°. Partie enterrée.

Eau.	87, 8 p. °/₀
Matière sèche.	12, 2
Azote p. °/₀ de matière sèche :	
1er. dosage.	1, 16
2e. dosage.	1, 12
Moyenne. . . .	1, 14
Azote p. °/₀ de matière normale.	0, 14

L'examen du lot composé des *plus petites* a fourni les résultats suivants :

Bourgeons.	10, 2	p. °/₀ du poids total.
Partie hors de terre.	36, 1	
Partie enterrée.. . .	53, 7	
Total..	100 »	

1°. Bourgeons.

Eau.	83, 2	p. °/o
Matière sèche.	16, 8	
Azote p. °/o de matière sèche :		
1er. dosage.	2, 12	
2e. dosage.	2, 13	
Moyenne. . . .	2, 12	
Azote p. °/o de matière normale.		0, 36

2°. Partie hors de terre.

Eau.	83, 6	p. °/o
Matière sèche.	16, 4	
Azote p. °/o de matière sèche :		
1er. dosage.	1, 35	
2e. dosage.	1, 25	
Moyenne. . . .	1, 30	
Azote p. °/o de matière normale.		0, 21

3°. Partie enterrée.

Eau.	84, 8	p. °/o
Matière sèche.	15, 2	
Azote p. °/o de matière sèche :		
1er. dosage.	1, 19	
2e. dosage.	1, 15	
Moyenne. . . .	1, 17	
Azote p. °/o de matière normale. . . .		0,

Si nous calculons, au moyen des données qui précèdent, la richesse comparative des grosses betteraves entières et des petites, nous trouvons, à l'état normal :

	Grosses.	Petites.
Pour la quote part des bourgeons. .	0, 029	0, 037
Pour celle de la partie hors de terre..	0, 053	0, 076
— enterrée.. . .	0, 080	0, 096
Dans les betteraves entières.	0, 162	0, 209

En faisant un calcul analogue, pour avoir la richesse en azote de ces mêmes betteraves à l'état sec, on trouve :

	GROSSES.		PETITES.	
	QUOTE PART de mat. sèche.	Azote.	QUOTE PART de mat. sèche.	Azote.
Bourgeons. . . .	10,3	0,241	10,9	0,231
Partie hors de terre..	31,5	0,441	37,5	0,488
Partie enterrée. . .	58,2	0,663	51,6	0,604
Betteraves entières.	100 »	1,345	100 »	1,323

La comparaison des proportions d'eau à l'état normal donne également, par kilogramme :

Pour les grosses betteraves. { 880 d'eau. / 120 de matière sèche.

Pour les petites. . . . . { 842 d'eau. / 158 de matière sèche.

C'est-à-dire que nous arrivons encore à cette conséquence, que les grosses betteraves sont plus aqueuses que les petites; qu'elles contienent aussi, à l'état normal ordinaire, une proportion d'azote sensiblement moindre, tandis qu'à l'état de complète dessiccation, la différence est à peu près nulle.

Pour établir une discussion utile sur les avantages comparatifs de ces diverses variétés de betteraves, il est nécessaire de connaître, pour chacune d'elles, le rendement en feuilles et en racines, dans des circonstances semblables. M. Manoury s'est livré, depuis sept ans, à de nombreux essais ayant pour but de constater la valeur comparée d'une quinzaine de variétés de ces racines; cet habile cultivateur s'est attaché avec soin à placer toutes ces betteraves, chaque année, dans les mêmes conditions de sol, de fumure et de cultures antérieures. C'était le moyen le plus sûr d'arriver à d'utiles résultats pratiques. Il a trouvé ainsi, pour les rendements en feuilles et en racines, rapportés à 1 hectare, les nombres qui suivent :

Racines.

Betterave blanche de Silésie à collet vert.	85 000 kilog.
— globe-jaune.	75 000
— disette (moyenne de plusieurs variétés).	54 000
— globe-rouge.	47 800
— jaune longue..	45 800
— plate d'Allemagne.	35 000

Feuilles.

Résultat de deux ou trois effeuillaisons.

B. blanche de Silésie.	240 à 250 quint. soit	24 500 k.
— globe jaune. . . .	190 à 200	19 500
— disette (moyenne de plusieurs variétés)	160 à 200	18 000
— jaune longue. . . .	160 à 180	17 000
— globe-rouge. . . .	130 à 140	13 500
— plate d'Allemagne.	130 à 140	13 500

Ces rendements, pour ce qui concerne la variété Disette, sont bien supérieurs à ceux qu'avait obtenus à Béchelbronn M. Boussingault ; mais il est important de remarquer qu'ici les fumures sont plus fortes que celles de l'habile agronome. M. Boussingault a donné, comme moyenne de la récolte de racines, 26 300 kilog. par hectare, tandis qu'on obtient ici plus de 50 000 kilog., c'est-à-dire beaucoup plus que le maximum obtenu à Béchelbronn (40 000 kilog.)

Nous ferons une observation semblable au sujet des feuilles, et la différence est ici plus considérable, puisqu'au lieu de 10 500 kilog. nous en obtenons plus de 18 000.

Les résultats fournis par M. Boussingault sur la betterave champêtre indiquaient le rapport de 2 à 5 entre le poids des feuilles et celui des racines ; les expériences de M. Manoury n'atteignent même pas cette limite, et le rapport du poids des feuilles à celui des racines descend le plus souvent au-dessous de celui

de 2 à 6; tandis que, suivant M. Girardin, dans la variété Disette, ce rapport est à peu près celui de 1 à 1.

Il est fort possible, il est même probable que ce rapport diminue à mesure que les betteraves deviennent plus grosses; du moins, c'est ce qui semble résulter de la comparaison des rendements que nous avons cités plus haut.

Ces rendements vont nous permettre de calculer approximativement la proportion d'azote fournie par une récolte de chacune de ces variétés, du moins dans les conditions où nous les trouvions. En rapportant les résultats à l'hectare, on trouve que cette proportion d'azote s'élève, pour une récolte de :

	Racines.	Feuilles.	Total.
B. blanches de Silésie. . à	170kil.5. . .	98kil. . .	268kil. 5
— globe-jaune.	162 , 7. . .	78. . . .	240 , 7
— disette.	108 , 0. . .	72. . . .	180 , 0
— globe-rouge.	119 , 5. . .	68. . . .	187 , 0
— jaune longue.	123 , 7. . .	54. . . .	177 , 7
— plate d'Allemagne. .	73 , 5. . .	54. . . .	127 , 5

En présence de ces résultats, l'on comprend parfaitement comment les deux premières variétés, la blanche de Silésie à collet vert et la globe-jaune, gagnent du terrain comme plantes fourragères. C'est que leur rendement, d'une part, et de l'autre la masse de fourrage réel qu'elles représentent font plus que compenser l'avantage que peuvent offrir quelques autres variétés, telles que la jaune longue, sous le rapport de leur plus grande valeur comme aliment, à poids égal.

Les chiffres qui précèdent, qu'il ne faut considérer

que comme des approximations locales, nous montrent aussi que ce n'est pas avec des fumures de 20 à 30 000 kilog. de fumier ordinaire, par hectare, qu'il serait permis de compter sur de pareils rendements, puisque 30 000 kilog. de bon fumier contiennent au plus 180 kil. d'azote, tandis que la récolte de betteraves blanches de Silésie à collet vert en contient plus de 260 kilog. On oublie bien souvent les exigences d'une abondante récolte, et ce simple rapprochement suffira pour montrer que l'on s'est plus d'une fois mépris sur les véritables causes d'insuccès de certaines cultures.

Enfin, l'on comprend encore qu'une récolte de feuilles qui représente, par hectare, l'équivalent de 3 à 4000 ou même 4500 kilog. de fourrage fané ordinaire à 20 p. °/₀ d'eau, mérite bien un peu de l'intérêt que lui portent la plupart des cultivateurs.

Reste à discuter la partie délicate de la question, celle des avantages et des inconvénients de l'effeuillaison avant la récolte des racines.

Beaucoup d'agronomes recommandent, avec M. de Gasparin, de n'enlever que les feuilles inférieures qui commencent à jaunir, et blâment les effeuillaisons trop abondantes; cette opinion, qui paraît assez rationnelle, est principalement basée sur des résultats obtenus par Schwertz (1); ces résultats, les voici : en désignant par 925 le produit des betteraves non effeuillées, celles qui ne l'avaient été qu'une fois ont rapporté 859, et celles qui l'avaient été deux fois n'ont rapporté que 589; en sorte que les trois récoltes étaient entr'elles comme les nombres 100, 93 et 58.

(1) Agriculteur belge.

Personne n'est plus disposé que moi à rendre hommage aux travaux de l'illustre agronome allemand; mais je suis porté à croire, d'après ce que j'ai vu chez M. Manoury, que l'effeuillaison, plusieurs fois répétée, ne diminue pas toujours le rendement des racines de 2/5, comme l'indique Schwertz; car deux ou trois effeuillaisons abondantes n'ont pas paru diminuer, d'une manière sensible, le rendement des betteraves de Lébisey en 1855; et si, au moment de l'arrachage, après l'enlèvement de toutes les feuilles, on avait été obligé de choisir, à première vue, entre celles qui n'avaient jamais été effeuillées et celles qui l'avaient été plusieurs fois, on se serait souvent trompé, tant la différence paraissait insignifiante. Il se pourrait que les résultats obtenus par Schwertz fussent dus en partie à une insuffisance de fertilité du sol, et qu'une fumure plus abondante l'eût conduit à de tout autres conclusions.

Il résulte également des analyses que nous avons citées précédemment que l'effeuillaison, plus ou moins répétée, ne paraît pas changer d'une manière sensible la proportion de matière azotée contenue dans les racines. En serait-il de même dans un sol moins fertile? en serait-il même toujours ainsi sur le même sol, ayant le même degré de fertilité, dans des années différentes? C'est ce que l'expérience seule peut décider; c'est ce que je ne saurais affirmer.

Si nous observons maintenant ce qui se pratique dans la plupart des pays où l'effeuillaison de la betterave est passée dans les habitudes, nous voyons presque toujours la racine dépouillée non-seulement de ses feuilles basses, mais encore de la plupart de ses

régulièrement constituée, c'est-à-dire pourvue d'un objet bien déterminé, armée d'une méthode solide, riche déjà de résultats définitifs; et je dis que la science des rapports du physique et du moral n'existe pas, ou, si elle existe, c'est à l'état d'embryon, au sein de l'intelligence humaine, fécondée par de récents travaux : elle n'a pas encore vu le jour.

Ou bien l'on entend par la science des rapports du physique et du moral, des tentatives plutôt que des résultats, des aperçus plutôt que des théories, des partis pris au lieu de recherches désintéressées, plus de zèle que de méthode, beaucoup de systèmes divers, contradictoires, et peu de vérités liées entre elles; et je dis que la science des rapports du physique et du moral, déjà cultivée par les anciens, dont le génie a tout embrassé, est aussi vieille que le monde.

II

Il y aurait ou beaucoup d'injustice ou beaucoup d'aveuglement à méconnaître l'importance des travaux entrepris depuis les premières années de ce siècle sur l'homme physique et l'homme moral, considérés dans leurs rapports. A l'exemple de Cabanis et de Maine de Biran, déjà cités, et sur leurs traces, beaucoup de nos contemporains se sont courageusement mis à l'œuvre. Quelques-uns, tels que Broussais et M. Bérard, de Montpellier, ont essayé d'embrasser et de résoudre le problème dans toute sa complexité; d'autres, comme M. Flourens dans ses profondes recherches sur les fonctions du système nerveux, comme M. Lélut dans

ses savantes et piquantes analyses des hallucinations, en limitant davantage l'objet de leurs études, ont peut-être fait briller une lumière plus intense sur les questions particulières qu'ils ont voulu traiter. Mais qu'y a-t-il dans ces ouvrages d'ailleurs admirables? De grands traits, et point de tableau; des membres, et point de corps; des éléments, et point d'ensemble; des théories, et point de science.

Ce qui fait l'unité d'une science, c'est un objet exactement défini; ce qui fait sa certitude, c'est une méthode appropriée à la nature des questions à résoudre; ce qui fait sa valeur, c'est le nombre et l'importance des résultats acquis. Or, la science des rapports du physique et du moral, ou ce qu'on appelle ainsi, a-t-elle un objet exactement défini? non; une méthode appropriée à la nature des questions à résoudre? non; des résultats acquis, en grand nombre, et d'une sérieuse importance? non.

Il semble qu'il n'y ait rien de si précis que cette formule : la science des rapports du physique et du moral a pour objet: 1°. l'influence du physique sur le moral; 2°. l'influence du moral sur le physique. Il n'y a rien de si vague. En effet, qu'est-ce que le physique? Est-ce le corps, c'est-à-dire les organes considérés dans leur forme, leur structure, leur position, leurs rapports, ou même dans leur composition chimique? Est-ce la vie proprement dite, dont les actes sont la respiration, la circulation du sang, la digestion des aliments, la sécrétion des humeurs, etc.? Est-ce ces deux choses à la fois, et, dans ce cas, n'y a-t-il pas quelque inconvénient à les confondre? — Qu'est-

ce que le moral? Est-ce seulement un point de vue du physique, comme le prétend Cabanis? Est-ce la sensation, comme le veut Condillac? Est-ce le moi volontaire, comme l'affirme Maine de Biran? N'est-ce que la série des phénomènes qui se réfléchissent dans la conscience, et alors quels sont ces phénomènes? Personne n'a encore dit le dernier mot sur ces questions; en sorte que la science des rapports du physique et du moral a proprement pour objet la comparaison de deux choses indéterminées. *Nox atra!*

Dans le vague où flotte cette science, il y a cependant une chose claire et certaine, c'est qu'elle embrasse à la fois deux termes de nature fort différente, savoir, le physique et le moral, quels qu'ils soient. Ce qui est également clair, également certain, c'est que le physique et le moral doivent être étudiés avec le même soin, et qu'ils ne peuvent l'être par les mêmes procédés. La méthode, ici, pour être complète, doit donc être double. Or, cette double méthode, je ne la trouve nulle part, ni chez les philosophes, qui ont le tort de ne jamais s'occuper de l'homme physique, ni chez les médecins qui, trop peu familiers avec l'observation intérieure, s'en rapportent, pour ce qui concerne l'homme moral, soit à l'opinion vulgaire, soit au sensualisme en général, soit à la doctrine régnante. J'admire Cabanis entrant en matière par les paroles que voici: « Nous ne sommes pas sans doute « réduits encore à prouver que la sensibilité physique « est la source de toutes les idées et de toutes les ha- « bitudes qui constituent l'existence morale de « l'homme: Locke, Bonnet, Condillac, Helvétius,

« ont porté cette vérité jusqu'au dernier degré de la « démonstration. Parmi les personnes instruites, et « qui font quelque usage de la raison, il n'en est « maintenant aucune qui puisse élever le moindre « doute à cet égard (1). » Si Cabanis pouvait renaître parmi nous, il serait bien surpris de voir tant de personnes instruites, et faisant quelque usage de la raison, élever des doutes à cet égard. Mais le système de Locke, Bonnet, Condillac, Helvétius, fût-il la vérité même, Cabanis n'eût pas été pour cela dispensé d'observer directement, personnellement, le moral, par la conscience et la réflexion. Pour comparer deux termes quelconques, il faut nécessairement les connaître l'un et l'autre, et pour les connaître, il faut nécessairement les étudier l'un et l'autre. Tant que les médecins ne joindront pas à l'étude du physique celle du moral, ou les philosophes à l'étude du moral celle du physique, la *science* des rapports du physique et du moral portera un titre usurpé; elle demeurera en dehors de la grande famille des sciences humaines.

Que peut-il résulter de l'application d'une méthode insuffisante à un objet mal déterminé? Des notions imparfaites et en petit nombre. Telles sont celles dont se compose encore aujourd'hui la science des rapports du physique et du moral. L'action du physique sur le moral a été souvent, curieusement, savamment décrite; mais il s'en faut beaucoup qu'on ait analysé avec le même zèle, avec la même exactitude, l'action réciproque du moral sur le physique. Cette action est-elle moins réelle? On n'oserait le dire, et Cabanis lui-

(1) *Rapp. du Phys. et du Mor.* 2e. Mém.



même ne le dit pas, bien qu'il n'y consacre qu'un Mémoire sur douze. Est-elle moins considérable? Peut-être : on ne mesure bien une lacune qu'en la remplissant. Est-elle moins intéressante en elle-même, moins grave dans ses conséquences? Je le nie. D'ailleurs, en négligeant, ou peu s'en faut, l'action du moral, non-seulement on retranche une moitié de la science, mais on présente l'autre sous un faux jour. En montrant toujours le physique agissant en mille manières sur le moral, et jamais le moral agissant sur le physique, on donne à penser, et on se persuade à soi-même que le moral n'est que l'effet du physique. La science des rapports du physique et du moral, incomplète, défectueuse parcequ'elle est incomplète, se perd dans un matérialisme sans preuves. Voilà l'état où elle languit depuis plus de deux mille ans.

III.

Je dis : depuis plus de deux mille ans. En effet, sur ce point, comme sur tous les autres, les anciens ont frayé la route aux modernes. Que l'on veuille bien parcourir la volumineuse collection des œuvres de Galien, et l'on reconnaîtra que ce célèbre médecin s'est très-sérieusement préoccupé de décrire et d'apprécier l'action exercée par le physique sur le moral. Outre qu'il montre dans le livre *Sur les tempéraments* la sensibilité, l'intelligence, l'âme tout entière variant avec la constitution du corps, et dans le livre *Sur le jeu de paume,* l'exercice qui assouplit ou fortifie les muscles, assouplissant et fortifiant également la pen-

sique sur le moral, l'efficace réaction du moral sur le physique (1).

Mêmes préoccupations, mêmes recherches, je pourrais presque dire mêmes résultats chez les philosophes grecs. Galien lui-même a relevé les principaux passages du *Timée* et des *Lois* dans lesquels Platon constate l'influence du climat, du tempérament, du régime sur l'âme et ses facultés. Il a fait les mêmes remarques sur Aristote qui, dans le 2me. livre des *Parties des animaux*, expose que les puissances de l'âme dépendent de la chaleur du sang; qui, dans le 1er. livre de l'*Histoire des animaux*, établit une correspondance exacte entre les mœurs de l'âme et la conformation des organes, singulièrement des différentes parties du visage (2).

Et qu'on ne croie pas qu'en cela Platon et Aristote

(1) Je ne nomme parmi les médecins grecs que Hippocrate et Galien, mais entre ces deux grands hommes, plusieurs médecins s'étaient certainement appliqués à cet ordre de recherches. On peut même croire qu'il y a eu parmi eux un *phrénologue* ; c'est du moins ce que semble indiquer cette phrase de Galien :

« Erasistrate démontre très-bien que, l'*épencranis* (cervelet) est d'une composition plus variée que l'*encéphale* (cerveau) ; mais quand il prétend que l'épencranis, et avec lui l'encéphale, est plus complexe dans l'homme que chez les autres animaux, parce que ces derniers n'ont pas une intelligence comme l'homme, il ne me paraît plus raisonner juste, puisque les ânes mêmes ont un encéphale très-compliqué, tandis que leur caractère imbécile exigerait un encéphale tout-à-fait simple et sans variété. Il vaut mieux croire que l'intelligence résulte du bon tempérament du corps chargé de penser, quel que soit ce corps, et non de la variété de sa composition (*De l'us. des part.* VIII, XIII, trad. Dar.) »

(2) *Que les mœurs de l'âme.....* ch. VI, VII et IX.

« sance dépend de celui des deux éléments qui pré-
« domine. Selon que le froid ou le chaud l'emporte,
« la pensée se trouve modifiée. Si c'est le chaud, elle
« est meilleure et plus pure; néanmoins, elle sup-
« pose toujours une certaine proportion de l'un et de
« l'autre (1). »

Héraclite connaissait l'influence du climat. Il prétendait que les pays secs sont les plus favorables à notre espèce, et tirait de là cette conclusion que la Grèce est la vraie patrie de l'homme. Le reste de la terre n'est qu'un lieu d'exil; les autres hommes ne sont que des barbares (2).

Anaxagore insistait avec force sur le rôle de l'organisation. Selon lui, l'intelligence universelle est partout présente, et partout semblable; mais elle ne se manifeste que dans les corps organisés, parce que là seulement elle rencontre les instruments nécessaires à son exercice. C'est donc la perfection de l'organisation qui fait et mesure celle de l'intelligence dans les différentes catégories d'êtres; et, par exemple, c'est aux mains que l'homme doit sa sagesse (3).

Je ne cite aucun Pythagoricien, faute de textes. Mais les Pythagoriciens s'étaient trop occupés de médecine pour n'avoir pas les yeux ouverts sur les rapports du physique et du moral. Je prie, d'ailleurs, qu'on veuille bien se souvenir qu'ils s'imposaient un régime particulier, non en vue du corps et de la santé, mais

(1) *De la Sens.* I., I.
(2) Phil. ap. Eus., *Præp. evang.*, VIII, 14.
(3) Arist., *Des part. des anim.*, IV, 10.

dans l'intérêt de l'esprit et de ses opérations. Ils connaissaient donc l'influence des aliments sur notre nature intellectuelle et morale.

Et que prouve tout cela? — Que les premières recherches sur les rapports du physique et du moral sont contemporaines des premières observations médicales et philosophiques.

IV.

Sauf de rares fragments, il ne nous reste rien des ouvrages des philosophes antérieurs à Socrate. Nous avons ceux où Platon et Aristote, chacun à sa manière et selon son génie, ont exposé l'action réelle et diverse du climat, du régime, des organes sur l'âme et ses manifestations; mais, quoiqu'elle y soit traitée avec intérêt, cette question n'y est pourtant traitée qu'incidemment. Au contraire, elle est proprement l'objet du livre *Des airs, des eaux et des lieux*, d'Hippocrate, et du livre *Que les mœurs de l'âme suivent le tempérament du corps*, de Galien.

Le premier de ces deux ouvrages est le plus connu, et, à plusieurs égards, le plus digne de l'être. On s'émerveille, en le lisant, de trouver dans Hippocrate, dans un contemporain des sophistes, un observateur si patient, si attentif, si sagace, si scrupuleux, si dépourvu d'idées systématiques, en un mot, un observateur parfait. Impossible de décrire avec plus d'exactitude toutes les différences dans la température, dans les vents, dans les saisons, dans les eaux, dans la configuration des pays; impossible de mieux mettre

en regard les différences correspondantes dans la force musculaire et l'activité, dans les facultés intellectuelles et morales, dans les arts et les sciences, dans la vie publique et privée. C'est un admirable traité sur l'influence du climat, et si admirable que, à l'heure qu'il est, en dépit de tous nos progrès, ceux qui écrivent sur le même sujet, ne trouvent rien de mieux à faire que de citer les pages que Hippocrate à marquées de la lumineuse empreinte de son génie.

Mais ce n'est qu'un traité sur l'influence du climat; voilà son tort. L'ouvrage de Galien, *Que les mœurs de l'âme suivent le tempérament du corps*, moins original, moins riche de faits, contestable dans plusieurs de ses parties, est plus complet et plus philosophique. Outre l'influence du climat, on y trouve également notées celle du tempérament, celle de l'âge, celle du régime. La description de toutes ces influences du physique sur le moral aboutit à un système qui les explique, ou qui est censé les expliquer. Les conséquences inévitables de ce système sont prévues, et en partie admises, en partie rejetées. Or, tout cela est un mérite.

Sans doute un médecin, un philosophe a bien le droit, dans une question générale, de se restreindre à tel ou tel point de vue particulier; mais il y a plus à apprendre avec celui qui embrasse la question générale tout entière. C'est encore une belle tâche que de décrire exactement, complètement tout un ordre de faits; mais il y a plus à penser avec celui qui, les ayant constatés, a de plus la noble ambition d'en rendre compte. J'aime les descriptions fidèles qui me

mettent les choses sous les yeux ; mais j'aime les systèmes vrais, ou seulement vraisemblables, qui me les font comprendre. J'aime à voir, mais j'aime à savoir ce que vois. Être raisonnable, je veux qu'on parle à ma raison.

C'est pourquoi je préfère le traité de Galien.

V.

Dans ce traité, Galien établit d'abord, conformément au titre, que les mœurs de l'âme suivent le tempérament du corps : proposition importante à prouver, puisque, si elle est vraie, on peut par un simple changement de régime transformer le vice en vertu, et d'un Thersite faire un Agamemnon ; proposition facile à prouver, puisque, pour constater un fait, il suffit de vouloir le regarder, et, pour le bien constater, de vouloir le regarder long-temps et avec attention, toutes choses qui sont toujours sous notre main (1).

Considérez d'abord le tempérament chaud et le tempérament froid, et vous verrez l'âme recevoir de leurs différences des différences analogues. Elle est autre avec le premier, autre avec le second. Tout ce qui refroidit le corps, tel qu'une perte de sang, tout ce qui l'échauffe, tel qu'une fièvre ardente, la modifie plus ou moins considérablement. Trop de bile jaune, la voilà dans le délire ; trop de bile noire, dans

(1) Ch. I.
(2) Ch. III.



la mélancolie. Un vin généreux la fait tout-à-coup passer de l'abattement du désespoir à l'exaltation du triomphe. Si le froid devient excessif, si le chaud devient excessif, elle périt également (1).

L'influence du tempérament sec et du tempérament humide n'est ni moins réelle ni moins grande. Platon lui-même constate que l'humidité ôte à l'âme la mémoire des choses qu'elle connaissait avant d'être liée aux organes. Au contraire, la sécheresse rend l'intelligence plus parfaite (2). C'est un fait; et c'est aussi l'opinion d'Héraclite, qui a dit : « Ame sèche, âme très-sage. » Voilà pourquoi les astres, qui sont parfaitement secs, sont parfaitement intelligents. — Mais la vieillesse est un âge sec, et cependant les vieillards ont le délire? — Oui, mais la vieillesse est aussi un âge froid, et le froid a une action fâcheuse sur toutes les opérations de l'âme (3).

Tout ce qui modifie le tempérament modifie l'âme. Or, le tempérament change avec l'âge, avec le sexe, avec l'état de santé ou de maladie; il change surtout avec le régime, avec le climat.

Les effets du vin, pris avec mesure ou avec excès, sont trop connus pour qu'il soit utile de les décrire. Il n'est besoin d'attester ni Zénon, qui se trouvait si heureusement disposé après un usage modéré de cette bienfaisante liqueur; ni le fameux Centaure, qui, en son aveugle ivresse, se livra à mille fureurs dans la

(1) Ch. III.
(2) Ch. IV.
(3) Ch. V.

demeure de Pirithoüs (1). Tous les aliments ont leur action particulière sur le moral, et une action constante, lorsqu'ils sont pris avec constance. Et quoi d'étonnant? Introduits d'abord dans l'estomac, ils y subissent une première élaboration. De là, ils se rendent, par le canal des veines, au foie, où ils forment les humeurs. Ces humeurs nourrissent les différentes parties du corps, et avec elles les principaux viscères, le foie, le cœur, le cerveau. En même temps qu'ils sont nourris, ces viscères deviennent plus chauds ou plus froids, plus secs ou plus humides; et l'on sait que ces différences se répètent immédiatement, invariablement dans l'intelligence et dans l'âme tout entière (2).

L'action du climat est plus lente, mais plus persévérante, et, à la longue, plus active. Personne n'ignore combien les hommes qui vivent sous les Ourses, diffèrent, physiquement et moralement, de ceux qui vivent dans le voisinage de la zône torride. Les habitants des contrées moyennes, à égale distance des uns et des autres, trouvant dans la mesure de toutes choses les conditions les plus favorables au développement de l'âme et du corps, unissent dans un heureux accord à toutes les qualités de l'organisation toutes les perfections de l'esprit (3). Souvent ces contrastes se montrent dans un faible espace, et n'en sont que plus saillants. L'air épais de la Béotie ne nourrit que des esprits lourds; le brillant soleil de l'Attique échauffe, enflamme le génie (4).

(1) Ch. III.
(2) Ch. X.
(3) Ch. IX.
(4) Ch. XII.

Tous ces faits, ajoute Galien, je les ai vérifiés moi-même, non pas une fois, mais cent, mais mille; et ils avaient été observés, constatés, décrits par Platon et Aristote, deux illustres philosophes, et par Hippocrate, le premier des philosophes, comme il est le premier des médecins (1).

Ainsi Platon avait reconnu que l'âme est dans la plus étroite dépendance du corps. Le passage suivant en fait foi :

« Quand le flegme acide ou salé, ou quand les humeurs amères ou bilieuses, quelles qu'elles soient, « errant dans le corps, ne peuvent trouver une voie pour « s'échapper, et que, roulant à l'intérieur, elles imprègnent fortement de leur humidité, en se mêlant les « unes avec les autres, la diathèse de l'âme, elles produisent des maladies de l'âme de toute espèce, plus « ou moins fortes, plus ou moins nombreuses. En se « portant vers les trois siéges de l'âme, suivant qu'elles « se fixent vers l'un ou vers l'autre, elles causent une « grande variété de morosité et d'abattement, souvent « de l'audace et de la lâcheté, et aussi la perte de la « mémoire accompagnée d'accablement. »

Ainsi Aristote savait fort bien, par exemple, que les modifications de l'âme varient avec la température du sang. Il faut citer au hasard, tant il serait embarrassant de choisir :

« Le sang épais et chaud donne la force, le sang « ténu et froid rend les sensations plus déliées; la « même différence existe pour les fluides qui corres-

(1) Ch. I et VIII.

« pondent au sang. Voilà pourquoi les abeilles et « d'autres animaux semblables sont naturellement « plus sensés que d'autres qui ont du sang; et parmi « les animaux qui ont du sang, ceux qui l'ont froid et « ténu sont plus intelligents que ceux qui sont dans « une disposition contraire. Les meilleurs sont ceux qui « ont le sang à la fois chaud, ténu et pur.... »

« La nature du sang est considérée avec raison « comme la cause de beaucoup de particularités chez « les animaux, soit dans leur caractère, soit dans l'ac- « tion de leurs sens; car il est la matière de tout le « corps; or la nourriture est matière, et le sang est la « nourriture intime; il produit donc de grandes dif- « férences, s'il est chaud, ou froid, ou ténu, ou « épais, ou pur, ou trouble (1). »

Ainsi Hippocrate avait noté l'influence des airs, des eaux et des lieux sur le corps, sur l'âme et les facultés de l'âme. Extrayons seulement quelques phrases :

« Partout où le sol est gras, mou et humide, où les « eaux sont assez peu profondes pour être chaudes en « été et froides en hiver, et où les saisons s'accom- « plissent régulièrement, les hommes sont ordinaire- « ment charnus, ont les articulations peu pronon- « cées, sont chargés d'humidité, inhabiles au travail, « ont une âme vicieuse, en sorte que on les voit plon- « gés dans l'indolence, et se laissant aller au sommeil. « Dans l'exercice des arts, ils ont l'esprit épais et sans « pénétration. »

« Dans un pays sec, sans abri, âpre, tour à tour

(1) Ch. VII. Trad. Daremberg.



« exposé à la neige pendant l'hiver, et en été à l'ar-
« deur du soleil, vous trouverez les habitants secs,
« maigres, ayant les articulations très-prononcées,
« robustes et velus; vous constaterez que l'activité
« dans le travail, que la vigilance sont inhérentes à
« de telles natures, qu'elles sont indomptables dans
« leurs mœurs et leurs appétits, fermes dans leurs ré-
« solutions, plutôt sauvages que civilisées; d'ailleurs
« plus sagaces dans l'exercice des arts et plus propres
« aux combats (1). »

Mais, dira-t-on, qu'importe ce qu'ont pensé Platon, Aristote, Hippocrate? — Cela n'importe nullement, répond Galien, s'ils ont pensé faux, et beaucoup, s'ils ont pensé juste. Or, les opinions de ces grands hommes, fondées sur l'observation et l'expérience, sont d'une vérité incontestable. Elles méritaient donc d'être recueillies. La vérité, apparemment, ne perd pas de son prix pour avoir été aperçue et exprimée par les plus beaux génies qui aient honoré la philosophie et la médecine (2).

VI.

Voilà les faits que Galien a vus, après Platon, après Aristote, après Hippocrate, qui les avaient vus comme lui. Voici maintenant le système par lequel il les explique.

Il y a trois espèces d'âmes, comme Platon l'a éta-

(1) Ch. III. Trad. Dar.
(2) Ch. IV.

bli, savoir : l'âme concupiscible, l'âme irascible, l'âme rationnelle ; et elles habitent, comme il l'a encore fait voir, l'une le foie, l'autre le cœur, l'autre l'encéphale.

Veut-on connaître la nature de chacune de ces âmes, il faut examiner la nature de chacun de ces viscères.

Ces viscères, ainsi que toute espèce de corps, sont constitués par deux principes, la matière et la forme.

La matière est un mélange des quatre qualités élémentaires, le chaud, le froid, le sec, l'humide. De leurs combinaisons diverses naissent tous les corps, le cuivre, le fer, l'or, la chair, les nerfs, le cartilage, la graisse, etc.

Quant à la forme, elle résulte évidemment du rapport, de la proportion des qualités élémentaires ; elle en est la mesure, le *tempérament*. Et comme l'âme se confond avec la forme, suivant la théorie même d'Aristote, il s'en suit que les trois âmes ne sont pas autre chose que les tempéraments des trois viscères (1).

Le tempérament du foie : voilà l'âme concupiscible.

Le tempérament du cœur : voilà l'âme irascible (2).

Le tempérament de l'encéphale : voilà l'âme rationnelle (3).

L'âme rationnelle n'est donc pas d'une autre nature que les deux autres âmes, et Platon a beau dire, puisqu'elle n'est pas incorporelle, elle n'est pas immortelle.

Supposons-la incorporelle, il faut alors que Platon explique pourquoi elle émigre (car c'est là ce qu'il appelle mourir), lorsque l'encéphale devient trop

(1) Ch. III.
(2) Ch. IV.
(3) Ch. III.

froid ou trop chaud, trop sec ou trop humide. Mais c'est ce que n'a jamais pu faire aucun de ses partisans. Et en effet, si l'âme rationnelle est une essence à part, indépendante des organes où elle réside, on ne voit pas la nécessité qu'elle quitte le corps refroidi ou échauffé outre mesure. Au contraire, elle doit périr par l'excès du froid et du chaud, comme par l'excès du sec et de l'humide, si elle est le tempérament de l'encéphale. Les mêmes faits incontestables confirment notre théorie et renversent celle de Platon (1).

Ainsi qu'on l'a mille fois remarqué, toutes les modifications du corps ont aussitôt leur contre-coup dans l'âme, même rationnelle. Or, si l'âme perdait seulement la mémoire, si l'intelligence s'obscurcissait ou s'affaiblissait seulement sous l'influence fâcheuse de certaines causes physiques, on pourrait, en maintenant l'indépendance de l'âme, expliquer ces faits par la difficulté qu'elle éprouverait à se servir d'organes altérés, d'instruments rebelles. Mais on voit souvent, dans le trouble des organes et de la vie, l'âme changer totalement de nature et se contredire elle-même. C'est ainsi qu'elle déraisonne dans le délire, et que, dans l'hallucination, elle croit voir des images, entendre des sons qui n'existent pas. C'est ainsi qu'une jeune fille timide, dans un accès de fièvre, parle un langage effronté. Ce bouleversement sans doute est fort naturel et fort simple, si l'âme n'est qu'une qualité, une manière d'être du corps; il est inintelligible, si elle est une essence distincte et supérieure (2).

(1) Ch. III.
(2) Ch. V.

Comment l'âme peut-elle s'étendre dans le corps, si elle n'en est une partie (1) ?

D'ailleurs, quand on observe le corps, on y voit des organes distincts, des tempéraments divers; personne n'y a jamais vu une essence incorporelle, existant par elle-même; et il est douteux que ceux qui parlent d'une telle essence, la conçoivent bien clairement. Non, l'âme n'est rien, si elle n'est la qualité, ou la forme, ou le tempérament du corps (2).

Il faut donc applaudir à Andronique le péripatéticien, qui, comme un homme libre, a déclaré nettement, sans circonlocutions, sa pensée sur la nature de l'âme. Il s'exprime à merveille en disant que l'âme est un tempérament. On ne peut lui faire qu'un reproche, c'est d'avoir ajouté : ou une puissance dérivant du tempérament. En effet, l'âme a autant de puissances distinctes que d'actes différents (3). D'un autre côté, il faut se garder d'attribuer aux puissances de l'âme plus de réalité qu'elles n'en ont. Une puissance n'est jamais que le rapport qui s'établit entre la substance et son acte; elle est, si l'on veut, la substance agissant d'une certaine manière. L'acte existe, la substance existe; la puissance n'existe pas (4).

Une dernière remarque qui peut avoir son prix, c'est que cette théorie, qui fait de l'âme en général le tempérament du corps en général, ne diffère pas notablement de celle des Stoïciens. Qu'est-ce que l'âme

(1) Ch. III.
(2) Ibid.
(3) Ch. IV.
(4) Ch. II.

pour un Stoïcien ? Le souffle. Et qu'est-ce que le souffle? Un mélange d'air et de feu. Mais ici la proportion est tout. Trop d'air, ou trop de feu, et l'animal ne pense pas, ne sent pas, ne vit pas, n'est pas. L'âme consiste donc essentiellement dans la juste mesure de ces deux éléments combinés entre eux. C'est l'excellence de ce tempérament nécessaire qui a fait la sagesse de Chrysippe, et son imperfection qui a fait la sottise des fils d'Hippocrate d'Athènes (1).

On le voit, les Stoïciens comme les Péripatéticiens, et les uns et les autres comme nous, pensent que l'âme est le tempérament du corps.

VII.

Objection :

L'âme est le tempérament du corps, soit; mais elle est donc ce qu'elle est, bonne ou mauvaise, en vertu de causes étrangères, fatalement; mais il n'y a donc place ni à l'éloge, quand elle fait bien, ni au blâme, quand elle fait mal; mais les récompenses sont donc chose absurde, et les peines, chose odieuse; mais la moralité n'est donc qu'un mot, une chimère, une illusion, un mensonge (2)!

Galien répond :

Il est très-vrai que les hommes naissent avec une certaine constitution, et que cette constitution les incline nécessairement au bien ou au mal; il est très-vrai que

(1) Ch. IV.
(2) Ch. IV et XI.

les bons doivent d'être bons à leur tempérament, que les mauvais doivent d'être mauvais à leur tempérament; et cependant nous aimons, recherchons, récompensons les uns; nous haïssons, fuyons, punissons les autres. C'est que nous recevons, en naissant, une faculté naturelle d'aimer le bien, de rechercher le bien, quelle qu'en soit l'origine; de haïr le mal, de fuir le mal, quelle qu'en soit l'origine. D'où qu'il vienne, le premier nous plaît et nous séduit; d'où qu'il vienne, le second nous déplaît et nous irrite. Peu nous importe la cause : la faculté se prend à l'effet, sans remonter plus haut. Ainsi, nous nous détournons avec horreur d'un scorpion, d'une vipère : cependant ces animaux sont malfaisants par nature, non par choix. Nous nous tournons dans un mouvement d'amour vers ce Dieu suprême que Platon appelle le Bien en soi : cependant, étant incréé et éternel, il est bon de toute éternité et par essence, non après délibération et par un acte de libre volonté. Eh bien! c'est de la même manière que nous évitons les hommes pervers, que nous recherchons les hommes justes, bien que la perversité des uns et la justice des autres soient également l'inévitable résultat du tempérament. — La liberté de l'agent n'est pas plus nécessaire à la justification des peines, même de la plus terrible, la peine de mort. Nous avons trois motifs d'ôter la vie aux scélérats, lorsqu'il est prouvé qu'ils sont incorrigibles : 1°. En mettant fin à leur vie, et, du même coup, à leurs forfaits, nous assurons notre sécurité; 2°. Nous retenons par la crainte leurs semblables qui, voyant le supplice au bout du crime, s'abstiennent de l'un

pour éviter l'autre ; 3°. Mieux vaut la mort pour des hommes dont l'âme radicalement vicieuse ne saurait être améliorée, ni par les Muses, ni par Socrate, ni par Pythagore. — Tout s'explique donc, et l'on peut admettre que les bons et les mauvais sont tels par tempérament, c'est-à-dire par force, sans recevoir un démenti des faits.

Il faut avouer, toutefois, que cette proposition n'est pas du goût des Stoïciens. Si on les en croyait, tous les hommes seraient bons ou capables de le devenir. La vertu serait la destination commune, le vice une aberration. Ceux qui s'écartent de la voie du bien seraient égarés par les méchants, et ne deviendraient méchants eux-mêmes qu'à leur contact. Simple accident, sans racines au dedans de l'âme, le mal serait l'effet d'une sorte de contagion morale.

Mais cette thèse est insoutenable. En effet, les premiers hommes qui se sont montrés méchants n'avaient pu être corrompus par personne : donc leur méchanceté venait de leur propre fonds. D'ailleurs, nous voyons tous les jours de petits enfants fort méchants; et peut-on dire qu'ils aient déjà appris à l'être? S'il en était ainsi, les enfants élevés par les mêmes parents, ou les mêmes maîtres, seraient tous également bons ou également méchants; or, c'est le contraire qui arrive le plus souvent. Combien de familles nous montrent sous le même toit, au même foyer, le contraste d'enfants timides et d'enfants hardis, d'enfants calmes et d'enfants emportés, d'enfants zélés pour le bien et d'enfants fougueux dans le mal! Quels philosophes que ceux qui ne savent pas voir ces faits, ou

qui ne veulent pas les comprendre ! Pour nous, comme pour les anciens sages, notre règle, c'est de nous appuyer, pour raisonner, sur les phénomènes évidents. Nous ne craignons donc pas d'affirmer que beaucoup d'hommes sont bons, qu'un bien plus grand nombre sont mauvais, et que si la bonté des premiers est innée, la méchanceté des seconds n'est pas moins naturelle. La constitution de l'homme, pour le redire, le voue fatalement à la vertu ou au crime.

Les Stoïciens se ravisent quelquefois, et disent : Non, ce ne sont pas les mauvais exemples, mais c'est l'attrait du plaisir qui séduit les hommes, et les incline au mal. — Fort bien ! Platon a dit, en effet, que le plaisir est le plus grand appât du mal. Mais qu'on veuille bien répondre à cette question : Ce penchant naturel pour le plaisir se trouve-t-il en tous les hommes, ou seulement en quelques-uns ? Dans le premier cas, tous les hommes sont donc méchants naturellement ; dans le second, quelques-uns le sont. Peut-être dira-t-on que le penchant pour le plaisir est combattu par un penchant également naturel pour la vertu. Mais si ce dernier penchant est le plus fort, d'où vient qu'il y a des méchants ? et s'il est le plus faible, d'où vient qu'il y a des bons ?

Du reste, Posidonius, à qui les intérêts de la vérité étaient plus chers que ceux de l'école, n'a pas craint de réfuter Chrysippe, et il a solidement établi que le mal est comme une plante vénéneuse dont toutes les semences sont dans l'âme (1).

(1) Ch. XI.

VIII.

Certes, il y a dans les pages qui précèdent, outre des faits plus ou moins habilement observés, un système nettement conçu, clairement formulé, sans déguisement, sans réticences; et Galien mérite on ne peut plus l'éloge qu'il fait d'Andronique le péripatéticien. Ce système, qui ne l'a reconnu d'abord, et nommé ? C'est le matérialisme le plus positif, avec sa conséquence néfaste, le fatalisme. La question est de savoir si Galien démontre avec rigueur ce qu'il affirme d'une manière si hautaine, et si la force des preuves est égale à celle des assertions.

La manière dont il procède est à noter. On pourrait croire qu'il établit d'abord, comme fait d'observation, l'action constante et multiple du corps sur l'âme, pour en conclure ensuite que l'âme n'est pas essentiellement différente du corps. On se tromperait. Galien ne met pas d'un côté les faits, de l'autre le système, pour les enchaîner par un lien logique; non, le système est pour lui identique aux faits, et constater que les mœurs de l'âme suivent le tempérament du corps, c'est prouver que l'âme se confond avec ce tempérament. Les mœurs de l'âme suivent le tempérament du corps; — l'âme est le tempérament du corps : ces deux propositions n'en font qu'une à ses yeux, et voilà pourquoi elles sont partout mêlées dans son traité, qui n'en est que le confus développement.

Or, il n'est nullement évident que l'âme ne puisse

pas varier avec le tempérament, sans être le tempérament même. Cette explication de la correspondance que l'on observe entre les états du corps et ceux de l'âme est la plus simple, je le veux bien ; c'est aussi la plus grossière, et surtout ce n'est pas la seule. Admettez que l'âme est une essence à part, d'une nature spéciale, c'est-à-dire spirituelle, destinée à vivre, à sentir, à penser, à agir dans le corps et par le corps : ne doit-elle pas recevoir le contre-coup de toutes ses modifications, différer avec des constitutions différentes, et varier quand elles varient? Elle n'est pas le corps, c'est vrai; mais elle a besoin du corps pour vivre, pour sentir, pour penser, pour agir ; il est donc naturel, nécessaire même que la différence des tempéraments se retrouve dans sa vie, sa sensibilité, sa pensée, son action. Ses mœurs doivent être en harmonie avec le tempérament du corps, et cependant elle n'est pas le tempérament du corps.

Cette explication, on ne peut pas dire que Galien l'ignore, car c'est celle de Platon, et il réfute Platon. Il la connait donc, et la repousse. C'est son droit; mais il devrait avoir de meilleurs arguments.

Si l'âme est une essence distincte, pourquoi émigre-t-elle, demande Galien, lorsqu'une perturbation grave a lieu dans l'encéphale', ou dans quelque autre organe important?—Cette question pourrait embarrasser celui qui isole complètement l'âme du corps, ou qui va jusqu'à voir dans le corps et l'âme deux principes contraires, hostiles; elle pourrait embarrasser Platon et plus d'un spiritualiste moderne; elle n'embarrasserait guère Aristote; elle ne m'embarrasse pas du tout. L'âme

essentiellement active, diffère du corps, essentiellement inerte, mais elle a dans le corps les conditions de son existence et de son développement terrestres. Remarquez que le corps, ici, c'est une organisation, une organisation très-déterminée, c'est-à-dire très-compliquée et tout ensemble très-parfaite. Ce n'est pas le corps en général, ni même l'organisation en général, c'est l'organisation du corps humain qui est nécessaire à l'existence actuelle et au développement de l'âme humaine. Aristote a dit excellemment que toute espèce d'âme ne peut résider dans toute espèce de corps. A une âme plus parfaite, il faut un corps plus parfait. Si le corps n'avait d'abord cette perfection relative, l'âme n'y pourrait entrer : comment donc y pourrait-elle demeurer, après qu'il l'a perdue ? Qu'on y songe : ou il n'y a pas de rapport entre la nature de l'organisation et celle de l'âme, ou ce rapport ne peut être détruit sans que les deux principes, un instant unis, se séparent. Rien de si simple donc que l'effet ordinaire des maladies sans remède : l'âme abandonne le corps désorganisé, et l'homme a vécu ; car si la mort n'est pas le terme de l'existence, comme c'est ma foi et mon espoir, elle en est du moins la métamorphose.

Galien insiste : si les accidents qui surviennent dans l'organisation, sans la détruire, ne déterminaient qu'un simple affaiblissement, ou même une paralysie momentanée des facultés de l'âme, on pourrait croire encore à la distinction essentielle de l'âme ; mais comprend-on qu'un principe indépendant du corps, qu'une force indépendante de la matière, sous l'influence de la matière et du corps modifiés de telle ou telle façon,

changent de nature et deviennent le contraire de ce qu'ils étaient? — Sans doute, cela ne se comprend pas, mais cela n'est pas. En aucun cas, l'âme ne change de nature et ne devient le contraire de ce qu'elle était. Le délire ne s'oppose pas à la pensée, il en est le dérèglement. Voir dans les ténèbres, entendre dans le silence, c'est toujours voir et entendre; et l'âme se comporte dans l'hallucination comme dans la sensation. L'effronterie est l'excès du sentiment dont la pudeur est la mesure. Dans tous ces actes exceptionnels, anormaux, l'âme ne cesse pas d'être elle-même; et si elle se développe d'une manière irrégulière et défectueuse, c'est que le corps lui fait obstacle au lieu de lui venir en aide. Encore une fois, l'âme ne s'exerce pas sans le corps; elle s'exerce dans le corps, avec le corps, par le corps; et pour qu'elle s'exerce convenablement, il est nécessaire que, bien disposée, elle trouve le corps également bien disposé,

. . . . . Mens sana in corpore sano.

Autre argument. — L'âme s'étend dans le corps : elle est donc une partie du corps. — Je veux croire la déduction rigoureuse, mais l'âme s'étend-elle en effet dans le corps? Galien l'affirme, il ne le prouve pas. Est-ce évident? Point du tout. Si l'âme s'étendait dans le corps, elle n'en occuperait jamais qu'une portion; comment animerait-elle tout le reste? La vie, le mouvement, la sensation sont partout; et si c'est l'âme qui vit, qui meut, qui sent, il faut qu'elle soit partout et tout entière partout. Indivisiblement présente sur mille points à la fois, elle n'est donc ni un corps, ni une

partie du corps humain. Qu'est-elle? Une force. Galien n'admet que la substance et les actes de la substance; la puissance n'est, selon lui, que la relation de l'acte à la substance. Il supprime donc les forces; mais l'esprit humain et la conscience réclament avec énergie contre cette suppression arbitraire. L'esprit humain : car il est ainsi fait qu'il croit irrésistiblement à la nécessité d'une cause pour expliquer la production d'un phénomène; la conscience : car nous avons le sentiment clair et distinct de notre causalité. Il y a donc des forces, quoi qu'en dise Galien, et l'âme est la force que nous sentons s'agiter en nous :

. . . . Infusa per artus
Mens agitat molem.

Autre argument. — Observez le corps, qu'y voyez-vous? Des organes divers, et, dans ces organes, divers degrés de chaud et de froid, de sec et d'humide. Y voyez-vous autre chose, par exemple une essence incorporelle? Non. Donc il n'en existe point. — Plaisante manière de raisonner! Une essence incorporelle est par là même une essence invisible; conclure qu'elle n'est pas de ce qu'on ne la voit pas, c'est se moquer. Mais la pensée de Galien est celle-ci : Rien n'existe que ce qui se voit. Or, j'en demande bien pardon à Galien, mais cette pensée-là est démentie par l'expérience de tous les jours. Le plaisir et la douleur, voilà des faits que personne n'a jamais vus, et voilà des faits dont personne ne conteste la réalité. Il en est de même de tous nos sentiments, de toutes nos pensées, de toutes nos déterminations volontaires; rien de tout cela n'est

visible, et tout cela est parfaitement réel, car tout cela c'est notre vie. De ce qu'on ne voit pas l'âme comme on voit les organes, il ne s'ensuit donc pas qu'elle n'existe point, ou qu'elle se confonde avec les organes, ce qui est la même chose, ou qu'elle en soit le tempérament, ce qui est la même chose encore. Il y a mieux : si les phénomènes de l'âme sont invisibles, n'y a-t-il pas lieu de croire que l'âme est invisible comme eux ? Et les forces de la nature, que Galien nie, mais qui n'en existent pas moins, ne sont-elles pas invisibles? Et Dieu, la force des forces, que Galien ne nie pas, dont la sagesse brille dans le petit monde de l'homme, comme dans le grand monde de l'univers, n'est-il pas invisible ? Osons le dire : L'invisible est partout, en nous, autour de nous, au-dessus de nous, dans le ciel et sur la terre !

En résumé, l'influence du corps sur l'âme une fois constatée, on en peut rendre compte de deux manières : en identifiant l'âme avec le corps, ou bien en supposant que, indépendante quant à son être, elle en est entièrement dépendante dans toutes ses manières d'être. Galien affirme la première explication sans la prouver, et nie la seconde sans la réfuter. Il veut établir le matérialisme, et il bâtit sur le sable ; il veut renverser le spiritualisme, et il frappe dans le vide. De ses vains et stériles efforts, il ne résulte rien, si ce n'est cette présomption, que le matérialisme doit être bien faible et le spiritualisme bien fort, puisque un esprit de la trempe de Galien, à la fois médecin profond, philosophe érudit et dialecticien subtil, n'a rien pu faire pour l'un, et rien contre l'autre.

de bien faire et une conscience qui se rend bon témoignage. Dans cet autre au front creusé de rides prématurées, aux yeux inquiets, aux attitudes forcées et contraintes, je devine un misérable souillé par le vice, peut-être un scélérat plongé dans le crime, et les aiguillons vengeurs du remords. En un mot, le corps se plie à tous les états de l'âme, comme un vêtement souple et flexible à toutes les formes du corps; il est à l'âme ce que l'ombre est à la réalité, ce que l'écho est à la voix, ce que l'effet est à la cause.

« *Les manières d'être du corps suivent donc la disposition de l'âme.* Elles sont ce qu'elles sont, non par la vertu du corps, mais par la vertu de l'âme. Pour remonter jusqu'à leurs principes, il faut remonter jusqu'à l'âme. Bref, le corps est dépendant de l'âme dans tous ses états extérieurs.

« Il l'est aussi dans son développement intime et essentiel. Voici un heureux. Il n'a qu'à désirer pour posséder, qu'à commander pour être obéi. Il semble régner sur la fortune. Aussi, comme la satisfaction du dedans rayonne au dehors en une santé éblouissante ! Quelle force et quelle souplesse ! Comme tous les organes fonctionnent aisément, complètement, parfaitement ! Comme la vie coule à pleins bords, facile et riche ! — Mais soudain, quel changement ! Pâle et comme affaissé sous un invisible fardeau, il se traîne languissamment; ses muscles se contractent avec peine sous l'influence de ses nerfs sans énergie; l'estomac se refuse à digérer les aliments; le désordre est dans toute l'économie. Ce n'est plus lui, c'est son ombre. Ah ! c'est que les jours prospères sont passés. C'est que

la douleur a succédé à la joie, le regret à la possession. Et le corps a suivi la fortune de l'âme! Comme elle l'avait fait fort de sa force, elle le fait faible de sa faiblesse. Dans le plein développement de ses puissances, elle l'avait élevé jusqu'à la plénitude de l'être, qui est la santé; dans son accablement, elle le laisse déchoir jusqu'à ce point voisin du néant, qui est la maladie. Il est moins, parce qu'elle lui donne moins. Il est moins, parce qu'il est vraiment l'effet, parce qu'elle est vraiment la cause.

« Les romanciers ont mille fois décrit le phénomène inverse. André Chénier l'a raconté en vers charmants. Un jeune homme se meurt, atteint d'un mal mystérieux. Il aime sans espoir. Sa mère lui arrache son secret; la jeune fille accourt et le guérit d'un mot, d'un regard. Voilà encore l'action souveraine de l'âme sur le corps. Ici, elle lui rend la santé que tout à l'heure elle lui ôtait. Dans les deux cas, c'est elle qui lui dispense l'être et le bien-être. Dans tous les cas, il est parce qu'elle est, et de telle façon parce qu'elle est de telle façon. C'est une dépendance absolue, sans limites et sans réserve.

» Or, si le corps dépend absolument de l'âme, non seulement dans toutes ses manières d'être, mais jusque dans son être, jusque dans son fond, comment serait-il d'une nature contraire à celle de l'âme, ou seulement d'une nature différente? Non, le corps n'est pas ce je ne sais quoi que l'on nomme la matière : il est le *développement de l'âme.*

« Comment le corps pourrait-il vivre de la vie de l'âme, s'il ne se confondait avec l'âme elle-même?

« D'ailleurs, quand on descend en soi-même, on y trouve bien un principe spirituel, simple et identique, qui sent, qui pense, qui se détermine, qui imprime le mouvement, c'est-à-dire l'âme et ses modifications; personne n'y a jamais trouvé une essence matérielle; et c'est une question de savoir si ceux qui parlent d'une telle essence, s'entendent bien eux-mêmes. Encore une fois, le corps n'est rien s'il n'est le développement de l'âme. »

Vous vous récriez : le corps spirituel, quelle énormité! Je réponds : l'âme matérielle, quelle folie! Vous ajoutez qu'il est absurde de conclure de l'action de l'âme sur le corps, que le corps n'est que le développement de l'âme. Je réponds : il est donc absurde de conclure de l'action du corps sur l'âme, que l'âme est le tempérament du corps. Le raisonnement spiritualiste vaut le raisonnement matérialiste, car ils sont en tout semblables. Pas moyen d'approuver l'un et de blâmer l'autre; il faut ou les approuver tous deux, ou les blâmer tous deux. Mais le premier parti est impossible; il faut donc se décider pour le second, et reconnaître, avec le sens commun, que le corps est le corps, que l'âme est l'âme.

X.

Je voudrais ôter au système de Galien son dernier appui, celui qu'il a essayé de lui donner dans l'histoire.

On a vu ci-dessus que Galien connaît et pratique la méthode historique, dont le nom moderne est l'éclec-

tisme. Cette méthode consiste à confirmer par l'autorité du génie, à développer par les vues du génie, des systèmes dont la réflexion personnelle a d'ailleurs fait tous les frais. Appliquée par un esprit pénétrant et de bonne foi, elle est excellente; elle est sans valeur et sans portée entre les mains de celui qui, entêté de son système, le retrouve de gré ou de force dans tous les systèmes antérieurs. Or, je crains que Galien ne soit un peu celui-là.

Le matérialisme est-il aussi la doctrine d'Aristote, est-il aussi celle des Stoïciens? Galien n'en doute pas, mais il est très-permis d'en douter.

Une chose pourrait faire illusion : c'est que Galien respecte la lettre du péripatétisme et du stoïcisme. L'âme, dit-il, c'est pour Aristote la forme, pour Zénon et ses disciples le souffle. A merveille! Mais veuillez rappeler vos souvenirs, et vous trouverez que Galien entend par la forme autre chose que Aristote, par le souffle autre chose que Zénon et ses disciples.

Qu'est-ce que la forme, selon Galien? Rien de réel, rien d'essentiel. Le simple arrangement des éléments dont est composé le corps, leur rapport, leur proportion, leur mesure, leur harmonie, bref, le *tempérament*. D'où il suit que définir l'âme la forme du corps, c'est en effet la confondre avec le corps; c'est faire profession de matérialisme. — Qu'est-ce que la forme, selon Aristote? Un principe très-différent du corps, et aussi réel que lui; une essence, et une essence d'une nature supérieure. Le corps n'est qu'un moyen, un instrument; la forme est la fin du corps et sa propre fin à elle-même; et c'est pourquoi Aristote

la nomme d'un nom nouveau, barbare, mais expressif, *entéléchie*. Le corps est fait pour elle, mais il existe sans elle; elle a besoin du corps pour passer de la puissance à l'acte, mais elle existe avant lui. D'où il résulte que définir l'âme la forme du corps, c'est l'en distinguer profondément; c'est faire profession de spiritualisme.

Aristote insiste lui-même sur la distinction essentielle de l'âme et du corps. « S'est-on jamais avisé de con-« fondre la cire et l'empreinte qu'y laisse un cachet ? « Eh bien, le corps est la cire, l'âme est l'empreinte. « Mais cette comparaison n'est pas tout à fait juste.

« Voici une hache. J'y vois d'abord une matière « disposée d'une certaine façon, c'est-à-dire un in-« strument. J'y vois ensuite ce qui en est l'essence et « la fin, c'est-à-dire la propriété de couper. Otez la « propriété de couper, la hache n'est plus hache, si « ce n'est par homonymie. Or, l'âme est au corps ce « que la propriété de couper est à l'instrument, à « l'homme ce que la propriété de couper est à la « hache. Mais cette comparaison pèche encore.

« Voici une partie d'un animal, un œil. J'y distingue « encore deux choses : une certaine matière, c'est-à-« dire un organe; et ce qui en est l'essence et la fin, « savoir, la faculté de voir. Cette faculté ôtée, l'œil « n'est plus œil, si ce n'est par homonymie. Or, l'âme « est au corps ce que la faculté de voir est à la pupille, « à l'homme ce que la faculté de voir est à l'œil (1). »

Il est même juste d'ajouter que, dans la pensée

(1) *De anima*, II, I, 1. 4.

d'Aristote, l'âme n'est pas seulement distincte du corps, mais séparable, au moins dans sa partie supérieure. « La raison paraît être en nous une sorte d'essence « impérissable. Si elle devait périr, ce serait dans la « langueur et l'affaissement de la vieillesse. Or, dans « cet état, elle devient ce que deviennent les sens. Si « le vieillard avait les yeux du jeune homme, il ver- « rait comme lui. Dans la vieillesse, comme dans « l'ivresse et la maladie, ce n'est pas l'âme qui s'al- « tère, c'est le corps. La raison s'affaiblit de l'affai- « blissement des organes; en elle-même, elle est im- « passible. Raisonner, aimer, haïr, sont des manières « d'être communes au corps et à l'âme, et elles meurent « avec le corps. Mais la raison est peut-être quelque « chose de divin et d'impassible (1). »

Je prie qu'on le remarque: je ne donne pas le spiritualisme d'Aristote comme un spiritualisme parfait, je le donne comme un spiritualisme certain. Quant à celui des Stoïciens, il laisse beaucoup plus à désirer, mais il est également incontestable.

Galien prétend que le souffle est un mélange d'air et de feu, et que c'est l'exacte proportion de ses éléments constitutifs qui en fait l'excellence. Je veux croire Galien bien instruit. L'âme n'est donc pas le tempérament du corps, mais le tempérament du souffle. Est-ce la même chose? Oui, si le souffle est identique au corps; non, s'il en diffère. Or, il en diffère.

Voici comment. Les Stoïciens ont beaucoup insisté sur une distinction fondamentale, en laquelle se résume,

(1) *De anim.*, I, v, 5.

au corps inerte; et qu'enfin l'homme est composé de deux principes distincts. Or, il y a loin de là à la doctrine de Galien qui met l'homme tout entier dans le corps et les organes. Comment Galien peut-il oublier qu'il nie la force, réduisant toutes choses à la substance et à ses actes, et que les Stoïciens sont les champions déterminés, dans leur vie comme dans leurs doctrines, de la force et de l'énergie personnelle? D'eux à lui, il y a un abîme que rien ne saurait combler.

XI.

J'ai dit que le système de Galien, c'est le matérialisme, puis son inévitable conséquence, le fatalisme. Cette conséquence, il faut lui savoir gré de l'avoir tirée avec une rigueur parfaite, et exprimée avec une netteté et une précision sans égales. Non qu'il ne soit très-clair, pour un esprit même médiocrement attentif, que le libre arbitre n'est plus qu'un mot, si l'âme n'est qu'un tempérament; mais il peut être utile, et il est plaisant de voir Galien faire spontanément un aveu qui n'est pas moins que sa condamnation, et celle de tous les matérialistes passés et à venir, *habemus confitentem reum!*

Je dis à Galien : Je prends acte de votre déclaration ; dès là que l'âme est le tempérament du corps, il faut qu'elle soit nécessitée dans toutes ses manières d'être. Une âme matérielle ne saurait être libre. Si votre système est vrai, la liberté morale n'existe pas. — Oui, mais aussi, convenez-en, si la liberté morale existe, votre système est faux.

La liberté morale existe-elle? Vous le niez. C'est

On ne peut nier que Galien ne résolve très-ingénieusement cette embarrassante question. Selon lui, nous avons la faculté innée d'aimer et de rechercher le bien, de haïr et de fuir le mal, sans égard aux personnes, ni à la volonté, absente ou présente. Il n'importe comment et pourquoi les bons sont bons : il suffit qu'ils soient bons ; il n'importe comment et pourquoi les mauvais sont mauvais : il suffit qu'ils soient mauvais. C'est ainsi que nous nous élançons avec amour vers Dieu, bon par essence ; que nous nous détournons avec horreur d'un scorpion, méchant par nature.

C'est répondre avec esprit, est-ce répondre avec vérité? Non! voilà le cri de la conscience universelle. Sans doute, il nous est naturel d'aimer et de rechercher le bien, de haïr et de fuir le mal; mais nous savons gré aux bons de leur bonté, et nous en voulons aux méchants de leur méchanceté; mais nous estimons les premiers et nous méprisons les seconds; mais nous croyons au mérite des uns, à la faute ou au crime des autres : toutes choses qui ne peuvent s'expliquer que par la liberté de l'agent qui fait bien, pouvant faire mal, qui fait mal, pouvant faire bien.

Les exemples cités par Galien prouvent contre Galien. Nous n'éprouvons pas le même sentiment en contemplant l'inaltérable perfection de Dieu, et la vertu d'un honnête homme aux prises avec la mauvaise fortune. Nous n'éprouvons pas le même sentiment à la vue d'un scorpion et d'un scélérat ; et la réflexion trouve dans la différence de ces sentiments celle du bien et du mal naturel ou volontaire.

Les peines, et surtout le dernier supplice, sont en-

Galien attaque donc les Stoïciens, et, il faut le dire, d'une façon peu courtoise.

Que Galien combatte les Stoïciens, rien d'étonnant; son système lui en fait une nécessité ; mais ce qui me confond, c'est qu'il leur reproche fièrement de fermer les yeux aux phénomènes évidents. Certes, si quelqu'un est aveugle ici, c'est bien Galien ; et si quelqu'un est clairvoyant, c'est bien Zénon et ses disciples.

A considérer les choses sans préjugé et sans système, les hommes ne naissent ni bons ni méchants ; ils deviennent l'un ou l'autre, suivant qu'ils se déterminent au bien ou au mal, ou, si l'on veut, suivant qu'ils gouvernent leurs penchants, ou leur lâchent la bride. La bonté ou la méchanceté sont des qualités morales, partant acquises ; elles dépendent uniquement de l'exercice de la raison et de la volonté. Elles sont le fait de l'homme, et pas du tout un don de la nature. Voilà une première vérité que je considère comme incontestable.

Si Galien a seulement voulu dire que, entre les hommes, les uns naissent avec des penchants qui les inclinent au bien, les autres avec des penchants qui les inclinent au mal, il s'est encore trompé. Les hommes naissent tous avec les mêmes penchants naturels, et ces penchants ont tous une fin légitime. Que veulent les appétits ? le bien du corps; les désirs? le bien de l'âme ; les affections ? le bien de nos semblables. Toujours le bien. Les penchants primitifs, dans l'institution de la nature, sont tous excellents : seconde vérité incontestable.

Ils diffèrent cependant. D'abord, ils sont plus ou

Mais si l'homme, sans être naturellement bon, est cependant fait pour le devenir, d'où vient qu'il y a des méchants ?

Répondre par la contagion des mauvais exemples, ce n'est pas répondre. Galien triomphe outre mesure en démontrant une chose si claire, et je soupçonne qu'il altère quelque peu la pensée des Stoïciens. Répondre par l'attrait du plaisir, c'est au contraire, à mon avis, dénouer très-philosophiquement le nœud brutalement tranché par Galien.

Oui, le plaisir est bien, selon la parole de Platon, le plus grand appât du mal; non qu'il ait rien de mauvais en lui-même; mais la séduction qu'il exerce sur notre volonté, a pour effet d'altérer notre nature primitive, et de transformer des penchants innocents en de coupables passions.

Tels sont nos penchants que leur satisfaction est invariablement suivie d'un plaisir, et que, plus ils sont énergiques, plus grand est le plaisir qu'ils nous procurent. Mais le plaisir ne fait pas partie des penchants; il s'y ajoute par surcroît. Il n'est pas le but des penchants; il est un de leurs effets. Primitivement, les penchants s'exercent, comme si le plaisir ne devait pas venir après, et nous inclinent avec plus ou moins de force vers leurs objets respectifs, comme si ces objets ne devaient pas nous être agréables. L'enfant a soif, parce que c'est sa nature, et il boit, parce qu'il a soif. L'enfant est curieux, parce que c'est sa nature, et il interroge, parce qu'il est curieux. Il est vrai qu'il éprouve du plaisir en se désaltérant, en apprenant, mais ce plaisir n'a pas plus été cherché qu'il n'a été

Renforcé de l'attrait toujours croissant du plaisir (car plus on jouit, plus on veut jouir), le penchant acquiert ainsi une puissance qui sera peut-être un jour irrésistible. Excessif, il devient par là même exclusif; il opprime, il réduit à néant tous les autres penchants; il règne d'une manière absolue, et sur l'âme déconcertée, et sur la volonté impuissante. Après avoir changé de destination, il change de caractère et de nature. C'était déjà un instrument de plaisir, c'est enfin une passion, dans la plus fâcheuse acception de ce mot.

Or, c'est évidemment la passion qui rend l'homme mauvais. C'est elle qui promène l'homme sensuel d'orgie en orgie, le voluptueux de débauche en débauche. C'est elle qui pousse l'ambitieux à tout rapporter à soi, à tout sacrifier à ses criminels desseins, et à dire dans son orgueil : périssent ma famille, ma patrie, l'humanité, pourvu que je triomphe! C'est elle qui donne des chaînes à la liberté, qui étouffe la voix de la conscience, qui bannit la vertu, qui justifie le vice, qni glorifie le crime !

Ainsi, la nature humaine est parfaite de toute la perfection qu'elle comporte; l'homme seul est mauvais, parce qu'il le devient, et il le devient, parce qu'il le veut bien. « Tout est bien sortant des mains de Dieu, tout dégénère entre les mains de l'homme. » La seconde partie de cette pensée est l'exagération d'un esprit chagrin; la première, la vue nette et juste d'un esprit pénétrant. Le cœur humain, en particulier, est digne du divin ouvrier; c'est à nous de ne pas le ravaler à la poursuite de misérables plaisirs, *sursum corda !*

gique, où il excelle, c'est encore les organes et leurs fonctions qu'il observe, lorsqu'il veut définir la nature, les attributs, les phénomènes de l'âme. Il ne semble pas se douter d'une chose fort simple, que, pour connaître un être, il faut observer cet être, et non pas un autre; que, pour connaître l'âme, il faut observer l'âme et non pas le corps. Mais comment observer l'âme? Par les sens? Non certes, puisque l'âme est une chose qui pense, qui sent, qui veut, etc., et que nous ne pouvons ni voir la pensée, ni entendre la sensation, ni toucher la détermination volontaire. Comment donc? Par le concours de la conscience, qui est le sentiment intime de ce qui se passe en nous, de la mémoire, qui nous conserve le souvenir de ce sentiment, de la réflexion, qui s'applique à ce souvenir pour l'analyser. Telle est l'observation psychologique.

C'est pour n'avoir pas fait usage de cette observation psychologique que Galien s'est si gravement mépris sur notre nature morale. Supposez qu'il se fût interrogé lui-même avec sincérité sur le caractère des sentiments que nous éprouvons en face de l'honnête homme qui fait le bien, du scélérat qui commet un crime, n'eût-il pas senti ce que sent tout le monde, à savoir, que ces sentiments impliquent tous la liberté et la responsabilité de l'agent? Supposez qu'il se fût examiné avec attention dans les cas si nombreux et si divers où nous sommes appelés à agir, n'eût-il pas reconnu ce que reconnaît tout le monde, à savoir, qu'il nous arrive maintes fois de prendre conseil en nous-mêmes avant l'action, de peser le pour et le contre, et de nous décider pour l'un, par cette seule raison que nous le

préférons à l'autre, c'est-à-dire de nous décider librement ? Supposez enfin que, par une réflexion plus pénétrante, il fût descendu jusqu'au plus profond de son être, n'y eût-il pas trouvé ce qu'y trouve tout le monde, à savoir, une force vivante qui, essentiellement active, accidentellement passive, sent, pense et agit par les organes du corps, qu'elle embrasse dans toute son étendue et qu'elle anime dans toutes ses parties?.....

Certainement, l'alliance de la médecine et de la philosophie est de tout point désirable. Mais c'est à la condition que la médecine restera la médecine, la philosophie, la philosophie ; que ces deux sciences, conservant leurs limites, leurs procédés, leurs droits et leurs lois, se prêteront de mutuels secours, sans rien perdre de leur indépendance. Cette alliance est surtout désirable pour la science de l'homme. L'homme, en effet, est « un tout naturel » dont le corps et l'âme sont les parties actuellement indivisibles ; il est donc impossible de connaître le corps sans l'âme, ni l'âme sans le corps. Ni le médecin qui n'est que médecin, ni le philosophe qui n'est que philosophe ne sauraient donc suffire à l'étude de l'homme. Le médecin philosophe est donc seul digne de l'entreprendre et capable de la mener à bien. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, le médecin philosophe, ce n'est pas cet esprit exclusif qui porte arbitrairement la méthode de la médecine dans les recherches philosophiques ; c'est cet esprit supérieur qui unit, dans un juste accord, les deux méthodes en même temps que les deux sciences, et les éclaire l'une par l'autre, au lieu de sacrifier l'une à l'autre. Ce mortel vraiment divin a-t-il jamais existé?

J'en doute. Existera-t-il jamais? Dieu le veuille! Ce jour-là le secret de l'homme pourra être connu, et, de grâce, le secret de l'homme, n'est-ce pas celui de l'univers?

JEAN BROHON,

Par M. Léopold DELISLE,

Membre correspondant.

La Bibliothèque impériale possède un volume manuscrit, qui n'a pas encore, je pense, été signalé à l'attention de nos compatriotes, et qui présente un certain intérêt pour l'histoire littéraire de Coutances. C'est le n°. 673 du fonds de Gaignières; il avait été donné, en 1709, à ce célèbre amateur, par l'abbé de Castres. Il contient le manuscrit original, et en partie autographe, de plusieurs opuscules de Jean Brohon, docteur-médecin et astrologue coutançais. Du Verdier a consacré à cet auteur une courte notice, que je demande la permission de transcrire ici :

« JEAN BROHON, docteur en médecine, a écrit la *Description d'une merveilleuse et prodigieuse Comete, et apparition effroyable d'hommes armés et combatant en l'air sur l'horison de Constantin, en Normandie, et autres lieux circonvoisins :* plus un *Traité présagique des Cometes, et autres impressions de la nature du feu ;* imprimée à Paris, in-8°., par Matthieu le Jeune, 1568 (1). »

(1) Les *Bibliothéques françoises* de La Croix du Maine et de Du Verdier; édit. de 1773, IV, 366.

Le manuscrit de Gaignières nous fait connaître trois autres opuscules du savant Coutançais : — une *Description historique de la ville de Coutances ;* une *Harangue adressée à Charles IX ;* — des *pièces de vers.*

La première de ces compositions a pour titre : *Description de l'origine, fondation, erection, singularitez et façons de vivre de Coustances en Normandie.* C'est un ouvrage sans valeur ; mais il faut en conserver le souvenir, car c'est l'un des premiers essais d'histoire locale qui nous soient parvenus. Le seul passage de la *Description* qui me semble mériter d'être mis en lumière est relatif au trésor de la cathédrale. « A jour passé, dit notre auteur, estoient en icelluy temple de moult riches et precieuses reliques, avec la chappe de sainct Lo, evesque du dict lieu et natif de Courcy, laquelle avoit esté fort long temps en terre sans tache ny corruption aulcune, faicte d'une merveilleuse industrie et artifice. Ensemble y estoit ung nouveau testament, gardé comme relique, couvert d'or et escript en parchemin le plus beau et le plus net qui se peust veoir en aulcun lieu, et lettre manuelle, qui n'estoit ny grecque ny latine ny hebraique ny arabique, mais multiforme differente et variable : l'une lisible comme latine ; l'autre illisible et estrangiere comme phantastique. »

Les pièces de vers, au nombre de trois, ont été composées en l'honneur de la conception de la Vierge. La première est une épigramme latine dont le sujet a été emprunté à Appien. Voici le titre des deux autres : *Rondeau de la Tour pacifique et inexpugnable ; — Ballade de la vertu et merveilleux effectz du Mithridat vray antidote et contrepoison incomparable.*

La harangue a été prononcée lors du passage de Charles IX à Coutances. Je la transcris, pour donner une idée du style de Jean Brohon :

« DECLAMATION EN FORME DE RECEPTION OU HARENGUE CONGRATULATOIRE A LA MAJESTÉ DU ROY TRÈS-CHRESTIEN CHARLES IX.

Combien, Sire, que Jesus Christ, le roy des roys, seul et vray monarque auquel Dieu son père a donné toute puissance au ciel et à la terre, ayt jadis institué estably et ordonné en general tous les roys et princes terriens, en signe de son unique et très-sacrée majesté, ce néantmoins, Sire, il luy a pleu et de sa grace a voulu signantement et en especial, comme par une autonomasie et excellence, sur tous les aultres instituer, eslire et ordonner ung roy de France très-chrestien, très-victorieux et invincible, avec sa posterité, pour conserver et virilement deffendre la liberté, privilége et auctorité de son eglise tant aymée et combatre vertueusement et debeller tous les ennemys persecuteurs et adversaires d'icelle. Ce que très-bien et très-vertueusement a faict par cy devant vostre très-auguste et royalle majesté, Sire, et encore faict de jour en jour, nonobstant voz jeunes ans, rebellion de voz propres subjectz et vassaulx et malice injure et calamité du temps, et tellement qu'on peut bien dire que jamais Alexandre le Grand, Jules Cæsar, ny Hector de Troye, ny le vaillant Xerxes de Perse, ne Scipion, ny Hannibal l'Aphricain ne feirent de telles prouesses que a faict vostre sacrée majesté, Sire. Mais aussy quoy ne vous a pas et à vous et à voz predecesseurs et successeurs en premier lieu a ceste

fin esté transmis divinement et miraculeusement envoyé des cieulx, par un columb blanc, la saincte ampole pleine de liqueur celeste, pour oingdre et sacrer vostre premier antecesseur et premier roy très-chrestien le bon Clovis ? Est-ce point une très-digne et sacrée decoration au très-noble diadème et couronne de France, laquelle certes excède toutes les aultres, d'autant que le soleil surpasse tous les astres planettes et corps celestes ? Est-ce point un beau don celeste et present plus que methaphisique et supernaturel, Sire, par lequel avez aussy receu la puissance de garir d'une maladie incurable, deplorée, et totallement de tous medecins et chirurgiens abandonnée, laquelle les Grecs appellent *Choerades*, les Latins *Strume*, et les François *Scrophules* ou *escrouelles*, qui sont, dict Galien, glandules ou inflammations schirreuses et endurcies ? Que diray-je plus outre ? O roy très-chrestien et invincible, vous ont point esté envoyés et par un ange divinement les troys fleurs de lis d'or que portez en champs celeste et d'azur en vostre tant noble escu, et tant d'aultres singularitez et merveilles, privileges et dignitez, tellement que pour ne bien dire et conclure avec le prophete royal David : *Quod Deus non fert taliter nationi ?* Sont-ce donc pour causes suffisantes pour debvoir deuement inciter et grandement animer et esmouvoir vostre très-digne majesté, Sire, à soustenir deffendre et garder et inviolablement faire garder et maintenir la saincte foy catholique et religion chrestienne, avec l'honneur de Dieu et de son eglise, comme vrayement a faict par cy devant vostre dicte majesté et faict de jour en jour, en continuant, de

posterité en posterité, ce beau nom tiltre superlatif et tant venerable epithète *très-chrestien?* Or puis donc, Sire, qu'il a pleu a vostre très-digne et haulte majesté visiter, consoler et de vostre refulgente presence ja pieca tant desirée illustrer vostre pauvre et necessitante, mais devote et très-obeissante cité de Constances, plaise vous recepvoir le deu hommage, très-humble reverence, serment de fidelité inviolable, avecques un cœur entier, qu'elle voz presente très-humblement et affectueusement, comme à son souverain seigneur, protecteur et roy naturel, suppliant vostre très-digne majesté, Sire, l'avoir tousjours en recommandation et vous presentant finalement ce beau motet et chant harmonieux que les enfants des Hebreux chanterent jadis tant melodieusement à la venue et entrée du roy des roys de Hierusalem : *Benedictus qui venit in nomine Domini ! Alleluia !* »

Le voyage de Charles IX, dont il s'agit ici, eut lieu dans le cours de l'année 1563, probablement dans la seconde moitié du mois d'août (1).

(1) Voy. Delalande : *Histoire des guerres de religion dans la Manche*, p. 59.

UNE VILLE ARTISTIQUE

ALLEMANDE,

Par M. Jules CAUVET,

Membre titulaire.

Parmi les villes importantes de l'Europe que quelques courses à travers le monde m'ont permis de visiter, Munich est, assurément, une de celles dont le souvenir m'est demeuré le plus cher. Dans les premières années du siècle où nous vivons, rien ne distinguait Munich des autres capitales des petites souverainetés de l'Empire germanique. Assise au milieu d'une plaine monotone et peu fertile, cette ville, alors, ne présentait rien, ce semble, qui pût arrêter puissamment l'attention du voyageur. Mais, à partir de l'année 1824, son aspect allait subir une métamorphose complète. A cette époque, en effet, la couronne ducale des anciens électeurs de Bavière, convertie par Napoléon en un bandeau royal, venait se poser sur la tête du roi Louis Ier. C'est ce même monarque, encore vivant aujourd'hui, que nous avons vu descendre de son trône en 1848, à la suite d'une abdication à moitié volontaire, que lui arracha le transport d'une passion insensée.

Elevé au milieu des universités allemandes, dans le temps de leur plus grande splendeur, le roi Louis avait puisé dans son éducation, et aussi sans doute dans sa nature première, une admiration enthousiaste pour les chefs-d'œuvre des arts. Dès les premiers moments de son règne, il conçut la volonté fortement arrêtée de faire de sa capitale la rivale de ces cités fameuses de l'Italie, dont le nom suffit, à lui seul, pour éveiller, dans les imaginations cultivées, des idées de beauté et de poésie. Malgré les entraves du gouvernement constitutionnel, toujours assez peu favorable aux dépenses proclamées improductives par la science des économistes, le roi Louis a réussi, en grande partie, dans sa noble entreprise. A sa voix, comme à celle d'un nouvel Amphion, des colonnades, des arcs-de-triomphe, des églises, des portiques, des statues, des obélisques se sont élevés dans les airs. Une légion de peintres allemands, sortis de l'école d'Overbeck, ce génie suave et mystique, une des gloires de la peinture moderne, a couvert de fresques multipliées les murailles des palais de Munich. Évidemment, chez le royal auteur de ces merveilles, il a fallu des prodiges d'activité et de zèle, pour stimuler autant de talents, pour amener dans le même temps, autour de lui, un développement artistique aussi complet.

Un intérêt sympathique puissant vient s'attacher au spectacle de ces efforts généreux. Cet intérêt, toutefois, il faut le dire, a son caractère à part; il se rapproche de la curiosité, comme de l'admiration. C'est qu'en effet, parmi les créations du roi Louis, il en est peu d'ori-

ginales et de naïves. Elles révèlent, trop évidemment, un dessein préconçu ; presque toujours, elles rappellent à la pensée un monument ancien dont elles sont la copie ; elles manquent enfin de la suprême consécration du temps et de l'histoire.

Rome, Florence, Venise, Athènes, et d'autres villes encore, ont fourni les types dont les artistes bavarois se sont inspirés pour réaliser les embellissements de Munich. Sous l'impulsion du monarque érudit dont ils recevaient les ordres, leurs conceptions se sont empreintes, habituellement, d'un vernis d'archaïsme parfois assez étrange. C'est ainsi qu'en bâtissant des temples construits dans le style antique, ils ont remonté au-delà du temps de Périclès et d'Ictinus. Dédaignant la mollesse des époques comparativement récentes de l'art grec, méprisant les innovations des Romains, auxquels les savants d'outre Rhin ont pris l'habitude de refuser le sentiment du beau, ils ont abandonné les colonnes corinthiennes, pour l'ordre dorique plus grave et plus sévère. En outre, à l'exemple des premiers Grecs, ils ont privé les colonnes de leurs bases. Ils les font surgir directement du sol, comme on le voit aux temples de Pestum et d'Egine.

Dans les œuvres d'art qui se rapportent aux temps modernes, une autre tendance, non moins incontestable, imposée par le roi Louis, se fait remarquer dès la première vue : c'est l'affectation d'un patriotisme germanique exagéré et bruyant. Au sein des universités allemandes, on le sait, il s'est formé une école nombreuse de jurisconsultes, d'historiens, de philologues, pour lesquels tout ce qui reste encore à notre

pauvre monde de grand, de noble, de généreux, vient, en droite ligne, des anciens Germains. La liberté, la franchise, l'inspiration, l'enthousiasme, apanage éclatant des conquérants tudesques qui vainquirent les Romains au IVᵉ. siècle de l'ère chrétienne, se sont retrouvés depuis, à toutes les époques de l'histoire moderne, chez leurs descendants restés sur le sol natal. A toutes les époques aussi, c'est à leur contact avec ces populations privilégiées, que les autres peuples de l'Europe ont dû de participer, dans une mesure quelconque, à ces nobles aspirations. Sans ces relations salutaires avec la race germanique, ces peuples, et les chefs qui les dirigeaient, seraient tombés, de bonne heure, dans une décadence complète, comme le firent les derniers empereurs de la Rome d'Auguste, et, plus tard, les Césars dégénérés de Byzance.

Sous l'empire de ces idées, Cornelius, Schnorr, Fœger, Hess, et plusieurs autres peintres contemporains, ont reproduit à l'envi à Munich, dans des fresques travaillées avec amour, les exploits d'Arminius et de ses compagnons, et surtout les scènes de Niebelungen. Ces antiques récits du XIIᵉ. siècle, si long-temps oubliés dans le pays qui les avait vus naître, mais ramenés tout d'un coup à la lumière par la résurrection ardente du patriotistime germanique, sont dignes, si l'on en croit les érudits allemands, de soutenir la comparaison avec les poèmes d'Homère. Malgré le mérite incontestable des peintures qui leur sont consacrées, l'émotion de l'étranger, du moins si j'en crois mes propres impressions, s'éveille difficilement, en

présence de ces sujets compliqués, à peu près nouveaux pour lui. Les crimes de Gunther et de Brunhild, la mort de Siegfried, les malheurs et le courage de Criemhild, ne parlent pas à son esprit, comme le feraient la colère d'Achille, les adieux d'Andromaque et d'Hector. Puis il m'a paru que la poésie de Niebelungen, toute empreinte d'incorrection et de rudesse, offrait le grave défaut de stimuler, comme naturellement, cette disposition à l'exagération des sentiments, à l'abus des mythes et des allégories que l'on peut reprocher, à juste titre, aux artistes allemands de nos jours.

Je préférerais infiniment, pour mon compte, aux scènes des Niebelungen, d'autres compositions étendues qui couvrent tout le pourtour de plusieurs salles fort vastes, dans la partie nouvelle du palais des rois de Bavière. Ces fresques ont pour objet de raconter la vie des trois empereurs allemands réputés les plus glorieux : Charlemagne, Frédéric Barberousse et Rodolphe de Habsbourg. Schnorr, leur auteur, a pleinement réussi, à mon estime, dans sa difficile entreprise. Il a su allier avec bonheur le sentiment de la réalité historique et le culte poétique de l'idéal. La mission civilisatrice des princes illustres qu'il célèbre apparait nettement à l'esprit du spectateur, dont l'imagination est charmée, en même temps, par des détails pleins de grâce, remplis de cette naïveté calme, particulière à la race germanique.

La salle principale du même palais, appelé *la Résidence*, selon l'usage des petites cours de l'Allemagne, contient les statues, en bronze doré, de dix anciens

souverains de la Bavière, aïeux de la maison régnante. Ces images étincelantes, qui font apparaître aux regards les costumes les plus pittoresques de l'époque féodale, sont d'un effet vraiment merveilleux. On remarque surtout, parmi elles, la statue du duc Louis de Bavière, élevé à la dignité impériale vers le milieu du XIVe. siècle. Il existe, à Munich, un autre monument commémoratif, plus digne de remarque encore, consacré à cet empereur dont ses compatriotes se montrent très-fiers. Dans les premières années du XVIIe. siècle, l'électeur Maximilien Ier. lui a fait élever, à l'entrée du chœur de l'église cathédrale, un magnifique tombeau de marbre noir et de bronze. L'effigie impériale, sur ce mausolée, porte l'armure des guerriers du moyen-âge. Dans la salle du Trône, au contraire, elle est revêtue des habits riches et singuliers que les empereurs d'Allemagne portaient à leur couronnement, et qu'ils avaient empruntés au cérémonial de la cour grecque de Constantinople.

Un tombeau plus récent, sculpté par Torwaldsen dans une église de médiocre apparence, présente au voyageur un intérêt d'un genre tout différent; et, si ce voyageur est français, il ne peut manquer de toucher vivement son âme, par la magie des souvenirs de la patrie qu'il fait passer devant ses yeux. Ce tombeau est celui d'Eugène Beauharnais, mort sur la terre étrangère, après avoir gouverné sagement, pendant dix ans, comme lieutenant du grand Empereur, l'Italie du Nord à moitié libre sous ses lois.

Bien qu'il ait été posé en 1824, à l'époque de la mort de ce prince dont le nom est resté si pur, le marbre funéraire qui couvre ses restes, mentionne

expressément tous les titres et toutes les dignités qu'il dut à l'alliance étroite qui l'unissait à Napoléon Ier. Le roi Louis, en outre, par un sentiment pieux qui l'honore, n'a pas craint, dans la plus belle partie de sa capitale, de rappeler l'une des phases de l'épopée Napoléonienne, à laquelle la Bavière fut souvent associée, bien qu'elle se soit tournée contre nous en 1813, à l'époque de nos malheurs. Un obélisque, en bronze rouge, construit par ses soins, est consacré à la mémoire des soldats bavarois, qui, placés, au nombre de trente mille, dans les rangs des nôtres, furent combattre et mourir avec eux, en 1812, dans les déserts glacés de la Russie.

L'esprit patriotique prononcé qui dirigeait constamment le royal auteur des embellissements de Munich, lui a fait placer, sur les divers points de cette ville, des statues nombreuses destinées à reproduire les traits des personnages célèbres que la Bavière se vante d'avoir vus naître. Guerriers, poètes, souverains, musiciens, jurisconsultes, ont successivement obtenu leur part dans cette glorification des fils illustres de la terre natale. Mais, parmi les monuments appartenant à l'art de la statuaire, le plus curieux, sans aucun doute, est une figure colossale de la Bavière personnifiée et divinisée, que l'on trouve à 2 kilomètres de Munich, sur une élévation dominant de vastes prairies assez semblables à celles qui forment, pour notre ville de Caen, une ceinture si gracieuse. L'image gigantesque de la déesse s'élève au milieu d'un portique imposant, construit dans le style antique. Dans cette représentation symbolique et gran-

diose, dans la solitude qui l'entoure, dans les bâtiments sans destination qui l'encadrent, il est facile de reconnaître l'empreinte du génie enthousiaste qui distingue le roi Louis. Sa pensée, du reste, a trouvé un interprète digne d'elle chez l'artiste éminent chargé de la produire au grand jour. Swanthaler, à la fois peintre, architecte et statuaire, a su communiquer à sa divinité allégorique je ne sais quelle majesté fantastique, mais puissante.

Nulle part, pourtant, cet ardent amour du monarque bavarois pour les grands souvenirs de l'ancienne Germanie n'a reçu de sa part une manifestation aussi éclatante qu'en un site escarpé et solitaire, voisin de Ratisbonne, près des bords du Danube. Dans ce lieu écarté, loin des cités et des villages, il a fait construire un vaste édifice aux proportions majestueuses, imité du Parthénon d'Athènes, qu'aperçoivent de très-loin les voyageurs nombreux embarqués sur les ondes du fleuve. La *Walhala*, cette immense salle des morts, car c'est ainsi que se traduit son nom, étrange, même à ce qu'il paraît, pour des oreilles allemandes, est une des créations les plus originales qui se puissent voir, eu égard à sa position extraordinaire. Mais si l'on s'attache à sa conception première, ici encore on retrouve la reproduction non douteuse de ce qui déjà avait été fait ailleurs. L'idée de ce Panthéon germanique ne dérive-t-elle pas du Panthéon français? Deux fois, on le sait, dans des temps remplis d'orages, nos assemblées délibérantes décrétèrent la fondation d'un temple national, dédié aux grands hommes que la



France avait vus naître. Deux fois aussi, l'esprit positif et sensé de notre nation n'a pas manqué d'écarter, après une épreuve infructueuse, cette glorification exagérée de l'humanité, à laquelle il ne sied pas d'accorder les hommages que Dieu seul doit obtenir. Les Allemands, plus rêveurs, semblent avoir adopté sans réclamation l'œuvre du roi Louis, bien qu'à notre estime, elle ne soit pas sans offrir quelque côté attaquable.

Cette part faite à la critique, il faut avouer résolûment que l'impression produite par la Walhala est des plus saisissantes. De bien loin déjà, dans la plaine, on admire la noble apparence du monument dont la colonnade, d'une blancheur encore pure, se dresse fièrement sur sa base de rochers. De près, on contemple avec étonnement la majesté des escaliers gigantesques taillés dans la montagne. Quand on a pénétré, enfin, dans l'intérieur du temple, sa décoration, aussi simple que magnifique, fait naître une surprise pleine de charme.

Il a fallu une habileté extrême chez les ordonnateurs de la Walhala, pour échapper à la froideur et à la monotonie, dans cette exaltation multipliée d'une foule d'hommes illustres ou distingués, que des bustes et des inscriptions font seuls connaître au spectateur. Point de colonnes saillantes, point de statues isolées, qui, fixant l'attention sur un point donné, eussent fait tort, inévitablement, à l'effet de l'ensemble. Seulement, le long des murailles de la vaste salle que tapissent des marbres précieux, des Muses de l'histoire, ou plutôt des Walkyries germaines, aux atti-

tudes variées, mais toujours belles et méditatives, tiennent en leurs mains les couronnes, destinées à récompenser les mérites divers des enfants de l'Allemagne.

Du reste, on l'a remarqué, le monarque enthousiaste, auquel appartient l'invention du Panthéon allemand, semble avoir voulu dérober, au profit de sa patrie, le plus qu'il a pu d'illustres mémoires, sans craindre la réclamation des autres peuples de l'Europe. Après les conquérants scandinaves qui, du IIIe. au VIIe. siècle, ont envahi l'Empire romain, viennent se ranger, dans la Walhala, Clovis et les premiers Mérovingiens, Charlemagne et sa famille, Alfred d'Angleterre et les rois saxons, Rollon et Guillaume-le-Conquérant. Le désir de solenniser toutes les gloires produit, d'un autre côté, quelques rapprochements assez singuliers. Ainsi, ce n'est pas sans surprise que l'on voit figurer Martin Luther à côté de saint Boniface, apôtre de la Germanie, le légat fidèle et dévoué des Pontifes romains.

Quels que soient le mérite et la variété des diverses créations de l'art moderne écloses à la voix du roi Louis, il lui fallait, évidemment, pour atteindre le but de sa vie entière, doter sa capitale de collections splendides renfermant, en grand nombre, les chefs-d'œuvre des anciens maîtres. De bonne heure, il n'a rien négligé pour faire venir à Munich, de tous les points de l'Europe, une foule de tableaux et de statues achetés par ses soins. De là, deux galeries magnifiques qui ne le cèdent à presqu'aucun des musées de la France et de l'Italie. Chaque jour encore, as-

sure-t-on, ces galeries reçoivent de nouvelles richesses, grâce à la noble tradition de goûts artistiques, qu'a conservée pieusement le roi Maximilien II, le souverain de la Bavière actuellement régnant.

Les statues et les tableaux, à Munich, forment deux musées distincts, parfaitement installés dans des palais élégants, construits exprès pour les abriter, sur les dessins de Klenze, l'architecte habile de la Walhala. Ces musées, où j'ai passé des heures précieuses, portent les noms grecs, assez bizarres, au moins dans notre langue, de *Glyptothèque* et de *Pinacothèque.*

Le premier d'entre eux, la Glyptothèque, outre une grande quantité de statues et de bas-reliefs de la Grèce et de Rome, se glorifie, principalement, de posséder les *marbres d'Egine.* On appelle ainsi les frontons détachés du temple de Jupiter Panhellénien, protecteur de la Grèce, construit dans l'île d'Egine, au temps des guerres médiques, un demi-siècle environ avant l'époque de Périclès. De même que les frises du Parthénon que l'on voit à Londres, au musée britannique, ces sculptures vénérables ont été transportées bien loin de l'édifice sacré qu'elles décorèrent un grand nombre d'années. Il y a toutefois cette différence importante à l'avantage de la Bavière, qu'elle a recueilli les marbres d'Egine au moment où, déjà arrachés de leur place primitive, ils étaient menacés d'une ruine complète; elle n'a pas, comme l'avide Angleterre, porté un marteau sacrilége sur le sanctuaire de la Minerve attique.

Les érudits allemands, quelques-uns même des auteurs français qui ont écrit, dans ces derniers temps,

que celui de reproduire fidèlement les récits des deux poëtes. Il a prétendu exposer, à l'aide de ses pinceaux, le système général de la mythologie antique.

Le génie qui distingue Cornélius est connu, parmi nous, de tous ceux qui ont étudié avec soin la grande exposition artistique de 1855. Nul d'entre eux n'a oublié ces cavaliers de l'Apocalypse portant à la terre les fléaux de la colère divine, conçus avec tant de puissance, exécutés avec tant de fougue et de dédain pour l'imitation vulgaire. Mais, tout en admirant, à Paris, cette œuvre magistrale, on ne pouvait s'empêcher d'y reconnaître quelque chose de heurté et d'étrange. Ce dernier caractère m'a paru bien plus sensible encore dans les peintures qui nous occupent en ce moment. La simplicité noble des récits d'Homère, la limpidité du ciel pur de la Grèce ne se reflètent aucunement dans le style tourmenté qui les caractérise, dans la lumière terne et blafarde qui les éclaire. Une recherche constante du surhumain et de l'épique exagère les nuances et fatigue l'attention. Puis, l'abus d'un symbolisme sans mesure rend très-difficile de saisir la pensée que le peintre a voulu exprimer. Au milieu des nuages incessants qui l'enveloppent, on aperçoit distinctement, néanmoins, l'empreinte des théories obscures de Hégel et de Fichte, bien éloignées, assurément, des croyances naïves et riantes de la Grèce primitive.

Les peintures murales de la Glyptothèque ont leur équivalent dans celles de la Pinacothèque ou galerie des tableaux. Là encore, il entrait dans les plans du dernier roi de Bavière, que le musée fondé par lui ne

XVIIe. siècle. Là, comme partout ailleurs, on admire, chez ce grand artiste, la conception puissante, l'exécution hardie, le coloris magique; mais, à mon estime, on regrette aussi, vivement, l'absence de naïveté et de fraîcheur. Trois ou quatre tableaux de Murillo, figurant des groupes d'enfants, m'ont laissé un souvenir délicieux. Enfin, dans la partie du musée destinée aux écoles d'Italie, des Raphaël et des Pérugin magnifiques viennent compléter cet ensemble imposant.

Cependant, si j'en crois mon impression propre, ce qui donne, surtout, un prix infini à la Pinacothèque de Munich, c'est une collection très-complète des œuvres des anciens maîtres allemands, achetée, en majeure partie, par le roi Louis, des frères Boiserée de Cologne, zélés propagateurs de la renaissance archéologique dans la docte Allemagne. A la fin du moyen-âge, dans les XVe. et XVIe. siècles, deux écoles distinctes de peinture s'étaient formées sur le sol de l'antique Germanie, l'une à Bruges et à Cologne, l'autre à Nuremberg et à Augsbourg. La première, malgré la prétention opposée des savants d'Outre-Rhin, n'appartient qu'indirectement à l'Allemagne; car elle est la tige, déjà vigoureuse, sur laquelle devait surgir, plus tard, la multitude des peintres flamands. La seconde, au contraire, est entièrement tudesque et germanique. Elle diffère, selon moi, de l'école du Bas-Rhin, par le type constant de ses personnages, et par le caractère général de ses compositions.

La suavité et la grâce se font remarquer, principalement, dans les ouvrages des peintres vénérables,

senté les scènes heureuses de l'existence. Ici, c'est un festin splendide; là, des noces et des fiançailles; plus loin, de gaies vendanges, de joyeuses moissons. Mais partout, à côté des hommes vêtus du riche pourpoint du moyen-âge, près des femmes parées de leurs plus frais atours, apparaît la Mort sous la forme d'un hideux squelette qui vient, inattendu, réclamer sa part dans ces occupations agréables et variées. Elle est énergique et saisissante, dans sa naïveté, cette figure de la vanité de nos joies, dont la durée, hélas! est si courte, et la fin toujours pleine de deuil et de larmes!

Cette école de peinture de la haute Allemagne ne devait pas se perpétuer, en se transformant avec le cours des âges. Moins heureux que leurs contemporains de l'Italie et de la Flandre, les maîtres qui la composaient ne laissèrent pas de successeurs. Quand ils eurent disparu de la scène du monde, l'art qu'ils avaient cultivé avec succès parut languir et s'éteindre, dans la contrée qui les avait vus naître. Parmi les causes auxquelles il convient d'attribuer ce long sommeil de la peinture sur la terre allemande, la principale, sans aucun doute, fut la révolution religieuse qu'inaugura Luther, et que suivirent immédiatement des guerres longues et désastreuses. Au milieu de l'ardeur des querelles théologiques et des ravages des armées, les esprits se détournèrent de l'étude des beaux-arts, pour lesquels, avec l'enthousiasme, source de l'inspiration, il est toujours besoin de silence et de paix.

Depuis le commencement du siècle actuel, l'Allemagne a noblement réparé cette indifférence, prolon-

gée trop long-temps, pour une des manifestations les plus glorieuses de l'intelligence humaine. Déjà, durant le XVIIIe. siècle, Winckelmann et Lessing, par leurs travaux scientifiques sur la théorie de l'art antique, avaient habitué les esprits de leurs compatriotes à envisager avec assurance une partie des aspects que les questions artistiques ne peuvent manquer de présenter. D'un autre côté, l'école de littérateurs éminents, à la tête desquels marchaient Schiller et Gœthe, avait travaillé, elle aussi, incontestablement, à la résurrection de l'art, par l'élan qu'elle avait imprimé aux spéculations de la pensée, par les sentiments d'idéal et de poésie dont elle avait nourri les générations nouvelles qui s'élevaient sous son empire.

Toutefois, quelle que soit l'importance de ces influences éloignées, la gloire d'avoir rallumé, le premier, avec éclat, dans la patrie d'Albert Durer, la flamme presqu'éteinte du génie de la peinture appartient à Frédéric Overbeck, né à Lubeck en 1789. De Rome, où il avait fixé son séjour dès 1809, et qu'il n'a plus quittée depuis ce temps, ce maître illustre a, constamment, attiré autour de lui, dans la ville éternelle, ceux des jeunes allemands qui sentaient leur cœur battre d'un noble enthousiasme pour le culte de l'art. C'est sous sa direction que se sont formés tous les peintres distingués qui ont travaillé aux embellissements de Munich, et produit ces fresques multipliées et grandioses, un des principaux ornements de la capitale des rois de Bavière. Mais, précisément, par cela que l'impulsion communiquée par Overbeck à ses élèves était sérieuse et puissante, ils n'ont eu garde de se borner

à reproduire servilement les combinaisons et le genre de leur maître. Constamment désireux, comme lui, de raviver la pauvreté de l'art moderne par un retour intelligent vers la sève féconde du moyen-âge, ils ont puisé leurs inspirations à des sources plus multiples. — Tandis qu'Overbeck, âme doucement mystique et pieusement croyante, s'attachait, à peu près exclusivement, aux sujets tirés des livres saints, les peintres de Munich ont prétendu exprimer, à l'aide de leurs pinceaux, toutes les idées qui, de leur temps, occupaient les intelligences. On voit se refléter, dans leurs ouvrages, cet esprit universel et souvent aventureux, de recherches érudites, qui caractérise les savants élevés dans les universités allemandes.

Quelques-uns d'entre eux, sans doute, ont reproduit avec un charme extrême les saintes traditions du catholicisme. Henry Hess, notamment, a couvert de fresques pieuses et belles, plusieurs églises magnifiques, de styles très-divers, qu'a fait élever, à Munich, le zèle religieux du roi Louis. Cependant, s'il fallait énoncer d'une manière précise l'impulsion souveraine qui paraît dominer chez ces artistes, j'indiquerais, sans hésiter, le patriotisme germanique racontant les grands souvenirs de l'histoire, au point de vue exclusif de la glorification de la patrie allemande.

Du reste, malgré la distance des siècles écoulés, cette école de peinture n'est pas sans offrir, dans sa manière, quelqu'analogie avec les vieux maîtres de la Franconie qu'elle est venue remplacer, au bout d'un temps si long. La grâce naïve de Schnorr, la richesse et l'originalité des costumes des temps féodaux qu'il

prête à ses personnages, font penser à quelques-uns des plus beaux portraits d'Holbein. La fougue et la rudesse de Cornelius rappellent, mieux encore, le style tourmenté, bien que puissant, qui distingue Albert Durer. On trouve à la fois, dans les productions de ces deux maîtres, je ne sais quelle touche anguleuse et raide, essentiellement tudesque, tout-à-fait étrangère aux peintres italiens, dont ils ont pourtant, l'un et l'autre, étudié soigneusement les œuvres. Singulière persistance des aptitudes spéciales, apanage particulier de chaque peuple! Dieu, qui voulait donner la beauté au monde moral, comme au monde physique, a constamment placé, dans ses parties diverses, la variété au sein de l'unité. De là, pour ne pas sortir du domaine de l'art, ce fonds commun d'idées vraies et grandes, toujours le même à toutes les époques et chez toutes les nations, que doit évoquer l'artiste destiné à conquérir une admiration durable. Mais de là aussi, la sève distincte, bien caractérisée, qui se transmet d'âge en âge chez les descendants d'une même race, et communique, sans cesse, une sorte d'identité aux manifestations de leur pensée.

JEUX SCÉNIQUES,

A ROME.

CHŒURS DE DANSE AVEC GESTES, DIALOGUES, VERS FESCENNINS, SATIRES, ATELLANES, ETC.;

Par M. de GOURNAY,

Membre correspondant.

Guerriers et laboureurs, les Romains cherchèrent d'abord et long-temps leurs plus agréables distractions dans les jeux du cirque, qui étaient à la fois religieux et politiques (1). Ce plaisir national qui fortifiait ou consolait les âmes, leur semblait intéresser les Dieux au sort de la cité et repousser loin d'elle l'idée même des maux et des revers. Aussi le peuple-roi préféra-t-il toujours les jeux du cirque aux divertissements de la scène, et ce n'était point de ceux du théâtre que parlait le poëte satirique lorsqu'il disait : « Le peuple « ne désire que deux choses: du pain et des spec- « tacles (2). »

D'un autre côté, les jeux de force et d'adresse sont

(1) Tarquin-l'Ancien éleva le premier cirque dans la vallée Murcie, entre le mont Palatin et le mont Aventin. Ce fut dans un de ces jeux solennels, que ce roi, dînant dans le cirque, donna aux chars le signal de la course en jetant en l'air sa serviette.

(2) Juvén., sat. X.

se fit pendant que l'histrion frappait du pied la terre trois fois, aux sons grossiers de la flûte d'Étrurie qui marquait la mesure.

A ce premier spectacle des jeux célébrés en l'honneur du dieu Consus, « le peuple était assis sur des « bancs de verdure; la dépouille des forêts faisait « tout l'ornement d'un théâtre sans art. Des voiles, « pour procurer de l'ombre aux spectateurs, n'étaient « point tendues au-dessus d'un amphithéâtre de « marbre, et la scène n'était pas teinte des couleurs « du safran (1). »

Mais, au milieu de ces essais grossiers, commençait déjà la mélopée latine avec un peu d'art chorégraphique. Quelques instincts poétiques s'étaient aussi révélés, à l'occasion de la victoire de Romulus sur Acron, roi des Céniniens. Des chants de triomphe avaient été composés, et, si les hymnes ne furent pas au-dessous du chant religieux des douze frères Arvales, fait à peu près dans le même temps et uniquement conservé, ils n'étaient point entièrement destitués de rhythme et de verve, malgré la rudesse des *vers saturnins*.

Sous Numa Pompilius, le chant hiératique fut plus répété. Trois fragments d'hymnes de prêtres Saliens dont j'ai, il y a quelques années, interprété le texte, font de plus en plus foi de la tendance religieuse de la poésie primitive des Romains (2). Douze prêtres, à

(1) *De arte am.* lib. I.

(2) Voir ma dissertation sur le *Chant des frères Arvales*, etc. *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1845.

pectueux et retenu, aux spectacles des jeux publics qui faisaient partie du culte. La flûte en sa première simplicité accompagnait le chant des chœurs, composé sur des vers dont les traces rustiques n'étaient pas encore effacées, aux plus beaux jours des lettres latines (1).

Toutefois, cette humeur sérieuse des habitants de l'Ausonie se déridait en certaines fêtes, par exemple, en celles de Bacchus. Alors, « ils dansaient à l'envi « dans les prairies et se provoquaient par des vers sans « art et par des plaisanteries suivies d'éclats de rire. « Ils se déguisaient sous des masques hideux faits « d'écorce d'arbre, et par des vers joyeux ils invo- « quaient Bacchus (2). »

Telle fut, si l'on en croit Virgile, l'origine du masque et du dialogue comique, employés par les anciens vignerons et laboureurs du Latium. Puis bientôt les colloques libres et piquants, qui avaient pris naissance dans les campagnes, pénétrèrent au sein des villes.

On a dit que, dans les jeux Apollinaires qui furent institués lors des désastres de la seconde guerre punique, après la bataille de Cannes et la prise de Tarente, il n'est fait aucune mention de drames joués à Rome avant ceux de Livius Andronicus. En effet, jusqu'à l'avènement de cet illustre novateur, les Romains ignoraient même le nom de poésie dramatique (3). Mais la satire, soutenue des sons de la

(1) Horat., *Epist. ad Aug.*, v. 157.

(2) Virg., *Georg.*, lib. II, v. 385 et sq.

(3) Casaub., *De satyr. græc, et satyr. rom.*

flûte et née de l'impromptu fescennin, était déjà par le dialogue la comédie naissante. Une action, une intrigue et ses incidents étaient seulement encore inconnus : c'est ce qu'expliquent nettement Tite-Live et Valère-Maxime (1).

Suivant ces deux historiens, voici l'ordre successif des jeux scéniques, en usage à Rome, 124 ans avant l'ouverture du théâtre de Livius Andronicus : 1°. danses avec pantomimes au son de la flûte ; 2°. dialogues bouffons en vers fescennins sans art et sans mesure ; 3°. satires ou mélanges de chants mesurés et accompagnés de la flûte et du geste.

Il est vrai que Denys d'Halicarnasse nous apprend que des chœurs de satires furent exécutés, dès le temps de l'expulsion de Tarquin-le-Superbe (2). Mais ces chœurs dansaient la *sicinne* et contrefaisaient les danses les plus sérieuses, dans les jeux décrétés à l'occasion de la guerre avec les Latins qui voulaient remettre Tarquin sur le trône. L'écrivain grec ne nous autorise pas à dire que ces danseurs ou pantomimes eussent déjà mêlé à leurs danses quelques brocards ou dialogues railleurs. Lorsqu'il ne parle que d'exercices de danse, ce serait forcer la lettre de son récit, que de voir, à la chute de la royauté, l'origine de la satire théâtrale, à Rome. Elle ne précéda que de quelques années la révolution dramatique opérée par Livius Andronicus, si l'on en croit Tite-Live :

« Les pièces nommées *satires* formèrent un mélange

(1) Tit.-Liv., VII, 2; Val. — Max. II, 4, 4.
(2) *Antiq. rom.*, lib. VII, § 40.

« de chants mesurés sur les modulations de la flûte « et accompagnés de gestes analogues. Livius, *quel-* « *ques années après*, entreprit de substituer à ces essais « informes des pièces plus régulières. »

C'était, suivant toute vraisemblance, un amalgame de moralités et de folies, un faisceau de traits acérés contre les vices et les ridicules. Ces premiers dialogues de la scène furent comprimés par la loi des XII Tables. La satire, au théâtre, ne pouvait plus faire ce qu'avait fait le dialogue fescennin dans sa méchanceté redoutable. Dès-lors restreinte à un chant alternatif qui n'avait plus la malignité des traits lancés à bout portant, et d'ailleurs dépourvue d'action dramatique, elle dut faire place à une autre forme d'amusement théâtral.

Atellane primitive, improvisée.

Malgré le changement de la scène introduit, en l'année 514 de Rome, par un ancien esclave grec; malgré le travail d'imitation dans les œuvres de théâtre substitué aux ébauches de l'originalité satirique, une part du spectacle fut encore réservée à l'improvisation. La jeunesse dorée ne renonça point à son vieux privilége. Ses pères s'étaient amusés avec la satire; elle voulut, à son tour, se récréer avec l'atellane, qui fut une farce improvisée soit entre les actes, soit après la représentation d'une tragédie ou d'une comédie. Elle fit à peu près l'office de notre vaudeville: ce fut la petite pièce destinée à faire diversion à la tristesse du drame et à produire cette

joie vive, ce rire désopilant qui a son prix, même au point de vue hygiénique.

Au sujet de l'atellane primitive et improvisée, faut-il en croire ce court article de l'Encyclopédie du XIX°. siècle?

« Dans les atellanes, les personnages étaient osques; « mais le fond et la langue étaient romains. En effet, « s'il n'y eût pas eu, dans les atellanes, quelque « chose d'essentiellement national, les acteurs qui les « jouaient n'eussent point gardé tous les droits du « citoyen. Or, on sait que ce privilége fut long-temps « respecté, peut-être jusque sous les empereurs ».

Cette thèse, risquée par un savant littérateur, a d'abord le malheur d'être contredite par ce passage de Strabon :

« Encore bien que la nation des Osques ait été « détruite, leur langue reste néanmoins en vigueur « dans Rome, au point que l'on s'en sert à la scène, « pour certaines pièces dramatiques et certaines farces « composées dans le goût de celles qui se représen- « taient dans les jeux de ce peuple. »

Τῶν μὲν ἀπὸ Ὀσκῶν ἐκλελοιπότων, ἡ διάλεκτος μένει παρὰ τοῖς Ῥωμαίοις, ὥστε ποιήματα σκηνοβατεῖσθαι, κατὰ τινα ἀγῶνα πάτριον, καὶ μιμολογεῖσθαι (1).

A ce témoignage de Strabon se joint celui d'un ancien poëte latin nommé Titinnius, qui vivait du temps de Jules César (2).

(1) Lib. V.

(2) Les grammairiens ont donné les titres de quelques-unes de ses pièces : *Barathrum*, *Cæcus*, *Psaltria*, *Fullones*, etc.

Ce vers-ci d'une de ses comédies a été conservé :

Osce et volsce fabulantur, nam latine nesciunt.

« Ils devisent en langue osque et volsque, car ils
« ne le sauraient faire en latin. »

L'atellane, à laquelle s'appliquait ce vers, était donc jouée en langue osque. L'osque ressemblait au vieux latin dont il fut le père : c'était l'ancien idiôme resté populaire, mais abandonné des lettrés (1).

Faut-il ajouter l'appui d'une opinion respectable, celle de Robert Estienne qui dit à son tour :

Osci ludi et fabulæ et mimi lingua romana non fiebant, Romanis tamen intellecta (2).

« Les jeux osques ou les atellanes et les mimes ne
« se représentaient pas en langue romaine, et pourtant
« ils étaient compris des Romains. »

« Il fallait, dit aussi Micali dont l'autorité a du
« poids, que l'osque fût très-rapproché du latin
« ancien, puisque le peuple de Rome assistait com-
« munément à la représentation des comédies
« osques (3). »

« Enfin, dit Niebuhr, « lorsque nous pouvons nous
« faire une idée de la langue osque, il n'est pas du
« tout étonnant que les Romains aient parfaitement

(1) Les lettrés de Rome évitaient même de prononcer les finales dures en *um*, *ant*, *unt*, si fréquentes dans leurs noms et leurs verbes et qui venaient de la langue osque (Aul. Gell. et Quintil.).

(2) *Thesaur. ling. lat.*, v°. Oscus.

(3) *L'Italie avant la domination des Romains*, t. II, p. 295.

« bien compris ses pièces de théâtre ; il ne fallait « pour cela qu'un peu d'habitude (1). »

Et pourquoi les Romains auraient-ils répudié leurs anciens titres de famille? L'osque et l'étrusque étaient les deux idiômes italiques d'où le latin était sorti. D'un autre côté, l'atellane ne perdait point son caractère national, parce qu'elle était jouée en une vieille langue, qui avait les plus grandes affinités avec le latin (2). Elle l'eût perdu plus tôt, si les sujets traités et les acteurs eussent été étrangers. Mais ceux qui jouaient ces petites pièces burlesques étaient des adolescents de Rome. Appartenant à de bonnes maisons, ils s'égayaient en improvisant ces parodies plus ou moins spirituelles, mais toujours pleines d'actualité et d'entrain. Ils confabulaient en langue osque, parce que cette langue n'était point désapprise dans la cité et qu'elle était demeurée populaire. Plusieurs inscriptions trouvées à Pompéi révèlent que l'osque était encore la langue vivante du peuple, au temps de la catastrophe de cette ville. Puis, ne sait-on pas qu'au siècle de Plaute et après on parlait à Rome deux dialectes, ce que nous appellerions la langue et le patois, et ce que l'illustre comique appelait *lingua nobilis et lingua plebeia?* La langue plébéienne ou vulgaire se ressentait de son origine, et devait plus que la langue patricienne ou classique ressembler à l'osque.

(1) *Hist. rom.*, traduction de Golbery, t. I, p. 97.

(2) *Rudimenta linguæ Oscæ ex inscriptionibus antiquis enodata*, p. 15, 47, et passim. Grotefend.

Les acteurs d'atellanes ne s'avilissaient pas en jouant ces pièces comme intermèdes et exodes, vu que ce divertissement n'avait pas été abandonné aux esclaves histrions, comme la satire. Ils étaient même dispensés d'ôter leur masque et de quitter l'habit de leur rôle, au caprice des spectateurs, ce qui arrivait à la classe vile des acteurs ordinaires. La jeunesse romaine se donnait ces distractions intellectuelles, comme la nôtre improvise quelquefois, dans des cercles intimes, des charades et des proverbes sur un thème ou *scenario* convenu d'avance, avec cette différence que celle-ci ne se produit jamais devant le public. Mais il ne faut pas perdre de vue que celle-là, pour se protéger, avait un masque permanent.

Il ne reste rien de ces atellanes qui réjouirent tant les Romains. Et comment auraient-elles laissé des traces à leur origine et jusqu'à Névius qui en écrivit quelques-unes, lorsqu'elles étaient improvisées et par conséquent fugitives?

Cependant Horace, dans son *Voyage à Brindes*, semble avoir pris plaisir à donner un spécimen de ces facéties osques : la langue seule du pays y fait défaut. Mais le poëte, qui confessait n'avoir pas l'intelligence du latin primitif des hymnes saliens, n'était pas homme à faire ici montre d'antiquaire. Son récit, du reste, est curieux :

« Muse, dit-il, veuille en peu de mots raconter le « combat de langue du bouffon Sarmentus et de Messius « Cicerrus; redis d'abord quelle était la naissance de « ces deux champions. Messius était osque d'origine. « Quant à Sarmentus, sa maîtresse vit encore. Issus

« de ces nobles ancêtres, ils en vinrent au combat :
« Le premier, Sarmentus dit à Messius :

« Tu ressembles, en vérité, à un cheval sauvage ».
Et de rire de notre part.

MESSIUS.

« J'en conviens. » En même temps il secoue la tête.

SARMENTUS.

« Oh! si l'on ne t'avait rogné une corne au front, que « ferais-tu, lorsque ainsi mutilé tu es si menaçant? »

« Messius, en effet, avait une cicatrice difforme et « bordée de poils, à la partie gauche du front. Il le « railla beaucoup sur la maladie de son pays, sur « son visage, et il l'invitait à exécuter la danse du « *cyclope*, vu que pour cela il n'aurait besoin de « masque ni de cothurne tragique.

« Messius, à son tour, lui demanda s'il avait con« sacré sa chaîne aux dieux Lares; si, pour être « greffier, il croyait que sa maîtresse en eût moins « le droit de le vendre; enfin pourquoi il avait un jour « pris la fuite, lorsqu'une livre de farine devait « suffire à un nain de son espèce, à un avorton tel « que lui. »

Et Horace ajoute: « Ainsi nous prolongeâmes agréablement le repas. »

Telles étaient encore, au temps du célèbre poëte, les grosses railleries usitées dans ce qu'on appelait les

jeux osques. A toutes les époques, la bouffonnerie a donc eu le mérite de détendre les cordes de l'esprit. Et, quoique Horace fût le plus sensé des poëtes, vous voyez qu'il prenait volontiers sa part du fou rire, au spectacle inattendu de cette atellane abrégée, qui rappelle le dialogue fescennin dans toute sa crudité.

Il ne faut pourtant pas oublier que, après la révolution opérée au théâtre par Livius, l'atellane se modifia avec le temps et que son sel eut quelquefois plus de saveur. Je vais la suivre dans ses phases, car elle est sortie victorieuse des siècles. Elle eut non-seulement l'humeur toujours joyeuse, mais encore l'esprit national. Aussi demeura-t-elle profondément enracinée dans le sol, et, tandis que la satire, l'*olla podrida* des Latins, tombait de la scène en se retirant du milieu du peuple dans le cercle des lettrés, l'atellane demeurait debout et subsiste encore, toujours populaire et toujours aimée.

Atellane nouvelle, écrite.

L'acte de naissance de l'atellane datait de la campagne, non moins que celui du dialogue fescennin. Sa couleur se déteignit en passant par la ville, et, sous la main des lettrés, elle devint bientôt une pièce régulière, apprise et jouée comme les autres.

Ce changement était devenu nécessaire, dès le temps de Névius, premier auteur connu d'atellanes écrites. Originairement accueillies avec enthousiasme, ces pièces fugitives, nées du caprice de l'improvisation, avaient fini par tomber en discrédit. On ne trouvait

plus d'improvisateurs, ni d'écrivains pour restaurer ce genre théâtral, lorsque 80 ans avant Jésus-Christ et, par conséquent, plus d'un siècle après la mort de Névius, Pomponius de Bologne écrivit des atellanes nouvelles dont il ne reste, pour ainsi dire, que les titres.

Pomponius.

Quelques fragments des atellanes de Pomponius, conservés par Aulu-Gelle et Nonius, annoncent qu'il les composa pour les tribus des villes et des campagnes. C'était un second Névius qui apparaissait, et qui allait plaire par la popularité de ses pièces nationales.

L'atellane, sous la main de ce lettré, ne perdit point sa physionomie originelle, son allure sans gêne et sans façon. Les chevaliers et les sénateurs fronçaient le sourcil et haussaient l'épaule de temps en temps; mais la masse applaudissait à ces farces faites principalement pour elle: or, la vogue s'ensuivait et la basse littérature avait, dès ce temps-là, plus d'amateurs que la haute.

Ces bluettes, plus ou moins malignes et spirituelles, ont été perdues. Les fragments qui, grâce à la philologie et à la grammaire, en survivent, donnent parfois l'idée d'une grande liberté de verve. Justement classées parmi les comédies qu'on appelait *tabernariæ*, elles s'adressaient communément à ce monde qu'Horace qualifie *acheteur de noix et de cicéroles frites.*

Parmi ces débris curieux, il en est qui appartiennent à des pièces intitulées: *Maccus soldat*, *Maccus cabare-*

tier, *Maccus dépositaire*, *Les deux Maccus*. Sans passer outre, on comprend que les deux premiers titres supposent un langage de bivac et de taverne, assez accentué pour exciter le gros rire. « *Maccus* et *Bucco*, « les vrais pères de notre *Pulcinella* et de notre *Zanni*, « dit Micali, étaient les personnages de prédilection « des atellanes. De là vient que L. Pomponius intitula « plusieurs de ses comédies : *Bucco adoptatus*, *Macci* « *gemini*, etc. »

Les titres indiquent le caractère de ces pièces bouffonnes. Les portraits y étaient des caricatures, et les plaisanteries des charges. Il y avait des paillasses et des jocrisses. *Bucco* était l'idiot de la pièce, et *Maccus*, avec une bosse par devant et par derrière, ressemblait à Polichinelle.

Aussi presque tous les fragments des atellanes de Pomponius ont-ils une saveur de raillerie libre. Dans un fragment de pièce intitulée *Æditus* ou *le Sacristain*, il fait dire à ce gardien :

« Depuis que je te sers, que je veille à ton temple,
« Je suis de la misère un déplorable exemple. »

Qui postquam appareo, atque æditor in templo tuo,
Nec mortalibus, nec mortalium ullum in terra miserius est.

Cet officier ou serviteur de lieu saint parlait ici très-familièrement à la Divinité. Ce propos irrévérencieux, cette expression de mœurs devançait probablement quelque autre plainte burlesque. C'étaient là des mets de haut goût qu'aimait le menu peuple. J'ai vu aussi

des gens d'esprit savourer les farces de l'ancien jocrisse Brunet et d'autres bouffons de même aloi.

Un autre fragment de l'atellane intitulée : *Maialis* ou *le Pourceau*, titre qui convient au parasite dont elle se moque, caractérise en outre le style épigrammatique de ces pièces :

Cœnam quæritat, si eum nemo vocat,
Revortit mæstus ad me, nam miser.

« Ce quêteur de diners, si pas un ne l'invite,
« Triste en son infortune, à moi retourne vite. »

Un autre fragment de la même pièce contient un jeu de mots intraduisible :

Miseret me eorum qui sine frustis ventrem frustrarent suum.

« J'ai pitié de ces gens de qui la bouche avide
« Faute de bons morceaux, laisse leur ventre vide. »

C'est vraisemblablement encore quelque parasite auquel il fait dire, dans l'atellane intitulée *Mevia :*

« Je n'ai, depuis six jours, rien fait : ô triste sort !
« Dans quatre jours au plus de faim je serai mort. »

Dies hic sextus, cum nihil egi : die quarte (1) *moriar fame.*

Puis, ce qui est plus caractéristique, on trouve sur le même sujet de grosses bouffonneries à l'instar de celle-ci :

« Moi, je fais peu de cas de ce qu'on dit, on pense,
« Tant que je suis en train de bien lester ma panse. »

Ego rumorem parvi facio, dum sim rumen qui impleam.

(1) V. Aulu-Gelle, sur ce mot.

Ce vers est tiré d'une atellane qui a pour titre : *Prostibulum ;* ce seul mot en dit plus que tout commentaire.

Pomponius ne se bornait pas à rire avec la plèbe : parfois il poussait la raillerie jusqu'aux chevaliers et aux sénateurs. Ainsi, dans sa pièce ayant pour titre : *L'Écriture,* il disait :

Caput sine lingua pedaria sententia est (1).

« L'avis d'un grand à pied, est la tête sans langue. »

D'autres titres tels que *Rusticus*, *Sarcularia*, *Verres ægrotus*, montrent que Pomponius exerçait sa verve aux dépens des campagnards comme des citadins.

Novius.

Novius écrivit aussi des atellanes; mais les fragments qui survivent sont en très-petit nombre. C'est vraisemblablement de ce poëte qu'Horace a dit, dans la satire à Mécène : « Pour Novius, mon collègue, il « est d'un échelon au-dessous de moi, car il est, lui, ce « qu'était mon père (affranchi)..... Mais ce même « homme, s'il vient à rencontrer au forum deux cents « chariots et trois convois funèbres, sa voix retentira « plus haut que les cors et les trompettes. Voilà du « moins quelque chose dont nous faisons cas. »

(1) Les sénateurs pédaires étaient ceux qui venaient à pied au Sénat et qui n'avaient pas le droit de donner leur avis, par opposition à ceux qui avaient exercé quelques magistratures curules et que les censeurs avaient désignés sénateurs.

Dans son *Ligartaca*, Novius disait avec humeur contre les riches :

« Tant de meuble inutile on l'achète pourtant.... »

Quia supellex multa quæ non utitur, emitur tamen.

Puis, dans le *Parcimonieux*, il s'exprimait ainsi, ce qui devait attirer les suffrages de la jeunesse prodigue :

« Tel amasse avec peine et ne jouit de rien.
« Qui n'a pas fait d'épargne a joui de son bien. »

Quod magnopere quæsiverunt, id frunisci non queunt.
Qui non parcit, apud se frunitus est.

Malgré ces curieuses reliques du théâtre latin, on ignore la marche de ces petites pièces gaies ou bouffonnes. La foule en aimait les portraits, quelque laids qu'ils fussent, car chacun dans ce miroir croyait voir une autre image que la sienne.

Memmius.

Depuis Pomponius et Novius, l'atellane tomba et long-temps encore fut oubliée (1), seconde interruption de l'engouement qui l'avait originairement accueillie. Ce fut Memmius, orateur et poëte, qui la releva en lui donnant moins de pudeur qu'aupa-

(1) Macrob., *Saturn.*

ravant ; car Ovide lui-même s'offensait du cynisme de ce comique :

Quid referam Ticidæ, quid Memmi carmen, apud quos
Rebus abest omnis nominibusque pudor (1) ?

« Que dirai-je des poëmes de Ticida et de Memmius « qui ne mettent aucune pudeur dans les choses ni dans « les mots ? »

Je ne connais de Memmius que deux vers cités par Lilius Gyraldus :

Nostri majores velut bene multa instituere, hoc optime,
A frigore fecere summo dies septem Saturnalia.

« Nos ancêtres, comme beaucoup d'autres bonnes « institutions qu'ils ont faites, ont établi les sept « jours de Saturnales à l'époque de la plus grande « froidure. »

Ces vers assurément ne laissent point la trace du cynisme que reprochait Ovide ; mais tout n'est pas licencieux dans un poëme de longue haleine. Puis, à Rome, on n'était guère chatouilleux à cet endroit.

(1) *Trist.*, lib. II.
Il ne reste que deux fragments des pièces de Ticida, l'un où il loue le poëme de Lydie composé par le grammairien Valerius Caton, l'autre où il vante la couchette de l'hymen, comme seule heureuse pour de telles amours.

Lydia, doctorum maxima cura, liber.
Felix lectule talibus sole amoribus.

La loi seule y imprimait le respect, il n'y avait pas de pudeur publique.

L'atellane se soutint sous l'Empire, malgré ses souvenirs et ses tendances de liberté républicaine. Elle fronda indirectement, par de malignes allusions, les déréglements des mauvais empereurs. En vain, le Sénat qui en redoutait le franc-parler, la proscrivit-il par un décret; elle reparut et brava la proscription : elle fut comme une étincelle du feu sacré, dans la nuit de la servitude romaine.

Aux jeux qui furent célébrés sous Tibère, on applaudit à cet épilogue transparent d'une atellane : « Un vieux bouc lèche une chèvre. » Tibère ne parut pas y avoir fait attention. Mais à son tour Caligula, plus attentif et plus cruel, ayant cru voir dans une de ces pièces un vers à double sens, qui avait excité les risées du peuple, en fit brûler vif l'auteur dans l'arène (1).

En dépit de ce terrible exemple, le comédien Datus, dans une des dernières scènes d'une autre atellane, chanta en grec sous Néron :

« Adieu, mon père! adieu, ma mère! »

Il faisait allusion au meurtre de Claude et d'Agrippine, ordonné et consommé par ce parricide. A la fin de son chant, il ajouta :

« Pluton vous traîne par les pieds »,

en désignant le Sénat de ses gestes.

(1) Suet., *Calig.*, 27.

ANTOINE HALLEY,

PAR

M. VICTOR-EVREMONT PILLET,

Membre correspondant.

Quelles que soient aujourd'hui nos prétentions, il est certain que, sous Louis XIV, la France était plus soucieuse qu'aujourd'hui d'étudier les chefs-d'œuvre de Rome et d'Athènes. Les gens du monde connaissaient les classiques grecs et latins; le gentilhomme et la grande dame suivaient des discussions qui dérouteraient l'intelligence de nos salons contemporains. Il eût été honteux alors, pour des fonctionnaires, pour des magistrats, de ne pouvoir pas s'énoncer facilement dans l'idiôme des Romains, aussitôt que quelque circonstance imprévue l'exigeait. De là venait cette heureuse habitude de parler et d'écrire en latin avec autant d'élégance et de facilité que dans sa langue naturelle. Cet avantage précieux résultait, en grande partie, des fortes études auxquelles la jeunesse était assujettie, de la discipline sévère qui présidait à l'éducation publique, et de la vie sévère que menaient les maîtres et les disciples.

S'il ne nous est pas donné de ranimer l'ardeur pour ces mâles études, qui donnent du sérieux et de la force à la raison humaine, nous rappellerons du moins le nom de quelques hommes qui, dans le grand siècle, prirent pour modèles les classiques romains, et qui, pour mieux s'en rapprocher, leur ont emprunté leur langue. Ces hommes, d'ailleurs, ont apporté leur part dans les œuvres du génie français; ils ne méritent donc pas tout-à-fait nos dédains; car, si nous ne tenons pas compte de leurs ouvrages, notre histoire littéraire sera toujours incomplète. Cependant, il importe de combler, autant que possible, les moindres lacunes, et de ne rien négliger dans l'étude du mouvement intellectuel, parce que la littérature n'est pas moins cause qu'effet dans l'histoire des nations. Étudions donc ces œuvres littéraires de second et même de troisième ordre, il en jaillira quelque lumière sur celles du premier.

Parmi les livres que nous tenons à faire connaître, il en est un sur lequel nous appellerons d'abord l'attention de nos confrères; c'est l'in-8°. d'Antoine Halley, qui a pour titre : *Opuscula miscellanea.*

On sera peut-être surpris aujourd'hui de voir que les professeurs ne se servissent pas de la langue vivante et maternelle pour leurs compositions; mais, sans parler du zèle jaloux et passionné avec lequel les Universités d'alors préconisaient l'usage consacré depuis tant de siècles, la langue savante dans laquelle s'exprime notre auteur, était alors, nous l'avons dit, accessible à bien des personnes; et puis, quand notre professeur écrivit ses premières œuvres, l'idiôme

français était fort imparfait; on n'avait pas encore trouvé, dans sa forme et ses expressions, des moyens propres à satisfaire à tous les besoins de la pensée, à toutes les nuances du sentiment. Halley vivait à une époque de transition, et, quand Descartes et Pascal parurent, il était mûr et le pli était pris. Toutefois, le livre d'Antoine Halley renferme, outre des poésies latines, quelques morceaux écrits en français, et il importe de les connaître, au point de vue de notre langue, dont il est si curieux de suivre les transformations. Au surplus, si nous nous occupons de ce volume, ce n'est pas pour y trouver des beautés littéraires véritables; nous y chercherons les traces de l'esprit moral du temps, des renseignements historiques, des indices philosophiques, plutôt que des fables poétiques, habilement construites et éloquemment racontées. D'ailleurs, le talent d'Antoine Halley ne s'éleva jamais jusqu'aux grandes compositions; il ne réussissait que dans les pièces de peu d'étendue.

Il naquit à Bazenville, en 1595, et non en 1593, comme le disent quelques biographies. Il nous en avertit lui-même, à la page 165 de ses *Opuscula miscellanea* : « Canebat autor, anno 1672, ætatis 77, literariae professionis 55. » Il fit de rapides et brillantes études à l'Université de Caen, et, dès l'âge de vingt-deux ans, il fut admis comme professeur de belles-lettres et de géographie. Il remplaça, vers 1645, Antoine Gosselin, dans les fonctions de principal du collége du Bois, puis comme premier professeur royal en éloquence. Il remplit ces deux charges avec éclat. Excellent maître, il forma d'excellents disciples,

entr'autres l'historien Mézeray et Huet, évêque d'Avranches, « J'estime, dit ce dernier, dans ses *Origines de Caen*, p. 393-394, j'estime un des plus grands bonheurs de ma vie d'avoir été son disciple domestique pendant cinq ans. Il m'a formé l'esprit, il m'a raffiné le goût, il m'a donné l'intelligence des bons auteurs, il m'a appris une infinité de choses rares et curieuses. Une amitié commencée entre nous à de si bonnes enseignes, s'est entretenue jusqu'à la mort, de laquelle étant proche, il pria un de nos amis communs (1), de m'assurer qu'il pensoit à moi dans cette extrémité, et qu'il me conservoit fidèlement son amitié jusqu'au dernier soupir. » Au reste, Huet a toujours saisi l'occasion de témoigner publiquement à

(1) C'était Guillaume Pyron, né à Hambie, le 21 octobre 1637, et mort à Caen, le 20 août 1684, professeur royal de langue grecque en l'Université de cette ville. Il employa le langage des Muses, pour annoncer à Huet la mort d'Antoine Halley, et lui envoya dix distiques latins :

Olenicis tandem noster concessit ab oris
    Hallæus, docti gloria prima chori ;
Hallæus, quondam tuus ille hortator, Hueti
    Inclite, Castaliis cum veherere jugis ;
Quo duce, tu veteres Latii penetrare recessus,
    Quo duce, gaudebas Hellados ire viam ;
Hallæus, tanto qui te complexus amore est,
    Quique tibi tanto charus amore fuit ;
Dulcis Huetiadae tremulo cui semper in ore est
    Nomen, cum media lumina morte natant.
. . . .
Talia cernebam lacrymans, lacrymansque, fideli
    Voce, pii refero verba suprema senis, etc.

Antoine Halley l'estime qu'il faisait de son mérite. Je me contenterai de citer deux passages de ses poésies :

Dicendi hæc aderat blandus convictor, amicus
Integer, interpres veteris doctissimus ævi,
Æmulus ille Ovidi laudum, magnique Maronis,
Et quo regali Cadomum doctore superbit
Hallæus..... (*Epist. ad Menagium.*)

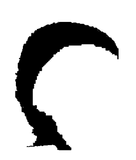
Et dans sa belle élégie sur les poètes de Caen :

Hæc mihi monstrabat teneris Hallæus ab annis :
Tentabam sacras, hoc præeunte, vias.
Fas tibi Pegasidum, dixit, cognoscere gressus :
Isto calle pedes Di posuere suos.....
. . . .
Sic puerum Hallæus monitis urgebat amicis :
Crescebant animi jussa sub illa mei.

Il y avait alors peu d'hommes en France qui pussent donner de meilleurs conseils sur la poésie latine, qu'Antoine Halley, parce qu'il n'y en avait pas qui en eussent plus étudié les règles, et qui les eussent mises en pratique avec plus de succès. Il travailla pendant trente ans pour les Palinods de Caen et de Rouen, et presque toutes les pièces qu'il y présenta furent couronnées. Le P. Charles de La Rue, jésuite, l'en félicitait ainsi, dans un de ses *Emblêmes*, où il le compare au Phénix :

... Sunt tota spirantia mollius Hybla
Carmina ; sunt lauro toties donata recenti,
Virgineam quoties certasti invictus ad aram.

Notre poète entra tant de fois dans ces luttes pali-



nodiques, et il obtint tant de prix, qu'on le pria de s'abstenir pour ne pas décourager les concurrents.

Il était de l'Académie que Moisant de Brieux fonda, à Caen, en 1652. Voici ce que ce dernier dit d'Antoine Halley, dans sa Lettre à Saint-Clair Turgot: « M. Halley, professeur royal en éloquence en l'Université de Caen, qui va travailler à ramasser ses poësies latines pour en faire un corps, et qui va retoucher aussi divers traités qu'il a faits sur les lois des Douze Tables, sur la sphère et l'astronomie, sur la grammaire latine et sur la géographie. » Il paraît qu'il publia son traité sur la grammaire latine, en 1652; mais il ne put jamais se résoudre à recueillir ses poésies, malgré les vives sollicitations de ses amis, qui le pressaient de les donner au public, comme l'attestent les différentes pièces de vers qui terminent le livre dont nous allons nous occuper. Enfin Halley se décida, sur la fin de sa vie, à rassembler ses pièces éparses, *disjecti membra poetæ*; il les confia aux presses de Jean Cavelier, et il en sortit, en 1675, un volume in-8°. intitulé: *Antonii Hallæi, regii eloquentiæ professoris, et musei Sylvani gymnasiarchæ, in Academia Cadomensi opuscula miscellanea.* Huet remarque, avec raison, qu'il était un peu tard, « que le génie de l'auteur, affoibli par l'âge, n'avoit plus la finesse du discernement, et qu'il laissoit souvent le bon pour prendre le pire (*Origines de Caen*). » Halley dédia son livre au Dauphin, dont Huet était le sous-précepteur. Il envoya à celui-ci un exemplaire de son ouvrage, en le priant de le présenter lui-même au jeune Prince; mais Huet ne put le faire: une maladie le retenait alors à Paris; il le fit offrir

par un autre, et y joignit une lettre latine à son élève, dans laquelle il vante la vertu et la science de Halley, et le supplie de favoriser d'un bon accueil le livre de son ancien maître. Le Dauphin répondit en latin à Huet, pour le prier de remercier Antoine Halley de lui avoir dédié et envoyé son ouvrage. Nous lisons ces détails dans les *Mémoires* de l'Évêque d'Avranches (*Pet. Dan. Huetii, episcopi Abrincensis Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*).

Antoine Halley mourut à Caen, le 3 juin 1676, après vingt mois d'une cruelle maladie, dans d'admirables sentiments de piété et de foi chrétiennes ; c'est Guillaume Pyron qui, présent à ses derniers moments, nous l'atteste dans ces vers latins :

... Loquitur Christum, Christumque precatur ;
Et cum vox defecta virum frustratur hiantem,
Ipse manus graciles, exsuccaque brachia tollens,
Conatur tremulis Christum quoque dicere labris.
Inde dies terni cum processere, dolores
Inter anhelantes, inter suspiria, Christo
Immoritur......

Il fut regretté de tous ses amis, et ils étaient nombreux ; car tous ceux qui le connurent l'aimèrent ; son caractère était doux et conciliant, ses mœurs étaient pures, ses sentiments nobles et élevés, son âme étrangère aux mauvaises passions qui s'emparent souvent des hommes de lettres. Entouré de l'estime et du respect de tous, il était digne de ces hommages, qu'on rend volontiers au mérite modeste et laborieux. Il consacra ses vers à toutes les illustrations de son pays ; aussi de glorieuses amitiés l'unissaient-elles à

presque tous les grands personnages de son époque, comme nous le verrons en parcourant son ouvrage. Il fut enterré dans la chapelle de St.-Martin, en l'église St.-Sauveur de Caen (aujourd'hui la halle au blé). Son épitaphe était gravée, en belles lettres italiques, sur une table de marbre noir, encastrée dans un pilier de la nef, vis-à-vis de ladite chapelle. On y lisait une pièce de vers qu'il avait composés dans une grave maladie. Cette table tumulaire est aujourd'hui à la Bibliothèque de Caen. Voici l'épitaphe et les vers qui y sont gravés :

HIC JACET ANTONIUS HALLEY REGIUS
ELOQUENTIAE PROFESSOR ET MUSEI
SYLVANI GYMNASIARCHA ELEGANTIUM
LITERARUM PUBLICUS FUIT DOCTOR CUM
MAXIMA SEMPER AUDITORUM FREQUENTIA
ANNIS LX, VIXIT LXXXIII, OBIIT MDCLXXVI,
DIE III JUNII. REQUIESCAT IN PACE. AMEN.

Ejusdem Hallæi graviter ægrotantis versus, quos tumulo suo a se sibi posito et composito inscribi voluit :

Aspice, summe Parens, oculo miserante gravatum
Peccati sub mole, nec ultrix ira nocentem,
Ah ! me corripiat, justis armata flagellis;
Ad te clamantem, tota et te mente vocantem,
Sperantemque in te, dulcis per nomen Iesu,
Cum quo unum sacroque manes cum Flamine Numen,
Exaudi, Pater, exaudi. Tot crimina fasso,
Atque humili veniam, contrito et corde roganti,
Parcentique suis inimicis pectore toto,
Parce, augusta Trias. Tuque, o sanctissima Virgo,

Concilia mihi Natum, ac fuso sanguine lavit,
Qui noxas mundi, et cunctis pro sontibus insons
Adamidis moriens, clausum reseravit Olympum ;
Ne miserum, o Virgo, ne me arceat effice, Porta
Namque Poli es, tuque alma Dei potes omnia Mater.

On a deux portraits d'Antoine Halley; Ségrais nous dit qu'il en plaça un dans son académie (*Segraisiana*, p. 16).

Essayons maintenant de faire connaître les *Opuscula miscellanea* de notre auteur. Pour composer son volume, il réunit sans liaison et comme au hasard une foule de morceaux dispersés çà et là, et qui sont de dates très-diverses. Nous les examinerons, sans nous astreindre exactement à leur disposition, ni à l'ordre chronologique.

Au début, nous trouvons des vers patriotiques qu'il adresse à la ville de Caen, et qu'il dédie au duc de Montausier, gouverneur de la Normandie et du Dauphin, fils de Louis XIV. Dans cette pièce intitulée: *Cadomus*, Antoine Halley, après avoir attribué la fondation de Caen à Cadmus, ou tout au moins à Caius César, vante la beauté et les agréments de la ville et de ses faubourgs :

. . . . Num blandius ulli
Ridet amœna loco facies? num mollior aer ?
Aut ubi luxuriat magis, expanditque fluentes
Indulgens Natura sinus? Hic multus odoras
Explicat hortus opes, et habet sua sidera tellus;
Hic varia ad mensas pomis exuberat arbos
Mitibus; implexi curvato fornice rami
Frondea dant tecta, et solem viridantibus umbris
Excludunt. Gravidas ager hinc præpinguis aristas

Parturit, et large respondent arva colenti ;
Injussum prata hinc fundunt gemmantia gramen,
Circuitu ingenti ; credas æquata cylindro,
Usque adeo tumor omnis abest. At refluus æstu
Æquoreo, patiturque rates, tergoque liquenti
Convectat merces, et alumnæ allabitur urbi
Olena, partitis faciens divortia muris,
Turritam qua fert urbis pons saxeus ædem,
Et gyro vertentis acus, atque ære sonanti,
Machina labentes designat mobilis horas.

« Est-il un lieu qui ait un aspect plus agréable et plus riant ? où l'air soit plus doux ? où la nature, plus favorable et plus luxuriante, ouvre un sein plus fécond ? Ici, de nombreux jardins déploient leurs richesses odorantes, et la terre a ses astres dans les fleurs ; là, mille arbres divers abondent en fruits savoureux pour nos tables ; les rameaux entrelacés forment une voûte de feuillages, et de leur ombrage verdoyant écartent les rayons du soleil. Plus loin, les fertiles guérets se couvrent de pesantes moissons, les champs répondent abondamment aux vœux du laboureur ; ailleurs, dans leur vaste contour, de magnifiques prairies produisent des herbes sans culture : on croirait que le sol est aplani par le cylindre, tant est rare la moindre élévation de terrain ! Remontée par la marée, l'Orne porte bateau, charrie les marchandises sur son dos liquide, et passe à Caen, dont elle divise les murs, à l'endroit où un pont de pierre soutient l'hôtel-de-ville avec ses tours, et où, à l'aide d'une aiguille mobile et d'un airain sonore, une machine marque et annonce les heures fugitives. »

Ces derniers vers indiquent l'hôtel-de-ville, sur le pont St.-Pierre, bâti, entre les années 1346 et

1367, et flanqué de quatre tours; les murs de la ville venaient y aboutir. Dans une de ces tours, était placée cette machine harmonieuse qui répétait les airs des hymnes de l'Église, et qui était de l'invention de Jean Labbé, cordelier du couvent de Caen. Elle fut faite, l'an 1314, comme l'indique l'inscription gravée sur le timbre de cette horloge :

PUISQU'AINSI LA VILLE ME LOGE
SUR CE PONT, POUR SERVIR D'AULOGE,
JE FERAY LES HEURES OUIR,
POUR LE COMMUN PEUPLE ESJOUIR.

M'a faite Beaumont l'an mil trois cens quatorze.

A cause de cette horloge, qui était d'un volume considérable, cette forteresse s'appelait le *Gros-Horloge*. Elle fut rasée vers 1750.

Notre poète continue, et dit l'amour des Caennais pour leurs rois légitimes : au milieu des fureurs de la Ligue, ils restèrent fidèles à Henri IV. Ensuite Antoine Halley cite, avec un poétique enthousiasme, les hommes illustres que Caen a vus naître. Huet, dans ses *Origines de la ville de Caen*, les mentionne presque tous. Cette pièce de vers se termine par des éloges adressés au duc de Montausier, au Dauphin, son élève, et à Louis XIV.

Les vers qui suivent, répétition en partie de ceux qui précèdent, redisent les louanges de Jean Rouxel. Notre auteur promet à ses poésies latines un long avenir. Illusions de l'amitié, que la postérité n'a pas réalisées ! Jean Rouxel était fils d'un négociant de Caen. Il professa avec éclat, dans l'Université de



cette ville, l'éloquence, la philosophie et ensuite les lois. On a de lui des harangues et des poésies latines. Il mourut à Caen, en 1586, à l'âge de 56 ans.

Antoine Halley engage ensuite, dans quatorze distiques, Huet, son élève, à prendre la plume et à écrire:

Et modo penna manu sollicitanda tibi.

Dans sa réponse, en vers hexamètres, Pierre-Daniel Huet se refuse aux sollicitations de son ancien professeur:

..... Me non orchestra canentem
Excipiet, nec compositos sudante cerebro
Narrantem versus ridebit vulgus ineptum.

Puis nous trouvons le *Tombeau* (*Tumulus*) du poète Nicolas Bourbon. Si l'on en croit Halley, c'est Nicolas Bourbon qui, sur le trône poétique, s'assied le plus près de Virgile :

Et magnum insequitur spatio propiore Maronem.

Au reste, les écrivains du temps parlent comme notre auteur: « La France, dit l'un d'eux, compte Nicolas Bourbon, professeur d'éloquence grecque au Collége royal, mort en 1644, parmi les plus grands poètes latins qui l'ont illustrée depuis la renaissance des lettres; ses pensées sont pleines d'élévation et de noblesse; ses expressions, de force et d'énergie. Son *Imprécation* contre le parricide de Henri IV (*Diræ in parricidam*) passe avec raison pour un chef-d'œuvre. »

La pièce suivante de Halley a plus d'importance par les détails historiques qu'elle nous donne. Elle

est adressée au chancelier Pierre Séguier, au milieu de circonstances déplorables. On sait que, sous Louis XIII, une dévorante fiscalité avait réduit la Normandie à la plus extrême misère. Fatiguée d'être pressurée et foulée aux pieds, cette province à la fin s'était indignée. Le fisc insatiable, s'en prenant successivement à chaque profession, avait imposé toutes les industries. La solidarité qu'on voulait établir en matière de subsides, excita en tous lieux une irritation profonde. Pour mettre le comble à tant de rigueurs, on annonça la *gabelle* aux contrées de la Normandie, qui n'y étaient pas assujetties encore; aussitôt les peuples, se voyant surchargés de taxes au-delà de leurs forces, s'émurent, s'armèrent, s'organisèrent, en *armée de souffrance* : c'étaient les redoutables *Nu-Pieds ;* ils étaient plus de dix mille. On envoya contre les rebelles le colonel Gassion, qui les écrasa dans le faubourg d'Avranches. Mais le châtiment des séditieux, qui s'étaient signalés dans les émeutes, était chose non moins urgente que la répression à main armée des bandes insurgées. Richelieu envoya en Normandie le chancelier Séguier pour juger et faire exécuter les mutins, entassés depuis long-temps dans les prisons. Les villes étaient frappées de stupeur et d'épouvante ; on les rendait responsables des dommages causés par la révolte.

Le jeudi 16 février 1640, le chancelier Séguier fit son entrée à Caen, assis dans une litière traînée par quatre mulets. Les autorités de la ville accoururent à sa rencontre, le haranguèrent, et le reçurent solennellement. Effrayé de la venue du chancelier, An-

toine Halley composa une pièce de 93 vers, pour demander grâce en faveur de la cité.

Après un début insinuant, le poète peint ainsi le chef des *Nu-Pieds* et les séditieux eux-mêmes : « Un vil chef, qui avait à peine forme humaine, et dont la voix rappelait celle de l'animal stupide, et la compagne de ce misérable, la populace la plus infime, ivre des noirs poisons de l'infernale Mégère, nous ont plongés dans cet abîme de maux, ont offensé le Roi, et entraîné dans la même ruine eux et leurs familles : »

Vile caput, cui vix hominis forma horrida vultum
Linquebat, stolidumque pecus vox ipsa sonabat,
Et ducis infandi comes, infernæque Megæræ
Ebria lacte nigro, vulgi fæx ima profani,
Nos tantis mersere malis, et, Principe læso,
Seque domosque (nefas !) unà involvere ruina.

Puis suit l'éloge du chancelier et de son illustre maison. Séguier reconnaît que Caen n'est pas coupable, et qu'il ne pouvait point comprimer la révolte; Caen fut toujours et sera toujours fidèle à son Roi. Antoine Halley finit par solliciter l'appui du chancelier pour l'Université de Caen, dont les régents n'ont point été payés, depuis trois ans :

Tertia currit hiems, ex quo non penditur ulli
Annua doctorum mercedula, portio gazæ
Tantula regalis...... Da solvi exile minerval,
Atque professorum justis bonus annue votis.

Malgré cette supplique, en janvier 1643, l'Université n'avait encore rien touché ; on lui avait même enlevé ses priviléges. Les professeurs envoient à Paris

Antoine Halley pour réclamer de nouveau la protection du chancelier Séguier. Notre poète lui présente une pièce de vers latins, intitulée : *Philomela, hieme canens.* On aime à croire que les efforts de la muse ne furent point stériles.

Antoine Halley a consacré à la mémoire du jeune comte de Seltz un chant funèbre qu'il dédia à Fabricius, gouverneur du prince. Voici ce que nous lisons à ce sujet, dans le *Segraisiana*, pages 24 et 25 : « Le feu Electeur Palatin avoit un bâtard qu'il envoya en cette ville pour y étudier, à cause qu'il y avoit Université, et un nombre de savants de la religion, dans laquelle il vouloit le faire élever, et lui donna pour son gouverneur, un habile homme, nommé M. Fabricius, qui honora souvent notre Académie de sa présence ; mais le jeune prince qu'il avoit à gouverner étant mort, le gouverneur s'en retourna dans le Palatinat, où il prononça en latin une oraison funèbre à sa louange, et il fit mention honorable de l'Académie et des membres qui la composoient. »

Tous les poètes de l'époque firent des vers sur la mort prématurée du comte de Seltz ; Huet, évêque d'Avranches, composa même des vers grecs.

Le même Huet publie, à Paris, en 1661, un ouvrage, intitulé : *De interpretatione libri duo ;* aussitôt Antoine Halley, son ancien professeur, l'en remercie par un long poème. C'est un beau livre, sans doute ; mais l'amitié, cédant à ses sympathies enthousiastes, en fait un éloge exagéré. L'œuvre de Huet devait voir le dernier jour du monde :

Suprema arsuri visurum tempora mundi.



Nous trouvons ensuite, dans les *Opuscula miscellanea*, près de 360 vers adressés au Dauphin, qui commence déjà à lire les poètes latins. C'est l'histoire des six rois troyens, Dardanus, Erichthon, Tros, Ilus, Laoménon, Priam, dont les Romains et les Français tirent leur origine, qui lui fera le mieux connaître l'histoire poétique. Cette longue pièce se termine par l'éloge du précepteur (Bossuet), du sous-précepteur (Huet) et du gouverneur (Montausier) du jeune prince. Il engage vivement à continuer les éditions *ad usum Delphini*. Lui-même, dit-il, a annoté, dans ce but utile, Virgile, Horace, Ovide et Claudien; puis il prie le fils de Louis XIV de ne pas dédaigner la faible offrande qu'il append à ses autels; on fait aussi, avec peu, de pieux sacrifices; un grain d'encens est agréable même à Dieu :

> Interea quæ parva tuis appendimus aris
> Munera ne temnas, Princeps o maxime, solo
> Et genitore minor; parvis quoque rite litatur,
> Grata est et summo vel thurea mica Tonanti.

Viennent ensuite les allégories latines ou *epigrammata protreptica*, *honoraria* et *laureata*, qu'Antoine Halley dédia au Dauphin. Beaucoup de ces *épigrammes* obtinrent le prix aux Palinods de Rouen et de Caen, et les autres sont des invitations aux poètes ou des remerciments aux juges.

M. de Bretteville, official, chantre et chanoine de Rouen, fonda, en 1614, le *laurier* pour premier prix de l'épigramme latine. Une *étoile* récompensait le second prix.

Chaque année, les membres de l'Académie de l'Immaculée-Conception de la Sainte-Vierge élisaient un *Prince* pour présider le Palinod. Ce Prince choisissait un docteur qui composait une *invitation* aux poètes, pour les engager à faire des vers en l'honneur de la Vierge et à disputer le prix; puis les poètes, qui avaient remporté les couronnes de l'année précédente, étaient appelés à haute voix et au son des trompettes pour venir en rendre des grâces publiques, dans un compliment en vers, adressé au Prince du Palinod. Enfin, on lisait les pièces envoyées au Concours et le jugement était prononcé immédiatement.

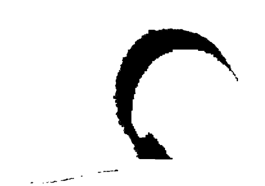
Dans ces diverses pièces palinodiques, Antoine Halley se montre toujours versificateur correct, élégant, harmonieux, ingénieux à former la phrase poétique. Nous en signalerons trois comme intéressant plus particulièrement l'histoire littéraire et l'histoire locale.

En 1635, comme Louis XIII revenait de la chasse, et traversait la plaine de Monceaux, près de Paris, un coup de tonnerre effraya ou renversa quelques personnes de la suite du roi, mais épargna le prince. Notre poète commence ainsi l'épigramme latine, qu'il composa à ce sujet :

Pondera liligeri dum pendent ardua regni
Purpureis Armandi humeris.....

Voici ce qu'au sujet de cette pièce, nous lisons dans le *Huetiana*, p. 122 et suiv. :

« M. Halley, professeur royal dans l'Université de Caen, mon bon maître et mon bon ami, qui avoit du talent pour la versification latine, étoit sévère exacteur



de la pure latinité et des règles de la prosodie. Il exerçoit souvent sur moi cette rigueur et ne me pardonnoit rien. J'étois piqué au jeu et je cherchois à me venger. J'en trouvai enfin l'occasion et je voulus avoir l'Académie de Caen pour témoin de ma vengeance. Je l'engageai de répéter une épigramme latine qu'il avoit autrefois proposée au Palinod, et qui avoit remporté le prix avec un grand applaudissement. Elle commence par ces paroles :

Pondera liligeri. . . . . .

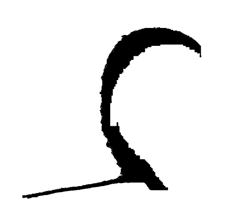
Je lui demandai s'il ne m'avoit pas enseigné qu'il n'étoit pas permis de rien innover, ni forger de nouveaux mots, dans les langues mortes ; et comme il ne pouvoit pas en disconvenir, je lui demandai s'il avoit trouvé le mot de *liliger* dans quelque auteur classique. Il répondit que ce mot étoit fondé sur l'analogie de *lauriger*, dont les bons auteurs se sont servis. Je répondis que si cette raison avoit lieu, j'allois former une nouvelle langue latine, entièrement inconnue aux anciens, que j'aurois le même droit que lui de dire *rosiger*, *violiger*, *ulmiger*, et une infinité d'autres pareils, qu'il ne m'auroit pas pardonnés autrefois, mais qu'il me pardonneroit peut-être à l'aveuir, pour faire passer son *liliger*. Vous voilà donc pris, Monsieur notre maître, ajoutai-je, en flagrant barbarisme! Mais il y a pis encore, car dans ce même mot, vous avez fait une faute grossière de quantité : *liliger* est dit pour *liliiger*, étant composé de *lilium*, comme *tibicen* est dit pour *tibiicen*, étant composé de *tibia*, ce qui rend longue la seconde syllabe,

au lieu que dans *tubicen*, elle est brève, ce mot étant composé de *tuba*. Que ces deux erreurs, entassées dans un même mot, vous rendent un peu plus indulgent envers les nôtres. »

Voici une autre épigramme qui a un intérêt de circonstance. Dans l'église de St.-Exupère, qui n'était autrefois qu'une chapelle, large de 14 pieds et longue de 29, bâtie par saint Regnobert, furent enterrés Exupère, Regnobert, Rufinien, Manvieu, Contest, Patrice, Gerbold, Frambold, Gérétrand. On a retrouvé et ouvert, en avril 1853, les cercueils en pierre de plusieurs de ces premiers évêques de Bayeux, que l'Église a reconnus comme saints. L'abbé Béziers a écrit, dans son *Histoire sommaire de la ville de Bayeux*, p. 90 : « Par respect pour les cendres de ces saints, on n'enterre personne dans l'église de S.-Exupère, depuis un temps immémorial. Le célèbre M. Halley en tira autrefois le sujet des beaux vers latins qui remportèrent le prix aux Palinods de Rouen et de Caen. »

Nous allons transcrire ces vers :

Qua dives clero insigni, temploque superbo
Nobilis aerias ostentat Bajoca moles
Pyramidum, tractuque almo dat nomina, et ipsam
Jucundi pascunt cerealia dona saporis,
Haud humiles attollit acus, fundata Tonanti
Exuperoque domus, gessit qui primus ibidem
Pontificale pedum, Christique ad ovilia late
Compulit errantes populos, et vana fugavit
Monstra Deum, infernas missus prohibere rapinas.
Limen adi augustum, præsentia Numinis urget
Intus adorantem, et pectus sacer occupat horror.



Quadrifida hic Soter sublimis ab arbore pendet,
Circum aras Divum effigies, spirantia signa,
Vivit et in pictis manus ingeniosa tabellis.
At non marmor ibi quod lugeat æthere cassos,
Non saxo, non ære vides signata jacentum
Nomina, funereos sentit nec terra ligones;
Namque hodie scrobe donatum quodcumque cadaver,
Rursus erit scrobe donandum, cum luxerit orto
Crastina sole dies. Humus alto os pandit hiatu,
Per noctem, et pastu sordescere viscera fœdo
Impatiens, vomit invita quod ceperat alvo,
Corpus et eructat patefacto exsangue sepulcro,
Strataque saxa volant. At nox ubi pallet ad ignes
Ultima purpureos, apparet triste feretrum,
Et precibus mutis horrenda flagitat æde
Efferri, atque alia tandem sepelitur arena.
Fanum adeo tetri ignorant afflare vapores,
Exhalat putri quos fœta cadavere tellus.

« Aux lieux où, riche en prêtres distingués, et célèbre par sa magnifique cathédrale, Bayeux dresse ses pyramides dans les airs, et donne le nom au fertile pays qui le nourrit de ses fruits savoureux, l'église, élevée à Dieu et à saint Exupère, montre sa flèche élancée. C'est là que, le premier, Exupère porta la houlette pastorale, ramena au bercail de Jésus-Christ les peuples au loin dispersés, et renversa les vaines idoles des fausses Divinités, envoyé qu'il était pour arrêter les ravages de l'enfer.

« Franchissez le seuil sacré, entrez dans le temple, la présence de Dieu s'y fait sentir à celui qui l'adore, une sainte frayeur s'empare de l'âme. Là, le Sauveur est suspendu à l'arbre de la croix; autour des autels semblent respirer les statues des saints, et un pinceau

trées, comme épouse du gouverneur de la Normandie. Les louanges flatteuses et délicates ne lui firent pas défaut. Antoine Halley lui prodigua les beaux vers. Un tableau offrait, à l'entrée d'un temple, la Vertu sous les traits de la duchesse de Longueville, avec ces deux distiques latins :

Divina en species augusti in limine templi;
  Non sedet humano tantus in ore decor :
Scilicet ut Virtus sese formosa videndam
  Præbeat, hic vultus induit, Anna, tuos.

« Vois au seuil de ce temple un portrait de déesse :
Non, sur un front mortel ne resplendit jamais
Tant d'éclat, de beauté. Pour se montrer, Princesse,
La Vertu, sans nul doute, emprunte ici vos traits. »

Le duc de Longueville eut, d'Anne de Bourbon, deux fils, dont l'un, le comte de Dunois, né en 1646, entra dans l'Eglise; et l'autre, le comte de Saint-Paul, né en 1649, ayant succédé aux titres et aux biens de son frère, fut tué au passage du Rhin, en 1672. Ces jeunes princes devaient aussi faire leur *entrée* à Caen, et Halley avait encore orné d'inscriptions, d'hexamètres et de distiques latins le *Dessein des tableaux faits par ordre de Messieurs les Maire et gouverneurs échevins de la ville de Caen, pour l'entrée de Messeigneurs les Princes, le comte de Dunois et le comte de Saint-Paul.* Mais ces tableaux ne furent pas exposés. La duchesse de Longueville entraîna son mari dans la guerre de la Fronde; elle est l'héroïne de ses premières scènes : elle se transporte à l'hôtel-de-ville; elle y loge, elle y accouche, et le fils qu'elle y met au monde est appelé Charles de Paris, 1649.

ses images. Aux confins de la Normandie et dans la France tout entière, ce n'étaient que combats, courses dévastatrices, incendies, pillages, famine et misère. Mais, après qu'il a déploré ces calamités, qu'il en a tracé, en gémissant, le tableau fidèle, s'offre à ses yeux un plus doux, un plus riant spectacle; avec un sincère enthousiasme, avec une joie patriotique, il peint le bonheur dont jodit la province, y montre l'ordre, le calme, la quiétude dans les cités, une sécurité non moindre dans les campagnes où les troupeaux paissent tranquillement et sans péril, où les granges ne sauraient suffire aux blés qu'on recueille, ni les celliers au cidre qui partout coule à grands flots :

Ignara armorum strepitus, sonitusque tubarum,
Felix, o iterum felix, mea Neustria! tractus
Aspice finitimos, totum regni aspice corpus,
Heu! quibus exhaustum nunc cladibus! heu! quibus illud
Jactatum fatis! stabulat jam mœnibus ipsis
Pauperies, agris et oberrat plurimus horror;
Jam tetro sata Marte fames, at nata parente
Tetrior, ora modis populans exsanguia miris,
Sævit in agrestes, contractaque viscera torquet :
En quo vesanas egit Discordia mentes!
Non ea Neustriadum sors est : per rura, per urbes,
Cellas Pomonæ liquor aureus, horrea messes
Et gravidæ complent; secura armenta vagantur
Arva per et saltus, lætique incondita mulcent
Carmina pastoris tutos cum matribus agnos.
Si nondum immensi laxata mole tributi,
Qua (rege invito) dudum lex temporis omnes
Dura premit, vulgo hic etiam dominatur egestas;
At non dira fames miseros interficit, at non
Tecta vorant flammæ, nec sudat sanguine tellus;

At viget alta quies, et parvi cultor agelli
Haud pavet arrectum furibundi ad militis ensem;
Haud uxor, sua pensa trahens sub paupere tecto,
Casta pudicititiæ metuit. Themis usque minantem
Sontibus intentat gladium, solioque verendo
Lex armata sedens, dat inermi jura Gradivo.

Après la soumission de Bordeaux, la duchesse de Longueville se retira à Moulins, au couvent des filles de Ste.-Marie. Son mari, dont elle était séparée depuis plusieurs années, vint la chercher lui-même, à Moulins, et la mena dans son gouvernement de Normandie. Elle mit tous ses soins à le rendre heureux jusqu'en 1663, époque de la mort du prince. Alors elle se retira aux Carmélites, à Paris, où elle mourut, le 15 avril 1679.

Cédant à une habitude, ou peut-être à une nécessité de son temps, Antoine Halley met parfois ses vers sous le patronage de quelques hauts personnages que ne recommandent que leur naissance et leurs dignités. Pour plaire à ces Mécènes, il surfait l'éloge ; mais alors il en est puni ; la fée de la poésie, l'inspiration, l'abandonne, et cela doit être : la flatterie n'émane pas d'une grande âme ; elle rapetisse le cœur et éloigne les généreuses pensées ; car la flatterie sous-entend toujours un intérêt. Ainsi Antoine Halley obtient le second prix de l'épigramme latine, au Palinod de Rouen, dont est *prince*, cette année-là, Nicolas de La Place, aumônier de Marie de Médicis. Nicolas de La Place lui envoie de Paris une médaille d'or, à l'effigie de la Reine ; sur quoi l'auteur, qui la reçut la veille des Rois, ne manque pas de faire allusion, dans son

remercîment emphatique, au titre que prenait la princesse, appelée *mère de trois rois :*

Quamque trium matrem regum suspexerat orbis.

Notre poète compose deux épigrammes latines intitulées : *Oculus* et *Lux;* il dédie la première à Guy de Chamillart, conseiller d'Etat, intendant en Basse-Normandie, 1666, et l'autre à M. Turgot de Sousmonts, conseiller du Roi, maître des requêtes, tous les deux juges du concours. Il en fait une autre sur les miracles de saint François de Sales ; il l'adresse à M. de Nesmond, évêque de Bayeux, qui a pour prénom *François ;* ce qui sert de prétexte à un parallèle :

Lingua, opere et sanctis insignes moribus ambo :
Indiges in cœlo est alter, et alter erit.

Il compose des vers pour mettre au-dessous des tableaux dont *Messieurs de la ville de Bayeux* veulent honorer l'entrée de M. François Servien dans sa ville épiscopale. — Il fit de même pour M. de Nesmond.

Hardouin de Péréfixe de Beaumont, docteur de Sorbonne, évêque désigné de Rodez, précepteur de Louis XIV, publie un livre latin : *Institutio Principis.* Antoine Halley s'empresse de lui envoyer deux *élégies,* pour l'en complimenter. Hardouin de Péréfixe parle latin comme Cicéron :

Ipsa sub Augusto quondam sic Roma locuta est,
Sic primus Cæsar, sic Tullius ipse locutus.

Et, comme Charles-Quint éleva son précepteur sur le trône pontifical, pourquoi Louis XIV, un jour, n'en ferait-il pas autant pour le sien ?

Hardouin de Péréfixe répond en prose latine à Antoine Halley pour le remercier de ses éloges, et le prier d'accepter, comme un faible témoignage de sa reconnaissance, un exemplaire de l'*Institution du Prince;* sa lettre est datée de Paris, septembre 1648.

Nous trouvons, dans un Remerciment aux juges du Palinod de Caen, une éloquente invective contre l'usage du tabac, de la pipe et de la bière. « Qu'ils soient sans attrait pour vous, jeunes gens, ces nuages de fumée, que produit cette plante détestable, et que les buveurs aspirent par le long tuyau d'une pipe, et rejettent par la bouche et par les narines:

Nec magis horrificæ placeant fumantia plantæ
Nubila, quæ teretis per longa foramina gypsi,
Ore trahente premit, mox ore et naribus efflat
Turba bibax.... »

Laissons la pipe aux matelots, aux Allemands, aux Belges, aux Anglais; mais quand on respire l'air pur de Caen, l'usage du tabac est chose inconvenante et nuisible :

Nos autem Cadomi spirantes aera sudum,
Haud decet, et nocuum est fœdo indulgere tabaco. »

Notre auteur adresse des vers à Claude Auvry, évêque de Coutances, et conservateur des priviléges apostoliques de l'Université de Caen. Claude Auvry était fort estimé de Richelieu, et, plus tard, de Mazarin. Nommé directeur de la Ste.-Chapelle, il fournit le sujet du *Lutrin* à Boileau. Il mourut, à Paris, en 1687.

Antoine Halley offre aussi, en prose et en vers, ses félicitations à Pompone-Bellièvre qui, de président



à mortier, venait d'être élevé à la dignité de premier président du Parlement de Paris (juillet 1653). Ce magistrat avait été quelquefois élu *prince* des Palinods de Rouen et de Caen. Il mourut, en mars 1657. Il avait déployé de grands talents, dans ses ambassades en Italie, en Angleterre, en Hollande. Il était petit-fils de deux chanceliers de France.

Notre poète complimente aussi Louis XIII et Richelieu sur la prise de Mantoue. Il se sert de la voix de Virgile pour entonner son chant de joie.

Le duc de Saint-Aignan, pair de France, membre de l'Académie française, remporta le prix de l'ode française, au Palinod de Caen, en 1667. Il avait pris pour sujet : *Thésée vainqueur du Minotaure.* Antoine Halley s'empresse de le féliciter de son succès. Malherbe ne faisait pas mieux les vers :

Ille Malherbæus, vatum quo principe gaudet
Francia, et illustrem Cadomus quem jactat alumnum,
Fluminis ad nostri ripas, dum molliter errans
Concineret, numeris mulcebat talibus aures.

François Mézeray, son ancien élève, envoya de Paris à Halley son Histoire de France. Quatre distiques latins du professeur remercient le disciple de son souvenir reconnaissant :

Annales quicumque volet pernoscere francos,
Hoc vigili cura nobile volvat opus.

Notre poète prodigue encore ses louanges aux ouvrages de Gilles Ménage, de Samuel Bochart, de Ségrais et de plusieurs autres écrivains de son temps, voire même à ceux du bizarre abbé Michel de Saint-

Martin, dont la crédulité sotte et ridicule inspira la *Mandarinade* :

> Te doctum en etiam liber arguit, et tibi partos
> Doctoris titulos jure fuisse probat.

« Voici un livre qui prouve que tu es un savant et que tu mérites ton titre de docteur. » Pour l'en récompenser, Halley lui souhaite la crosse épiscopale :

> Ferre pedum merita pontificale manu.

Et, dans un autre passage, il désirerait même qu'il obtînt du pape le chapeau de cardinal :

> Deque nigro fiat pileus iste ruber.

Mais signalons, en passant, de crainte de l'oublier, une élégie intitulée : *Vitæ rusticæ calamitas*, c'est un renseignement historique. Ce qu'on nous dit de l'état déplorable de l'Irlande, sous la domination anglaise, n'est qu'une image affaiblie de la misère de nos campagnes, sous Richelieu et Mazarin. Là, le paysan, brisé par un travail incessant, n'a ni toit, ni lit, ni vêtements, ni pain; la mère ne peut nourrir son enfant, qui meurt; la faim a tari le lait dans son sein. Bien plus malheureux encore sont les habitants du littoral. Les agents de la gabelle, que le peuple, dans son mépris et son indignation, a flétris du nom de gabelous, montrent envers eux une cruauté sauvage. Ecoutez les plaintes du poète :

> Eloquar an taceam ? Scis, o scis ipse profundi
> Rector, et agrestum sortem miseraris acerbam,
> Qui mare degentes juxta, quanquam omnibus usus
> Auræ undæque patet, pretioso pro sale viles



Hinc prohibentur aquas haurire, et vivere parvo;
Si faciant, tunsi duro sub fuste sonabunt
Deprensorum humeri, lymphisque e vase refusis,
In caput impactæ dissultant fragmina testæ.

« Parlerai-je ou me tairai-je? Tu le sais, oui, tu le sais, Dieu des mers, et tu plains le sort affreux des habitants du littoral. Quoique l'eau et l'air appartiennent à tous, on les empêche de puiser les eaux de la mer, qui ne coûtent rien, pour remplacer le sel qui se vend cher. S'ils violent la défense, les rudes coups de bâton retentiront sur les épaules des délinquants; on répandra l'eau du vase qui, brisé sur la tête du coupable, volera en éclats. »

Cette pièce de vers est un effrayant témoignage de l'affreuse condition du peuple, à cette époque. Et, qu'on ne croie pas que ce soit une exagération poétique : Vauban a donné, dans sa *Dîme royale*, une analyse de la société française, qui fait frémir. Et, plus tard, le marquis d'Argenson, qui écrivait, en 1739, cinq ans avant d'être nommé ministre des affaires étrangères par Louis XV, dit, dans ses Mémoires : « On a présentement la certitude que la misère est parvenue généralement à un degré inouï. Au moment où j'écris, en pleine paix, avec les apparences d'une récolte, sinon abondante, du moins passable, les hommes meurent tout autour de nous, comme des mouches, de pauvreté, et broutant l'herbe. Le duc d'Orléans porta dernièrement au Conseil un morceau de pain de fougère que nous lui avions procuré. Il le posa sur la table du Roi, disant : *Sire, voilà de quoi vos sujets se nourrissent.* »

quand il est achevé, il s'y ensevelit; le poète fait de même: il se consume à composer ses vers, et, ardent au travail, il s'applique à une œuvre qui creuse son tombeau. Le ver à soie n'a pas cessé de vivre, quoiqu'il paraisse mort, enfermé qu'il est dans sa coque, comme dans une urne splendide. Quand la Parque a coupé la trame de ses jours, on croit que le poète n'est plus; il n'est pas mort cependant. Sortant de la prison, où il s'est caché, le ver à soie devient papillon et vole. Ainsi le poète brise son tombeau, et s'élance sur les ailes qui soutiennent son essor. Mais que sert au ver à soie de revêtir de faibles ailes, et d'être sorti de sa tombe? Par là il ne s'élèvera pas de terre, et il sera bientôt la proie de la mort. Ses ailes soulèvent le poète dans les airs; la Muse divine l'empêche de mourir, et l'immortalise. Mais une gloire posthume est inutile aux morts, et un vain nom ne charme point après le trépas. Il n'est qu'une chose que nous devons ardemment désirer, c'est que notre âme s'envole au ciel, d'où elle est descendue. Voilà la patrie de l'homme; celle qui doit l'attirer par ses charmes; celle que nous devons toujours nous rappeler. Préférons donc le ciel à la terre, recherchons le ciel; que ce soit là, à toi comme à moi, notre unique sollicitude. »

Voici ce que nous lisons dans le recueil d'Antoine Halley, page 246: « L'auteur ayant appris que Monseigneur l'Evêque de Belley étoit à Lisieux avec Monseigneur Cospean, évêque du lieu, il leur écrivit en françois, pour leur dire que, n'ayant osé faire leurs éloges en vers héroïques, il s'étoit servi d'un

autre genre de poésie défectueux de luy-mesme, puisqu'il ne peut aller droit. Monseigneur de Belley, à qui il avoit adressé cette petite pièce, luy fit l'honneur de luy envoyer la lettre suivante : « Monsieur, j'ay présenté votre élégie à Monseigneur de Lisieux, qui l'a trouvée digne d'un poète qui n'a pas la teste simplement couronnée d'une branche de laurier, mais qui a droit de reposer à son aise sur le double faiste du Parnasse, dans une forest de lauriers. Il estime la forme, et son humilité n'a trouvé à redire qu'à l'excès des louanges dont vous l'encensés. Que dois-je dire de la seconde partie, sinon qu'il m'a humé le vent, comme vous m'avés ensevely dessous une montagne, etc. »

Philippe Coëspeau, Cospeau, Cospean ou Cospéan(1) naquit à Mons, en Hainaut, en 1570. Il fut successivement évêque d'Aire, de Nantes, et de Lisieux le 4 octobre 1636. Savant, pieux, éloquent, il avait su, par ses vertus et ses qualités, s'ouvrir la porte des dignités ecclésiastiques. Il prononça l'oraison funèbre de Henri IV, en 1610, et, le 14 mai 1643, il assista Louis XIII à ses derniers moments et ferma les yeux de ce monarque. Philippe Cospeau mourut, le 8 mai 1646, au château des Loges, maison de plaisance des évêques de Lisieux. Quant à Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, il naquit à Paris, le 3 novembre 1582. Il était ami de saint François de Sales, qui le sacra. Malgré les devoirs multipliés de son ministère, qu'il remplissait tous exactement, il trouva encore le temps de composer

(1) Voir l'ouvrage de M. Ch.-L. Livet : *Philippe Cospeau* : Paris, 1854 ; à la suite duquel est réimprimée l'oraison funèbre de Henri IV.



sur différents sujets, des ouvrages dont le nombre s'élève au-delà de deux cents. Ce prélat avait beaucoup d'imagination, et cette imagination perce dans tous ses livres, écrits avec une facilité singulière, mais d'un style moitié moral, moitié burlesque, semé de métaphores bizarres et d'images gigantesques, d'ailleurs lâche, diffus, incorrect.

Après vingt années de travaux dans son évêché, Jean-Pierre Camus s'en démit, et reçut, en échange, l'abbaye d'Aunay (1630). Mais François de Harlay, archevêque de Rouen, le tira de sa solitude et le fit son vicaire-général. Sentant renaître en lui le goût de la retraite, l'ancien évêque de Belley vint établir sa demeure à l'hôpital des Incurables, à Paris, où il mourut, le 26 avril 1652 (1). Antoine Halley a inséré, dans son volume, cinq lettres de ce prélat. Ce sont des réponses à l'envoi qu'il lui faisait de quelques-unes de ses pièces de vers. Notre poète avait demandé, en 170 distiques latins, au nom de l'Université de Caen, au pape Alexandre VII la canonisation de François de Sales. Dans cette pièce, où Halley raconte en beaux vers la vie et les miracles de l'évêque de Genève, il mentionne avec éloge Jean-Pierre Camus, « ce pontife célèbre par son génie, célèbre par son éloquence, dont le nom et les nombreux écrits ont pénétré jusqu'aux extrémités de l'Inde; ce prélat que le diocèse de Belley se

(1) Le 4 juin 1855, des ouvriers terrassiers, en pratiquant, pour la construction d'un égout, des fouilles aux Incurables, rue de Sèvres, n°. 42, ont trouvé et mis à découvert, dans l'ancien cimetière de cet hospice, abandonné depuis la Révolution, le cercueil de plomb de Jean-Pierre Camus, évêque de Belley.

vante d'avoir pour évêque, et qui marche presque l'égal de son vénérable père. »

Optimus antistes, varia qui maximus arte,
Maximus ingenio, maximus eloquio,
Cujus et extremos nomen penetravit ad Indos,
Claraque velocis tot monumenta manus,
Qui patrem ingentem sequitur prope passibus æquis,
Quo se jactat ovans Belliciense pedum.

Antoine Halley envoya ces vers, avec quelques autres, à Jean-Pierre Camus, qui lui répondit, le 13 août 1649 : « Monsieur, Dieu ne dit qu'une parole au Psalmiste et il entend deux choses, et vous m'en dites deux, en m'écrivant, et envoyant deux fois de vos dignes ouvrages, et vous n'en entendrez qu'une de moy, qui est que vous estes toujours vous-mesme, et vrayement au dernier vous vous montrez *Poeta laureatus*, en parlant si dignement du laurier, et vos vers du *Bombyx* ne sont pas seulement de soye, mais des vers luisants, non de ceux qui ne brillent que la nuit, mais qui sont capables d'apporter au jour de nouvelles clartés, et des œuvres qui vous rendroient aussi coupable que celles qui étouffent leur fruit si vous les laissiez dans les ténèbres d'un cabinet, parmy les obscurités entre les morts du siècle, sans les communiquer aux yeux du public, ce qu'on appelle mettre au jour et à la lumière. J'ay trop d'intérest pour l'éloge de mon B. P. le saint évêque de Genève, pour n'en estre pas partial, et toute la pompe et la douceur du laurier, et de la soye du second, ne me pourroient ramener, ravy que je suis de l'excellence de la pièce pontificale, bien digne certes d'avoir esté présentée au Souverain Pontife, si je ne



remarquois en vous, dans l'inégalité des matières, une si grande égalité dans la manière, que la qualité du poëte égal et légal vous est deuë par préférence à tous les autres, dont les saillies et les enthousiasmes ressemblent à ces torrents, tantost enflés, tantost abbatus. Au lieu que, comme les grands fleuves, vous coulez avec non moins de douceur que de profondeur, et portez dans les esprits avec le poids et la majesté des paroles, qui sont comme des vaisseaux, la solidité des pensées, qui sont de bonnes marchandises. Continuez de marier ainsi la poësie avec la piété, au lieu que plusieurs autres poëtes y sèment le divorce, infectant le laurier, et les Muses qui sont toujours vierges, de leurs pensées profanes et libertines. Montrez à la postérité cette vérité, que la licence du siècle prend pour un paradoxe, que l'on peut estre bon poëte et bon chrétien, et que le Thabor et le Calvaire n'ont rien qui choque le Parnasse.... Je ne m'excuse point de n'avoir pas répondu à votre première lettre, qui fut retenue long-temps à la Visitation de Rouen, et ne vint en mes mains qu'au temps que ce fameux siége ostoit la liberté du commerce et arrêtoit tous les courriers, etc. »

Cette dernière phrase fait allusion au siége que le comte d'Harcourt mit devant Rouen, en janvier 1649. Comme le duc de Longueville s'était soulevé contre la Cour, il fut déclaré criminel de lèse-majesté. Tous les ordres de la ville embrassèrent son parti; on envoya alors le comte d'Harcourt pour commander, au nom du Roi, en Normandie; Rouen ferma ses portes et fut assiégé.

Antoine Halley est le poète des inscriptions, des

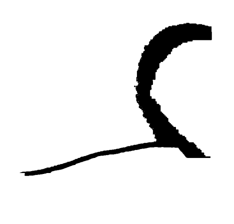
épitaphes et des tombeaux *(tumuli)*. A la prière de M. Dufour, abbé d'Aunay et neveu de l'ancien évêque de Belley, il fit le *tombeau* de Jean-Pierre Camus, en seize distiques. Il composa l'épitaphe de Richelieu et celle du P. Jacques Sirmond, jésuite, « que ses ouvrages immortels empêcheront de mourir, et qui vivra dans l'histoire des conciles tenus en France : »

Sirmondi imprimis dicent monumenta, virumque
Impedient magnum non moritura mori.
Conciliorum, ingens habuit quæ Gallia quanta est,
Æterna æternum vivet in historia.

La mort du fils de Moisant de Brieux et celle de sa femme, Catherine de La Tombe, inspirèrent à notre auteur deux élégies. Il consacra aussi 24 vers latins à la mémoire de son ancien ami, Robert Davauleau, curé de Saint-Jean de Bayeux et principal du collége de cette ville, mort le 8 août 1664, à l'âge de 78 ans. Il n'oublia pas son frère, Jacques Halley, mort curé de Reviers, le 12 août 1667.

Voici ce que nous lisons, à la page 393 : « A très-noble et très-généreux seigneur, Messire Antoine de Silans, 5e. du nom, chevalier, marquis de Creully, etc. Epitaphe de son illustre ayeul. » Et plus loin : « Ayant esté prié par M. de Creulet de luy donner quatre vers, pour graver sur la tombe de M. l'abbé de S. Gabriel, son frère, je luy envoyai ce quatrain :

Noble, vertueux, charitable,
Digne du nom de Hericy,
C'est de celuy qui gît icy,
Un bref éloge et véritable.



Charles de Matignon, comte de Torigny, marquis de Lonré, conseiller du Roi en ses conseils et chevalier de ses ordres, gouverneur de Cherbourg et lieutenant-général de Normandie, mourut le 8 juin 1648. Il avait épousé, à Rouen, dès 1596, Eléonore d'Orléans, fille du duc de Longueville et de Marie de Bourbon-Condé. Antoine Halley composa, sur sa mort, douze distiques latins. Son fils, Léonor de Matignon, évêque et comte de Lisieux, l'en remercia par une lettre, datée de Lonré, 17 septembre 1648. « Monsieur, j'avois toujours esté du nombre de vos admirateurs, et avois suivi le jugement de ceux qui vous donnoient le premier rang entre les poëtes latins de ce temps, sans y estre autrement obligé que par l'équité de vostre cause. Mais vous m'avez engagé dans ce party d'une manière si obligeante, que vous m'auriez fait quitter la qualité de juge, pour prendre celle de solliciteur, si la primauté que vous possédez justement, vous étoit contestée. Vos ouvrages que je trouve tous excellents, le pourroient disputer entr'eux, parce que vous pouvez bien mieux faire que vous-mesme; mais j'aurois peine à la refuser à l'épitaphe de Monsieur de Matignon, pour l'intérest que j'y dois prendre. Les pensées en sont rares, l'expression très-élégante, et l'application si naïve, que cette poésie ne peut estre prise que pour une peinture parlante, qui, comme un vif portrait, représente au naturel celuy dont elle parle. Et ainsi votre épitaphe le retire du tombeau, pour le faire revivre autant de temps que dureront vos vers, c'est-à-dire autant que le monde. Je vous en suis parfaitement obligé, etc. »

Léonor Ier. Goyon de Matignon naquit en 1604. Il fut nommé, en 1633, à l'évêché de Coutances. Jean-Pierre Camus, un des évêques consécrateurs, prononça, à cette cérémonie, un sermon remarquable. Léonor de Matignon passa à l'évêché de Lisieux, en 1646, et mourut, à Paris, en 1680.

Nous voici arrivé dans l'analyse du livre d'Antoine Halley, aux pages qui doivent avoir pour nous le plus d'intérêt; il s'agit des deux sonnets de *Job* et d'*Uranie*. On verra que notre auteur a eu sa part d'influence, si petite qu'elle soit, dans l'histoire littéraire de l'époque où il a vécu.

Nous avons déjà parlé de la duchesse de Longueville. Sa beauté, la finesse de son esprit et une grâce particulière qu'elle mettait à tout, la firent remarquer dans le monde, et surtout parmi les habitués de l'hôtel de Rambouillet, qu'elle se plaisait à fréquenter. « Benserade, nous dit Charles Perrault (*Hommes illustres*), en envoyant à une dame de qualité un paragraphe du livre de *Job*, l'accompagna d'un sonnet allégorique qui fit beaucoup de bruit. » L'hôtel de Longueville ne voulut pas être en reste, et produisit un sonnet de Voiture, son poëte, adressé à une dame sous le nom d'*Uranie*. L'importante question de supériorité entre les deux sonnets partagea la cour et la ville, comme on disait alors. Le prince de Conti se déclara le chef des Jobelins ; la duchesse de Longueville était à la tête des Uranins. Tous les beaux-esprits de ce temps-là prirent parti : Balzac, Sarrazin, Chapelain, Desmarest et le grand Corneille lui-même se prononcèrent pour ou contre. Mais la querelle n'en



était que plus ardente : les Uranins et les Jobelins se partageaient d'une manière à peu près égale les suffrages du public. La duchesse de Longueville voulut faire trancher la question par la Sorbonne et par l'Académie française. La Sorbonne et l'Académie ne se reconnurent pas compétentes. La duchesse de Longueville ne se tint pas pour battue. Elle consulta, sur le choix des deux sonnets l'Université de Caen, qui jouissait d'une renommée considérable, et renfermait dans son sein des hommes d'une science incontestée. Ce fut après la discussion solennelle, qui eut lieu à la cour, en présence du Roi, que Mme. de Longueville proposa et fit accepter, pour trancher le différend, l'arbitrage souverain et sans appel d'Antoine Halley, qui lui avait adressé de si beaux vers latins, lors de son passage à Caen. Elle se promettait bien que le poète normand répondrait selon son désir. Son espoir ne fut pas déçu, comme le prouve le sonnet suivant :

Princesse, l'honneur de notre âge,
Chez qui regnent excellemment
Les doux charmes d'un beau visage
Et la clarté du jugement ;

Que vous puis-je plus justement
Témoigner de ce double ouvrage,
Sinon qu'icy mon sentiment
A peine pour l'un se partage.

Tous deux sont beaux, coulans, nombreux,
Non moins polis que vigoureux,
Egalement dignes de plaire,

Et l'honneur d'estre preferé
Ne se doit qu'au choix desiré
Qu'il vous plaira vous-mesme en faire.

C'était répondre en Normand; mais combien il fallut d'habileté pour se tirer de ce pas difficile! Les pièces du procès sont assez curieuses, et le procès, d'ailleurs, a fait assez de bruit dans le grand siècle, pour que nous les reproduisions à la suite de cet examen d'un volume trop oublié (1).

On nous pardonnera, nous l'espérons, tant de citations des *Miscellanea* que nous avions à cœur de rappeler au sein d'une Académie dont l'auteur fut un des premiers membres, à l'époque, mémorable pour elle, de sa fondation. Ainsi, nous avons retrouvé les inspirations poétiques qu'Antoine Halley dut à l'histoire locale, au souvenir des faits passés, au spectacle des événements contemporains, aux invitations, aux directions du pouvoir, au zèle pour le prince, à l'éloge excessif du souverain, et à ce sentiment, il faut bien le dire, de flatterie envers les grands, protecteurs des lettres, où malheureusement l'art ne sauve pas toujours l'indépendance et la dignité du poète. Ce qui manque en général à la poésie d'Antoine Halley, c'est l'inspiration, c'est l'enthousiasme, c'est l'essor. Néanmoins il y a là plus d'un vers que n'eût pas désavoué peut-être le siècle d'Auguste. C'est ce qui explique les éloges unanimes qu'ont donnés à notre auteur Bayle, Adrien Baillet, Ségrais, Gilles Ménage, le P. Charles de La Rue,

(1) Voir l'*Appendice*, p. 217.

jésuite, Huet et beaucoup d'autres. Aussi avons-nous regardé comme un travail utile de signaler ou de rappeler à la lumière quelques-unes de ces productions qui lui avaient acquis, dans son temps, une brillante renommée. Puissions-nous en avoir assez dit pour attirer et fixer sur son livre l'intérêt des amis de notre histoire littéraire !

APPENDICE.

Voici quelques-unes des pièces que renferme le volume de Halley sur cette grande querelle littéraire, mentionnée à la page 215.

I.

Lettre de l'abbé Aubert, aumônier de la duchesse de Longueville, à Antoine Halley.*

« MONSIEUR,

« Je ne sçay si je dois me conjoüir avec vous de l'honneur qu'on vous fait, ou s'il est expédient de plaindre l'embarras que je vous vay donner de la part de Madame, qui voyant les suffrages partagez en la cause qu'on renvoye devant vous, a fait tout referer à votre jugement. Il s'agit de sçavoir lequel est le plus beau des deux sonnets cy-joints; la plupart de nos poëtes en ont dit leurs pensées, et les plus beaux esprits s'y trouvent empêchez. L'Academie françoise en a voulu connoître; mais au lieu d'un arrest, elle n'a qu'appointé les parties à écrire. Ainsi, il a fallu que la Cour s'en meslât, et la cause agitée en présence du Roy, de la Reyne et des Princes, qui n'ont pu s'accorder, son Altesse a conclu qu'il falloit vous en faire le juge sans appel. C'est pourquoy, par son ordre, je vous prie de vouloir, avec Messieurs vos poëtes, et autres bons esprits de Caen, les bien examiner, et décider le fait ou en vers ou en prose, si bien que nul ne doute qu'elle n'ait



eu raison de faire choix de vous pour assoupir un schisme qui trouble plus la Cour que nos dernières guerres. Il y va de l'honneur de notre nation, outre que son Altesse y est engagée.... »

II.

Sonnet sur Uranie.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie,
L'absence ny le temps ne m'en sçauroit guérir,
Et je ne voy plus rien qui me pût secourir,
Ny qui sçût rappeler ma liberté bannie.

Dès longtemps je connois sa rigueur infinie ;
Mais pensant aux beautés pour qui je dois périr,
Je benis mon martyre, et content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison par de foibles discours
M'incite à la revolte et me promet secours ;
Mais lorsqu'à mon besoin je me veux servir d'elle,

Après beaucoup de peine et d'efforts impuissans,
Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

III.

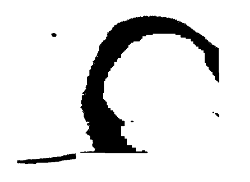
Sonnet sur Job.

Job de mille tourmens atteint
Vous rendra sa douleur connuë ;
Mais raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez pas émeuë.

servir l'Etat, que de contribuer au divertissement des Princes, et n'oublia pas ce qui fut dit par le grand Cosme de Medicis à certain homme du commun, qui, le trouvant au lit un peu tard, luy contoit les affaires qu'il avoit déja faites par la ville, et reprochoit à ce Prince que l'Etat de Florence étoit gardé par un vaillant Argus, lequel mesme de jour ne se servoit pas de ses yeux. A quoy Cosme répondit qu'il trouvoit cet homme bien agreable, de vanter ses negociations à une personne, dont le repos étoit plus necessaire au public que le travail de tous ceux de sa sorte. Ainsi, Monsieur, je vous puis dire, et vous supplie d'assûrer Son Altesse, que ce procés d'honneur a esté veu et examiné serieusement, et selon les formes. L'ordre de S. A. contenu dans votre Lettre, nous arriva dans la semaine que nous appelons Palinodiale, durant laquelle toutes les cinq Facultés de notre Université, avec le choix des deux meilleurs esprits (1) de la ville, s'assemblent pour le jugement des pieces, et la distribution des prix de notre Puy, qui a toujours eu tant de relief, que l'on y envoie des poësies latines et françoises de toutes les parts du Royaume. Cette matière étant de sa compétence, je n'ay pas manqué, en proposant les deux sonnets à la Compagnie, de luy faire lecture de votre belle Lettre, qui a esté reçûe comme une évocation au grand Seau, pour départager un procés, sur lequel Messieurs de l'Academie françoise s'étoient trouvez partis. Outre cela, Monsieur, il n'y a point d'Esprit de remarque dans la ville (qui certes aprés Paris en pourroit fournir autant que nulle autre de France), à qui je n'aye communiqué les deux ouvrages. Ils ont eu peine à se résoudre de juger, n'y trouvant pas la chose disposée. Chaque

(1) C'était, cette année-là, Augustin Le Haguais, de Caen, avocat au Parlement de Paris, et Nicolas du Moutier, peu après lieutenant-général, à Caen.

piece dans leur estime méritoit beaucoup de louange, et peu ou point de blâme. Et de plus, ils se trouvoient empeschés à décider une preference entre deux poëmes qui ne sont pas ny de mesme mesure ny sur mesme sujet. Toute espece de chose peut avoir son point de perfection, et ils ont bien sçû me dire que les citrons de Provence et les grenades d'Espagne ne faisoient point de tort à leurs pommes. Je ne me suis pas payé de ces excuses, car faisant valoir l'autorité de S. A., je les ay obligez à prendre party, et la contestation n'a pas esté desagreable. Il m'a fallu leur prouver par raison d'echole, que de deux choses dissemblables, mais parfaites chacune en son espece, il s'en pouvoit faire neanmoins une estime differente, qu'un diamant tres-fin devait estre preferé à une tres-fine esmeraude, et que dans la beatitude mesme, qui est un état parfait, il y avoit de la preéminence. Enfin, je l'ay gagné sur eux : notre Puy n'a pas long-temps hesité à donner son jugement; mais parmy ceux de la Ville, il s'est trouvé d'abord quelque contrariété ; ce qui m'a fait connoître que les Esprits ne sont pas tous frapés à mesme coin, et qu'ils different de sentiment aussi bien que les corps. Il y a des gousts qui approuvent l'aigre et le doux, et d'autres qui aiment les douceurs pleines et consommées. Quelques-uns preferent l'odeur penetrante de l'œillet à celle de la rose, et tel dans la musique ne prend pas grand plaisir à un concert, qui témoigne des extases à une voix singuliere. Je suis obligé, Monsieur, de vous remettre en gros ce que j'ay reçû en detail, c'est à dire, une resultance de tous les avis particuliers. Ils ont tous convenu d'abord que dans une rencontre comme celle-cy, où les pieces sont de genre different, la prelation de l'une ne devoit point faire injure à l'autre, et nos deux Facultés des Droits, qui ont eu part à l'examen de ces deux pieces, en sont demeurez d'accord, contre leur regle et en depit



de Bartole. En un mot, qu'il n'est point necessaire de noyer l'un pour sauver l'autre ; comme il s'est veu des victoires funestes au vainqueur et au vaincu, il s'en est aussi trouvé de glorieuses pour tous les deux. Enfin, ces ouvrages ayant souffert toutes les épreuves de l'art, l'on a reconnu que l'auteur de *Job* est un rare esprit, sublime en ses pointes, subtil, éveillé, aigu, qui a mieux reüssi à faire admirer son invention que son ouvrage. Il est tout spirituel et sans doute merite que l'on en fasse grand état. Le sonnet d'*Uranie* est coulant, majestueux, égal, resserré dans les regles de l'art, sans contrainte, qui n'a pas tant de sel, mais plus de douceur ; bref qui parle mieux le langage des Muses, et ressent autant l'excellent poëte que fait l'autre l'excellent esprit. Ainsi, Monsieur, quand je donnerois mon sentiment à *Job*, que j'estime infiniment, il n'en seroit pas plus fortifié, pource que le plus grand nombre l'emporte contre luy, auquel je suis obligé de souscrire. L'on a bien sçû que l'auteur de l'*Uranie* n'étoit plus vivant ; mais comme les poëtes disputent de l'immortalité avec les Dieux, il a esté juste de couronner sa statue, et le rendre victorieux apres sa mort. On a cru que S. A. ne lui refusera pas la mesme gloire, étant sœur de ce magnanime Prince, qui gagnant l'illustre bataille de Rocroy, a fait triompher le feu Roi dans la region des morts, et par une metamorphose plus admirable que celle de Daphné ny de Cyparisse, a changé les cyprés en lauriers pour honorer son cercueil. Elle trouvera bon, s'il luy plait, que nous parlions le langage des poëtes, et que s'agissant de la religion du Parnasse, nous ayons recours aux textes de leurs Evangiles, s'il est permis de parler ainsi. J'ay voulu, Monsieur, vous envoyer avec cette Lettre les jugements particuliers de nos meilleurs Esprits, dont quelques-uns plus folâtres se sont égayez en burlesque, qui est une maniere de rendre ridicules les choses mesmes

qui ne peuvent estre imitées, sans en excepter la divine *Eneide;* ce qui ne diminuë en rien le merite de ces excellentes poësies. Il y en a pour et contre les deux sonnets. Je ne vous les adresse pour autre dessein que pour récréer S. A. Les Divinités, si l'on en croit un ancien auteur, se relâchoient quelquefois du gouvernement du monde pour se divertir à peindre les fleurs du printemps et les aisles des papillons. Ce sont autant de fleurs qui n'auront point de couleur que par l'approbation de S. A., et pourtant luy témoigneront en quelle reverence elle est parmy nos Muses. Que si jamais elle leur commande de chanter ses hautes et royales vertus, étant animées d'un si noble et véritable sujet, elles contesteront à *Uranie* mesme le tabouret du Parnasse, et luy osteront de bonne guerre la couronne qu'elles viennent de luy donner, principalement si elles sont approuvées de cette grande Princesse, et qu'elles puissent espérer l'honneur de sa protection..... »

V.

L'abbé Aubert répondit à Antoine Halley, le 14 janvier 1650, quatre jours avant l'arrestation des Princes :

« MONSIEUR,

« Je ne puis vous exprimer avec combien de joye et de satisfaction Madame a veu le jugement que vous avez donné des deux sonnets, s'étant trouvé entierement conforme à celuy qu'elle en avoit porté toute la première, puisque c'étoit elle qui avoit embrassé le party d'*Uranie* avant tout autre ; mais je vous l'ay dissimulé par son ordre, afin de vous laisser à en juger, desirant sçavoir par votre approbation ou reprobation, si elle se connoissoit à décider ces



matières ou non. Le temps ne m'en permet pas davantage presentement ; mais je tâcherai de vous entretenir plus au long au prochain voyage.... »

Si l'on s'étonne qu'au XVIIe. siècle, nos pères se soient ainsi passionnés pour deux méchants sonnets, nous rappellerons qu'à cent dix ans de distance, la même chose arriva dans la même ville de Paris.

Quand Palissot fit représenter, en 1760, la comédie des *Philosophes*, il faudrait citer tous les mémoires du temps, pour faire comprendre le scandale, le tumulte, la sédition, qu'excita cette pièce aujourd'hui à peu près oubliée. C'était une satire pleine de sarcasmes et d'injures grossières, où Diderot, Helvétius, d'Alembert et Rousseau figuraient sous des noms à peine déguisés. On était alors au plus fort de la guerre de Sept-Ans ; la France venait de perdre la bataille de Rosbach : de quoi s'occupait-on à Paris ? « Rien ne peint mieux le caractère de cette nation, lit-on dans Grimm, que ce qui vient de se passer sous nos yeux. On sait que nous avons quelques mauvaises affaires en Europe.... Quel serait l'étonnement d'un étranger qui, arrivant à Paris, dans ces circonstances, n'y entendrait parler que de Palissot ? Voilà cependant où nous en sommes ; et, si la nouvelle d'une bataille gagnée était arrivée le jour de la première représentation des *Philosophes*, c'était une bataille perdue pour la gloire de M. de Broglie ; car personne n'en aurait parlé » (*Corresp. de Grimm*, juin 1760, t. III, p. 29, édit. de 1813).

HOMÈRE

ET LA

GRÈCE CONTEMPORAINE;

Par M. GANDAR,

Membre de l'Académie.

Plusieurs années avant moi, M. Ampère (1), ouvrant à la critique littéraire une voie presqu'entièrement nouvelle, était allé demander à la Grèce ce qu'elle peut, encore aujourd'hui, nous apprendre des poètes auxquels elle a donné naissance et qui l'ont chantée autrefois. Entraîné par l'irrésistible attrait qui s'attache à de telles études, M. Ampère ne s'était fixé aucunes limites : parcourant à la fois toute la Grèce et toute la poésie grecque, il partageait, comme au hasard, entre les tragiques et Pindare, entre Homère et Théocrite, les heures du voyage et les pages du commentaire.

Peut-être n'est-il pas sans inconvénient de parler ainsi de la Grèce et de la poésie grecque d'une façon trop générale. Bien que cette poésie soit demeurée

(1) La poésie grecque en Grèce. — *Revue des Deux-Mondes*. 1843.





plus fidèle qu'aucune autre à son propre génie, les monuments qu'elle nous a laissés présentent cependant une remarquable diversité. Cette diversité s'explique surtout, sans aucun doute, par l'originalité même des poètes ; mais, de même qu'elle tient souvent et beaucoup à la différence des temps, elle tient quelquefois aussi pour une part à la différence des lieux. Lorsqu'on passe de l'Ionie et des îles de la mer Egée à la Sicile, ou seulement d'Athènes à Thèbes, on voit, en même temps et d'accord, pour ainsi dire, l'art grec changer de caractère et la Grèce elle-même changer d'aspect. C'est donc à chaque contrée de la Grèce en particulier, comme à chaque âge de son histoire, qu'il appartiendrait de nous donner, dans la mesure assez restreinte et assez vague où il semble que cela soit possible, le commentaire des œuvres qu'elle a produites.

Mais ces distinctions, M. Ampère n'a pas voulu y songer. Pourquoi resserrer, de parti pris, l'horizon enchanté qui se déroule sur la route, et qui doit sans doute à l'étendue et à la variété une partie de son charme ? Elles étaient inutiles à ce rare esprit qui voit si bien, qui sait si vite, et dont les impressions ne sont pas moins sûres que la science des autres. Nous avons vécu dans cette Grèce où ne fit que passer M. Ampère, et avec les poètes qui l'y avaient attiré ; nous avons eu le loisir de voir davantage, de regarder plus long-temps, de pousser plus loin ce rapprochement entre la poésie et la nature, entre le passé et le présent; cependant, il ne nous est guère arrivé de sentir autrement qu'il n'a senti.

Pour moi, je n'opposerai jamais mon témoignage au sien ; mais, derrière lui, j'ai pu, dans le même esprit, reprendre l'œuvre qu'il avait laissée, et tracée lui-même à ceux qui le suivraient; restreindre la question pour l'approfondir, et, me faisant l'homme d'un seul livre, n'avoir qu'une prétention (si ce n'est déjà trop prétendre lorsqu'on traite, après M. Ampère, des questions si délicates), celle d'arriver, sur des points qui ne l'ont pas arrêté, à des conclusions plus précises.

Bien que M. Ampère n'eût visité ni le théâtre de l'*Iliade*, ni celui de l'*Odyssée*, il est facile d'observer qu'Homère a tenu dans ses souvenirs, et qu'il a gardé, dans son livre, la première place. Pour tout le monde, il en est ainsi. Quelle raison aurait déterminé Virgile à sortir de la paisible solitude où il achevait l'*Enéide*, s'il n'avait voulu, en comparant, comme nous le faisons, à la réalité qu'elles représentent les peintures dont il ne cessa de s'inspirer, atteindre à la perfection suprême dans l'art de peindre ? Est-ce le seul souvenir de saint Paul qui poussait à traverser les mers, malgré sa faiblesse, l'ardent jeune homme à qui Dieu avait donné le génie d'un poète en même temps que l'âme d'un apôtre, et qui devait un jour écrire une *suite au quatrième livre de l'Odyssée*? Châteaubriand fut plus heureux que Fénelon : il vit la Grèce; et, plus heureux que Virgile : il en revint ; il en rapporta les pages les plus aimables de l'*Itinéraire* et des *Martyrs*. Pour lui, on sait ce qu'il cherchait, des doux rivages de la Messénie et de la vallée de l'Eurotas aux ruines de Mycènes,



lorsqu'il en fit la route de Jérusalem : les grandes images de la poésie primitive, l'inspiration perdue, et la plus charmante figure de son épopée chrétienne, Cymodocé, fille d'Homère.

Les critiques même n'ont pas été moins faciles à séduire que les poètes. Dès l'antiquité, Strabon leur en avait donné l'exemple. Aux yeux du grave écrivain, l'autorité d'Homère est si grande qu'il ne va pas seulement jusqu'à préférer son témoignage à celui des autres poètes : il le met, comme géographe, au-dessus des géographes venus après lui. Comment les modernes n'auraient-ils pas fait de même, et ne se seraient-ils pas laissé conduire par Homère plus volontiers que par Strabon ? Nos voyageurs français surtout, les Choiseul, les Le Chevalier, les Marcellus, semblent n'être venus en Grèce que pour y suivre les traces du poète, que pour y chercher, comme l'anglais Wood l'avait fait avant eux, l'objet de ses descriptions et le secret de son originalité.

Chose étrange, et qui mérite bien d'être expliquée, si l'on veut connaître les caractères de la poésie primitive ! Cette géographie d'Homère, si imparfaite et si diversement interprétée, pourquoi n'a-t-on pas cessé de la consulter ? Pourquoi, même lorsqu'on parcourt les lieux où s'accomplirent tant d'événements qui appartiennent à l'histoire positive, Hérodote et l'exact Thucydide n'ont-ils pas fait oublier entièrement Homère ? Quel charme ont donc ses peintures, pour qu'à Colone, pour que sur les bords désséchés de l'Ilissus et jusque parmi les ruines des temples et du théâtre d'Athènes, il nous soit arrivé de songer à lui

en même temps qu'à Sophocle, à Platon, à Phidias? Pourquoi enfin, dès qu'on a perdu de vue les monuments de l'art, dès qu'on s'est éloigné des lieux décrits par les historiens, en consultant la perpétuité des traditions et l'analogie des mœurs, pourquoi remonte-t-on au-delà des doctrines des sages et des mystères des initiés, jusqu'à ses vivantes fictions? Pourquoi est-on si tenté d'oublier, et les vices raillés par Aristophane, et les vertus célébrées par Plutarque? Pourquoi les Grecs, qui ont fait la guerre de l'indépendance, rappellent-ils moins les Grecs des guerres médiques que les Grecs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*?

Je me suis posé ces questions presque chaque jour, en Grèce; j'y ai pris d'autres guides qu'Homère, mais je prenais les autres tour à tour; Homère est le seul qui ne m'ait jamais quitté. Quelquefois il cessait d'éclairer la route, il faisait encore le charme du voyage. Au moment où je ne songeais plus à le chercher, je croyais le retrouver, le reconnaître. Ainsi, Homère m'avait préparé à comprendre la Grèce, et la Grèce m'expliquait Homère. Suivons-le donc, et demandons aux lieux qu'il a décrits, à Troie, à Ithaque, à la Grèce entière; à la nature dont il nous a laissé la peinture, et qui lui inspire ses fictions; aux ruines de Mycènes; au peuple, ruine vivante qui s'est redressée sous nos yeux : ce commentaire, qu'Eustathe, que Wolf, que Voss, que toutes les arguties et toute la solide science de l'école ne nous avaient pas donné.

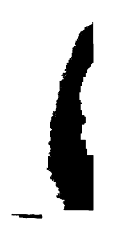
On ne songe point, sans doute, à demander à la

Grèce qu'elle apporte enfin une solution à des problèmes aussi obscurs que la réalité du personnage d'Homère, l'unité de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Le pays ne saurait, pas plus que les livres des anciens, fournir à cet interminable procès, des preuves authentiques. Tout ce qu'il offre, c'est le témoignage de légendes, en partie antiques, que vingt-cinq siècles n'ont pas encore complètement effacées. Ainsi, à Smyrne, on montre ce Mélès, dont l'immortel aveugle porta le nom, et une grotte où il aurait composé des vers; à Chio et à Ithaque, son école; à Nio, son tombeau. Les ruines et les lieux auxquels la croyance commune attache le nom d'Homère, ne sont guère dignes de lui. Il est possible qu'on ait fait trop d'honneur à la tombe de quelque personnage obscur, qui n'a même pas connu l'*Iliade*. L'imagination rêvait les bords d'une eau plus limpide et des retraites plus riantes pour y faire naître et chanter celui qui peignit la grotte de Calypso et les jardins d'Alcinoüs. Je veux bien même qu'un prêtre d'Ithaque ait donné, pour tromper Gell, le nom d'Homère à des lieux qui, avant l'arrivée du voyageur anglais, ne l'avaient jamais porté. Néanmoins, on ne peut être tout-à-fait indifférent à ces derniers hommages, rendus à une grande mémoire. Pour moi, j'attache à tous quelque prix; mais ce qui me touche, plus que tout le reste, c'est ce simple nom d'école conservé ou donné, sans qu'on sût trop pourquoi, à ces rochers qui rappellent les leçons d'Homère, comme ceux de Pausilype rappellent les leçons de Cicéron et de Virgile. Ainsi, après tant de générations successivement éteintes, ce peuple, qui se rappelait si peu de chose de son ancienne gloire,

croyait savoir encore qu'à l'origine des âges, ce sont les poètes qui ont fait poindre, dans les ténèbres de la barbarie, les premières lueurs de la vérité; au-delà des Apôtres, qui lui apportèrent la doctrine nouvelle, il donne le nom de maître à Virgile, comme on le donnerait à Platon; mais, de tous les maîtres qui enseignèrent à la Grèce la science suprême, celle de la vie, l'un des premiers et le plus grand, ce fut Homère.

Ce sont là, je le sais bien, des fables, et rien de plus; mais est-ce si peu de chose que la persistance des légendes populaires? En vérité, je suis tenté quelquefois d'en préférer l'ingénuité aux paradoxes les plus subtils des érudits; et lorsque, après Aristote, les modernes habitants de l'Ionie et de la Grèce, sans rien connaître des poésies homériques, ni surtout des querelles qu'elles soulèvent, répètent encore le nom, et montrent, fût-ce où ils ne sont pas, le berceau, la demeure et la tombe d'un poète qui n'aurait jamais existé, j'aimerais mieux me laisser tromper, comme les enfants, par ces vieilles fables, que d'avoir raison avec Vico et les plus doctes partisans de son ingénieuse hypothèse.

Si la Grèce ne prouve pas qu'Homère ait existé, elle apprendrait du moins où il est né. Pour qui l'a vue de ses yeux, c'est en vain que tant de villes se disputeraient encore un honneur qu'il est déjà beau d'avoir su envier. Il suffit à la gloire d'Athènes que Pisistrate ait réuni les vers disséminés d'Homère, qu'Eschyle ait vécu de ses reliefs et que Phidias ait sculpté ses Dieux; ce doit être assez pour le Pélo-



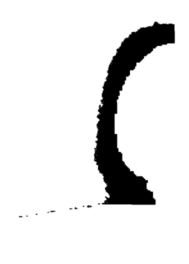
ponèse que le poète l'ait mieux connu que la Thessalie ; Ithaque aussi se contentera d'avoir eu pour hôte l'étranger errant et malade, qui rendit ses pauvres montagnes aussi illustres que le Parnasse et l'Olympe. Non, ce n'est point sur les âpres versants du Nérite, ni en face du Taygète austère, au milieu des riches moissons de Lacédémone, ni dans l'Attique au sol aride, aux lignes précises, à la limpide lumière, qu'est née cette poésie aimable, facile, prodigue comme une terre généreuse, et qui ne craint point d'emprunter à la nature dont elle s'inspire toute la richesse de ses couleurs, tout l'éclat, parfois confus, de ses images. Déjà, après avoir examiné les titres des parties rivales, l'antiquité semblait pencher du côté de Chio ou de Smyrne : la nature est d'accord avec Cicéron ; et si, parmi tous les rivages de la Grèce, il en est un où, accoutumé par la Grèce elle-même à chercher entre la physionomie des lieux et le caractère des œuvres de l'art je ne sais quelle harmonie mystérieuse, on aimerait à placer le berceau de la poésie épique, je le crois, avec M. Ampère, c'est sur le golfe de Smyrne, en face de cet horizon si plein de grâce, sous ce doux ciel voilé parfois de vapeurs transparentes, que dut naître et dicter ses poèmes celui qui donna la vie et la beauté aux monstres immobiles adorés par les colonies égyptiennes, entr'ouvrit aux yeux des hommes les nuages dont les prêtres de Thrace avaient enveloppé l'Olympe invisible, chanta les Dieux mêlés aux guerriers, Ulysse, cher à Minerve, et Achille, fils de Thétis.

I.

DE LA GÉOGRAPHIE D'HOMÈRE.

Il n'est pas d'auteur peut-être dont on ait discuté la géographie aussi souvent et avec autant de soin qu'on a discuté celle d'Homère. Sans remonter jusqu'aux commentaires de l'antiquité, on peut dire que, depuis la fin du siècle dernier seulement, il a été dépensé sur ces problèmes délicats, intéressants, mais assez stériles, des trésors d'érudition, de sagacité et de dialectique. Si l'on en croyait les conclusions de chaque ouvrage étudié isolément, l'autorité d'Homère, comme géographe, loin d'être ébranlée par le temps, n'aurait fait que s'affermir toujours davantage ; elle tient vraiment du prodige : Homère a tout su, Homère a tout dit.

Mais si l'on compare les différents livres écrits sur le même sujet, on est bientôt confondu de la diversité des opinions. Ces lieux que tout le monde déclare si fidèlement représentés et si faciles à reconnaître, chacun les déplace et les retrouve ailleurs qu'on ne les avait trouvés avant lui. Nouvel auteur, nouveau système ; et, de celui qui tout à l'heure n'avait paru ne laisser de doute sur aucun point, il ne reste debout ni un principe, ni une conséquence : cette Pylos n'était pas celle de Nestor ; Ilion est plus près ou plus loin du rivage ; la ville d'Ulysse a pris une autre place dans l'île d'Ithaque, et l'île elle-même, une autre place dans la mer. On en appelle au texte



d'Homère qui avait été mal lu, mal compris ; ou bien ce texte était vague : c'est quelque passage d'un autre poète, une note des scoliastes, une interprétation des géographes, c'est un nom perpétué par la tradition, ce sont des ruines qui suppléent à son silence, qui expliquent, complètent, corrigent ce qu'il a dit. Chose singulière, en vérité, que chaque système accorde à Homère tant d'autorité, et que la diversité des systèmes lui en laisse si peu !

En visitant la Grèce, y trouvera-t-on des raisons suffisantes pour faire un choix définitif entre tant d'hypothèses qui se combattent ; ou bien, ayant reconnu l'impossibilité de les concilier entre elles et de préférer l'une à l'autre, se rangera-t-on, de guerre lasse, dans le parti de ceux qui réduisent la prétendue exactitude de la géographie d'Homère à cette vérité générale que les poètes, comme les peintres, s'attachent à donner à des descriptions imaginaires, pour qu'elles fassent illusion ? Cette opinion aurait le mérite de mettre un terme à de longues querelles, sans porter atteinte à la renommée poétique d'Homère : en effet, c'est assez pour sa gloire que, peignant de la même manière que les autres poètes, il ait peint mieux qu'eux. Mais, si c'est assez pour la gloire d'Homère, c'est trop peu pour la vérité. Homère peint mieux que les poètes des autres âges ; il peint autrement.

Les poètes ne cherchent guère dans la description des lieux qu'un ornement accessoire pour le récit : c'est un fond qu'ils veulent, comme dans un tableau historique, subordonner à l'action, dussent-ils, lorsqu'ils en choisissent les traits, sacrifier à l'harmonie

de la scène la vérité du paysage. Ainsi, toute circonstance qui ajouterait à l'exactitude, si elle nuit à l'effet général, ou si elle est dépourvue d'agrément, doit être changée, doit être omise. C'est une loi que tous les poètes reconnaissent et observent. Homère n'a pas ces scrupules, il en a d'autres. Examinez cette plaine de Troie, illustrée par les exploits d'Achille : un autre imaginerait de peindre ce fleuve dont les colères vont jeter le désordre dans la mêlée, cette ville défendue par des rochers escarpés, ces tours où les veillards et les femmes montent pour suivre du regard les vicissitudes du combat, et, du côté de la plaine, cet endroit faible d'où Andromaque ne voudrait pas qu'Hector s'écartât. Virgile, si curieux de recueillir les antiques traditions, aurait nommé aussi les tombeaux des rois et les monuments qui rappellent l'histoire des premiers âges. Mais voici des détails que Lamothe devait trouver bien inutiles, que Fénelon n'aurait pas inventés, et que Virgile lui-même aurait négligés sans doute. La description du poète ne gagne rien, ni pour l'agrément ni pour la clarté, à ce qu'il place auprès des portes Scées un hêtre qu'il ne décrit pas, et nomme tantôt les collines auprès desquelles on combat, tantôt les tertres d'où les espions examinent les mouvements de l'ennemi ; la poétique ordinaire renverrait au géographe le soin d'apprendre que la forme des lieux a changé, et à l'historien celui d'indiquer, à mesure que le combat menace la ville ou les vaisseaux, à quelle aile, sur quelle rive du fleuve les chefs se signalent ; et surtout, lorsque Priam, en proie au désespoir qui lui fait mé-

priser la vie, porte au meurtrier d'Hector la rançon de son cadavre, qui s'arrêterait à mesurer les distances de la route, et songerait à dire qu'au déclin du jour le vieillard fit boire ses mules près du tombeau d'Ilus, et franchit le gué du Scamandre? Des traits semblables se rencontrent, en grand nombre, dans la description de Schérie, dans celle d'Ithaque; pourquoi Homère les admet-il dans ses vers, sinon parce qu'ayant sans cesse sous les yeux le théâtre de l'action, qui n'est pas purement idéal, il veut, lorsqu'il fait mouvoir ses personnages, se représenter, de quelque façon, la route qu'il leur fait parcourir et les lieux où il les conduit?

Ce n'est pas qu'il soit toujours facile de les suivre par la pensée; et ceux qui contestent l'exactitude d'Homère et la réalité des lieux qu'il a décrits, comptent les distances parcourues, les combats livrés du matin au soir, et il se trouve que les vingt-quatre heures d'une journée de l'*Iliade* ne suffisent pas plus que celles d'une tragédie classique à tous les faits qui s'y pressent; pour que Jupiter voie de l'Ida ce qui se passe à Troie, il faut en changer l'emplacement; pour que Mars fasse entendre sa voix, pour qu'Hélène de ses yeux reconnaisse les chefs, il faut que la ville soit plus voisine de la mer; pour qu'Eumée fasse deux fois, en un seul jour, la route qui conduit de sa demeure à celle de son maître, il faut que l'une et l'autre ne soient pas situées aux deux extrémités d'une île assez longue. Tous ces arguments sont rigoureux; ils n'ont, en vérité, qu'un défaut: leur rigueur même. A les prendre au pied de la lettre

la marche de l'action est, en effet, peu compatible avec l'état des lieux; mais qu'est-ce qui s'éloigne de la réalité? L'action. C'est l'imagination seule du poète qui assiste à ces péripéties; elle les multiplie; elle les précipite; bientôt, le temps est abstrait et la vitesse est idéale; tout un mois tient dans une journée; songez que les habitants de l'Olympe sont descendus dans la mêlée, et que les hommes eux-mêmes, ces hommes d'autrefois, sont des demi-dieux. Il n'y a qu'une chose dans la bataille qui soit réelle, et que le poète ait pu voir: c'est précisément le champ où elle s'est livrée.

Toutes les obscurités même, et les contradictions qu'on relève dans le texte (on les exagère, mais elles existent) m'en fourniraient une nouvelle preuve. Il n'est rien de plus aisé que de rétablir, lorsqu'elle est l'œuvre d'un beau génie, une description imaginaire; elle est assez vague pour que les yeux puissent, sans aucune infidélité, se la représenter diversement; bornée à peu de traits, elle échappe à la confusion; et, comme chacun de ces traits a sa place marquée d'avance par les convenances du sujet et se rencontre précisément là où la raison le chercherait, on n'est jamais arrêté par aucune incertitude. Sans une carte, l'itinéraire que trace un poète est clair, mais celui que trace un géographe demeure obscur; et si l'on peut discuter, depuis tant de siècles, sur l'objet des descriptions d'Homère, je crois que cela tient aux efforts mêmes que le poète fait pour qu'elles soient exactes; elles ne sont compliquées que parce qu'elles veulent tenir compte de tous les accidents de la réalité.



Il aurait fallu seulement n'oublier jamais que l'exactitude d'Homère n'est pas, ne peut pas être celle qu'observent les géographes de notre âge. L'expérience de ces temps primitifs ne soupçonne même pas qu'une science, appuyant sur des calculs rigoureux ses déductions, viendra un jour, non-seulement coordonner et dépasser, mais corriger et démentir les impressions successives de la vue. Les yeux fixés sur l'horizon, il m'est arrivé plus d'une fois, en Grèce, et sans que j'aie pu m'en défendre, d'admirer l'ingénuité des savants qui retrouvent chez Homère une rose des vents, et des mots qui déterminent précisément, dans un sens ou dans l'autre, les points cardinaux. Homère nomme les vents et les parties du ciel comme fait l'usage, à peu près: d'un côté, les vents qui soufflent les frimas; et, de l'autre, ceux dont l'haleine féconde est favorable aux moissons; ici, les régions lumineuses de l'aurore et du soleil; et là, les régions des ténèbres; mais comment saurait-il que, sur cette route que le soleil parcourt du matin au soir, et dont le point de départ, comme le point d'arrivée, change du jour au lendemain, il y a des lignes abstraites qui marquent d'une façon certaine, immuable, les limites de l'aurore et du couchant? Et comment, lorsque la direction des côtes modifie celle des vents, et que les vents qui viennent des ténèbres, ceux de Thrace, peuvent souffler du Nord-Est dans l'Hellespont, du Nord-Ouest dans la mer Ionienne, comment prétendrait-on orienter, d'une façon rigoureuse, d'après les vents, ou d'après le soleil, une contrée homérique?

Les yeux nous trompent plus gravement encore s'il s'agit de déterminer, non les divisions du ciel, mais celles de la terre habitée, la configuration des rivages, les frontières des royaumes, la position relative des villes, la longueur et la direction des routes. La carte même et la boussole à la main, combien de fois n'y est-on pas trompé ? Si c'est du navire qu'on regarde au loin des côtes, quel nom donner à ce qu'on voit ? Quelle est cette cime enveloppée de vapeurs ? Ces lignes bleues, est-ce une île ou le rivage du continent ? Ces brumes qui se confondent avec le ciel et la mer, est-ce un détroit, un golfe, ou une côte basse ? Mais, au centre du pays, la confusion est à son comble ; le sentier tourne et l'horizon change ; voici le col franchi : quelle ligne a-t-on suivie ? Quelle est la forme générale des contrées que l'on traverse ? Il est rare que les regards se les figurent comme le compas les trace. Or, Homère, s'il les a connues, n'a pu les connaître qu'ainsi.

Demandez-vous d'ailleurs ce qu'a pu voir le voyageur des premiers âges : les ports, surtout ceux des îles, telles qu'Ithaque et la Crète, et, sur le continent, quelques grandes villes, lorsque, comme Pylos et Athènes, elles sont voisines du rivage ; ou que leurs richesses, le commerce, les armes leur ont donné, comme à Orchomènes, comme à Mycènes et Sparte, le premier rang. Mais, à mesure qu'il s'éloigne de l'horizon des côtes les plus fréquentées, sur les mers lointaines de l'Occident, comme dans l'intérieur des terres, ses souvenirs ou les récits le trompent ; il divise mal la Thessalie, et confusément le Péloponnèse ; ou

voyage imaginaire met en ligne droite les sommets d'un triangle; la route coupe, sans que le poète s'en doute, des montagnes que les chars n'ont jamais franchies. En sera-t-on surpris lorsqu'on sait quelles cartes fantastiques ont dessinées les géographes jusqu'à la fin du moyen-âge, plus de vingt siècles après Homère?

Ainsi, Homère connaît peu la Grèce, il la connaît mal, et les descriptions qu'il nous en a laissées ne sauraient être acceptées, d'aucune manière, comme la représentation exacte de la réalité. Elles sont exactes cependant, je l'ai affirmé, mais dans la mesure où elles pouvaient l'être, c'est-à-dire qu'elles reproduisent fidèlement la Grèce telle qu'Homère a pu la voir; à défaut de notions plus précises, elle a laissé dans l'esprit du poète des images, et il les a si naïvement retracées que ses vers semblent encore les mettre sous nos yeux. Il y a loin, sans doute, de quelques images, souvent confuses, presque toujours incohérentes, à une description de la terre, à un système du monde; et l'autorité d'Homère, qu'on a volontiers étendue au-delà de toutes limites, se trouve ainsi bien restreinte; mais, dans les bornes où nous l'avons renfermée, elle sera plus solide et difficile à contester. Il restera même, de sa géographie, plus qu'il ne reste de celle des géographes qui vinrent après lui. En effet, les géographes ont dit ce qu'ils croyaient savoir, et leurs hypothèses les avaient trompés; du jour où les progrès de la science ont rendu leurs théories inutiles, elles n'intéressent plus que ceux qui voudraient écrire l'histoire des erreurs de l'esprit humain. Mais les descriptions d'Homère ont toujours la

valeur qu'elles avaient pour ses contemporains ; ce ne sera plus, si l'on veut, qu'une sorte de géographie pittoresque, et très-incomplète, mais toujours précieuse à consulter; car, comme les progrès de la science, en renouvelant la carte de la Grèce, n'ont changé ni les yeux, ni la nature, les images qu'Homère a laissées des lieux n'ont point perdu leur vérité, et suffisent souvent pour que le voyageur les reconnaisse.

J'en ai fait l'épreuve après tant d'autres, et deux fois, à quelques années d'intervalle, je me suis plu à comparer aux lieux qu'Homère a décrits la description qu'il en a faite ; mais, fidèle au principe que je viens de poser, je n'ai point poussé, aussi loin qu'on l'avait fait, ce rapprochement; lorsqu'Homère nomme les lieux, sans ajouter à leur nom un seul mot qui en indique le caractère, il m'a semblé peu important, et assez peu sûr, de prétendre les retrouver ; cette tâche délicate appartient plutôt à ceux qui voudraient savoir d'Homère quel fut l'état de la Grèce aux temps héroïques, qu'à ceux qui, comme moi, interrogent la Grèce actuelle pour savoir d'elle quel est le caractère des descriptions d'Homère. Je ne cherchais point à replacer sur la carte tous les noms qu'il énumère, mais à reconnaître, dans la nature, la réalité dont ses images représentent l'apparence.

On sait assez, par le témoignage unanime des voyageurs, quelle est l'exactitude des épithètes qu'il joint au nom des villes. Elles sont quelquefois assez communes pour qu'il les ait appliquées lui-même à plusieurs villes différentes, et pour qu'on puisse les appliquer à bien d'autres. Combien, même de celles

qu'Homère n'a pas citées, méritent, en même temps que Tirynthe, Mycènes, Athènes, qu'on rappelle leurs fortes murailles! Combien sont situées, comme Hélos, au bord de la mer; comme Aulis, sur des rochers; comme Haliarte, dans les pâturages, ou fleuries, comme Pyrase, ou aimables, comme Mantinée! Ce n'est pas à Epidaure seulement qu'il faut chercher des vignes; à Orchomènes, des moutons, ou à Thisbé, des colombes. De même, l'Axios ne roule pas seul de belles eaux; ni le Xanthe, des eaux impétueuses; ni le Pénée, des flots d'argent. On ne doit pas s'attendre à ce que ces traits rapides conviennent uniquement à la ville ou au fleuve qu'ils désignent; c'est assez qu'ils leur appartiennent aussi, et les désignent presque toujours mieux que d'autres ne l'auraient fait. Ce mérite est rare, et, quoique le temps ait fait perdre à plusieurs cimes verdoyantes leurs ombrages, à quelques vallées leurs prairies, et même à quelques acropoles leurs ruines, on ne peut pas le contester à Homère.

Mais si, des lieux qu'Homère nomme et désigne d'un mot, nous passons à ceux qui servent de théâtre à quelque épisode important ou à l'action principale de ses poèmes, cette exactitude, qu'il a cherchée partout, doit être plus scrupuleuse encore: elle l'est en effet; et comme ici le poète, à mesure que l'action se développe, ajoute quelque trait à la description du lieu de la scène, on parvient, sans trop de peine, en réunissant ces traits épars, à en restituer une image à peu près complète. Et cette image, lorsqu'elle est assez précise pour qu'on puisse réelle-

ment se la figurer dans l'esprit, et chercher des yeux les objets auxquels elle ressemble, la Grèce nous en apprend aussi la vérité.

Ainsi, je ne suis pas bien sûr de savoir laquelle des trois Pylos de Strabon est Pylos la *Sablonneuse*, où régna Nestor; ni où est Phères et la demeure hospitalière de Dioclès, petit-fils de l'Alphée; ni surtout par où un char peut aller de Pylos à Phères, et de Phères à Sparte; Homère, s'il l'a su, ne nous l'a pas dit clairement. Mais, assurément, j'ai vu, au pied du Taygète neigeux, la vallée creuse, profonde, où, sur une terre noire, fertile en lotos, en ache, en orge, en blé, en épeautre, s'élève la divine, la vaste, l'aimable Lacédémone, chère à Junon, comme Argos, et comme Phthie, célèbre par la beauté de ses femmes et la vitesse de ses coursiers.

Je ne sais pas où est, sur la plage de Sigée, la place du vaisseau d'Ulysse; ni où s'élèvent, dans la vallée, Callicolone et la colline des figuiers, *voisine du Hêtre;* ni auquel de ces tertres, disséminés sur les deux rives du fleuve, il faut assigner le nom d'Æsyétès, auquel celui de Myrrhine; mais je sais où campaient les Grecs; je sais quels sont, aux deux ailes, ces tombeaux que les navigateurs saluent de loin en entrant dans l'Hellespont; j'ai visité, au centre de la plaine, le tombeau d'Ilos, qui la domine; j'ai reconnu Pergame sur ses rochers escarpés, et Ilion battue des vents, et les sources du divin Scamandre. C'est en vain que la nouvelle Ilion, dont les ruines informes couvrent ce plateau, a fait, depuis Alexandre, rival d'Achille, jusqu'à César, qui descend d'Enée, et jus-



qu'à Virgile, qui le chanta, tant de dupes et tant de complices de ses mensonges intéressés; c'est en vain que Strabon s'en rapporte au témoignage de Démétrius de Scepcis, un indigène; c'est en vain que Mac-Laren et Webb subtilisent ; sans doute, il y aura loin des vaisseaux à la porte Scée ; il n'est pas bien prouvé que des deux sources du fleuve il coule encore une eau tiède à côté d'une eau glacée, et les traces d'habitations sont rares sur les hauteurs désertes de Bounar-Bachi ; mais, dussé-je prendre ma part des dédains prodigués à Choiseul depuis une vingtaine d'années, ni la nouvelle Ilion, ni les Ilions de Strabon et de Webb ne répondent aux descriptions de l'*Iliade* : c'est celle de Choiseul qui est celle d'Homère.

Enfin, je n'ai cherché dans l'île d'Ithaque (1) ni le jardin de Laerte, ni le verger de Pénélope, ni le lit nuptial où Le Chevallier trouve si plaisamment la preuve que l'*Odyssée* doit être l'ouvrage d'Ulysse, ni la colline de Mercure et tous les détours du chemin qui conduit Ulysse des étables d'Eumée à la ville, ni même (s'il faut l'avouer) les pierres du palais dont Schreiber a donné un plan complet. Mais j'ai vu, à n'en pouvoir douter, près du rocher du Corbeau et de la source Aréthuse, sur un plateau qui domine la mer, les lieux où le poète place l'habitation du fidèle porcher; j'ai vu le Nérite, qui se montre de loin aux regards des navigateurs, et la ville *au pied du Néïon*, dont Gell a fait une acropole inaccessible; et ce port

(1) Cf. ma thèse intitulée : *De Ulyssis Ithaca*. Paris, Lahure, 1854.

de Phorcys, fermé à tous les vents, que Virgile, d'après les règles d'une autre poétique, ne se fait point scrupule de transporter sur le rivage de la Libye; et la grotte des Nymphes où les philosophes d'Alexandrie ne voient, comme dans la caverne de Platon, qu'une allégorie. On a contesté, on contestera encore l'emplacement de la ville, et même l'identité de l'île. Il n'importe: les noms perpétués à travers les âges, les ruines, les traditions plus ou moins anciennes, les témoignages contradictoires d'écrivains postérieurs, ont sans doute leur autorité, et il faut les consulter. Mais les descriptions d'Homère en ont davantage, lorsqu'elles sont formelles, et les lieux qui leur répondent d'une façon frappante, sont bien, quoi qu'on fasse, ceux qu'Homère a voulu décrire. A Ithaque même, les descriptions prennent un caractère particulier d'exactitude; le poète y insiste assez pour qu'elles soient à peu près complètes, et l'île est assez petite pour qu'on l'embrasse d'un coup-d'œil et la voie réellement telle qu'elle est. Ainsi, l'image n'est plus seulement fidèle, elle est exacte; avec les dessins d'un peintre et les cartes d'un géographe, on ne reconnaîtrait pas plus sûrement le rivage où les Phéaciens déposèrent Ulysse endormi.

II.

DES PEINTURES D'HOMÈRE.

A mesure que, passant du Péloponèse à la plaine de Troie, de Troie à Ithaque, de l'île entière à cha-



cune de ses parties, je resserrais l'horizon et le ramenais à des lignes plus simples ; les descriptions d'Homère, d'abord confuses, incomplètes, inexactes, devenaient plus fidèles : si bien qu'au terme, lorsque la géographie se rapproche du paysage, rien ne manque plus à la vérité du tableau. Quel peintre fut aussi habile qu'Homère à reproduire les formes, les couleurs et la vie de la nature ?

Il ne faut pas venir en Grèce pour soupçonner la raison de cette supériorité ; mais, pour apprécier tout ce que valent ces inimitables peintures, pour savoir parfaitement d'où vient qu'elles sont si belles, une heureuse fortune nous a donné un avantage immense, à nous, qui les avons comparées de nos yeux avec la réalité qu'elles représentent.

Jusqu'à ce jour, non-seulement nous avions lu Homère sous un ciel qui n'est pas le ciel dont il a parlé ; mais peut-être encore étions-nous trop indifférents à ce spectacle. Recueillis en nous-mêmes, ou tout entiers à l'action, les habitudes de relations sociales plus compliquées ne laissent à notre vie aucune analogie apparente, aucun lien saisissable avec la vie des animaux et les phénomènes de la nature. Entre ces deux mondes, c'est beaucoup de saisir des rapports moraux comme les allégories de La Fontaine et les allusions de Buffon, ou des harmonies indécises comme en rêve Bernardin de Saint-Pierre.

Les comparaisons directes se présentent à l'esprit plus rarement; elles semblent moins naturelles; ce sont les ornements que l'on prodigue encore pour ne laisser à Homère aucun genre de supériorité, ou

égayer, par quelques images, la sécheresse du récit; mais on y sent l'apprêt, et aucun art ne peut rajeunir ces beautés d'emprunt qui, en passant par trop de mains, ont perdu toute leur fraîcheur.

Homère ne décrit guère que lorsqu'il compare : ne trouvant plus entre l'image et l'action les rapports qui le frappaient, nous avons dû mettre à côté l'un de l'autre, comme deux éléments isolés de l'intérêt, la description et le récit. Mais nos descriptions même sont inexactes; car, depuis que nous ne nous cherchons plus dans la nature, nous ne la voyons plus aussi bien. Combien de poètes ne l'ont jamais regardée! S'ils ont besoin, par aventure, qu'elle leur fournisse, comme aux peintres d'histoire, un fond de scène, il faudra qu'ils prennent à leur tour dans le champ banal la mer, le ciel et la tempête de tout le monde; ou, s'ils franchissent la terrasse et le seuil du parc, sans aucun modèle à copier, comme ils vont assortir des couleurs disparates, confondre les heures du jour et les saisons de l'année! Rousseau voulait que son élève pût, d'après la hauteur du soleil, retrouver sa route : cela suffit à l'originalité d'Emile, s'il est appelé à vivre dans l'enceinte fermée d'une de nos villes.

Lorsqu'ils ne verront plus dans la comparaison qu'un contre-sens, et dans la description qu'un hors-d'œuvre, il est juste que les plus fermes esprits, sans souci des traditions de l'école, ne laissent pas à la nature, dans le tableau qu'ils nous font de la vie, plus de place qu'elle n'en a gardé dans la vie elle-même. Sur le théâtre des anciens, à côté des péripéties les plus pathétiques de Sophocle, et jusqu'au milieu des plus

cyniques plaisanteries d'Aristophane, elle ne se laissait guère oublier; on l'entrevoyait, derrière les personnages, dans les plaintes des mourants comme dans les chants du chœur. Notre scène n'admet que des sentiments et des actions; un trait, emprunté à la nature, nous ferait sortir du sujet du drame; Corneille n'est plus un peintre : c'est un orateur et un moraliste.

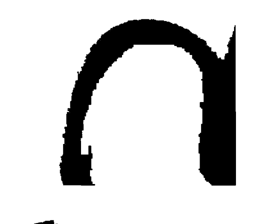
Pour oublier ces traditions de la littérature qui nous est le plus familière, ce n'est pas trop de perdre quelque temps de vue l'horizon du pays natal, ces villes closes, ce pâle soleil. Nous apprendrons de l'Orient ce que doivent à la nature les poésies primitives, surtout celle de la Bible et celle d'Homère. Là, rien n'a pu briser les liens qui l'unissaient à l'homme; l'activité sociale elle-même ne se substituera jamais complètement aux béatitudes de la contemplation. Il est impossible que les regards ne rencontrent pas toujours le monde extérieur; si grande que soit une ville, il n'arrive guère que d'incommodes barrières lui dérobent l'imposant spectacle de l'orage qui s'amasse sur les montagnes, de la tempête qui gronde, ou du ciel serein qui brille sur la mer. Tout le monde reconnait chaque saison à ses fleurs et à ses fruits; les anémones précèdent les feuilles; l'orge tombe en même temps que les fleurs du laurier-rose; les premières figues avec celles du myrte, et l'asphodèle s'ouvre comme la grappe mûrit, vers les Lénéennes.

C'est sur le ciel que tous les regards sont fixés : le soleil mesure les occupations de chaque jour, comme les mois de l'année; la lune est attendue comme une bienfaitrice qui donne à la nuit une clarté aussi ai-

mable que les lueurs de l'aube; on sait quelles sont les étoiles les plus belles et les plus brillantes, celles qui se couchent tard, s'il en est qui ne se baignent pas dans les flots de l'Océan, quand les constellations déclinent, et quand la voie lactée blanchit le ciel.

Mais surtout comme les yeux s'accoutument vite à aimer cette lumière limpide, qui est l'auréole de la nature, le charme de la vie, la vie elle-même! On a besoin de la voir autant que de respirer l'air; elle est sacrée; c'est la joie; c'est le salut qui succède aux dangers du combat et de la tempête; c'est le fils qu'on retrouve après avoir pleuré sa perte.

On commence par admirer la création dans ses splendeurs; bientôt on s'accoutume à l'observer, à l'aimer aussi dans les moindres choses, et le dédain qu'on éprouvait pour quelques-unes s'efface avec les préjugés qui en étaient la source. On se rappelle les comparaisons d'Homère : les plus simples, les plus basses, celles qu'on trouvait fausses et n'osait traduire. On voit les animaux domestiques user paisiblement des mêmes droits que dans cette complaisante république dont parlait Platon : qu'il est aisé de s'expliquer comment les héros, dans le camp des Grecs, et même les Dieux, sur l'Olympe, se reprochaient l'impudente audace du chien! Et vraiment on peut, sans manquer d'égards, ni pour la royauté du lion, ni pour l'honneur du vaillant Ajax, comparer leur opiniâtreté à celle de l'âne. Tous les traducteurs reculent, ils songent au baudet que La Fontaine envoie au moulin, l'oreille basse; l'âne d'Ionie a des allures altières; il est noble comme le cheval; le ciel a parlé



par sa bouche comme par celle du coursier d'Achille ; et Jacob veut aussi donner l'idée d'un héros lorsqu'il compare à un âne vigoureux son fils Issachar.

Lorsqu'on vit en présence de la nature, préoccupé d'elle-seule, on remonte bientôt au-delà des fausses délicatesses du langage; on découvre quelque chose d'élevé, de saisissant, dans les plus humbles phénomènes. Pour nous, comme pour l'épopée antique, il n'y a plus rien qui soit petit, qui soit vulgaire : le mourant sera la fleur qui penche sa tête, tout aussi bien que le pin que la cognée abat sur la montagne ; l'ardeur acharnée des combattants fera penser, non-seulement aux lions courroucés, aux chiens intrépides, mais aux mouches qu'attire le lait nouveau, aux abeilles qui défendent leur ruche attaquée par des enfants. Nommons jusqu'à la chenille, jusqu'à l'araignée; quelle image que celle de ces ombres effrayées, pareilles aux chauves-souris qui volent en tremblant dans les ténèbres d'une grotte , et, parce que la frayeur les tient serrées l'une contre l'autre, suivent toutes dans sa chute la première qui tombe !

Dès qu'on s'accoutume à les comparer à la nature de la Grèce, on doit conclure, de l'exactitude des images et des comparaisons qu'il a répandues dans ses poèmes, que, si Homère a connu Ilion, que, s'il a traversé Ithaque, il a surtout et sans cesse vécu au milieu de la nature qu'il nous a peinte. Toutes ses peintures sont des souvenirs : de ses yeux, il a vu plus d'une fois les scènes paisibles de la vie rustique et pastorale, les moutons qui suivent le bélier, les moissonneurs qui marchent au-devant l'un de l'autre,

jonchant de nombreux épis le champ de l'homme riche, et le bûcheron, à qui l'heure du soir, lorsqu'il a rassasié ses mains à couper de grands arbres, fait désirer la douce nourriture. Il connaît ces chasses terribles qui ressemblent aux combats des héros, et où les chiens intrépides, sans lâcher pied, poursuivent, parmi les broussailles déracinées, le sanglier qui aiguise ses dents meurtrières, et le lion magnanime qui veut mourir ou vaincre. Les hasards de la vie errante lui ont montré tous ces spectacles presque inconnus aux poètes des villes : la biche qui fuit, haletante et couverte de sueur, tandis que le lion ôte à ses jeunes faons leur faible vie ; la flamme qui dévore la forêt, le vent qui ébranle les chênes élevés, le torrent qui se précipite des flancs de la montagne. La mer surtout lui est familière : azurée sous un ciel sans nuages ; blanche, lorsqu'elle écume ; violette, lorsqu'elle s'agite ; noire, comme la nuit, comme le vin, comme la poix, lorsque la tempête s'amasse ; il en sait toutes les couleurs ; il en a écouté toutes les voix, le frémissement, le murmure, les gémissements et les colères.

Ces images ont été bien prodiguées, mais au hasard ; ici, elles ont gardé leur charme, parce qu'elles se montrent à leur place et parce qu'elles sont vraies. S'il en reste quelques-unes qui nous surprennent encore, c'est qu'il ne suffit pas, pour retrouver Homère, de parcourir les pays qu'il a chantés, il faut encore (mais où l'imagination le pourrait-elle plus aisément qu'au milieu des ruines de la Grèce ?) remonter jusqu'au siècle de l'*Iliade*. A cette origine des sociétés, pour représenter la vie, le poète n'a point à pénétrer



dans les obscurités de la conscience ; les actions n'ont guère d'autre principe que l'instinct ; on songe rarement à les cacher, et cette vie, presque tout extérieure, a des rapports plus naturels avec la vie des animaux. Déjà ces rapports s'effacent peu à peu dans l'*Odyssée*, parce que la conduite d'Ulysse est moins spontanée, moins simple et plus purement humaine ; mais les héros de l'*Iliade* sont vraiment des aigles rapides, des sangliers infatigables, des loups sans pitié ; Achille a vraiment le cœur comme il a les mouvements impétueux du lion ; la majesté d'Agamemnon est celle du taureau plein d'orgueil qui marche à la tête du troupeau ; et Héré, naïve comme un enfant, peut avoir les grands yeux sans expression de la génisse.

La Grèce nous apprend combien les peintures de la poésie homérique sont sincères, et c'est assez pour qu'elles nous séduisent ; mais ce souvenir des âges passés nous explique, comme si ce n'était pas assez de plaire, pourquoi elles nous émeuvent. En face de cette belle nature, nous la contemplons en spectateurs curieux, et l'admiration seule arrache quelquefois notre âme à son indolente sérénité ; les poètes nous avaient ôté d'avance jusqu'au trouble de la surprise. Il n'y a plus là, pour nous, ni périls, ni mystères qui fassent trembler nos membres et pâlir notre visage. Tout au plus avons-nous acheté de quelques-unes de ces nuits sans sommeil où, sur la couche importune, on *supplie la divine Aurore de remonter sur son beau trône*, le plaisir de dire, après avoir beaucoup vu : *Je suis allé ici ; j'étais là.* Homère a connu toutes les misères d'une vie sans asile, toutes les exigences

de la faim cruelle. Emporté par le vent, à contre-cœur, loin de ses amis, il a, du vaisseau, regardé avec tristesse le feu du berger qui brillait dans la montagne ; après le calme, il a vu la mer rougir, et, les yeux fixés sur les flots muets, il a, comme les matelots, attendu, immobile et plein d'anxiété, que Jupiter choisit, parmi les vents sonores, celui qui mène au port ou qui en écarte ; lorsque la vague écumante couvrait le navire tout entier, lorsque le souffle du vent mugissait dans les voiles, il a tressailli en voyant, entre la mort et lui, si peu de chose !

L'homme de ces temps-là vit en proie à la crainte ; si, en regardant la nature, sa joie va jusqu'au transport, c'est que ses incertitudes vont jusqu'aux plus vives terreurs ; il tremble devant cette puissance mystérieuse, immense, fatale : mère prodigue et marâtre avare, qui donne la vie et la mort. Il faut exposer ses jours pour lui dérober chacun de ses secrets. Tout dépend d'elle : en pleine mer, la tempête brise les navires aux parois solides ; sur le rivage, l'air et la forêt sont peuplés de monstres ; les lions qu'imaginent les sculpteurs du siecle de Périclès, il est aisé de reconnaître qu'Homère les avait sous les yeux lorsqu'il les peignit. Tout le fruit des pénibles travaux de l'homme, le pont jeté sur les rochers, la digue qui défend les plaines verdoyantes, ces beaux ouvrages, ces riches moissons, un caprice du torrent les emporte ; et, si la neige malfaisante est envoyée par Jupiter irrité, la mer, la mer inféconde, la repousse, et les plaines fertiles lui sont livrées en proie. Homere assistait à ce combat. Il a combattu et souffert comme les autres.

C'est le souvenir qui anime ses peintures. Lorsqu'Achille tient tête au fleuve et qu'Ulysse résiste à la tempête, le fleuve et la mer sont des êtres vivants comme les héros; si la victoire est sublime, c'est que, des deux côtés, la lutte est volontaire, acharnée; et, pour en revenir aux peintures du poète, c'est leur moindre mérite d'être vraies; elles pourraient l'être et ne nous point toucher; d'autres le sont aussi; mais, dans les peintures d'Homère, le paysage a un rôle dans l'action, et la nature elle-même est pathétique.

III.

DES FICTIONS D'HOMÈRE.

Il semblerait jusqu'à présent, à voir comme les descriptions d'Homère reproduisent l'apparence pittoresque, sinon la réalité essentielle des choses, que cette poésie primitive fût simplement un miroir où se réfléchissait la nature. Ici, nous voyons qu'elle se passionne à ce spectacle; mais la passion anime une peinture sans en altérer la vérité. On pourrait dire, au contraire, qu'elle la rend plus fidèle; car, sans elle, on s'arrêterait aux formes, à l'image; par elle, on pénètre jusqu'à la vie.

Est-ce à dire que ces peintures soient toujours sincères, et que la fiction, partout sensible dans le récit, ne se glisse jamais dans les descriptions? Cela n'est point probable, à une époque où l'on aime tant (c'est Homère qui le confesse) le nouveau, l'imaginaire, le mensonge mêlé à la vérité, donné

et accepté pour elle. Mais il faut mettre plus de discrétion à dénaturer les lieux que les faits; car, si les faits passent et s'oublient, les lieux restent, et la description, soumise à un contrôle facile, demeure exposée à un démenti qui lui ôterait le principal mérite auquel elle prétende. Et toutefois, nous savons que le Scamandre avait un nom à Troie et un sur l'Olympe; les Immortels pénètrent dans la grotte d'Ithaque par une porte inaccessible aux hommes, et les Naïades y tissent des manteaux de pierre; Achille combat un fleuve débordé, et ce fleuve est un Dieu, comme le fleuve clément, dont Ulysse, prêt à périr, embrasse les genoux.

Avant de chercher plus loin ce qu'Homère mêle d'imaginaire à la description de la réalité, et de réel à la description du monde imaginaire ou surnaturel, on peut lui demander à lui-même quel est le caractère habituel de ses fictions

On rencontre dans l'*Iliade* et surtout dans l'*Odyssée* bien des mensonges qu'il donne pour tels: Mercure trompe Priam, Minerve trompe Ulysse, Ulysse trompe tout le monde. La plupart de ces mensonges sont pleins de grâce et d'une entière naïveté. La fable qu'imagine Mercure, ce Dieu ami des hommes, pour rassurer le père d'Hector, fait plus d'honneur à la délicatesse de son cœur qu'à la fertilité de son imagination; Minerve n'a pas cherché loin ce qu'elle dit auprès du port de Phorcys; mais Ulysse y met plus d'art. Lorsqu'il raconte à Eumée les aventures du Crétois pour lequel il veut passer, que de longueurs étudiées! Combien de détours il fait pour que l'on

perde sa trace! Quel air de candeur, et quelle adresse!

Néanmoins, dans ce labyrinthe, il y a un fil qui nous guide, et le Crétois, sous les traits duquel Ulysse se déguise, joue d'autant mieux son personnage qu'il garde beaucoup des traits d'Ulysse. Il est le fils d'un homme riche; riche lui-même, grâce à des expéditions nombreuses, marié à une femme riche, parce qu'il était brave, il n'a pu refuser d'aller au siége de Troie; là, il combat dix ans avec les autres chefs, et, parmi eux, c'est à lancer le javelot qu'il se distingue. Plus tard, arrivé avec tous ses vaisseaux sur des rivages fertiles qu'il veut piller, il survit seul à ses compagnons que leur folie a perdus malgré ses conseils; d'autres malheurs l'attendaient, tout l'écarte de sa patrie; une fois, il l'a entrevue, mais une tempête terrible l'a rejeté bien loin dans la mer; neuf jours entiers, il a erré au gré des vents, sans autre soutien qu'un débris de navire; poussé par les flots, non loin de Schérie, aux rivages des Thesprotes, il succombait au froid, à la fatigue, lorsque le fils d'un roi hospitalier lui donna des vêtements et le conduisit dans la demeure de son père. Ici la fable se complique; car Ulysse était, en même temps que le Crétois, chez les Thesprotes, comblé, comme lui, de présents, et à la veille d'être ramené par ses hôtes.

Que cet art est différent du nôtre! Chez les modernes, l'idéal n'aspire qu'à s'écarter du monde qui nous entoure; le fantastique aime à paraître impossible; le merveilleux aurait mis, s'il l'avait pu, entre la terre et le ciel, l'infini. Chez Homère, tout est pos-

sible, réel, humain ; la poésie, dans ses fictions, comme l'homme, dans ses mensonges, ne veut inspirer que la confiance; si haut qu'elle aille, dans ses rêves les plus hardis, elle aura toujours cherché à produire l'illusion ; et, loin de cacher avec effort qu'elle a pris dans la réalité son point de départ, on dirait qu'elle se plaît à montrer les liens qui l'y rattachent. C'est par là qu'elle est assurée de plaire, même dans la fable; elle ne soupçonne pas encore qu'il y ait quelque chose de plus intéressant que ce qui est vraisemblable, ni de plus vraisemblable que ce qui est vrai.

Cherchons donc, en Grèce, des traces même du fantastique et du merveilleux d'Homère; après nous avoir montré combien les peintures du poète ressemblaient à la réalité, la Grèce nous apprendra encore combien ses fictions en étaient voisines.

Schérie peut être considérée comme la transition du monde réel au monde imaginaire et fabuleux. Placée sur la limite qui les sépare, on a presque toujours voulu l'arracher de cette position intermédiaire, pour la faire violemment rentrer dans l'un ou dans l'autre. Combien de voyageurs se flattent de connaître l'île des Phéaciens aussi bien qu'Ithaque elle-même ! Ils ont retrouvé le fleuve, les lavoirs, les ports et le jardin d'Alcinoüs, et l'emplacement, tout au moins, de ce palais que gardaient deux chiens de bronze animés. En revanche, la critique hardie qui recule Ithaque vers l'Occident, rejette *Hypérée*, berceau des Phéaciens, *au-delà de la terre* que nous connaissons, et Schérie, leur seconde demeure, dans les espaces imaginaires. Schérie est une Atlantide comme celle de Platon; une île des

bienheureux, comme celle de Pindare; peut-être même un fantôme perdu dans les brouillards de la poésie du Nord; tout enfin, plutôt que la Corcyre de Thucydide.

C'est pousser trop loin ou la crédulité ou le scepticisme, et, des deux parts, lire Homère avec une certaine légèreté.

Il est évident que l'imagination du poète a prêté quelque chose à cette terre généreuse, qui ne connaît point le changement des saisons, et ne cesse jamais de cueillir les fruits de la vigne. Des relations étroites avec l'industrieuse Sidon n'eussent point suffi pour lui fournir les moyens de bâtir cette brillante demeure, où, sans parler de ce qu'a fait Vulcain, l'airain des murs est revêtu d'étain, où les portes d'or sont soutenues par des montants d'argent, et les torches allumées dans les mains des statues d'or. Sur cette terre, et dans ce palais, la vie qu'on mène tient aussi du prodige : douze rois, semblables aux douze grands dieux, et présidés par un souverain plus sage que Jupiter, rendent la justice; une femme apaise, d'un geste, toutes les querelles; tous les jours sont des jours de fête; les danses y sont telles qu'elles inspirent une surprise mêlée de respect, et aucun des aèdes de la Grèce n'y disputerait à Démodocus le prix du chant. Si l'ambroisie coulait des amphores dans les coupes, ce seraient les fêtes divines de l'Olympe.

C'est que les Phéaciens ne sont pas des hommes comme les autres hommes : parents des Cyclopes, fils, comme eux, de Neptune, plus faibles, mais plus dignes, par leurs vertus, d'une céleste origine, Homère a pour eux seuls un mot (ἀγχίθεοι), qui dit

qu'ils approchent de la divinité plus que les rois, nourrissons de Jupiter, et que les héros semblables aux Immortels. Aussi habitent-ils à l'extrémité du monde, et n'ont-ils aucun commerce avec les autres peuples; ils ignorent les fureurs de la guerre et ses misères; les seuls hommes qu'ils connaissent sont les malheureux que la tempête pousse dans leur île. Ils les accueillent comme les envoyés de Jupiter hospitalier; ils les comblent de présents; ils les renvoient dans leur patrie, malgré Neptune et quelle que soit la distance. Car ce père, qu'ils irritent quelquefois en abusant de ses faveurs, avait fait de ses enfants les premiers des navigateurs; les vaisseaux, qu'il leur a donnés, volent sur la mer sans le secours du vent et plus vite que la pensée; cachés aux regards, comme les dieux, par des nuées, aucun pilote humain ne les guide; ils se gouvernent eux-mêmes, savent toutes les routes, tous les ports; ils peuvent aller jusqu'en Eubée et revenir à Schérie, le même jour, sans aucune peine.

Et cependant Schérie existe; elle est la dernière des terres que l'on connaisse, mais une terre pourtant, bien réelle, dont toute l'antiquité sait la route et le nom; Ulysse n'est pas le seul héros que les légendes primitives fassent aborder sur ces rivages; elle est citée ailleurs que dans les poèmes; si l'on n'en croit pas Apollonius, Virgile, Ovide, de quel droit refusera-t-on d'ajouter foi au témoignage des Corcyréens eux-mêmes, et de Thucydide qui ne leur conteste pas leurs prétentions?

Il ne faut point chercher dans l'île la ville homérique; à défaut du palais, qui est retourné dans la région des

songes, et des murailles dont la dernière pierre a disparu, on ne pourrait la reconnaître qu'à ses deux ports, voisins d'un fleuve, et aux jardins d'Alcinoüs; mais le fleuve, les deux ports, et le vaisseau changé en rocher, se retrouvent sur trois points à la fois, et les jardins d'Alcinoüs, partout. L'île, du moins, ne nous est pas seulement indiquée par une multitude de témoignages formels; à cela près qu'elle connaît les saisons, elle est bien l'île féconde, aimable, hospitalière, qu'Homère à célébrée. Il en cite plus d'une fois la position dans la mer : sans voisins, parce qu'on connaît fort peu le continent et la mer au-dessus de Leucade, c'est de ce continent, l'*Épire*, qu'elle tire ses esclaves; elle est à une nuit d'Ithaque, du même côté que Phidon, roi des Thesprotes. Homère connaît son passé, l'origine d'Alcinoüs et d'Arété, les noms de leurs enfants, ceux de dix-sept Phéaciens, choisis parmi les premiers du peuple; il fait allusion à des légendes locales, ne fût-ce qu'à celle de cette haute montagne qu'un jour, c'est-à-dire vers l'époque indécise des derniers soulèvements, le dieu *qui ébranle la terre*, plaça, comme un rideau incommode, à l'horizon de la ville coupable.

On sent qu'il parle d'une terre qui existe et d'un peuple qu'il connaît, et même, en y regardant de plus près, on s'effraie moins de la distance qui sépare le fantastique de la pure réalité. Ce peuple de demi-dieux a ses faiblesses comme les autres peuples : Minerve peut craindre qu'il n'outrage un étranger, et Alcinoüs recommande à Ulysse de bien fermer le coffre auquel il a confié ses richesses. Ulysse admire la danse des

Phéaciens, et ne leur disputerait point le prix de la course ; mais il l'emporterait sur eux dans tous les nobles exercices qui font la gloire des guerriers. A Sparte aussi, les palais étincellent comme le soleil, et jusque dans la pauvre Ithaque, pour la durée des festins, qu'envierait-on à Schérie? Phémius sait aussi chanter, et il ne manque à Laerte aucun des arbres qui ornent ces jardins tant célébrés d'Alcinoüs. Enfin, si nous entr'ouvrons le nuage qui cache ces divins vaisseaux, Homère ne nous permet pas d'y chercher un gouvernail, mais il nous y montre lui-même cinquante-deux longues rames aux mains de matelots habiles.

Ainsi, toujours les couleurs les plus brillantes de la poésie nous déguisent à peine la réalité. On peut croire que le poète de l'*Odyssée* connut Schérie, et peut-être son héros parle-t-il un peu pour lui, lorsqu'il remercie d'une manière si touchante les hôtes qui l'ont sauvé. Mais ce fut pour lui la limite : au-delà, vers l'Occident, il ne connaît que d'après des fables confuses et grossières, tous les rivages qu'Ulysse décrit aux Phéaciens. Il fallait tout le prestige de l'inconnu, toute l'autorité que donne à des mensonges absurdes la peur unie à l'ignorance, et tout le charme de ce langage, pour que le peuple grec, au milieu d'un poème dont les peintures sont si exactes, s'oubliât à écouter des récits dont l'incohérence n'échappe point à des enfants. Et, cependant encore, jusque dans ces fables naïves, on retrouve Homère fidèle à son génie ; à côté des fictions et des allégories, il garde un fond de vérité, et il a été, même au-delà de Charybde et de Scylla, aussi véridique qu'il pouvait l'être. On s'at-



tend bien que je n'irai pas chercher, de la terre des Lotophages à l'île de Circé, le théâtre de tant d'aventures. De tels problêmes n'offrent plus qu'un intérêt médiocre, et la solution n'en sera jamais trouvée. C'est assez pour moi que Strabon ait pu la chercher, et que, tandis que Welcker ne trouve à Schérie qu'un rêve, toute l'antiquité ait vu, même au-delà, dans cette région des chimères, de véritables peintures.

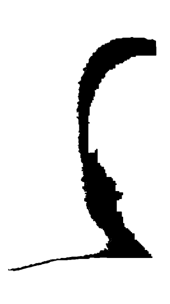
Si la région des chimères a sa place dans ce monde, pourquoi n'y chercherions-nous pas la demeure des dieux? En effet, qu'est-ce que les dieux d'Homère? Des images de l'humanité. Jupiter est un roi comme Agamemnon. Des querelles s'élèvent entre ses convives comme entre les chefs de l'*Iliade* et les prétendants de l'*Odyssée*. Ces dieux ont nos corps, nos passions, du sang et des larmes qui coulent comme les nôtres, tous nos vices et toutes nos misères. Unis aux hommes par les liens de la famille, souvent ils les combattent, et il leur arrive d'être vaincus et blessés. Quelles que soient leur taille, leur force, la rapidité de leur course, la beauté de leur visage, l'immortalité est le seul privilége qui les élève au-dessus de la terre.

Cependant, l'homme tremble devant la nature dont il ignore les lois terribles; les dieux sont ces lois elles-mêmes. Ce sont les dieux qui commandent aux éléments, soulèvent les flots, ébranlent la terre, lui envoient la rosée bienfaisante, la foudre vengeresse, la douce lumière du jour, les rayons meurtriers du soleil. Ici, des attributs immuables tendent à effacer la personne vivante sous le type abstrait. Bientôt les

abstractions du monde moral s'assiéront à la table de Jupiter comme les forces cachées du monde visible : Mars ne sera plus que la guerre, et Vénus la volupté. Déjà, on peut compter dans Homère un certain nombre d'allégories; il suffit de se rappeler celle du Sommeil, frère de la Mort, ou des Prières boiteuses, qui marchent trop lentement pour réparer tous les maux qu'a faits l'Injure rapide. Je ne contesterai pas à Eustathe que les étables de Circé et l'antre d'Eole soient des figures, et il ne me déplaît nullement que la ceinture de Leucothée représente l'Espérance. Dans l'*Odyssée* enfin, Minerve, sans être encore, ni la Raison des philosophes, ni le Mentor de Fénelon, peut personnifier la souveraine Sagesse. Le symbolisme est en germe dans la mythologie d'Homère; mais elle a gardé ce caractère que, parmi les Immortels, ceux même auxquels il est le plus facile de donner un nom abstrait, ne savent pas encore sacrifier à la dignité de leur rôle les passions individuelles par lesquelles ils appartiennent à la vie et à l'humanité.

Ainsi, qu'elles soient ou simplement des hommes, ou des formes vivantes empruntées à notre horizon, sous lesquelles se cache, soit une loi de la nature, soit même une vérité morale, toutes ces divinités doivent habiter notre monde. Elles en ont fait le partage : dans les grottes de la mer azurée, sur les montagnes, à la voûte du ciel, on peut chercher le royaume de chacune d'elles comme celui de Priam et celui d'Ulysse.

La demeure commune, c'était l'Olympe : les dieux y mènent, dans un palais d'airain et d'or, bien sem-



blable à ceux d'ici-bas, une vie presque terrestre. Ce séjour éternel des dieux sera bientôt transporté au-delà du ciel étoilé; quelquefois, dans Homère même, c'est une cime idéale qui n'est jamais battue des vents, mouillée par la pluie, ni couverte de neige; il y circule un air sans nuages; une blanche lumière l'environne; là, comme dans le ciel invisible de Lucrèce, on passe à se réjouir, les jours faciles d'une vie heureuse. Mais, s'il faut parler sans voiles, ce sont les cimes de l'Olympe, nombreuses, élevées, vastes, brillantes, neigeuses; des célestes hauteurs de l'Empyrée, Homère nous a ramenés en Thessalie.

L'empire des dieux souterrains a les mêmes liens avec le monde. L'enfer est aux extrémités ou dans les entrailles profondes de la terre. Mais, s'il suffit, pour trouver le ciel, de remonter à la lumière éternelle qu'on rêve à la cime des hautes montagnes, derrière les nuages qui les enveloppent, l'enfer est aussi bien près de nous, au Couchant, au Nord, là où commence la nuit obscure; en Epire, où coule le fleuve Achéron; à Ténare, où s'ouvre la porte béante; chez es Cimmériens, dans leurs habitations ténébreuses; jusque dans l'aimable Arcadie, aux lieux où d'un rocher élevé coule, goutte à goutte, l'eau odieuse du Styx, qui donne la mort.

On peut voir, aux simples rayons du soleil, le sombre royaume d'Adès, comme le palais de Neptune à Ægues, et celui de Jupiter sur l'Olympe; on voit les dieux eux-mêmes parcourir leur empire. Dans cette Grèce heureuse, le ciel est voisin de la terre; une lumière limpide rapproche des hommes les dieux, qui

se mêlent volontiers à leurs fêtes ; et la précision des phénomènes explique les attributs et justifie les formes que la poésie primitive leur a donnés. Il n'y a rien de plus réel, de plus exact que ces images : le trône d'or de la lumineuse Aurore, son voile jaune, ses doigts de rose appartiennent à la fiction sous notre ciel, et sont, sous le ciel de la Grèce, les premiers mots qu'on trouverait sur ses lèvres pour parler de la Déesse; Apollon, qui voit et entend tout, lance au loin les traits de son carquois d'argent; Artémis a un fuseau d'or; la Nuit est rapide; Neptune ne cesse point de soulever ces révolutions mystérieuses qui ébranlent le monde jusqu'à sa base; ni Jupiter, d'effrayer les hommes en amassant les nuages et en faisant gronder la foudre.

J'ai vu de mes yeux les lieux qu'habitent les dieux d'Homère, les choses qu'ils font, tous les déguisements qu'ils empruntent pour se rapprocher des hommes sans en être reconnus ; je les ai vus errer au sommet des montagnes qui leur sont consacrées, glisser sur la mer, traverser le monde, enveloppés de ces nuages transparents, vapeurs obscures ou lumineuses, qui prennent souvent les formes précises d'une draperie, qui semblent obéir à une volonté cachée, et qui parfois dérobent aux regards profanes l'homme que les dieux admettent à pénétrer leurs secrets, comme les dieux à demi-visibles qui portent sur la terre, ou l'orage, ou la mort inattendue, ou les paroles maternelles qui adoucissent les inconsolables douleurs.

Cependant, la mythologie d'Homère est une sorte

d'énigme dont l'histoire demande le mot aux obscurs monuments de la Phénicie et de l'Egypte, et la philosophie, aux analyses de la conscience. Tout y serait emprunt ou symbole. Les noms grecs déguisent des mythes d'origine étrangère, et surtout les images servent d'expression figurée à des vérités morales. Que de mystères n'ont pas éclaircis les Alexandrins, Eustathe et les érudits de la fin du moyen-âge ! Mais la palme est restée à Porphyre pour l'étrange traité où il retrouve, dans la grotte des Nymphes, une théorie complète du monde. L'admiration trop naïve de Mme. Dacier s'y laisse prendre à demi, et voit, dans cet ouvrage, en effet « très-merveilleux », les mers, les pôles, les corps qui naissent du limon, les âmes qui descendent sur la terre et celles qui retournent au ciel. Ce résumé de tous les mystères n'était pourtant, je l'ai déjà dit, qu'une petite grotte d'Ithaque, décrite presque sans figures : Homère n'avait fait, comme dit Mme. Dacier elle-même, « que son métier de peintre. » Il en est de l'Olympe comme de la grotte des Nymphes. Pourquoi interroger les idoles de l'Egypte et les abstractions de la poésie sacerdotale ? C'est précisément la poésie homérique qui, donnant à la Grèce la conscience de son véritable génie, lui apprit à substituer aux objets inanimés et mystérieux de son culte, des dieux vivants, des dieux visibles ; elle n'eut dès-lors à les chercher qu'en elle-même ; et tout ce que la mythologie épique n'a pu emprunter directement à l'homme, il faut le demander à la nature et par conséquent à la Grèce.

Cette origine toute profane explique pourquoi ces fables formaient une religion grossière, mais la

plus charmante des poésies. Plus tard, on s'élèvera à des croyances plus pures; une mythologie idéale, substituant le symbole à l'image, brisera ces liens trop étroits qui unissaient le ciel à la terre. Ce sera un grand progrès pour la philosophie, pour l'humanité. Mais la poésie en aura fait les frais; Virgile en sera la première victime. Une mythologie abstraite est morte; le pathétique des éternelles douleurs suffira encore pour intéresser à la peinture du monde souterrain; mais le ciel des poètes sera vide et respirera le plus profond ennui. Le merveilleux tombe, bien qu'il garde les noms des divinités d'Homère, dans les allégories de la *Henriade*, aussi froides que celles du *Roman de la Rose*. Sur l'Olympe d'Homère, on retrouvait, avec les imperfections de la nature humaine, les émotions du drame et le charme du paysage.

IV.

DES RUINES DE L'ÉPOQUE HOMÉRIQUE.

Les ruines devaient être moins instructives que l'aspect des lieux et l'étude de la nature. Cela ne tient point au caractère de la poésie d'Homère; au contraire, tandis qu'un trait lui suffit presque toujours pour peindre l'horizon, l'heure du jour et les phénomènes les plus sensibles du monde physique, il est prolixe, à la façon de Nestor, pour donner une idée exacte du moindre ouvrage où se fait admirer l'industrie de l'homme; il est même porté, sans qu'on soupçonne jamais la sincérité de son admiration, à en exagérer

l'artifice ; et je ne songe ici, ni aux statues animées de Vulcain, ni à l'armure d'Achille qui s'adapte à ses membres comme des ailes, ni aux merveilles du palais d'Alcinoüs : je veux rester dans les limites de la réalité.

Homère parle peu de l'ensemble des constructions des villes, et ne loue guère, lorsqu'il s'y arrête, que les avantages de leur position militaire, leurs larges rues et leurs fortes murailles. Mais, sur les demeures, particulièrement sur les palais des rois, son langage est beaucoup plus explicite, et le poète choisit ses expressions de façon à nous laisser concevoir une sorte de magnificence. Les unes sont vagues et trahissent l'hyperbole : comme les chansons klephtiques, comme les complaintes de tous les pays, l'*Iliade* et l'*Odyssée* parlent trop souvent d'or et d'argent; tout ce qui brille, tout ce qui est beau, c'est de l'or. On pense bien qu'il en faut rabattre quelque chose; ce qu'il faut prendre au propre, c'est l'effet que produisaient la richesse et l'éclat d'un palais, tel que celui de Ménélas, sur les contemporains d'Homère. Ces demeures étaient spacieuses, élevées, solides, construites avec un certain art. Le dessin en est compliqué, et prévoit presque toutes les nécessités de la vie ; la cour, bien close, est entourée d'une galerie, et conduit au vestibule ; l'étable est séparée de la demeure ; l'appartement des femmes, distinct de celui des hommes ; de solides traverses, qu'on retient avec des courroies et qu'on soulève avec ce qu'on appelle des clefs, renferment les vins précieux gardés pour le maître, les trésors et les armes. Les corps d'habitation se développent les uns derrière les autres, et il y a

même, au-dessus de la vaste salle, où la table hospitalière attend toujours les convives et les étrangers, un étage supérieur auquel on monte par une échelle ou un escalier.

La façon dont la demeure est ornée et meublée marque un art plus raffiné ; c'est peu des portes *bien faites*, des hautes colonnes, des métaux brillants qui cachent la pierre ou le bois des parois : que de chefs-d'œuvre le tourneur, le potier, le forgeron imaginent et créent pour que le palais des rois, fils de Jupiter, ressemblent à ces palais divins décorés par Vulcain lui-même ! Les lits, les tables, les siéges et les rouets des reines méritent que le poète s'arrête à les décrire, et quelquefois immortalise l'ouvrier célèbre qui les a tournés. La ciselure orne de fleurs, comme un manteau ou un voile, le char, le trépied et jusqu'à la chaudière, tout en argent. L'ivoire se marie à l'argent, à l'or. Les coupes prennent des formes variées, et se couvrent de scènes animées qui font déjà songer à l'art de ce Mentor, tant célébré par les poètes du siècle d'Auguste ; Nestor en a une qui n'est pas indigne du bouclier d'Achille. Et vraiment on pourrait être fier encore des parures et des armes qui rehaussent, dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, la beauté des femmes et la dignité des rois.

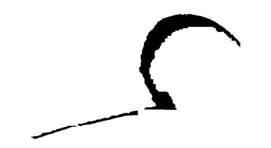
Malheureusement toutes ces merveilles étaient bien fragiles : le bois a péri, le métal a été refondu par les ouvriers de l'âge postérieur ; à tant de siècles d'intervalle, la pierre et le marbre seuls gardent quelquefois la forme et la place que la main de l'homme leur avait données. Or, on ne doit pas penser que les de-

meures des rois fussent construites de manière à durer long-temps; elles sont solides contre un orage et contre un coup de main, mais non contre l'effort des siècles. Le mur qui ferme les abords est de pierre, comme celui des forteresses; rien ne dit que le reste des constructions, même dans le palais d'Ulysse, offrît autre chose que du bois et du métal. Tous ces édifices avaient disparu de bonne heure; déjà les voyageurs anciens n'en cherchent plus même les vestiges, et la Grèce, sur ce point, ne saurait rien ajouter à la glose des scoliastes; à moins qu'on n'aille, avec la spirituelle hypothèse de Thiersch, chercher dans un des derniers chefs-d'œuvre du siècle de Périclès, les divisions de la maison *bien bâtie* d'Erechthée. A la vérité, même dans ces termes, au lieu d'une ruine homérique, ce n'est qu'un commentaire éloigné d'Homère, qu'on peut demander à l'Erechtheum d'Athènes.

Les monuments qui appartiennent en propre à l'époque d'Homère, ou de ses héros, sont excessivement rares. Aucun temple n'atteste, d'une façon certaine, une aussi vénérable origine. On peut admettre que l'architecture et la sculpture religieuses n'étaient pas nées encore; Dédale, à qui la légende en attribuait les premiers ouvrages, n'est célébré dans l'*Iliade* que pour avoir fait la danse crétoise : que peut-on conclure de termes aussi vagues? Homère, du reste, a cité bien des sanctuaires et des autels; il n'a pas décrit un temple. Il a nommé bien des divinités auxquelles on adresse des prières et des sacrifices; on ne peut pas dire s'il a vu, de ses yeux, une seule

statue. Il imagine aisément une forme animée; l'esprit le plus simple conçoit, sans effort, la reproduction littérale de la vie, telle que la sculpture sait la mettre sous les yeux; et, dès que la mythologie transporte à des êtres invisibles la forme et les mouvements du corps humain, la poésie les peut prêter à l'argile, au bois et au marbre, matière inerte que l'art anime : ainsi, Vulcain sculpte comme il forge. Mais, dans la sphère humaine et réelle, quoique le poète parle des genoux de la Pallas Iliaque, à peine peut-on dire si ce simulacre était autre chose qu'un de ces blocs informes et vêtus comme Pausanias en rencontre encore; ou si déjà la partie supérieure a pris la forme d'une tête, si les yeux se sont ouverts, si les traits et l'expression du visage font distinguer le sexe, et si une ligne a séparé les deux jambes de la statue assise et immobile.

C'est un problème que la Grèce ne résout pas. Nous avons vu, à fleur de terre, transporté dans un autre édifice, sacré aussi, le *seuil de pierre* de Delphes, qui était à la fois un temple et un trésor, comme les constructions souterraines de Mycènes furent, on peut le croire, un trésor et un tombeau; car il est naturel qu'on ait placé, tour à tour, les objets les plus exposés à la convoitise, sous la sauve-garde de ce que les peuples avaient de plus sacré, les cendres de leurs chefs et les images de leurs dieux. On peut regretter qu'Homère n'ait point parlé formellement des Trésors de Minyas et d'Agamemnon; du moins, on retrouve ces monuments dignes d'admiration dans les villes qu'il a désignées clairement comme les deux plus riches



de la Grèce : Mycènes, *où l'or abonde*, et Orchomènes, qui le dispute à la capitale de l'opulente Egypte. Il est hors de doute qu'ils existaient de son temps; s'il les avait décrits, nous aurions un témoignage de plus de l'exactitude de ses peintures; malgré son silence, il montre encore avec quel soin il étudia la Grèce, et assigne à chaque ville les épithètes qui la distinguent le plus nettement des autres. Rien ne pourrait nous donner une idée plus haute du développement de la civilisation à l'époque où vécut Homère ; un peuple est sorti de l'enfance lorsqu'il sait donner à ses œuvres ce double caractère de force et d'élégance, et l'art attique, pour tailler les pierres d'un mur, aligner les assises et arrondir une voûte, n'eut presque pas à faire mieux.

Lorsque l'architecture en est ainsi venue à poursuivre autre chose que la satisfaction des plus impérieuses nécessités, qu'elle atteint à la solidité sans effort et à la beauté des proportions sans gaucherie, le temps approche où la sculpture lui viendra en aide pour rompre la monotonie des lignes et atténuer, par la variété des reliefs, la nudité des surfaces. De même que l'architecture, dans les voûtes coniques des tombeaux et les colonnades des temples doriques, qui suivirent d'assez près l'âge d'Homère, reproduit simplement les formes les plus élémentaires, celle du tertre, que les guerriers amoncellent sur les cendres d'un compagnon d'armes, et celle de l'abri grossier que les bergers construisent avec les arbres de la montagne, la sculpture commencera aussi par l'imitation maladroite, mais littérale, de la nature. Avant

de donner à l'argile les formes et la vie humaines, comme la tradition veut que l'ait fait Dibutade de Sicyone, elle s'essaie avec les formes et les mouvements plus simples des animaux. A défaut des chiens qu'un dieu avait donnés à Alcinoüs, on voit les deux lions qui, dressés face à face et appuyés sur la même colonnette, gardent le seuil de Mycènes. On n'est pas surpris de voir la ville héroïque défendue par l'animal vigoureux et fier auquel Homère compare si souvent les combattants. Il ne faut rien chercher dans ces tâtonnements d'un art encore nouveau, qui approche de la perfection que nous avons observée dans les peintures du poète. Mais déjà, quelle que soit la raideur des formes, et si mauvaises qu'on suppose les têtes que le temps n'a pas respectées, il y a dans ce relief si simple quelque chose de nerveux, l'instinct du mouvement et de la vérité. Pour être plus grossière que la poésie d'Homère, la sculpture grecque, à son berceau, n'en procède pas moins du même principe.

Ce qui reste du temps de l'*Iliade* et de son poète, ce sont des murailles; partout on sent encore combien la vie était peu sûre, et quelles craintes inspiraient aux peuples la cupidité ou les représailles de leurs voisins. Les demeures étaient fragiles, mais protégées par des citadelles indestructibles. Plus on remonte vers l'origine de la société, plus les ruines étonnent. Ces hommes, dont l'industrie était si imparfaite, trouvent, lorsqu'il s'agit d'entourer leur ville, le moyen de soulever des quartiers de roc que des mulets ne traîneraient pas; sans les tailler, on les entasse; ils se soutiennent par leur masse même; des

pierres moindres remplissent les interstices ; et le javelot ne peut atteindre au sommet du mur, ni le bélier en ébranler la base.

C'est à des étrangers que les Grecs attribuent leurs plus anciennes murailles, comme la plupart des beaux vases ou des belles étoffes dont Homère nous a parlé. Ces étrangers, l'admiration des peuples en a fait des demi-dieux. On croit presque à cette intervention des Cyclopes en parcourant les murailles gigantesques qui entourent la colline de Prœtus à Tirynthe. Une galerie souterraine, près de la porte, sert de retraite et d'avant-poste. Deux pierres inclinées, qui s'appuient l'une sur l'autre à leur sommet, laissent çà et là une issue sur la plaine, et ces portes, simplement angulaires, conviennent à cette expression d'Homère : « Des portes solides, pareilles aux ailes déployées de l'aigle. »

Bientôt, l'homme, instruit à l'école des Cyclopes, construit à leur exemple, et mieux qu'eux : les pierres sont moins grosses, mais plus égales ; on sait les choisir, les tailler, les agencer comme les pièces d'une mosaïque ; ces appareils polygonaux serpentent avec plus de liberté autour des rochers de l'Acropole ; des tours défendent les angles, couvrent les portes, et permettent de surveiller les mouvements de l'ennemi. Les linteaux de la porte fléchissaient sous le poids : on écarte, au point où ils se rencontraient, et on redresse sur leur base les deux côtés de l'angle ; une architrave transversale s'appuie sur les montants devenus parallèles, et soutient, sans céder, avec le mur supérieur, le sommet de l'angle, que la tradi-

tion conserve, qui sert à dissimuler les formes trop lourdes d'une porte basse, et que l'architecture réserve à l'écusson sculpté.

Telles subsistent en maint endroit de la Grèce les villes *bien bâties* d'Homère. Troie et ses ruines même ont péri ; mais Mycènes est debout comme Tirynthe, et il est intéressant de retrouver aussi, là où Homère invitait à les chercher, les ruines militaires les plus considérables de l'époque primitive. Si d'ailleurs l'imagination se plaisait à réunir toutes les murailles célèbres ou obscures qui datent de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, sous l'impression d'un tel spectacle, on aimerait à entendre le vieux Nestor parler de ces hommes que les hommes d'à-présent n'égalent pas ; on se figurerait les héros soulevant ces roches énormes, fardeau digne des Cyclopes ; et surtout, en voyant qu'à côté de tant de pierres entassées par la peur, c'est à peine s'il est resté, de la même époque, quelques tombeaux, un bas-relief, pas un palais et pas un temple, les censeurs les plus moroses n'accuseraient point Homère de sommeiller, lorsqu'il raconte, sans se lasser jamais, tant de combats. C'était hélas! toute la vie, et l'*Iliade* est bien le poème d'une génération dont il ne nous est, avec elle, absolument rien resté que des forteresses. Mais à ces forteresses, comme à ce poème, les âges suivants n'ont rien qui ressemble ; on les mesure avec surprise ; on se croirait transporté dans le monde des fables ; et il semble que, depuis ce temps, nous qui profitons des labeurs et des progrès de trente siècles, nous soyons, en effet, comme le dit Nestor, moins grands que les Cyclopes qui ont bâti ces murs,



que les géants qui ont livré ces éternelles batailles, et que le demi-dieu qui a confié à la mémoire des rhapsodes ces récits guerriers auxquels on n'en a jamais osé comparer d'autres.

V.

DES MOEURS HOMÉRIQUES, EN GRÈCE, A L'ÉPOQUE DE LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE.

Au-delà, c'est en vain que l'on compterait sur le témoignage des ruines : les monuments ont disparu, pierre par pierre. Mais le peuple survit à leurs débris; et, en Grèce, le peuple n'a guère plus changé que la nature.

Il a vieilli comme elle vieillissait. S'il manque aux plaines arides, aux montagnes dépouillées, les belles eaux qui les ont fécondées, les vertes forêts qui leur ont servi de parure à la jeunesse du monde, le peuple a perdu, plus complètement encore, cette énergie que donnent à des sociétés nouvelles l'immensité de leurs espérances et le pressentiment divin de la grandeur qui les attend.

Mais, de même que ces altérations des formes du paysage s'effacent dans l'éloignement de l'horizon, et que ces beaux lieux célébrés par les anciens poètes n'ont pas cessé d'offrir les mêmes lignes sous la même lumière ; ainsi, courbée sous les outrages d'une servitude séculaire, réduite à reconquérir son humble place au soleil, elle qui fut le flambeau du monde, cette nation renaît telle que ses historiens et ses artistes nous l'ont fait connaître. Les fils ont encore les

traits de leurs pères, et quelque chose de leur génie.

Il a fallu, pour ce miracle, deux choses : l'influence du climat de l'Orient et le caractère particulier de la race grecque.

Le climat de l'Orient paraît avoir, à la différence du nôtre, cette vertu : qu'il exerce sur l'homme une influence plus directe et plus sensible. La vie tout entière, même celle de l'âme, en semble dépendre. Des besoins bornés, des conditions d'existence uniformes, la rendent plus simple et plus régulière. L'activité volontaire s'y développe dans un cercle plus étroit : aussi s'arrête-t-elle plus vite et plus loin du terme, dans la carrière du progrès. Les mœurs doivent, par conséquent, varier moins selon les races et selon les âges ; et c'est pourquoi on peut retrouver bien des traits des mœurs homériques chez les Turcs comme chez les Grecs, chez les Grecs d'aujourd'hui comme chez les Grecs d'autrefois.

Parmi toutes les races qui sont nées ou qui se sont développées sous le ciel oriental, la race grecque s'est précisément distinguée par la mobilité de son génie et la conscience qu'elle avait de sa liberté ; elle atteignit plus vite au premier rang ; elle sut aller plus loin pour avoir pris une autre route ; mais, lorsqu'elle eut à son tour fourni sa carrière, elle fut, comme les autres, impuissante à se renouveler. Tandis qu'un sang nouveau régénérait les nations de l'Occident, la Grèce continua seule à parler sa langue, et, seule, demeura ce qu'elle avait été. Ce fut là sa misère et sa gloire. Autour d'elle, on périssait pour renaître. La Grèce survécut aux autres et à elle-même.

Il fut donné à elle seule de subir et d'accepter, sans s'abdiquer elle-même, tous les jougs : celui du glaive et celui de la foi. Punie de ses désordres par la servitude, consolée de la servitude par l'Evangile, elle avait oublié ses dieux, perdu ses lois. Mais c'est vainement qu'elle devint romaine, franque, turque, et que, dans l'intervalle, elle s'était faite chrétienne; subjuguée et convertie, comme au temps de son idolâtrie et de son indépendance, la Grèce fut encore la Grèce. On dirait qu'elle réalisait la belle fable de son Prométhée ; tandis que les hommes oubliaient leur bienfaiteur sur son rocher, et que le vautour dévorait ses entrailles, patiemment il attendait le Dieu libérateur. Des siècles se sont passés; mais, lorsqu'enfin le Dieu est venu, Prométhée respirait encore et n'avait point courbé la tête.

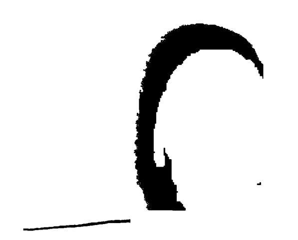
Autrefois la race grecque se vantait d'être née sur le sol qu'elle habitait, et que personne n'avait habité avant elle. On est tenté d'applaudir à ses prétentions en l'y retrouvant encore, impérissable dans son éternelle patrie.

Cette perpétuité est si peu vraisemblable qu'on l'a niée; on a compté avec soin les maîtres et les voisins qui s'étaient mêlés aux habitants primitifs, et la statistique n'a pas reculé devant ce paradoxe que c'est à peine s'il y a des Grecs en Grèce. Cela est presque vrai si l'on cherc e à y retrouver, dans toute leur pureté, le sang et le type du peuple ; et, sans doute, il y a peu de Grecs qui n'aient eu quelque Barbare au nombre de leurs ancêtres. Ils sont Grecs néanmoins, car ces Barbares l'étaient devenus. Le ciel du pays, le sang du

peuple s'emparèrent successivement des usurpateurs de la Grèce, comme le génie de ses poètes et de ses artistes avait conquis jadis les neveux du rude Mummius. Ce fut pour tous comme une nécessité fatale. Les colons romains, les bergers bulgares ou valaques, les soldats albanais sont restés, parce qu'ils s'étaient laissé absorber par la population indigène. Les Turcs, comme les Franks, pour avoir vécu en maîtres dans l'isolement, sans aller d'eux-mêmes à un peuple qu'on ne peut pas faire venir à soi, durent quitter un jour le sol de Sparte et d'Athènes. Ils règnent encore par le fer sur une partie de la Grèce; je suis persuadé que le fer les en chassera. La Grèce, comme autrefois, reçoit, adopte des hôtes; mais il faut qu'on accepte d'elle ce droit de cité : ceux qu'elle n'absorbe pas, sa faiblesse peut les subir momentanément, mais sa haine implacable les menace toujours.

Ainsi l'étranger devient Grec, ὁ βάρβαρος ἑλληνίζει, et le Grec, comme le Juif, ne sait pas devenir autre chose. Contraste étrange : aucun peuple n'a, dans tous les temps, compté plus d'exilés volontaires, ni plus de traîtres; le Grec peut quitter sa patrie, il a pu la vendre, il sait la sacrifier à l'ambition des aventures, à l'or d'un ennemi ou d'un maître; mais, sous tous les déguisements de ce Protée insaisissable et cette incomparable versatilité, il y a quelque chose que rien n'efface, qui survit à l'exil, à la trahison, à l'apostasie; laissons l'air du visage et des paroles : au fond du cœur, en tous lieux, en tous temps, le Grec est Grec.

Ce que je dis n'est point nouveau et n'a point besoin d'être démontré; il y a chez chaque peuple un té-

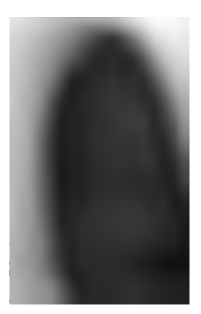


moin irrécusable qui révèle ce qu'il est depuis les premiers jours de son histoire : c'est la langue. Si deux peuples se rapprochent, leurs langues se mêlent ; s'ils s'unissent et se confondent, de ce mélange de deux idiômes il naît une langue nouvelle, dont l'unité atteste l'unité du nouveau peuple, aussi bien que la diversité des éléments qui le composent lui rappelle la diversité de ses origines. Les langues étrangères ont laissé quelques mots dans la langue grecque, mais ils ne l'ont pas altérée; elle ne s'est pas laissé absorber plus que le peuple. Est-ce un bonheur ? On en peut douter, quoique le Grec vulgaire ait ses admirateurs sincères. La langue latine est morte, pour l'usage ; mais, en mourant, elle a donné naissance à d'autres langues qui ont eu déjà le temps de devenir illustres comme elle. La langue d'Homère et de Platon a dégénéré ; je n'ai qu'une chose à constater ici, c'est qu'elle vit encore.

Elle vit, et, sous certains rapports, il semble qu'elle ne se soit point corrompue. Le vocabulaire a fait beaucoup d'emprunts, beaucoup de pertes ; souvent, les mots qu'il a conservés ont changé de forme; mais, là même où l'on est réduit à chercher les consonnes et les voyelles du mot ancien, on retrouve toujours l'accent à sa place. Tant la race grecque avait, pour les sons comme pour les mouvements, le sentiment profond du rhythme ! Jusqu'aujourd'hui, ses danses manquent de grâce, ses chants de mélodie, mais jamais de mesure. Et ceux même qui ne comprennent plus les mots et la syntaxe d'Homère, sentent encore et font sentir l'harmonie de ses vers. Nous le comprenons davantage, mais nous le lisions sans l'entendre. Une prononciation

tout-à-fait arbitraire effaçait les nombres ou les dénaturait. La prononciation des Grecs les restitue ; elle nous enlève ainsi quelques illusions traditionnelles ; là, où les flots grondaient à nos oreilles, elle nous apprend qu'ils murmurent et caressent le rivage. Mais pardonnons-lui cette déconvenue, car elle conserve au dialecte ionien sa douceur que nous admirions sur parole ; elle rend à l'aède sa lyre, qu'Erasme avait brisée, et à la versification monotone, ce mélange sonore de syllabes accentuées, brèves et longues, qui fait de la poésie homérique une musique, tout aussi bien que la vérité des images en faisait tout à l'heure une peinture.

Il est aisé de comprendre qu'habitués à ne retrouver dans d'autres pays, également historiques, ni les peuples anciens, ni leurs usages, ni leur langue, les voyageurs éprouvent quelque surprise et quelque charme à retrouver en Grèce des Grecs qui parlent grec. Ce qui les frappe alors, plus que les différences, c'est l'analogie ; ravis de saisir cette tradition vivante de l'antiquité classique, ils la poursuivent jusque dans les moindres détails. Les lecteurs qui n'ont pas vu les lieux sourient de cette complaisance à retrouver toujours ce qu'on cherchait, et mettent ces rapprochements sur le compte de l'imagination ou de la crédulité de ceux qui les ont faits. Les ressemblances qu'on leur signale sont trop frappantes pour qu'ils les croient exactes. Et elles le sont. Ailleurs, la réalité fait un contraste avec les fictions des poètes : en Grèce, les poètes ont été des peintres si fidèles qu'on retrouve les lieux tels qu'ils les ont chantés, et que les yeux admirent dans la



nature ce que l'imagination admirait dans leurs vers ; ailleurs, le passé a plusieurs fois disparu sans laisser de traces : en Grèce, le passé revit en toutes choses. Sur ce point, les témoignages deviendront si nombreux qu'ils feront foi. Je ne craindrai point d'ajouter le mien aux autres ; je le dois et je le puis plus que personne. Guys et M. Ampère eussent dû faire cette remarque, que tout le monde fait en les lisant : c'est que, de tous les âges de la Grèce ancienne, il en est un que la Grèce nouvelle rappelle bien plus souvent que tous les autres, et par des traits plus fidèles, c'est l'âge homérique.

Sans doute, au temps de l'oppression, les traditions de servilité du Bas-Empire rappelaient les sarcasmes dont les Romains accablaient ces hommes dégénérés, *Græculi*, qui avaient tant de ressources dans l'esprit et si peu de dignité dans le caractère. Après les luttes héroïques de l'indépendance, dès les premières assemblées nationales, comme dans les conseils que la Constitution de 1843 appelle à remplacer les sénats antiques, on a vu reparaître quelques-unes de ces misères de la vie politique que Thucydide, Aristophane et Démosthène nous ont fait si bien connaître. Plutarque eût trouvé en revanche, parmi les grands citoyens qui sacrifièrent à la patrie leur vie ou leur fortune, quelques portraits dignes de ceux qu'il nous a laissés ; et Miaoulis mérite une place auprès de Thémistocle et d'Aristide, comme Androutzos a pu, sans trop d'injustice, être comparé à Léonidas. Mais ces rapprochements sont rares et doivent l'être : sans une armée et sans un champ de bataille, comment se développerait le génie d'un capitaine ? La destruction de la cité ne laisse plus de

place aux difficiles vertus du citoyen; l'art ne peut fleurir au milieu de l'ignorance et de la misère; et la servitude avait réduit la Grèce à une condition qui ne saurait, à aucun titre, rappeler les splendeurs de l'âge de Périclès. Dans les montagnes où les tribus les moins dégénérées ont trouvé contre elle un dernier refuge, la nécessité les a ramenées à toute la simplicité de la vie primitive. Les devoirs de la famille, la chasse ou la pêche, de pauvres cultures, un peu de commerce près des rivages et dans les îles, remplissent les jours de paix. Si la tribu prend les armes, c'est pour mettre à rançon le voisinage ou pour se venger des affronts d'un maître, mais par des luttes isolées, des embuscades, de petits combats; et, si parfois il s'y manifeste une audace de héros, pour retrouver un héroïsme de cette nature, il faut remonter au-delà des récits des historiens, jusqu'aux chants de l'épopée primitive.

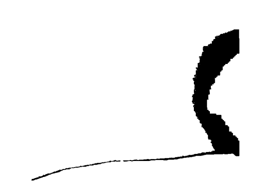
Cette analogie a été rendue sensible surtout par un livre dont il ne faut pas méconnaître l'intérêt, quoiqu'on l'ait exagéré : c'est le recueil de *Chants populaires*, commencé par Fauriel, et continué tout récemment par M. de Marcellus. On a commencé par comparer non-seulement les deux sociétés, mais les deux poésies. Certes, il ne faut hasarder un tel rapprochement qu'avec une extrême réserve, et, s'il nous amène à quelque conclusion, ce n'est pas à celle de l'école aventureuse qui voit sous le nom d'Homère, comme les véritables auteurs des poèmes qui portent ce nom, toute une famille d'aèdes, interprètes directs du peuple lui-même. Quand le peuple grec aurait eu dans ces âges héroïques une imagination féconde, exaltée jusqu'à

l'inspiration par le spectacle d'une nature comme lui dans toute la vigueur de sa jeunesse, et par le sentiment de sa grandeur naissante, il a pu rencontrer d'instinct de fiers accents, de grandes images, des traits sublimes; mais ce ne sont que des éclairs dans le crépuscule, ce n'est pas la lumière du jour; entre ces éléments épars, nul, fussent Solon, les grammairiens de Pisistrate ou Aristarque lui-même, ne peut rétablir un lien qui n'existe pas, et, de ces chants incohérents de la muse populaire à l'unité d'un poème, il reste un abîme, il reste Homère.

Quoi qu'il en soit, les chants de la Grèce moderne (je parle de ceux que le peuple a vraiment faits et sus par cœur, et non de ceux que le bel-esprit a mis sur son compte, et dont la rusticité affectée a trompé la sagacité des éditeurs) peuvent, dans une certaine mesure, indiquer à quelle source Homère a puisé, et ce que furent quelques-uns des aèdes obscurs qui chantèrent avant lui et pour lui. L'imagination semble garder les mêmes habitudes; elle cherche la vraisemblance du témoignage, plus que les agréments de la fiction. Le berger que Charon, après une lutte acharnée qui dure du matin au soir, va ravir à sa veuve et à ses petits enfants, elle ne nous attendrira pas sur sa jeunesse et sur sa beauté; mais elle l'a vu, et, comme Homère parlait des belles cnémides, des cuirasses d'airain, des longues aigrettes, elle s'arrêtera à ces détails visibles, souvent indifférents, qu'on a long-temps appelés les épithètes homériques; et, avec une négligence qu'on croirait affectée, elle nous dira qu'il avait, comme aurait pu l'avoir tout le monde,

son *fez* de côté et des cheveux nattés. Si elle s'oublie à sortir de la sécheresse pleine de réticences du simple récit, c'est aux procédés les plus naturels qu'elle recourt; elle exagère les nombres, la vigueur et la vitesse; elle prête des sentiments à la nature, une voix aux animaux familiers, à l'oiseau dans l'air qui épie le danger et pleure les victimes, au cheval, compagnon du klephte, qui parle à son maître, comme Xanthe au fils de Pélée; et à qui sa belle et bonne maîtresse donne à manger dans les plis de son tablier, donne à boire dans le creux de sa main, comme Andromaque se plaisait à nourrir les chevaux d'Hector.

Ce désir ardent de revoir la patrie qui tourmenta pendant dix ans le divin Ulysse, et, d'autre part, ce besoin de chercher au loin la fortune, ou de connaître des terres nouvelles; de rapporter, fût-ce au prix des amertumes de l'exil, la connaissance des pays et l'expérience des hommes: double sentiment commun presque à tous les Grecs, et qui explique pourquoi l'*Odyssée* fut aussi populaire que l'*Iliade*, inspire aux aèdes nouveaux quelques chansons dont la poésie n'est pas sans charme, malgré son excessive monotonie. Les myriologues rappellent les larmes versées sur les restes d'Hector. La *Reconnaissance*, que M. Ampère a reproduite, offre quelques traits effacés de celle d'Ulysse et de Pénélope. Laerte s'y retrouve aussi, cultivant la vigne de l'*Abandon*, la vigne des sombres douleurs, tandis qu'on donne à un autre celle que son fils aimait, qu'avec un autre on la bénit, qu'avec un autre on la couronne! Et l'on reconnaîtrait bien quelque chose de ce singulier mélange



de naïve pureté et de délicatesse ingénieuse, qui dicte les paroles de Nausicaé à Ulysse, dans ces mots touchants qu'adresse le pâtre à Charon, lorsque Charon vient, au nom de Dieu, pour enlever son âme: « Laisse-moi, Charon, laisse-moi, je t'en supplie, vivre encore. J'ai une femme toute jeune, et à une jeune femme le veuvage ne sied pas. Si elle marche vite, on dit qu'elle cherche un mari; si elle marche lentement, on dit qu'elle fait la fière!... »

Toutefois, il est aisé de reconnaître que les analogies sur lesquelles on essaie d'établir une comparaison entre les formes de la poésie klephtique et celles de l'épopée primitive, sont fugitives et superficielles; et c'est de très-loin que l'une ressemble à l'autre. Il faut pénétrer, sous les formes de la langue et du style, jusque dans les pensées et les sentiments qu'elles expriment, jusqu'aux faits qui sont le sujet de la narration, et chercher, entre les deux sociétés, des ressemblances qui soient plus réelles et plus profondes. Notre savant Fauriel s'est fait illusion lorsqu'il a voulu retrouver Homère lui-même dans les chants obscurs de la Grèce nouvelle; ce qu'il eût mieux fait peut-être d'y chercher, et ce que j'y retrouve assurément à chaque page, c'est l'image d'une société pareille à celle qu'Homère a chantée.

Il serait trop long et parfois puéril de poursuivre, dans les moindres détails, une comparaison rigoureuse entre les mœurs de la Grèce homérique et les mœurs de la Grèce contemporaine. Guys l'a fait le premier avec esprit, mais tant de minutie, que l'excès conduit vite à la satiété. D'ailleurs, on l'a si souvent

copié sans le dire ou imité sans le savoir, que, pour tous les traits qui touchent à la vie matérielle et extérieure, il suffit de rappeler sommairement les principaux.

Ceux qui cherchent dans les habitants actuels de la Grèce les modèles dont Phidias et Praxitèle se sont inspirés, se plaignent de perdre souvent leurs peines. J'ai rappelé quels mélanges s'étaient faits dans le sang; le génie de la population primitive, l'identité de la race et l'unité de la langue ont pu résister à cette épreuve; mais le type s'est nécessairement altéré, et il est probable, qu'à ce sujet, Winckelmann aurait perdu, à Athènes, une partie de ses illusions. Si les Grecs n'ont guère plus gardé qu'ils ne la comprennent la beauté telle que l'aima Phidias, la beauté qu'ils ont gardée et qu'ils admirent, n'est-ce pas celle qu'admiraient déjà, en eux-mêmes et autour d'eux, les héros de l'*Iliade* et de *l'Odyssée*?

Les vers d'Homère ne laissent sur ce point aucune obscurité. Les Grecs adorent déjà la beauté; la laideur et la faiblesse sont méprisées; il y a plus, elles sont ridicules. En revanche, si, pour Hélène, on combat dix ans, ce n'est pas seulement parce qu'elle est l'épouse enlevée; si les vieillards l'admirent, si Hector la protège, et si Ménélas lui a pardonné, c'est parce qu'elle est la plus belle des femmes.

Mais si les Grecs ont le sentiment confus et le culte instinctif de la beauté, ils doivent se méprendre encore sur ses véritables caractères. On n'est pas beau sans être grand : Achille est le plus grand des Grecs; Ajax est le seul dont il pût mettre la cuirasse, et Ajax dépasse

tous les Grecs de la tête et des épaules; Priam est grand; Minerve et Mars sont grands et beaux : l'union de ces deux mots est presque un pléonasme; on lit dans les regards de Ménélas la douceur de son âme, toujours ouverte à la pitié; mais il est plus petit et moins beau qu'Agamemnon. A défaut de la taille, il faut au moins les autres signes de la santé, de la vigueur, et voilà déjà le type de l'Hercule antique, ce type que Phidias n'eût pas sculpté : de larges épaules, un cou épais, de fortes mains. C'est ainsi qu'on plaît, parmi les danseurs comme parmi les combattants. Minerve veut qu'Ulysse soit beau d'une beauté surhumaine; le héros a les cheveux blonds et les yeux pleins de feu : la déesse verse sur sa tête et sur ses épaules une grâce divine, mais elle le rend plus grand, plus gros, plus fort; alors il paraît, et Nausicaé désire un pareil époux, et le peuple d'Ithaque révère son roi semblable aux Immortels. Les femmes auront aussi le charme du regard, la douceur du sourire; mais la belle Pénélope a la main virile, et c'est surtout aux cheveux, aux joues, à la ceinture, à la blancheur des bras, à la taille, qu'on distingue les plus belles des femmes et des déesses.

Cette beauté-là, elle est vulgaire : les Grecs ont encore ces pieds rapides, ces membres souples, ces formes et ces attitudes qui annoncent la vigueur, même lorsqu'elles manquent de grâce; cette vivacité du regard qui révèle au moins, sur les visages les plus ordinaires, toutes les ressources de l'intelligence.

Le ciel a peu changé et l'industrie a fait peu de progrès; avec le même goût, les mêmes besoins et les mêmes ressources, les Grecs ont conservé en partie

l'antique façon de se vêtir et de se parer. Dans la montagne, le Klephte portait la cnémide qui soutient la jambe, la ceinture qui soutient les reins, et le manteau de peau de bête, le beau manteau d'une seule pièce qu'on agrafe et qui protège le sommeil contre le froid des nuits d'automne. Les femmes ont gardé aussi la ceinture, les longs voiles brodés de leurs mains, les pierres et l'or, et jusqu'à ces fausses couleurs sous lesquelles la fidèle Pénélope consentait parfois à déguiser sa pâleur. L'homme tient à l'éclat des vêtements, comme les frères de Nausicaé ; mais son principal ornement, ce sont encore les armes. Toujours prêt à attaquer ou à se défendre, soigneux que la ruse d'un ennemi ou la tentation d'un coup hardi ne le prenne pas au dépourvu, il ne sait point s'en séparer. Quand ce n'est plus pour sa sauvegarde, c'est pour marquer son rang et rendre témoignage de ses exploits passés, qu'il porte le couteau que portait Agamemnon, son long glaive, l'épée aux clous d'argent du beau Pâris, ou celle dont Achille serre en frémissant la poignée, au milieu d'une assemblée pacifique.

Tel est le premier aspect ; voici davantage. L'hospitalité est demeurée la vertu de l'Orient : c'est encore un souvenir d'Homère, chez qui elle est tant célébrée et se montre à la fois si solennelle et si discrète. L'hospitalité ouvre la porte de la demeure, et, après le costume, laisse entrevoir les mœurs. A quoi bon décrire encore et les maisons et les repas; peindre, d'après les chansons klephtiques et la vie de chaque jour, cette tente d'Achille où le héros coupe lui-même à ses hôtes les viandes qu'il a rôties et salées? Des renseignements



minutieux, complets, auraient une certaine valeur pour les archéologues, en éclaircissant peut-être quelques points sur lesquels les explications vagues des lexiques et la rareté des débris laissent des doutes ; ils mériteraient une petite place dans les notes d'une traduction d'Homère, et fourniraient à la traduction elle-même quelques termes dont la justesse lui a échappé. Pour moi, je ne m'égarerai point à relever ici, une à une, toutes ces petites particularités qu'on observe dans la forme des constructions rustiques, ou les meubles qui ornent la demeure des riches et les ustensiles très-grossiers dont se sert encore tout le monde. Le spectacle de cette vie intérieure nous apprend néanmoins, d'une façon toute simple, à comprendre et à traduire, le plus facilement du monde, maint passage qui effarouchait la délicatesse de notre goût. Dans des pays où les soins donnés à la vie matérielle sont relégués dans l'ombre et où le luxe a multiplié les merveilles dans les plus petites choses, la plume refuse même d'écrire le nom des objets usuels; et le mot qui est naturel dans Homère, familier au moyen-âge, devient trivial pour les puristes, à dâter du XVII[e]. siècle, et nous effraie nous-mêmes, quoi que nous puissions faire (nous qui sommes revenus de tant de préjugés), comme il effrayait les précieuses, contemporaines de M[me]. Dacier.

Mais, dans les montagnes de la Grèce, à mesure qu'on s'éloigne de la capitale, où l'on a pris les mœurs de tout le monde, et des rivages, où le commerce apporte encore quelques-uns des moindres produits de l'industrie européenne, on est pauvre comme aux

temps homériques, et si dénué des commodités les plus ordinaires de la vie, que le voyageur s'y habitue à se figurer les rois eux-mêmes tournant l'olivier pour s'en faire un lit, et à entendre les poètes énumérer, avec une complaisance si naïve et si éloignée de notre temps, les ouvrages les plus vulgaires sortis des mains d'un charpentier ou d'un forgeron. Alors on ne cherche plus à ennoblir Homère ou à l'abréger. Chaque mot a son sens, sa valeur, comme souvenir d'une époque et comme expression d'un sentiment facile à comprendre; dès-lors, tout aussi bien qu'on parle du bouclier d'Achille et du voile où Hélène brodait les combats livrés pour elle, on ose parler sans périphrases des maisons *bien solides* et *bien couvertes*, des siéges polis et tournés avec art, des belles corbeilles et des belles coupes posées sur la table hospitalière, des *beaux lits* et des *belles baignoires;* et, dût-on rencontrer sur son chemin le grand fumier qui doit fertiliser le royal domaine, on ne craint plus de montrer tout simplement les fils de Priam prenant dans l'étable *bien polie*, au bois planté dans la muraille, le joug de buis arrondi, les rênes *qui s'y adaptent bien*, la courroie de neuf coudées qui attache le joug au timon; puis amenant enfin à leur père irrité la *belle voiture neuve aux bonnes roues,* sur laquelle Mercure tout à l'heure va sauter d'un bond, en saisissant de ses mains divines les rênes et le fouet. Voilà bien des mots qui dépareraient une belle infidèle, à la façon des traductions de Perrot d'Ablancourt; et cependant, c'est sur le seuil de la tente d'Achille, au moment de s'attendrir sur les pathétiques douleurs de l'ami de Patrocle et du père

d'Hector, qu'Homère entre naïvement dans ces détails.

Ils reproduisent la vie réelle, et c'est assez pour qu'ils tiennent leur place dans ses récits; mais ils le touchent aussi, parce que chacun de ces mots, chacun de ces objets, si vulgaires pour nous, rappelle une des conquêtes récentes de l'industrie humaine sur la matière; et, pour ceux qui voient la Grèce, revenue à cette misère des premiers âges, il est certain que de semblables digressions n'étaient indifférentes ni à la curiosité, ni à l'orgueil des contemporains d'Homère : cette écurie bien polie et cette belle voiture aux bonnes roues, on ne les retrouverait ni à Ilion, ni à Pylos, ni à Sparte.

Durant la servitude, les arts utiles n'avaient pas fait plus de progrès que le luxe. C'était en toutes choses le même dénûment. Si les chars ont presque disparu comme les routes taillées pour eux dans les rochers, et si le chariot même, destiné à descendre le bois ou la pierre de la montagne, est devenu une rareté, le laboureur cultive la terre à la sueur de son front avec la même maladresse et des instruments aussi imparfaits; la vigne manque des échalas si bien alignés sur le bouclier d'Achille; à peine le métayer sait-il, comme dans la demeure d'Ulysse, garder le fumier des bœufs et des mulets, pour rendre à la terre fatiguée sa fécondité. La charrue est celle d'Hésiode et des *Géorgiques;* c'est une richesse que le fer brut, promis en récompense aux héros de l'*Iliade* dans les jeux célébrés pour les funérailles de Patrocle; et, quand les chants populaires parlent si souvent d'or et d'argent, on peut s'étonner qu'ils ne parlent pas aussi avec une sorte de vénération du *fer travaillé.*

La navigation n'a pu reculer ainsi : le Grec est plus marin et plus soldat que laboureur ; or, le laboureur enchaîné au sol natal et nourri par lui, si peu qu'il fasse, car la terre est généreuse, perd le double enseignement de la nécessité et de l'exemple ; le marin connaît le danger et connaît le monde. Aussi est-il impossible ici de poursuivre cette comparaison littérale. Il y a loin des trente-six gros navires, armés par le pauvre rocher d'Ithaque, aux douze barques qu'Ulysse conduisait au siége de Troie : encore Céphallonie avait-elle, sur le nombre, fourni les siennes. Mais, à côté de ces vaisseaux plus parfaits, ceux d'Ulysse n'ont pas cessé de sillonner en tous sens les eaux de l'Archipel. Comme Ulysse, le charpentier a taillé à la hache, sans art, mais d'une main sûre et que guide un œil expérimenté, les parois, rouges ou noires, et le mât qui peut s'abaisser au port. A défaut de port, ces petits navires touchent à tous les rivages hospitaliers ; on les traîne quelquefois d'une mer à l'autre, au Diolcos de Corinthe, à l'isthme de Leucade ; si la plage n'est pas abritée, on peut les tirer à terre, et, dans les gros temps de l'hiver, les attacher avec des câbles et les exhausser sur des poutres, pour que l'humidité n'en pourrisse pas la carène. Trop légers pour résister à la tempête, ils évitent la pleine mer, rasent les côtes, et ne redoutent pas moins que les pilotes de Ménélas ou de Nestor, Capharée et Malée, promontoires si funestes aux premiers navigateurs. Et cependant, comme ils sont encore conduits par les mêmes matelots, la pauvreté, la curiosité, une sorte de confiance téméraire dans le vent et les étoiles décident les patrons à renou-



veler les longs voyages des *Argonautiques* et de l'*Odyssée*. Plusieurs fois, le vaisseau d'Ulysse a bravé les mers inconnues, et, mesurant aux astres la distance et la direction de la route, il s'est aventuré, bien au-delà de Charybde et des colonnes d'Hercule, jusqu'à ces terres nouvelles dont la géographie fabuleuse des aèdes n'avait point réservé la place dans le cercle étroit où le fleuve Océan resserrait un monde, déjà trop plein de mystères.

La vie intime elle-même ajouterait à ce commentaire les indications les plus précieuses. Oublions Euripide et Aristophane, qui ont poursuivi les femmes de tant d'outrages et de sarcasmes; oublions Thucydide, qui les écarte avec tant de sévérité, même dans les jours de deuil; oublions aussi Lycurgue, dont les lois inflexibles avaient forcé leur nature, pour ne nous souvenir ici encore que d'Homère, qui peignit les femmes, chacun le sait, dans ses poèmes, avec une délicatesse où Virgile et Racine, les plus délicats des poètes, n'ont pas toujours atteint.

Pénélope vit renfermée dans la partie la plus secrète de ses appartements, et personne ne sait la forme de sa couche. Nausicaé craint les propos des médisants; Ulysse ne la suit que de bien loin; elle ne lui parle que du seuil de la porte; et les songes même n'entrent que par la serrure et sous la forme de jeunes filles, dans la chambre virginale. Andromaque ne sort que pour aller chez ses belles-sœurs au beau voile, et au temple avec les nobles Troyennes; ou, si elle veut suivre des yeux le combat dans la plaine, c'est accompagnée d'une nourrice et sous la sauvegarde de son fils, cet enfant qui règnera sur Troie, qu'elle monte sur une tour isolée.

Les femmes s'effacent d'elles-mêmes dans l'ombre; elles se cachent et se voilent aux regards indiscrets; mais, lorsqu'elles paraissent, nul ne leur refuse la place qui convient à la mère, à l'épouse, à la jeune fille; Hector protège Hélène, et les Grecs d'Argos plaindraient la veuve d'Hector, s'ils la voyaient puiser l'eau à la fontaine. Même dans l'ivresse des festins, les prétendants d'Ithaque n'ont jamais outragé l'épouse d'Ulysse.

C'est dans ce milieu de réserve et de liberté que vivent les Grecques chrétiennes. La femme n'appartient point à la vie extérieure; elle s'y dérobe, mais d'elle-même; si elle y doit paraître, elle n'y rencontre que le respect; elle partage dans la famille l'autorité de l'époux et du père. Aussi nulle part n'est-elle plus digne qu'en Grèce et dans Homère. La dignité est dégradée dans la servitude du gynécée; elle est compromise par la liberté sans frein du monde. Ce qui la fait et la garde, c'est cette pudeur, vertu homérique et vertu chrétienne, cette réserve dans l'usage d'une liberté qui ne semble guère avoir d'autres bornes.

Le christianisme, qui a chassé les mystères des siècles intermédiaires et toutes les orgies consacrées à des divinités impudiques, n'avait pas à changer les fêtes pures des âges primitifs. Ce sont encore ces rondes au rhythme accentué, monotone, qu'on voyait sur le bouclier; les jeunes garçons et les jeunes vierges qui se suivent, *la main sur la main;* les jeunes filles ont des tuniques *luisantes comme l'huile*, des couronnes ou des voiles légers sur leurs cheveux; les jeunes gens, des couteaux suspendus à des ceintures d'argent; au

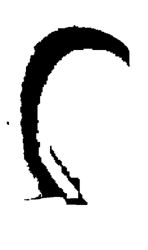
milieu du chœur, ou à sa tête. un danseur agile fait admirer, sinon la grâce, du moins la hardiesse des pas qu'il forme au son des instruments, comme les danseurs de Crète, les fils de Priam et ceux d'Alcinoüs. Le jour des noces rustiques, les femmes, debout sur le seuil, regardent, avec des yeux curieux, les jeunes garçons danser au son des flûtes; et le cortége nuptial parcourt le bourg en faisant retentir les chants d'hyménée.

Mais, parmi ces fêtes, consacrées par la tradition, celle qui rappelle, de la façon la plus frappante, les usages de l'antiquité homérique, c'est la suprême et triste fête des funérailles. Elle est demeurée aussi solennelle. Il n'y a point de malheur égal à celui de demeurer privé de sépulture, et, de tous les devoirs de l'épouse, le plus sacré est de fermer les yeux du mourant. Laissez là le bûcher, la cendre recueillie dans des urnes, les jeux guerriers et les sanglantes offrandes; voici encore le cadavre placé sur un lit d'apparat; le visage et les pieds sont tournés vers la porte entr'ouverte; on l'a revêtu de ses plus beaux habits, orné de ses armes, couronné de fleurs et quelquefois de chevelures, dernière offrande de la tendresse en deuil; les hommes l'entourent, le regardent, lui disent adieu en déposant sur ses lèvres pâlies le baiser fraternel, et pleurent; mais leur douleur est silencieuse. C'est aux femmes qu'il convient de pleurer avec bruit, d'adresser à l'ombre satisfaite les dernières paroles; la mère ou l'épouse commence, et le chœur des gémissements répond à ce lugubre signal; puis, celles qui doivent sentir le plus vivement

la perte commune, prononcent des plaintes; elles disent tout ce qu'elles ont perdu, le courage et les vertus de celui qui n'est plus, l'abandon de ceux qui survivent; c'est ainsi que Briséis pleurait Patrocle, qu'Andromaque, Hécube, Hélène, tenant la tête d'Hector entre leurs mains, disaient sa gloire et leur infortune, tandis que les guerriers ne répondaient à leurs cris que par des larmes muettes. Une fois le seuil franchi, c'est à eux de suivre les dépouilles inanimées et de les ensevelir sous la terre.

Lorsqu'on pénètre au fond du cœur, et dans les secrets de la vie intime, à moins que la sincérité du sentiment n'ait disparu, étouffée par les aberrations passagères de l'esprit du jour, il ne faut pas être surpris de retrouver l'homme, toujours et partout, assez semblable à lui-même. Tout change sans doute, en nous comme autour de nous, avec les années; ce qui change le moins, c'est notre cœur. La jeunesse fuit, la maturité s'approche, la décrépitude viendra; nous n'avons et nous n'aurons jamais, à y regarder de près, que les passions de notre enfance. Ainsi, dans l'histoire des nations, les relations de la vie privée et domestique sont celles qui subissent les altérations les moins rapides, les moins profondes, parce que ce sont les instincts, les sentiments, parce que c'est la nature elle-même qui les a réglées.

Il n'en est pas ainsi des relations sociales; chaque siècle à son tour modifie, d'une manière plus ou moins sensible, les idées, les lois, la forme des institutions politiques, et les conventions par lesquelles l'usage achève de déterminer l'état des personnes. Ces



différences deviennent plus remarquables à mesure que la vie publique se développe et que les ressorts en deviennent plus compliqués ; mais, chez un peuple long-temps asservi, qui ressaisit à peine sa liberté, elle est d'une simplicité si grande que l'on se croirait volontiers ramené à la constitution primitive des sociétés naissantes. Telle était la Grèce, il y a trente ans. Sur beaucoup de points, dans les mœurs publiques, aussi bien que dans les conditions extérieures et matérielles de l'existence, et dans les usages de la vie privée, il n'était que trop facile d'y retrouver le souvenir d'Homère et les analogies que je poursuis.

Le caractère du génie grec, dans tous les temps, c'est le sentiment de l'individualité. Aucun homme n'oublie jamais ce qu'il vaut; si petit qu'il soit, il n'acceptera pas volontiers l'idée qu'on puisse restreindre sa place au soleil. Il se sent homme, libre, et né pour l'égalité.

De cet égoïsme réfléchi, qui fit la grandeur des Grecs, peuple d'hommes et d'hommes libres, à côté de tant de races volontairement courbées sous le sceptre de fer ou prosternées avec frayeur devant l'idole stupide, naissent deux défauts éternels : l'orgueil et la cupidité.

Le Grec est naïvement orgueilleux. Il veut qu'on l'estime ce qu'il s'estime, un peu plus que le barbare, et souffre impatiemment jusqu'à l'apparence d'une supériorité, quelle qu'elle soit, même celle qu'on doit accorder à la vertu, et surtout celle que donnent les bienfaits.

Le Grec est naïvement cupide. Il faut qu'il soit

non-seulement considéré, mais riche comme les autres, puisque la richesse est la condition du bonheur, surtout du bonheur qu'on montre et qui ajoute encore quelque chose à la dignité personnelle.

Dans l'*Iliade*, cette superbe produit sans cesse la discorde : Achille ne veut pas de maître; Agamemnon ne veut pas d'égal. Chacun a ses révoltes d'amour-propre; et il est des heures où Thersite même prétend se grandir au niveau des plus éloquents et des plus braves. Ces colères de l'orgueil remplissent l'histoire des guerres de l'Indépendance; et il est impossible de rien trouver qui rappelle mieux l'armée d'Agamemnon que les relations du palikare avec l'armatole, et des capitaines entre eux. Ce sont les mêmes liens; le chef a le crédit que donnent un nom déjà illustre, le courage, la bonne mine et la richesse; mais ces prérogatives sont précaires; il faut qu'il discute son autorité, et se la fasse incessamment pardonner à force de concessions qui, du même coup, la confirment et l'amoindrissent; pour une parole, on l'outrage, et, pour une injustice, on l'abandonne; on se renferme dans sa tente, on retourne dans ses foyers. Entre les chefs, les droits du commandement sont plus mal réglés encore. Que de prétentions rivales! Que de complots contre la patrie elle-même! Quelle résistance obstinée à la discipline, seule condition de la liberté! Mais les combattants l'oublient; il n'y a qu'une loi, qu'un juge, et chacun, vantant ses services, en appelle à son épée.

Cependant, sous tous ces désordres (et c'est l'accord de ces deux sentiments inconciliables qui fait la

principale originalité du peuple grec), s'il est un instinct profondément gravé dans tous les cœurs, c'est celui de la hiérarchie. « Il n'est pas bon d'avoir plusieurs chefs; il n'en faut qu'un seul, un roi, qui commande au nom de Dieu. » La constitution nouvelle le veut comme Homère. Chez cette nation, si jalouse de l'égalité, partout où il y a deux hommes, il y en a un qui commande et un qui obéit; non sans réplique: la pratique de l'obéissance est pénible, et souvent l'orgueil se révolte contre les lois qu'il avait acceptées. Mais Minerve lui dit de dévorer sa colère; et, devant l'autorité, la rébellion finit presque toujours par s'incliner.

Cette contradiction apparente ne cache au fond qu'une loi naturelle. Chacun veut demeurer quelque chose, si humble que soit sa condition; et chacun sait que l'inégalité des conditions est dans la nature. Par là, on échappe tout ensemble à l'anarchie et au despotisme. C'est l'égalité dans les mœurs qui corrige et rachète l'inégalité des conditions. Le roi règne, mais il consulte; il est sévère parfois dans sa justice; mais, lorsqu'il n'a pas à punir, c'est un père plein de mansuétude. Les degrés de la hiérarchie sont nettement marqués du roi aux *vieillards*, et des vieillards au peuple; mais c'est la hiérarchie de la famille.

L'égoïsme étant légitime, on comprend la cupidité, et on l'accepte. Il est naturel que chacun obéisse à ses intérêts comme à ses passions, et que chacun cherche à posséder, comme à être, le plus qu'il peut. Le désir d'acquérir autorise la ruse (qui est plus rusé qu'Ulysse?), le mensonge (Minerve mentira elle-même),

et jusqu'à la violence. De là, cette mauvaise foi et ces brigandages, dont on se plaint encore aujourd'hui. On s'en plaint, et quelquefois on les réprime : c'est en vain ; les plaintes sont stériles et les armes sont impuissantes. Le mépris seul ferait des coupables prompte et entière justice ; mais on n'a jamais songé à les mépriser. Au temps d'Homère, on demande ingénument, à l'étranger qu'on reçoit au nom de Jupiter, s'il est *un de ces hommes qui vont au loin dépouiller les autres hommes.* C'est presque une honte d'être marchand et un honneur d'être pirate. Le pirate et le klephte sont honorés encore. Ils se faisaient craindre, et la peur ne méprise pas. On se prenait à les envier, parce qu'ils ne connaissaient pas la pauvreté ; à les admirer, parce qu'ils étaient courageux et libres. Cette morale, est-il besoin de l'observer? était plutôt celle d'Homère que celle de l'Evangile. Mais il y avait alors sous ces sentiments un instinct confus qui les excusait, qui ne les excuserait plus : ces pirates furent les marins de Miaoulis ; ces klephtes furent les héros de l'indépendance.

L'orgueil et l'avidité sont deux sources de courage ; pour échapper à la honte et à la pauvreté, on ose ; on a, pour braver la colère des flots et le fer des ennemis, le cœur d'airain dont parle Horace. Les Grecs l'avaient, et ils l'ont gardé. Matelots, pour s'enrichir, ils s'exposent aux aventures incertaines ; soldats, pour s'enrichir ou pour s'illustrer, ils combattent, comme ils combattaient, contre le nombre. Leur courage est sans entraînement ; le soldat et le matelot ont calculé le danger, le résultat et leurs forces. Agiles, rusés, prompts à concevoir, préparés même aux incidents les



plus imprévus, leur courage brille surtout là où l'esprit peut déployer toutes ses ressources; le poste d'honneur c'est l'embuscade, où le guerrier, presque isolé, n'ayant avec lui que son adresse et son audace, doit se suffire. Là, le succès est bien plus honorable que dans la mêlée; il est moins sujet aux caprices du hasard; on n'en partage ni le bénéfice, ni la gloire.

Lorsqu'on lit Homère sans prévention, on fait nécessairement cette remarque, que ses héros ne se font pas du courage la même idée que nous. Il faut, pour les apprécier ce qu'ils valent, oublier deux choses, qui ont fait chez nous tant de héros, restés trop souvent dans l'ombre : le devoir et le point d'honneur.

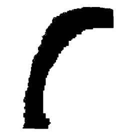
Le point d'honneur ne recule pas; il cherchera la mort avec joie; il ne la fuira point, même par nécessité; il dédaigne la prudence jusqu'à l'héroïsme et jusqu'à la folie : c'est le courage des paladins.

La discipline fait davantage; elle fait que le dernier des soldats sacrifie sa vie au drapeau, sans penser même qu'il demeurera ignoré après la mort comme après la victoire. Dans cette abnégation absolue de sa personne, il marche, intrépide et calme, sans aucune arrière-pensée, là où son chef le lui ordonne. Ce courage obscur est le courage véritable; c'est celui des légionnaires et de nos soldats.

Un guerrier d'Homère, un Grec d'aujourd'hui, est brave autrement. Il s'effacera plus difficilement sous la discipline; s'il ne doit pas avoir les honneurs de la victoire, il refusera volontiers le premier rang devant le danger. Seul, soutenu par sa fierté, il aura l'audace d'une action d'éclat, et, cette audace, il la perdra dans les rangs où il fait nombre.

Il a, du reste, moins d'orgueil encore que de prudence, et, quant au point d'honneur, il ne le soupçonne même pas. Il ne rougira point d'être cruel dans la victoire. Si les armes loyales ne suffisent pas, il en prend d'autres. Si la ruse même le laisse plus faible, il fuit. Le but du combat, c'est la victoire. Celui qui meurt, déserte; celui qui fuit, peut vaincre encore.

De tels principes se prêtent à couvrir bien des lâchetés. Mais au fond, ici, comme ailleurs, le Grec vit selon la nature; c'est elle qui le conduit et le justifie. Il n'a jamais su ce que c'est que le mépris de la vie, qui est le dernier degré de l'abattement comme de l'exaltation. Il sait ce qu'elle vaut, et il l'aime. Au moment, à l'idée seule de la perdre, il a pour elle des plaintes et des larmes; pour la conserver, il compte ses ennemis, et il recule sur un champ de bataille. Ce n'est que par exception qu'il la sacrifie à sa passion ou à son devoir : encore sa résolution sera-t-elle précédée d'incertitudes et suivie de regrets. Mais il vient une heure où il est impossible, où il serait déshonorant de reculer. Le Grec le voit. Ici son courage se montre sous son véritable jour. Oh ! quand tout est perdu, nul ne sait se résigner plus noblement : Ulysse tient tête à tous les Troyens d'Hector; Katzantonis, dont le marteau broie les genoux, laisse échapper un cri de douleur, et son frère en rougit pour lui. Quand un klephte meurt, il a le sourire sur les lèvres; il parle aux oiseaux, messagers de la triste nouvelle, et semble n'avoir qu'une peur, qu'une pensée, celle de dérober son corps aux outrages de ses ennemis. Entre la mort et la vie, il choisirait la vie; entre la mort d'une femme et celle



d'un héros, comment hésiterait-il ? La gloire ne vaut pas la vie. Mais elle en est la dernière consolation. Cette sérénité de l'agonie rabaisse la joie du vainqueur. Elle est pour le mourant comme un reflet de la victoire qui a trahi son espérance.

Si, lorsque la Grèce se régénère, les descendants rappellent, avec une fidélité quelquefois étrange, les principaux traits de leurs pères, tels que la poésie nous les représente à l'origine de la société héroïque, j'ai déjà dit que cela ne tenait pas seulement à la perpétuité de la race, car la race s'est altérée, mais davantage peut-être à la configuration du pays, aux conditions du climat, à toutes les influences de la nature extérieure, qui a moins changé que les hommes eux-mêmes. Il faut bien l'admettre, car on ne reconnaît pas seulement, dans la Grèce et les Grecs en général, le pays et le peuple d'autrefois; mais, dans ce type commun, les provinces ont jusqu'à un certain point gardé les physionomies distinctes qu'elles avaient dès l'*Iliade* comme au temps de Thucydide.

On a remarqué avant moi que les deux personnages principaux des épopées homériques caractérisent encore les deux parties principales de la population grecque. Le Grec du continent, plus violent qu'adroit, reproche à l'insulaire, formé par la mer et par le commerce, courageux, mais insinuant, plein de subtilité dans les transactions comme de ressources dans les dangers, de ressembler encore au héros de l'*Odyssée*; et sous ces sarcasmes se perpétue cette singulière impopularité d'Ulysse, en qui la Grèce eût dû se reconnaître, et qu'elle a toujours haï et méprisé. Il s'est

trouvé d'ailleurs que l'insulaire était, aux jours de la lutte, le seul qu'elle ne prit pas à l'improviste, celui qui tenait en réserve, pour les mettre au service de la cause commune, des richesses péniblement acquises, des conseils lentement mûris, et que, si Troie fut prise encore une fois, la Grèce le dut moins à l'épée d'Achille qu'aux vaisseaux d'Ulysse. Quant à Achille lui-même, avec ses armes invincibles, son ardeur que rien ne dompte, et ses jalouses colères, c'est le klephte des montagnes du Nord, tel qu'il vint de l'Olympe et de Souli, comme le thessalien Achille, l'étolien Diomède, Ajax, de Locride, et Ajax, de Salamine, apportant dans les combats une bravoure indisciplinée, et dans les conseils son implacable orgueil. Mais on lui pardonna ses excès, parce qu'il sut, comme le héros de Larisse, payer de son sang la victoire.

A ces deux personnages, pourquoi n'en a-t-on pas ajouté un troisième, qui tient dans les poèmes d'Homère une grande place, et qui, dans la vie actuelle de la Grèce, ne se laisse jamais oublier? A côté d'Ulysse et d'Achille, il y a, dans l'*Iliade*, un homme qui est brave et sage, mais moins sage que l'un et moins brave que l'autre. Cependant il commande en maître à tous deux. Celui-là se souvient toujours de son rang et de ses intérêts. Il lui faut la captive d'Achille et le prix que disputait Mérion. Tandis qu'Ulysse et Achille le réjouissent par leurs discordes, il a derrière lui deux hommes dévoués à maintenir, quoi qu'il arrive, son autorité : l'un donne l'exemple de l'obéissance et ne prétend jamais à l'égalité, quoiqu'il soit son frère ; l'autre, dont on respecte les cheveux

blancs et dont on aime la parole persuasive, apaise et concilie les esprits, que révolterait la hauteur de ce maître altier. Et ainsi le roi de Crète, qui règne sur cent villes et commande à quatre-vingts vaisseaux, se contente du second rang; Ajax oublie que Télamon est frère de Pélée; Diomède reçoit, sans murmurer, les injures qu'il ne mérite pas; et Achille lui-même remet son épée dans le fourreau. Ce personnage a toujours existé. Dans l'*Iliade*, Nestor, de Pylos, et Ménélas, de Sparte, familiers d'Agamemnon, roi de Mycènes, c'est déjà le Péloponèse qui s'isole et aspire au souverain pouvoir. Il s'enfermera derrière une muraille; au-delà de ses limites, d'autres combattront, pour les couvrir; il aura les prérogatives du commandement, le choix du poste, l'honneur du dernier coup et les fruits de la victoire. Ainsi le voulurent, après Agamemnon, Eurybiade, Pausanias, Agésilas, qui jouait aussi au roi des rois. Ainsi le veut la Morée, qui se croit la tête et le cœur de la Grèce, sinon la Grèce entière. Elle ne connaît point les héros du dehors, elle exalte et grandit les siens. A l'entendre, c'est elle qui a tout souffert et tout fait. Et, lorsqu'après tant de sacrifices, la Grèce eut enfin conquis son indépendance, pour lui complaire, on poussa l'égoïsme et l'ingratitude jusqu'à refuser une part égale des droits de cité aux provinces héroïques qui avaient fraternellement plus risqué et plus perdu qu'elle, pour une liberté dont l'injuste caprice des nations les exclut. Ah! la Grèce a, de deux côtés, des ennemis : ceux qui la rêvent couvrant le monde et renouvelant l'impuissance du Bas-Empire; ceux qui la renferment dans les étroites limites, au-delà desquelles

Agamemnon ne comptait que des tributaires, et Agésilas que des ennemis.

Après Achille, Ulysse, Agamemnon, je n'aurais garde, sans doute, d'énumérer les autres chefs de l'*Iliade*. Il en est un pourtant que je tiens à citer encore, parce qu'Homère lui a donné, dans son poëme, une physionomie originale, et parce que je l'ai très-souvent rencontré en Grèce. Souvent même j'ai interrogé ses souvenirs, et une partie de ce que je rapporte s'appuie sur son témoignage. Lorsqu'on rencontre Nestor, il est facile de le reconnaître à ses cheveux blancs, et surtout à l'autorité de sa parole. Le cercle se forme autour de lui ; on écoute avec recueillement les conseils qu'il aime à donner, et auxquels il n'oublie guère de mêler le récit de ses exploits, l'éloge des demi-dieux dont il a été le compagnon. Et les jeunes gens, qui ont entendu leurs pères parler de son courage aussi bien que de sa prudence, permettent volontiers cette jactance aux nombreuses années de *l'irritable vieillard.*

Je la lui pardonne facilement aussi ; car j'aime Nestor et je le respecte. Quoiqu'il se vante un peu trop peut-être, les exploits dont il se glorifie ne sont pas imaginaires ; il a vécu avec des héros ; à leurs côtés, il a noblement combattu lui-même pour l'honneur, pour la liberté de son pays. Lui arrivât-il même d'oublier ce que l'œuvre commune doit à la faveur divine et à des secours étrangers, je voudrais qu'on ne lui reprochât pas trop amèrement l'illusion où il se complaît. S'il n'a pas tout fait lui-même, il a fait beaucoup : ne lui refusons pas cette justice.

En la lui refusant, on l'a aigri. Réduit à se défendre lui-même, en prenant parti pour le passé, il est devenu, à son tour, injuste pour le présent; il n'en a pas compris les exigences. Le jour où la lutte engagée pour l'indépendance eut cessé, des temps nouveaux avaient commencé pour la Grèce. Protégée contre les ennemis du dehors, elle n'avait plus à s'occuper que d'elle-même; il fallait qu'elle réglât en paix sa liberté. Nestor a voulu garder ses armes, son ombrageuse fierté, le droit de vivre à sa mode, comme il avait vécu dans les camps; l'honneur de donner son avis sur toutes les affaires publiques; le privilége de faire la loi, sans s'y soumettre.

De semblables prétentions devaient être funestes à la Grèce. Toutes ces résistances, d'autant plus difficiles à vaincre qu'elles puisaient leur force dans des souvenirs populaires et se recommandaient de noms illustres, arrêtaient le jeu des institutions que la Grèce nouvelle s'était données. Bientôt, ces lenteurs, et des désordres, sans cesse renaissants, émurent l'Europe. Elle accusa la Grèce de n'avoir pas rompu tout d'un coup avec le passé, et de ne pas montrer assez vite, dans l'exercice des droits que nous l'avions aidée à reconquérir, la sagesse et les vertus qu'on réclame, au XIXe. siècle, d'une nation policée qui se gouverne elle-même.

L'Europe a été sévère. Si Nestor n'avait voulu rien oublier, l'Europe, en revanche, oubliait une chose: c'est que la guerre de l'Indépendance avait été faite par les héros de l'*Iliade*; c'est qu'à l'âge de Nestor, et lorsqu'on est fier de soi, comme il avait le droit d'être fier de lui-même, on ne dépouille pas le vieil

homme facilement ; on ne conçoit même pas la nécessité d'un tel sacrifice. Il est un courage qu'on ne saurait avoir : c'est le courage de se souvenir en silence et de se laisser oublier.

Nestor a donc vieilli sans changer d'humeur. On a eu des ménagements pour son âge et pour ses services ; c'était équitable et nécessaire. Patience : il va céder la place à d'autres, qui déjà, sous ses yeux, et malgré les éloges qu'il ne cesse de donner à ceux d'autrefois, ont commencé, par leurs exemples, par leurs efforts, à renouveler l'esprit et les mœurs de la Grèce, à pratiquer d'autres vertus, à mettre en usage une autre sagesse que les vertus et la sagesse du temps qui n'est plus.

A mesure que l'esprit moderne, qui avait commencé par dicter des lois, pénètre aussi dans les idées et dans les mœurs, on voit peu à peu s'effacer toutes les analogies que Nestor m'aidait à relever. Bientôt on ne trouvera plus que dans les livres, comme toutes les exégèses des érudits, ce commentaire vivant de la poésie primitive, dont j'ai pris tant de plaisir à réunir les traits. Laissons-le, sans trop de regrets, disparaître. A ce prix, la Grèce sera plus heureuse, plus justement fière d'elle-même, plus digne encore de toutes les sympathies de l'Europe. Homère y aurait-il perdu quelque chose ? J'en doute moi-même. A tout hasard, je me consolerais d'avance par cette pensée que, si les usages de la vie ordinaire, et si les mœurs publiques cessent d'expliquer Homère, la Grèce se couvre d'écoles, où on lit, où on étudie ses poèmes. Le commentaire nouveau viendra de là.

CONCLUSION.

Il faut finir et conclure. Tandis que je m'oubliais, avec complaisance, aux derniers détours de la route, le moment était venu de fermer le livre et de dire adieu à la Grèce.

Au terme d'une telle lecture, et d'un tel voyage, tout le monde sentira combien il serait plus doux de s'abandonner à ses souvenirs qu'il n'est aisé de s'en rendre compte. Toutefois, c'est encore un des mérites de la Grèce, que les impressions qu'on y éprouve, même en face de la nature, sont bien souvent aussi formelles qu'elles sont profondes, et finissent presque par atteindre à la précision d'une idée. N'est-ce point à cause de cette raison qu'on a pu prendre pour une philosophie, déjà pleine d'abstractions et de symboles, la poésie même d'Homère, où je n'ai guère retrouvé que des images?

La Grèce apprend d'abord, et ce n'est pas l'œuvre d'un seul jour, à oublier complètement, lorsqu'on lit l'*Odyssée* et l'*Iliade*, le monde où nous sommes accoutumés à vivre, les habitudes de notre esprit, et des règles qu'il ne vaut rien d'appliquer à la poésie d'Homère, précisément parce qu'elles conviennent à la nôtre.

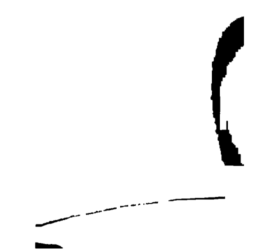
La Grèce fait sentir plus vivement la différence qui sépare l'une de l'autre, et elle l'explique. On l'a vu : dès que j'ai rapproché les poèmes d'Homère de leur berceau, à chaque pas, les lieux qu'il a décrits, le paysage, les ruines qui datent de cette époque, les

hommes même, qui rappellent par quelques traits la société héroïque, tous ces témoignages nous apprenaient que le principal caractère de son art, c'est la sincérité ; qu'à ses yeux la poésie est une peinture, et que, comme il n'a mis ses efforts qu'à reproduire ou à imiter ce qui est, tout ce qu'il rappelle, et même ce qu'il imagine, appartient en propre à son temps et à son pays.

Il n'est pas sans utilité qu'on en soit bien convaincu, particulièrement en France, où, à aucune époque, depuis la renaissance des lettres, on n'a cessé de juger, de traduire et d'imiter Homère.

Je ne veux dire qu'un mot de ses juges. Assurément, après les longs débats dont ses ouvrages furent l'objet, il faut donner raison à ceux qui l'ont défendu plutôt qu'à ceux qui l'attaquèrent avec tant de légèreté ; mais, de part et d'autre, on devait se tromper souvent, parce que, sans tenir aucun compte de l'histoire, on oubliait de changer de poétique en remontant de la *Jérusalem délivrée* et de l'*Enéide* à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*. Il est nécessaire sur toutes choses, et j'espère l'avoir montré, à mon tour, que la critique, placée à un autre point de vue que celui du XVIIe. siècle, se souvienne de la Grèce et de la société homérique, si elle prétend comprendre, si elle veut juger sans parti pris, sans injustice, une poésie qui en est l'image exacte.

Parmi les traducteurs d'Homère, il y en eut, sans nul doute, qui connaissaient la langue grecque, qui savaient écrire, et même qui avaient senti que, pour rendre Homère, la condition indispensable, c'est d'être simple. Et, cependant, la familiarité, un peu



vulgaire, de Mme. Dacier, ne s'éloigne pas moins que l'élégance soutenue de Dugas-Montbel, des véritables couleurs du style original.

Les imitateurs réussirent plus mal encore toutes les fois qu'émules imprudents de leurs maîtres, ils conçurent l'ambition de donner à la France une *Iliade*. Mais Homère a porté bonheur à ceux qui suivirent ses traces sans élever jusque-là leurs prétentions. Il fut un des maîtres de La Fontaine et de Bossuet; il a inspiré à Racine, à Chénier, à Châteaubriand, à M. Lebrun, à M. Ingres, de belles pages où respire le parfum de l'antiquité; et Fénelon a fait, au IVe. livre de l'*Odyssée*, une suite, qui est devenue, et qui restera aussi populaire que l'*Odyssée* elle-même.

Jamais on n'avait étudié Homère avec plus d'ardeur qu'aujourd'hui. Depuis un petit nombre d'années, en vers, en prose, on ne l'a pas traduit moins de quatre fois. On a essayé de joindre, à l'une de ces versions, un commentaire pittoresque. Enfin, à de très-courts intervalles, nous venons de voir la sculpture, la poésie, la musique même, s'inspirer de l'*Odyssée*, et les talents les plus sérieux de la génération nouvelle, M. Cavelier, M. Ponsard, M. Gounod, obtenir de légitimes succès avec des ouvrages que n'ont pu compromettre des rapprochements inévitables, et les noms, lourds à porter, de Pénélope et d'Ulysse. Ces exemples seront peut-être suivis, et, si ardues que paraissent de semblables tentatives, il faut, sans doute, fatigués, comme nous le sommes, du précieux et de l'étrange, encourager les arts à s'éprendre de la candeur des maîtres primitifs, comme à s'inspirer de l'étude directe de la nature.

En présence de ce retour à des traditions oubliées, un commentaire, tel que celui-ci, pourrait se flatter d'être venu à propos, s'il achevait de faire nettement sentir à ceux qui prennent Homère pour modèle, et à ceux qui le traduisent, que leurs tâches sont entièrement différentes, et qu'on s'éloigne également d'Homère par une imitation servile, et par une interprétation inexacte.

Il faut avoir bien mal compris cet inimitable poète pour espérer qu'on lui ressemblera en le copiant. Chaque mot de cette étude démontre que, si Homère est simple, c'est parce que ses peintures sont la reproduction littérale de ce qu'il a vu. Tout ce qui rappelle ou ses impressions personnelles, ou la nature et la société qui les lui inspirèrent, a son prix dans ses poèmes. Mais il faut l'y laisser, nous qui vivons en face d'un autre monde, et n'emprunter à ce modèle, comme à tous les autres, que ce qui peut encore paraître vrai dans notre pays et dans notre temps et ce qui est beau d'une beauté absolue. Quant à ce qui change, loin de faire du tableau qu'Homère nous a laissé de ce qui n'est plus, une copie inanimée, apprenons de lui l'art de peindre, avec la même ingénuité, une émotion aussi sincère et des couleurs aussi vraies, la nature et la société que nous avons sous les yeux. A ce seul prix, on peut être simple à sa manière.

Mais si, également loin de la Grèce et de l'âge héroïque, l'on transporte sur notre scène et les horizons qu'Homère a décrits, et les personnages qu'il a chantés, et jusqu'aux moindres particularités du caractère et du langage qu'il leur prête, cette copie pourra char-

mer les érudits à qui la poésie antique est fami
mais, quel qu'en soit le mérite, elle ne toucher
sonne ; ainsi présenté hors de sa place, ce qui
vait, surprend ; ce qui était vrai, devient étrar
qui était naturel, paraît cherché, pédantesque
doit se défier de ce vain prestige de la couleur
qui pique mal à propos la curiosité, et détou
tention sur des incidents accessoires qu'il eût
dignité de laisser dans l'ombre. Rien n'est
que la minutieuse exactitude du pastiche, et
cité dont on fait montre, dans la reproduc
détails dénués d'intérêt, est la pire des affe

Au contraire, n'eussent-ils pour les le
naires aucun intérêt, ni même à nos yeu
leur littéraire, tous ces détails qui appa
Grèce et à la société homérique, toute
qui font l'exactitude des peintures d'Ho
crées pour le traducteur : qu'il se gard
ou d'en passer sous silence un seul mot.
et embelli, pourrait plaire autant, et da
ne serait plus Homère. Grâces au ciel, o
qu'une traduction doit reproduire la
nomie du texte, et que, par conséquen
dissimuler les défauts. La Grèce ach
prendre tout le prix qu'ont dans H
qu'on estimait oiseux, chaque imag
inexacte, et toutes ces énumératio
beaux d'antiques légendes où La M
que de fastidieuses digressions.

Or, la carrière demeure ouvert
forts, la France, qui possède

ce
l'art
ale,
l'at-
é de sa
lus faux
a simpli-
ion de ces
tations.
cteurs ordi-
aucune va-
rtiennent à la
ces nuances
mère, sont sa-
d'en modifier
omère, abrégé
ntage ; mais ce
itaujourd'hui
able physio-
n'a pas à en
faire com-
chaque trait
l'on croyait

FRAGMENT

D'UN

VOYAGE DANS LA HAUTE-ARMÉNIE ;

Par M. LOTTIN DE LAVAL,

Chargé d'une mission par le Gouvernement, pendant les années 1843, 1844, 1845, 1846 (*).

Vers la fin d'août 1844, j'arrivai à Erzeroum, où se trouvaient alors réunis les commissaires chargés de la délimitation des frontières turco-persanes. Un homme d'une grande finesse mêlée à la plus solide instruction représentait la Russie : c'était M. le colonel Dalnèse, d'origine grecque ; Mirza-Teki-Khan (1), le type achevé du faste oriental, défendait les intérêts très-menacés de la Perse ; et l'Angleterre, toujours prévoyante, avait envoyé là le lieutenant-colonel du Génie Williams, celui qui devait, onze ans plus tard, défendre Kars avec tant d'héroïsme, sous le nom de Williams-Pacha.

(*) L'auteur, membre correspondant de l'Académie, a lu ce morceau dans la séance du 27 novembre 1857.

(1) Lors de l'avènement du roi actuel, Nassir-ed din Schah, et après la fuite à Kerbélah de Mirza-Aga-Si le Sadri-Azem, il le remplaça comme premier ministre, épousa la sœur de son jeune et terrible maître et périt bientôt de la façon la plus funeste.

Pour moi, c'était une circonstance heureuse, et je pus former des relations qui devaient tourner au profit de la science. Ayant besoin, pour mes études géographiques ultérieures, d'embrasser d'un coup-d'œil, pour ainsi dire, le grand plateau de l'Arménie orientale, je résolus de faire l'ascension du Palenteuken-dagh, pic immense dominant, au Sud, la ville et la plaine d'Erzeroum. Ce n'était ni facile ni commode; mais l'un des plénipotentiaires leva toutes les difficultés matérielles, et poussa la courtoisie jusqu'à vouloir m'accompagner. La saison était exceptionnelle; il faisait chaud, et l'hiver, d'ordinaire si précoce en ces contrées alpestres, semblait attardé dans des régions moins clémentes; l'air était sec, et l'atmosphère d'une pureté comparable à celle de la Perse; il fallait se hâter. — Nous partîmes donc, le lendemain matin, avant le lever du soleil.

Nous traversâmes au galop les quelques lieues de plaine qui séparent Erzeroum des derniers contreforts du Palenteuken, et bientôt il fallut se contenter d'une allure moins rapide. Après une ascension d'environ trois ou quatre mille pieds, j'aperçus, dans une profonde coupure faisant face au Nord, une nappe de neige resplendissante que sillonnait une source d'eau délicieuse. Des flacons de nos vins les plus exquis tachetaient de noir la pelouse neigeuse, et sur un petit plateau, à vingt pas, s'élevait la tente de campagne du colonel, et plus loin celle de ses gens occupés à préparer, sur ces sommités glacées de l'Arménie, un festin que nos grands centres de civilisation auraient pu envier.

Nos chevaux restèrent là aux mains des domestiques

persans; puis, sans perdre une minute, nous poursuivîmes notre excursion qui fut des plus rudes. Le colonel et nos autres amis marchèrent au Sud, pour incliner ensuite vers l'Est, malgré mes représentations : c'était, disaient-ils, la ligne directe. Peu convaincu, je me dirigeai seul en-dessous du cône par le Nord-Est, franchissant des crêtes rocheuses et des déclivités effrayantes sur les plans les plus grandioses. J'avais bien compris la topographie de la montagne, car j'arrivai sur le point culminant vingt minutes avant mes compagnons; mais, soit à cause de la raréfaction de l'air, soit que je me fusse trop hâté, vaillantise inhérente à la fougue des jeunes années, j'eus des éblouissements, je tombai à vingt pas du pic, épuisé, avec une prostration totale des forces et un crachement de sang. Quand mes compagnons arrivèrent, le malaise avait cédé en partie, et la magie du spectacle qui se déroulait sous nos yeux l'eut bientôt effacé.

Un petit réduit de pierres sèches, établi selon toute apparence par les pâtres turkomans, couronne le faîte du Palenteuken, dont l'élévation est d'environ 11,000 pieds au-dessus du niveau de la mer Noire; de là, sans nul doute, on jouit d'un des plus curieux et des plus vastes panoramas du globe; j'ai visité, dans mes nombreux voyages, une grande partie du monde ancien, et jamais ensemble aussi imposant ne m'apparut.

Sous nos pieds, l'importante ville d'Erzeroum semblait une mince bourgade avec ses dômes écrasés et ses minarets gris; l'ombre de la montagne, bleuâtre, gigantesque, l'enveloppait au Septentrion, et se termi-

nait dans la plaine en une large et sombre traînée. Les cent bourgs ou villages de cette riche plaine s'émaillaient au soleil comme des points blancs, et le Mal-Mansour, la plus faible branche de l'Euphrate, la sillonnait comme un liseré d'argent jeté sur une nappe d'or. La grande chaîne arménienne encadrait ce tableau, massive, écrasée, mais éblouissante de lumière, et au-delà les pics aigus du Lazistan aux tons fins, violacés, la dominaient. Au fond, vers l'Ouest, la plaine se terminait en ellipse vers les monts de l'Arménie-Mineure et de la Cappadoce. Au Sud-Ouest, dans une atmosphère lumineuse, le gigantesque Taurus découpait majestueusement ses cimes dentelées sur l'azur éclatant du ciel, masqué à sa base par les masses noires, peu accessibles, du Kirman ou Petit-Kurdistan. Sous mes pieds, des escarpements abruptes, des ravins admirables, mouchetés de neige, de verdure et de profonds abîmes. Au Nord-Est, Hassan-Kaleh, couronné par sa ruine démantelée, s'avançant comme un blanc promontoire dans le riant pays de Pasin (l'antique Phasiane), arrosé par le Petit-Phase et par l'Araxe dont les mille sources *(bin bounar)* descendent de Bingueil à travers la haute chaîne du Kusch-dagh (1) laissant deviner derrière elle, dans une vapeur bleuâtre, le grand cours d'eau du Mourad-tchaï, le véritable Euphrate, qui va mêler ses eaux à l'Océan Indien, tandis que son voisin court, en sens opposé,

(1) Il serait peut-être plus rationnel d'écrire Kouch-dagh (la montagne des oiseaux), cette partie de la Haute-Arménie abondant en oiseaux de proie. Je ne propose pas cette étymologie, je me borne simplement à émettre une opinion qui m'a paru vraisemblable.

froide et ambitieuse Russie qui va, qui va toujours vers le soleil; puis, les confins de la Perse, le grand plateau arménien, le gigantesque Taurus qui laisse deviner la brûlante Syrie. Quatorze ans se sont écoulés depuis qu'il m'a été permis d'admirer cette page sublime de la nature, et je la vois toujours sous toutes ces faces resplendissantes, comme si je fusse encore sur la cime du Palenteuken-dagh.

Revenu à Erzeroum, j'eus le loisir de parcourir et d'étudier cette capitale moderne de l'Arménie (1). C'est une grande et triste ville, bâtie en amphithéâtre sur un mamelon dominant une plaine dont on ne peut se faire une idée dans notre France. Elle a cent bourgs ou villages, mais pas un arbre; les Russes du prince Paskewitsch ont tout détruit.

La ville est sale, traversée par un torrent empoisonné, qui sert en même temps de voirie et d'abattoirs. Les maisons ont un aspect misérable; bâties en pierres grises avec des poutres transversales, ou en simple torchis, avec leurs rares fenêtres garnies de papier huilé à cause de la cherté du verre, leurs terrasses uniformes, leurs portes lourdes et massives, je ne sache rien qui puisse donner une idée plus complète de la tyrannie. — Parfois, au seuil de la porte, on aperçoit une bande d'enfants avec leurs costumes bizarres, tout maculés et déchirés, leurs longs cheveux teints en rouge garance (2); et, à côté de cela, une

(1) J'ai adopté l'orthographe vulgaire, mais l'on devrait écrire : Arz-Roum, qui signifie, en langue arménienne, *forteresse des Romains.*

(2) Hommaire de Hell, ne se rendant pas compte de ce raffinement,

femme voilée, généralement vêtue d'habits sordides. Le hasard m'a fait pénétrer dans quelques-unes de ces demeures; si les salles du rez-de-chaussée, accessibles à tout musulman brutal et indiscret, ont l'apparence de la misère, en revanche, les appartements de l'étage supérieur, inviolable asile des femmes, vous font parfois ressouvenir des descriptions des *Mille-et-une-Nuits*. Ces femmes que j'avais vues la veille si déguenillées et si sales, je les retrouvais, dans une chambre haute, vêtues de brocart d'or de l'Inde, ou de soieries éclatantes de Brousse, d'Alep ou de Lyon, nonchalamment couchées sur des divans d'Emesse, la tête couverte de sequins et de pierreries. Des plafonds en bois, peints en rouge et en vert, couleurs sacrées des musulmans, et par cela même interdites aux raïas, assombrissent encore ces beaux appartements si peu éclairés; mais ils leur donnent un grand caractère. D'ailleurs, ils sont surchargés d'arabesques sculptées avec une rare élégance, et dorées, argentées et rechampies avec des tons riches et même un peu violents; aussi l'effet aux lumières est-il très-beau. Une cheminée conique, un vrai bijou de dentelle de pierre, de plâtre et d'or, occupe invariablement le fond de la salle. Des encoignures ravissantes, aussi sculptées à jour, dissimulent les angles disgracieux et perdus; là, ils sont utilisés et reçoivent les vases aux formes capricieuses de l'extrême Orient. Les lambris sont également sculptés, dorés et rechampis de couleurs très-brillantes; puis,

a témoigné sa surprise de trouver tant de cheveux rouges sur le plateau arménien.



au commencement de chaque grande salle existe une sorte de narthex, un compartiment soutenu par de frêles colonnettes incrustées de nacre, d'ébène et d'ivoire; aux temps de la prospérité de l'Empire, on l'ornait sans doute de portières, et les serviteurs ou les esclaves attendaient silencieusement l'ordre du maître, comme je l'ai vu encore dans quelques contrées plus reculées de l'Asie. Tel est l'aspect extérieur et intérieur d'une grande maison arménienne, à Erzeroum. L'apparence misérable de ces maisons fait la sécurité de leurs propriétaires, qui possèdent souvent de grandes richesses; cela était surtout nécessaire sous le règne des anciens sulthans; aujourd'hui cette dissimulation tend à disparaître; j'ai vu cependant qu'il fallait encore prendre des précautions, car la soldatesque est terrible; durant les Conférences, deux consuls et des dames furent insultés par des soldats, un complot se trama pour égorger le pacha et douze ou quinze Européens résidant à Erzeroum; mais Ismaïl le sérasquier fit une justice si prompte, qu'il coupa le mal dans son germe, et nous en fûmes quittes pour des appréhensions.

On a, ce nous semble, beaucoup exagéré la population d'Erzeroum, évaluée de 70 à 100,000 âmes. En 1844, je ne crois pas que le chiffre total dépassât 50,000. Les fortifications étaient à peu près nulles: un mur dégradé, masqué, au Nord, par le faubourg servant de résidence à tous les consuls, n'arrêterait guère un ennemi audacieux. La citadelle, Ak-Kaleh, si l'on peut donner ce nom à l'enceinte murée, flanquée de bastions, située au centre de la ville, ren-

fermant elle-même une seconde ville, n'empêcherait nullement l'assaillant de brûler les faubourgs et de se loger dans la cité. Cependant il serait facile de la couvrir et d'y organiser une défense désespérée, en construisant quelques ouvrages avancés dans la plaine.

Erzeroum est un grand centre commercial; c'est par excellence une ville de caravanes. Servant de trait-d'union entre Constantinople et la Perse, elle voit arriver dans ses entrepôts les produits du Kurdistan, de la Perse-Occidentale, de la Géorgie, de la Mésopotamie, de la Syrie, de l'Europe et même du Nouveau-Monde. Les Russes, les Anglais et les Persans, appréciant sa haute importance, y sont très-habilement représentés par des agents politiques et en même temps agents commerciaux. La France, depuis une quinzaine d'années, y entretient un consul; mais le commerce français n'y est pas représenté, ce qui est fort préjudiciable à notre pays.

Pour l'archéologue, Erzeroum est une ville presque nulle. Sauf quelques blocs antiques de la forteresse où j'ai vu les restes effacés d'une aigle impériale, rien ne subsiste de l'Arze d'Anatolius, son fondateur. Sa grande mosquée, aux cinq nefs dissemblables, est beaucoup trop vantée. Il y a deux ravissants tombeaux près de la porte du Kurdistan, qui appartiennent à la brillante architecture des Seldjoukides; leurs portes à arcs trilobés, et leurs élégants toits coniques, sont constellés d'arabesques. Non loin de l'antique église de St.-Etienne, se dressent les ruines d'une mosquée, remontant à la grande époque architectonique des musulmans. Sur le minaret de briques, une inscription

d'émail bleu, en beaux caractères kufiques, s'enroule autour du fût, et une autre couronne l'imposte du monument. Voici la traduction de ces deux inscriptions, que je crois inédites.

MINARET :

« Que les serviteurs de Dieu qui lisent ces lignes apprennent que, pendant le khalifat du sulthan Melik-Khan-Khalled-Allah (que son règne soit éternel!), je quittai la ville de Kharzem et me dirigeai vers le pays de Roum. — Arrivé à Arz-Roum, je résolus de m'y fixer. Dans un moment fortuné, l'idée d'élever un monument qui pût faire bénir ma mémoire par la postérité, me vint à l'esprit. — En conséquence, je fis construire une mosquée et un médressé (école), composé de plusieurs chambres, afin que les gens studieux en fissent leur demeure; de plus, je voulus que, si cet édifice venait à être détruit, on le réédifiât; et que, pour subvenir aux frais, on prît le revenu des sept boutiques qui en dépendent et celui des terrains qui les environnent; — enfin, qu'à l'avenir, il perçût, chaque année, le dixième des legs du sulthan Melik-Khan. »

IMPOSTE :

« Je choisis pour muderris (professeur) du susdit médressé, le savant et vertueux cheick Fekkan-ed-Din. — Je lui abandonnai, en outre, trois villages dont le revenu annuel était de trois mille cinq cents aqtchi. — Le cheick demanda au maître des mondes qu'il étendît sa miséricorde sur quiconque s'efforcerait

de conserver et d'embellir ce Khatounié, mais, au contraire, qu'il fît périr tous ceux qui chercheraient à le ruiner.

« Ce monument a été construit dans l'an trois cent cinquante et un de l'Hégire. »

Le 20 septembre 1844, je quittai Erzeroum pour me diriger vers Kars; j'allai préalablement à la forteresse chercher mon cuisinier, Mohammed, égyptien de Manfallout, gisant dans les cachots depuis vingt jours pour avoir poignardé le domestique d'un consul de mes amis; pris au dépourvu, et, d'ailleurs, l'agression étant venue du grec, force me fut bien de garder à mon service cet homme, dangereux à certaines heures. Je le trouvai dans une salle voûtée, parallèle à la grande cour de service; une odeur infecte s'exhalait de ce lieu sinistre, faisant ressouvenir de l'Enfer du Dante; mille cris horribles, s'échappant de cet antre empoisonné, venaient se mêler au bruit strident du fer; des centaines de voleurs, d'assassins, de soldats déserteurs et même de beys kurdes, hurlaient à qui mieux mieux. Sur l'ordre du pacha, je pris mon homme et m'enfuis épouvanté. Revenu au Consulat, comme j'allais monter à cheval, le grec Théodoris, caché derrière une porte, s'élança, le kandjar à la main, sur mon domestique, et sans ma promptitude à le désarmer, il y aurait eu mort d'homme. Voilà un des accidents journaliers de la molle vie asiatique.

Nous prîmes la route de l'Est, à travers la campagne nue et sombre : un soulèvement de la plaine nous força de traverser une gorge favorable à une



embuscade et j'armai prudemment mon fusil; la contrée devenait peu sûre, et, la nuit précédente, Kiamil-Pacha, sérasquier d'Arménie, avait dû envoyer quatre cents cavaliers, dans toutes les directions, à la poursuite des kurdes qui avaient dévasté deux villages et assassiné trois voyageurs. Ma caravane était peu imposante; j'étais accompagné par mon jeune ami, M. de G..., notre fameux cuisinier, Mohammed, et un kurde, souroudji de la poste. Après deux heures de grande marche au milieu d'un pays désolé, nous fîmes un instant reposer nos chevaux au sommet d'une colline dominant une vaste contrée, enserrée entre deux chaînes de montagnes, admirables de forme et d'une couleur splendide; c'est le pays le plus accidenté du monde, mais il n'y a pas un arbre pour reposer l'œil. Là, toute culture se borne à l'orge et au blé qu'on moissonne à la fin de septembre, et dont les maigres épis donnent douze à seize grains. En revanche, il y a de beaux et riches pâturages; çà et là, bien loin de la route, j'aperçus quelques rares villages, d'apparence chétive, adossés aux rochers et se confondant avec leurs masses grises et rugueuses. La plupart des maisons sont à moitié sous terre avec des toits blindés; il faut être dessus pour les apercevoir. C'est une nécessité de ce climat glacé, qui est souvent fatale aux voyageurs (1).

(1) Un médecin distingué, notre compatriote, M. Barbier, qui se rendait en Perse, périt, cette même année, à peu de distance des murs d'Erzeroum, dans une rafale de neige, malgré l'extrême sollicitude du digne Kiamil-Pacha, qui fit tirer le canon jusqu'au soir, toutes les cinq minutes, pour lui indiquer la direction de la ville d'où il était parti; plus de quatre-vingts personnes périrent de la même manière, aux environs d'Erzeroum, durant cet hiver.

En face de moi, dans la chaîne des Moschiques, à peu de distance, se trouvent les sources du Mal-Mansour, tributaires du golfe Persique; et je viens de traverser les modestes ruisseaux du Petit-Phase, un des affluents de l'Araxe qui va, dans le sens inverse, porter ses eaux dans la mer Caspienne. Là, nous rencontrâmes trois beaux cavaliers kurdes armés jusqu'aux dents; mais n'ayant, sous ce rapport, rien à leur envier, ils nous regardèrent passer d'un air farouche, nous prenant sans doute pour des officiers supérieurs du Nizam, dont nous portions le costume; à neuf heures du soir, nous arrivâmes à Hassan-Kaleh.

Hassan-Kaleh (le château de Hassan) est bâti au Nord, sur le versant d'une colline dominant le cours du *Phasis Minor*, qui baigne les murs de la ville, tandis que l'Araxe coule au loin, vers le Sud, au pied de la chaîne du Kush-dagh; de riches moissons d'orge et de blé sont l'apanage de cette vallée, mais vainement on cherche un arbre pour arrêter la vue; — des blés jaunis, le sillon argenté du fleuve, et, à l'horizon, de gigantesques montagnes bleuâtres avec des pics neigeux: tel est l'aspect de cette Phasiane, qui fut célèbre sous la domination byzantine.

Le nom primitif d'Hassan-Kaleh était ésaina, comme cet autre ville de la Mésopotamie, située entre les monts Sindjar et le Chaboras (1). Elle l'échangea, plus tard, contre celui de Theodosiopolis, à cause de Théodose-le-Grand, qui la rétablit, selon les uns, et, selon d'autres, y construisit une forteresse. Il en fit la

(1) Aujourd'hui Raz-el-Aïn (la tête de la rivière).



capitale du Pont-Polémoniaque, après le partage de l'Arménie avec les Sassanides, et ce royaume, ou mieux, cette grande province, prit le nom d'*Arménie première*. C'était une position importante, protégeant et dominant à la fois cette riche contrée, tout le cours du Haut-Araxe et les vallées profondes d'Oltée et de Tortoum, seules localités où, dans un rayon de deux cents milles, on trouve des arbres fruitiers et des forêts. Durant les nombreuses invasions qu'eut à supporter la Haute-Arménie, Théodosiopolis subit la loi commune, et fut tour à tour l'apanage des Sassanides, des Pagratides, des Khalifes, des Seldjoukides, de l'Empire Byzantin et des Persans, jusqu'à sa réunion définitive avec l'Empire Ottoman. Les Seldjoukides de la seconde époque y bâtirent l'importante forteresse (1) ruinée par les Russes durant la guerre de 1828, et qui, toute démantelée qu'elle est, semble encore menaçante. Assise sur des rochers noirâtres, elle domine la ville au Nord-Est, s'avançant dans la vallée comme un promontoire. Au milieu de la cour principale, j'ai trouvé une énorme masse granitique, taillée de forme bizarre, ayant à sa base un étroit orifice. J'ignore à quel usage elle a pu servir.

Quant à la population moderne d'Hassan-Kaleh, évaluée à 25 ou 30,000 habitants par Malte-Brun, c'est une exagération tout orientale, car elle ne compte guère plus de trois cents maisons, et, sur les

(1) Ou plutôt ils la rebâtirent avec des débris anciens; car, sur une des assises, on voit une courte inscription en caractères cunéiformes.

lieux, et d'après des renseignements aussi précis que possible, j'ai évalué la population à 4,000 âmes. appartenant aux races turque, kurde et arménienne (1).

Hassan-Kaleh n'a pas de commerce, et tout y atteste une extrême pauvreté; ses maisons sont, pour la plupart, effondrées, et quelques échoppes portent le nom pompeux de bazar; il n'y a pas de khans, ce qui me força de prendre gîte dans un mauvais café turc, ouvert à tous les vents. Des bains, son nom et sa forteresse représentent seuls son antiquité.

Sous le rapport de la numismatique, cette contrée est excessivement pauvre en médailles romaines; à de rares intervalles, on trouve des monnaies grecques, des Sassanides, et des Seldjoukides en plus grand nombre; mais, si l'ignorance et l'apathie des Turcs étaient moins grandes en ces matières, on peut présumer que des fouilles faciles, dirigées avec intelligence, auraient d'excellents résultats.

Je continuai ma marche vers l'Est. Partout la même nudité; pas un arbre, ni un buisson, ni une fleur, ni un brin d'herbe! Tout y est silence et mort! C'est d'une désolation effrayante; — et pourtant là coulent deux beaux fleuves, qui déverseraient l'abondance sur cette contrée si la sécurité y régnait, et si désormais elle était habitée par des races plus industrieuses.

A Kopri-Keul (2), village arménien dont le vaste

(1) Sous les murs de la forteresse, à l'Orient de la ville, on voit deux tumuli de grandes dimensions: là reposent les soldats du maréchal Paskewitsch. En 1828, Hassan-Kaleh fut le théâtre d'une bataille terrible.

(2) C'est une corruption du mot turc *keupru*, *keupri* ou *koupri*,



cimetière, couvert de belles pierres tombales atteste une assez haute antiquité, j'ai trouvé un monument ruiné d'un très-bon style. L'intérieur a trois nefs séparées par douze belles colonnes, en calcaire rougeâtre, soutenant de larges ogives. On voit à gauche du narthex, ou porche intérieur, deux petites chambres à voûtes sur pendentifs, dont les angles forment des niches dentelées, à encorbellements arabo-persans (M' Karnass). Une croix arménienne décore la façade, et six tourelles rondes flanquaient cet édifice; mais il ne porte la trace d'aucune inscription. Je le crois du IX°. au X°. siècle, et je pense qu'à son origine c'était une église, transformée plus tard en khan, ou caravansérail. Il est probable que cette transformation eut lieu quand les bandes turcomanes, conduites par Togrul-Beg, premier sultan seldjoukide, vinrent saccager Arze et massacrer tous ses habitants.

A une heure de Kopri-Keul, à l'extrémité Nord-Est de la vaste pleine, existe encore un pont, d'architecture arméno-persane, jeté dans un lieu désert, à la jonction du Petit-Phase et de l'Araxe. Sa structure est du plus grand style, et ses sept arches hardies, à larges ogives, sont ornées, ainsi que les contreforts, d'arabesques d'une finesse et d'un caprice exquis. Une inscription, en anciens caractères arméniens, indique sans doute le nom de celui qui le fit édifier; mais la profondeur du fleuve ne me permit pas de la relever. Tout porte à croire que Kopri, bâti sur une colline

qui signifie *pont*; Kopri-Keuï, le *village du pont*. Les rapports russes et les journaux ont singulièrement dénaturé tous ces noms pendant la guerre de 1855.

dont le sol primitif semble accru d'une façon considérable, avec sa belle et imposante ruine, sa vaste nécropole, sa jolie rivière qui va se mêler aux ondes du *Phasis Minor*, la plaine fertile qu'il domine, et ce beau pont pour communiquer avec la Péninsule formée par les deux fleuves, tout porte à croire, dis-je, que Kopri ne fut pas toujours un misérable village, et qu'il subit la loi commune lors de la marche dévastatrice des premières tribus seldjoukides.

La dernière arche du Nord-Est a été déchirée par la mine, et quelques troncs d'arbres, jetés sur de faibles étais, ont rétabli la communication en déshonorant ce chef-d'œuvre. Cette destruction, au moins inutile, paraît toute nouvelle, et nous croyons qu'on doit l'attribuer aux pachas réunis à Hassan-Kaleh pendant la guerre de 1828-1829, lorsque le prince Paskewistch s'avançait en vainqueur à travers l'Arménie.

J'ai suivi le cours de l'Araxe pendant une demi-heure : il s'élance brusquement au Sud-Est et va ronger des collines calcaires. Il n'en a pas toujours été ainsi : à une époque difficile à déterminer, il suivait la pente Nord de la chaîne; et son large lit, surface plate toute sablonneuse, est bien visible, ainsi que ses traces sur les bancs de rochers qui bordent parfois la route. Ce changement est-il l'œuvre capricieuse du fleuve, ou appartient-il aux hommes lors des grandes opérations militaires qui ont si souvent désolé cette terre antique ? Je l'ignore, et nulle apparence de digue, aucun reste de murailles ne se trouvent, dans la vallée, à la hauteur du lit abandonné. A peu de distance, sur la berge élevée du fleuve, apparaît une grosse bourgade nommée Koraçan.

Le 22 septembre, après avoir payé d'avance mes cinq chevaux de relais, selon la coutume prudente de ce pays barbare, nous partîmes par un temps froid, mais superbe, suivant toujours la rive gauche de l'Araxe; bientôt, nous tournâmes brusquement au Nord-Nord-Est, et la route s'engagea dans des montagnes d'une hauteur et d'une aridité désespérantes. Une nation plus prévoyante que la Turquie aurait bâti là un fort, et sa grande vallée de l'Araxe eût été facilement couverte. J'ai traversé le Tcherck, un des affluents du grand fleuve, sur le bord duquel on aperçoit les ruines d'un village occupé par un campement de Kurdes cultivateurs.

Dans une gorge de la haute chaîne que j'explorais depuis cinq heures, j'ai trouvé une petite ville, Zivin, dominée par de gigantesques rochers à pic, que couronne, comme une aire d'aigle, un pittoresque et imposant château de l'époque des Seldjoukides. Quant à Zivin, il est impossible d'imaginer rien de plus laid, de plus gris et de plus sale : ce doit être le séjour de la misère. L'Arménie est, par excellence, une contrée triste, sévère et inclémente; de là, sans doute, la propension qu'ont ses enfants les plus intelligents à émigrer.

Plus loin, dans cette même gorge, auprès d'un gros village kurde, j'ai vu, dans la direction Est-Sud, au sommet d'une montagne élevée, un cône considérable de pierres amoncelées comme un de ces trophées dont parle Xénophon. A quelque distance, au bord d'une rivière sans nom, se trouve un reste de muraille qui m'a aussi paru d'une très-haute antiquité; sur

l'autre rive on voit des ruines éparses, mais sans aucun caractère ; et plus haut, à peu de distance de la région neigeuse, un château arménien avec un village abandonné.

Dans les montagnes, sur un plateau plus riant, mais aussi dénudé, Yéni-Keul (le nouveau village) atteste une culture plus avancée que tout ce que j'ai vu depuis Erzeroum ; là, j'ai trouvé des moissons superbes : les épis renfermaient de quarante à quarante-six grains; je crois avoir trouvé le secret de cette fertilité fabuleuse pour la région alpestre de l'Arménie : d'abord le sol est neuf, puis il est mêlé de calcaire marneux, ce qui le rend plus friable, plus léger, plus facile à s'échauffer, par conséquent plus hâtif que le sol gras et lourd de la Phasiane, qui est cependant bien moins élevée.

Au-delà de Yéni-Keul, toute végétation cesse; le sentier s'engage dans de vastes steppes glacés, servant de pacages à quelques maigres troupeaux. Une chose qui m'a beaucoup frappé, dans cette excursion, c'est la grande quantité de vastes cimetières que l'on rencontre, sans voir les villes ou les villages qui les ont si long-temps alimentés. Les générations ont passé ; les demeures où elles vécurent se sont écroulées ; — seul, le champ de la mort subsiste : — triste et douloureux enseignement !

Au coucher du soleil, nous sommes parvenus à l'extrémité du plateau de cette région neigeuse ; une vallée profonde comme celle du Grindelwald, dans l'Oberland, mais plus étroite, gisait sous nos pieds; une petite ville, semblant un point blanchâtre, re-



posait au bord d'un torrent, dont l'écume nacrée se dessinait sur le sombre feuillage d'une ligne de beaux arbres; un sentier à pic, longeant les escarpements de la montagne, conduit du haut plateau à cette ville appelée Baldès. Quarante artilleurs et cinquante zouaves suffiraient là pour arrêter une armée russe.

Nous voilà presque sur l'extrême frontière : c'est l'ancienne contrée des Taoches de Xénophon, et le gouvernement d'Akaltzick n'est pas loin. Le pays est dangereux ; l'on m'a recommandé d'aller dorénavant avec une prudence extrême, et de ne pas voyager après le coucher du soleil : cependant il fait nuit noire, et Baldès est loin encore ; mais il y a des cas de force majeure qu'on ne peut toujours prévoir. Nous arrivâmes néanmoins sans encombre, et le mussaphir-oda nous fut ouvert.

Les contrées orientales ont, en général, une certaine sollicitude pour ceux que la religion, le commerce ou la fantaisie poussent à chercher des aventures lointaines; l'Arabie, ou plutôt quelques parties de l'Arabie, la Syrie, l'Anatolie et les villes ont leurs khans; la Perse a ses caravansérails; sur le plateau arménien et même dans le Kurdistan, chaque bourg ou village a son mussaphir-oda (1). C'est généralement une petite maison n'ayant qu'une seule pièce, avec une estrade en terre ou en bois, sur laquelle chacun étend son tapis; il est de ces maisons avec cheminée, il en est qui en manquent; dans la partie inférieure sont les chevaux, afin que les voyageurs puissent mieux veiller

(1) Littéralement : *chambre du voyageur* ou de l'hôte.

à leur sûreté, ce qui est précieux dans un pays où le bien d'autrui est fort convoité. Au point de vue de la liberté, rien n'est plus commode. Le mussaphir-oda est toujours dans l'apanage du chiaya du village, espèce d'adjoint au maire (aga). On fait appeler cet homme qui, moyennant un *bakchich* (étrenne), vous fait délivrer, à prix débattu, les provisions nécessaires pour vous et pour vos montures; j'ai vu de ces oda qui étaient des fondations pieuses; le plus grand nombre sont la propriété des villages. Certes, il y a loin de là à nos hôtels, à nos auberges d'Europe; mais en Orient, où tout est précaire, on s'estime fort heureux de trouver de pareils gîtes; sans cela, il faudrait, à cause des mœurs musulmanes, coucher le plus souvent dans la boue ou dans la neige, accident qui m'est arrivé bien des fois quand je voyageais sans tente.

Si le mussaphir-oda est une bonne fortune pour l'Européen aventureux, il n'est pas moins cher aux indigènes; c'est un terrain neutre où chacun est admis : tous les soirs il était encombré de gens intéressés à venir me souhaiter la bienvenue. Ayant quelques notions de médecine, science indispensable tout voyageur sérieux, ne fût-ce que pour lui-même, possédant en outre une pharmacie convenablement pourvue, j'étais, bien malgré moi, transformé en savant docteur (hékim-bachi), et j'ai la conscience de n'avoir pas tué plus de gens que la plupart de mes savants confrères. Il est vrai de dire que [illegible] des maladies était fort restreint; [illegible] entre la fièvre, les refroidissements, les ophthalmies et les blessures; les coups de sabre et de [illegible] surtout abon-

cela qu'elle diffère essentiellement de la Ménippée française (1).

Ces deux pièces de longue haleine naquirent, l'une et l'autre, à des heures de trouble et d'orage, mais elles n'eurent que cela de triste et de semblable. « Nous sommes maintenant, disait Varron, en pleine « révolution. La torche d'incendie est allumée. » *Nunc sumus in rutuba. Adest fax involuta incendii.*

Après la bataille de Philippes et l'anéantissement du parti républicain, le second triumvirat était à peine maître de Rome, que la discorde s'élevait entre les triumvirs. La guerre allait éclater entre Octavien et Marc-Antoine, quand Varron composait sa célèbre satire.

Plus tard, la Ménippée française vit aussi le jour au milieu de grandes dissensions, celles de la Ligue; mais elle fut plus spécialement un ouvrage politique, lorsque son aînée avait été plutôt une production littéraire : le même esprit n'inspira point ces deux compositions mémorables.

Du reste, Varron eût-il, dans son poème, pris part au grand drame historique de son temps, qu'il serait inutile d'interroger ce document, mutilé au point d'être méconnaissable. On ne peut qu'en regretter la perte, car il y avait là une veine railleuse et un sens droit qui devançaient les qualités éminentes de la critique d'Horace, peut-être avec plus d'indépendance et de liberté.

(1) Etude sur la Ménippée française, publiée par moi dans le journal de Caen, *L'Ordre et la Liberté*, en l'année 1851.

L'auteur vénérable que le temps semblait avoir oublié, était l'antiquaire, la tête encyclopédique de l'époque (1). « Nous étions, avant vos écrits, lui « écrivait un jour Cicéron, comme des voyageurs « égarés et presque des étrangers dans notre propre « ville, etc. (2). »

Grâce à de patientes dispositions à l'étude et malgré ses occupations agronomiques, Marcus Terentius Varro, né à Rome, d'une ancienne et opulente famille de chevaliers, cultivait tous les arts et toutes les sciences. Il lui eût été pourtant difficile, au milieu de tant de travaux, d'avoir un mouvement de curiosité journalière, un coup-d'œil incessamment scrutateur, pour pénétrer dans les secrets de l'âme et les dévoiler sur la scène. Aussi, quoiqu'il eût beaucoup d'esprit, joint à un prodigieux savoir, il ne paraît pas qu'il se fût essayé pour le théâtre. Aucune biographie ne le fait supposer, et l'on ne peut tirer cette conséquence du quatrain suivant qui lui est attribué :

Vosque in theatro, qui voluptatem auribus
Huc aucupatum concurristis domo,
Adeste, et a me quæ feram ignoscite (noscite),
Domum ut feratis e theatro litteras.

« Vous qui, allant de vos maisons au théâtre, cou- « rez à la chasse des voluptés de l'oreille, venez et « apprenez ce que je me propose de vous raconter,

(1) Quintil., *Institut. orat.*, lib. X et XII. — Plutarch., *in Romulo.* — Lactant., *Instit.*, lib. I.

(2) *Quæst. acad.*, lib. I.

« afin de remporter de la scène chez vous quelque « instruction littéraire. »

Malgré cette réclame, Varron n'attirait vraisemblablement que de rares lecteurs à sa grande satire, qui contenait plusieurs comédies en germe. Sa morale était pure et belle; c'était la fleur de la philosophie athénienne, c'était la vérité qu'il représentait la tête blanche, *cana* (1), afin d'inspirer plus de respect pour elle ; mais son langage était trop plein de distinction, pour captiver le commun des hommes. Le menu peuple qui courait aux spectacles du Cirque, laissait vide la scène muette de Varron, et répondait probablement à son appel par cette phrase d'une des pièces satiriques :

Erras, Marce, accusare nos : ruminaris antiquitates.

« Tu te trompes, Marcus, en nous censurant ; tu rêves « tes antiquailles. »

Quoi qu'il en soit, Varron eut le mérite de naturaliser dans le monde lettré de Rome une imitation de la satire de Ménippe, philosophe cynique auquel l'invention en est due. Les connaisseurs durent sourire à ce tableau, d'un dessin si exact et d'un coloris si frais. L'âge, en effet, n'avait point amorti la verve ni terni le style du littérateur qui disait : « Forge ta vie à « coups de lecture et d'écriture. » *Legendo et scribendo vitam procudito.*

Ses voyages comme marin, son expérience et ses longues études, en avaient fait un vieillard intéressant

(1) *Ecce de improviso ad nos accedit cana veritas, atticæ philosophiæ alumna.*

et aimable, qui enseignait aussi bien le savoir-vivre que l'agriculture et la langue latine. La Ménippée nous l'offre, en effet, comme un lettré de bon ton et d'un goût épuré en toute chose, aussi curieux de la forme que du fond.

I.

A la lecture d'un passage de cette satire, rapporté par Aulu-Gelle, et ayant pour titre : *Vous ne savez pas ce que le soir vous garde*, on a l'idée de la belle humeur et des bonnes manières de l'auteur ; on prévoit que la lecture de ses écrits ne sera pas sans agrément. C'est la lecture d'un repas charmant, du nombre des convives, et de la manière dont tout doit se passer à table et des choses qu'on y doit servir.

« Le nombre des conviés, dit Varron, doit au « moins égaler celui des Grâces et ne point excéder « celui des Muses (1). »

Quatre choses ensuite sont indispensables à l'agrément du repas : des convives de bonne humeur, un local choisi, une heure convenable, un service soigné.

Des discoureurs sans fin et des rêveurs taciturnes y seraient également déplacés. Il faut laisser l'éloquence et les discussions au barreau, comme les rêveries au cabinet. La salle ne doit retentir que de propos riants et gracieux, que d'entretiens amusants qui mêlent

(1) Il y avait trois lits autour de la table des Romains, ce qui faisait donner le nom de *triclinium* à la salle à manger. Sur chaque lit se posaient trois convives.

l'agréable à l'utile. Pour cela, il faut s'entretenir familièrement des choses qui ont rapport au commerce ordinaire de la vie, et dont on ne peut s'occuper ni au barreau, ni dans le cours des affaires.

Là, Varron devient tout-à-fait maître en savoir-vivre, et descend jusqu'à l'ordonnance du service de table. Il ne tient pas précisément à ce que les mets soient exquis; mais il préfère ceux qui flattent le goût sans nuire à la santé. Il compose enfin le dessert, et parmi les fruits, il choisit, comme les plus hygiéniques, ceux dont la saveur naturelle n'a point été corrompue par quelque condiment étranger.

Ainsi, voilà le plus docte des Romains, surpris en pleine gastronomie, traitant de l'art de dîner, ce qui n'est pas chose indifférente, même pour les savants.

Dans une autre pièce, intitulée : *L'eau à la glace*, il indique la vertu des vins noir, blanc et jaune ou ambré. « Le premier, dit-il, est fortifiant, le second « diurétique, le troisième digestif. Le nouveau ra- « fraîchit, l'ancien échauffe, l'intermédiaire est bon « pour un repas de dogues. »

Dans la partie où il traite des repas, il décrit tous les raffinements du luxe et de la délicatesse, tous les mets rares et exquis que la gourmandise recherchait sur terre et sur mer (1).

(1) Les gastronomes du temps estimaient le paon de Samos, le faisan de Phrygie, la grue de l'île de Mélos, le chevreau d'Ambracie, le thon de Chalcédoine, la murène de Tartèse, la morue de Pessinunte, l'huître de Tarente, le pétoncle de Chio, l'esturgeon de Rhodes, le poisson de Cilicie, la noix grecque, le fruit des palmiers d'Egypte, et l'aveline d'Ibérie.

Voyez aussi le fragment d'une de ses compositions, ayant pour titre : *Des aliments ;* il s'y plaint de la perte de temps causée par la gourmandise :

« Si vous aviez donné, dit-il, à l'étude de la philo-« sophie la douzième partie du temps que vous avez « employé à vous former un boulanger, vous seriez « depuis long-temps un excellent homme de bien. Ceux « qui seront instruits des talents de celui-là en offriront « cent mille as (1,750 fr.), et ceux qui vous connais-« sent ne donneront pas de vous cent as (1 fr. 75). »

Dans *le Tombeau de Ménippe*, il se fâche davantage en disant : « Tu ne vois pas, à la nuit close, les caba-« rets que le peuple, dans ses promenades, engraisse « comme des sillons de terre. — Si Numa Pompilius « apprenait cette conduite, il ne reconnaîtrait aucune « trace de ses institutions. »

Non vides in publica nocte tabernas quas populus ambulando perinde ut in arato porcas reddit. — Hæc Numa Pompilius fieri si viderit, sciet suorum institutorum nec volam nec vestigium apparere.

Enfin, dans un autre fragment, il quitte le ton plaisant et s'emporte comme le fit Juvénal long-temps après lui : « Maintenant, dit-il, quel enfant de dix « ans, non-seulement ne congédie son père, mais « ne le tue par le poison ? » *Nunc quis patrem decem annorum natus non modo aufert, sed tollit, nisi veneno?*

Ainsi, lorque la satire franche et libre n'était plus admise au théâtre, elle se faisait lire au foyer domestique, et remplissait agréablement, non moins qu'utilement, les heures de loisir; car on pouvait s'en amuser comme d'une comédie et, de plus, en profiter comme d'une bonne leçon de morale.

II.

En effet, la philosophie mise au jour dans la Ménippée était puisée aux meilleures sources de la Grèce. L'ancien marin, le vainqueur des pirates, honoré d'une couronne rostrale et justement estimé de Pompée pour être monté le premier à l'abordage, suivait la doctrine de Platon. Il était le favori de la Fortune, mais il n'en était point l'esclave. Son épigramme sur l'*avare* est une des meilleures qui aient été composées sur ce sujet :

« Bref, quel sens a l'avare ? — Il amasse un trésor.
« — Mais, si du monde entier tu le supposes maître,
« Aiguillonné du mal qui tourmente son être,
« Il ira se voler pour amasser encor. »

. . . . . . Denique avarus
Quid sanus ? cui si stat terra et traditur orbis,
Furando tamen et morbo stimulatus eodem,
Ex sese aliquid quærat cogatque peculi.

Juvénal a imité cette jolie épigramme, sans en égaler la finesse et sans en saisir le trait qui est dans les mots *furando* et *quærat peculi*. Un avare qui finit par se voler, parce qu'il croit amasser et faire du profit, présente à l'esprit une idée neuve et originale, en supposant qu'aucun poète grec ne l'ait trouvée auparavant. L'imitation suivante de Juvénal, est le cuivre à côté de l'or :

Crescit amor nummi quantum ipsa pecunia crescit,
Et minus hanc optet qui non habet.

« Des écus croît l'amour autant qu'en croît le nombre,
« Et tel qui n'en a pas en souhaite le moins. »

C'est là le fond de la pensée de Varron, mais sans ornement, sans éclat; c'est la fleur blême auprès de la rose vermeille.

L'auteur, quoique riche, réduisait aussi les richesses à leur valeur. Il ne se faisait aucune illusion là-dessus, car il disait :

« Ni les trésors, ni l'or que la Fortune verse,
« Ne brisent les liens des folles passions ;
« Les palais de Crassus, les montagnes de Perse,
« N'ôtent point les soucis, les superstitions. »

Non fit thesauris, non auro pectu' solutum :
Non demunt animis curas ac relligiones
Persarum montes, non atria diviti' Crassi (1).

Varron faisait ainsi la part des grands biens que le vulgaire admire, et après lesquels l'humanité court à toute vitesse. Plein de droiture et de sagesse, il s'exprimait aussi justement sur la vertu :

« Dieu fit de la vertu le fonds propre aux humains,
« Et le reste en commun fut placé par ses mains. »

Nam virtutem propriam mortalibus fecit,
Cætera promiscue voluit communia habere.

Ces idées nettes et vraies ne s'accordaient pas avec la brigue des ambitieux du temps. C'est pourquoi, dans sa composition *Sur la vie du peuple romain*, il ajoutait :

(1) Horace semble avoir puisé dans ces vers l'idée de son ode à Grosphus.

« Le désir des honneurs qui dévore la plupart des « Romains est si grand, qu'ils souhaiteraient même la « chute du ciel, pour peu qu'ils obtinssent une « charge. »

Tanta porro invasit cupiditas honorum plerisque, ut vel cœlum ruere, dummodo magistratum adipiscantur, exoptent.

Toutefois cette haine vigoureuse du vice se maintenait dans les généralités et n'offensait personne. Elle portait haut la voix, et je ne sais trop pourquoi saint Augustin remarque que Cicéron loue Varron « comme « un homme d'un esprit pénétrant et d'un savoir pro- « fond, *mais non comme un homme fort disert et fort « éloquent.* »

Cet argument négatif n'a guère de force par lui-même, et d'ailleurs ne peut combattre l'évidence contraire, en certains cas.

Varron avait aussi composé un morceau *Sur le devoir du mari.*

Dans les temps chevaleresques, il eût été le brave champion des femmes opprimées. Voici, du reste, un assez curieux fragment de ses principes à cet endroit :

« Corrige ou souffre au moins les défauts de ta femme,
« Car en les corrigeant meilleure tu la fais ;
« Ou bien en supportant les taches de son âme,
« Tu te rends plus aimable et meilleur que tu n'es. »

Vitium uxoris tollendum, aut ferendum :
Qui tollit vitium, uxorem commodiorem præstat :
Qui fert, sese meliorem facit.

Ainsi, la femme, communément maltraitée dans la

comédie latine, trouvait un défenseur dans ce vieil écrivain dont le style était aussi noble que l'avait été son épée. Vivant en bonne intelligence avec Fundania, son épouse, il faisait dire à je ne sais quel personnage introduit dans la pièce du *Sesqui Ulysses* :

« Est-il rien au monde qu'un homme doive envi-
« sager d'un meilleur œil que sa belle moitié ! »

Quid enim est quod homo masculus lubentius videre debeat quam bellam uxorem !

Cette exclamation faisait honneur au paganisme, qui ne se montrait pas toujours orné de cette fleur de foi conjugale.

La justice n'était pas moins bien appréciée et décrite par Varron :

« La loi sans haine étreint l'honneur qu'elle soupçonne,
« Et jamais par amour au crime ne pardonne. »

Lex neque innocenti propter simultatem obstringillat,
Neque nocenti propter amicitiam ignoscit.

Voilà une sentence dont la vérité n'a point vieilli, et qu'on pourrait faire graver en lettres d'or au frontispice de tous les palais-de-justice.

L'auteur de maximes si pures et si justes ne prenait pas toujours l'air grave et le ton magistral. Il lui arrivait de dérider le front, et de s'amuser de temps en temps. Par exemple, il frondait ainsi le charlatanisme des sophistes :

« Un malade ne rêve une grosse sottise,
« Que quelque philosophe à son tour ne la dise. »

Postremo nemo ægrotus quidquam somniat
Tam infandum, quod non aliquis dicat philosophus.

L'esprit du vieillard tournait volontiers à l'épigramme; mais les flèches de son carquois ne faisaient aucune plaie au cœur, elles piquaient et aiguillonnaient seulement l'esprit. Les citations suivantes confirment mon assertion :

« Coquille semble perle à l'œil de l'ignorant. »

Imperito nonnunquam concha videtur margarita.

La Fontaine a dit, dans le même sens :

De telles gens il est beaucoup,
Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout et n'ont rien vu.

Après l'ignorance, Varron se moque de la fatuité :

« Nous sommes à nos yeux beaux, plaisants, pleins d'attraits,
« Quand nous sommes du bouc de ressemblants portraits. »

Omnes videmur nobis esse belli, festivi, saperdæ,
Quum simus κάπρος.

Notre grand fabuliste a dit de l'homme aveugle sur son compte, autant au moral qu'au physique :

Lynx envers nos pareils et taupes envers nous,
Nous nous pardonnons tout et rien aux autres hommes.

Puis il nous reproche le même aveuglement au sujet du corps :

. . . . La commune loi
Qui veut qu'on trouve son semblable
Beau, bien fait et sur tous aimable.

La maxime suivante rappelle encore la belle fable intitulée : *Démocrite et les Abdéritains :*

« La jaunisse fait voir jaunes tous les visages ;
« C'est ainsi que le fou voit des fous dans les sages. »

Nam ut arquatis et veternosis, quæ lutea non sunt
Æque ut lutea videntur, sic insanis sani et furiosis
Videntur esse insani.

On se rappelle, à cette occasion, les beaux vers de La Fontaine sur le vulgaire et sur l'insensé :

Et mesurant par soi ce qu'il voit en autrui.

Varron paraît avoir eu de la répugnance pour une locomotion rapide; il ne se doutait pas des prodiges futurs de la vapeur. Voici ce qu'il dit de la course ordinaire des chevaux :

« Le char qui vous transporte au pas accéléré,
« Vaut-il mieux que cet autre au train doux, modéré? »

An qui gradu tolutili, te melius, quam tute molliter
Vectus, cite relinquat ?

Le même écrivain était riche; mais il savait que le hasard préside à l'origine de beaucoup de richesses.

« Tel à faire une fosse est à peine occupé,
« Que d'un coffre plein d'or son regard est frappé. »

Qui dum administrant in scrobe fodiendo, inveniunt arcam.

La Fontaine a dit de la Fortune :

Ne cherchez point cette déesse,
Elle vous cherchera : son sexe en use ainsi.

Son sexe en use ainsi! voilà un trait de malice qu'on ne trouve point dans Varron, qui peut-être avait trop de courtoisie pour attribuer aux dames romaines l'esprit de contradiction que, dans *la Femme noyée*, La Fontaine moins galant a supposé aux françaises.

J'ignore ce que Varron pensait de l'esclavage, mais sa droiture me fait présumer qu'il blâmait cette dégradation d'une partie de l'espèce humaine. Du reste, il fait dire à une esclave ces mots qui en demanderaient d'autres, pour compléter le sens de la phrase :

« Filer la laine, avoir à la fois l'œil au guet,
« De crainte que ne brûle un potage qu'on fait. »

Simul manibus trahere lanam, necnon simul oculis
Observare ollam pultis, ne aduratur.

Cette plainte d'une femme appartenant à la condition servile ou bien mariée à quelque tyran domestique, semble sous-entendre ces mots : « notre ennemi, c'est notre maître. »

Les mauvais poètes pullulaient à l'époque de la Ménippée. Varron se moque de l'un d'entre eux en employant un nom supposé, suivant sa méthode :

« Quand Claudius sans art fait tant de comédies,
« Moi, je ne polirais aucun petit écrit ! »

Quum Claudius tot comœdias sine ulla
Fecerit musa, ego nullum libellum edolem !

Un brocard semblable avait été lancé par Ennius contre les métromanes de son temps.

En résumé, ce qui précède prouve que Varron ne fut pas un moraliste chagrin. Sa philosophie fut, au

contraire, souriante et légèrement ironique, comme celle de Socrate.

III.

L'auteur de la Ménippée ne fut pas seulement un homme sociable et un bon philosophe; il fut encore un écrivain pur et élégant. On peut lui reprocher certaines tournures trop scientifiques, des archaïsmes, des titres et des mots grecs employés avec quelque prétention; mais, en revanche, on peut le féliciter de sa latinité correcte et choisie, et de quelques belles formes de style. Parle-t-il du trésor des espérances où l'homme peut puiser, il dit avec quelque malice :

Quibus suam delectet ipse amicam, et sese speribus lactet suis (1).

« Qu'il s'allaite lui-même des espérances dont il « veut nourrir sa bien-aimée. »

Allaiter d'espérances, c'est là une locution neuve et fraîche. L'ablatif pluriel de *spes* n'est pas moins digne de remarque, à un autre point de vue (2).

Le goût trouve encore un choix de mots délicats dans le fragment du *Prométhée :*

« Chrysosandalus appelle sa petite amie un bloc de « lait, une cire de Tarente recueillie de toute espèce « de fleurs par les abeilles de Milet, sans os ni nerfs,

(1) Dans la pièce de *L'Ane à la lyre.*

(2) On voit *spes sollicitæ* dans l'*Hercules Furens* de Sénèque. On trouve aussi *spes* au pluriel dans Salluste, Tite-Live, Plaute, Horace, etc., mais seulement au nominatif, à l'accusatif et au vocatif.

« sans peau ni poil, nette, pure, grande, brillante,
« fraiche, jolie. »

Chrysosandalos vocat sibi amiculam de lacte, et ceram Tarentinam, quam apes Milesiæ coegerint, ex omnibus floribus libantes, sine osse et nervis, sine pelle, sine pilis, puram, putam, proceram, candidam, teneram, formosam.

Ce portrait a je ne sais quoi de jeune et de frais.

Dans un fragment de *la Fin du monde*, on remarque également ces locutions gracieuses :

« Donnez l'essor à la belle humeur, pendant que le
« vent de son souffle calme vous porte vers la douce
« patrie. »

Detis habenas animæ leni, dum ventus vos flamine sudo
Suavem ad patriam perducat.

Enfin, dans *Parménon*, il disait :

. . . . *Pectore tristes*
Dimittis curas cantu castaque poesi.

Ces mots *casta poesi* venaient à propos sous la plume d'un écrivain qui montrait la poésie chaste et pure, comme elle le fut jadis pour l'honneur de ses premiers jours. Le chant et la poésie sont indiqués comme la panacée de l'âme en souffrance. Mais comment chanter et versifier, quand l'esprit a perdu toute sa liberté, quand le chagrin lui a coupé les ailes et que les soucis pèsent sur lui de tout leur poids? Le poète n'a entendu vraisemblablement parler que des soins ordinaires de la vie.

Du reste, la forme de cette poésie et de cette prose



réfute l'opinion de La Harpe sur le style de l'auteur de la Ménippée :

« C'était, dit-il, un homme d'une érudition im« mense, mais dont on a loué le jugement et les « connaissances beaucoup plus que le style et le « talent (1). »

Avant de juger un écrivain célèbre, il paraît convenable de le lire tout entier, et de ne prononcer sur le degré de son mérite qu'en parfaite connaissance de cause.

IV.

Il me reste à dire un mot de Varron comme érudit ou philologue dans les fragments de sa grande satire, dont tous les passages n'étaient pas faciles à comprendre. Un jour, Aulu-Gelle demandait à un soi-disant docteur, qu'il lui expliquât le sens d'une partie obscure de la Ménippée ; mais le pauvre homme, à la vue d'un cercle qui s'était formé dans la boutique du libraire où la scène se passait, ne pouvant donner l'explication désirée, se leva et sortit brusquement en disant : « Ce que vous demandez là n'est pas peu de « chose, et je n'enseigne pas cela gratis. » C'était une façon d'avouer son insuffisance.

Le temps et l'altération qui en est la suite, ont augmenté les difficultés d'interprétation, et certains fragments réclament la glose et le commentaire. La collection de Robert Estienne est très-fautive, et,

(1) *Cours de littérature*, t. IV, p. 401.

malgré le texte meilleur de Nonius, qui a colligé le plus grand nombre des fragments de la Ménippée, on désirerait encore quelquefois que la lumière se fît.

Varron, contemporain de Cicéron et vivant à une époque où le latin était formé, avait pourtant conservé l'idée de retour à la vieille langue qu'on ne parlait plus. Il se sentait des velléités d'antiquaire, et se plaisait à suivre les traces du docte Ennius. Toutefois, il se faisait remarquer par la pureté et l'élégance de son style, et de plus il était clair quand il le voulait.

Mais son langage eût-il été le plus transparent du monde, que les années l'eussent obscurci en le corrompant. Je n'ose donc trop accuser l'inadvertance d'un aussi savant homme, quand je mets en regard ses deux pièces des *Mystères* et du *Testament*. Voici le passage de la première :

« Nous naissons plus difficilement que nous ne « mourons : un couple d'humains façonne à peine un « enfant en dix mois; au contraire, une épidémie, « une bataille fait des monceaux de morts en un « instant. »

Nascimur enim spissius quam emorimur : vix duo homines decem mensibus edolatum unum reddunt puerum; contra, una pestilentia, hostica acies puncto temporis immanes acervos facit.

Voici le passage de la pièce du *Testament :*

« Si un ou plusieurs enfants m'arrivent au dixième « mois, ce sont des *ânes à la lyre* (1), je les déshé- « rite. »

(1) *Anes à la lyre*, c'est-à-dire êtres indifférents dont on ne s'inquiète pas et qu'on dédaigne.

Si quis mihi filius unus aut plures in decem mensibus gignuntur, ii si erunt ὄνοι λύρας, exhæredes sunto.

Cependant Varron avait assuré, dans son livre des *Choses divines*, qu'un enfant pouvait demeurer onze mois dans le sein de sa mère. Il ajoutait même que, aux yeux des anciens Romains, les accouchements qui arrivaient au neuvième ou au dixième mois, mais non pas au-delà, étaient regardés comme très-naturels. Pourquoi donc voulait-il déshériter l'enfant qui naîtrait au dixième mois? Il est difficile de concilier ces différents textes qui, s'ils n'ont pas été défigurés par le temps, mettent l'auteur en contradiction flagrante.

Quoi qu'il en soit, la Ménippée latine laisse des fragments dignes de respect et d'éloge. Pour en faire l'étude, j'ai cherché à y mettre un peu d'ordre en les rassemblant avec soin. Je n'ai pu reconstituer l'œuvre entière avec aussi peu d'éléments, ni tout expliquer avec des textes parfois inconciliables. Toutefois, j'en ai dit assez, ce me semble, pour que l'on ait un aperçu de ce grand travail et qu'on mesure l'étendue de la perte. Puis, en explorant attentivement les débris d'un monument unique en son genre, j'ai ressenti quelque plaisir à consacrer cet essai à un des écrivains de l'antiquité les plus remarquables par l'esprit, la science et la vertu.

LES

SALONS DE PARIS

AU XVIII[e]. SIÈCLE ;

Par M. HIPPEAU,

Membre de l'Académie.

Rien ne serait plus intéressant, rien ne serait plus utile, qu'une bonne histoire des salons de Paris au XVIII[e]. siècle. C'est là qu'il faut aller chercher, pour le connaître à fond, le caractère de l'esprit français sous un de ses aspects les plus aimables; c'est là qu'ont été jetées et discutées toutes les questions d'art, de philosophie et de politique, qui devaient, bientôt après, faire invasion dans les journaux, et dans les livres; c'est là que le génie national, dans toute sa finesse et sa gaîté, dans tout l'éclat de sa critique pénétrante, mais généreuse, malgré sa légèreté apparente, a reçu sa plus complète expression.

L'art de causer est un talent tout français. Chez les autres nations on se réunit, on disserte, on discute, on pérore; en France seulement on cause.

Réunir dans un salon une société spirituelle et polie, des femmes joignant à l'éclat de la beauté, de la jeunesse ou du rang, cet invincible attrait qu'y ajoute le prestige d'une raison cultivée; des hommes

portant sur le front la marque du talent, et quelquefois l'auréole du génie; mettre aux prises tous ces nobles esprits disciplinés par la grâce, excités par le besoin de plaire, et se donnant mutuellement le spectacle des luttes pacifiques de l'intelligence excitée par l'opposition ou animée par la sympathie, c'est remplir une noble tâche, et la science qu'elle suppose semble appartenir en propre aux femmes françaises.

C'est un hommage que leur ont rendu, sans hésiter, les étrangers qu'attirèrent en France, au XVII°. et au XVIII°. siècles, le désir de voir de près une nation sur laquelle le génie de ses écrivains répandait un si vif éclat.

Ils considérèrent alors comme le plus doux souvenir qu'ils pussent en rapporter, le bonheur d'avoir été admis dans des cercles ouverts à tout ce qui excite l'admiration ou commande le respect. Alors aussi, quelque chose eût manqué à l'éducation de la jeunesse européenne, si elle ne fût pas venue recevoir, dans les salons français, quelque chose de cette exquise politesse et de cette distinction suprême que leur fréquentation seule pouvait communiquer.

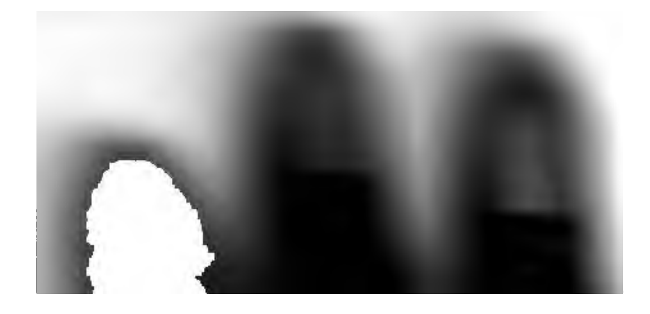
Long-temps avant que MM^mes^. de Lambert, de Tencin, du Deffand, Geoffrin et Necker eussent fait de leurs salons le rendez-vous de toutes les célébrités de la France, et de Paris la capitale de l'Europe, l'art de tenir un salon et le talent de causer avaient été considérés comme un privilége tout français. Le caractère de sociabilité qui distingue les habitants de la France, leur amabilité, leur goût prononcé pour les jouissances intellectuelles, avaient fondé la légitime influence qu'y exercent les femmes.

Quand, sous le sceptre glorieux et paternel de Henri IV, la France pacifiée s'occupa de réparer les désastres causés par les guerres civiles et religieuses; quand, en vertu de cette puissance de vitalité qui l'a fait si souvent sortir plus brillante que jamais de l'abîme où on la croyait engloutie, elle put se relever et se remettre en marche, ce fut dans le salon formé par une femme, aussi distinguée par le cœur que par l'esprit, Mme. de Rambouillet, que se manifestèrent les premiers symptômes de l'adoucissement des mœurs et du retour à la politesse et à la concorde sociale.

Aux gens de lettres appartient l'honneur de cette transformation éclatante.

Les grands seigneurs appelèrent chez eux les gens de lettres; en leur donnant la distinction, ils reçurent d'eux le goût des nobles plaisirs de l'esprit. Dans la première phase de ce mutuel échange, au début de ce développement intellectuel, dû à la conversation des salons, l'excès et l'abus ne manquèrent pas de précéder l'usage modéré et discret. L'esprit fut plus que jamais en honneur; mais, comme toutes les puissances que l'on flatte, il s'élança au-delà des bornes que lui prescrivaient la raison et le bon goût.

Dans les cercles où brillèrent, auprès de la marquise de Rambouillet et de la belle Julie d'Angennes, sa fille, les Montbazon, les Chevreuse, les Sablé, les Longueville, et d'autres femmes célèbres par le charme de leur esprit, célèbres aussi par leurs tendres faiblesses, un sujet mis à la mode par les tendances générales de la société polie, à cette époque, devint le thème obligé de tous les entretiens.



Toute la subtilité de l'esprit, toute la puissance de l'imagination, tous les efforts même du génie furent employés à reproduire sous mille formes les nuances les plus variées du sentiment.

L'amour désintéressé et pur, les charmes de la sympathie, les communications mystiques des âmes, les généreux dévouements, les nobles héroïsmes, revinrent sans cesse dans les conversations de ce monde d'élite, où brillèrent les Balzac, les Sarrasin, les Voiture, et que Mlle. de Scudéry à reproduites dans ses romans, admirable miroir où, sous un voile à demi-transparent, la société fut heureuse de se reconnaître.

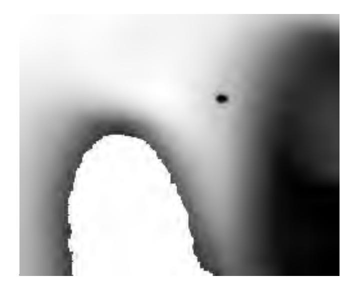
Dans cette première période qui embrasse le règne de Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche, le cœur fut encore plus grand que l'esprit. Il y eut de nobles actions et des entretiens frivoles, et chez le plus illustre poète de l'époque, des fadeurs et des subtilités du plus mauvais goût, à côté des traits sublimes d'héroïsme et de grandeur morale qu'aucun de ses successeurs n'a pu atteindre.

Avec Louis XIV et sous l'influence d'un gouvernement régulier et fort, auquel président l'élévation et le bon sens, la société présente le spectacle de l'ordre dans la grandeur, et les œuvres de l'esprit réalisent le merveilleux accord de la justesse dans la perfection et du bon goût dans la hardiesse. L'esprit des salons participe à cette heureuse métamorphose, et le style *précieux*, ridiculisé par Molière, ne se maintient plus que dans quelques cercles bourgeois et dans quelques réunions du grand monde dont le goût est en retard. C'est un moment admirable dans l'histoire de nos

salons, que celui où l'esprit français atteint cette précision charmante, cet élégant abandon, cette simplicité gracieuse et ce savant atticisme que leur communique l'influence de Mme. de Sévigné, de Mme. de La Fayette et de Mme. de Maintenon.

Les défauts si sévèrement reprochés à la société, façonnée par l'hôtel de Rambouillet, n'avaient point disparu complètement, malgré le progrès accompli dans les hautes régions sociales. La Bruyère qui, comme tous les moralistes, se plaît à présenter de préférence le côté grossissant du miroir aux travers et aux vices, ne se montre pas plus indulgent pour les conversations de son temps que pour les petitesses ridicules ou les bassesses révoltantes, que son œil perçant découvre sous le brillant vernis d'une civilisation perfectionnée, ou sous le voile hypocrite de vertus mensongères.

Son chapitre *De la conversation* peint avec des couleurs bien vives les ridicules de certains causeurs de salon, ennuyeux à force d'esprit, vains, légers, familiers, délibérés, qui sont toujours dans une compagnie ceux qui parlent et qu'il faut que les autres écoutent; et ces gens maladroits pour lesquels parler et offenser est précisément la même chose; et ces pesants érudits qui ne parlent jamais de la France ou de Versailles, mais se plaisent à vous entretenir de la *Tour de Babel* ou des hauts faits des peuples les plus oubliés. Il donne sur cet art de parler, dont les abus le choquent, les préceptes les plus sages. Il ne voudrait pas que l'on parlât pour parler, comme on ne le fait que trop souvent, et il a raison : « Un homme habile, dit-il, doit savoir se taire juste au moment où il diroit quelque



chose de trop. Mais, pour réussir à captiver l'attention d'un cercle composé de femmes d'esprit et d'hommes de goût, c'est-à-dire pour badiner avec grâce et rencontrer heureusement sur les plus futiles sujets, il faut beaucoup de politesse et de fécondité. C'est créer que de railler ainsi, c'est faire quelque chose de rien. »

Il existait encore, au temps de La Bruyère, des salons où, comme dans ceux des hôtels de Richelieu, d'Albret et de Brancas, se conservaient les traditions de ce langage affecté, et prétentieux, dont se moquait, ainsi que lui, Mme. de Caylus, l'aimable héritière de ce style gracieux dans sa précision, qui distinguait son illustre tante.

Ce n'est pas que Mme. de Maintenon fût demeurée toujours étrangère au genre d'esprit qui avait fleuri à l'hôtel de Rambouillet.

Louis XIV, effrayé de la réputation que s'y était faite la femme qu'une tendre sympathie devait plus tard élever jusqu'à lui, n'avait-il pas d'abord éprouvé pour elle une sorte de répulsion?

« Je n'aime pas votre bel-esprit, disait-il quelquefois à Mme. de Montespan. » Il ne l'aima que trop, lorsqu'il l'eut connue, malheureusement pour cette altière Vasthi, que Racine a eu le triste courage d'insulter après sa disgrâce, et qui possédait, dans toute sa justesse élégante, ce que l'on a appelé *l'esprit des Mortemart.* Quels étaient les caractères de cette langue que parlèrent les salons, où Louis XIV, secondé par quelques femmes d'élite, réussit à substituer ce qu'il appelait *le bon esprit* au *bel esprit?* C'était cette absence de toute recherche, de toute recette d'art, de toute

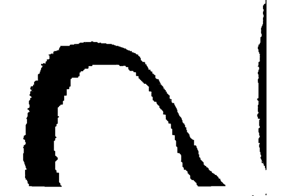
emphase, de toute prétention; c'étaient cette propriété dans les termes, cette simplicité, cette netteté, et en même temps cette aisance et cette familiarité qui ne sont rien autre chose que la langue française elle-même arrivée à son plus haut degré de perfection. Ce beau style, si savant et si naturel à la fois, La Bruyère le cherchait en vain dans les entretiens de quelques salons de son temps, où dominait le langage affecté et prétentieux que recherchaient encore certains beaux-esprits, à la tête desquels il trouvait Fontenelle.

C'est Fontenelle en effet qui, « après avoir relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, débite gravement des pensées quintessenciées et des raisonnements sophistiques. Fade discoureur, il n'a pas mis plus tôt le pied dans une assemblée, qu'il cherche quelques femmes auprès de qui il puisse s'insinuer, se parer de son bel-esprit ou de sa philosophie, et mettre en œuvre ses belles conceptions. »

Le futur auteur des *Entretiens sur la pluralité des mondes* composait alors ses *Lettres galantes*, triste échantillon des frivolités qui charmaient ses auditeurs :

« Ne sauriez-vous, » écrivait-il, à Mlle. V....., au sujet d'un cheveu blanc qui avait eu l'audace de se montrer sur sa tête, « ne sauriez-vous avoir un peu de passion sans blanchir aussitôt? L'amour est fait pour mettre un nouveau brillant dans vos yeux, pour peindre vos joues d'un nouvel incarnat, mais non pas pour répandre des neiges sur votre tête. Son devoir est de vous embellir. Ce seroit grand'pitié qu'il vous vieillît, lui qui rajeunit tout le monde.

« Arrachez de votre tête ce cheveu blanc et, en



même temps, arrachez la racine qui est dans votre cœur. »

Mais l'homme d'un esprit si distingué, le discoureur universel qui a vécu cent ans, n'a pas toujours été ce *sieur de Fontenelle*, dont Racine s'était moqué avant La Bruyère. Il a eu le singulier privilége d'assister, après avoir été le témoin et l'un des auteurs de la décadence du grand siècle, à la transformation de l'esprit français, se portant avec une impétuosité, dont le préserva sa prudence, sur tous les sujets livrés, après une longue contrainte, à toutes les témérités du libre examen.

Jamais, sans doute, il ne se dépouillera entièrement de cette préoccupation du bien-dire, qui l'avait entraîné si loin du naturel. Mais, lorsqu'après le progrès incontestable de son savoir et de son goût, il sera appelé aux fonctions importantes de secrétaire de l'Académie des Sciences, il pourra faire servir à populariser les grandes découvertes du génie humain, ce bel esprit de salon auquel il conquerra alors une influence utile et sensée, prélude de celle que les savants les plus illustres n'ont pas depuis dédaigné d'exercer.

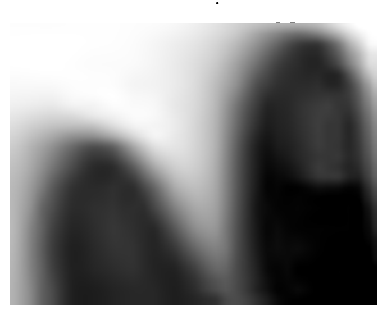
Comme intermédiaire entre la réserve des cercles du XVIIe. siècle et la liberté croissante de ceux du XVIIIe., le salon ouvert, en 1710, par la marquise de Lambert, appelle d'abord l'attention.

Les qualités qui recommandent les ouvrages d'éducation que nous a laissés Mme. de Lambert, c'est-à-dire une grande élévation morale, une rare délicatesse d'esprit, une tendance un peu exagérée vers les

recherches du langage et des jeux brillants de l'esprit, la dirigèrent dans le choix qu'elle fit des hommes célèbres, dont sa maison devint le rendez-vous, pendant vingt-trois ans. L'asile ouvert par cette femme estimable à la conversation, au badinage ingénieux et aux graves discussions, au milieu du débordement de la Régence, lui ont mérité la reconnaissance des hommes de lettres. Autour de Fontenelle, président naturel de ce cercle délicat et poli, s'étaient groupés: La Motte, Mairan, d'Argenson, l'abbé de Choisy, Sacy et le président Hénault. Si l'on en croit ce dernier, il y avait chez Mme. de Lambert, indépendamment de ces soirées littéraires, des soupers offerts surtout aux gens du monde, et dans lesquels « elle prêchait la belle galanterie à des personnes qui allaient un peu au-delà. » Le président, si indiscret, en sa qualité d'ami intime, s'accuse d'avoir été des deux ateliers; comme les hôtes de la marquise, il dogmatisait le matin et il chantait le soir.

Déjà les salons entraient en possession du privilége qu'ils ont souvent eu depuis, de dispenser la gloire littéraire et même les distinctions académiques. C'est par le salon de Mme. de Lambert que dut passer plus d'un académicien de ce temps-là.

Fontenelle vante la maison de la marquise de Lambert comme la seule qui se fût préservée de la maladie épidémique du jeu. On aimait à s'y trouver, dit-il, pour se parler raisonnablement et même avec esprit, selon l'occasion. Aussi, ceux qui avaient leurs raisons pour trouver mauvais qu'il y eût de la conversation quelque part, lançaient-ils, quand ils le pouvaient,



quelques traits malins contre sa maison. « Elle était un peu trop sensible aux critiques dont ses écrits ou son salon étaient l'objet. Un de ses meilleurs amis, M. de La Rivière, gendre de Bussy-Rabutin, la condamnait sur ce point avec un rigorisme que ne désarma pas toujours sa bonté affectueuse et indulgente (1).

En pénétrant, à la suite d'une autre femme de l'esprit le plus judicieux, d'un écrivain plein de sel, de finesse et d'agrément, Mlle. de Launay, devenue plus tard Mme. de Staal, chez la duchesse du Maine et dans sa petite cour de Sceaux, nous nous trouvons en présence d'un monde plus agité, plus bruyant, mais professant encore hautement le culte des arts et des lettres.

Pendant les dernières années de Louis XIV, le duc et la duchesse du Maine avaient voulu que le château de Sceaux rivalisât avec ceux de Chantilly, de Marly et de Versailles; et ils ne se distinguèrent d'abord que par leur goût pour la dissipation et le plaisir, pour les folles joies et les fêtes splendides. C'est à cette époque qu'eurent lieu ces *nuits blanches* de Sceaux, qui contrastaient d'une manière si fâcheuse avec les calamités de la France. Mais après la disgrâce qui frappa la fille du grand Condé, complice, ainsi que son mari, de la conspiration de Cellamare, les hôtes de Sceaux furent conviés à prendre part avec eux à une vie moins folle et moins désordonnée.

Une société aimable s'y réunit et la duchesse put

(1) La petite-fille de Mme. de Lambert, Thérèse-Eulalie Beaupoil de Saint-Aulaire, épousa *Anne-Pierre*, marquis de Beuvron et 4e. duc d'Harcourt.

lui transmettre les traditions de ce langage précis, brillant, net et juste, que lui avait légué le monde dans lequel elle avait été élevée. Les révélations de Mme. de Staal et les récits du président Hénault permettent de se faire une idée exacte de ces réunions où furent appelées tour à tour les célébrités contemporaines.

Le Président ne connut la duchesse du Maine et la société que dans cette seconde période. Il s'y trouva avec Mme. de Charost, depuis duchesse de Luynes, le cardinal de Polignac, le marquis de Saint-Aulaire, Mme. Dreuillet, l'académicien Malézieu, l'homme important de cette petite cour, le factotum de la duchesse. Il y passa près de vingt ans, pendant lesquels il éprouva, dit-il, des hauts et des bas, des contradictions et des contraintes; et il espère que Dieu lui pardonnera les fadeurs prodiguées par lui aux maîtres de la maison, dans de très-médiocres poésies. Ce n'est pas sans plaisir cependant qu'il se rappelle les promenades sur l'eau et les réveillons, d'où sortaient les spirituelles chansons de Mme. Dreuillet (1), de M. de Saint-Aulaire et de Mme. du Maine. M. le duc de Polignac était, selon lui, le plus beau parleur de son temps. Il devait être fort agréable, en effet, lorsqu'il n'insistait pas trop pour lire des fragments de son *Anti-Lucrèce*. Mme. du Maine racontait avec une gaîté infinie, mais M. le Duc effaçait tous les autres par son extrême naïveté. La veille de Noël, on se rassemblait, sur les huit heures, dans les salons de Sceaux. La symphonie

(1) A 70 ans, elle en composait encore de charmantes.



commençait par jouer une suite d'airs de Noëls, et puis chacun des invités devait chanter des couplets composés soit sur les événements du jour, soit à propos des plaisanteries faites dans la société (1).

Voltaire, qui trouva un asile dans le château de Sceaux, en 1746, y demeura caché pendant quelque temps, dans un appartement écarté et dont les volets restaient fermés tout le jour. Il y composa *Zadig*, qu'il lisait à la princesse pendant la nuit. Nous l'y trouverons encore, en 1750, remplissant le rôle de Cicéron, dans le quatrième acte de sa *Rome sauvée*. Le Kain, présenté par lui à la duchesse, fit alors ses premières armes sur le théâtre de Sceaux, dans le rôle de Lentulus-Sura, et le célèbre acteur qui nous a conservé le souvenir de cette soirée, assure qu'il était impossible de rien entendre de plus vrai et de plus pathétique que M. de Voltaire dans ce rôle pour lequel il avait, comme on le sait, une prédilection marquée. Voltaire écrivait de Berlin, en 1752, en parlant de la duchesse, alors âgée de 76 ans : « C'est une âme prédestinée : elle aimera la comédie jusqu'au

(1) En voici un, composé sur l'air : *Quoi ! ma voisine, es-tu fâchée?* par M. le duc du Maine :

Cette chanson sera mauvaise,
Voici pourquoi :
C'est que, Messieurs, ne vous déplaise,
Elle est de moi.
En vain j'ai voulu vous déduire
Mon embarras,
On s'est contenté de me dire :
Tu chanteras !

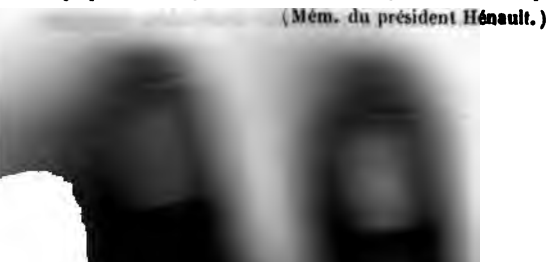


dernier moment; et quand elle sera malade, je vous conseille de lui faire administrer quelque belle pièce au lieu de l'extrême-onction : on meurt comme on a vécu. »

Ce goût prononcé pour les plaisirs dans lesquels l'intelligence avait la meilleure part, et faisait dire à la princesse qu'elle voulait *que la joie eût de l'esprit*, s'alliait en elle à l'amour du mouvement et du bruit, au besoin d'échapper à l'ennui dont sont atteints ceux qui ne savent pas vivre seuls. Les hôtes aimables de la duchesse du Maine n'étaient, il faut l'avouer, les bienvenus chez elle qu'autant qu'ils contribuaient à embellir et à égayer sa vie. « Son commerce, a dit Mme. de Staal, est un esclavage; sa tyrannie est à découvert. Elle dit ingénûment qu'elle a le malheur de ne pouvoir se passer des personnes dont elle ne se soucie point (1). On la voit apprendre avec indifférence la mort de ceux qui lui faisaient verser des larmes lorsqu'ils se trouvaient un quart d'heure trop tard à une partie de jeu ou de promenade. » « Dans un souper qu'elle donnait à l'Arsenal, dit encore le président Hénault, elle proposa à Mme. Dreuillet de chanter, ce qui était l'ordinaire. Mais, ce soir-là, comme elle ne se portait pas bien, la princesse la fit chanter dès le potage. Je représentai à Mme. du Maine que,

(1) Mme. d'Estaing avait manqué de venir. Elle se désespérait, elle pleurait, elle était hors d'elle. — Mais, mon Dieu, lui dit Mme. de Charost, je ne croyais pas que V. A. se souciât tant de Mme. d'Estaing. — Moi? Point du tout; mais je serais bien heureuse si je pouvais me passer des choses dont je ne me soucie pas.

(Mém. du président Hénault.)



devant rester quatre ou cinq heures à table, Mme. Dreuillet ne pourrait pas aller jusqu'au bout. — « Vous avez raison, Président, répondit-elle, mais ne voyez-vous pas qu'il n'y a pas de temps à perdre, et que cette femme peut mourir au rôti! » Le Président dut se rendre à une aussi belle raison, et put se faire une idée du genre d'intérêt que prenaient les princes aux gens de lettres qu'ils daignaient admettre dans leur intimité.

Une femme bien supérieure à la duchesse du Maine, la marquise du Deffand, après avoir été un des hôtes les plus assidus de cette cour de Sceaux, réunit elle-même plus tard une cour non moins brillante et plus complète encore. Mais avant de parler de ce cercle célèbre et de cette femme d'un esprit si distingué et si fin, il faudra s'arrêter quelques instants dans le salon où Mme. de Tencin, la sœur du cardinal de ce nom, et non moins ambitieuse que son frère, reçut avec un grand nombre d'hommes distingués, l'éternel Fontenelle, Montesquieu, Marivaux, Pont de Veyle, Mairan et Helvétius, tout jeune encore. Marmontel, admis pendant quelque temps dans cette réunion, nous fera connaître et la maîtresse du logis et le monde qui se rassemblait chez elle.

Suard, d'accord avec Marmontel, vante la subtilité de son esprit et la force de son caractère. Enveloppée dans son extérieur de bonhomie et de simplicité, elle avait plutôt l'air de la ménagère que de la maîtresse de la maison. Jamais on n'eut plus de justesse dans le coup-d'œil avec plus de simplicité dans le ton, ni plus d'adresse dans la conduite avec des manières

plus naturelles. Mme. de Tencin, très-habile politique, ne chercha pas uniquement, il faut bien le dire, dans la composition de son salon, les plaisirs de la conversation.

Elle conseillait à Mme. Geoffrin, destinée à lui succéder plus tard (et elle s'était probablement donné auparavant ce conseil à elle-même), de ne rebuter jamais aucun homme : « Quand même, disait-elle, neuf sur dix ne se donneraient pas un liard de peine pour vous, le dixième peut vous devenir un ami utile. » Elle savait, comme le fait observer Suard, tirer parti du sot comme de l'homme d'esprit. C'étaient, on peut le croire, les hommes d'esprit qui se trouvaient en majorité dans son salon, quoiqu'elle les appelât *ses bêtes*.

Sous l'inspiration sans doute de la maîtresse de la maison, ils y arrivaient trop préparés à jouer un rôle; et le désir d'entrer en scène, de *poser*, comme on le dirait aujourd'hui, ne laissa pas toujours à la conversation son cours facile et naturel. C'est Marmontel qui fait cette remarque. Dans Marivaux, l'impatience de faire preuve de finesse perçait visiblement ; Montesquieu, avec plus de calme, attendait que la balle vînt à lui, mais il l'attendait; Mairan guettait l'occasion ; Fontenelle seul la laissait venir sans la chercher; Helvétius, attentif et discret, recueillait pour semer un jour. Mme. de Tencin ne parvint pas toujours à modérer cette exubérance d'esprit, d'où naissent l'affectation et l'obscurité, bien qu'elle déconcertât plus d'une fois ceux de ses amis qui, comme Marivaux, étaient sujets à ce défaut, par des observations dont

l'extrême naturel dissimulait la justesse. On lisait un jour chez elle un couplet de Collé, composé dans le goût de cette rhétorique prétentieuse. Fontenelle l'entend et veut le faire recommencer pour le comprendre mieux : — Eh ! grosse bête, lui dit Mme. de Tencin, ne vois-tu pas que ce couplet n'est que du galimatias ? — Il ressemble si fort, répliqua Fontenelle, à tous les vers que j'entends lire et chanter ici, qu'il n'est pas étonnant que je me sois mépris.

Quel aimable esprit que ce Fontenelle, surtout lorsqu'arriva le moment où le XVIIIe. siècle allait prendre son essor de hardiesse philosophique, et attaquer, sans perdre sa gaîté, la partie sérieuse de son œuvre !

Que de fines réparties, que de grâce et de justesse ! Ce qui subsistait encore chez lui de la grâce maniérée et des affectations du bel-esprit se dissipait de jour en jour. Il subissait, sans le savoir, sans doute, comme tous ses contemporains, l'influence du merveilleux esprit qui, dès ses premières productions, avait donné l'exemple de ce langage clair, naturel, précis, pétillant d'agrément et de grâce, que trouvait en même temps que lui l'auteur des *Lettres persanes*. Cette langue allait être le partage de la marquise du Deffand, devenue à son tour reine d'un de ces salons, non moins célèbre par le mérite de celle qui y présidait que par la renommée des hommes qui le fréquentaient.

Les lettres de Mme. du Deffand brillent de tout l'éclat que peuvent donner cette justesse, cet à-propos de raison, cette netteté d'imagination et ce naturel

dans la noblesse, qu'ont vantés tous ceux qui ont pu l'approcher. Son esprit, dit Mme. de Staal (qui, soit dit en passant, mérite précisément les mêmes éloges) n'employait ni tour, ni figure, ni tout ce qui s'appelle invention. Frappé vivement des objets, il les rendait comme la glace d'un miroir réfléchit sans ajouter, sans omettre, sans rien changer. Son style serait celui de Voltaire, qui lui a adressé ses lettres les plus charmantes, si elle eût possédé cette chaleur et cette flamme pénétrante qui animaient l'auteur de *Zaïre* et de l'*Essai sur les Mœurs*.

Dans le salon de Mme. du Deffand, déjà constitué vers 1740, nous trouvons, avec le président Hénault, qui occupe dans la maison une position exceptionnelle, d'Alembert, Chastellux, Turgot; Brienne, le futur cardinal; Boisgelin, archevêque d'Aix; l'abbé de Boismont, Formont, et plus tard l'anglais Walpole.

Ce qui donnait plus d'attrait et d'importance à son cercle, c'est qu'avec les hommes de lettres et les philosophes elle y réunissait les femmes du plus haut rang et les hommes les plus distingués du grand monde.

Elle avait eu pour grand'mère une duchesse de Choiseul, et se trouvait ainsi parente des ministres Choiseul et Brienne. Une de ses tantes, la duchesse de Luynes, fut la constante amie de Marie Leczinska, l'épouse délaissée de Louis XV. Dans son salon, fréquenté par MM^{mes}. de Mirepoix, d'Aiguillon, de Boufflers, de Crussol, de Jonzac, de Beauveau, de Saint-Pierre, de tout ce qu'il y avait de plus élevé dans l'aristocratie française, les philosophes et les hommes de lettres se confondaient avec les grands-seigneurs.

posés à rechercher et à dévoiler les plus mauvais côtés de la nature humaine. Dans ce monde si brillant qui se presse dans son salon, Mme. du Deffand n'a que des connaissances, et ne compte pas un seul ami. « Elle n'y trouve, dit-elle, aucune personne à qui elle puisse confier ses peines, sans lui donner une maligne joie et sans s'avilir à ses yeux. Raconte-t-on ses plaisirs et ses succès ? on fait naître de la haine. Faites-vous du bien? la reconnaissance pèse et l'on trouve des raisons pour s'en affranchir. Faites-vous quelques fautes? jamais elles ne s'effacent, rien ne peut les réparer. Voyez-vous des gens d'esprit? ils ne seront occupés que d'eux-mêmes, ils voudront vous éblouir et ne se donneront pas la peine de vous éclairer. Avez-vous affaire à de petits esprits? ils sont embarrassés de leur rôle, ils vous sauront mauvais gré de leur stérilité et de leur peu d'intelligence. Trouve-t-on, au défaut de l'esprit, des sentiments? Aucuns, ni de sincères ni de constants.

Elle ne se montre pas plus indulgente pour les philosophes dont elle partage le scepticisme, mais dont elle raille sans ménagement les défauts. On les vantait un jour devant elle d'avoir abattu une forêt de préjugés : « N'est-ce pas depuis ce temps, dit-elle, qu'on nous débite tant de fagots? »

Une longue et intime liaison avec le président Hénault et Pont-de-Veyle a pu se présenter aux yeux du monde avec tous les dehors d'une vive et sincère affection. Ils n'étaient cependant pour elle que deux connaissances de cinquante ans. Le soir où mourut le dernier, elle alla souper en grande compagnie chez

M[me]. de Marchais. On s'empresse de lui parler de la perte qu'elle vient de faire : « Hélas, dit-elle, il est mort ce soir à six heures ! sans cela, vous ne me verriez pas ici. »

On a cité un de ses derniers entretiens avec ce vieil et intime ami : « Pont-de-Veyle ?—Madame ?— Où êtes-vous ? — Au coin de votre cheminée. — Couché, les pieds sur les chenêts, comme à votre ordinaire ? — Oui, Madame. — Il faut convenir qu'il est peu de liaisons aussi anciennes que la nôtre. — Cela est vrai. — Il y a cinquante ans. — Oui, cinquante ans passés. — Et dans ce long intervalle, aucun nuage, pas même l'apparence d'une brouillerie. — C'est ce que j'ai toujours admiré. — Mais, Pont-de-Veyle, cela ne viendrait-il pas de ce qu'au fond nous avons été fort indifférents l'un à l'autre ? — Cela se pourrait bien, Madame (1). »

Pour échapper au vide fatal et à la nuit où l'avait plongée la perte de ses yeux, elle voulut s'attacher une compagne dont l'esprit, l'amabilité et la grâce, réservés uniquement pour son délassement personnel, lui rendissent moins insupportables les moments où elle ne trônerait pas dans son salon. M[lle]. de L'Espinasse fut vouée à cette pénible tâche. Faite pour remplir le premier rôle, la jeune femme ne pouvait long-temps rester dans l'ombre. Devenue célèbre à son tour par son esprit, et surtout par cette vivacité passionnée,

(1) Pont-de-Veyle, auteur du *Fat puni*, du *Complaisant*, et de quelques jolis contes, était frère cadet du comte d'Argental, l'ami de Voltaire. Leur mère, M[me]. de Ferrioles, était sœur de M[me]. de Tencin.

qui fit le malheur de sa vie, elle se sépara de son impérieuse amie, et elle entraîna à sa suite, dans son propre salon, une grande partie du personnel dont s'était composé celui de Mme. du Deffand.

Nous trouverons chez Mlle. de L'Espinasse une société nombreuse et au premier rang d'Alembert, dont le nom est devenu inséparable du sien, d'Alembert qu'elle sacrifia successivement à deux hommes bien inférieurs à lui, avec cette cruelle insouciance qui porte les femmes les plus tendres à se détacher de ceux qui les aiment et qu'elles n'aiment pas, pour courir au-devant de ceux qui ne les aiment pas et qu'elles aiment. La teinte romanesque jetée sur le salon de Mlle. de L'Espinasse, les lettres si éloquemment passionnées qu'elle nous a laissées, donnent un charme tout particulier à son histoire.

Pour faire le tour de ce monde d'artistes, de poètes, de penseurs ou d'hommes d'Etat qui brillent dans les cercles du XVIIIe. siècle, il ne faudrait oublier ni Mme. de Pompadour et ses petits appartements; ni Mme. Doublet, dont le salon fut l'atelier des gazettes et des anecdotes scandaleuses qui passèrent dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont; ni Mme. Filleul, vantée pour son habileté par Marmontel; ni Mme. d'Epinay qui nous a laissé des détails si curieux et si intimes sur Duclos, J.-J. Rousseau, Grimm, Saint-Lambert et Mme. d'Houdetot; ni Mme. Dupin, la fille de Samuel-Bernard, ni Mme. Grafigny, l'auteur des *Lettres d'une Péruvienne*, riches en révélations sur les sociétés de Paris.

Mais ces salons et une foule d'autres d'une moindre

importance qui, dans une revue complète, ne manqueraient pas de trouver leur place, sont éclipsés par celui qui porte le nom de Mme. Geoffrin. Voilà dans tout son éclat, dans toute son importance, dans son expression la plus complète, le vrai salon du XVIIIe. siècle! Quelle femme que Mme. Geoffrin! Quelle admirable société que celle de tous ces personnages illustres, dont la vie et les œuvres ont laissé sur leur siècle une glorieuse et ineffaçable empreinte! Morellet, Caylus, d'Alembert, Mairan, Marivaux, Chastellux, Saint-Lambert, Helvétius, Thomas, Diderot, et avec les célébrités de la France l'élite des célébrités de l'Europe: Hume, Caraccioli, et cette merveille de l'improvisation et du conte, l'abbé Galiani; et les artistes tels que Carle Vanloo, Vernet, Soufflot, Boucher, Lemoine, La Tour! Que l'on place au milieu de ces hommes, si brillants d'esprit ou de génie, les comtesses de Brionne et d'Egmont, et la marquise de Duras, ces trois beautés que Marmontel compare un peu trop mythologiquement aux trois déesses du mont Ida, et dont le Pâris s'appelait le prince Louis de Rohan, et Mme. de Harenc, et Mme. des Tournielles, et Mme. d'Hérouville, et Mlle. Clairon, reine dans les salons comme sur la scène, et l'on pourra se faire aisément une idée du charme qui attirait et retenait dans de pareilles réunions tous ces esprits d'élite. J.-J. Rousseau, qui les entrevit à peine et qui avait de si bonnes raisons pour s'y trouver mal à l'aise, en a cependant mieux que personne saisi le caractère.

« Le ton de la conversation y est coulant et naturel; il n'est ni pesant ni frivole; il est savant sans

pédanterie, gai sans tumulte, poli sans affectation, galant sans fadeur, badin sans équivoque. Ce ne sont ni des dissertations ni des épigrammes; on y raisonne sans argument; on y plaisante sans jeu de mots; on y associe avec art l'esprit et la raison, les maximes et les saillies, la satire aiguë, l'adroite flatterie et la morale austère. On y parle de tout, pour que chacun ait quelque chose à dire; on n'y approfondit point les questions, de peur d'ennuyer; on les propose comme en passant; on les traite avec rapidité; la précision mène à l'élégance; chacun dit son avis et l'appuie en peu de mots; nul n'attaque avec chaleur celui d'autrui; nul ne défend opiniâtrement le sien; on discute pour s'éclairer, on s'arrête avant la dispute; chacun s'instruit, chacun s'amuse; tous s'en vont contents, et le sage même peut rapporter de ces entretiens des sujets dignes d'être médités en silence (1). »

Il est impossible d'offrir une image plus exacte et plus séduisante de ces causeries de salon, si justement vantées. Mais cette brillante médaille a son revers; et c'est encore au philosophe de Genève, habitué à jeter sur chacune des deux faces opposées de chaque question un jour si éclatant, qu'il faudrait demander ce qu'au fond l'on pouvait apprendre dans ces conversations si charmantes. On n'y apprenait que trop, il faut bien en convenir avec lui, à plaider avec art la cause du mensonge aussi bien que celle

(1) Voir les Lettres de Saint-Preux à Julie sur les salons et les femmes de Paris.

de la vérité, et à colorer de sophismes subtils ses passions ou ses préjugés, et de donner à l'erreur un certain tour à la mode, selon les maximes du jour.

Il ne faudrait pas examiner de trop près, et au point de vue de la morale, tous ces entretiens si amusants et si spirituels, pas plus qu'il ne faudrait pénétrer trop avant dans la vie intime de la plupart des femmes qui eurent la gloire d'y présider. La société de ce temps, indulgente et facile, avait oublié promptement tout ce qui, dans l'histoire peu édifiante assurément de Mme. de Tencin ou de Mme. du Deffand, avait précédé l'époque où l'on ne trouve plus en elles que des femmes d'un esprit supérieur, donnant le ton aux gens de lettres et aux gens du grand monde, unis à leur égard dans un sentiment commun d'admiration et de respect.

Elève de Mme. de Tencin, avec un cœur plus tendre, plus bienfaisant et plus généreux, Mme. Geoffrin posséda au plus haut degré le talent d'assembler et de maintenir dans une entière harmonie les hommes que divisait partout ailleurs la rivalité des amours-propres (1). Personne ne sut mieux donner à cette machine qu'on appelle un salon des rouages plus doux, plus insensibles, entretenus avec un soin plus continuel et plus savant.

Ce qui distinguait Mme. Geoffrin, c'était un esprit actif, descendant aux moindres détails ; l'adresse infinie qu'elle apportait dans le ménagement et l'éco-

(1) Mme. de Tencin avait bien prévu que Mme. Geoffrin lui succèderait. Un jour qu'elle recevait sa visite, elle dit à ses amis : « Savez-vous ce que la Geoffrin vient faire ici ? Elle vient voir ce qu'elle pourra recueillir de mon inventaire. »

nomie du petit empire qu'elle avait si largement conçu. Elle cachait son habileté savante sous les dehors de la politesse et de la simplicité, ne causant elle-même que quand il le fallait, ne prenant le dé que pour le passer immédiatement à un autre. Quand elle intervenait au milieu des causeries qu'animait sa présence et que dirigeait sa sagesse, c'était pour y placer quelques maximes de morale ou raconter quelque histoire propre à jeter du jour sur la question du moment; elle contait avec une grâce qu'on admirait, mais qu'on aurait en vain cherché à imiter. Elle le savait bien, car elle disait elle-même : « Je n'aime pas qu'on prêche mes sermons, que l'on conte mes contes, ni que l'on touche à mes pincettes. »

Mme. Geoffrin brillait cependant beaucoup plus par la sagacité de son esprit que par la solidité de son instruction. Sans être née avec le goût des arts et des lettres, dit Suard, elle aimait le mouvement que la conversation de ceux qui les cultivaient répandait autour d'elle; elle y trouvait un aliment pour son esprit; elle y avait vu surtout un moyen de se donner, dans sa vieillesse, une amusante société et une existence honorable. Les dîners du *lundi* étaient pour les artistes; ceux du *mercredi*, pour les gens de lettres. Marmontel trouvait en elle un caractère singulier, difficile à saisir et à peindre, tout en demi-teintes et en nuances, bien décidé pourtant, mais sans aucun de ces traits marquants par où le naturel se distingue et se définit. « Elle était bonne, mais peu sensible; bienfaisante, mais sans aucun des charmes de la bienveillance; impatiente de secourir les malheureux, mais sans les

voir, de peur d'en être émue; sûre et fidèle amie et même officieuse, mais timide, inquiète, observant ses amis, dans la crainte de compromettre ou son crédit ou son repos. Elle était simple dans ses goûts, dans ses vêtements, dans ses meubles, mais recherchée dans sa simplicité; ayant, jusqu'au raffinement, les délicatesses du luxe, mais rien de son éclat ni de ses vanités; modeste dans son air, dans son maintien, dans ses manières, mais avec un fond de fierté et même un peu de vaine gloire. Rien ne la flattait plus que son commerce avec les grands. Chez eux elle les voyait peu; elle y était mal à son aise; mais elle savait les attirer chez elle avec une coquetterie imperceptiblement flatteuse, et, dans l'air aisé, naturel, demi-respectueux et demi-familier dont ils y étaient reçus, je croyais voir une adresse extrême. »

Son salon, devenu célèbre dans toute l'Europe, était devenu le rendez-vous des étrangers de distinction, qui tous briguaient l'honneur d'y être invités et de prendre place à sa table. C'était ces jours-là surtout que Mme. Geoffrin déployait tous les charmes de son esprit, et qu'elle disait à ses habitués : « Soyons aimables. »

On vit jusqu'à quel point les nations voisines s'intéressaient à tout ce qui pouvait concerner la société française, lorsque Mme. Geoffrin, cédant au désir du roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, se rendit à Varsovie. C'était en 1766, et elle était alors âgée de 67 ans. Sa réputation de protectrice et de bienfaitrice des philosophes et des gens de lettres l'avait précédée sur la longue route qu'elle eut à parcourir, et on lui rendit partout les plus grands honneurs. L'Empe-

reur, curieux de voir la célèbre Française, était allé à sa rencontre, incognito ; à Vienne, elle dîna avec l'Impératrice mère ; presque toute la noblesse de Pologne vint au-devant de l'amie du souverain à une grande distance de Varsovie. Elle était un peu comme les encyclopédistes, dont l'intimité avec elle avait contribué beaucoup à sa renommée, et qui furent toujours plus en faveur auprès des gouvernements étrangers qu'auprès de celui de Versailles.

Le piquant de son esprit consistait surtout à rendre des idées ingénieuses par des images triviales. On louait en sa présence les vertus d'une dame dont la jeunesse avait été orageuse : « Je me tais, dit-elle, car je l'ai vue *poire*. Je suis comme ce paysan qui ne pouvait se résoudre à faire la prière aux pieds de la nouvelle image d'un saint faite d'un bois qui auparavant portait des poires. »

Elle disait de l'abbé Trublet : « C'est une bête frottée d'esprit, à la vérité on lui a mis de cette écume partout; » du fermier-général Buret, possesseur d'une maison dont on lui vantait la magnificence : « Je n'y trouverais rien à redire, si Buret en était le frotteur ; » du maréchal de Richelieu et de l'abbé de Voisenon : « Ces deux hommes-là ne sont que les épluchures des grands vices. » Il y avait plus de délicatesse dans les paroles qu'elle adressa à Mairan, un jour que, causant avec la marquise du Châtelet, il allait s'engager, sur une question de physique, dans un combat en forme, avec un emportement trop vif : « Ne voyez-vous pas qu'on se moquera de vous, si vous tirez votre épée contre un éventail? »

L'expérience lui avait appris que la vanité est le mobile de la plupart des causeurs de salon. Elle n'aimait pas les bavards. Lord Chesterfield écrivait à son fils : « Ne paraissez jamais ni plus sage ni plus savant que ceux avec qui vous êtes. Portez votre savoir comme votre montre, que vous ne tirerez point et que vous ne ferez point sonner uniquement pour faire voir que vous en avez une. » Il lui dit ailleurs : « Payez votre écot, mais ne payez jamais pour toute la compagnie. » Mme. Geoffrin était de cet avis. « Je m'accommode assez des bavards, disait-elle, pourvu que ce soit des bavards *tout court*, qui ne veulent que parler et qui ne demandent pas qu'on leur réponde. Mon ami Fontenelle qui leur pardonnait quelquefois, disait qu'ils reposaient sa poitrine. Ils me font encore un autre bien : leur bourdonnement est pour moi comme le bruit des cloches, qui n'empêche point de penser et qui souvent y invite. Je voudrais, ajoutait-elle en parlant de l'un d'eux (et il y avait dans ce souhait une grande bonté d'âme), que, lorsqu'il me parle, Dieu me fît la grâce d'être sourde, sans qu'il le sût ; il parlerait et croirait que je l'écoute, nous serions contents tous deux. »

Sa prudence égalait son esprit. « Elle n'aimait point, dit Suard, que l'on frondât devant elle le gouvernement ; il fallait se contenter des faits et de peu de réflexions. Elle aimait encore moins qu'on parlât légèrement de la religion en sa présence. Elle lui rendait hommage dans les jours de solennité, et elle aurait bien voulu que les philosophes, ses amis, lui eussent rendu les mêmes respects; mais elle ne put jamais l'obtenir d'eux. »

On ne saurait trop admirer la prudence dont elle avait eu besoin, pour contenir dans des bornes assez sévères un cercle d'hommes, qui ne se distinguaient pas précisément par la modestie et la retenue, et qui se soumettaient néanmoins sans difficulté à une autorité tempérée par la grâce.

Avec un seul mot : *Voilà qui est bien!* elle arrêtait les conversations qui allaient s'égarer sur des sujets hasardeux (1).

Ce n'est point chez le baron d'Holbach, cet aimable maître-d'hôtel de la philosophie du XVIIIe. siècle, que l'on aurait trouvé, quoi qu'en ait dit Marmontel, la même sagesse et la même circonspection. Là, les discussions avaient leurs coudées franches, et la liberté des convives ne s'arrêtait point devant de timides scrupules. Tout le personnel de Mme. Geoffrin s'y retrouvait. Jean-Jacques Rousseau n'y parut quelque temps que pour en rapporter des impressions trop vivement manifestées dans ses sorties fréquentes contre ce qu'il appela la *coterie Holbachique*.

Buffon, se souciant assez peu de prendre sa part de la défaveur qui pesait sur l'école encyclopédique, et accoutumé ailleurs à des marques de respect et de déférence qu'il ne recevait pas toujours dans ce cercle de libres discoureurs, rompit aussi avec cette société philosophique, après l'avoir quelque temps fréquentée.

(1) Marmontel, à ce sujet, applique à Mme. Geoffrin ce que Virgile dit des abeilles :

> Hi motus animorum atque hæc certamina tanta
> Pulveris exigui jactu compressa quiescent.

D'Alembert, après sa brouillerie avec Diderot, s'en éloigna.

Aux soupers du baron d'Holbach, l'abbé Galiani, le conteur par excellence, qui se vantait de n'avoir jamais raconté deux fois une anecdote devant le même auditoire et en présence de la même personne, s'abandonnait sans contrainte à toute la fougue de son imagination puissante et originale. Mais au milieu des convives du baron, c'est Diderot qui occupe, sans contredit, la première place. Tous semblent illuminés par le rayonnement de son génie. Son front, large et découvert, portait l'empreinte d'un esprit vaste, lumineux et fécond. « L'ensemble de son profil, dit un écrivain contemporain, se distinguait par un caractère de beauté mâle et sublime. Le contour de sa paupière supérieure était plein de délicatesse; l'expression habituelle de ses yeux, sensible et douce; mais, lorsque sa tête commençait à s'échauffer, on les trouvait étincelants de feu. Sa bouche respirait un mélange intéressant de finesse, de grâce et de bonhomie. »

L'opulent Mécène n'eut pas seulement les charges de ces assemblées, tenues par lui avec une certaine magnificence; il sut faire son profit de tout ce qui se disait chez lui; et sa facile hospitalité fut largement payée par le tribut d'idées neuves, originales, hardies (c'était ces dernières qu'il recueillait de préférence), que prodiguaient, avec l'insouciante libéralité de la richesse, quelques-uns de ses convives, Galiani ou Diderot, par exemple. Tout ce qui s'échappait de ces cerveaux ardents, électrisés par leur mutuel contact,

devait plus tard retomber en lourds aphorismes dans le livre ennuyeux qui a pour titre : *Le système de la nature*.

Le baron d'Holbach valait certainement mieux que son *système de la nature* appelé par Voltaire *un péché contre nature*. Diderot, qui nous fournira des détails si piquants sur lui, sur sa femme, sur Mme. d'Aine, sa belle-mère, sur son ami, l'écossais Hoop, sur toute sa société intime enfin, ne permet pas de douter de la générosité avec laquelle il faisait les honneurs de sa fortune. On cite de lui des mots dont il faut lui tenir compte pour les sentiments élevés qu'ils attestent : « Je me contente, disait-il, du titre sec de bienfaiteur quand on m'y réduit ; je ne cours pas après mon argent ; mais un peu de reconnaissance me fait plaisir, quand ce ne serait que pour trouver les autres tels que je les désire. » Mme. d'Houdetot avait fait placer dans son jardin un buste de Fénelon, et proposait d'y mettre cette inscription :

FUIS, MÉCHANT, FÉNELON TE VOIT.

« Madame, dit d'Holbach, Fénelon ne devait pas faire fuir le méchant ; il devait le ramener. »

Une lettre de Diderot nous apprend quel était, vers l'année 1767, le personnel dont se composait la société du baron ; quels étaient du moins ceux de ses habitués qu'il recevait avec le plus de plaisir, soit dans son hôtel à Paris, soit dans son riant château de Grand-Val. Diderot est de retour à Paris et il a été chargé de recruter, pour les envoyer aux maîtres qui s'ennuient, quelques-uns de ces hôtes aimables auxquels est tou-

jours réservé le plus gracieux accueil. Voici ce qu'il écrit à Mlle. Voland :

« Je cours, j'écris de droite, de gauche, pour leur envoyer quelqu'un qui les secoure ; mais l'abbé aime la ville où il est perpétuellement en spectacle ; le docteur Gatti est l'ombre de Mme. de Choiseul ; d'Alinville marque des loges à Fontainebleau ; Grimm s'ennuie par bienséance à la Briche ; quand l'abbé Morellet n'est pas à Vorrey, il est sur le chemin : la belle dame Helvétius le fait trotter comme un Basque ; notre Orphée est à Isle-Adam ; Suard est à tant de femmes qu'il ne songe plus guère à Mme. de ***. J'ai prêché inutilement M. Le Romain qu'on aurait grand plaisir à avoir, mais que sa mélancolie retient dans l'obscurité de sa cahute, où il aime mieux broyer du noir dont il puisse barbouiller toute la nature, que d'aller jouir des charmes de la campagne. On débaucherait aisément ce gros Bergier ; mais on ne s'en soucie pas, parce qu'il est triste, muet, dormeur, et d'un commerce suspect. Damilaville a toujours le prétexte de ses affaires qu'il ne fait point. Naigeon mourrait d'ennui s'il n'allait pas assidûment chez le Vanloo, où il est sûr de trouver Mme. Blondel qu'il n'aime point et dont il parle toujours, et s'il n'avait pas fait sa tournée au Palais-Royal à l'heure précise où il s'y promène. L'abbé Raynal est mal à son aise partout où il ne pérore pas colonies, politique et commerce. M. de Saint-Lambert est arrivé à Montmorency. Mon fils d'Aine court à toutes jambes après l'intendance d'Auch qu'il dédaigne, comme le renard les raisins verts. Le baron de Gleichen aimerait mieux être au fond des fouilles d'Hercu-

lanum que dans les plus beaux jardins du monde. L'ami Le Roy vit pour lui, et ne va jamais dans aucun endroit qu'il n'espère s'y amuser plus qu'ailleurs; et puis, voici le temps de la chasse qu'il aime de passion. M. de Croismare a trop besoin de variété pour s'asseoir plus d'un jour; celui-ci n'a jamais mis son bonnet de nuit dans sa poche, et perdu de vue le quai de la Ferraille, les bouquinistes et les brocanteurs, sans le motif le plus important et le plus honnête. Nous aurions bien des femmes; mais nous n'en voulons point, parce qu'il est trop rare que ce soient des hommes. Le docteur Roux cherche des malades. Le docteur Gem court toujours après son cheval. Le docteur d'Arcet est peut-être enfermé sous clef par le comte de Lauraguais, jusqu'à ce qu'il lui ait fait une découverte. Le comte de Creutz est en extase devant ses tableaux, ou devant la femme du peintre, qui est jolie et plus galante encore. Helvétius, la tête enfoncée dans son bonnet, décompose des phrases, et s'occupe, à sa terre, à prouver que son valet de chiens aurait tout aussi bien fait le livre de l'*Esprit* que lui. Wilkes n'est plus en faveur, parce qu'incessamment il sera ruiné, et que, sans nous en apercevoir, nous prenons les devants avec le malheur, et que nous rompons avant qu'il soit arrivé, parce qu'il serait malhonnête de rompre après. Le chevalier de Chastellux est cloué quelque part; et, quand on est jeune, ce clou-là tient bien fort. La baronne dit que l'abbé Boyer est du miel de Narbonne tourné, qu'il ne faut le lui envoyer. Il y a près de soixante ans que le chevalier de Valory fait le rôle du chien de Jean-de-Nivelle. Voilà presque toute la société; vous la connaissez

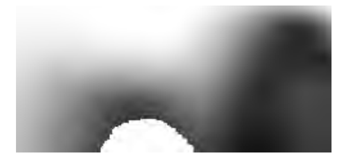
presque aussi bien que moi. Je viens, au milieu de notre disette, de lui dépêcher le juif Berlise ; c'est le secrétaire de mon fils aîné et l'intendant de sa mère. Il joue, il déraisonne, on s'en moque; il se fâche, et l'on s'en moque bien davantage. »

Tous ces sceptiques avides de savoir, tous ces matérialistes si amoureux des choses intellectuelles, tous ces sensualistes épris d'art, tous ces épicuriens qui, sobres à table, ne s'y enivraient que d'idées, échappaient, malgré eux, dans leurs causeries, aux bornes étroites où les emprisonnaient leurs mauvais systèmes.

Dans leur profession de foi au progrès, dans leurs plans de réforme, dans leurs aspirations vers un avenir où devaient régner l'humanité et la justice, n'y avait-il pas, à leur insu, tout un souffle spiritualiste qui se faisait jour, au milieu de leur parti-pris de se croire et de se proclamer matérialistes et athées ?

Du reste, les temps étaient bien changés, depuis l'époque où l'art de parler, considéré surtout comme une affaire de forme, consistait à savoir renfermer une pensée délicate dans un tour net et précis, et discourir noblement sur les sujets peu importants, d'ailleurs, que pouvait aborder la conversation. Les causeries étaient devenues des discours, les entretiens des plaidoyers, et plus d'une fois le fauteuil du salon put ressembler à une tribune.

Une femme, dont le nom seul annonce que nous sommes arrivés sur le seuil d'un autre monde et nous fait pressentir l'avènement d'une société nouvelle, Mme. Necker, ouvrait alors son salon aux gens de lettres, plus ou moins entraînés par le courant du



siècle vers les hardiesses philosophiques. La belle et pieuse Génevoise avait confié le soin de fonder son salon littéraire à l'abbé Arnaud, à l'abbé Raynal, à l'abbé Morellet, qui n'avaient guère d'abbés que le nom, et qui tenaient fort bien leur place au milieu de cette foule de beaux-esprits, galants et incrédules, qu'ils amenèrent chez elle à leur suite, et entre autres, Thomas, Buffon, Galiani, Diderot, Rivarol, Grimm, Chamfort.

Je viens de nommer Rivarol : de tous les causeurs célèbres du XVIIIe. siècle, ce fut lui, on le sait, qui posséda au plus haut degré ces facultés puissantes, ces saillies d'esprit, ces soudainetés de génie, qui font les improvisateurs.

Au milieu de la vie dissipée et mondaine qu'il avait menée, depuis son arrivée à Paris, et qui avait usé son corps de bonne heure, il était demeuré toujours jeune, par sa pétulance et la vivacité de son intelligence. Bien que dégoûté de la vie, comme tous les hommes de plaisir qui se croient en droit de se plaindre de tout, parce qu'ils ont abusé de tout, il assurait souvent que sa vie était un drame aussi ennuyeux que s'il avait été composé par Mercier. Une fois que sa verve était excitée, rien ne pouvait plus l'arrêter.

On n'a pas oublié avec quelle admiration Chênedollé, le poète de Vire, a parlé de Rivarol.

M. et Mme. Necker faisaient convenablement, mais un peu froidement, les honneurs de leur salon. Mme. du Deffand a dit du premier : « Au milieu de toutes ses qualités, il lui en manque une, et celle qui rend le plus agréable, une certaine facilité qui donne, pour

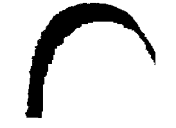
ainsi dire, de l'esprit à ceux avec qui l'on cause. Il n'aide point à développer ce que l'on pense, et l'on est plus bête avec lui qu'on ne l'est tout seul ou avec d'autres. » Mme. Necker aimait, à ce qu'elle disait, les philosophes, mais n'aimait point leur philosophie. C'est dans son salon, cependant, qu'en 1770 fut conçu le projet d'élever une statue à Voltaire (1).

Du reste, ce n'était pas précisément pour les gens de lettres, ou pour les philosophes, qu'elle avait songé à créer un salon; c'était pour son mari. Elle voulait le faire connaître, le mettre en évidence, lui concilier les esprits et faire parler avantageusement de lui dans le monde, préparant ainsi les hautes destinées auxquelles aspirait déjà sans doute son ambition. Ces préoccupations donnaient nécessairement un peu trop d'apprêt aux réceptions de Mme. Necker, et la peine même qu'elle prenait pour ranimer la conversation, lorsqu'elle la voyait languir, devait lui enlever l'abandon et la grâce qui en font tout le charme.

Mme. de Genlis raconte que le chevalier de Chastellux, dînant un jour chez Mme. Necker, arriva le premier, et de si bonne heure, que la maîtresse de la maison n'était pas encore dans le salon. Il y trouva un petit livre sur lequel Mme. Necker avait écrit d'avance tout

(1) On sait que le modèle de la statue, exposé par Pigalle, représentait Voltaire, assis tout nu, ce qui donna lieu au couplet suivant, sur l'air de l'*Alleluia* :

Voici l'auteur de l'*Ingénu*,
Monsieur Pigal nous l'offre nu,
Monsieur Fréron le drapera,
Alleluia.



ce qu'elle devait dire aux personnes invitées les plus remarquables ; elle devait, ce jour-là, parler au chevalier de Chastellux *de la félicité publique et d'Agathe ;* à Mme. d'Angeviller sur l'*amour*, et élever une discussion littéraire entre MM. Guibert et Marmontel. Nous sommes loin des conversations de Mme. du Deffand et des soupers du baron d'Holbach !

Marmontel nous nommera quelques-uns des convives qu'il trouvait à la table de Mme. Necker : « Raynal, le plus affectueux, le plus animé des vieillards ; Silésia, ce Génois philosophe qui ressemblait à Vauvenargues ; Barthélemy, qui, dans nos promenades, faisait penser à celles de Platon avec ses disciples ; Bréquigny, qui avait aussi de cette aménité et de cette sagesse antiques ; Maury, plus fier de nous divertir par un conte plaisant, que de nous étonner par un trait d'éloquence, et qui, dans la société, nous faisait oublier l'homme supérieur pour ne montrer que l'homme aimable ; de Sèze, qui vint donner à nos entretiens encore plus d'essor et de charmes. »

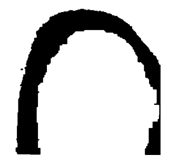
Mais bientôt les esprits ne furent plus assez calmes pour se contenter de cet échange de pensées, qui constitue, à proprement parler, la conversation.

Fontenelle, dans ses dernières années, s'était félicité de sortir d'un monde où l'on ne savait plus écouter. Qu'aurait-il dit d'une époque où la plupart des causeurs (et c'est le reproche que Voltaire adresse à Diderot) ne connaissaient plus que le monologue ?

Dans le salon de Mme. Necker, comme dans tous ceux du même temps, les entretiens firent place, en effet, plus d'une fois, au monologue et à la décla-

mation. La société, que tourmentait un malaise universel, se sentait poussée vers des destinées inconnues par un besoin fiévreux d'innovation. Au milieu des discussions et des luttes de paroles que contenaient encore, dans de certaines limites, une respectueuse déférence pour les nobles vertus et la haute moralité des maîtres de la maison, une jeune fille prêtait une oreille attentive aux discours ardents et aux graves entretiens. C'est sous l'influence de ces premières impressions que se forma l'esprit viril de Mme. de Staël, qui devait, après le naufrage de l'ancien monde, en recueillir les souvenirs et les traditions les plus purs, pour les déposer, comme un patrimoine sacré, sur le seuil du XIX°. siècle. Elle assistait aux derniers beaux jours de cette société si vive, si spirituelle, si ardente, si généreuse, malgré sa légèreté et sa licence trop cruellement expiées.

C'est par Mme. Necker que se terminera notre Revue. 1789 approche : les salons se ferment, les conversations cessent, les causeurs se retirent devant les journalistes, et la parole est à la Révolution.



DISCOURS SUCCINCT

SUR

LES PROGRÈS DE L'HOMME

DANS LA CONNAISSANCE DU GLOBE ;

PAR M. L. PUISEUX,

Membre titulaire de l'Académie.

I.

« S'il est une science digne du philosophe, assuré-
« ment, dit Strabon, c'est celle de la géographie. La
« variété d'instruction nécessaire au parfait géographe
« ne saurait appartenir qu'à celui qui observe cet en-
« semble des choses divines et humaines, dont la
« pleine connaissance constitue la vraie philosophie.
« La géographie fournit des renseignements si précieux
« pour se conduire dans la vie civile et dans les af-
« faires du gouvernement, elle nous apprend si bien
« tout ce qui concerne les phénomènes célestes, les
« animaux terrestres et aquatiques, les plantes, les
« productions de la terre et les propriétés de chaque
« contrée, que, cultiver cette science, c'est, par
« cela même, se montrer occupé du grand art de
« vivre et d'être heureux. Ce sont en effet les terres
« et les mers où nous habitons, qui fournissent des

« théâtres à toutes nos actions, petits pour les pe-« tites, grands pour les grandes..... Il est donc évident « que la géographie doit entrer dans les spéculations « et les opérations des hommes d'État, puisque, « mieux instruits de la disposition des continents « et des mers, tant intérieures qu'extérieures, de « l'étendue et de la situation de chaque pays, de la « variété du sol et du climat, ils administreront bien « mieux les affaires publiques (1). »

Ces judicieuses réflexions que l'illustre géographe inscrivait, il y a dix-huit siècles, en tête de l'impérissable monument qu'il nous a légué, s'adressaient à une société dont l'action n'embrassait qu'un sixième au plus de la terre habitable, dont les relations étaient difficiles et restreintes, et où la cité antique, se suffisant à elle-même, pourvoyant elle-même à presque tous ses besoins, s'enfermait dans un horizon borné, que perçaient seules la guerre et l'invasion. Combien plus vraies seront-elles, et plus applicables à notre époque, où les races civilisées, obéissant à une force irrésistible d'expansion, vont demander à toutes les parties du globe l'apaisement de leurs besoins, le contentement de leur luxe, comme aussi les satisfactions de la domination et de la science !

Jamais, en effet, l'homme ne fut si puissamment en possession de la nature et de ses forces. Jamais il n'eut tant de moyens de mesurer la terre, de la parcourir et de la décrire ; de mettre en communication rapide, instantanée, les contrées les plus distantes.

(1) Strabon, *Géographie*, l. 1.



Nul âge n'a su rattacher les peuples entre eux par des liens plus serrés et toujours renouvelés; par la politique, par la navigation, par l'échange des produits et, ce qui vaut mieux encore, par la circulation de la pensée.

Mais si la géographie est née de ce besoin incessant de communication entre les hommes, elle a aussi une source plus élevée et des mobiles plus divins dans les ineffables jouissances que procurent l'étude et la contemplation de la nature. Est-il en effet une science qui offre à l'homme un théâtre plus vaste et plus varié? Quelle scène plus animée que ce globe avec ses terres et ses eaux, sa végétation infinie, ses espèces innombrables d'animaux, avec cette race humaine, à la fois une et multiple, avec tous ces êtres enfin, que la sagesse du Créateur a distribués dans un ordre merveilleux? Si les cieux, dans leur magnificence, racontent la gloire de Dieu, la terre, dans sa modeste structure, dans le plus humble des êtres qui s'agitent à sa surface, dans le brin d'herbe qui s'épanouit au fond de la vallée, célèbre le témoignage sans cesse renouvelé de sa providence et de sa bonté infinie.

Qui ne s'est senti, à de certaines heures, pénétré d'une mystérieuse et solennelle émotion en présence des spectacles de la nature? Tantôt, c'est la grandeur des masses ou la lutte des éléments déchaînés qui nous frappe d'étonnement. Tantôt, c'est la sauvage fécondité du sol vaincu par la charrue qui nous captive; ce sont les forêts ombreuses ou les champs couverts de moissons, c'est l'habitation de l'homme, suspendue au coteau sous un soleil riant, ou baignant son pied dans

l'eau du fleuve : tous ces tableaux sont pour nous la source de jouissances que notre imagination embellit encore en les idéalisant.

Mais si, nous élevant encore au-dessus de ces impressions personnelles, nous comparons les limites étroites de notre être avec cette image de l'infini qui se manifeste dans tout, dans les géants neigeux des Alpes, dans les plaines sans bornes du désert, dans l'horizon vaporeux de l'Océan; si nous appliquons à l'ensemble des êtres visibles ce besoin d'harmonie qui est une loi de notre nature, alors nous sentirons en nous comme la révélation d'un ordre suprême et de lois éternelles qui règlent les forces de l'univers.

L'antiquité païenne, moins attentive et moins sensible que nous, peut-être, au langage mystérieux de la nature, n'est point restée pourtant étrangère à cette haute intuition. Pline parle avec une sorte d'enthousiasme de la *majesté* de la nature, et Cicéron, avant lui, faisait naître l'idée de Dieu de la contemplation de l'univers. Mais ce fut le christianisme surtout qui instruisit l'homme à trouver, dans la beauté de la création, les signes de l'excellence du Créateur; à s'élever, suivant la belle expression de saint Basile, des choses visibles aux choses invisibles.

Ce sentiment des harmonies du monde physique a, dans tous les temps, fait battre le cœur des hommes auxquels la science géographique a dû ses plus glorieuses conquêtes. Avec quelle fraîcheur d'enthousiasme Christophe Colomb, ce rude marin, cuirassé par l'adversité et par les périls, décrit les



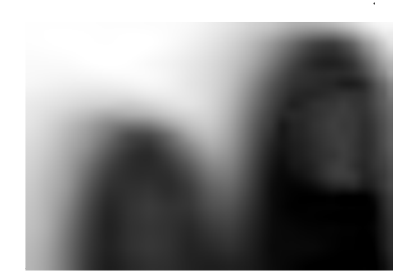
splendeurs de ce monde tropical qui s'ouvre pour la première fois devant lui ! Notre savant et infatigable Dumont-d'Urville, cet homme austère, a des accents vraiment poétiques lorsqu'il raconte les nuits embaumées et radieuses des archipels Océaniens, ou les fantastiques mirages des solitudes glacées du Pôle. Et quel amant passionné de la nature que ce patriarche de la science du globe, cet illustre Humboldt qui, à 80 ans, écrivait, il y a quelques années, le livre du *Cosmos*, véritable monument d'admiration et d'amour élevé à la déesse qui eut toute sa vie et toute son âme.

De ces régions contemplatives d'où le philosophe, le parfait géographe de Strabon, plane sur notre monde, descendons aux applications pratiques de la science. Nous voyons celle-ci dessiner à grands traits la configuration du globe terrestre, étudier la répartition des masses continentales et des océans dans les deux hémisphères, la direction des chaînes des montagnes et des fleuves, la distribution irrégulière des climats : c'est le domaine de la *géographie physique*, avec ses annexes, l'orographie, l'hydrographie et la climatologie. Ailleurs, sœur et émule de l'histoire, s'étendant à travers les siècles comme tout à l'heure sur l'espace, elle suit l'homme dans toutes les contrées qu'il habite ou qu'il a habitées ; tantôt elle retrouve, sous le sol jonché des débris de tant de générations, les couches successives des empires détruits ; et tantôt reproduit l'état actuel des sociétés humaines, avec leurs limites, leurs gouvernements, leur condition morale et leurs moyens d'action : c'est la *géographie politique*, accom-

pagnée de ses auxiliaires, la géographie historique, l'ethnographie et la statistique.

La géographie physique a tous les caractères d'une science positive ; ses résultats, une fois bien constatés sont immuables comme le globe qui en est l'objet. Si des lacunes et des erreurs s'y rencontrent, elles sont le propre de l'intelligence humaine qui, à la longue, se complète et se corrige. Rien de plus variable, au contraire, que la géographie politique. Non-seulement de nouveaux peuples apparaissent chaque jour, ou sont encore à étudier ; mais les contrées les mieux connues, les plus anciennement civilisées, subissent de telles métamorphoses qu'au bout de quelques années leur description a cessé d'être exacte; la guerre ou la diplomatie remanient la carte; les royaumes se font républiques; les républiques, empires. La civilisation change de lit ; elle quitte des bords qu'elle avait longtemps arrosés pour aller fertiliser des déserts; le soc heurte ici les ruines d'une capitale ensevelie, tandis que, là, des villes, des États sortent, comme par enchantement du sein des forêts vierges. Au milieu même de notre vieille Europe, une route nouvelle, un chemin de fer, une usine détermine la formation importante d'un centre de population ; ce noyau sera bientôt une bourgade, et dans quelques années une cité florissante.

Ainsi le monde politique, nouveau Protée, se transforme sans cesse sous l'œil de l'observateur. Si rapide que soit le progrès des découvertes géographiques, et lors même que la nature aurait livré le secret de ses montagnes les plus inaccessibles, de ses fleuves les plus mystérieux, de ses écueils les plus cachés, la



tâche du géographe ne serait pas finie; l'œuvre achevée sera toujours à refaire, la carte politique du globe à recommencer; ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera plus demain et n'aura plus d'existence que dans les archives incessamment accumulées de la géographie historique.

II.

Après le besoin de se connaître soi-même, qui a enfanté la philosophie et l'histoire, le désir le plus naturel, le plus impérieux chez l'homme, est celui de connaître sa demeure; or, cette demeure, c'est notre globe. Nulle part, plus que dans les investigations géographiques, nous ne verrons se déployer avec énergie et persévérance, cette immense soif de savoir que Dieu a mise dans notre âme comme le mobile de tous nos progrès. Mais que de siècles écoulés, que de courses vagabondes, que d'erreurs acceptées, abandonnées, reproduites, depuis le jour où l'homme, j'entends l'homme civilisé, a percé les ténèbres de son horizon primitif, jusqu'à notre époque où il se promène victorieusement d'un pôle à l'autre; depuis le moment où les poètes grecs représentaient le monde comme un disque de sept à huit cents lieues de diamètre, dont la montagne de Delphes était le centre, jusqu'à celui où Dumont-d'Urville accomplissait ses trois voyages de circumnavigation, qui forment ensemble un parcours de plus de 70,000 lieues! Il a fallu, pour amener ce résultat, les efforts accumulés de trente siècles.

Pendant long-temps la géographie en fut réduite aux hypothèses. En dehors de ce qu'on pouvait toucher de la main et de l'œil, elle se contentait de supposer des espaces inconnus : « Nous tous, disait Platon, qui remplissons l'espace compris entre le Phase et les colonnes d'Hercule, groupés autour de la Méditerranée, comme des fourmis ou des grenouilles autour d'un marais, nous ne possédons qu'une petite partie de la terre. » La guerre et le commerce voyageaient alors plus que la science : c'est la guerre, c'est le commerce qui ont défriché avant elle le champ de la géographie.

Les conquêtes de Sémiramis, de Sésostris, de Cyrus-le-Grand, ouvrirent aux nations civilisées les routes de l'Asie centrale et de l'Afrique orientale, les côtes de la mer Rouge, de l'Océan Indien et de la mer Caspienne. Pendant ce temps, les Phéniciens, s'avançant d'île en île, comme par autant de ponts jetés sur la Méditerranée, semaient leurs comptoirs sur les rivages de cette mer, colonisaient l'Afrique septentrionale et l'Espagne ; puis, franchissant le détroit de Gadès, perçaient les mystères de l'Océan Atlantique, visitaient les îles de l'Étain (Sorlingues), l'île sacrée des Hiberniens (Irlande), et accomplissaient peut-être la circumnavigation de l'Afrique. Plus tard, les fils et les héritiers de Tyr, les Carthaginois, s'élançaient sur les voies frayées par leurs ancêtres, trouvaient les Açores et les Canaries, d'où est sortie peut-être la fabuleuse Atlantide, et s'avançaient jusqu'au Sénégal. Mais ces hardis marchands cachaient avec un soin jaloux la trace de leurs pas, et la plupart de leurs progrès furent



perdus pour la science. Les Grecs ne vinrent qu'après eux ; mais plus généreux, et noblement épris de tout ce qui agrandissait l'esprit, ce peuple éminemment artiste et philosophe chanta, dans ses poëmes, ses voyages et ses découvertes, consigna, dans ses récits historiques, ses observations sur les lieux, sur les races d'hommes et sur les empires. Alors les armes et le trafic ne furent plus les seuls guides de la géographie : la science eut son tour.

Treize siècles avant notre ère, les Argonautes reconnurent les flots inhospitaliers de la mer Noire, et les Grecs contemplèrent, pour la première fois, les sommets éternellement glacés du Caucase. Un siècle plus tard, la guerre de Troie donna le signal d'un ébranlement général qui jeta des essaims de colonies helléniques sur tous les rivages de la Méditerranée. Colœus de Samos, conduit par une main divine, découvrit une seconde fois les colonnes d'Hercule, et pénétra dans cet Océan Atlantique réputé ténébreux et innavigable. Le philosophe voyageur Pythéas, de Marseille, parcourut et découvrit toutes les côtes de l'Europe depuis l'embouchure du Don jusqu'à la lointaine Thulé (l'une des Shetland, la Norwège ou l'Islande) et ses compatriotes allèrent chercher l'étain de la Grande-Bretagne et l'ambre de la Baltique. En même temps, les colonies Milésiennes répandues dans la mer Noire allaient demander, aux contrées glacées et ténébreuses des Hyperboréens, cet or que versent aujourd'hui les mines de Sibérie ; pendant qu'Hérodote enseignait, le premier, que la Caspienne est une mer fermée, dressait pour ainsi dire la carte de l'Asie jusqu'à l'Indus et jusqu'aux mon-

tagnes du Thibet, et sondait l'intérieur de l'Afrique. Les connaissances géographiques atteignaient alors, dans cet impénétrable continent africain, des limites qu'on n'a guère dépassées avant les temps modernes : on soupçonnait l'existence du Niger, dont la révélation date d'hier; on cherchait déjà les sources mystérieuses du Nil, qui, aujourd'hui encore, semblent reculer sans cesse devant les plus intrépides explorateurs.

Toutes ces notions à la vérité étaient éparses, confuses, mêlées d'erreurs. Deux grands faits, qui ont exercé une influence considérable sur les destinées humaines, sont venus leur donner un corps, un ordre méthodique et le caractère d'un enseignement pratique et profond : je veux parler de l'expédition d'Alexandre en Asie et de la conquête du monde ancien par les Romains.

L'expédition d'Alexandre est un de ces moments privilégiés, comme nous n'en retrouverons point avant le grand mouvement de découvertes de la fin du XVe. siècle. Par un admirable concours de circonstances, un peu plus de trois siècles avant notre ère, au moment où le conquérant macédonien se préparait à faire pénétrer au fond du continent asiatique les armes et le génie civilisateur de la Grèce, Aristote fixait les lois de l'expérimentation physique, guidait les esprits dans les voies de la spéculation et donnait le modèle d'une langue scientifique dont la précision s'accommodait à toutes les nuances de la pensée. Pendant que le maître immortel, du fond de sa retraite, donnait une notion plus exacte de la forme de la terre, son victorieux disciple lui en dessinait à grands coups d'épée la confi-



ses marins et ses marchands jusqu'à Ceylan, jusqu'aux temples brahmaniques du cap Comorin; plongeant par le Nil et par les oasis du désert dans l'intérieur de l'Afrique; touchant à la Méditerranée et rayonnant par cette mer sur la Syrie, l'Asie-Mineure, l'Europe du Midi et l'Afrique du Nord, cette ville était comme l'entrepôt et le rendez-vous où se vinrent échanger toutes les productions, toutes les idées, comme aussi toutes les notions géographiques de l'ancien monde. C'est là que les Ptolémée, en rouvrant le canal inachevé de Néchao et de Darius, préludaient à cette grande entreprise de Suez que notre génération verra certainement s'accomplir, et qui unira par des liens non interrompus l'Orient à l'Occident.

Toutes ces entreprises du génie grec, qu'elles aient eu pour mobiles la conquête, le commerce ou la science, reposaient toujours sur une pensée grande et originale. C'était une aspiration incessante vers le lointain et l'universel; un immense désir de rattacher par un lien commun les éléments épars de l'humanité; le besoin enfin de grouper dans un vaste système scientifique les aperçus nouveaux sur le monde physique et sur les races humaines.

Un autre peuple allait venir qui, avec des motifs moins désintéressés et des vues moins spéculatives, mais avec des moyens plus puissants et cette imperturbable croyance, surtout, que les limites de son domaine, c'étaient celles du monde, devait fournir à la géographie une inépuisable récolte de matériaux. Sur les routes que leur avaient frayées les navigateurs, les guerriers, les savants de Tyr, de Carthage, de

l'Égypte, de la Grèce, les légions romaines plantèrent les jalons du plus vaste système administratif qui ait jamais été fondé. Pour la première fois on vit, réunies dans une alliance étroite, les contrées les plus fertiles de la terre habitée. On y retrouvait tous les phénomènes naturels, toutes les productions, toutes les races, toutes les nuances de la civilisation et de la barbarie. Du *milliaire d'or* du Forum, de grandes voies ramifiées à l'infini s'allongèrent dans toutes les directions, à travers les forêts vierges, les déserts, les montagnes inaccessibles; le globe fut rendu praticable, *pervius orbis*. Ces routes, artères vivifiantes, firent circuler une même vie, une même volonté dans toutes les parties de ce vaste corps. Alors dans le monde il n'y eut plus que Rome; l'*immobile rocher du Capitole* fut comme l'unique clef de voûte de la charpente du globe, et le nom romain devint celui du genre humain :

Humanumque genus communi nomine fovit.

C'est alors qu'à la suite des généraux et des préfets, le compas du géographe put se promener sans obstacles dans la plus grande partie de notre hémisphère. Dans le premier siècle de notre ère, Germanicus parcourut la Germanie jusqu'à l'Elbe; une flotte romaine doubla la presqu'île du Jutland et s'avança dans la Baltique jusqu'au golfe de Finlande; un chevalier romain, envoyé par Néron, pénétrait par terre jusqu'à l'embouchure de la Vistule et y fondait un établissement pour le commerce de l'ambre; le pacificateur de la Bretagne, Agricola, faisait faire à sa flotte le tour de cette île et reconnaissait les Orcades et les Hébrides. Au

midi, les expéditions de Cornelius Balbus dans le Fezzan actuel, de Suetonius Paullinus au-delà du mont Atlas, de Septimius Flaccus dans le pays des Garamantes, et de Julius Maternus dans la contrée d'Agyzimba, fournirent de nouvelles lumières sur l'intérieur de l'Afrique. A l'Est, Gallus et, plus tard, Trajan faisaient pénétrer les aigles romaines en Éthiopie, dans l'Arabie, sur les rivages du golfe Persique et sur ceux de l'Océan Indien.

Les pouvoirs publics se chargèrent eux-mêmes de centraliser et de coordonner les notions anciennes et les notions nouvelles. Jules César, après avoir, dans ses *Commentaires*, tracé des descriptions si nettes de toutes les contrées qu'il avait visitées, l'épée à la main, fit commencer un cadastre général de l'Empire, qu'Auguste termina : de ce travail sortit la carte célèbre qu'Agrippa exposa sous le grand portique. Un siècle et demi plus tard, l'*Itinéraire d'Antonin* fit connaître les routes, les distances et les mesures de l'Empire; enfin, au IVe. siècle, l'auteur de la *Table Théodosienne* les fixa sur une image immobile.

Mais au-delà des limites du monde romain, le commerce et la politique étendirent leurs relations jusqu'aux pays que l'épée n'avait pu atteindre. Ces marchands, que méprisait Horace, pénétraient par-delà le Gange jusqu'aux contrées de la soie et des riches épices; le marchand Titianus fit dans la Haute-Asie et dans la Sérique, un voyage dont il écrivit la relation ; le marin grec Hippalos, observant la propriété des moussons, osa cingler droit de la côte d'Afrique à celle de l'Indoustan, à travers l'Océan Indien; des en-

voyés d'un petit roi de Ceylan vinrent à Rome, sous le règne de Claude ; et sous Marc-Aurèle, l'*Antoun* des historiens chinois, des ambassadeurs romains parurent à la cour de l'empereur de la Chine.

Dépassant même les bornes de l'univers connu, les savants et les poètes, dans leurs hardies hypothèses, supposaient l'existence d'autres terres et d'autres hommes. Pomponius Méla et Manilius plaçaient au-delà de la zône torride, et au midi de l'Équateur, un continent austral habité par les *Antichtones*. « Il est très-possible, disait Strabon, qu'en suivant à travers l'Océan Atlantique le parallèle de Rhodes et de *Thinæ*, on trouve encore, dans cette zône tempérée, un ou plusieurs mondes peuplés par des races d'hommes différentes de la nôtre. » On connaît l'étonnante vision de la Médée de Sénèque : « Un jour viendra, dans les siècles reculés, où, brisant le sceau qui cache les mystères de l'Océan, le navigateur découvrira de nouveaux mondes : alors apparaîtra un immense continent, et Thulé ne sera plus la dernière des terres (1). »

Ces prophétiques avertissements ne furent pas compris, et l'antiquité ne connut rien au-delà de notre hémisphère.

Tout ce que les anciens ont pu savoir sur la forme

(1) . . . . Veniant annis
Secula seris, quibus Oceanus
Vincula rerum laxet, et ingens
Pateat tellus, Tiphysque novos
Detegat orbes ; nec sit terris
Ultima Thule.
Sénèque, *Médée*, acte II, chœur.

de la terre, sur ses différentes parties et sur leurs dimensions, Ptolémée l'a résumé vers le milieu du IIe. siècle, dans son *Almageste*, monument colossal que tous les cosmographes et les géographes du moyen-âge ont copié, et que l'on regardait encore, au XVe. siècle, comme le guide infaillible, comme le livre de la loi et le miroir fidèle du monde, alors que le monde entier s'était renouvelé.

III.

La domination romaine s'écroula sous les coups des barbares, et entraîna dans ses ruines la poésie, les arts, toutes les connaissances humaines. Les écoles se turent, les livres furent dispersés ou se fermèrent, et des ténèbres épaisses s'étendirent sur l'esprit humain. La science, à la vérité, ne périt pas tout entière; du moins s'endormit-elle d'un sommeil lourd et profond. Si quelque chose parut vivre encore, assurément ce fut la géographie. L'invasion ne fut pour elle ni tout-à-fait désastreuse, ni entièrement stérile. Les races voyageuses et conquérantes qui dépecèrent le grand Empire, venues des quatre points de l'horizon, apportèrent avec elles des notions sur leurs patries primitives, ouvrirent des relations avec des contrées inconnues : notions précieuses, recueillies par d'obscurs compilateurs et mises en réserve pour la science à venir.

De ces peuples barbares, trois surtout ont puissamment contribué aux progrès de la géographie, les Francs, les Arabes et les Normands. Les guerres de

Charlemagne en Germanie, si rude et si sanglante que se montre la politique de ce restaurateur de l'Empire d'Occident, ont été pourtant des conquêtes de l'esprit humain. Ses missionnaires et ses guerriers initièrent à la fois au christianisme et à la civilisation les sauvages contrées qui s'étendaient entre la mer du Nord, la Baltique, la Vistule et le Danube. Au sein des forêts défrichées de la Germanie, s'élevèrent des églises, des manufactures, de florissantes cités; de nouvelles nations se formèrent et illustrèrent, par de nouveaux noms, leurs montagnes, leurs fleuves, leurs lacs, auparavant obscurs ou ignorés. Le domaine de la géographie s'accrut, et les petits-fils de Charlemagne purent faire dresser, à Verdun, en 843, une carte de l'Occident.

A la même époque, les tribus obscures et nomades de l'Arabie, sans relations jusque-là avec le reste du monde, sortaient, à la voix du prophète de l'Islam, de leur long sommeil et de leur isolement séculaire. Dans le premier âge de leur enthousiasme, ces fougueux néophytes s'élancèrent à la fois sur l'Asie, sur l'Afrique et sur l'Europe, écrasant sous les pieds de leurs rapides coursiers tous les peuples de l'ancien monde. En un siècle, ils avaient conquis ou parcouru, le sabre dans une main et le Koran dans l'autre, toutes les contrées comprises entre les colonnes d'Hercule et les montagnes du Thibet, et ne s'arrêtaient qu'aux rives du Gange et à celles de la Loire. Puis, se reposant enfin de leurs courses prodigieuses, ils se mirent à faire le recensement de leur immense Empire, qui s'étendait sur une longueur de 1,800 lieues. De là sont sorties successi-

vement les grandes compilations géographiques d'Ebn-Haukal, d'Edrissi, d'Aboul-Féda, de Léon l'Africain, qui malheureusement n'eurent ni la clarté ni la précision des Grecs. Les Arabes ouvrirent des relations avec le Nord de l'Europe, où l'on retrouve les monnaies de leurs plus anciennes dynasties; avec Madagascar et les côtes orientales de l'Afrique; avec l'Inde et la Chine, et même avec les îles de l'Océanie. Les pèlerinages à la Mecque, que le Koran impose aux fidèles croyants, devinrent une source féconde de renseignements pour la géographie. Et la guerre, le commerce, la religion, ne furent pas les seuls mobiles de cette activité. Le désir de connaître fit accomplir par terre des voyages immenses par des individus isolés, par de simples savants. Dès le IXe. siècle, deux voyageurs mahométans, dont nous avons la relation, parcoururent le vaste Empire de la Chine; des explorations laborieuses furent entreprises depuis les Canaries et les contrées marécageuses de l'Afrique intérieure, jusqu'aux rivages de l'Océan Atlantique. C'est aux Arabes, traducteurs et continuateurs des Grecs, que l'Europe chrétienne emprunta presque tout ce qu'elle put savoir sur la géographie de l'Afrique et de l'Asie, et sur la configuration du globe.

A l'autre bout du monde, un peuple plus ignoré encore et qui, lui aussi, ne s'était annoncé que par d'effroyables ravages, réalisa les plus surprenantes découvertes. C'étaient les Northmans de la Scandinavie. Poussés, non plus par l'amour du pillage, mais par la passion des aventures et par le désir de l'inconnu, bravant les tempêtes et les fatigues de l'Océan avec

mer fabuleuse, disparut pour toujours, et des hordes sauvages, des nations puissantes et belliqueuses sortirent tout à coup de ses eaux imaginaires. Quelques années après, un joaillier de Venise, Marco Polo, pénétra par terre jusqu'aux extrémités orientales de l'Asie, parcourut la Chine, entrevit le Japon, dont, le premier, il révéla l'existence à l'Europe, et revint en visitant les îles de la Sonde et les ports de l'Inde. Les récits merveilleux qu'il rapporta de ces pays étranges, les prodigieuses richesses dont il se plaisait à accumuler les chiffres (on ne l'appelait plus que *il signor Millione)* furent d'abord accueillis par une incrédulité générale. Mais bientôt les relations de Marco Polo, confirmées, amplifiées même au XIVe. et au XVe. siècle par celles d'Orderic de Portenau et de John Mandeville, qui pénétrèrent dans l'Inde et dans la Chine; de Pegoletti, que son commerce conduisit à Pékin; du bavarois Shildberger et de l'espagnol Clavijo, qui visitèrent Samarkand, excitèrent un enthousiasme, une agitation extraordinaires. Il y avait, dans ces immenses et mystérieuses contrées, de l'or, des diamants, mille richesses à conquérir, des moissons scientifiques à récolter, des millions d'infidèles à convertir. Les Indes! telle fut la Jérusalem de la nouvelle croisade; le Vénitien Marino Sanuto en fut le Pierre l'Ermite; Colomb, Gama, Magellan, en furent les Godefroi de Bouillon et les Tancrède.

IV.

Ce fut comme un réveil universel. Pendant que la

foule s'achemine sur la vieille route de l'Orient par l'Égypte, l'Abyssinie ou la Perse, les Portugais cherchent silencieusement une voie nouvelle en contournant l'Afrique; et cette grande entreprise imprimant un essor général à toutes les espérances, à toutes les hypothèses, des essaims d'intrépides marins se répandent dans toutes les directions, sondent au nord, au midi, à l'ouest l'immensité de l'Océan. Les frères Zeni, de Venise, fréquentent dans les mers septentrionales des terres qu'on croit être les Shetland ou le Groënland; un matelot portugais découvre Madère; Barthélemy Diaz s'avance jusqu'au cap de Bonne-Espérance, pointe extrême de l'Afrique; Christophe Colomb se lance droit vers l'Ouest à travers l'Océan Atlantique. L'immortelle découverte du navigateur génois repose sur deux erreurs : d'abord une mesure inexacte de la circonférence de la terre, dont il réduisait singulièrement l'étendue, ensuite un prolongement exagéré de l'Asie vers l'Orient, de façon à mettre les Indes à 1,500 lieues de la côte occidentale de l'Afrique; erreurs fécondes qui ont révolutionné la géographie du globe.

Tout à coup le voile se déchire; presqu'au même instant Colomb, le livre de Marco Polo à la main, découvre l'Amérique en cherchant les Indes et le Cathay (1492); Vasco de Gama ouvre, par le cap de Bonne-Espérance, la vraie route maritime des Indes (1498). En six ans le monde est doublé. C'est vraiment une époque privilégiée entre toutes que la fin de ce XVe. siècle, un magnifique moment pour la géographie. Un horizon sans bornes s'ouvre dès-lors pour

cette science : chaque jour fait tomber une nouvelle barrière, ajoute une conquête nouvelle.

Sur les pas de Colomb s'élance une vaillante cohorte de conquérants, de voyageurs, de savants. Entre cette Amérique, dont l'existence individuelle est bientôt constatée, et les véritables bords de l'Asie orientale, ils aperçoivent un nouvel et immense Océan, peuplé d'innombrables archipels. Quatre mille lieues séparent les deux rivages. Magellan s'aventure dans ces eaux vierges, dans cet espace que personne avant lui n'a mesuré. Il périt sur la route ; mais son vaisseau le *Victoria* rentrait en Espagne, trois ans après son départ, portant pour emblême un globe terrestre avec cette glorieuse devise : *Primus circumdedisti me*. Le premier voyage autour du monde était accompli ; la première démonstration physique de la sphéricité de la terre était donnée ; la solution du grand problême était trouvée.

Dès-lors les découvertes succèdent aux découvertes ; les mers et les continents s'ouvrent sur tous les points au commerce, à la conquête armée, à la colonisation, à l'observation scientifique ; les limites du monde connu reculent de siècle en siècle. Sur les traces d'obscurs marins portugais, l'espagnol Torrès, au XVIe. siècle, le hollandais Tasman, au XVIIe., et vingt autres, reconnurent l'existence d'un troisième continent, l'Australie, et les îles sans nombre qui forment le *monde maritime*. Mais ces découvertes, soigneusement cachées par des compagnies et des gouvernements jaloux, furent long-temps comme non avenues pour la science.

Le XVIIIe. siècle fut l'âge des explorations scientifiques, des grands voyages entrepris au nom des intérêts généraux de l'humanité. A l'Angleterre et à la France en appartient la glorieuse initiative. Mentionnons les navigations des anglais Byron, Wallis et Cook; des français Bougainville, La Pérouse, d'Entrecasteaux, tous héros ou martyrs de la géographie, qui découvrirent ou déterminèrent scientifiquement la position des myriades d'îles qui peuplent l'Océan Pacifique.

Notre siècle a continué cette grande œuvre, avec des vues de plus en plus désintéressées, avec les procédés de plus en plus parfaits de la science. Les côtes, les passes, les détroits, les moindres écueils ont été relevés avec une merveilleuse précision; de magnifiques cartes marines ont été dressées par les Freycinet, les Dupetit-Thouars, les Laplace. A la tête de ces explorateurs se place notre compatriote, l'infatigable Dumont-d'Urville, dont les travaux et les relations forment un monument complet, où tout ce qui concerne le monde océanique, la géographie, l'hydrographie, l'ethnographie, l'histoire naturelle de ces terres nouvelles, se trouve étudié, rassemblé, classé dans un ordre admirable. Enfin, n'est-ce pas lui qui le premier foula et baptisa, au nom de la France, les terres désolées du pôle antarctique, et fit surgir, pour ainsi dire, du sein des glaces éternelles, ce *continent austral* dont on avait tant de fois, et depuis si long-temps, affirmé hypothétiquement ou nié l'existence?

Qu'on le remarque bien: ce ne sont plus ici les courses vagabondes de trafiquants à la recherche d'un



marché lucratif, ou d'aventuriers en quête d'un heureux hasard; ce sont encore moins les promenades de touristes désœuvrés, avides de pittoresque et de situations imprévues; ce sont des expériences sérieuses sur la nature, longuement méditées, coordonnées avec les tentatives analogues, entreprises avec tous les moyens que le savoir a mis au service de l'homme. Le caractère de ces expéditions, depuis le milieu du dernier siècle, est, je le répète, éminemment scientifique. Il n'est plus nécessaire dès-lors de rattacher, comme par le passé, les progrès de la géographie soit à la fortune, soit à quelque grand événement politique. C'est en vertu de sa propre force que désormais l'intelligence humaine, appliquée à cette science, produira de grandes choses.

Certes, les travaux des hommes illustres, dont j'ai cité les noms, ont fourni au commerce des marchés nouveaux, à l'industrie des matières premières, à la colonisation des champs à fertiliser, à la navigation des routes plus faciles et plus sûres. Ce sont là des résultats précieux pour le bien-être des sociétés et pour la civilisation. Mais leur but était plus élevé encore: c'était d'ajouter de nouveaux chaînons à ce lien harmonique qui unit tous les êtres; c'était d'arriver à une plus complète connaissance du monde.

L'œuvre avance; elle marche à pas de géant, parce qu'elle ne repose plus sur des efforts individuels, parce que le perfectionnement des moyens de transport a rendu le monde plus praticable, plus rapide aussi la comparaison des parties qui le composent. Voyez comme, aujourd'hui, l'homme se promène en roi sur

la terre; avec quelle vitesse, à l'aide de ses puissants steamers, de ses innombrables voies ferrées, il la parcourt, devancé encore par sa pensée qui, transmise à d'énormes distances et perçue aussitôt qu'exprimée, franchit les continents et les mers, et traversera bientôt l'Océan lui-même!

V.

Le champ des découvertes se resserre de plus en plus; le vaste Océan n'a plus de terres nouvelles à nous révéler et les profondeurs centrales des continents s'ouvrent de toutes parts. Nous touchons au moment où pas un point du globe ne restera inexploré. La science n'aura rien voulu laisser à l'inconnu, ni les peuples qui se cachent derrière le cahos des colossales montagnes de l'Asie, ni les solitudes marécageuses du continent de l'Australie, ni cette Afrique intérieure qu'une ceinture de déserts et les ardeurs d'un soleil équatorial protégent en vain contre notre curiosité; pas même ces ténébreuses contrées du pôle arctique, où la nature expire et qu'un voile de glaces semblait nous cacher à jamais. Ce sont là les grands problêmes géographiques de notre siècle. L'un vient d'être résolu, il y a cinq ans; les autres sont bien près de l'être.

Déjà l'un de ces vaillants missionnaires qui, tout en poursuivant les sublimes conquêtes de l'apostolat catholique, sont aussi les pionniers de la science et de la civilisation, le P. Huc a franchi les monts et les glaciers de la Mongolie, auprès desquels nos Alpes ne sont que des collines. Au prix de fatigues inouïes, il a

pénétré jusqu'à Lassa, la métropole religieuse du Thibet, le mystérieux sanctuaire du culte de Boudha. La défiance jalouse du gouvernement chinois l'a expulsé, enlevé à son œuvre ; d'autres l'ont reprise. Les PP. Krick et Bourg ont attaqué le Thibet par un autre côté, par les montagnes de l'Inde. Le martyre les attendait à l'entrée. De nouveaux apôtres les suivent sur cette voie ensanglantée, où la mort peut arrêter, mais n'effraie jamais. D'intrépides voyageurs, ceux-là humbles missionnaires de la science, ont aussi sondé l'intérieur de cette Asie centrale, plus barbare, plus inhospitalière et certainement moins connue de nos jours qu'au temps de Marco Polo, alors que le grand courant du commerce de l'extrême Orient passait par le désert de Cobi et les contrées de l'Oxus et de la Caspienne.

On sait quel flot d'émigrants la fièvre de l'or a jetés sur les rivages de l'Australie. Les explorations de ces avides pionniers ont répandu de nouvelles lumières sur les grandes chaînes parallèles qui, comme des gradins gigantesques, bordent les côtes de l'Est et du Sud. Mais l'intérieur n'avait pas de si puissants attraits : des plateaux monotones et sablonneux, des landes stériles, des fleuves allant se perdre dans des marécages, et peut-être une grande mer centrale dont les bords sont rendus inaccessibles par des forêts de joncs et d'interminables bas-fonds ; une végétation uniforme et chétive, des animaux bizarres et d'une génération ambiguë, productions d'une nature qui semble s'essayer ; enfin, une population clair-semée de misérables et sauvages créatures, qui présentent le type de l'espèce humaine

descendue au dernier terme de l'abrutissement physique et moral. Une pareille terre n'appelle ni les colons, ni les chercheurs d'or. Il n'y a là de séductions que pour la science. Déjà les docteurs Mitchell et Leichardt, et bien d'autres après eux, out sondé cette masse inexplorée ; Leichardt a péri en essayant de traverser, sur une longueur de mille lieues, de l'Est à l'Ouest et d'une mer à l'autre, le continent australien. Jusqu'à présent la bande tropicale a résisté à toutes les tentatives, et tout le centre de l'Australie est encore une terre inconnue.

C'est avec un intérêt bien plus vif, avec des efforts bien plus soutenus, que la curiosité des voyageurs et du monde savant s'est portée depuis cinquante ans vers l'intérieur de l'Afrique. Ce vaste continent a été attaqué à la fois par les quatre points cardinaux : d'infatigables caravanes de voyageurs se sont sans cesse relayées dans ces contrées dévorantes, où la nature, aussi bien que l'homme, est impitoyable pour l'Européen. Que de progrès accomplis cependant, depuis le moment où l'héroïque Mungo-Park baignait le premier ses pieds dans le large lit du Niger, où notre compatriote René Caillé visitait l'antique et mystérieuse cité de Tombouctou. Dans ces contrées, long-temps réputées inhabitables, on a trouvé des peuples nombreux, des empires, des villes commerçantes ; de grands lacs, véritables mers intérieures, ont été explorés; le cours entier du Niger a été reconnu ; le Nil a été remonté jusqu'au 2°. degré de latitude, presque sous l'Équateur, et les sources du fleuve sacré, après avoir depuis si long-temps reculé devant les voyageurs et



sur nos atlas, vont bientôt sans doute livrer leur secret.

La carte de l'Afrique centrale est tout entière à refaire. Le géographe qui, du fond de son cabinet, suit les courses intrépides de nos modernes voyageurs, voit, chaque jour, tomber ses vieux préjugés, et marche de surprise en suprise. Le désert du Sahara, que l'on considérait comme l'ancien lit d'un golfe de l'Océan, est un immense plateau plus élevé que le Soudan : celui-ci, que l'on couvrait d'une énorme chaîne montagneuse, dut être autrefois le lit d'une grande nappe d'eau, dont les lacs Tchad et Tubori sont les derniers vestiges ; les fameux monts de la Lune des anciennes cartes se sont évanouis comme un mirage fantastique, ou se trouvent relégués à plus de cent lieues vers le Sud.

Dirai-je les incroyables labeurs de Richardson, de Vogel, d'Overweg, ces victimes récentes de la géographie africaine? Le docteur Barth, leur compagnon et leur héritier, après trois années d'épreuves, après avoir échappé à une mort trois fois annoncée, vient de rapporter une description et une carte complète du Soudan et du bassin du lac Tchad. A l'Est, le missionnaire anglais Rebmann a découvert, sur cette terre brûlante, un peu au-dessous de l'Équateur, une montagne couverte de neiges éternelles, le Kilimandjaro, dont la hauteur égale celle des cimes les plus élevées du Nouveau-Monde. Plus au Sud, un autre missionnaire, le docteur Livingstone, après avoir parcouru, sur les traces du naturaliste et chasseur d'éléphants Vahlberg, les forêts de l'Afrique australe, traversait tout récemment

le continent d'une mer à l'autre, déterminait le cours du Zambèse et admirait les cataractes de ce fleuve, égales en magnificence à celles du Niagara: il constatait enfin, par le Sud, l'existence d'une immense nappe d'eau, que Rebmann avait signalée par le Nord, et qui s'étend entre le 5ᵉ. et le 10ᵉ. degré de latitude australe, sur une longueur de 250 lieues et une largeur de plus de 150. C'est la grande mer *Uniamési*, dont le monde n'avait jamais ouï parler, et dont les lacs Maravi et N'gami, inconnus eux-mêmes il y a moins de dix ans, ne sont peut-être que des golfes et des prolongements. Dès-lors, il ne reste plus à connaître, dans l'intérieur de l'Afrique, que la contrée complètement inexplorée qui s'étend des sources du Zambèse et du Congo jusqu'au bassin du lac Tchad. Enfin, à l'Ouest, le gouverneur Faidherbe, remontant le Sénégal, fait pénétrer les armes et la civilisation de la France vers le bassin du Niger. Cette grande question géographique est surtout une question française. Par l'Algérie, par le Sénégal, comme par deux têtes de pont, nous plongeons dans l'intérieur de l'Afrique, et le jour n'est pas loin où nos deux colonies pourront se donner la main.

VI.

Mais la grande entreprise géographique de notre temps, celle qu'accompagnèrent pendant ces dernières années les sympathies anxieuses du monde entier; à laquelle n'ont fait défaut ni les incidents dramatiques,



ni les héroïques sacrifices, ni les puissants moyens dont la science et les gouvernements disposent, c'est la découverte du fameux passage du Nord-Ouest, c'est-à-dire, d'une communication de l'Océan Atlantique avec le Grand-Océan, par le Nord de l'Amérique. Il y a là, à mon avis, la plus belle et la plus complète démonstration de ce que peuvent produire ensemble l'amour désintéressé de la science et le dévouement à l'humanité.

Préoccupés des détours immenses qu'il fallait faire pour aller de l'Europe, soit aux Grandes-Indes en contournant l'Afrique, soit à la Chine en doublant la pointe extrême de l'Amérique, les navigateurs ont long-temps cherché une route plus abrégée. Au XIXe. siècle, nous tranchons le nœud à la façon d'Alexandre: à droite, un chemin de fer à travers l'isthme de Panama; à gauche, dans l'isthme de Suez, une large coupure qui livrera passage aux grands navires. Ni la situation politique des sociétés, ni les forces mécaniques que l'on possédait, ne permettaient ni ne laissaient deviner à nos devanciers une solution pareille; il en fallut chercher une autre.

Y a-t-il, entre le continent américain et les glaces du Pôle, une voie praticable et continue pour aller d'un Océan dans l'autre? L'Angleterre se posa cette question, il y a près de trois cents ans. Elle cherchait alors une route pour aller disputer aux Espagnols et aux Portugais les richesses du Pérou et des Indes. Davis, en 1585, et bientôt après lui Hudson et Baffin découvrirent et nommèrent les larges avenues qui conduisent au labyrinthe de l'archipel polaire. Depuis,

et à diverses époques, l'Angleterre a poursuivi ce but avec cette persévérance passionnée, ce courage patient, mais indomptable, qui sont les traits caractéristiques de son génie. Ce sont des noms anglais qui couvrent les cartes arctiques, et plus d'un marque la place d'un tombeau. Après nombre de tentatives et de catastrophes, il fallut bien se convaincre que le passage, existât-il, obstrué par un réseau inextricable d'îles et de bancs de glace, ne serait jamais une route commerciale. La question n'eut plus alors qu'un intérêt scientifique et d'honneur national. Ramenée à ces termes, disons-le à la gloire de notre temps, elle n'en eut que plus de grandeur et ne fut abordée qu'avec plus d'émulation et de persévérance.

Ce sont les vrais fils du navigateur au cœur d'airain qu'admirait Horace, que ces hommes qui pendant trente-cinq ans, de 1818 à 1857, se sont succédé sans relâche dans ces solitudes glacées, environnées de mystère et de terreur, où la mort se présente avec le hideux cortége du froid et de la faim. Est-ce l'amour de l'or qui les sollicite ? Les uns obéissent aux nobles convoitises de la science et à l'ambition des découvertes ; les autres, modestes soldats du devoir, se dévouent à l'honneur du pavillon ; d'autres, plus héroïques encore, pour retrouver leurs devanciers perdus, courent volontairement au-devant des dangers : légion glorieuse, dont la liste, commencée avec Parry et John Ross, terminée par Kellet et Mac-Clure, compte deux illustres martyrs : Franklin et l'un des nôtres, le français Bellot.

Je ne connais rien de plus émouvant que ces prodi-



gieuses odyssées, rien qui donne une plus haute idée de la puissance et de la dignité de l'homme luttant contre la nature. Aussi ne puis-je résister au désir d'en indiquer au moins les traits généraux. Tantôt le navire se glisse, en tâtonnant, au milieu d'un archipel mouvant d'îles de glace. A chaque instant, quelqu'une de ces montagnes d'albâtre, détachée des glaciers du Groënland et flottant au hasard, menace de broyer dans sa rencontre la frêle machine dont les mâts atteignent à peine le tiers de sa hauteur. Tantôt il faut cheminer pendant des jours, des semaines, entre deux longues falaises de glace qui menacent sans cesse de se rapprocher. Ailleurs, surpris par des tempêtes de neige, ou enseveli dans une brume impénétrable à l'œil, le navigateur semble errer dans ces espaces incréés que l'imagination de Milton a placés sur les limites de la vie et de la mort. Cependant des terres apparaissent, terres basses, éternellement désolées, couvertes d'un linceul de neige, où se détachent seulement quelques oasis de mousses et de lichens. Ce sont les îles de l'archipel arctique. Entre leurs bords s'ouvrent de nombreux canaux : là, sans doute, est le passage tant désiré ! Le navire sonde toutes les ouvertures ; il s'y engage : tout à coup une langue de terre ou de glace lui barre la route. Il faut alors le remorquer à force de bras, lui tailler à la hache et à la scie dans l'épaisseur de la banquise un chenal de deux, de trois, de quatre kilomètres de longueur. Au-delà, la mer est libre et l'on recommence à voguer. Tout à coup, en une nuit, la surface des eaux se transforme en une immense plaine de glace. En vain la proue fend et

brise ces entraves naissantes, la nature triomphe et le navire est captif. Alors commencent pour les voyageurs les misères d'un hiver arctique.

Là, toutes les conditions ordinaires de la vie sont renversées. La succession bienfaisante des jours et des nuits n'existe plus. Ce soleil, qui naguère décrivait son cercle entier au-dessus de l'horizon et vous fatiguait par la persistance même de sa lumière, fait place maintenant à des ténèbres de trois, de quatre mois. Le thermomètre oscille entre 30 et 45 degrés au-dessous de zéro. On l'a vu descendre jusqu'à 54. Il n'est pas jusqu'au baromètre qui n'ait changé de langage, s'abaissant pour annoncer le beau temps et s'élevant pour le mauvais.

Il faut renoncer à peindre les souffrances des marins enfermés dans des huttes faites de blocs de neige, ou dans la coque calfeutrée de leur navire, combattant un froid auquel rien ne résiste et les longs ennuis de ces nuits sans matin. Il ne faut pas croire que le cœur vienne à leur faillir. Les compagnons de Ross ont des lectures communes, une *école d'écriture* où les plus vieux matelots font d'étonnants progrès. Ceux de Parry publient une chronique hebdomadaire, organisent un théâtre royal et jouent des vaudevilles, par un froid intérieur de 25 degrés. Telle est l'énergique vitalité de l'homme, quand il est soutenu par la conscience d'un grand devoir à remplir, d'un grand but à atteindre.

Les mois d'été reviennent : nouveaux périls. L'immense plaine solide, sous l'action des rayons solaires et des tièdes haleines du Midi, ondule, chancelle et se

brise avec des bruits terribles. Ses fragments se heurtent avec furie, se dressent en longs obélisques ou s'entassent en tables gigantesques, images du chaos. A ce prix, la mer est libre, et les voyageurs peuvent continuer leurs recherches ou songer au retour. Mais souvent les étés succèdent aux hivers, les hivers aux étés, et le vaisseau reste enchaîné dans sa prison de glace. Cependant les provisions s'épuisent, le scorbut décime les équipages. Alors il faut dire adieu au navire, cette seconde patrie du marin; charger les bagages sur des traîneaux; traverser, sur un espace de plusieurs centaines de lieues, les ponts de glace qui unissent le pôle au continent américain. On parvient ainsi, à grand'peine, à gagner quelque baie visitée par les pêcheurs de baleines, ou les chétifs établissements que la Compagnie d'Hudson a jetés aux extrémités de la terre habitable. Telle fut, entre autres, la destinée de ce vétéran des explorations arctiques, de John Ross, qui, enseveli pendant quatre ans, de 1829 à 1833, par-delà le 74°. parallèle, et depuis long-temps réputé pour mort, eut peine à se faire reconnaître par un navire qu'il avait autrefois commandé lui-même.

Et pourtant ces misères sont légères en comparaison de ce qu'eurent à souffrir ceux qui, comme Franklin, ont tenté la découverte du passage en suivant par terre la côte septentrionale de l'Amérique. Parcourir sur la neige des espaces inconnus et sans bornes, s'étendre sur cette froide couche sans autre abri qu'une tente de peau, franchir les cataractes, traîner les embarcations d'un fleuve à l'autre; être réduit à une famine telle que les fragments de leurs chaussures, quelques os

borer leurs couleurs et leurs bannières où se lisaient ces belles devises :

> *Nil desperandum.*
> . . . .
> Notre espoir est en Dieu.
> . . . .
> Le cœur ne peut faillir pour autrui.

et cette autre :

> Pour un et pour tous !

Puis ils partirent dans sept directions différentes. Tant d'efforts ont échoué ! Des renseignements postérieurs ont donné au sort tragique de Franklin, et de ses compagnons, le triste caractère de la certitude. Restait, il est vrai, à élever à sa mémoire un monument digne de lui. C'était d'achever son œuvre, de résoudre le problême auquel il avait voué son génie et sacrifié sa vie. Cet honneur était réservé au capitaine Mac-Clure.

Parti du détroit de Behring, et marchant à l'Est, Mac-Clure, après avoir passé deux hivers dans les glaces, atteignit enfin, en 1852, les points extrêmes auxquels Parry avait touché trente ans auparavant en partant du détroit de Davis et en naviguant à l'Ouest. Dès-lors, les deux sections de la route étaient soudées ; le problême était résolu, sinon pour la pratique, du moins pour la science. Ce fut, pour ces hardis marins, un moment solennel de joie et d'orgueil. Mais il semble que la nature ait voulu leur disputer la révélation de ses mystères ; un troisième hiver les emprisonne dans les glaces ; les vivres vont manquer ; une distance énorme les sépare du reste du monde. Leur secret va périr avec

eux peut-être, lorsque, le 6 avril 1853, le hasard, ou mieux la Providence, conduit jusqu'à eux un officier du capitaine Kellet, venu par le point opposé. Avec quels transports ces frères s'embrassèrent! Leur rencontre, ce n'était pas seulement le salut, le retour dans la patrie... c'était le triomphe de la science.

VII.

Quelle n'eût pas été la joie du savant géographe Malte-Brun, s'il eût vécu jusqu'à nos jours, lui, qui consignait en tête de son grand ouvrage ces ardentes espérances :

« Que nous vous portons envie, disait-il, à vous qui, « le télescope et le compas à la main, irez achever la « découverte de notre monde! C'est pour vous que, « parmi ses Alpes mystérieuses, l'Asie centrale garde « ces antiques trésors de connaissances, nécessaires « pour compléter l'histoire de notre espèce. Elle s'ou- « vrira pour vous cette redoutable enceinte de la Nou- « velle-Hollande, où tant de fleuves ignorés, tant de « monts inconnus attendent encore des noms et des « maîtres. Pour votre courage, pour votre génie, « l'Équateur est sans feux et le Pôle est sans glaces. « Vous saurez si l'Amérique voit son immense lon- « gueur se terminer aux bords d'une mer polaire. Vous « déploierez vos pavillons sur ce fleuve qui arrose les « vallons de la Nigritie, et le Nil étonné verra ses « sources enfin connues s'ombrager de vos éten- « dards. »

Les explorateurs modernes ont vaillamment répondu



encore le limon que charrient les fleuves, forme à leur embouchure des terrains solides ou de douteux marécages.

L'homme lui-même altère et modifie les grands traits de la nature. De vastes contrées cachées sous d'épaisses forêts, surchargées de végétaux agrestes, d'herbes épineuses, de roseaux ou de mousses, sont éclaircies par la hache, purifiées par le feu, sillonnées par la charrue et se couvrent de moissons et de vergers; des campagnes nues et stériles se parent d'arbres majestueux et d'ombrages salutaires; des marécages, des bras de mer sont desséchés et convertis en pâturages; des plantes, des animaux sont échangés entre les différents points du globe; l'industrie fait jaillir des entrailles de la terre des sources nouvelles, resserre et dirige les fleuves, creuse des carrières, des mines et des ports; le sol se couvre de cités que relie entre elles un réseau de plus en plus serré de routes, de canaux et de chemins de fer. Domptée et soumise, la terre dépouille sa rude et sauvage grandeur pour se montrer avec les ornements de la culture, attestant ainsi la puissance de l'homme en société et l'empire de l'intelligence sur la nature.

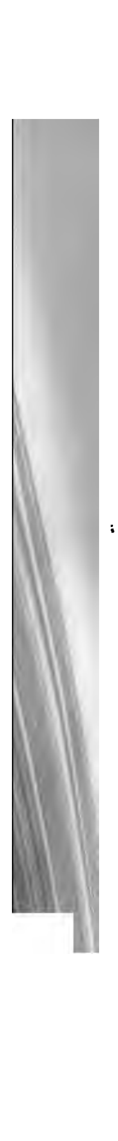
Je me résume : les grandes découvertes que nous attendons encore et les enseignements nouveaux qui en sortiront, l'étude plus approfondie des parties du globe que nous croyons connaître, les changements perpétuels que font subir à sa surface les phénomènes naturels et l'industrie humaine, l'instabilité de la condition sociale des races et de leur distribution sur la terre, voilà autant de sources qui, pendant un avenir

indéfini, fourniront des matériaux inépuisables à la géographie.

Dans cette œuvre commune des nations civilisées la France a occupé et gardera toujours un rang illustre. C'est à elle qu'appartiennent les plus belles découvertes et les explorations les plus complètes de notre siècle dans l'Océan Pacifique et dans les mers australes. Les relevés hydrographiques exécutés par les officiers de sa marine dans l'Océanie, sur les côtes du Japon, de la Chine et de la Tartarie, la carte de l'Algérie dressée par ses ingénieurs militaires, sont des chefs-d'œuvre que l'Europe savante nous envie. Le gouvernement fort et glorieux qui la dirige a popularisé les notions géographiques, en donnant à cet enseignement une plus large part dans nos lycées, en montrant jusqu'à quelles lointaines contrées atteignent l'influence et l'épée de la France, en plantant notre drapeau dans les oasis du Sahara, sur les bords du Haut-Sénégal, sur les rivages de la Nouvelle-Calédonie, sur les murs de Bomarsund, de Sébastopol et de Canton. Un prince français, un Bonaparte, ajoutait, il y a moins de deux ans, son nom à la liste des explorateurs du pôle arctique. Enfin, remontant le cours des siècles, et voulant que rien de ce qui touche aux destinées passées de notre pays, comme à sa grandeur présente, ne reste dans l'ombre, l'Empereur vient de convier tous les archéologues et toutes les compagnies savantes de la France à une grande enquête géographique sur la Gaule romaine et la Gaule mérovingienne. Cette auguste sollicitude suffirait seule à prouver la haute importance des travaux géographiques.

POÉSIES.





L'ART D'ÉCOUTER;

Par M. Julien TRAVERS,

Secrétaire de l'Académie.

Il est un art que je voudrais *chanter*.
On dit *chanter;* c'est le mot d'habitude,
Quand, à renfort de fatigue et d'étude,
Plus ou moins mal on parvient à jeter
Au moule étroit d'un vers plus ou moins rude
Ce qu'on veut dire ; ainsi je vais *chanter*,
L'art de prêter une oreille docile
Même aux discours d'un orateur débile,
Aux froids morceaux d'un lecteur inhabile
(Pénible effort!), le grand art d'écouter.

Sur tout on parle... on parle trop en France!
Entre causeurs s'élève maint conflit;
Le jugement s'éclipse, mais l'esprit
Coule de source et roule en abondance.
Sage auditeur en tire son profit,
Et ce profit est le prix du silence.

Que si parfois un conteur ingénu
Dont le bon sens, le sens commun n'émonde
En aucun cas la prolixe faconde,
Sans nul égard, de son jet continu
Bat nos tympans, se flattant de nous plaire,
Sans doute à nous permis de l'éviter.
Si l'on ne peut, que reste-t-il à faire?
Laisser passer le torrent et se taire.



Se taire est bien, mais savoir écouter
Est mieux encor ; le plus sot personnage
Du péroreur y gagne le suffrage.
Ce péroreur, si tu peux supporter
Le flux sans fin de son plat verbiage,
Il est à toi ; de ton muet hommage,
Quand tu voudras, tu pourras profiter.
De ton esprit oserait-il douter,
Puisque le sien lui semble ton ouvrage?
L'attention dont tu sais l'enchanter
Le rend heureux ; il ne peut se défendre
Du doux plaisir de longuement s'étendre
Sur un sujet qu'il traite avec amour ;
De ses pensers suis le moindre contour,
Feins-le du moins... sauf à ne pas entendre!

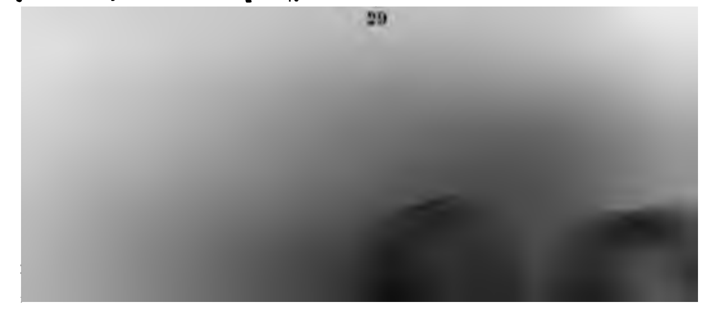
Mais, diras-tu, quel étrange penchant
Entraine ainsi l'homme le plus frivole,
Le moins savant, à prendre la parole ?
Sans fonds d'esprit, tel a le ton tranchant ;
Tel, qu'il faudrait renvoyer à l'école,
Sur tout sujet fait à tous la leçon ;
Bouffi d'orgueil, tel autre, sans façon,
Enfle sa voix et monte à l'hyperbole.

C'est, je l'avoue, un énorme travers.
Je le voudrais corriger ; mais, en somme,
Qu'y pouvons-nous ? Le Dieu de l'univers
S'imagina de construire ainsi l'homme.
Prenons-le donc comme il est ; supportons
Ses grands défauts, son amour-propre immense ;
Rions parfois de ses prétentions ;
Mais pour l'excès de sa sotte jactance,
Pour les écarts de sa folle arrogance,
Regardons-les avec indifférence :
Chacun de nous a ses illusions,
Chacun de nous a besoin d'indulgence.

Si, las du vice, indignés, un matin
Nous voulons rompre avec le genre humain,
Rompre en visière, à l'exemple d'Alceste,
A la bonne heure ! allons vivre au désert ;
Contre le monde un asile est ouvert
A qui veut fuir ce monde qu'il déteste.
Mais si, prudents, avec l'humanité
Nous voulons vivre en bonne intelligence,
N'affichons pas cette sévérité ;
Soyons discrets, et que la tolérance
Elève en paix son drapeau dans nos cœurs :
Prêtons l'oreille aux stériles penseurs,
Aux discoureurs sur toutes les matières,
Aux confidents de frivoles mystères,
Aux lourds faiseurs de stupides récits,
Aux longs discours, surtout aux longs écrits.

Avec raison l'homme à l'humeur grondeuse
Vit à l'écart, on fuit son âpreté ;
L'homme facile, au contraire, est vanté,
Bien que pour tous sa valeur soit douteuse ;
Certain vernis de rare habileté
Lui vient souvent d'une âme généreuse,
Et son mérite est d'avoir écouté !

Oh ! si ma plume était mieux affermie,
Et si mon vers, qui provoque au sommeil,
En mâles sons frappait un bon conseil,
Je tenterais, même à l'Académie,
De le donner ce conseil excellent
D'écouter mieux. — Une oreille attentive
Peut rassurer une muse craintive ;
Un doux regard anime le talent
Que déconcerte un bruyant voisinage.
Le voyez-vous ce confrère tremblant ?
Il est encore à sa première page,
Et près de lui, causeur intempestif, ...



Si du regard, du geste on l'encourage,
Et si jamais le placide visage
Ne laisse voir la trace du dépit !
Silence heureux ! muette flatterie !
Vous l'écoutiez ?... A vous tout son amour.
Ayez besoin de sa bourse, un beau jour,
Il vient lui-même, il vous l'ouvre, il vous prie,
D'y largement puiser ; — votre âme aigrie
Sent-elle un poids qui l'accable ? ses pleurs
Par sympathie allègent vos douleurs ;
— Ou s'il apprend qu'un malheur vous menace,
Il le conjure et votre cause embrasse ;
— Ou s'il vous sait l'un des solliciteurs
Que le désir d'une brillante place
Fait soupirer, au-devant des faveurs
Pour vous il court, et brigue les honneurs,
Et son crédit fait pencher la balance.

L'art d'écouter a donc son importance.
Suivons ses lois : auditeurs affermis,
Quand d'un écrit on nous fait confidence,
De nos dédains comprimons la licence ;
N'oublions pas que par la complaisance,
Dans tous les temps, on se fait des amis.
L'indifférence est mortelle ; j'ajoute :
Ecoutons bien, afin qu'on nous écoute.

Mais c'est assez, et je vais m'arrêter.
Il ne faut pas que cet art difficile
D'être attentif, le grand art d'écouter,
Grâce à mes vers, soit un art impossible.



LE NATUREL;

Par M. MICHAUX (Clovis),

Membre correspondant.

Il est doux de charmer un public gracieux
Dont nul, sans frissonner, ne voit briller les yeux.
Qui donc aura jamais au cœur assez de flamme,
D'esprit dans le cerveau, de puissance dans l'âme,
Pour tenter, sans effroi, de régner un instant
Sur ce juge muet qui pense en écoutant ?
Heureux cent fois qui sait conquérir son suffrage,
Ou par les traits légers d'un piquant badinage,
Ou par ces traits touchants qui vont chercher le cœur !
Mais, frappant à coup sûr, l'art suprême et vainqueur,
Plus puissant que la force ou la grâce oratoire,
Le Naturel partout enchante un auditoire.

Ce charme, qui ravit les esprits délicats,
On le reçoit du ciel, il ne s'enseigne pas.
Il est, à son insu, le secret de l'enfance.
La femme le possède en sa fleur d'innocence ;
C'est aussi son secret, et c'est le mieux gardé.

Par sa mère, voyez l'enfant réprimandé
Doucement, tendrement ; voyez son œil humide,
Dont une larme rend le regard plus limpide,
Chercher en suppliant le regard maternel ;
Quel suave tableau ! quel divin naturel !
Qui donc résisterait à de semblables charmes ?
L'enfant ne pleure pas pour afficher ses larmes.

Peu soigneux de poser sous l'œil des regardants,
S'il sourit, ce n'est pas pour vous montrer ses dents.
Ce qu'il pense, il le dit ; ce qu'il sent, il l'exprime
Ou par des mots heureux, ou par sa pantomime.
Tranquille ou pétulant, taciturne ou bavard,
Il nous captive enfin par l'absence de l'art,
Par une grâce, en lui, naïve et spontanée.
Mais qu'arrivent les jours de la huitième année,
Cette grandeur s'éclipse, hélas ! et quel regret !
Le vain désir de plaire en détruit le secret.
Pour le reconquérir, non dans sa plénitude,
Plus tard, qu'il faut de temps, et de soins et d'étude !
Quel effort continu, sous l'aisance voilé !
Et que d'art, avec art toujours dissimulé,
Jusqu'au point où, parfois, cette habile imposture
Devient une seconde et charmante nature !

Le public aux auteurs passe mille défauts,
Mais un seul le révolte : il a l'horreur du faux.
Soyez donc, avant tout, simple et vrai pour lui plaire,
D'une simplicité choisie, et non vulgaire,
Et d'une vérité, qui trempe son pinceau
Dans les couleurs du prisme, et non dans le ruisseau.

Parmi nous, deux auteurs (entre eux le cœur balance)
Ont possédé surtout ce don par excellence.
L'un est ce *fablier*, le premier des conteurs,
Qui prend le ton, l'esprit, la voix de ses acteurs ;
Dont les vers sont gravés dans toutes les mémoires,
Et que la France compte au nombre de ses gloires.
Son riche écrin présente, ouvert à tout hasard,
Un précepte de vie, un modèle de l'art.
C'est un de ces auteurs qu'on chérit, qu'on dévore,
Et qu'on feint d'oublier pour les relire encore.

Pourtant un grand poète a naguère songé,
Que tant d'honneur était un honteux *préjugé*,



Dans l'auteur il n'a vu qu'un hardi *plagiaire*,
Indigne mille fois *d'un renom séculaire;*
Un *prétendu poete*, aux vers *boiteux*, *obscurs*,
Baroques, *disloqués*, *prosaïques* et *durs*,
Homme dont *la routine* honore le génie,
Et qu'elle a surnommé le Bon, *par ironie* (1).

Il l'a dit !... gémissons de ces cruels mépris
Jetés d'un ton si fier aux plus brillants esprits.
Grand poète, justice au moins au plus aimable,
Etrange imitateur, nommé *l'inimitable!*
A ta précoce enfance il sembla *puéril :*
Mais l'avais-tu relu dans ton âge viril,
Avant de fulminer ton superbe anathème ?
Ou bien t'a-t-il choqué par son naturel même,
Par ce bon sens naïf qui, trouvant sous sa main
Le mot juste, le lance et poursuit son chemin,
Sans affectation, sans effort, sans emphase,
Ainsi qu'un clair ruisseau laissant couler sa phrase,
Dont le cristal se brise en jets éblouissants,
Avec un doux babil qui ravit les passants ?

Comment ton goût si pur, sous l'humble fabuliste,
N'a-t-il pas reconnu, senti le grand artiste,
Et dans ses fins portraits, peintures sur émail,
Plus d'un petit chef-d'œuvre, enfant d'un long travail,
Où la grâce, le tour, l'expression hardie
S'accordent, sans jamais blesser la mélodie ?
Tant d'art exquis n'a pu désarmer ta rigueur !
Ses animaux, dis-tu, *te soulèvent le cœur.*
Es-tu donc resté froid à la verve touchante
Qui mit dans vingt tableaux sa chaleur éloquente,

(1) Toutes ces expressions, appliquées à La Fontaine, sont textuellement extraites du *Conseiller du Peuple*, par M. de Lamartine, numéro de janvier 1850, et de son *Cours familier de Littérature*, 8e. entretien, page 126.

Fit parler un barbare en plein sénat admis,
Chanta les deux pigeons, peignit les deux amis,
De la vertu changea l'humble chaume en un temple,
Et qui, du dévoûment donnant le saint exemple,
Pour son patron déchu, captif, dans l'abandon,
Au pied du trône osa faire appel au pardon?

Pourquoi donc souffleter cette figure aimée!...
Deux siècles ont passé devant sa renommée;
Deux siècles ont jeté mille fleurs, en passant,
Sur ce nom glorieux qui croît en vieillissant.
Le tien doit vivre aussi par-delà bien des âges,
Pour ce long avenir promis à tes ouvrages,
Poète bourguignon, fais un vœu toutefois;
Souhaite de survivre au conteur champenois.

Du naturel parfait qu'il puisa dans son âme,
L'autre excellent modèle est, chez nous, une femme.
Celle-là, sans jamais prétendre au nom d'auteur,
Est morte sans ce nom, dans toute sa candeur.
Elle n'a pus goûté l'honneur ou la faiblesse
De se voir, tout humide au sortir de la presse,
Sous un accoutrement d'abord assez mesquin,
Puis de se contempler vêtue en maroquin.
Pourtant le monde lit et savoure les pages
De cet illustre auteur qui n'a point fait d'ouvrages,
Qui traça pour l'oubli ces vifs épanchements,
De l'amour maternel fragiles monuments
Destinés à périr entre des mains mortelles,
Mais que la Gloire un jour recueillit sur ses ailes,
La Gloire qui, pour elle allumant son flambeau,
En soupirant ne put couronner qu'un tombeau.

Comment assez louer cette femme charmante,
Mère, qui pour sa fille eut les yeux d'une [redacted].
Ce style ému, piquant, plein de ris et de [redacted].
Frais comme un doux matin et pur [redacted].

II.

A UN AMI.

Le Seigneur vous soumet à de rudes épreuves;
Il vous a prodigué les peines, les douleurs.
Mais ces adversités sont-elles pas des preuves
Qu'il vous comptait parmi ses enfants les meilleurs ?

C'est aux cœurs affligés, c'est aux pieuses veuves
Qu'il réserve le miel de ses divines fleurs.
Dans son sein paternel se déversent les fleuves
Gonflés par nos soupirs et grossis par nos pleurs.

Ami, sur votre seuil la Mort s'est présentée,
Réclamant une proie à ses mains disputée;
Frère, consolez-vous : c'était au nom de Dieu.

Mais rester seul, tout seul, près du lit de sa mère !...
Ah ! si le ciel est beau, que la vie est amère !
Et combien de douleur dans un dernier adieu !

III.

A UNE TRÈS-JEUNE MUSE.

Enfant, tout à la fois si gentille et si belle,
Ton âme s'est ouverte aux maternels concerts.
Tu gazouilles déjà, dans la langue immortelle,
Des bonheurs éprouvés et des chagrins soufferts.

A tes jeux innocents reste toujours fidèle,
Fauvette vagabonde entre les rameaux verts,
Et n'effleure jamais que du bout de ton aile
Le fleuve de la vie empli de flots amers.

Dans nos terribles jours, tu n'as point à connaître,
L'orage dissipé, ni celui qui va naître ;
Non, ton âme ingénue a des soins plus charmants.

Chère enfant, rejeton du laurier de famille,
Déjà, la Poésie en tes grands yeux pétille ;
N'en connais que la gloire et jamais les tourments !

IV.

A UNE DAME.

J'aime un groupe d'enfants entourant une mère ;
C'est le plus doux tableau que présente aux regards
Le triste et long parcours de cette vie amère ;
Il parle à l'âme émue, il inspire les arts.

Le bonheur n'est souvent qu'une vaine chimère,
La gloire et le succès sont le jeu des hasards ;
La plus belle des fleurs toujours passe éphémère
Sa tige voit tomber ses pétales épars.

Mais une jeune mère, ange que Dieu protége,
D'un riant avenir a l'heureux privilége ;
La vertu lui promet les grâces du Seigneur.

C'est là votre destin, poétique Louise !
La noble Cornélie, ah ! vous l'avez comprise :
Vos enfants sont pour vous la gloire et le bonheur.

UNE HEURE DANS UN CIMETIÈRE,

ÉLÉGIE ;

Par M. P.-A. VIEILLARD,

Membre correspondant.

Champêtre asile où tout sommeille,
Terre, où fleurit seul le cyprès,
Que de souvenirs, de regrets,
Ta vue en mon âme réveille !
Ici, tout parle au cœur, tout attriste les sens ;
Comme un souffle de mort, le vent soupire et pleure
Aux rameaux des ifs gémissants...
Quels mânes désolés, du sein de leur demeure,
Exhalent ces plaintifs accents ?
Accusent-ils l'oubli qui laisse solitaire
Ce tombeau qui vient de s'ouvrir,
Dôme orgueilleux, dont l'hôte a passé sur la terre,
Pour briller un jour et mourir !

Il était riche... le plaisir
Marquait le cours de ses journées :
L'illusion, dans l'avenir,
Ne lui montrait qu'un doux loisir
Et que des heures fortunées.
Le vin ne tarissait jamais
Dans ses coupes étincelantes ;
Un essaim de beautés brillantes
L'éblouissait par ses attraits.
Pressant le vol du temps en sa courte carrière,

De joyeux compagnons à toute heure entouré,
De l'indigent l'humble prière
N'avait monté jamais à son oreille altière,
Dans son cœur jamais pénétré.
En ses festins, les clameurs de l'ivresse
Ne laissaient point d'accès aux cris de la détresse ;
Tant qu'il vécut on ne vit point jaillir
De larmes de ses yeux, de son cœur, un soupir.

Tout à coup, la mort est venue,...
Et, tout à coup, de ce palais en deuil,
La foule a déserté le seuil.
Toi, qui voyais, hier, une foule assidue,
Ces femmes, ces flatteurs s'enivrer de tes vins,
Où sont-ils, ombre infortunée ?
Ailleurs, ils vont chercher la joie et les festins,
Et ta tombe est abandonnée !

Mais quelle est cette croix où la douleur suspend
Une couronne virginale ?
Une femme, une mère, à genoux et pleurant,
Devance l'aube matinale ;
En sanglots sa douleur s'exhale :
« Chère fille, dit-elle, ange de mon bonheur,
« Pourquoi si tôt m'as-tu quittée ?
« Sans toi qui les charmais, au séjour de labeur
« Que feront tes parents de leur vie attristée ?
« A travers leurs baisers, la tienne, chère enfant,
« Apparaissait et si belle et si pure !
« En rêvant l'avenir, contente du présent,
« Tu souriais aux dons de la nature...
« Et quand se lève avec le jour
« Ton dix-huitième anniversaire,
« Mes larmes humectent la terre
« Qui t'a prise à moi sans retour.
« Quand du jour nuptial pour consacrer la fête,

« Des fleurs de l'oranger s'apprêtait le bandeau,
« Je devais donc orner ta tête
« Des pâles roses du tombeau !

« Anges qui la guidiez, elle était votre image !
« Sur son front, jamais un nuage !
« Vos yeux n'ont pas, ô saints anges gardiens,
« De regards si doux que les siens !
« En l'écoutant, touchée, émue,
« Je croyais voir les cieux ouverts,
« Et sa voix, qui tenait mon âme suspendue,
« Etait un chaste écho de vos divins concerts.
« Anges qui l'avez prise, à qui je la réclame,
« Par un suprême et vain effort,
« Ah ! pourquoi faut-il que la mort
« Ait si vite prêté vos ailes à son âme ? »

O mort ! rien ne peut te fléchir,
Rien ne peut arrêter ta course ;
Toujours, lorsque le temps s'apprête à la tarir,
De nos pleurs, tu rouvres la source.
Ce tertre qui recouvre, en coupole arrondi,
Le front d'un arbuste modeste ;
Ce froid berceau, gardien du plus précieux reste,
Combien de fois déjà, depuis un jour funeste,
Aux souffles du printemps n'a-t-il pas reverdi ?
D'un père il engloutit la joie et l'espérance,
Après un rêve de sept ans ;
Et du fils, qui n'est plus, les traits toujours vivants
Sont du cœur paternel le charme et la souffrance.
De mille coups déjà ce cœur meurtri
Semblait de la douleur avoir atteint le terme ;
Mais quelle amertume renferme
La perte d'un enfant chéri !...
Naguère, il était là, plein de vie et de charmes.

Le cœur, les yeux noyés de larmes,
Qui, désormais, ne doivent plus le voir,
Le contemplaient, matin et soir...
Vous dont, au seuil de la vieillesse,
La naissance d'un fils fait la joie ici-bas,
En lui, des derniers jours vous voyez la promesse...
Gardez-le bien !.. la mort peut le prendre en vos bras !

Pourquoi plaindre pourtant ceux dont la destinée
Se compose de peu de jours,
Dont le trajet se borne au cours
Que mesure une matinée ?
Heureux navigateurs, rapides passagers,
Ils touchent un riant rivage,
Sans avoir connu les dangers,
Les fatigues d'un long voyage;
Pour les enfants, pour les vieillards,
Le terme est prompt des peines de la vie;
La plus agitée est suivie
D'un repos, d'une paix à l'abri des hasards.
Sans accuser du sort la rigueur salutaire,
Par un soin patient sachons la surmonter !
Elle est de l'avenir le gage tutélaire,
Et qui souffre le plus sait le mieux mériter !

13 juin 1857.

LE SCARABÉE ET LE HANNETON,

FABLE ;

Par M. DES ESSARS,

Membre résidant.

Au pied d'un sable fin qui se dresse en monceau,
De sa robe azurée étalant les richesses,
Nouveau-né dans un monde où tout lui semble beau,
Du ciel un Scarabée épuise les caresses.
Un Hanneton volant, de ce pic orgueilleux
(Par sa propre hauteur chacun toise les cieux),
Dépasse le sommet en bourdonnant sa gloire.
— J'admire ce vilain, dit l'insecte éclatant.
Moi si riche en rubis, aisément on peut croire,
Quand il monte si haut, que j'en dois faire autant! —
Tout fier, le Scarabée aussitôt s'évertue.
Son écaille en vain se remue,
Son aile se refuse aux élans de son cœur,
(Quel affront pour un grand seigneur!)
— Si je ne puis voler, mes pattes sont agiles,
Laissons mes ailes indociles!
Montons! — Et le voilà qui veut gravir le tas.
Le sable était mouvant; lorsqu'il a fait trois pas,
De son troisième, au moins, il sent fuir l'avantage.
La patience est forte : il ne perd pas courage;
Avant la fin du jour, au prix de ses labeurs,
Après mille détours, mainte dégringolade,
Poursuivant sa rude escalade,
Notre insecte, au sommet, arbore ses couleurs.

— A mon tour j'ai monté ! — cria sa voix vibrante.
Il en saute de joie... et le saut fut fatal.
Le sable s'écroula, l'imprudent suit la pente...
Pleurez sur le pauvre animal !
Avant la chute meurtrière,
Le Hanneton, déjà, de vieillesse était mort !

Qu'on plane dans les airs, qu'on rase la poussière,
Où vient aboutir notre effort ?
Hanneton, Scarabée, entendrez-vous ma fable ?
Avant tout accident, accordez un coup-d'œil
A quelque gros monceau de sable.....
L'un sera moins jaloux, l'autre aura moins d'orgueil.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

MM.

ADELUS. Satires et poésies satiriques.

BERVILLE. Les jardins de Paris. — Epître à M. Bignan. — Un mot sur Boileau, à propos d'un jugement de Voltaire.

BLANCHET (Le docteur). Moyens d'universaliser l'éducation des sourds-muets sans les séparer de la famille et des parlants, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, le 20 septembre 1856.

BORDEAUX (Raymond). Philosophie de la procédure civile, mémoire sur la réformation de la justice, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques dans sa séance du 25 juin 1853.

BOUCHER DE PERTHES. Du vrai dans les mœurs et les caractères. Les masques. Discours prononcé dans la séance du 29 mai 1856 de la Société impériale d'émulation d'Abbeville. — Antiquités celtiques et antédiluviennes. — Nouvelles. — Petit Glossaire, traduction de quelques mots financiers, esquisses de mœurs administratives. — Hommes et choses, alphabet des passions et des sensations; esquisses de mœurs faisant suite au Petit Glossaire. — Petites solutions de grands mots, faisant suite au Petit Glossaire administratif. — Sujets dramatiques.

BOUILLET. Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts.

BOUILLIER. L'Académie de Lyon au XVIIIe. siècle.

BOULLET. Recherches sur les produits de la réduction des dérivés nitriques de l'acide benzoïque et de ses homologues.

CALIGNY (Anatole de). Note sur les appareils et les principes nouveaux d'hydraulique de M. A. de Caligny.

CANTU (César). Histoire universelle, traduite par MM. Aroux et Léopardi (19 vol. in-8°.).

CARLIER. Reflections on society.

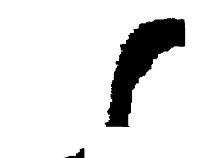
CASTORANI. Mémoire sur les causes de la cataracte lenticulaire. — Fixateur de l'œil.

CHARLOT. Notice sur les pucerons et autres insectes nuisibles aux végétaux.

CHAUVET. Mémoire sur le traité de Galien, intitulé: *Des dogmes d'Hippocrate et de Platon.*

CORBLET (L'abbé). Discours sur la destruction de l'Empire d'Orient. — Notice historique et liturgique sur les cloches.

DANSIN (Hippolyte). Histoire du gouvernement de



la France pendant le règne de Charles VII. — Discours prononcé, le 16 mars 1858, à l'ouverture du cours d'histoire de la Faculté des lettres de Caen.

DE CAUMONT. Rapport verbal fait à la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments, dans les séances des 20 novembre 1855 et 2 septembre 1856, sur divers monuments et sur plusieurs excursions archéologiques. — Congrès scientifique de France, 22ᵉ. session, t. Iᵉʳ. — Annuaire de l'Institut des provinces, année 1858.

DECORDE (l'abbé). Essai historique et archéologique sur le canton de Forges-les-Eaux. — Pavage des églises dans le pays de Bray. — Le coq des clochers.

DELACODRE. Le ciel, première partie. Astronomie spéculative et religieuse. – L'âme et Dieu. Aperçus de philosophie pratique. -- De la grandeur morale et du bonheur.

DE LA QUÉRIÈRE. Des logements insalubres.

DELAU jeune. Paralysie produite à volonté dans un cas de lésion de l'oreille moyenne.

DELISLE (Léopold). Mémoire sur une lettre inédite adressée à la reine Blanche par un habitant de la Rochelle. — Notice sur un sacramentaire de l'église de Paris. — Mémoire sur les actes d'Innocent III, suivi de l'Itinéraire de ce pontife.

sur Gœthe. Conclusion. Leçon prononcée le 17 juillet 1856. — Dante. Discours d'ouverture prononcé le jeudi 20 novembre 1856.

GARNIER. Rapports sur les travaux de la Société des antiquaires de Picardie, pendant les années 1853 à 1856. — Rapport sur les *Inscriptiones Helveticæ* de M. Momsen.

GIRARDIN et MORIÈRE. Excursion agricole à Jersey.

GIRAULT. Eléments de géométrie appliquée à la la transformation du mouvement dans les machines.

HIPPEAU. Les écrivains normands au XVIIe. siècle (Du Perron, Malherbe, Bois-Robert, Sarrasin, P. du Bosc, Saint-Evremond).

JOLY. Etude sur J. Sadolet, 1477-1547.

JOURDAIN (Charles). Un ouvrage inédit de Gilles de Rome, précepteur de Philippe-le-Bel, en faveur de la papauté.

LAMBERT. Bibliothèque publique de Bayeux, 1er. article. — Notice nécrologique sur M. V.-E. Pillet.

LATROUETTE. L'ermitage Ste.-Anne, près de Domfront.

LAURENT (L'abbé). Notice historique sur l'abbaye

royale de Ste.-Claire d'Argentan, pour faire suite à l'Histoire de Marguerite de Lorraine, religieuse et fondatrice de ce monastère.

LE BRETON (Th.). Biographie normande, t. Ier.

LE CHANTEUR DE PONTAUMONT. Recherches biographiques sur M. Deshayes. — Histoire mystérieuse du château de Tourlaville. — Souvenirs de l'abbaye de Cherbourg au temps du duc d'Harcourt. — Origine de l'église Notre-Dame-du-Vœu.

LE COEUR. Discours prononcé à la séance solennelle de la rentrée des Facultés, le 15 novembre 1856.

LE FLAGUAIS (Alphonse). Œuvres complètes, t. III.

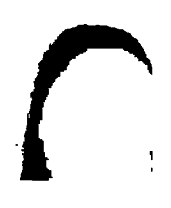
LESGUILLON. La musique, poème lyrique.

MANCEL (Georges). Département du Calvados : les côtes, aperçu statistique.

MAURY (Alfred). Rapport fait, le 27 novembre 1857, à la seconde assemblée générale annuelle de la Société de géographie, sur ses travaux et sur les progrès des sciences géographiques depuis le 19 décembre 1856.

MÉNANT (Joachim). Zoroastre. Essai sur la philosophie religieuse de la Perse.

MILLET DE SAINT-PIERRE. Quelques chiquenaudes.



MORIÈRE. Le département du Calvados à l'Exposition universelle de Paris en 1855.

MORIÈRE et G. VILLERS. Etudes sur l'origine, les transformations, le desséchement et la mise en culture de la baie des Veys.

MUNARET (Le docteur). Lettre sur l'hippophagie.

PEZET. Bayeux à la fin du XVIIIe. siècle, études historiques.

PIQUET. Des services de manutention de l'armée.

PIERRE. Considérations chimiques sur l'alimentation du bétail, au point de vue de la production du travail, de la viande, de la graisse, de la laine et du lait; résumé des leçons faites à la Faculté des sciences de Caen pendant l'année scolaire 1855-1856. — Recherches analytiques sur la composition de diverses plantes nuisibles, susceptibles d'être avantageusement employées pour l'alimentation du bétail, et sur l'emploi, comme fourrage, des feuilles d'orme, de lierre, de chêne et de peuplier.

RENARD. Jeanne d'Arc était-elle française? 3e. et dernière réponse à M. Lepage.

RICQUE (Camille). Etudes sur l'île de la Guadeloupe.

SAUVAGE. Mortainais historique et monumental. Coulouvray-Boisbenâtre, Isigny-les-Bois et Juvigny-le-

Tertre. — Bibliographie normande, n°. 1er. — Foires anciennes et marchés anciens de l'arrondissement de Mortain.

SELLIER. Notice historique sur la compagnie des archers ou arbalétriers et ensuite des arquebusiers de la ville de Châlons-sur-Marne, et sur la fête donnée par elle en 1754. — Rapport sur les travaux du Congrès des délégués des Sociétés savantes de France en avril 1857.

SOMER (J. de). Comédies et contes, scènes de la vie de bord, poésies diverses.

THÉRY. Histoire de l'éducation en France.

TRAVERS (Julien). Annuaire du département de la Manche, 29e. année, 1857. — Fontaines publiques de la ville de Caen. — Biographie de M. V.-E. Pillet. — Biographie de M. Anselme Delaporte. — Biographie de M. Narcisse Vieillard. — Le Phénix qui renaît, ou la rénovation de l'âme par la retraite et par les exercices spirituels; ouvrage récemment édité du cardinal Bona, précédé d'une préface par M. Auguste Nicolas, et approuvé par NN. SS. les Evêques de Bayeux et de Coutances.

VAN LEUWEN (Jean). Octaviæ querela. — Lycidas, ecloga, et Musæ invocatio.

VIEILLARD (P.-A.). Deuils de famille.



SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES,

QUI ADRESSENT LEURS PUBLICATIONS A L'ACADÉMIE DE CAEN.

Académie française.

Académie des sciences morales et politiques.

Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale, et de la Société française de statistique universelle, à Paris.

Athénée des arts, à Paris.

Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, à Paris.

Société philotechnique, à Paris.

Société de géographie, à Paris.

Société des antiquaires de France, à Paris.

Société de l'histoire de France, à Paris.

Société de la morale chrétienne, à Paris.

Société impériale d'émulation d'Abbeville.

Société impériale d'émulation et d'agriculture de l'Ain, à Bourg.

Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.

Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.

Société d'Arras pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Société Eduenne, à Autun.

Société des sciences, d'agriculture et arts du Bas-Rhin, à Strasbourg.

Société des sciences, lettres et arts des Basses-Pyrénées, à Pau.

Athénée du Beauvaisis, à Beauvais.

Société archéologique de Béziers.

Société des sciences et belles-lettres de Blois.

Société impériale des sciences, etc., de l'Aisne, à St.-Quentin.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

Société d'agriculture, des sciences et des arts de Boulogne-sur-Mer.

Société d'agriculture et de commerce de Caen.

Société de médecine de Caen.

Société linnéenne de Normandie, à Caen.

Société des antiquaires de Normandie, à Caen.

Société philharmonique du Calvados, à Caen.

Société d'horticulture du Calvados, à Caen.

Association normande, à Caen.

Institut des provinces, à Caen.

Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments historiques, à Caen.

Société vétérinaire de la Manche et du Calvados, à Caen.

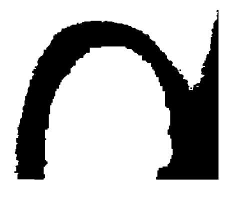
Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain, à Avranches.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Bayeux.

Société d'émulation de Cambrai.

Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente, à Angoulême.

Société impériale académique de Cherbourg.



Société impériale des sciences nat. de Cherbourg.

Société des sciences naturelles et d'antiquités de la Creuse, à Guéret.

Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Société médicale de Dijon.

Société impériale et centrale d'agriculture, sciences et arts de Douai.

Société impériale des sciences, lettres et arts du Doubs, à Besançon,

Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.

Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, à Evreux.

Société académique, agricole, industrielle et d'instruction de l'arrondissement de Falaise.

Académie impériale du Gard, à Nîmes.

Commission des monuments historiques de la Gironde, à Bordeaux.

Société Havraise d'études diverses, au Havre.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, à Tours.

Société d'émulation du département du Jura, à Lons-le-Saulnier.

Société académique de Laon.

Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille.

Société d'agriculture, sciences et arts de Limoges.

Société d'émulation de Lisieux.

Société académique de la Loire-Inférieure, à Nantes.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

Société impériale d'agriculture, etc., à Lyon.

Comice horticole de Maine-et-Loire, à Angers.

Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, à St.-Lo.

Société d'agriculture, sciences et arts du Mans.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, à Châlons.

Académie impériale de Marseille.

Société de statistique de Marseille.

Académie impériale de Metz.

Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, à Metz.

Société industrielle de Mulhouse.

Société impériale des sciences, lettres et arts de Nancy.

Société académique de Nantes.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, à Orléans.

Société d'agriculture, sciences et arts de Poitiers.

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de la Haute-Loire, au Puy.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand.

Académie de Reims.

Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Rochefort.

Société impériale des sciences nat. de Cherbourg.

Société des sciences naturelles et d'antiquités de la Creuse, à Guéret.

Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Société médicale de Dijon.

Société impériale et centrale d'agriculture, sciences et arts de Douai.

Société impériale des sciences, lettres et arts du Doubs, à Besançon,

Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.

Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, à Evreux.

Société académique, agricole, industrielle et d'instruction de l'arrondissement de Falaise.

Académie impériale du Gard, à Nîmes.

Commission des monuments historiques de la Gironde, à Bordeaux.

Société Havraise d'études diverses, au Havre.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, à Tours.

Société d'émulation du département du Jura, à Lons-le-Saulnier.

Société académique de Laon.

Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille.

Société d'agriculture, sciences et arts de Limoges.

Société d'émulation de Lisieux.

Société académique de la Loire-Inférieure, à Nantes.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

Société impériale d'agriculture, etc., à Lyon.

Comice horticole de Maine-et-Loire, à Angers.

Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, à St.-Lo.

Société d'agriculture, sciences et arts du Mans.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, à Châlons.

Académie impériale de Marseille.

Société de statistique de Marseille.

Académie impériale de Metz.

Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, à Metz.

Société industrielle de Mulhouse.

Société impériale des sciences, lettres et arts de Nancy.

Société académique de Nantes.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, à Orléans.

Société d'agriculture, sciences et arts de Poitiers.

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de la Haute-Loire, au Puy.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand.

Académie de Reims.

Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Rochefort.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Société libre des pharmaciens de Rouen.

Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, à St.-Etienne.

Société impériale d'agriculture, sciences et belles-lettres de Saône-et-Loire, à Mâcon.

Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.

Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts du département de la Somme, à Amiens.

Académie des Jeux-Floraux, à Toulouse.

Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, à Toulon.

Société d'émulation du département des Vosges, à Epinal.

Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.

Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand.

Institut lombard, à Milan.

Historic Society of Lancashire and Cheshire.

Société littéraire et philosophique de Manchester.

Société d'archéologie et de numismatique de St.-Pétersbourg.

Académie royale des sciences, à Amsterdam.

Institution Smithsonnienne, à Washington.

Société d'agriculture de l'Etat de Wisconsin (Amérique).

Académie américaine des arts et sciences de Boston.

Institut libre des sciences de Philadelphie.

Académie des sciences de St.-Louis (Amérique).

est précédée d'une présentation faite par écrit, signée par un membre honoraire ou titulaire, et remise cachetée au Président ou au Secrétaire. Tout membre titulaire qui en fait la demande devient de droit membre honoraire.

Les membres titulaires ne peuvent être pris que parmi les associés résidants.

Toute nomination d'associé résidant ou correspondant est précédée d'une présentation dans les mêmes formes que lorsqu'il s'agit d'un membre honoraire : elle doit être, en outre, accompagnée d'un ouvrage imprimé ou manuscrit, composé par le candidat,

La présentation et les pièces à l'appui sont renvoyées à l'examen de la Commission d'impression, qui fait, à la séance suivante, un rapport sur les titres du candidat. Dans le cas où la Commission conclut au rejet du candidat, elle doit en informer le membre qui a présenté. Celui-ci peut retirer sa présentation.

Les lettres de convocation annoncent s'il doit y avoir des élections ou des nominations.

ART. VI. — L'Académie, après avoir entendu le rapport de la Commission, procède immédiatement aux nominations, ou les renvoie à une autre séance qu'elle détermine.

ART. VII. — Lorsqu'il s'agit d'un membre titulaire, l'élection a lieu au scrutin et par bulletins nominatifs. — S'il s'agit de la nomination d'un membre honoraire, d'un associé résidant ou correspondant, il est voté par *oui* ou par *non* sur chaque candidat proposé.

Pour être élu ou nommé, il faut avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et le tiers au moins des voix des membres titulaires composant l'Académie.

Si des membres honoraires prennent part au scrutin, il faut, pour être élu ou nommé, obtenir, en sus du nombre de suffrages qui vient d'être exprimé, un nombre de voix égal à la moitié au moins de celui des membres honoraires ayant pris part au scrutin.

En cas d'élection d'un membre titulaire, si le premier tour de scrutin ne donne pas de résultat, immédiatement l'Académie procède à de nouveaux scrutins, ou renvoie à une séance ultérieure qu'elle détermine.

En cas de nomination d'un membre honoraire, d'un associé résidant ou correspondant, il faut, pour qu'il y ait lieu à un second tour de scrutin, que le candidat ait obtenu la majorité des suffrages exprimés.

ART. VIII. — Les officiers de l'Académie sont : un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Vice-Secrétaire et un Trésorier.

Ces dignitaires sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du Président, qui ne peut être réélu qu'après un an d'intervalle ; il devient de droit Vice-Président.

ART. IX. — Il sera créé une Commission d'impression composée de six membres titulaires nommés à cet effet, auxquels seront adjoints le Président et le Secrétaire de l'Académie.

La Commission ainsi composée choisit dans son sein

un Président et un Secrétaire ; elle se réunit sur la convocation de son Président. En cas de partage, son Président a voix prépondérante.

Ses fonctions sont d'examiner et de faire connaître, par des rapports ou par des lectures, les titres des candidats, les travaux offerts à l'Académie, les manuscrits que renferment les archives; d'établir avec les Sociétés savantes de la France et de l'Etranger les relations qu'elle croira utiles aux sciences, aux arts et aux lettres ; de prononcer sur les travaux qui pourront être lus en séance publique, ou imprimés dans les Mémoires de l'Académie.

Tous les membres sont invités à déposer, dans la bibliothèque de la Compagnie, un exemplaire de chaque ouvrage qu'ils ont publié ou qu'ils publieront. Aucun rapport ne sera fait, dans les séances, sur les travaux imprimés ou manuscrits, offerts par les membres titulaires et par les membres associés résidants.

ART. X. — De nouveaux membres pourront être temporairement adjoints à la Commission d'impression, et des Commissions spéciales être créées toutes les fois que l'Académie le jugera convenable.

ART. XI. — Les membres du Bureau sont renouvelés chaque année dans la séance de novembre, à la majorité absolue des suffrages des membres présents. Si la majorité n'est pas acquise aux deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les deux membres qui ont obtenu le plus de voix au second tour. En cas de partage égal des voix, le plus âgé obtient la préférence.

Les six membres de la Commission d'impression sont nommés pour deux ans, au scrutin, par bulletins de liste, à la majorité absolue des suffrages des membres présents; et, dans le cas de non-élection au premier tour de scrutin, la pluralité des suffrages décide au second. Ils sont renouvelés par moitié tous les ans, à la première séance de novembre. Les membres sortant ne sont rééligibles qu'après un an d'intervalle.

ART. XII. —Toutes les nominations se font au scrutin; les autres délibérations se prennent de la même manière, à moins que le Président ne propose d'y procéder à haute voix sans qu'il y ait réclamation.

ART. XIII. — L'Académie tient ses séances le quatrième vendredi de chaque mois, à sept heures précises du soir; le jour et l'heure des séances peuvent être changés. Elle prend vacances pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

ART. XIV. — L'Académie tient, en outre, des séances publiques. Le jour, l'heure, le lieu et l'objet de ces séances sont fixés par une délibération.

ART. XV. — Les fonds dont dispose l'Académie proviennent des cotisations qu'elle s'impose, des subventions qui peuvent lui être accordées par le Gouvernement, le Conseil général ou tout autre corps administratif, et des dons et legs faits par des particuliers.

Ces fonds sont consacrés aux fonds de service de la Compagnie, à l'impression de ses Mémoires, aux prix qu'elle décerne, et à toutes dépenses imprévues.

Le Trésorier est chargé des recettes et des dépenses. Il acquitte les mandats à payer, sur les signatures du Président et du Secrétaire. Chaque année, il rend un compte détaillé de sa gestion à une Commission spéciale de trois membres, nommée dans la séance de rentrée, et qui fait son rapport sur l'état de la caisse dans la séance suivante.

ART. XVI. — Une cotisation annuelle est imposée aux membres titulaires et aux membres associés résidants. Elle est de dix francs pour les premiers, de cinq francs pour les seconds, et se paie dans le mois de janvier.

A quelque époque de l'année qu'un membre soit élu ou nommé, il doit immédiatement la cotisation imposée à son titre, et la paie en recevant son diplôme.

ART. XVII. — Tous les membres titulaires sont tenus d'assister au moins à cinq séances dans l'année.

Il est distribué des jetons de présence, dont l'Académie détermine la forme et la valeur. Le prix en est perçu, indépendamment de la cotisation fixée par l'art. XVI.

ART. XVIII. — Les membres titulaires qui auraient laissé passer une année sans paraître à aucune séance, ou deux années sans présenter aucun travail, et ceux qui auraient cessé de résider à Caen, deviennent de droit membres associés. Il sera pourvu sans retard à leur remplacement.

Membres honoraires.

MM.

DIDIOT, évêque de Bayeux.

MÉRITTE-LONGCHAMP, membre de la Société des antiquaires de Normandie.

ROBERGE, de la Société linnéenne de Normandie.

DAN DE LA VAUTERIE, de la Société de médecine.

BLANCHARD, ancien ingénieur.

BONNAIRE, professeur honoraire de la Faculté des sciences.

ROGER, professeur honoraire d'histoire à la Faculté des lettres.

Membres titulaires.

MM.

1. EUDES-DESLONGCHAMPS, doyen de la Faculté des sciences.
2. LE CERF, professeur honoraire de Droit civil.
3. DE CAUMONT, correspondant de l'Institut.
4. BERTRAND, doyen de la Faculté des lettres.
5. LE FLAGUAIS (Alphonse), homme de lettres.
6. TRAVERS, professeur honoraire de littérature latine à la Faculté des lettres.
7. DES ESSARS, conseiller à la Cour impériale.
8. VASTEL, directeur de l'Ecole de médecine.
9. DE FORMEVILLE, conseiller à la Cour impériale.
10. CHARMA, professeur de philosophie à la Faculté des lettres.

11. MANCEL, bibliothécaire de la ville de Caen.
12. GUY, architecte.
13. PUISEUX, professeur d'histoire au Lycée.
14. CHAUVIN, professeur à la Faculté des sciences.
15. GERVAIS, de la Société des antiquaires.
16. TROLLEY, professeur à l'Ecole de Droit.
17. PIERRE, professeur de chimie à la Faculté des sciences.
18. HIPPEAU, professeur de littérature française à la Faculté des lettres.
19. DESBORDEAUX, de la Société d'agriculture et de commerce.
20. LATROUETTE, docteur ès-lettres.
21. LEBOUCHER, professeur de physique à la Faculté des sciences.
22. MORIÈRE, secrétaire de l'Association normande.
23. THOMINE, ancien professeur à la Faculté de Droit.
24. RABOU, procureur-général.
25. BERTAULT, professeur à l'Ecole de Droit.
26. DE GUERNON-RANVILLE, ancien ministre.
27. GIRAULT, professeur à la Faculté des sciences.
28. TONNET, préfet du Calvados.
29. BESNARD, professeur à l'Ecole de Droit.
30. FRANÇOIS, ancien recteur de l'Académie.
31. DEMIAU DE CROUZILHAC, conseiller à la Cour.
32. CAUVET, professeur à l'Ecole de Droit.
33. DU MONCEL, membre de plusieurs Sociétés savantes.
34. LE CŒUR, professeur à l'Ecole de médecine.
35. MÉGARD, premier-président de la Cour impériale.
36. GANDAR, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres.

Membres associés résidants.

MM.

DELACODRE, notaire honoraire.
MOUNIER, ancien ingénieur en chef.
LE BASTARD-DELISLE, conseiller à la Cour impériale.
GAUTIER, professeur de langues vivantes.
CHAUVET, professeur de philosophie au Lycée.
BOUET, peintre, de la Société des antiquaires.
COURTY, de la Société des antiquaires.
VAUTIER (Abel), député au Corps législatif.
DUPRAY-LAMAHÉRIE, substitut du proc.-impérial.
LE PRESTRE, professeur à l'Ecole de médecine.
ROULLAND, professeur à l'Ecole de médecine.
MELON, président du Consistoire.
VARIN, curé de Vaucelles.
CHATEL, archiviste du Calvados.
TRÉBUTIEN, professeur à l'Ecole de Droit.
ROGER, professeur de seconde au Lycée.
RENAULT, conseiller à la Cour impériale.
FÉVRIER, avocat-général.
MAHEUT, professeur à l'Ecole de médecine.
LE FLAGUAIS (Auguste), membre de la Société des beaux-arts.
LIÉGARD fils, professeur à l'Ecole de médecine.
PIQUET, conseiller à la Cour impériale.
DESCLOZEAUX, recteur de l'Académie.
DANSIN, professeur d'histoire à la Faculté des lettres.

Membres associés correspondants.

MM.

BOULLAY, membre de l'Ac. de médecine, à Paris.
DE TILLY (Adjutor), ancien député, à Villy.
VIGNÉ, médecin, à Rouen.
JACQUELIN-DUBUISSON, médecin, à Paris.
DE MAIMIEUX, homme de lettres, à Paris.
GUITTARD, docteur en médecine, à Bordeaux.
DE LA RUE, ancien juge de paix, à Breteuil.
VIEILLARD (P.-A.), bibliothécaire du Sénat.
LE TERTRE, bibliothécaire, à Coutances.
DE SURVILLE, ingénieur.
BOURDON, de l'Académie de médecine, à Paris.
LONDE, id. id.
BOYELDIEU, avocat, id.
POLINIÈRE, médecin des hospices, à Lyon.
ARTUR, professeur de mathématiques, à Paris.
DE BEAUREPAIRE, à Louvagny, près Falaise.
JOLIMONT, peintre, à Paris.
DIEN, id., id.
SERRURIER, docteur en médecine, id.
DE VENDEUVRE, ancien préfet, à Vendeuvre.
ELIE DE BEAUMONT, ingénieur des mines, à Paris.
GIBON, maître de confér. à l'Ecole normale, id.
LAMBERT, conservateur de la Bibliothèque, à Bayeux.
DUPIN (Charles), sénateur, à Paris.
DE MONTLIVAULT, ancien officier de marine, à Blois.
DESNOYERS (Jules), naturaliste, à Paris.
COUEFFIN, ancien ingénieur-géographe, à Bayeux.

PETITOT, statuaire, à Paris.
CHESNON, ancien principal du collége, à Evreux.
COUEFFIN (Mme. Lucie), à Bayeux.
GIRARDIN, doyen de la Faculté des sciences de Rouen.
GATTEAUX, graveur et sculpteur, à Paris.
DELAMARE, évêque de Luçon.
WOLF (Ferdinand), à Vienne.
TOLLEMER (l'abbé), à Valognes.
REY, homme de lettres, à Paris.
LE NOBLE, id., id.
MARTIN, doyen de la Faculté des lettres, à Rennes.
MASSON, agrégé près la Faculté des sciences de Paris.
LE BRETON (Théodore), bibliothécaire, à Rouen.
GUILLAUME, juge au tribunal de Besançon.
A. BOULLÉE, ancien magistrat, à Paris.
BOUCHER DE PERTHES, président de la Société d'émulation d'Abbeville.
MOLCHNEHT (Dominique), sculpteur, à Paris.
ROCQUANCOURT, ancien directeur de l'Ecole militaire de St.-Cyr.
SIMON-SUISSE, ancien professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris.
BATTEMAN, jurisconsulte anglais.
DE BRÉBISSON, naturaliste, à Falaise.
DE LA FRESNAYE, id. id.
BOULATIGNIER, membre du Conseil-d'Etat, à Paris.
DE TOCQUEVILLE, membre de l'Ac. française, id.
LE PREVOST, correspondant de l'Institut, à Bernay.
VÉRUSMOR, homme de lettres, à Cherbourg.
DE LAMARTINE, membre de l'Ac. française, à Paris.

DOYÈRE, prof. d'hist. nat. au lycée Henri IV, à Paris.
BEUZEVILLE, homme de lettres, à Rouen.
RAVAISSON, membre de l'Institut, à Paris.
DE LA SICOTIÈRE, avocat, à Alençon.
HOUEL (Ephrem), inspecteur des haras, à St.-Lo.
MUNARET, docteur en médecine, à Lyon.
BAILHACHE, professeur de seconde au lycée du Mans.
HUREL, professeur de rhétorique au collége de Falaise.
VINGTRINIER, docteur en médecine, à Rouen.
LAISNÉ, ancien principal du collége d'Avranches.
DUMÉRIL (Edelestand), homme de lettres, à Paris.
PEZET, président du tribunal civil de Bayeux.
BELLIN, avocat, à Lyon.
ANTONY-DUVIVIER, homme de lettres, à Nevers.
SAISSET, professeur au Collége de France.
BERGER, prof. de rhétorique au lycée Charlemagne.
VIOLLET, ingénieur, à Paris.
SCHMITH, inspecteur de l'Académie, à Marseille.
DESAINS, prof. de physique au lycée Bonaparte.
SANDRAS, ancien recteur de l'Académie de Rennes.
RICHARD, préfet du Finistère.
PORCHAT, ancien recteur, à Lausanne.
QUATREFAGES, naturaliste, à Paris.
LALOUEL, ancien professeur de langue anglaise.
MAIGNIEN, doyen de la Fac. des lettres de Grenoble.
ROSSET, homme de lettres, à Lyon.
DE ROOSMALEN, prof. d'action oratoire, à Paris.
CAP, directeur du Journal de pharmacie, id.
CASTEL, agent-voyer chef, à St.-Lo.
JAMIN, professeur au lycée Louis-le-Grand.
FAURE, professeur à l'Ecole normale de Gap.

DELACHAPELLE, secrét. de la Soc. acad. de Cherbourg.
DANJOU, organiste de la métropole, à Paris.
AMIOT, professeur au lycée St.-Louis.
DE LIGNEROLLES, docteur en médecine, à Planquery.
DUMONT, avocat, à St.-Mihiel.
A. DELALANDE, avocat, à Valognes.
MAGU, à Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne).
STIÉVENART, doyen de la Faculté des lettres, à Dijon.
DÉZOBRY (Ch.), homme de lettres, à Paris.
DE BANNEVILLE, diplomate.
TURQUETY (Edouard), homme de lettres, à Rennes.
CHARPENTIER, directeur de l'Ec. normale d'Alençon.
JAMES (Constantin), docteur en médecine, à Paris.
LE HÉRICHER, prof. de rhétorique, à Avranches.
LE VERRIER, sénateur, directeur de l'Observatoire.
HUE DE CALIGNY, lauréat de l'Ac. des sc., à Versailles.
EGGER, membre de l'Institut, à Paris.
DELAVIGNE, prof. à la Fac. des lettres, à Toulouse.
MAILLET-LACOSTE, professeur honoraire de la Faculté des lettres de Caen, à Paris.
BOCHER, ancien préfet du Calvados, à Paris.
GASTAMBIDE, procureur-général, à Toulouse.
EDOM, ancien recteur de l'Académie de la Sarthe.
SORBIER, 1er. président de la Cour impériale d'Agen.
CAMARET, ancien recteur de l'Ac. de Caen, à Douai.
RIOBÉ, substitut, au Mans.
BOUILLET, inspecteur de l'Académie de Paris.
BORDES, conservateur des hypothèques, à Pont-l'Evêque.
ENDRÈS, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Toulouse.

LE CHANTEUR DE PONTAUMONT, trésorier-archiviste de la Société académique de Cherbourg.
LEPEYTRE, ancien procureur-général.
Mme. QUILLET, à Pont-l'Evêque.
Mlle. Rosalie DU PUGET, à Paris.
MOREL, lauréat de l'Académie de Caen, id.
DE KERCKHOVE, à Anvers.
MÉNANT, juge au tribunal de Lisieux.
HOCDÉ, officier d'Académie, à Paris.
COCHET, membre de plusieurs Sociétés savantes.
BLANCHET, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.
HOLLAND, homme de lettres, à Tubingen.
DELISLE (Léopold), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris.
CHASSAY (l'abbé), prof. à la Fac. de théol., id.
CHÉRUEL, inspecteur de l'Académie de Paris.
POTTIER (André), bibliothécaire, à Rouen.
BOUILLIER, doyen de la Fac. des lettres, à Lyon.
DE BUSSCHER, secrétaire de la Soc. royale de Gand.
HALLIWELL (James-Orchard), antiquaire, à Londres.
ROACH-SMITH (Charles), id. id.
Mme. Eugène D'HAUTEFEUILLE, à Luc.
Mme. DE MONTARAN, à Paris.
DUVAL-JOUVE, inspect de l'inst. pub., à Strasbourg.
GURNEY (Daniel), à North-Runcton (Norfolk).
LE BIDARD DE THUMAIDE, procureur du roi, à Liége.
LE GRAIN, peintre, à Vire.
DE GIRARDOT, antiquaire, à Bourges.
CLOGENSON, ancien préfet de l'Orne.

DANIEL, évêque de Coutances et d'Avranches.
DEVALROGER, professeur à l'Ecole de Droit de Paris.
WALRAS, insp. de l'instruct. publique, à Pau.
MERGET, professeur au lycée de Bordeaux.
QUENAULT-DESRIVIÈRES, proviseur, à Nîmes.
LEROUX (Eugène), dessinateur-lithographe, à Paris.
DE CHENNEVIÈRES, inspecteur des musées, id.
CHOISY, bibliothécaire de la ville de Falaise.
DECORDE, curé de Bures (Seine-Inférieure).
SIRAUDIN, à Bayeux.
TARDIF (Adolphe), chef de bureau au Ministère de l'instruction publique et des cultes.
TARDIF (Jules), de l'Ecole des chartes, à Paris.
LUNEL (Benestor), homme de lettres, id.
DE SOUZA BANDEIRA (Herculano), professeur de philosophie à l'Académie des arts, à Fernambouc.
VALLET DE VIRIVILLE, prof. à l'Ecole des chartes.
LOUANDRE (Charles), homme de lettres, à Paris.
DE SOULTRAIT, antiquaire, à Mâcon.
HAURÉAU, homme de lettres, à Paris.
MORISOT, ancien préfet du Calvados, id.
M[lle]. Amélie BOSQUET, à Rouen.
LE NORMANT (René), naturaliste, à Vire.
LAMBERT, inspecteur des écoles, à Nogent-sur-Seine.
DE BEAUREPAIRE (Eug.), substitut, à Avranches.
DES ROZIÈRES, professeur à l'Ecole des chartes.
BORDEAUX (Raymond), avocat, à Evreux.
MICHAUX (Clovis), juge d'instruction, à Paris.
DAVID (Jules-A.), orientaliste, à Joigny.
HÉBERT-DUPERRON, inspecteur d'Académie.
LOTTIN DE LAVAL, homme de lettres, près Bernay.

WRIGHT (Thomas), corr. de l'Institut, à Londres.
PETTIGREW, antiquaire, à Londres.
AKERMAN, sec. de la Soc. roy. des antiq. de Londres.
MAURY, bibliothécaire de l'Institut, à Paris.
Mme. PIGAULT, peintre, id.
ENAULT (Louis), homme de lettres, id.
DESROZIERS, inspecteur près la Fac. des sciences, id.
LANDOIS, inspecteur de l'Académie de Paris.
RAYNAL, avocat-général à la Cour de cassation.
JALLON, conseiller à la Cour de cassation.
CAUSSIN DE PERCEVAL, 1er. présid., à Montpellier.
SUEUR-MERLIN, de plusieurs Soc. sav., à Abbeville.
LE PELLETIER, substitut, à Lourdes (Hautes-Pyr.).
BOVET, bibliothécaire, à Neuchatel (Suisse).
GARNIER, sec. de la Soc. des antiq. de Picardie.
DUPONT, procureur impérial, à Mortagne.
LEBRUN (Isid.) homme de lettres, à Paris.
SAUVAGE, avocat, à Mortain.
THÉRY, recteur de l'Académie de Clermont.
MITTERMAIER, à Heidelberg (duché de Bade).
DE GENS, secr. de la Soc. d'archéologie de Belgique.
DE PONGIBAUD (César), à Fontenay.
LIAIS (Emmanuel), astronome, à Paris.
LE JOLIS (Auguste), naturaliste, à Cherbourg.
LE SIEUR, chef de la 1re. division au Ministère de l'instruction publique.
LECADRE, docteur en médecine, au Havre.
DU BREUIL DE MARSAN, à la Brousse-Briantais, près de Matignon (Côtes-du-Nord).
PETIT (J.-L.), antiquaire, à Londres.
POGODINE (Michel), à Moscou.

ENGELSTOFT, évêque de Fionie.
SICK, à Odensée.
DARU, ancien vice-président de l'Assemblée législative, à Chiffrevast.
LAFFETAY, chanoine, à Bayeux.
CUSSON, secrétaire de la mairie de Rouen.
GISTEL, professeur, à Munich.
ALLEAUME, de l'Ecole des chartes, à Paris.
DIGARD DE LOUSTA, à Cherbourg.
BERVILLE, président de chambre à la Cour impériale de Paris.
REINVILLIER, docteur en médecine, à Paris.
LAURENT, curé de St.-Martin, près de Condé-sur-Noireau.
SCHWEIGHÆUSER, archiviste départemental, à Colmar.
MARCHAND, pharmacien, à Fécamp.
TOSTAIN insp. génér. des ponts-et-chaussées, à Paris.
LARTIGUE, capitaine de vaisseau, à Paris.
LEVAVASSEUR, homme de lettres, à Argentan.
BESNOU, pharmacien de la Marine, à Cherbourg.
RENÉE (Amédée), homme de lettres, député du département du Calvados, à Paris.
RICHOMME (Florent), à Château-du-Loir (Sarthe).
DE LA FERRIÈRE-PERCY, membre de la Société des antiquaires de Normandie.
MAYER, de la Soc. des ant. de Londres, à Liverpool.
FABRICIUS (Adam), professeur d'hist., à Copenhague.
NICOT, secrétaire de l'Académie du Gard, à Nîmes.
ROELANDT, président de la Société royale des beaux-arts de Gand.

GUÉRIN DE LITTEAU, homme de lettres, à Paris.
LE TELLIER, inspecteur en retraite, à Paris.
JARDIN (Edelestand), aide-commissaire de la Marine, à Cherbourg.
FRANÇOIS, maître des requêtes au Conseil-d'Etat.
FOUCHER DE CAREIL, homme de lettres, à Paris.
CANTU (César), historien, à Milan.
LIVET (Charles), homme de lettres, à Montmartre.
DE BOUIS, membre de plusieurs Soc. savantes, à Paris.
FLOQUET, membre correspondant de l'Institut, à Formentin.
FEUILLET (Octave), homme de lettres, à St.-Lo.
JOLY, professeur de littérature française à la Faculté des lettres d'Aix.

TABLE DES MATIÈRES.

POÉSIES.

Caen, typ. de A. HARDEL.

LIBRAIRIE DE A. HARDEL,

IMPRIMEUR, RUE FROIDE, A CAEN.

EXTRAIT

DU

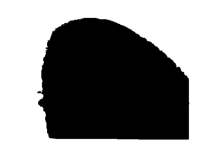
CATALOGUE GÉNÉRAL [1].

ABÉCÉDAIRE ou **RUDIMENT D'ARCHÉOLOGIE** (architecture religieuse); par M. DE CAUMONT. 1 vol. in-8°. orné de 600 vignettes, br. 7 fr. 50.

ABÉCÉDAIRE ou **RUDIMENT D'ARCHÉOLOGIE** (architectures civile et militaire); par le Même. 1 vol. in-8°. orné de 500 vignettes, br. 7 fr. 50.

BULLETIN MONUMENTAL, ou collection de mémoires et de renseignements pour servir à la confection d'une statistique de monuments de la France, classés chronologiquement, publié par M. DE CAUMONT. 1re. série, 10 volumes in-8°.; 2e. série, 10 vol. in-8°.; 3e. série, le 4e. volume est sous presse. Tous ces volumes sont ornés d'un

(1) On trouve également tous ces ouvrages, à Paris, chez Derache, rue du Bouloy; Dentu, Palais-Royal; Didron, rue St.-Dominique-St.-Germain, 23.



grand nombre de planches. Prix de chacun : 12 fr. Une remise est accordée à celui qui prend une série entière.

Ce recueil, qui a conquis depuis 23 ans un rang si distingué parmi les publications archéologiques de la France et de l'Étranger, paraît tous les deux mois, par livraisons ornées d'un grand nombre de figures.

COURS D'ANTIQUITÉS MONUMENTALES, professé à Caen, en 1830, par M. DE CAUMONT. 6 vol. in-8°. et 6 atlas in-4°., br.

Le premier volume traite de monuments attribués aux Celtes et antérieurs à la conquête de la Gaule par les Romains.

Le second et le troisième volumes traitent des antiquités gallo-romaines.

Dans le quatrième volume on trouve l'histoire de l'architecture religieuse, depuis la chute de l'Empire romain, jusqu'au XVII• siècle.

Le cinquième volume offre l'histoire de l'architecture militaire aux mêmes époques, sujet neuf que personne n'avait encore abordé en France, en Angleterre ni en Allemagne.

Le sixième volume, orné d'un grand nombre de vignettes sur bois, comprend des notions générales sur les sépultures, les fonts baptismaux, les autels, sur l'état de la peinture sur verre, de l'orfévrerie et de plusieurs autres arts aux différents siècles du moyen-âge.

Chaque partie, ou volume, se vend séparément au prix de 12 *francs*. Cet important ouvrage a le premier, et lorsque l'on n'y songeait point encore, enseigné par quels principes on peut classer chronologiquement les monuments nationaux.

HISTOIRE SOMMAIRE DE L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE, MILITAIRE ET CIVILE AU MOYEN-AGE; par M. DE CAUMONT. 1 vol. in-8°., br. avec planches intercalées dans le texte. . 8 fr.

Ouvrage au moyen duquel on peut reconnaître sans difficulté à quelle époque les monuments ont été élevés et leur ancienneté relative.

CARTES GÉOLOGIQUES DU CALVADOS, DE LA MANCHE SUPÉRIEURE ET DE LA MANCHE INFÉRIEURE; par M. DE CAUMONT. 2 fr. 50 chacune.

STATISTIQUE MONUMENTALE DU CALVADOS; par M. DE CAUMONT. 4 vol. in-8°. br. —1er. vol. : cantons de Caen, d'Evrecy, de Villers-Bocage, de Tilly, de Creully et de Douvres; 2e. vol. : cantons de Troarn, Bourguébus, Bretteville-sur-Laize, Couliboeuf, Falaise et Harcourt; 3e. vol. : arrondissements de Bayeux et de Vire; le 4e. vol. comprendra les arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Evêque.

Chaque volume se vend séparément . . . . 10 fr.

STATISTIQUES ROUTIÈRES DE LA BASSE-NORMANDIE; par M. DE CAUMONT. 1 vol. in-8°. br.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE. Chaque année, il paraît un vol. in-8°. orné de figures.

ANNUAIRE DE L'INSTITUT ET DES CONGRÈS SCIENTIFIQUES. 1 vol. in-12, br. . . 5 fr.

Paraît, tous les ans, du 1er. au 15 février. Neuf tomes ont paru; chaque tome se vend séparément.

testantisme en Basse-Normandie; par M. le comte Hector DE LA FERRIÈRE-PERCY. 1 vol. in-8°. orné de blasons. . . . . 6 fr.

LES LA BODERIE. Étude sur une famille normande; par M. le comte Hector DE LA FERRIÈRE-PERCY. 1 vol. in-8°. . . . . 3 fr. 50.

GUIDE DES BAIGNEURS AUX ENVIRONS DE TROUVILLE; par M. DE CAUMONT. . 1 fr. 50.

GLOSSAIRE DU PATOIS NORMAND; par M. Louis DU BOIS; augmenté des deux tiers et publié par M. Julien TRAVERS. . . . . 6 fr.

RÉSUMÉS D'HISTOIRE UNIVERSELLE; par M. PUISEUX. 3 vol. in-12, br. — Histoire ancienne. — Histoire du moyen-âge. — Histoire moderne. Prix de chacun . . . . 2 fr.

COURS THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA LANGUE LATINE; par M. l'abbé MABIRE (1re. partie). 1 vol. in-12, br. . . . . . . 3 fr.

FLORE DE LA NORMANDIE; par M. A. DE BRÉBISSON. — Phanérogames et cryptogames semi-vasculaires. 3e. édition augmentée de tableaux analytiques. 1 vol. in-12, br. . . . . . 6 fr.

CATALOGUE DES PLANTES VASCULAIRES qui croissent spontanément dans le département du Calvados; par MM. L. HARDOUIN, F. RENOU et E. LE CLERC. 1 vol. in-16, br. . . . . 2 fr.

ENUMÉRATION DES INSECTES COLÉOPTÈRES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE; par M. E. MOCQUERYS. . . . 2 fr.

OPUSCULE GRAPHIQUE; par M. SAINT-ANGE PLET. — Définitions. — Parallèles. — Perpendiculaires. — Sections coniques. — Divisions du cercle. — Polygones réguliers. — Gnomonique. 1 vol. in-8°., br. . . . . 5 fr.

ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE APPLIQUÉE A LA TRANSFORMATION DU MOUVEMENT DANS LES MACHINES; par M. Ch. GIRAULT. 1 vol. in-8°. . . . . 5 fr.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA CHIMIE; par M. Isidore PIERRE. 1 petit vol. in-12. . 1 fr.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE. 2e. série, 10 vol. in-4°. — Quatre vol. de la 3e. série sont parus.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE NORMANDIE. 10 vol. in-4°. avec planches.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE NORMANDIE. 3 vol. in-8°. sont parus.

ANNUAIRE DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE, fondé et publié depuis 1828 par M. Julien TRAVERS : les dix premières années in-12, les vingt suivantes in-8°. Prix des trente années : 80 fr.

Caen, typ. de A. HARDEL.